This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES

ETHNOGRAPHIE

DES

PEUPLES ÉTRANGERS A LA CHINE

OUVRAGE COMPOSÉ AU XIIIe SIÈCLE DE NOTRE ÈRE

PAR

MA-TOUAN-LIN

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS DU CHINOIS

AVEC UN COMMENTAIRE PERPÉTUEL

PAR

LE MARQUIS D'HERVEY DE SAINT-DENYS,

Professeur de langue et littérature chinoises au Collège de France, membre du Conseil de la Société Asiatique.

ORIENTAUX

GENÈVE, H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS, ERNEST LEROUX LONDON, TRÜBNER AND Co

TOUS DROITS RÉSERVÉS

1876

WDR

DS730
M314
v.1

AVERTISSEMENT

Avant de publier cette première traduction de l'un des ouvrages les plus importants de la littérature chinoise, il me paraît à propos d'exposer par qui l'œuvre originale fut écrite et ce qui la rend d'un haut intérêt. Pour cela, je ne saurais mieux faire que de laisser parler un excellent juge en pareille matière, sinologue distingué et critique éminent.

Ma-touan-lin, a. dit Rémusat, fut un des lettrés les plus célèbres de la Chine. Il était né vers le milieu du XIIIe siècle. Son père, qui exerçait une charge considérable à la cour, l'avait envoyé étudier à l'école du fameux Tchu-hi. Ma-touan-lin occupa lui-même un poste élevé, mais la chute de la dynastie des Song ayant amené sa retraite, il se livra tout entier à des travaux historiques et composa

son OUEN HIEN TONG KAO ou *Recherche approfondie des anciens monuments*. Il mit vingt ans à l'achever. La préface qu'il a placée au commencement est un chef d'œuvre de raison et de critique ; on reconnaît tout d'abord la haute valeur de l'écrivain.

« L'auteur suit l'ordre des temps et dispose chronologiquement, « sans en changer les termes, tous les documents qu'il a recueillis. « On ne peut se lasser d'admirer l'immensité des recherches qu'il a « dû faire pour amasser tous ces matériaux, la sagacité qu'il a mise « à les classer, la clarté et la précision avec lesquelles il les présente. « On peut dire que cet excellent ouvrage vaut à lui seul une biblio- « thèque, et quand la littérature chinoise n'en offrirait pas d'autre, « il vaudrait la peine qu'on apprit le chinois pour le lire.

« Le OUEN HIEN TONG KAO avait été commencé par un lettré du « VIIIe siècle, qui avait traité séparément de tous les sujets propres « à former une vaste encyclopédie ; mais il s'était arrêté à l'an 755. « Ma-touan-lin entreprit de revoir cette œuvre ébauchée, de la cor- « riger, de l'amplifier, de la compléter pour l'espace de temps « qu'elle embrassait et de la continuer dans toutes ses parties, jus- « qu'en 1224 ; de sorte qu'il y enferma la substance de toutes les « connaissances acquises par les Chinois depuis Yao et Chun jus- « qu'à la dynastie des Song méridionaux, c'est-à-dire depuis le « XXIIIe siècle avant J.-C. jusqu'au XIIIe siècle de notre ère.

« Les vingt-cinq dernières livres du OUEN HIEN TONG KAO, qui en « contient 348, sont consacrés à la description historique et ethno- « graphique des contrées connues des Chinois en dehors de leur

son OUEN HIEN TONG KAO ou *Recherche approfondie des anciens monuments*. Il mit vingt ans à l'achever. La préface qu'il a placée au commencement est un chef d'œuvre de raison et de critique ; on reconnaît tout d'abord la haute valeur de l'écrivain.

« L'auteur suit l'ordre des temps et dispose chronologiquement, « sans en changer les termes, tous les documents qu'il a recueillis. « On ne peut se lasser d'admirer l'immensité des recherches qu'il a « dû faire pour amasser tous ces matériaux, la sagacité qu'il a mise « à les classer, la clarté et la précision avec lesquelles il les présente. « On peut dire que cet excellent ouvrage vaut à lui seul une biblio- « thèque, et quand la littérature chinoise n'en offrirait pas d'autre, « il vaudrait la peine qu'on apprit le chinois pour le lire.

« Le OUEN HIEN TONG KAO avait été commencé par un lettré du « VIIIe siècle, qui avait traité séparément de tous les sujets propres « à former une vaste encyclopédie ; mais il s'était arrêté à l'an 755. « Ma-touan-lin entreprit de revoir cette œuvre ébauchée, de la cor- « riger, de l'amplifier, de la compléter pour l'espace de temps « qu'elle embrassait et de la continuer dans toutes ses parties, jus- « qu'en 1224 ; de sorte qu'il y enferma la substance de toutes les « connaissances acquises par les Chinois depuis Yao et Chun jus- « qu'à la dynastie des Song méridionaux, c'est-à-dire depuis le « XXIVe siècle avant J.-Ch., jusqu'au XIIIe siècle de notre ère.

« Les vingt-cinq derniers livres du OUEN HIEN TONG KAO, qui en « contient 348, sont consacrés à la description historique et ethno- « graphique des contrées connues des Chinois en dehors de leur

« empire, et cette partie renferme une foule de notions intéressantes « sous tous les rapports les plus importants et dans tout ce qui est « relatif aux religions, à la législation, à l'économie morale et politi- « que, au commerce, à l'agriculture, à l'histoire naturelle, à l'his- « toire, à la géographie physique et à l'ethnographie. On ne saurait « trop regretter qu'on ne se soit pas encore occupé d'exploiter cette « mine précieuse, où toutes les questions qui peuvent concerner « l'Asie orientale trouveraient les réponses les plus satisfaisantes. « La traduction de cette géographie historique, avec les notes et les « suppléments nécessaires, ne formerait pas, il est vrai, moins de « quatre volumes in-4°. »

Telle fut l'appréciation de Rémusat, qui s'était proposé d'exécuter lui-même ce long travail, mais que d'autres occupations en détournèrent. Le vœu qu'il avait exprimé, je me suis efforcé de l'accomplir. J'ai entrepris la traduction *in extenso* des vingt-cinq livres de Ma-touan-lin concernant les peuples étrangers à la Chine, et je vais suivre, sans y rien changer, l'ordre adopté par leur auteur.

Ma traduction exigera quatre volumes in-4°, ainsi que Rémusat l'avait prévu ; mais ces quatre volumes formeront, en quelque sorte, autant de parties séparées.

Le premier volume contiendra les notices sur les pays situés à l'orient de l'empire chinois : la Corée, le Japon, le Kamtchatka, Formose, les îles de l'Océan Pacifique, et aussi ces mystérieuses

entendu, des noms de peuples, que les Chinois confondent ensemble très-fréquemment. Je ne transcrirai à l'européenne que les noms dont l'équivalence ne pourra faire l'objet d'aucun doute, conservant aux autres leur forme chinoise et laissant au lecteur le soin de juger lui-même les indications que je proposerai.

Peu de langues sont moins propres que la langue chinoise à rendre fidèlement des sons empruntés à un idiôme étranger. Les Chinois ne possèdent ni le B, ni le D, ni l'R, ni l'X, ni le Z. Bon nombre de diphtongues leurs sont inconnues. Les consonnes même ont peine à se détacher de certaines voyelles et à s'employer isolément. *fa-lan-si* et *yng-si-li* sont les meilleures approximations qu'ils aient trouvées des mots *français* et *english*. La savante *Méthode pour déchiffrer les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois*, de M. Stanislas Julien, a démontré quelles erreurs on commettrait souvent si l'on essayait d'identifier par de simples similitudes. La nouveauté des documents que je produis me commande d'ailleurs une extrême prudence; mais en donnant dans cette éditions les caractères chinois de toute dénomination géographique, je fournirai aux philologues les moyens d'analyser le double élément de composition idéographique et phonétique de chaque nom de peuple ou de pays.

Cette part étant faite à la philologie, je dois dire quelques mots de la méthode que j'ai suivie dans la transcription du si grand nombre de noms étrangers cités par l'auteur chinois. L'orthographe à adopter pour représenter les prononciations d'une langue dépour-

vue d'éléments alphabétiques, comme est la langue chinoise, ne peut manquer d'être par elle-même assez arbitraire. Chaque sinologue a la sienne et quelquefois en a plusieurs, ce qui, entre autres inconvénients nombreux, offre celui de rendre méconnaissable pour toute personne étrangère à la sinologie (c'est-à-dire pour la grande majorité des lecteurs) tel nom de personnage ou tel nom de lieu, suivant qu'il est mentionné par tel ou tel auteur. Les Portugais, les Anglais, les Allemands ont orthographié selon le génie de leur alphabet ; quelques savants ont mélangé ces différents systèmes ; on a voulu marquer tous les accents et toutes les intonations de la langue parlée, et peu à peu l'on est arrivé à une orthographe très-compliquée, très-peu française, qui donne souvent une idée fausse des prononciations véritables à qui n'a pas la clef de cette orthographe conventionnelle.

Assurément un peu de convention est inévitable, de même qu'il faut renoncer à rendre autrement que par approximation certains sons particuliers à la langue chinoise. On doit prévenir d'abord que toutes les lettres employées dans la transcription des mots chinois gardent leur valeur propre, même comme finales, et sans qu'il soit besoin de les faire suivre d'un *e* muet, de telle sorte qu'en lisant *pan, lin, lien,* on prononcera *pane, line, liène*. Les sons des diphtongues françaises *an, on, en* seront marqués par un *g* final, qui se fera d'ailleurs légèrement sentir. *In,* même suivi d'un *g* ne se prononcera jamais *ain,* mais bien *ïng*. La lettre *h* aura la valeur du *j* espagnol ; l'*s* redoublé *(ss)* indiquera un sifflement très-accentué, et l'*y*

employé pour un *i* isolé ne se prononcera pas autrement que cette dernière lettre. Voilà qui paraît indispensable à établir, mais ces explications faciles étant données, est-il bien nécessaire de s'appliquer à figurer toutes les nuances des intonations indigènes, au moyen de consonnes multipliées ou d'une série d'accents bizarres qu'à peine un lecteur entre cent voudra discerner? Convient-il d'écrire *thian* ou *khiuan,* quand il faut prononcer *tien* et *kien; phang* quand il faut prononce *pang; thsoung* pour *tsong; thoung* ou même *toun* pour *tong; wen, wan, wang* pour *ouen, ouan, ouang,* alors qu'on pourrait hésiter, dans ce dernier cas, entre la prononciation anglaise ou la prononciation allemande du *w?* etc., etc.

Les missionnaires de Pé-king, que leur profonde connaissance du chinois rendait si bon juges de la question, furent loin de procéder ainsi. Simplifiant au contraire leur orthographe, ils s'attachèrent constamment à ne donner que des formes aussi faciles à prononcer qu'à retenir. Au moment d'imprimer cette œuvre capitale de Ma-touan-lin, je me suis donc vu placé entre la crainte de paraître arriéré si je négligeais ces prétendus perfectionnements d'orthographe, successivement imaginés, et ma tendance instinctive à conserver les formes plus simples sous lesquelles on a appris déjà à connaître beaucoup de noms chinois, dans les précieux mémoires des fameux jésuites du XVIIIe siècle. C'est ce dernier parti que j'ai adopté. Ceux qui désireront étudier l'origine des noms étrangers mentionnés par Ma-touan-lin jusque dans l'étymologie phonétique de leurs syllabes auront, ainsi que je l'ai dit plus haut, toute

facilité pour remonter à la source des caractères, tandis que la grande majorité des personnes qui voudront bien ouvrir ce livre trouvera chaque dénomination écrite (à la manière française) comme elle l'aurait probablement orthographiée elle-même, en l'entendant prononcer par un Chinois.

Il me reste à parler de la seule édition des œuvres de Ma-touan-lin dont j'aie pu faire usage pour ma traduction. Cette édition que la Bibliothèque royale possède en double, et qui porte la date de 1524, est sans glose et sans commentaires, très-mal ponctuée, et remplie de caractères irréguliers. M. Stanislas Julien, qui possède également un exemplaire du OUEN HIEN TONG KAO, a bien voulu me le communiquer. J'ai reconnu malheureusement qu'il ne différait en rien des deux autres, et je me suis empressé d'écrire en Chine, afin d'obtenir une édition plus correcte. Divers contre-temps en ont retardé l'envoi, et je suis arrivé au moment de mettre sous presse avant de l'avoir reçue. Fallait-il demeurer en suspens jusqu'à ce que cet instrument de contrôle me fût parvenu? Je n'ai point cru que cela fût absolument nécessaire, puisque Rémusat n'a pas craint de s'en passer pour les fragments qu'il a traduits. En donnant la version *in extenso* d'un texte aussi difficile et aussi neuf que celui de Ma-touan-lin, il serait d'ailleurs téméraire d'espérer qu'on ne rencontrera pas, de temps en temps, quelque phrase obscure ou quelque mot sujet à équivoque; l'essentiel est qu'il n'en résulte pas d'erreur grave et que le sens général n'ait pas à souffrir.

J'entreprends donc, sans plus tarder, la publication de cette œuvre de longue haleine, espérant que l'étendue même de mon travail me vaudra l'indulgence du monde savant.

D'HERVEY DE SAINT DENYS.

OUEN-HIEN-TONG-KAO

OEUVRES DE MA-TOUAN-LIN

ETHNOGRAPHIE DES PEUPLES ÉTRANGERS

PREMIÈRE PARTIE

PAYS SITUÉS A L'ORIENT DE L'EMPIRE CHINOIS

TCHAO-SIEN[1]

朝鮮

Le Tchao-sien est le pays dont Ou-ouang conféra la souveraineté à Ki-tse, premier ministre de la dynastie (déchue) de Yn. Ce Ki-tse enseigna aux indigènes les rites, la morale, l'art de cul-

[1] *Tchao-sien* est le nom le plus ancien sous lequel les Chinois ont connu la Corée, et la Corée est celui des pays situés à l'orient de la Chine sur lequel les Chinois ont recueilli les documents historiques les plus anciens. Ma-touan-lin qui suit, pour le classement de ses notes, l'ordre chronologique des faits relatés, mentionne donc tout d'abord l'antique monarchie de Tchao-sien et continuera sa revue des pays orientaux, selon la même méthode, sans se préoccuper de leur disposition géo-

tiver la terre et celui d'élever les vers-à-soie. Il leur donna, de plus, des lois renfermées en huit articles[2].

[On lit dans un ancien ouvrage que ces lois, qui se transmirent d'âge en âge, prescrivaient la peine de mort pour les meurtriers, des indemnités en grains que les voleurs devaient payer à ceux qu'ils avaient volés, et l'esclavage, comme pénalité, pour les individus de l'un ou l'autre sexe (incapables de s'acquitter). Le nombre de ceux qui se trouvèrent ainsi réduits en servitude s'éleva jusqu'à 500,000. — Un commentaire du même livre ajoute que les règlements de Ki-tse se sont perdus[3].]

graphique. Il ne craindra pas non plus de revenir sur les pays où de nouvelles nationalités se seront formées, quand la chronologie l'y ramènera.

[2] La dynastie des Yn est la même que la dynastie des Chang, qui a régné de l'an 1783 à l'an 1122 avant J.-Ch. Elle changea son ancien nom de Chang en celui de Yn, au commencement du quatorzième siècle avant notre ère. Ki-tse était un oncle du dernier empereur de cette famille; il jouissait d'une si grande réputation de sagesse que Ou-ouang, le premier des Tcheou, voulut le prendre pour ministre et recevoir de lui des instructions qu'on trouve rapportées dans le quatrième livre du *Chou-king*. Ki-tse refusa de servir un prince qui avait renversé son neveu, et Ou-ouang, plein d'admiration pour ses vertus, lui conféra la souveraineté de la Corée, en lui facilitant les moyens de s'y établir. Cet événement s'accomplit vers l'an 1120. Dans son introduction placée en tête de l'ethnographie des peuples étrangers (introduction que je n'ai pas cru devoir reproduire, parce qu'à l'exception des fragments que je donne à la note 16, elle n'est que le résumé des faits détaillés plus loin), Ma-touan-lin remarque que le philosophe Lao-tse a fait lui-même l'éloge de Ki-tse à propos de la concision de ses lois. « Plus il y a de lois, dit Lao-tse, plus les crimes sont nombreux. Ki-tse donna des lois très-simples. On vit régner la fidélité et la justice, et l'on reconnut qu'un sage avait été appelé à gouverner. »

[3] Ce paragraphe et tous ceux que l'on rencontrera dans le cours de cet ouvrage

Les habitants du Tchao-sien finirent par ne plus commettre aucun vol ; il devint inutile de fermer sa porte. Les femmes furent chastes et fidèles. Pour boire et manger, on se servit de vases en bois, semblables à ceux qu'on nomme *pien-teou* et dont les Chinois font usage dans les sacrifices.

Quarante générations s'écoulèrent, et quand vint l'époque des guerres intérieures qui amenèrent la chute de la dynastie des Tcheou[4], le prince Tchun[5], du Tchao-sien, usurpa le titre de roi[6]. Au temps où le royaume de Yen[7] était devenu le plus florissant, il avait soumis le Tchao-sien ; il en nommait les principaux fonctionnaires et bâtissait des forteresses à ses frontières. Mais quand Tsin-chi-hoang-ti détruisit le royaume de Yen, il plaça le Tchao-

placés, comme lui, entre deux crochets [ ] sont imprimés en caractères plus petits que ceux du texte courant dans les éditions chinoises de Ma-touan-lin. Quelque soit la raison de cette différence (que n'explique point la préface de notre édition), il m'a paru à propos d'en conserver l'indication.

[4] La dynastie des Tcheou s'éteignit l'an 256 avant J.-Ch.

[5] 準.

[6] Il portait auparavant le titre de *heou*, le second des cinq titres nobiliaires de la féodalité chinoise. Ces cinq titres étaient : 公. 侯. 伯. 子. 男. *kong, heou, pé, tse* et *nan*. Quelques auteurs les ont assimilés à ceux de duc, marquis, comte, vicomte et baron.

[7] 燕. Le royaume de Yen, fondé l'an 1122 avant l'ère chrétienne par Chao-kong, frère de Ou-ouang, ne comprit d'abord que la plus grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Pe-tche-li, avec Pe-king pour capitale, mais ses princes s'emparèrent bientôt de la province de Leao-tong, qui leur ouvrit plus tard le chemin de la Corée.

sien sous la dépendance du gouvernement ou principauté de Leao-tong[8].

Fuyant les massacres et les proscriptions qui marquèrent la fin des Tsin, un grand nombre d'habitants des royaumes de

[8] 遼東郡. *Leao-tong kiun.* L'expression *kiun,* que j'hésite à rendre ici par le mot *gouvernement* ou par le mot *principauté,* reviendra si souvent dans cette traduction qu'il me paraît essentiel d'en peser la valeur dès le début. Voici comment s'exprime le dictionnaire de Kang-hi, ou de l'Académie chinoise, à l'article *kiun :* « *Kiun* signifie proprement une certaine réunion d'habitants. Sous la dynastie des Tcheou, le domaine impérial avait mille *li*, en carré, partagés en cent 縣 *hien* et chaque *hien* renfermait quatre *kiun*. Le *hien* était donc alors plus grand que le *kiun*. Quand Tsin-chi-hoang-ti unifia l'empire, il institua en tout trente-six *kiun* pour gouverner les *hien*. La dynastie des Han conserva cette division, mais les Souï et les Tang l'abandonnèrent et adoptèrent d'autres circonscriptions. Les Song et les Youen instituèrent les 府 *fou,* contenant plusieurs 州 *tcheou*. Les Ming approuvèrent cette organisation, et c'est ainsi que les *kiun* furent supprimés. » Il résulte d'abord de cette explication très-claire que la valeur du mot *kiun* est fort différente, selon le siècle auquel elle se rapporte ; mais là ne se borne pas la distinction à établir. A diverses époques, et même du temps des Ming, par une fiction conforme à l'orgueil de la nation chinoise, les empereurs de la Chine donnèrent le nom de *kiun* à certaines colonies militaires et et même aux petits états dont les souverains s'étaient reconnus plus ou moins tributaires, comme si leurs territoires étaient transformés en provinces conquises. On comprend donc l'embarras du traducteur pour appliquer le mot propre suivant les circonstances, et la nécessité de ne pas toujours rendre de la même manière une expression qui demeure invariable en chinois.

Le Leao-tong, dont les limites ont beaucoup varié, s'étendait entre le Petche-li et la Corée d'aujourd'hui.

Yen, de Tsi[9] et de Tchao[10] se réfugièrent dans le Tchao-sien[11].

La dynastie des Han, jugeant que c'était une région trop éloignée et trop difficile à garder, rétablit les anciennes frontières du Leao-tong, avec le fleuve Paï-choui[12] pour limites.

Après que le rebelle Lou-ouan[13], de Yen, eut passé chez les Hiong-nou[14], Oueï-man[15], également originaire de Yen et proscrit par les Han, se mit à la tête d'un millier de partisans, tressa et noua ses cheveux à la manière des barbares orientaux[16] dont il prit

[9] 齊. Le royaume de Tsi comprenait une partie du Chan-tong actuel.

[10] 趙. Le royaume de Tchao se composait de la partie septentrionale du Chan-tong actuel et d'une portion du Pe-tche-li.

[11] Litt. « au nombre de plusieurs fois dix mille. »

[12] 浿水. Ce fleuve est également désigné sous le nom de Taï-tong-kang. Il se jette dans la Mer Jaune, en face des îles Halls.

[13] On lit dans le *Peï-ouen-yun-fou* que Lou-ouan était un général chinois compatriote et compagnon d'armes du premier empereur des Han, qui le créa d'abord *heou* de Tchang-ngan et ensuite roi ou plutôt vice-roi de Yen. Il fit une tentative malheureuse pour se rendre indépendant et fut contrait de se réfugier chez les Hiong-nou.

[14] 匈奴. Les Huns, suivant Deguignes; les Turcs, selon Rémusat et Klaproth.

[15] 衛滿. Ce personnage est appelé Goeï-mum par Deguignes, Weï-man par d'autres et enfin Ui-mak dans quelques ouvrages modernes sur la Corée. Il est bon de signaler cette dernière variante d'orthographe, en raison de la confusion qu'elle pourrait entraîner.

[16] 夷 *Y*. Ce caractère, dont la composition renferme l'idée d'un grand arc, et qui signifie proprement *barbares de l'Orient*, est en même temps le terme générique servant à désigner tous les peuples étrangers à la Chine. Aussi Ma-touan-lin, pour en rendre le sens plus précis, a-t-il soin de le faire précéder du caractère 東 *tong* (orient, oriental), dans la section que nous traduisons. Les peuples du Nord sont appelés 狄 *ti*, ceux du Midi 蠻 *man* et

le costume et s'avançant vers l'orient, franchit le fleuve Kai chouï, détrôna le roi Tchun et s'établit en deçà et au delà de l'ancien territoire soumis aux Tsin.

ceux de l'Occident 戎 *jong*. Après avoir hésité quelque temps entre le mot *barbares* et le mot *étrangers*, dans ma version française, je me suis arrêté à la première de ces deux expressions, parce qu'il existe une grande analogie entre la valeur que les anciens Chinois accordaient au terme qu'il s'agit de rendre et celle que les anciens Romains donnèrent à celui de *barbari*. Ni l'un ni l'autre n'excluait l'idée d'une certaine civilisation et ne comportait la synonymie de *cruel, sauvage*, ou *grossier*, que le *Dictionnaire de l'Académie française* assigne à l'adjectif *barbare*. « Les Grecs, dit ce dictionnaire, appelaient *barbares* tous ceux qui ne parlaient pas leur langue, tous les étrangers, et les Romains nommaient aussi *barbares* tous les autres peuples, excepté les Grecs. » C'est donc dans une acception analogue que ma version devra s'entendre, et cette observation a son importance au commencement d'un ouvrage où son application sera si fréquente.

Voici du reste quelques fragments de l'introduction de Ma-touan-lin à la section des barbares orientaux, où cette appréciation est confirmée, et qu'on ne lira peut-être pas sans intérêt :

« On distingue neuf classes de barbares « orientaux, savoir : les 畎夷 *kiuen-y*, « les 方 丨 *fang-y*, les 黃 丨 *ho-* « *ang-y* (barbares jaunes), les 白 丨 « *pè-y* (barbares blancs), les 赤 丨 « *tchi-y* (barbares rouges), les 玄 丨 « *hiuen-y* (barbares de couleur foncée), « les 風 丨 *fong-y* (barbares du vent), « les 陽 丨 *yang-y* (barbares du so- « leil) et les 千 丨 *tsien-y* (peut-être « 干 丨 *kan-y*, barbares armés de bou- « cliers). Aucun de ces barbares ne mène « la vie nomade ; tous ont leur territoire « déterminé. Ils aiment à boire des li- « queurs fermentées, à chanter et à dan- « ser. Il en est qui portent des casques ; « il en est qui sont vêtus de soie brochée. « Ils font usage de vases ayant la forme « de ceux qu'on emploie, à la Chine, dans « les sacrifices ; ce qui a fait dire qu'après « que les Chinois eurent perdu leurs rites, « ils les retrouvèrent chez les barbares.

On lit dans l'*Abrégé de l'histoire des Oueï :* « Jadis un descendant de l'antique Ki-tse, *heou* du Tchao-sien, voyant que l'empire des Tcheou s'ébranlait et que le prince de Yen, qui avait pris le titre de roi, voulait étendre ses frontières vers l'est, usurpa

« Autrefois l'empereur Yao (2357-2255 « avant J.-Ch.) ordonna à Hi-tchong de « demeurer sur le territoire des barbares « 嵎夷 *Yu-y*, au lieu qui porte le « nom de *Yang-kou* (vallée lumineuse), « parce qu'il est situé du côté où se lève « le soleil. Sous la dynastie des Hia, l'em- « pereur Taï-kang (2188-2159) ayant « cessé de pratiquer la vertu, les barbares « commencèrent à se révolter; mais en- « suite quand ils surent que l'empereur « Fa avait succédé à Taï-kang (1837 avant « J.-Ch), ils vinrent à la cour, offrant « l'hommage de leur musique et de leur « danse. La tyrannie de l'empereur Kie « (1818-1766) les porta de nouveau à se « révolter, et ils envahirent les terres de « l'empire. Il fallut la puissance de l'em- « pereur Tching-tang (1783-1752) pour « les repousser et les contenir. Sous le « règne de l'empereur Tchong-ting (1562- « 1549), les 藍夷 *Lan-y* ravagèrent « souvent les frontières et, durant plus de « trois siècles, on les vit tour à tour soumis « ou menaçants. Les désordres de Ou-y « (1198-1194) permirent aux barbares « orientaux de se fortifier. Ils se divisè- « rent en deux courants, dont l'un se porta « sur les bords du fleuve Hoaï (qui tra- « verse les provinces de Ho-nan et de « Kiang-nan et se jette dans la mer par « 34° 30′ de latitude), l'autre vers les « monts Taï (au centre de Chan-tong), et « peu à peu ils se fixèrent dans ces ré- « gions, sur le sol même de la Chine.

« En général, l'écriture et la littérature « de ces barbares leur sont venues de « la Chine. Les barbares orientaux sont « d'un naturel doux et capable d'être po- « licé, différent en cela de ceux des au- « tres parties du monde. Confucius, au « temps de son découragement, déclara « que l'on pouvait habiter parmi les neuf « barbares de l'Orient, et comme on lui « objectait leur ignorance : « Là où demeure « le sage, répondit-il, l'ignorance ne sau- « rait subsister. »

Le père du Halde, qui eut connais-

ayant fait des représentations, il négocia avec le roi de Yen et la paix fut rétablie entre les deux pays. Ses petits-fils devinrent orgueilleux et cruels. Le roi de Yen envoya un général nommé Tsing-kaï qui s'empara de plus de 2000 *li*[17] de territoire du côté des frontières

sance de ces traditions, jugea qu'elles s'appliquaient toutes aux barbares sortis de la Corée. Au point de vue ethnographique, cette opinion aurait beaucoup de gravité; mais il est à noter que Ma-touan-lin, le critique le plus judicieux que la Chine ait possédé, selon l'appréciation de J.-B. Biot, se montre très-réservé à cet égard. Il s'en tient à l'expression *Tong-y*, barbares orientaux, et attend le règne de Ki-tse pour commencer l'histoire authentique du Tchao-sien. Quant à cette division des barbares orientaux en neuf classes, énumérées plus haut, il n'en est pas question dans les textes suivants du *Ouen-hien-tong-kao,* ce qui donne à penser qu'elle pourrait bien avoir reposé sur l'observation de certains caractères extérieurs de races, plutôt que sur des distinctions de territoires ou de nationalités. Les désignations de barbares jaunes, rouges, noirs, blancs, etc., seraient, dans ce cas, l'indice très-remarquable d'un courant qui aurait poussé vers la Chine des peuples nombreux d'origine très-différente, et cela dès la haute antiquité.

J'ai traduit, au présent : « On *distingue* neuf classes de barbares, etc. » J'aurais pu traduire aussi bien : « On *distinguait*, etc.» L'écriture chinoise du haut style indique rarement à quel temps les verbes sont employés. Cette latitude ne laisse pas d'être quelquefois très-embarrassante, et je saisis l'occasion de la signaler en passant.

17 里. Le *li,* mesure itinéraire de la Chine, a malheureusement varié presqu'autant que nos *lieues,* ce qui ne permet guère d'en fixer la valeur d'une manière uniforme et absolue, quand on consulte des auteurs de provinces et de siècles différents. Le père Martini a compté 250 *li* pour un degré; les pères Amiot et de Mailla n'en comptent que 200, approxi-

occidentales du Tchao-sien, jusqu'à *Moèn-pan-ou*[18] pour limites. Le Tchao-sien fut ainsi très-affaibli.

« Sous le règne de Tsin-chi-hoang-ti, au temps où la Chine n'eut

mativement, et Klaproth fixe ce nombre approximatif au chiffre net de 192 1/4. Medhurst et Bridgman reconnaissent que le *li* est actuellement de 250 au degré. Ce dernier ajoute qu'il était autrefois de 192 1/2, et que ce furent les jésuites de Pe-king, du tribunal des mathématiques, qui en réduisirent la mesure, pour obtenir un nombre régulier de 250 *li* au degré, facilitant certains calculs.

Les jésuites de Pe-king, soit dit en passant, n'auraient pu modifier dans une pareille proportion la mesure itinéraire de l'empire, si elle eût été déterminée de leur temps, avec cette précision de 192 1/4 à 192 1/2.

Voici, du reste, comment s'exprime le dictionnaire de Kang-hi : « Aujourd'hui « (1716) 360 pas font un *li*; 6 *tchi* font un « pas. Autrefois, 8 *tsun* faisaient 1 *tchi* et « 8 *tchi* des Tcheou faisaient un pas. Un « pas se compose aujourd'hui de 6 *tchi* et « 4 *tsun*. — Au temps de Tsin-chi-hoang-« ti, 6 *tchi* faisaient un pas. Le nombre « des *tchi* pour former un pas a beaucoup « varié. — Un grain de millet est la mesure « du *fen*. 10 *fen* font un *tsun*; 10 *tsun* font « un *tchi*. Sous la dynastie des Hia, 10 « *tsun* faisaient un *tchi*; sous les Yn, 9 *tsun* « faisaient un *tchi*; sous les Tcheou, le « *tchi* ne contenait que 8 *tsun*. »

On voit combien il serait difficile de préciser la longueur d'un *li*, surtout dans un ouvrage comme celui de Ma-touan-lin, qui emprunte ses documents à des auteurs de tous les siècles. L'épaisseur d'un grain de millet, base de tout le système de mesures, n'offre d'ailleurs qu'un point de départ très-incertain. Ce qui me semble établi, c'est que la mesure du *li* fut plus longue autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que, pour l'intelligence des documents fournis par le *Ouen-hien-tong-kao*, on peut lui assigner une moyenne de 550 à 600 mètres, latitude d'une importance secondaire, si l'on remarque que Ma-touan-lin s'en tient presque toujours à des évaluation en nombre rond.

[18] 滿潘汙 Litt. « lac ou marais de *Moèn-pan*. »

qu'un maître, et alors que Mong-tien[19] présidait à la construction de la grande muraille jusque dans le Leao-tong, le roi de Tchao-sien, nommé Feou[20], monta sur le trône. Comme il redoutait le puissant Empereur, il se soumit à lui, mais seulement dans une certaine mesure, puisqu'il ne voulut pas aller lui rendre hommage à sa cour. Ce prince étant mort, son fils Tchun lui succéda. Plus de vingt ans s'écoulèrent et, quand Hiang-yu[21] surgit, de grands troubles désolèrent l'empire. De nombreuses familles des pays de Yen, de Tsi et de Tchao, plongées dans le malheur, peu à peu se réfugièrent auprès de ce roi Tchun, qui leur donna asile dans la partie occidentale de son royaume. A l'époque où le fondateur de la dynastie des Han conféra à Lou-ouan la souveraineté de Yen, la frontière entre les États de Yen et de Tchao-sien était au fleuve Païchoui[22]. Après que Lou-ouan, rebelle et fugitif, eut passé chez les Hiong-nou, l'un des chefs complices de sa révolte, appelé Oueïman, prit le costume des barbares Hou[23], s'avança vers l'orient, franchit le fleuve Païchouï et vint se soumettre au roi Tchun, demandant seulement qu'il lui fut permis de s'établir avec ses gens

[19] Général chinois que Tsin-chin-hoang-ti chargea de refouler les Tartares, afin de terminer la grande muraille à son extrémité orientale.

[20] 否.

[21] Le texte porte *Tchin Hiang* 陳項; cette expression signifie Hiang, de Tchin, et il s'agit du fameux Hiang-(yu), également connu sous le nom de Pa-ouang, qui disputa l'empire au fondateur de la dynastie des Han, de l'an 206 à l'an 202 avant J.-Ch.

[22] On voit que l'état de Yen avait absorbé, à cette époque, non-seulement tout le Leao-tong, mais la moitié de la presqu'île coréenne.

[23] 胡. Nom commun à plusieurs barbares orientaux.

dans la partie occidentale du Tchao-sien, autrefois territoire chinois. Ce réfugié devint ainsi le vassal du Tchao-sien. Le roi Tchun le prit en affection. Il le nomma *po-sse* (conseiller), il lui fit présent d'une tablette qui lui concédait un domaine de cent *li,* et il lui confia la garde de sa frontière occidentale. Oueï-man attira et réunit peu à peu une multitude de proscrits comme lui, puis il envoya donner au roi Tchun le faux avis que des troupes chinoises arrivaient de tout côté, afin de se faire ouvrir traîtreusement les places gardées. Alors il assaillit le roi Tchun, qui se défendit avec courage, mais qui ne put lui résister. »

Dans la suite, ce Oueï-man reçut la soumission de la ville et du territoire de Tchin-fan[24]; et bientôt tous les barbares du Tchao-sien, ainsi que les émigrés des pays de Yen et de Tsi le reconnurent pour roi. Il mit sa capitale à Ouang-hien[25].

Sous le règne de Hiao-hoeï, au nom duquel gouvernait l'impératrice Kao-heou (197-187 avant J.-Ch.), quand la tranquilité fut rétablie dans tout l'empire, le gouverneur du Leao-tong s'attacha Oueï-man en le constituant grand vassal de l'extérieur, chargé de la protection des frontières. Oueï-man, qui avait de bons soldats et des ressources d'argent, s'empara successivement de toutes les

[24] 眞蕃. Au nord-ouest de la Corée; existe encore sous le nom de 番汗 *Fan-han,* suivant la grande géographie *Taï-tsing-y-tong-tchi.*

[25] 王險. A l'orient du fleuve Paï-choui, dit une note, c'est-à-dire sur la rive droite. Cette ville est la même que *Lo-lang,* nom qui lui fut donné sous les Han. Elle s'est appelée également Tchang-ngan, Ping-jang, Ping-ngan, et se nomme enfin Pyœng-ân aujourd'hui, selon l'orthographe adoptée dans quelques ouvrages modernes sur la Corée.

petites places de son voisinage. Il ajouta la possession de Ling-tun[26] à celle de Tchin-fan et se trouva maître d'une région de plusieurs mille *li* d'étendue, dont il transmit la souveraineté à sa descendance jusqu'à son petit-fils Yeou-kiu[27].

Yeou-kiu continua les traditions de son aïeul en attirant dans ses États tous les chinois fugitifs, rebelles à la dynastie des Han. Leur nombre devint très-considérable et allait toujours augmentant, ce qui mécontenta gravement l'Empereur. Aussi lorsque Yeou-kiu, en sa qualité de grand vassal reconnu, voulut rendre visite à la cour et sollicita une audience impériale, l'Empereur refusa de le recevoir. Il associa vainement les Chin-han[28] à sa démarche; les lettres qu'il adressa demeurèrent sans réponse. La deuxième année *youen-fong* (109 avant J.-Ch.), l'empereur Hiao-ou-ti envoya Che-ho-tsiao pour lui faire des remontrances, mais il méprisa les injonctions impériales et chargea Peï-ouang, l'un de ses grands officiers, de reconduire l'ambassadeur chinois jusqu'à la rivière Paï-choui. Che-ho-tsiao tua celui qui était chargé de l'accompagner, et, de retour près de l'Empereur, il lui fit part du meurtre qu'il avait commis. L'éclat de son nom le mit à l'abri de toute réprimande. Au lieu de le punir, Hiao-ou-ti le nomma gouverneur du Leao-tong. Le roi de Tchao-sien en fut irrité. Il envoya des troupes qui attaquèrent Che-ho-tsiao et qui le mirent à mort.

[26] 臨屯. Au sud-ouest de la précédente. Plus tard s'est appelée 江原道 *Kiang-youen-tao*. Aujourd'hui chef-lieu du district de Tong-y-yen (selon M. de Rosny).

[27] 右渠.

[28] Une notice spéciale est consacrée plus loin à cette nation.

Alors l'Empereur ordonna à Yang-pou de partir du pays de Tsi[29] avec une flotte de vaisseaux pontés portant cinquante mille hommes et de traverser la mer Po-haï[30], tandis que Sun-tchi, qui avait le titre de général de la gauche, s'avancerait par le Leao-tong, afin d'exterminer les forces de Yeou-kiu et d'occuper sa capitale; mais cette expédition ne fut pas heureuse. Les deux généraux n'obtinrent aucun succès, ce qui détermina l'Empereur à faire partir encore Oueï-chan, dont la réputation militaire était grande, avec ordre d'admonester le roi du Tchao-sien et de le réduire à ses volontés. En voyant, cette fois, à quel homme il avait affaire, Yeou-kiu se prosterna et promit de se soumettre. Il avait craint d'abord d'être tué par perfidie; sa méfiance s'étant dissipée, il prit des résolutions plus sincères, et il envoya le prince héritier pour traiter de sa soumission, en offrant des chevaux au nombre de 5,000, et en offrant aussi de fournir des vivres aux Chinois. Le prince héritier menait avec lui plus de dix mille hommes armés; comme ils se disposait à passer le fleuve Paï-choui, Oueï-chan et Sun-tchi conçurent des soupçons sur ses intentions et lui dirent : « Si le prince héritier a déjà fait sa soumission, il devrait ordonner aux siens de ne pas venir en armes. » De son côté, le prince héritier se méfia des envoyés chinois. Il prit donc le parti de ne point franchir le Paï-choui et de ramener ses gens en arrière. Alors Oueï-chan écrivit à l'Empereur que les princes coréens avaient mérité la mort, et qu'il fallait réunir les troupes chinoises pour les envelopper.

Yeou-kiu défendit vaillamment pendant plusieurs mois la place où il s'était retranché; mais il ne pouvait en sortir, et il essaya en-

[29] *Vid. supra*, note 9.

[30] 渤海 C'est le golfe de Pe-tche-li.

core de parlementer et de traiter. Les généraux ne s'entendaient pas; le temps s'écoulait sans qu'on fît rien de décisif. Sun-tchi prit le commandement des deux armées réunies et redoubla d'efforts, sans parvenir à forcer Yeou-kiu. Enfin, la troisième année *youen-fong* (108 avant J.-Ch.), en été, par la trahison de Ni-ki, des hommes furent envoyés pour assassiner le roi Yeou-kiu, qui vint alors se rendre à discrétion[31].

Le Tchao-sien, réduit en province chinoise, fut divisé en quatre gouvernements désignés sous les noms de leurs capitales, Tchin-fan, Ling-tun, Lo-lang[32] et Hiouen-tou[33].

[Dans les temps malheureux qui suivirent, ces régions retombèrent au pouvoir des barbares orientaux.]

Sous le règne de l'empereur Tchao-ti (qui commença à régner

[31] Ce récit de la guerre que s'attira Yeou-kiu, de ses causes, et des conséquences qu'elle eut pour lui offre des variantes assez sensibles avec les versions recueillies par du Halde et par Mailla. Du Halde dit que Yeou-kiu fît mourir l'envoyé de l'empereur de Chine, sans parler du crime commis par ce même envoyé, dont il n'était qu'une représaille. Mailla garde le silence sur le double meurtre. Ni du Halde, ni Mailla ne font mention de cette flotte pontée, transportant par mer 50,000 hommes, ce qui paraît cependant un fait digne d'être noté. Ils ne mentionnent pas davantage la mission de Oueï-chan, et rapportent enfin que la guerre se termina par l'assassinat de Yeou-kiu, à l'instigation du traître Ni-ki, général coréen. Ma-touan-lin relate bien le complot ou la sédition qui aurait menacé la vie du roi de Tchao-sien, mais il laisse entendre que l'horreur de cet attentat aurait suffi pour amener sa soumission définitive, et il ne dit point qu'il soit mort égorgé. 右渠來降.

[32] 樂浪. Voir, plus haut, note 25.

[33] 玄菟. Dans le nord de la Corée.

l'an 86 avant J.-Ch.), les gouvernements de Tchin-fan et de Ling-tun furent supprimés et réunis à ceux de Lo-lang et de Hiouen-tou.

Après que le Tchao-sien fut incorporé à l'empire, les mœurs de ses habitants se corrompirent peu à peu, et les lois repressives durent se multiplier graduellement jusqu'à exiger soixante articles[34].

[34] Allusion à ce qui a été dit, note 2, touchant la concision des lois de Ki-tse.

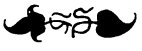

OUEI ou OUEI-ME[1]

濊貊

Le pays de Oueï fit originairement partie du Tchao-sien. Au sud, il était limité par le pays des Chin-han; au nord, par le Kao-kiu-li et le Ouo-tsiu[2]; à l'orient, par la grande mer, et à l'occident par le territoire de Lo-lang. La première année *youen-so* du règne de Ou-ti, des Han (128 avant J.-Ch.), le prince de Oueï, appelé Nan-liu[3], se détacha du Tchao-sien avec ses adhérents et ses sujets au nombre de 280,000, reconnaissant la souveraineté de la Chine et demandant à faire partie du gouvernement de Leao-tong. L'Empereur constitua son territoire en *kiun* ou principauté de Tsang-haï[4], division territoriale qui fut d'ailleurs de courte durée.

[1] Deguignes et Klaproth : *Goei*; Rémusat et les dict. anglais : *Wei*; Basile : *Oey*; les missionnaires de Pe-king : *Oueï*. Aujourd'hui province de *Ui-mak*, dans la partie orientale de la Corée moyenne.

[2] Voir plus loin les articles Chin-han, Kao-kiu-li et Ouo-tsiu.

[3] 南閭.

[4] 蒼海.

La troisième année *youen-fong* (108 avant J.-Ch.), le royaume de Tchao-sien fut détruit et partagé en quatre provinces, bientôt réduites à deux, Lo-lang et Hiouen-tou, sous le règne de l'empereur Tchao-ti (86-73), ainsi qu'il l'a été dit précédemment. Celle de Hiouen-tou fut ensuite réunie au Kao-kiu-li, et alors, à partir du mont *Tan-ta-ling*[5], dans la direction de l'Orient, tout le pays de Ouo-tsiu et d'Oueï-me dépendit de la province de Lo-lang. Plus tard, en raison de leur éloignement et de leur grande étendue, les territoires situés à l'orient du *Tan-ta-ling* furent divisés en sept *hien*, ou districts, sur lesquels le mandarin gouverneur de Lo-lang continua d'exercer son autorité. La sixième année *kien-ou* (31 de notre ère), sous le règne de l'empereur Kouang-ou, la cour chinoise renonça définitivement à les gouverner d'une manière directe. Elle éleva les *kiu-choui*[6], ou chefs indigènes, à la dignité *hien-heou* (seigneurs des districts), et ces chefs vinrent désormais, chaque année, au temps prescrit, rendre la visite d'hommage. Depuis les Han, jusqu'à l'époque présente, le Oueï n'a plus possédé de grand prince souverain, mais seulement des seigneurs de trois classes, portant les titres de *heou*, de *y*[7] et de *kiun*[8].

La tradition, conservée par les anciens de ce pays, dit que les habitants de Oueï sont de la même race que ceux du Kao-li[9]. Leur langage, leurs lois, leurs mœurs offrent d'ailleurs une grande similitude. Leur naturel est réservé; ils montrent de la prudence et ne sont pas enclins au libertinage. Les deux sexes portent des collets

[5] 單大領. Montagne à l'est du territoire actuel de *Pyœng-ân*.

[6] 渠帥.

[7] 邑.

[8] 君.

[9] Abréviation du mot *Kao-kiu-li*.

rabattus, et les hommes attachent sur leurs habits, comme ornement, des fleurs d'argent de grande dimension[10]. Ce peuple vénère les montagnes et les fleuves. Chaque montagne et chaque fleuve a l'attribution d'un territoire, sur lequel on lui rend des hommages particuliers.

Les familles du même nom ne contractent point de mariage entre elles[11]. Il y a beaucoup de choses que les indigènes s'abstiennent de nommer. Lorsque quelqu'un vient à mourir de maladie, ils abandonnent aussitôt sa demeure et construisent une nouvelle maison. Ils cultivent le chanvre, élèvent des vers-à-soie et savent tisser des étoffes. Ils observent les étoiles et, d'après leur examen, prédisent si l'année sera fertile ou mauvaise. Il font peu de cas des perles et du jade. Ils sacrifient toujours au ciel, à la dixième lune, en passant un jour et une nuit à boire du vin, chanter et danser. Dans les villes et dans les villages, si quelqu'un commet une action coupable, on se rassemble immédiatement pour le reprimander et le punir. La confiscation des esclaves, des chevaux et des bœufs est un des châtiments usités. Le vol et le brigandage sont rares. Les barbares de Oueï fabriquent des lances de trente pieds chinois de

[10] Litt. « Grandes de plusieurs *tsun* » (pouces chinois).

[11] Les Chinois, qui n'ont guère plus de cent noms de famille, et qui s'intitulent eux-mêmes *Les cent familles*, ont pratiqué de tout temps cet usage, fondé sur l'opinion que toutes les personnes s'appelant de même devaient descendre d'un auteur commun. Nous verrons plus loin que les princes de Kao-kiu-li observaient, au contraire, une coutume analogue à celle des *Pharaons* de l'ancienne Égypte. Le fait que cite ici Ma-touan-lin a donc une importance ethnographique qui n'échappera pas.

longueur, et plusieurs fantassins se réunissent quelquefois pour en manœuvrer une. Les arcs (dits) *de Lo-lang,* en bois de *tan*[12], viennent de ce pays, où l'on rencontre beaucoup de léopards rayés, et de petits chevaux hauts seulement de trois *tchi*[13], appelés *ko-hia-ma*[14], parce qu'en les montant on peut passer avec eux sous les arbres à fruits.

La mer qui baigne les côtes fournit des peaux de poissons tachetées[15], qui figuraient toujours, au temps des Han, parmi les présents offerts à l'Empereur, ainsi qu'aux rois de Oueï[16] et de Tsi[17].

La sixième année *tsing-chi* (246), les *heou* et autres chefs de Pou-naï[18] et de Oueï, soumis à l'empire, se rendaient encore à Lo-

[12] 檀. Sandal.

[13] 尺. Le *tchi* ou pied chinois, dont la mesure a beaucoup varié, représente environ 30 centimètres.

[14] 果下馬. Litt. « Chevaux avec lesquels on peut passer sous les arbres à fruits. Cette race de *poneys* se trouve également au Japon. »

[15] 斑魚皮. Probablement des peaux de *raie stephen*, ou de *roussette (squalus catulus)*, qui servent à fabriquer le produit connu chez nous sous le nom de *galuchat*. Les peaux produisant le plus beau galuchat furent longtemps importées de la Chine et des Indes, sans que l'on sût le nom du poisson qui les fournissait.

[16] 魏. L'un des trois États qui se partagèrent la Chine à l'époque dite *des trois royaumes* (IIIme siècle de notre ère). La prononciation de ce mot est exactement la même que celle du nom de pays auquel cette notice est consacrée. Les caractères seuls diffèrent. On rencontre souvent de ces équivoques dans les mots chinois rendus en lettres européennes.

[17] 齊.

[18] 不而. District du *cercle* actuel de *Pyœng-ân*, autrefois dépendance de la principauté de Lo-lang.

lang et à Taï-fang, quatre fois par an, pour y faire la visite d'ho mage.

(Aujourd'hui ces deux villes sont retombées au pouvoir (barbares orientaux.)

Leurs sujets payaient à la Chine les impôts civils et les ta: pour l'armée, exactement comme les Chinois.

Les Chin-han étaient à l'orient. Ils formaient douze royaumes qui touchaient du côté du nord au territoire de Oueï-me.

Les Pien-chin habitaient au milieu des Chin-han; ils formaient également douze royaumes, situés dans la partie méridionale (de la Corée), qui est voisine du Japon.

Au total, cela faisait soixante-dix-huit royaumes, au nombre desquels figurait celui de *Pe-tsi*[6]. Les plus grands de ces royaumes comptaient dix mille feux[7] et plus; les plus petits renfermaient seulement quelques milliers de familles. Plusieurs occupaient des îles, au milieu de la mer. Les territoires réunis des trois Han formaient une région de plus de 4,000 *li*, en carré, d'étendue, que la mer baigne à l'orient et à l'occident[8]. C'était l'ancien royaume de

sion son caractère uniforme, chaque fois que l'auteur chinois l'emploiera.

[6] 百濟, dont l'article viendra plus loin.

[7] Litt. « Dix mille *portes d'habitation* » 戶 *hou*; ce qu'on appellerait en français 10.000 feux. Dans l'édition du *Ouen-hien-tong-kao* que possède la Bibliothèque royale de Paris, une inadvertance de copiste a substitué le caractère 百 *(cent)* au caractère 萬 *(dix mille)*, qu'on trouve dans les éditions impériales. Trompé par cette faute d'impression, et rapprochant ce passage d'un autre passage qu'on rencontre un peu plus loin, Klaproth a cru pouvoir donner au caractère 戶 le sens extraordinaire de *cent familles*, erreur qui l'a conduit à augmenter, *dans la proportion de un à cent*, le chiffre de la population d'un certain nombre de nations asiatiques, dont l'évaluation lui était fournie par des écrivains chinois. J'ai examiné ce fait dans une note publiée par le *Journal asiatique* (1872, 1er semestre).

[8] Je traduis 4,000 *li, en carré*, et non pas 4,000 *li carrés* (ce qui serait une manière de compter inusitée à la Chine). Cette expression reviendra très-fréquemment; il est bon d'en préciser le sens, la première fois qu'elle se présente. Par une fiction

MA-HAN[1]

馬韓

Il y a trois sortes de Han. Premièrement les Ma-han, qui ont été en relation avec la Chine sous la seconde moitié de la dynastie des Han[2]; ensuite les Chin-han[3] et enfin les Pien-chin[4].

Les Ma-han étaient à l'occident. Ils formaient cinquante-quatre royaumes[5] situés au sud du territoire de Lo-lang.

[1] Dans la Corée occidentale.

[2] Le texte porte 後漢, ce que l'on pourrait traduire par les *Han postérieurs,* avant d'être familiarisé avec le style du *Ouen-hien-tong-kao,* mais c'est ainsi que Ma-touan-lin désigne habituellement les empereurs de la grande dynastie des Han, après qu'ils eurent transféré leur capitale dans le Ho-nan, et il ne s'agit nullement de la petite dynastie des *Heou-han,* ou Han postérieurs, ainsi qu'on le verra dans le texte qui suit. On devra remarquer aussi qu'il n'existe aucun autre rapport qu'une ressemblance de nom, entre les *Han* de la Corée [韓] et les *Han* [漢] qui ont occupé le trône de la Chine pendant quatre cents ans.

[3] 辰韓.

[4] 弁辰.

[5] Ici, le mot propre serait évidemment *tribu*; mais le texte portant le mot *koué,* royaume, je préfère laisser à cette expres-

seulement de relever et de nouer leurs cheveux. Ils portaient de habits longs en toile, et des chaussures en paille. Les homme étaient robustes et courageux. Il y avait des jeunes gens qui dé ployaient leur force en travaillant à la construction des maisons Ils se traversaient la peau des reins avec une corde, et enlevaier ainsi de grandes poutres[12]. Ils poussaient des cris, en cadence, afi d'unir leurs efforts.

Toujours, à la cinquième lune, ils se rassemblaient pour sacr fier aux esprits[13]; passant un jour et une nuit à boire du vin, chan ter et danser tous ensemble. Pour la danse, quelques dizaine d'hommes se suivaient les uns les autres, et frappaient la terre e mesure avec leurs pieds. A la dixième lune, quand les travaux de champs étaient terminés, la même fête se renouvelait. Chaque cité dans chaque royaume, déléguait un homme pour présider au sacr fice que l'on offrait à l'esprit du ciel, désigné sous le nom d'*Empe reur du ciel*. Ils avaient institué aussi la fête appelée *Sou-tou*[14].

[On lit dans l'*Abrégé de l'histoire des Oueï*[15] : Chaque royaum

[12] 少年有築室作力者輙以繩貫背皮縋以大木. Je donne le texte de cette mention bizarre. Un changement de ponctuation peut modifier légèrement le sens, mais non le rendre moins singulier.

[13] 鬼神. On pourrait traduire littéralement: *aux démons et aux esprits*; mais les deux caractères ci-dessus que l'on trouve toujours réunis dans les passage analogues, forment une expression com posée renfermant l'idée des esprits bon et mauvais, c'est-à-dire des esprits en gé néral.

[14] 蘇塗.

[15] 魏畧. Cette histoire est celle d la dynastie des Tartares *Topa*, appelés éga lement *Youen-oueï*, qui régnèrent dan le nord, alors que la Chine fut partagée e

a une ville dans laquelle on célèbre la fête appelée *Sou-tou*. Tous les émigrés chinois qui se sont réfugiés dans le pays des Han s'y sont fixés sans esprit de retour. La fête *Sou-tou* ressemble à celle qu'on nomme (en Chine) *Feou-tou*[16].]

On élevait un grand arbre auquel on suspendait des clochettes et des tambours.

Telles étaient les cérémonies religieuses que l'on pratiquait dans ce pays.

deux empires, l'un méridional et l'autre septentrional. Elle s'étend de l'an 386 à l'an 556, et fut publiée aussitôt après la chute des *Youen-oueï*, c'est-à-dire vers 557.

La Chine a possédé plusieurs dynasties du nom de *Oueï*, et ce même nom est encore celui d'un pays dont la notice va suivre immédiatement celle du Tchao-sien. Il est utile de remarquer l'orthographe des caractères, qui n'offre point la confusion des prononciations.

[16] 浮屠. Cette explication, qu'on peut trouver insuffisante, me paraît complétée dans une encyclopédie chinoise intitulée : 幼學珠璣 où je lis le passage suivant : « Le dernier jour de l'année, un *tao-sse*, appelé Sun-tching-jin, avait coutume de parcourir les villages et les maisons isolées autour du lieu qu'il habitait, et de recueillir dans un sac les restes de tous les médicaments dont les habitants avaient fait usage durant le cours de l'année écoulée. Il mettait cette récolte dans un grand vase plein d'eau, et cette eau soigneusement soutirée le lendemain, premier jour du nouvel-an, était conservée par lui dans un tonneau pareil à ceux qui contiennent ordinairement du vin, ce qui lui fit donner le nom de *Tou-sou-tsieou* (vin de plantes hachées). Les personnes qui en buvaient n'avaient rien à redouter des épidémies. »

La chronique des *Oueï* donne à entendre clairement que la fête appelée *Sou-tou* avait été introduite chez les Han par des réfugiés chinois, et l'encyclopédie que je viens de citer nous apprend qu'on la célébrait au renouvellement de l'année.

Sur la côte méridionale, tournée du côté du Japon, on rencontrait des hommes dont le corps était tatoué. Chaque royaume avait ses chefs. Les plus puissants prenaient eux-mêmes le titre de *Tchin-tchi*[17]. Ceux d'un ordre secondaire étaient appelés *Y-tsie*[18].

Les royaumes (ou tribus) des Ma-han portaient les noms que voici :

Ngaï-siang[19], Meou-choui[20], Sang-ouaï[21], petits Chi-so[22], grand Chi-so[23], Yeou-hieou-meou-Tcho[24], Tchin-fen-kou[25], Pe-tsi[26], Siu-lou-pou-sse[27], Ji-hoa[28], Kou-tan-tche[29], Kou-li[30], Nou-lan[31], Youe-tchi[32], Tchi-li-meou-lou[33], Sou-oueï-kien[34], Kou-youen[35], Mo-lou[36], *Peï-li*[37], Tchen-li-peï[38], Tchen-hin[39], Tchi-tsin[40], Keou-lou[41], Peï-mi[42], Kien-hi-*Peï-li*[43], Kou-pou[44], Tche-li-kou[45], Jên-lou[46], Eul-lin[47], Sse-lou[48], Noui-*Peï-li*[49], Kan-hi[50], Ouan-lou[51], Pi-*Peï-li*[52], anciens Se-ou-tan[53], Y-li[54], Pou-mi[55], Yeou-pan[56], Keou-sou[57], Leou-lou[58], Meou-lou-*Peï-li*[59], Tchin-sou-tou[60], Mo-lou[61],

[17] 臣智. [18] 邑借. [19] 愛侵. [41] 狗盧. [42] 卑彌.
襄。 [20] 牟水. [21] 桑外. [43] 監奚卑離. [44] 古蒲.
[22] 小石索. [23] 大石索. [45] 致利鞠. [46] 冉路.
[24] 優休牟涿. [25] 臣濆沽. [47] 兒林. [48] 駟盧. [49] 內
[26] 百齊. [27] 速盧不斯. 卑離. [50] 感奚. [51] 萬盧.
[28] 日華. [29] 古誕者. [30] 古 [52] 辟卑離. [53] 舊斯烏旦.
離. [31] 怒藍. [32] 月支. [33] 治 [54] 一離. [55] 不彌. [56] 友半.
離牟盧. [34] 素謂乾. [57] 狗素. [58] 棲盧. [59] 牟盧
[35] 古爰. [36] 莫盧. [37] 卑離. 卑離. [60] 臣蘇塗. [61] 莫
[38] 占離卑. [39] 占釁. [40] 支盧.

Kou-la[62], Lin-sou-pan[63], Tchin-yun-sin[64], Jou-laï-*Peï-li*[65], Tsou-chan-tou-*Peï-li*[66], Y-nan[67], Keou-hi[68], Pou-yun[69], Pou-sse-fen-sie[70], Youen-tchi[71], Kien-ma[72], Tsou-li[73].

Les plus grands de ces royaumes renfermaient plus de dix mille familles, les plus petits comptaient seulement quelques milliers de familles; au total, plus de cent mille feux.

Le roi de *Chin* gouvernait (comme domaine privé) le royaume de *Youe-tchi*[74]. Les titres honorifiques que portaient les principaux chefs des Han indiquent que ces chefs étaient placés sous la dépendance du roi de Youe-tchi[75].

Lorsque le roi du Tchao-sien, nommé Tchun, se vit dépouillé de ses états par Oueï-man, il s'enfuit sur mer avec ceux de ses sujets qui lui étaient demeurés fidèles, débarqua chez les Ma-han, soumit tous les Han et se constitua lui-même leur roi.

[62] 古臘. [63] 臨素半. [64] 臣雲新. [65] 如來卑離. [66] 楚山塗卑離. [67] 一難. [68] 狗奚. [69] 不雲. [70] 不斯濆邪. [71] 爰池. [72] 乾馬. [73] 楚離.

[74] 月支國. Ce passage important, rapproché de ce qui a été dit au commencement de cette notice et aussi de ce qu'on lira quelques lignes plus bas, à propos du rétablissement d'un roi de *Chin* par les Ma-han, semble bien établir que la confédération entière des Han portait le nom de royaume de *Chin*, ce qui contredirait la tradition suivant laquelle ce nom de *Chin* serait une corruption du mot chinois 秦 *Tsin*. Nous reviendrons sur ce sujet à l'article *Chin-han*, ci-après.

[75] J'ai résumé ici la substance de plusieurs lignes du texte de Ma-touan-lin, pour éviter une aride énumération de titres, qui seront d'ailleurs commentés plus loin.

[On lit dans l'*Abrégé de l'histoire des Oueï :* Les fils, les parents et les serviteurs dévoués (de ce roi Tchun) qui se fixèrent avec lui dans le pays des Ma-han usurpèrent le nom de *Han,* comme nom de famille. Le roi Tchun n'avait conservé aucune relation, même par mer, avec le Tchao-sien.]

Il ne put toutefois se maintenir, il fut exterminé. Aujourd'hui encore, il existe des Ma-han qui offrent des sacrifices à son esprit. Tchun ayant succombé, les Ma-han rétablirent un prince de leur race pour roi de *Chin*[76].

La vingtième des années *kien-ou,* du règne de Kouang-ou (45 de notre ère), un personnage de la nation des Han et de la ville de *Lien-sse*[77], nommé Sou-ma-tche, vint avec sa suite à Lo-lang et apporta des présents. Alors Kouang-ou constitua Sou-ma-tche prince-gouverneur[78] de la ville de Lien-sse, et vassal de l'empire chinois. Il releva du gouvernement de Lo-lang, et aux quatre époques réglementaires de l'année, il vint rendre sa visite d'hommage.

Dans les dernières années du règne de Ling-ti (vers l'an 185 de notre ère), les peuples de Han et de Oueï étaient devenus si puissants que les gouverneurs chinois ne pouvaient plus les contenir. De grands troubles désolaient l'empire; de nombreux émigrants venaient se réfugier chez les Han.

Sous le règne de l'empereur Hien-ti, dans les années *kien-ngan* (196-200), Kong-sun-kang détacha les *hien* de Teng-yeou[79] et de Yeou-yen[80], pour former, avec les terres incultes du midi, le *kiun* ou gouvernement de Taï-fang[81].

[76] Voir ci-dessus les notes 9 et 74.
[77] 廉斯.
[78] 君使.
[79] 屯有.
[80] 有鹽.
[81] 帶方.

[Teng-yeou et Yeou-yen étaient des villes qui relevèrent du Leao-tong chinois. Sous les Tang, elles retombèrent au pouvoir des barbares orientaux.]

Kong-seng-mou, Tchang-tchang et d'autres furent envoyés pour rassembler et rassurer les populations dispersées. Ils assaillirent les Han et les Oueï. Les anciens habitants sortirent de leurs retraites, et dans la suite les pays des Han et de *Ouo* dépendirent de Taï-fang[82].

L'empereur Ming-ti, des Oueï, au milieu des années *king-tsou* (237-238), chargea secrètement le gouverneur de Taï-fang appelé Lieou-kiu, et le gouverneur de Lo-lang, nommé Sien, de se rendre dans les deux *kiun* de Sse-youe[83] et de Haï-ting[84] pour conférer de nouvelles dignités, par lettres revêtues du sceau impérial, aux chefs de la nation des Han qu'il voulait se concilier. Ceux qui possédaient déjà le titre de *T'chin-tchi*[85] furent promus au rang de *Y-kiun*[86], et les chefs d'un ordre secondaire reçurent le titre de *Y-tchang*[87]. Tous ces chefs avaient l'habitude de porter la coiffure appelée *tsè*[88], qu'ils affectionnaient beaucoup. Les petits chefs

[82] 是後倭韓遂屬帶方. Cette mention du pays de *Ouo*, qui est le Japon, paraît ici tellement étrange que je me suis demandé si le caractère 倭 *Ouo* n'aurait pas été mis par erreur pour le caractère 濊, que le sens rationel semblerait appeler. Je ne puis cependant me permettre une correction de ce genre, et je me borne à signaler les doutes que ce passage m'a laissés.

[83] 嗣越.

[84] 海定.

[85] 臣智. A l'article *Chin-han* qui suit, on verra que ce titre était le plus élevé dans la nation des Han.

[86] 邑君. Litt. « Prince souverain de ville. »

[87] 邑長. Litt. « Seigneur de ville. »

[88] 幘. Le dict. de Basile traduit ce mot par *une toile dont on couvre la tête (fa-*

eux-mêmes adoptaient cette coiffure, quand ils se rendaient près d gouverneur chinois pour faire la visite d'hommage. Bientôt le non bre des chefs munis de lettres-patentes et porteurs de la coiffu *tsè* s'éleva à plus de mille; les affaires à traiter se multiplièrent, la ville de Lo-lang fut choisie comme centre administratif. O divisa le pays des Han en huit cercles, dont cette ville devint ain la métropole.

Sous le règne de Ou-ti, des Tcin [89], la première et la deuxièm des années *taï-kang* (280-281), le roi des Han envoya des amba sadeurs qui offrirent divers objets de leur pays.

Les septième, huitième et dixième années de la même périoc (286, 287, 289), de nouveaux ambassadeurs furent envoyés.

La première des années *taï-hi* (291), une ambassade des Ha vint encore; elle s'adressa à Ho-kan, qui avait le titre de protecte et pacificateur des orientaux, pour faire agréer par l'Empereur l présents qu'elle apportait.

L'année suivante (292), le Roi vint lui-même faire la visite d'hon

scia quâ caput obvolvitur). Morrison dit: *a napkin rolled round to keep up the hair*. C'était donc une bande de toile formant une sorte de turban. Si nous consultons maintenant le dict. de Kang-hi, auquel ces définitions sont empruntées, nous voyons que ce dictionnaire donne à la coiffure *tsè* une origine chinoise, en rapportant qu'elle fut inventée par l'empereur Youen-ti, au premier siècle avant notre ère. Dans un ouvrage d'ethnog phie, où l'ensemble de certains détails son importance, il m'a paru que ce assertion n'était pas inutile à recueillir.

[89] 晉. J'écris le nom de cette dynas avec un c, comme l'ont fait plusieu orientalistes, pour éviter de la confond avec la dynastie du 秦 *tsin*, fondée p le célèbre Tsin-chi-hoang-ti.

mage, demandant à être reconnu comme grand vassal de l'empire[90]; ensuite, on n'entendit plus parler des trois Han; ils furent conquis et absorbés par Pe-tsi et Sin-lo[91].

A l'occident du pays des Ma-han, se trouvent les *Tcheou-hou*[92] (insulaires de la race de Hou) qui habitent de grandes îles au milieu de la mer[93]. Ils sont de très-petite taille et leur langage diffère complétement de celui des Han. Ils se rasent la tête comme les *Sien-pi*[94]. Ils portent des vêtements de cuir qui ne leur couvrent que la partie

[90] 請 內 附. Litt. *Sollicitant l'appui intime*, ce qu'on pourrait traduire par *l'incorporation* à l'empire, si cette dernière expression n'entraînait une idée d'abdication qu'il ne convient pas de lui donner. Les souverains étrangers qui avaient obtenu *l'union intime* avec l'empire se trouvaient dans une situation assez semblable à celle des grands vassaux de la féodalité européenne au moyen âge. Ils recevaient l'investiture de la cour chinoise et payaient tribut, mais continuaient de gouverner leurs sujets, et acquéraient cet avantage de ne pouvoir plus être attaqués par leurs voisins sans que l'appui des armées chinoises leur fût assuré.

[91] *Pe-tsi* et *Sin-lo*, ou *Païk-tse* et *Sin-ra*, selon la prononciation adoptée par quelques orientalistes modernes, étaient deux royaumes ou tribus de la nation des Han, qui s'agrandirent peu à peu jusqu'à posséder toute la Corée méridionale. Des notices spéciales leur sont consacrées plus loin.

[92] 州 胡.

[93] Évidemment les îles de *Hall* et du *Poivre*.

[94] Nous avons vu que les Chinois donnaient le nom de 胡 *Hou* à plusieurs classes de barbares originaires de la Mongolie. Les *Sien-pi*, considérés par Klaproth comme formant une race tout à fait distincte de la famille *tongouse* proprement dite, descendaient des *Tong-hou* (Hou orientaux) qui, du temps des Tcheou, habitaient les montagnes de la Mongolie orientale, au nord du royaume de Yen et du Pe-tche-li actuel. Nous avons vu éga-

supérieure du corps, de sorte qu'ils demeurent presque nus. Ils élèvent des bœufs et des porcs, et allaient sur leurs barques faire le commerce avec les Han.

lement qu'à l'époque de l'avénement des Tcheou (au XIIe siècle av. J.-Ch.), une colonie chinoise conduite par Ki-tse s'était établie en Corée, et avait changé peu à peu les mœurs de ses premiers habitants. Ma-touan-lin constate ici ce fait remarquable qu'au IIIe siècle de notre ère, les îles situées sur les côtes du pays des Ma-han étaient encore occupées par des indigènes, vraisemblablement issus de l'ancienne population autochtone.

pour dire *hing-tsieou* (faire un festin), ils disaient *hing-chang;* entre eux ils s'appelaient *tou* (camarade, compagnon) [3].

Chaque petite ville avait son chef. Les plus importants se nommaient *tchin-chi* [4]; ceux d'un ordre secondaire *hien-tsè* [5]. Venaient ensuite les *fan-oueï* [6], les *cha-hi* [7] et les *y-tsie* [8]. Tous ces titres correspondaient à des fonctions, qui ressemblaient à celles de nos mandarins.

Le pays qu'ils occupaient est fertile et beau, propre à la culture des cinq céréales. Ils connaissaient la sériciculture et fabriquaient une étoffe de soie particulière appelée *kien-pou* [9]. Ils se servaient de bœufs et de chevaux [10]. Ils se mariaient avec les formalités prescrites par les rites; ils savaient garder les bienséances entre les hommes et les femmes [11]. Dans les cérémonies de leurs funérailles, ils tenaient à la main des plumes d'un grand oiseau, indiquant par là qu'ils souhaitaient que l'âme du mort prît son vol et s'élevât.

On exploitait chez eux des mines de fer. Les Han, le pays de Oueï et même le Japon en tiraient tout le fer dont ils avaient besoin. Dans leurs marchés ou pour leur commerce, les Chin-han se ser-

[3] Tous les mots indiqués ici sont des mots chinois, qui avaient vieilli déjà au temps où cette notice fut écrite, mais qui confirmaient ce qui est dit plus haut du langage parlé par les Chin-han, et de l'origine qu'on leur attribue.

[4] Voir la note 17, page 26.

[5] 險側.

[6] 樊穢.

[7] 殺奚.

[8] 邑借.

[9] Sorte d'étoffe fabriquée avec des fils tortillés, suivant M. de Rosny.

[10] Il a été dit que les Ma-han ne se servaient ni de bœufs ni de chevaux.

[11] Autre différence avec les usages des Ma-han.

vaient de fer, tenant lieu de la menue monnaie de cuivre dont on fait usage à la Chine. C'était aussi avec du fer qu'ils payaient le tribut aux gouverneurs chinois.

Ils aimaient à chanter et à danser, à boire du vin et à jouer du *kin* et du *ssè*. Leur *ssè* ressemblait à l'instrument (chinois) appelé *tcho*, qui est une sorte de luth.

Quand il naissait un enfant, on lui comprimait aussitôt la tête avec une pierre, de manière à ce qu'elle prît une forme aplatie. C'est pourquoi tous les *Chin-han* avaient la tête de cette forme-là [12]. Les hommes et les femmes qui habitaient dans le voisinage du Japon avaient le corps tatoué [13].

Les *Chin-han* faisaient de bons fantassins. Ils avaient les mêmes armes que les Ma-han. Quand ils se rencontraient à la promenade, leur usage était de s'arrêter pour se céder le pas.

Sous la dynastie des Tcin, dans les années *taï-kang* de l'empereur Ou-ti (280-290), ils vinrent trois fois présenter leurs hommages et apporter leurs tributs à la cour.

[12] Klaproth a dit que les Chin-han avaient la tête très-aplatie, mais sans faire connaître que cette forme particulière de leur tête n'était qu'artificielle. Un tel usage paraîtra fort étrange chez un peuple réputé d'origine chinoise, qui ne pouvait, par conséquent, l'avoir importé de la mère patrie. Était-ce donc pour se distinguer d'une nation à laquelle ils ne voulaient plus appartenir?

[13] La pratique du tatouage est signalée en plusieurs endroits comme venant du Japon. Il s'agit, sans doute, ici, de la population des côtes.

PIEN-CHIN[1]

弁 辰

Au milieu des Chin-han habitaient les Pien-chin[2]. Ils avaient, comme eux, des villes fermées. Leur costume et la forme de leurs habitations étaient les mêmes. Leur langage et leurs mœurs se ressemblaient. Il existait, toutefois, des différences dans le culte

[1] Les *Pien-chin* faisaient partie de la nation des Han. On disait les *trois Han*, en parlant d'eux en même temps que des Ma-han et des Chin-han. Il convient donc de sous-entendre le mot *Han* à la fin de leur nom, et de voir en eux des *Pien-chin-han* ou Chin-han distingués par le nom de *Pien*. En chinois : 弁 *pien* signifie *casque*, et par extension *militaire*, en opposition avec 員 *youen*, *civil*. *Pien* indique aussi, en chinois, un bonnet de cérémonie, servant à marquer le grade de certains fonctionnaires d'un rang élevé. Si le mot *pien* n'entre dans le nom des *Pien-chin* que comme homophone, destiné à rendre la prononciation d'un mot barbare, ces remarques seront sans utilité, mais s'il a une étymologie chinoise, hypothèse qui ressort du contenu de ces notices, elles seront importantes à consigner.

[2] 與辰韓雜居. Littéralement : *Cum Chin-han mixtim habitant*. Klaproth, recueillant ce document pour ses *Tableaux de l'Asie*, a dit que les Pien-

qu'ils rendaient aux esprits. Ils plaçaient toujours le foyer des sacrifices à l'occident de leur maison [3].

Les Chin étaient tous de haute stature ; ils avaient de très-belles

chin vivaient *mêlés* avec les Han ; mais cette expression ne saurait s'entendre d'une manière absolue, puisque des villes entières étaient occupées par les Pien-chin.

[3] 施竈皆在戶西. Il n'est point dit expressément que les Pien-chin aient été, comme les Chin-han, d'origine chinoise, mais les sacrifices à l'esprit du foyer se sont pratiqués à la Chine dès la haute antiquité, et l'on notera également que ce foyer placé ainsi, à l'occident de la maison, se trouvait chez les Pien-chin tourné du côté de la Chine.

[4] Nous attendrons que cet ouvrage soit plus avancé pour esquisser le tableau des principaux faits qu'il renferme ; mais, un résumé de quelques observations sur les notices du Tchao-sien, de Oueï et des trois Han gagnera peut-être à n'être pas retardé.

Klaproth a considéré les anciennes populations de la Corée comme appartenant à la race *Sien-pi*. Cette assertion paraît confirmée par Ma-touan-lin, quand il nous apprend que, dans les îles situées sur la côte occidentale de la presqu'île coréenne, il existait encore, aux premiers siècles de notre ère, des indigènes offrant les caractères de cette race, avec sa rudesse primitive. On remarquera toutefois que si les Ma-han avaient la même origine, l'élément étranger avait profondément altéré leur langage, puisqu'il différait dès lors complétement de celui des indigènes qu'on vient de mentionner. Klaproth ajoute, il est vrai, que la langue des Han n'était pas tout à fait la même que celle des Coréens du Nord, et qu'elle se rapprochait davantage de celle des Japonais, auxquels les Han ressemblaient par leur manière de vivre, leurs mœurs et leur habillement. Ma-touan-lin ne dit rien de semblable. Il distingue seulement les Ma-han, les véritables Han originaires, des Chin-han appelés Tsin-han parce qu'ils parlaient le chinois, et de ces Pien-chin qui se posent comme une énigme ethnographique, avec leur

chevelures et s'habillaient avec recherche. Leurs lois pénales étaient sévères. Comme ils étaient voisins du Japon, beaucoup d'entre eux avaient le corps tatoué[4].

haute stature, leurs lois sévères, leur magnifique chevelure et le luxe de leurs habits. Enfin, rapportant que le voisinage du Japon avait fait adopter le tatouage par quelques Chin-han et Pien-chin; il n'indique même pas que cette coutume japonaise ait pénétré jusque chez les Ma-han.

FOU-YU

夫餘

Le royaume de Fou-yu est à mille *li* au nord de Hiouen-tou. Il est borné au midi, par le royaume de Kao-kiu-li[1]; à l'orient, par les *Y-leou*[2], et à l'occident, par les Sien-pi; au nord, il a le fleuve *Jo-Choui*[3]. La superficie de ce royaume est de 2000 *li*, en carré. Il fit originairement partie du territoire de Oueï.

[1] Une longue notice est consacrée plus loin à ce royaume, qui fut fondé sur l'ancien territoire des Oueï, et qui occupa ensuite toute la Corée.

[2] Les *Y-leou* ou *Y-liu*, anciens *Su-tchin* ou *Su-chin*, faisaient partie des barbares que les Chinois comprenaient sous le nom générique de 東胡 *Tong-hou*. Il sera parlé d'eux dans ce volume.

[3] 弱水. Deux fleuves coulent au nord de l'ancien pays de Fou-yu, tel que Klaproth le représente dans ses *Tableaux historiques de l'Asie :* l'un est le *Soungari-oula* supérieur, ou *Ghirin*, ou *Kuen-tong-kiang*; l'autre est le *Toumen-oula*. Entre le pays de Fou-yu et le cours de l'*Amour*, les *Tableaux de l'Asie* figurent un vaste territoire tour à tour occupé par les *Su-tchin* ou *Y-leou*, et par les *Mou-ki*, *Mo-ho* ou *Mo-ko*, du premier siècle au

huitième siècle de notre ère. Ces mêmes tableaux indiquent le fleuve *Amour* comme ayant porté successivement le nom de *He-choui* (fleuve noire), au IIIe siècle de notre ère, puis celui de *Jo-choui* (les eaux faibles), du IVe au Ve siècle, pour reprendre ensuite sa première dénomination de *He-choui* et devenir enfin, vers le XIIIe siècle, le *He-long-choui* ou fleuve du Dragon-Noir. *Jo-choui* désignerait donc ici le fleuve *Amour*, et il semblerait résulter de ce passage, rapproché des documents fournis par Klaproth : ou bien que les Chinois auraient considéré le Fou-yu, à une certaine époque, comme beaucoup plus étendu que ne le représentent les *Tableaux de l'Asie*, ou bien que le *Jo-choui* et le *He-choui* seraient deux fleuves différents.

Un fait curieux, c'est que le chapitre *Yu-kong* du *Chou-king* parle précisément de deux fleuves voisins portant les noms de *He-choui* et de *Jo-choui*, mais appartenant à la Chine occidentale. ainsi que l'a exposé [illegible] par le *Journal asiatique*, en 1842.

A quelle époque remonte l'indication des frontières du Fou-yu, qui nous a suggéré ces observations ? Il serait difficile de le préciser. Le Fou-yu n'existait plus depuis longtemps, au siècle où vécut Matouan-lin ; mais les documents recueillis par l'auteur du *Ouen-hien-tong-kao* sont, pour la plupart, contemporains des faits qu'ils relatent. D'autre part, les verbes chinois étant presque toujours employés sans aucune marque de temps, il serait souvent très-délicat d'opter *avec intention* entre le présent et le passé. C'est pourquoi j'ai prévenu que si je préfère généralement me servir du *présent*, comme de la forme la plus simple, je n'entends pas toujours indiquer par là que, du vivant de Matouan-lin, les choses étaient encore telles que le texte chinois les décrit.

[illegible] 索離. Une note ajoute que quelques-uns écrivent 槖 | *To-li*.

de la grosseur d'un œuf; elle est descendue en moi, et c'est ainsi que j'ai conçu. Le roi la fit enfermer; ensuite elle mit au jour un garçon. Le roi ordonna qu'il fût porté dans une étable à porcs; mais les porcs le réchauffèrent de leur souffle, et ainsi il évita la mort. Il fut encore exposé dans une écurie, mais, les chevaux firent comme avaient fait les porcs. Alors, le roi, persuadé que cet enfant était un être surnaturel, le laissa à sa mère afin qu'elle le nourrît, et il fut appelé *Tong-ming*[5] (clarté de l'Orient). Tong-ming, en grandissant, devint un archer très-habile. Le roi le redouta et voulut le faire mourir. Alors Tong-ming s'enfuit vers le midi et parvint aux bords du fleuve *Yen-hou*[6]. Avec son arc, il frappa l'eau; aussitôt les poissons et les tortues se réunirent en masse à la surface, et Tong-ming, marchant sur leur dos comme sur un pont, put traverser le fleuve; il arriva ainsi dans le pays de Fou-yu, où il régna.

Entre les divers pays des barbares orientaux, celui de Fou-yu est remarquable par l'étendue et la fertilité de ses vastes plaines, où croissent les cinq céréales. Il produit aussi des chevaux estimés, du jaspe rouge, des fourrures de martre et d'une espèce de renard[7],

[5] 東明.

[6] 掩淲水. Une note chinoise dit ici : « Aujourd'hui dans le royaume de Kao-(kiu)-li, il y a le fleuve 蓋斯 *Kaï-sse,* qui pourrait être ce fleuve-là. » Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à la fable qui motive la mention de ces noms de fleuves, nous remarquerons que si Tong-ming marchait du nord au sud pour entrer dans le pays de Fou-yu, le fleuve traversé par lui aurait été nécessairement le *Toumen*, ou le *Soungari supérieur,* que ces dénomminations de *Yen-hou* et de *Kaï-sse* auraient servi à désigner. Nous verrons, du reste, à l'article *Kao-kiu-li* une répétition presque identique de la légende de *Tong-ming,* avec une variante d'itinéraire, où il sera question d'un tout autre fleuve.

[7] 狐.

et des perles grosses comme des fruits de jujubier. Les habitants entourent leurs villes de palissades, formées avec des pièces de bois rond. Ils ont des maisons, des palais, des greniers et des prisons. Les hommes sont grands, robustes, braves et honnêtes. Ils n'exercent pas de brigandage. Ils ont pour armes l'arc et les flèches, des sabres et des lances. Ils désignent leurs mandarins de différents ordres par les noms des six animaux domestiques. Il y a des *ma-kia*, des *nieou-kia*, des *kieou-kia*[8], etc. Ces mandarins gouvernent les villes et les villages.

Dans leurs repas (les habitants de Fou-yu) emploient des vases de la forme appelée *tsou-teou*[9]. Dans leurs réunions et dans leurs festins, ils se saluent en élevant le vase à boire. Ils pratiquent aussi les usages de politesse appelés *si-tsio, y, jang, ching* et *kiang*[10]. A la douzième lune, ils sacrifient au ciel en grande pompe, buvant du vin[11], chantant et dansant continuellement pendant plusieurs jours.

[8] Litt. « *classe des chevaux, des bœufs, des chiens.* » Les trois autres animaux domestiques sont le mouton, la poule et le porc.

[9] 俎 豆 Vases dont les Chinois se servaient dans les sacrifices.

[10] 洗 爵 *Si tsio* (laver la coupe), c'est boire ensemble une dernière coupe à la fin du repas; 揖 *y*, c'est prendre la main d'une personne qu'on salue, et la porter à sa poitrine; 讓 *jang* veut dire céder un siége avec certaines cérémonies; 升 降 *ching kiang*, s'avancer et reculer, en se donnant réciproquement des marques de déférence. Toutes ces formes de politesse, évidemment d'origine chinoise, se trouvent consignées dans le *Li-ki* (liv. 75). Encore aujourd'hui, dans un grand dîner chinois, le maître de la maison élève sa tasse le premier pour inviter les convives à boire, et il renouvelle la même cérémonie à la fin du repas, quand on verse la dernière tasse de vin appelée 漱 口 杯 *sou keou peï*.

[11] On sait que par le mot vin, *tsieou*, il faut entendre toute espèce de boissons fermentées.

Ils appellent cette fête *Yng-kou*[12]. C'est une époque où l'on remet des peines et où l'on gracie des prisonniers. Si l'on doit faire la guerre, on sacrifie également au ciel, en tuant un bœuf et, par l'examen des pieds de la victime, on présage si cette guerre sera heureuse ou malheureuse.

[On lit dans l'*Histoire des Oueï* : Si les pieds du bœuf sont fendus[13], c'est un mauvais présage; dans le cas contraire, c'est un présage heureux.]

Les habitants de ce pays qui voyagent, marchent indifféremment de jour et de nuit. Ils se plaisent à chanter sans cesse. La coutume du Fou-yu est d'appliquer des supplices très-sévères et très-rigoureux. Celui qui a commis un crime capital entraîne toute sa famille en servitude. Celui qui a volé *un* est condamné à rendre *douze*. L'homme et la femme convaincus d'adultère, sont mis à mort; non seulement les femmes vicieuses sont mises à mort, mais encore leurs cadavres sont jetés sans sépulture dans les montagnes[14]. Les

[12] 迎 鼓 (*aller au-devant en frappant le tambour*). Cette expression est chinoise et présente beaucoup d'analogie avec le nom que les Chinois donnent à la fête de l'agriculture, qui s'appelle *Yng-tsieou* (*aller au-devant du printemps*). Quant à la fête *Yng-kou*, célébrée à la douzième lune, elle paraît être la fête du renouvellement de l'année. Douze lunes étant écoulées, on allait sans doute au-devant du nouvel-an.

[13] 解.

[14] S'agit-il des femmes déjà condamnées à mort pour adultère, auxquelles on inflige ce redoublement de pénalité quand elles sont reconnues vicieuses 惡 妬 (litt. : *mauvaises et envieuses*), ou bien suffit-il qu'on leur trouve ce dernier défaut pour les traiter avec autant de rigueur? Je veux incliner pour la première hypothèse, mais j'avoue que le texte chinois me laisse des doutes à cet égard.

frères, les femmes et les belles-sœurs des suppliciés sont privés de cercueil, au jour de leur mort. Les homicides qu'on enterre vivants se comptent par centaines.

Le Roi est enseveli dans un coffre de jade. Au temps des Han, ce coffre de jade était préparé et déposé dans la ville de Hiouen-tou. Quand le Roi mourait, on allait à cette ville en grande cérémonie, pour chercher le coffre de jade et procéder à la sépulture du souverain.

Sous le règne de Kouang-ou, des Han, durant les années *kien-ou* (25 à 56 de notre ère), tous les royaumes des barbares orientaux venaient rendre la visite d'hommage et offrir des présents. La vingt-cinquième de ces années (50 après J.-Ch.), le roi de Fou-yu envoya un ambassadeur avec des présents. L'empereur Kouang-ou le récompensa par de grandes largesses, et des relations annuelles se continuèrent ainsi jusqu'à la cinquième année *yong-tsou* de l'empereur Ngan-ti (112 de notre ère), époque à laquelle ce roi de Fou-yu commença à envahir le territoire de Lo-lang, conduisant sept à huit mille cavaliers et fantassins, et massacrant les habitants et les fonctionnaires. Ensuite, il fit de nouveau sa soumission. La première année *yong-ning* (120), il envoya à la cour le prince héritier appelé Oueï-tcheou-taï[15] qui offrit des présents à l'Empereur. L'Empereur lui donna un sceau officiel, avec une attache de soie brodée d'or[16].

[15] 尉 雛 台.

[16] Il sera fait mention fréquemment, dans cet ouvrage, de sceaux officiels envoyés par l'Empereur à des souverains étrangers. Ces sceaux étaient en jade ou en métaux plus ou moins précieux, et les pièces de soie qui leur servaient à la fois d'attache et d'enveloppe variaient également, selon le rang et l'importance du prince à qui le sceau était concédé. De la part de l'Empereur, le fait de cette concession entraînait une promesse de haute protection contre

Sous le règne de l'empereur Chun-ti, la première année *yong-ho* (136), le roi de Fou-yu vint lui-même rendre visite à l'Empereur, à la capitale. L'Empereur le reçut avec de grands honneurs.

La quatrième année *yen-hi*, du règne de l'empereur Hiouen-ti (162), le roi de Fou-yu envoya des ambassadeurs pour offrir ses hommages, ses félicitations et ses présents.

La première année *yong-kang* (167), le roi de Fou-yu appelé Fou-taï[17] envahit Hiouen-tou à la tête de plus de 20,000 soldats; mais le gouverneur de Hiouen-tou, nommé Kong-seng-yo, le battit et coupa plus de mille têtes aux envahisseurs. La troisième année *hi-ping* de l'empereur Ling-ti (175), ce roi envoya à l'Empereur une lettre de soumission et d'excuses avec des présents en tribut.

Le Fou-yu releva d'abord du gouvernement de Hiouen-tou; puis, sous le règne de l'empereur Hien-ti (190-220), le roi de Fou-yu demanda à relever du Leao-tong. La dynastie des Han avait assujetti fortement les barbares orientaux; lorsque le roi de Fou-yu, nommé Oueï-tcheou-taï[18], se trouva relever du Leao-tong, par suite

toute agression injuste, et de la part du prince qui recevait le sceau, le fait de son acceptation comportait aux yeux des Chinois une reconnaissance de la suzeraineté de l'Empire. On verra que cette convention mutuelle n'était pas toujours rigoureusement observée, et que bon nombre de princes étrangers, qui n'osaient refuser le don impérial étaient loin, cependant, de se considérer comme liés étroitement par les liens de l'obéissance.

[17] 夫台.

[18] Le même qui a été désigné plus haut comme prince héritier (note 15). Le second caractère de son nom offre une variante dans notre texte de Ma-touan-lin, mais ce n'est qu'une abréviation en usage, ainsi que l'indique le dict. de Morrison, au mot *Chow*.

du changement que la cour de Chine avait accordé, les Sien-pi et les Kao-kiu-li[19], prenant en considération la situation du Fou-yu, placé entre leurs deux territoires, firent alliance avec ce roi et lui offrirent des filles de leur race en mariage. Oueï tcheou-taï étant mort, Kien-oueï-kiu[20] lui succéda. Ce dernier n'avait point de fils né de la reine sa femme, mais seulement un fils né d'une concubine et nommé Ma-yu[21]. Lorsqu'il mourut, tous les grands et les hauts fonctionnaires du royaume s'accordèrent pour mettre Ma-yu sur le trône.

Kien-oueï-kiu fut en grande vénération parmi les siens. Il méprisait les richesses, se montrait généreux, aimait la justice et s'était concilié l'affection du peuple. Chaque année il envoyait une ambassade à la cour de Chine avec des présents.

Sous la dynastie des Oueï, dans les années *tching-ki* (239-244), Mou-kieou-kien, après avoir châtié le roi de Kao-kiu-li, enjoignit au gouverneur de Hiouen-tou, nommé Ouang-sin, de traverser le Fou-yu afin de le poursuivre[22]. Le roi Kien-oueï-kiu fit un accueil amical au général qui commandait les troupes chinoises. Il en-

[19] C'est-à-dire : Le roi ou le peuple du pays de *Kao-kiu-li*. Le même mot sert, en chinois, pour ces acceptions diverses. Ici, le texte porte simplement *Kiu-li*; mais *Kao-li* et *Kiu-li* sont des abréviations de *Kao-kiu-li*; cette dernière forme abrégée eut même sa raison officielle, ainsi qu'on le verra plus loin à l'article *Kao-kiu-li*.

[20] 簡位居.

[21] 麻余.

[22] Ma-touan-lin s'étend avec plus de détails, à l'art. *Kao-kiu-li*, sur cet épisode qui est rapporté différemment dans le *Tong-kien-kang-mou* ou *Annales générales de l'Empire*. C'est un point sur lequel nous aurons à revenir.

voya un personnage d'un rang élevé pour le recevoir, et fournit des vivres à son armée. Deux fonctionnaires, le père et le fils, tous deux de la classe des *nieou*[23], n'ayant pas exécuté ses ordres avec droiture, il les fit mettre à mort, confisca leurs biens au profit du trésor public, et allégea d'autant la charge des impôts supportés par ses sujets.

C'était une antique coutume, dans le pays de Fou-yu, que si les récoltes venaient à manquer, par suite des inondations ou de la sécheresse, on en rejetait la faute sur le Roi, et quelques-uns même allaient jusqu'à dire qu'il fallait le tuer. Ma-yu étant mort, son fils Y-liu[24], âgé de six ans, fut proclamé roi[25].

Sous la dynastie des Tcin, la sixième année *taï-kang* (287), Y-liu fut assailli et battu par *Mou-yong-hoeï*[26] (chef d'une horde de Sien-pi). Y-liu tua lui-même ses fils et ses frères, et s'enfuit dans le pays de *Ouo-tsiu*[27], emportant avec lui le trésor de Fou-yu, qui renfermait des pierres fines et des objets de grande valeur. La tradition faisait remonter aux plus anciennes générations l'origine de ces richesses, conservées de siècle en siècle comme un précieux dépôt.

[On lit dans l'*Abrégé de l'histoire des Oueï :* Ce royaume était

[23] Voir plus haut la note 8.

[24] 依 慮.

[25] La manière brusque dont cette phrase est placée à la suite de la précédente donne lieu de se demander si Ma-yu a été massacré, par suite du mauvais succès des récoltes, ou s'il est mort naturellement.

[26] 慕 容 廆 c'est-à-dire *Hoeï* (chef) des *Mou-yong*. Les *Mou-yong* étaient des tartares *Sien-pi*, établis au nord du Leao-tong.

[27] Une notice spéciale est consacrée plus loin à ce pays.

bois et des flèches de bambou dont quelquefois la tête est en os. Tous les hommes ont le visage marqué de points noirs et, aussi, le corps tatoué. Selon que le tatouage est à droite ou à gauche, grand ou petit, il indique la noblesse ou la condition plus humble de chacun. Les hommes se vêtissent en plaçant en travers des lés d'étoffe, retenus ensemble au moyen de nœuds. Les femmes laissent tomber d'abord leurs cheveux, les replient et les attachent en les nouant. Leur robe est comme une simple couverture ou pièce d'étoffe, avec un trou pour passer la tête. Elles s'enduisent le corps d'une poudre rouge, ainsi qu'à la Chine on se sert de fard.

Les Japonais ont des villes entourées d'une enceinte de palissades et de grandes maisons. Le père, la mère, les frères aînés et les frères cadets habitent séparément, mais les garçons et les filles se voient librement en public. Ils mangent tous avec leurs doigts, et cependant ils font usage de vases semblables à ceux qu'on appelle, en Chine, *pien-teou*[13]. C'est une coutume générale, chez eux, de marcher nu-pieds. Ils ne regardent pas comme impoli de s'asseoir sans aucune tenue, appuyés sur leurs coudes, les jambes étendues ou même en tenant leur genou avec leurs mains. Ils aiment à boire du vin. Ils atteignent souvent une longue vieillesse; bon nombre d'entre eux dépassent cent ans. Dans leur pays, il y a beaucoup de filles[14]. Les grands personnages ont généralement quatre ou cinq femmes. Les autres en possèdent deux

[13] Comme au *Tchao-sien*. Les vases 邊豆 *pien-teou* étaient faits de bambou.

que de garçons. Ce fait, signalé à diverses époques, se constate encore vrai aujourd'hui.

OUO — *LE JAPON*

倭

Le pays de *Ouo*[1], le Japon, est au sud-est du pays des Han et du gouvernement de *Taï-fang*[2]. Il est formé par une réunion d'îles situées au milieu de la grande mer. La distance pour s'y rendre, en partant des territoires de Lo-lang ou de Taï-fang, est d'environ douze mille *li*[3]. Le nombre des royaumes qu'il renferme

[1] 倭 Le royaume de *Ouo* était le plus considérable de tous ceux qui composent ce qu'on nomme aujourd'hui l'Empire japonais. Ce nom de *Ouo* est celui sous lequel le Japon fut connu des Chinois, longtemps avant de s'appeler 日本 *Ji-pen* (Japon), ainsi qu'on le verra dans le courant de cette notice. Je croirai toutefois, ma'gré l'anachronisme, pouvoir me servir des mots *Japon* et *Japonais* dès les premières lignes d'une traduction en langue française.

[2] 帶方郡 Plusieurs fois déjà, il a été question de *Taï-fang*, et nous avons vu (page 28) à quelle époque et dans quelles conditions ce gouvernement ou cercle administratif avait été fondé. Il était situé au S.-E. du territoire de Lo-lang, aujourd'hui *Pyœng-ân*.

[3] J'ai donné précédemment (page 8) une

s'élève à plus de cent. A compter de l'époque où l'empereur Ou-ti, des Han, fit la conquête du Tchao-sien[4], plus de trente de ces royaumes entretinrent des relations suivies avec l'Empire chinois, par ambassades ou par messages.

Chaque royaume a son roi héréditaire. Le grand roi de *Ouo* réside dans le royaume de *Ye-yen-taï*[5] [on prononce aujourd'hui *ye-mo-to*[6]], lequel royaume se trouve à 12,000 *li* des frontières (du gouvernement) de Lo-lang et à plus de 7,000 *li* du royaume

évaluation approximative de la mesure du *li*, d'après l'autorité de plusieurs géographes et sinologues éminents. Dans la présente notice sur le Japon, le nombre des *li* paraît tellement exagéré, pour plusieurs des distances indiquées, qu'il semble nécessaire d'assigner à cette mesure itinéraire une étendue très-inférieure à celle qui lui est attribuée généralement. — Je placerai à la fin de ce volume un tableau comparatif de toutes les distances évaluées en *li* par Ma-touan-lin, dont il aura été permis de constater l'étendue réelle en mesures européennes. J'ai l'espoir que la critique y puisera des éléments de vérification suffisants pour apprécier les indications relatives aux pays incertains qu'il s'agira d'identifier.

[4] L'an 108 av. J.-C.

[5] 邪馬臺.

[6] 邪摩維 M. de Rosny pense que ces trois caractères, selon leur valeur phonétique ancienne, devaient se prononcer exactement *Ya-ma-to*. Des différences analogues existeraient aujourd'hui entre les prononciations anciennes et modernes d'un grand nombre d'autres caractères chinois, ainsi qu'on en trouverait la preuve en étudiant l'écriture japonaise dite *man-yô-kâna*, laquelle se compose des signes idéographiques de la langue chinoise employés avec une valeur purement phonétique, et cette observation intéresserait par conséquent la plupart des noms géographiques cités dans les ouvrages de Ma-touan-lin.

On comprendra que je ne me risque

de *Kiu-ye-han*[7], dans la direction du nord-ouest. Son territoire est à peu près à l'orient de *Koueï-ki*[8] et de *Tong-ye*[9]. Il est voisin de *Tchou-yaï* et de *Tan-eul*[10]. Aussi les coutumes et les lois (de ces diverses régions) se ressemblent-elles beaucoup.

Le sol est propre à la culture du riz, du chanvre et des mûriers, qui servent à nourrir les vers-à-soie. Les habitants savent filer et tisser; ils fabriquent les étoffes de soie appelées *kien-pou*[11]. Ils ont des perles blanches et du jade vert. Leurs montagnes fournissent du *tan-tou*[12]. Le climat est tempéré. L'hiver comme l'été, on récolte des légumes. On ne voit ni bœufs, ni chevaux, ni panthères, ni moutons, ni poules.

Les armes (des Japonais) sont la lance, le bouclier, l'arc en

pas à modifier moi-même selon la méthode japonaise toutes les prononciations chinoises actuellement en usage, mais il me paraît utile de signaler cette opinion aux personnes qui voudront s'appliquer à chercher l'identification de certains noms, dont les caractères chinois sont donnés dans ce recueil.

[7]拘 邪 韓 Petit royaume situé à l'extrémité S.-O. de la Corée, suivant un ouvrage chinois qui m'est communiqué par M. de Rosny.

[8]會 稽 Province chinoise, au temps des Tsin et des Tang. Elle comprenait le Tche-kiang, le sud du Kiang-sou et le nord du Fo-kien actuels. Ed. Biot a écrit par erreur *Hoeï-ki*.

[9]東 冶 Ancien nom du Fo-kien méridional.

[10]朱 崖 et 儋 耳 Aujourd'hui, suivant le dict. géogr. de Ed. Biot, *Yaï-tcheou* et *Tan-tcheou*, dans l'île de Haï-nan. L'île de Haï-nan est si éloignée du Japon qu'on ne lit point ce passage sans étonnement.

[11]Ces étoffes se fabriquaient de même en Corée, ainsi qu'il a été dit précédemment.

[12]丹 土 Terre rouge, en latin *rubrica*.

bois et des flèches de bambou dont quelquefois la tête est en os. Tous les hommes ont le visage marqué de points noirs et, aussi, le corps tatoué. Selon que le tatouage est à droite ou à gauche, grand ou petit, il indique la noblesse ou la condition plus humble de chacun. Les hommes se vêtissent en plaçant en travers des lés d'étoffe, retenus ensemble au moyen de nœuds. Les femmes laissent tomber d'abord leurs cheveux, les replient et les attachent en les nouant. Leur robe est comme une simple couverture ou pièce d'étoffe, avec un trou pour passer la tête. Elles s'enduisent le corps d'une poudre rouge, ainsi qu'à la Chine on se sert de fard.

Les Japonais ont des villes entourées d'une enceinte de palissades et de grandes maisons. Le père, la mère, les frères aînés et les frères cadets habitent séparément, mais les garçons et les filles se voient librement en public. Ils mangent tous avec leurs doigts, et cependant ils font usage de vases semblables à ceux qu'on appelle, en Chine, *pien-teou*[13]. C'est une coutume générale, chez eux, de marcher nu-pieds. Ils ne regardent pas comme impoli de s'asseoir sans aucune tenue, appuyés sur leurs coudes, les jambes étendues ou même en tenant leur genou avec leurs mains. Ils aiment à boire du vin. Ils atteignent souvent une longue vieillesse; bon nombre d'entre eux dépassent cent ans. Dans leur pays, il y a beaucoup de filles[14]. Les grands personnages ont généralement quatre ou cinq femmes. Les autres en possèdent deux

[13] Comme au *Tchao-sien*. Les vases 邊豆 *pien-teou* étaient faits de bambou.

[14] C'est-à-dire qu'il nait plus de filles que de garçons. Ce fait, signalé à diverses époques, se constate encore vrai aujourd'hui.

ou trois. Les femmes ne sont ni débauchées ni jalouses. Les hommes ne sont enclins ni au vol ni au brigandage. Ils ont peu de procès. Si quelqu'un viole la loi, on réduit en servitude sa femme et ses enfants. Si le crime est très-grave, on anéantit sa race entière. Le cadavre d'un mort est gardé pendant dix jours et plus. Les gens de la maison se lamentent et s'abstiennent de manger et de boire; puis, les amis arrivent en chantant et en dansant, afin de chasser le chagrin. On brûle des ossements pour faire des sortiléges. On en tire des présages heureux ou malheureux.

Les gens qui voyagent sur mer prennent avec eux un homme à qui il est interdit de se peigner et de se laver, de manger de la viande, ni de s'approcher d'aucune femme. On appelle cet homme *tchi-chouaï*[15]. Si le voyage s'effectue heureusement, on le récompense par de riches présents; mais si le voyage est malheureux, s'il survient des accidents ou des maladies, alors on juge que le *tchi-chouaï* n'a pas été attentif à ses devoirs, et tous se réunissent pour le mettre à mort[16].

[15] 持衰.

[16] Il me paraît important de rappeler ici la méthode que suit Ma-touan-lin pour la composition de ses notices, méthode signalée dans l'avertissement placé en tête de ce volume. L'auteur chinois suit l'ordre des temps et dispose chronologiquement, sans en changer les termes, les documents qu'il a recueillis. Ce premier tableau des mœurs du Japon est donc évidemment celui dont la source est la plus ancienne. On remarquera qu'il y est question déjà de l'industrie des vers-à-soie, et il sera intéressant de le comparer avec deux autres documents analogues contenus dans cette même notice : l'un de l'an 601 de notre ère, l'autre de la fin du xe siècle.

La deuxième année *kien-ou-tchong-youen* (57 de notre ère), le royaume de *Ouo-nou*[17] envoya un ambassadeur apportant ses hommages, ses félicitations et des présents. Cet ambassadeur se donna lui-même le titre de *ta-fou*. Son maître résidait aux limites méridionales du Japon. L'empereur Kouang-ou lui fit don d'un sceau officiel avec son enveloppe de soie.

Sous le règne de l'empereur Ngan-ti, la première année *yong-tsou* (107 de notre ère), les envoyés du roi de Ouo, nommé *Chouiching*[18], offrirent des esclaves au nombre de cent soixante, en sollicitant une audience de l'Empereur.

[17] 倭奴國 Nom que les Chinois donnèrent au Japon, sous la dynastie des Han.

[18] 帥升 Un fait qui surprend tout d'abord, quand on jette un coup d'œil sur la chronologie japonaise fournie originairement par Kœmpfer et Charlevoix, adoptée par Deguigues et Klaproth, et reproduite avec quelques corrections légères par M. de Rosny, c'est de voir qu'après avoir fixé au règne de *Sin-bou* ou *Zinmou* (en chinois : *Chin-vou*), l'an 660 avant notre ère, le commencement de la période historique, de l'histoire véritable selon l'expression de Klaproth, on nous présente, durant une période de plus de mille ans (de 660 av. J.-Ch. à 399 de notre ère), une série de souverains presque tous centenaires, atteignant parfois l'âge de 140 à 150 ans. Une pareille chronologie inspire immédiatement plus que des doutes, et l'idée vient à l'esprit que la mémoire d'un bon nombre des vieux souverains du Japon s'étant perdue, on a dû, pour combler les lacunes laissées par eux dans l'histoire, prolonger et souder l'un à l'autre les règnes dont le souvenir s'était conservé. Klaproth avait évidemment ce soupçon quand il écrivait : « De 660 av. J.-Ch. jusqu'à l'an 400 après cette époque, l'histoire du Japon ne compte que dix-sept empereurs, nombre trop peu considérable pour un si grand espace de temps. » Mais ce qui n'était pour Klaproth

Vers l'époque où Hiao-ling-ti hérita du trône de son père (168), de grands troubles éclatèrent au Japon. La guerre civile fit couler des flots de sang, et durant un certain nombre d'années, ce pays demeura dans l'anarchie. Il y avait une princesse dont le nom était *Pi-mi-hou*[19]. Devenue adulte, elle ne voulut pas se ma-

qu'une hypothèse très-vraisemblable va nous apparaître ici comme une réalité. Un document important, qu'on trouvera plus loin, nous permettra de remonter jusqu'à l'origine de la monarchie japonaise. En attendant, Ma-touan-lin relate exactement toutes les ambassades envoyées par le Japon à la Chine ; il nomme les princes dont elles apportaient l'hommage ou le tribut, sans négliger de consigner les dates. Il nous suffira donc de vérifier s'il y a concordance, entre l'existence du souverain qu'il mentionne, et le règne que la chronologie adoptée par les japonistes fait figurer à la même époque.

Le résultat prévu se manifeste dès le début, à l'occasion de cette ambassade de l'an 107. La chronologie des japonistes indique précisément à cette date le règne d'un prince âgé de 117 ans, *Keï-ko,* en chinois *King-hang* (qu'elle fait vivre d'ailleurs jusqu'à 140 ans), sans mentionner aucunement le roi *Choui-ching*, dont Ma-touan-lin nous révèle l'existence et nous conserve le nom.

[19] 卑彌呼 la même que les Japonais appellent *Sin-ko ouo-gou*, ou l'impératrice *Sin-ko*. Kœmpfer la nomme *Singukogu* ou *Dsinguukwogun*. Suivant M. de Rosny, qui nomme cette princesse *Zin-gu kwo-gu*, il ne faut point voir dans les mots chinois *Pi-mi-hou* un nom propre de *Mikado,* mais seulement un nom commun désignant « une princesse. » Dans les ouvrages historiques de sa bibliothèque japonaise, où il a fait des recherches à ma demande, la fille d'un souverain japonais est souvent désignée sous le titre de *Himé-miko,* dont *Pi-mi-hou* n'est, d'après lui, qu'une corruption aisément explicable par les lois de permutations phonétiques, dans les langues chinoise et japonaise. Enfin, dans la grande encyclopédie *Wa-kou-san-*

rier[20]; elle s'était vouée au culte des démons et des esprits, et savait étonner la multitude par des sortiléges. C'est pourquoi tous la reconnurent pour Reine. Elle avait des servantes au nombre de mille. Elle ne se laissait guère apercevoir; il y avait seulement un homme qui lui portait sa nourriture et qui transmettait ses paroles (ses commandements). Elle habitait un palais fortifié avec des tours à plusieurs étages et une enceinte de palissades, toujours gardé par des soldats. Ses lois étaient sévères.

Du royaume de cette reine, dans la direction de l'Orient, en traversant la mer et à plus de 1,000 *li*, on arrive au royaume de *Kiu-nou*[21], dont les habitants, bien qu'ils soient tous de la même race que ceux de *Ouo*, ne sont cependant pas soumis à l'autorité de la Reine.

saï-dzù-yé, le seul signe 女, employé pour désigner la fille d'un *mikado*, est accompagné de la lecture japonaise interlinéaire *Himé-miko*, ce qui ne laisse pas de doute sur l'exactitude de son identification.

[20]Ce témoignage est en désaccord avec la chronologie des japonistes, qui fait monter *Pi-mi-hou* sur le trône comme veuve de *Tsiou-aï* (en chinois, *Tchong-ngaï*), son prédécesseur. Les grandes annales de la dynastie des *Oueï*, que M. de Rosny possède, et dont le plus souvent, Ma-touan-lin ne consulte que l'*Abrégé*, renferment un passage dont il n'est point fait ici mention, et qu'il est important cependant de signaler, tant pour établir la concordance entre les chronologies chinoise et japonaise, que pour vérifier quelques assertions qu'on trouvera plus loin. Il y est dit : « *Pi-mi-hou*, bien que devenue adulte, n'avait point de mari, mais elle avait un frère cadet qui l'assista dans le gouvernement du royaume et qui se proclama lui-même Roi. A partir de ce moment, peu de personnes parvinrent à la voir. »

[21]拘奴.

Du royaume de cette reine, vers le midi, à plus de 4,000 *li*, est le royaume de *Tchou-jou*[22], dont les habitants sont de la hauteur de trois ou quatre pieds (chinois)[23]. Au sud-est de Tchou-jou, en navigant une année, on arrive au royaume des *Lo*[24], ou des Hommes nus, et au royaume des *He-tchi*[25] ou des Dents noires, pays avec lesquels des relations périodiques étaient entretenues. On n'allait pas plus loin[26].

Au-delà de la mer de *Koueï-ki*[27], sont les *Tong-ti-jin*[28]. [Ils forment plus de deux mille royaumes.]

[22] 侏儒.

[23] C'est-à-dire de 80 à 120 centimètres.

[24] 裸.

[25] 黑齒.

[26] Cette digression, qui nous a conduit fort loin du Japon, est évidemment tirée de la même relation à laquelle sont empruntés les passages précédents, et le document tout entier doit être contemporain de la reine *Pi-mi-hou*, puisqu'on y emploie la formule : « *Du royaume de cette reine*, dans la direction de l'orient... *Du royaume de cette reine, en allant vers le midi*..., etc., » pour désigner le Japon, comme point de départ.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les royaumes de *Tchou-jou*, *des Hommes nus* et *des Dents noires*; mais ce qu'il convient de remarquer, dès à présent, c'est la mention, au second siècle de notre ère, de voyages périodiques exigeant une année de navigation, exécutés au-delà d'un pays situé déjà à 4,000 *li* du Japon.

[27] Nous avons vu plus haut que le *Koueï-ki*, ancienne province chinoise, comprenait le Tche-kiang, le sud du Kiang-sou et le nord du Fo-kien actuels. La mer de *Koueï-ki* pouvait donc s'étendre de l'embouchure du Hoang-ho ou du Yang-tsi-kiang, jusqu'au canal de Formose. C'était la mer appelée aujourd'hui *Tong-haï*, ou mer d'Orient.

[28] 東鯷人 Ma-touan-lin ne dit rien de plus de ces *Tong-ti-jin*, formant une infinité de royaumes situés au-delà de la mer *Koueï-ki*; mais, si l'on considère

On rencontre aussi *Y-tcheou* et *Tan-tcheou*[29]. La tradition rapporte qu'autrefois Tsin-chi-hoang-ti envoya un religieux, du nom de *Sin-fou*, avec quelques milliers d'enfants, garçons et filles, afin qu'il s'avançât dans la mer à la recherche du *Pong-laï*[30], séjour des immortels. Ne pouvant découvrir ce lieu merveilleux, et redoutant le châtiment (que lui eût infligé Tsin-chi-hoang-ti), Sin-fou n'osa pas revenir; il s'arrêta dans les îles qu'on vient de nommer. De générations en générations, elles se peuplèrent de plusieurs dizaines de mille familles, et, de temps en temps, on a vu des gens de ce pays venir jusqu'à *Koueï-ki* pour commercer.

Il s'est trouvé aussi des habitants de *Koueï-ki* et de *Tong-ye* qui, voyageant sur mer et emportés par les vents, sont arrivés à Tan-tcheou; mais la distance est si grande qu'on ne peut aller ni en revenir (à volonté).

qu'au-delà de cette mer de *Koueï-ki* ou mer orientale, règne *l'Océan pacifique*, on pourra supposer que le terme de *Tong-ti-jin* (ou hommes-poissons de l'Orient) servait à désigner les nombreux insulaires sur lesquels les Chinois manquaient de données précises, sans ignorer leur existence au milieu de la grande mer.

[29]夷州 et 澶州 *Y-tcheou* et *Tan-tcheou* sont des noms qui appartiennent également à deux villes chinoises; mais, ici, le mot *tcheou* est évidemment pris dans son acception d'*île* (insula). Il s'agit donc des îles *Y* et *Tan*, peuplées jadis par des colons de race chinoise. Ma-touan-lin ne s'explique pas sur la direction dans laquelle il faudrait chercher ces deux îles, et l'on verra plus loin que les Chinois demeuraient dans l'incertitude à cet égard.

[30]Suivant la mythologie chinoise, le 蓬萊 *Pong-laï* était une montagne située dans une île de la mer d'Orient. La mention de l'expédition envoyée par Tsin-chi-hoang-ti, à la recherche de cette île merveilleuse, se trouve consignée dans le *Sse-ki*, de l'historien Sse-ma-tsien.

Le *Tong-kien-kang-mou* dit que ces

[On lit dans l'ouvrage intitulé *Nan-sse*[31] (Annales du Midi) : Dans les contrées situées au sud-ouest du Japon, il y a des insulaires ayant le corps noir et les yeux blancs, qui vont nus et qui sont difformes. Les voyageurs qui ont de l'embonpoint courent le risque d'être tués par eux à coups de flèches, et ensuite dévorés[32].

jeunes garçons et ces jeunes filles devaient être offerts aux génies de *Pong-laï,* afin d'en obtenir pour l'Empereur l'herbe d'immortalité; mais nous trouvons, d'autre part, dans *la Chine du père du Halde*, une mention qui me paraît mériter qu'on la rapproche de celle-ci. Résumant les faits principaux du règne de *Tsin-chi-hoang-ti,* le célèbre missionnaire écrit : « Un capitaine qui commandait une petite flotte, qu'il avait conduite vers quelques îles du Japon, étant venu rendre compte de son expédition à l'Empereur, lui persuada que rien ne serait plus avantageux à son État que d'y avoir un établissement pour le commerce, et, afin de l'engager plus efficacement à y envoyer une colonie, il lui fit entendre que dans une de ces îles l'on trouvait un remède contre toute sorte de maladies et même contre la mort. L'Empereur, qui aimait à vivre, se laissa persuader. Il lui confia des vaisseaux, des soldats, et trois cents jeunes garçons avec autant de filles nubiles. Ce capitaine fit voile vers les terres du Japon; il aborda à une île où il bâtit une ville et s'en déclara souverain. Le pays se peupla en peu de temps, et les habitants se sont toujours fait un honneur de tirer leur origine de la nation chinoise. »

Du Halde ne cite point ses sources, mais on sait que tout ce qu'il relate était emprunté par lui à des écrivains chinois.

[31] 南史 ouvrage composé à la fin du VIe siècle.

[32] On lit dans la relation que Gemelli-Carreri a donnée lui-même de son voyage aux îles Philippines à la fin du XVIIe siècle *(Giro del mundo)* : « Les noirs qui vivent dans les rochers et les bois dont l'île de Manille est remplie, sont des barbares qui ne connaissent aucune loi. Leurs armes sont l'arc et les flèches. Ils ont une haine mortelle pour les étran-

Le royaume de *Ouen-chin*[33] est à 7,000 *li* au nord-est du Japon. Les habitants ont le corps tatoué et zébré, comme des animaux. Sur le front, ils gravent trois marques ou lignes. Ceux qui ont des marques bien tracées sont les nobles; ceux qui n'en ont que de petites sont de la basse condition. Leur coutume est de se divertir. Les productions de ce pays sont abondantes et à bon marché; le voyageur n'a pas besoin de porter avec lui des vivres (le pays lui en fournissant en abondance). Les hommes de Ouen-chin ont des maisons, mais n'ont pas de villes entourées de murailles. La demeure du Roi est ornée d'or, d'argent et de pierres précieuses. Autour de (cette demeure), on a creusé un fossé large d'une coudée, lequel est rempli de vif-argent. Quand il pleut, la pluie coule sur le vif-argent. Pour le commerce et les transactions, ils font usage d'objets précieux (au lieu de monnaies). Celui qui a commis un simple délit est flagellé; celui qui est accusé d'un crime entraînant la mort est jeté aux bêtes féroces pour être dévoré. Si l'accusation est calomnieuse, les bêtes s'éloignent, dit-on, de l'accusé (au lieu de le dévorer); alors, après une nuit (d'épreuve), on le remet en liberté.

Le royaume de *Ta-han*[34] est à l'orient de Ouen-chin, à plus

gers. Lorsqu'ils en tuent quelqu'un, ils célèbrent leur joie en buvant dans son crâne. Il paraît, suivant l'opinion commune, que ces noirs ont été les premiers habitants des îles. Dans toutes les îles où cette race de nègres subsiste encore, les Espagnols ne possèdent que les côtes. Depuis Maribeles jusqu'au cap de Bolinea, dans l'île même de Manille, on n'ose descendre au rivage pendant cinquante lieues, dans la crainte des noirs. »

[33] 文身 Littéralement : *Des corps tatoués*. La notice sur ce pays viendra plus loin.

[34] 大漢 La notice sur *Ta-han* suivra celle des pays de *Ouen-chin*.

de 5,000 *li*. Les habitants n'ont point d'armes; ils ne font pas la guerre. Les mœurs sont les mêmes que celles du royaume de Ouen-chin, mais le langage est différent.

On trouve, au Japon, un animal qui ressemble au bœuf et qu'on appelle *Chan-chou*[35]. On y voit aussi un grand serpent qui dévore cet animal, et dont la peau est si dure qu'on ne peut pas l'entamer avec un couteau. Sur ce serpent, il y a un endroit qui tantôt s'ouvre et tantôt se ferme. Par instants, c'est comme un point brillant. Quand on atteint (cet endroit) avec une flèche, l'animal meurt aussitôt.

On lit dans la *Chronique des Oueï*[36] : « Pour se rendre au Japon, en partant du gouvernement de Taï-fang, il faut naviguer en suivant les côtes. On passe et on laisse derrière soi le pays des Han, d'abord au midi et ensuite à l'orient, et l'on arrive ainsi aux côtes septentrionales, où est le royaume de *Kiu-ye-han*. Après avoir fait 7,000 *li*, on parvient au royaume de *Touï-haï*[37], dont les grands mandarins s'appellent *pi-keou*[38], et ceux d'un ordre inférieur *pi-nou-mou-li*[39]. Les îles isolées qui le composent peuvent représenter, en carré, un territoire de 400 *li*. Le sol est couvert de montagnes et de

[35] 山扁 le bufle (?)

[36] 魏志.

[37] 對海國 litt. : Royaume qui fait face à la mer. C'est l'île de *Tsou-sima*, selon M. de Rosny. Il pense avoir trouvé le document original où Ma-touan-lin a puisé ces indications géographiques, et me fournit la variante suivante qui rendrait moins obscure la dernière phrase de cet itinéraire : « En quittant le pays de *Kiu-ye-han*, on gagne la (pleine) mer et, après une traversée de 1000 *li*, on arrive à *Tsou-sima*. »

[38] 卑狗.

[39] 卑奴母離.

précipices. Il y a des forêts profondes et des routes impraticables[40]. Les habitants forment plus de mille *feux*[41]. Leurs champs ne sont pas fertiles; ils vivent surtout des produits de la mer. Ils naviguent au midi et au nord pour acheter du riz.

« Ensuite, en se dirigeant vers le midi, on traverse une mer de plus de 1,000 *li*, appelée *Han-haï*[42], et l'on arrive à un grand royaume dont les mandarins de premier ordre se nomment également *pi-keou*, et ceux du second ordre *pi-nou-mou-li*. Son étendue, en carré, est d'environ 300 *li*. Il abonde en bambous, en arbres et en forêts. Il renferme à peu près trois mille familles. Les terres labourables sont insuffisantes pour nourrir cette population par le moyen de l'agriculture; aussi les habitants cherchent-ils également à se procurer du riz dans le nord et dans le midi.

« On traverse encore une mer de plus de 1,000 *li*, et l'on arrive au royaume de *Mo-lou*[43], qui renferme plus de quatre mille feux. Les habitations du rivage sont au pied d'une ligne de montagnes. Une végétation vigoureuse forme un épais rideau de verdure, qui arrête le regard du voyageur. Les habitants aiment à pêcher des poissons et des mollusques. Quelle que soit la profondeur de l'eau, ils plongent afin de les saisir.

[40] Litt. : *Des chemins d'oiseaux et de cerfs.*

[41] 戶 Ce caractère, ainsi que nous l'avons vu, est à peu près synonyme de 家 *kia*, familles. Je le traduis toutefois par le mot *feux*, chaque fois qu'il se rencontre, ce qui permet de distinguer l'expression employée dans le texte chinois.

[42] 瀚 海 litt. : *Mare arenosum*. Suivant M. de Rosny, ce nom est également celui d'une île située sur les côtes méridionales de la Corée.

[43] 末 盧.

« Enfin, toujours vers le sud, en navigant pendant dix jours, ou bien en voyageant par terre pendant un mois, on arrive au royaume de *Ye-ma-y*[56], qui est celui où réside la Reine. Les noms que portent, selon leur rang, les mandarins de ce royaume sont *y-tchi-ma*[57], *mi-ma-ching*[58], *mi-ma-ho-tchi*[59], *nou-kia-ti*[60]. La population est de plus de soixante-dix mille feux.

« Du royaume de cette reine, vers le nord, la population et les distances peuvent être évaluées approximativement, mais les royaumes éloignés, situés dans d'autres directions, ne sauraient donner lieu à des appréciations certaines.

« Les royaumes que l'on connaît encore sont ceux de *Sse-yen*[61] *Ki-pe-tchi*[62], *Y-ye*[63], *Kiun-tchi*[64], *Mi-nou*[65], *Hao-kou-tou*[66],

[56] 邪馬一 Nouvelle variante pour désigner le royaume de la Reine, qui démontre une fois de plus que Ma-touan-lin, en puisant ses documents à des sources différentes, ne change rien à leur rédaction. M. de Rosny pense que la véritable lecture devrait être 邪馬臺 *ye ma taï*, en japonais, *Ya-ba-taï*, le nom de *Ye-ma-y* ne répondant à aucune prononciation japonaise, et le caractère 壹 (qui s'écrit quelquefois pour 一) pouvant avoir été substitué au caractère 臺 par une première erreur de copiste, qui aurait entraîné la seconde.

[57] 伊支馬.

[58] 彌馬升.

[59] 彌馬獲支.

[60] 奴佳鞮.

[61] 斯焉 Il faudrait lire 斯馬, *Sse-ma*, suivant M. de Rosny.

[62] 巳百支.

[63] 伊邪.

[64] 郡支 Il faudrait lire 都 | *tou-tchi*, suivant M. de Rosny.

[65] 彌奴.

[66] 好古都.

Pou-hou[67], *Tsie-nou*[68], *Touï-sou*[69], *Sou-nou*[70], *Hou-y*[71], *Hoa-nou-sou-nou*[72], *Koueï*[73], *Oueï-ou*[74], *Koueï-nou*[75] *Ye-ma*[76], *Kong-tchin*[77], *Pa-li*[78], *Tchi-oueï*[79], *Ou-nou*[80] et *Nou*[81], où s'arrêtent les limites de la souveraineté de la Reine. Au midi de ce dernier royaume est celui de *Kiu-nou*[82]. Il est gouverné par un roi. Ses fonctionnaires se nomment *keou-kou-tchi-pi-keou*[83]. Il ne relève pas de la Reine. De la capitale de ce royaume au royaume de la Reine, on compte au moins 12,000 *li*[84]. »

Sous la dynastie des Oueï, la seconde des années *king-tsou* (238), après la ruine de *Kong-sun*[85], la reine du Japon envoya un

67 不呼.
68 姐奴.
69 對蘇.
70 蘇奴.
71 呼邑.
72 華奴蘇奴.
73 鬼.
74 爲吾.
75 鬼奴.
76 邪馬.
77 躬臣.
78 巴利.
79 支惟.
80 烏奴.
81 奴.
82 拘奴.
83 狗古智卑狗

84 M. de Rosny trouve, dans les *Grandes annales des Oueï*, le document complémentaire que voici : « Tous les hommes de ce pays se tatouent la face et se couvrent le corps de figures. Depuis l'antiquité, leurs envoyés se sont rendus à la Chine. »

85 *Kong-sun* ou *Kong-sun-youen* s'était saisi du Leao-tong, dont il avait fait un puissant royaume, en profitant de l'affaiblissement de l'Empire partagé entre les trois dynasties *Han*, *Oueï et Ou*. Il fut d'abord l'allié de l'empereur Ming-ti, des *Oueï*, qui finit par lui déclarer la guerre et s'emparer de ses États.

de ses grands officiers nommé Nan-chin-mi, qui se rendit au chef-lieu du *kiun*[86] pour demander à présenter ses hommages à l'Empereur et à lui faire accepter des présents. Le gouverneur du *kiun* conduisit lui-même cet ambassadeur à la cour. L'Empereur accorda à la reine du Japon un sceau d'or enveloppé de soie violette, qui lui conférait le titre de *Tsin-Oueï*, ou *parente des Oueï*. L'ambassadeur et ceux qui l'accompagnaient furent salués eux-mêmes des titres de *tchong-lang*[87] et de *hiao-oueï*[88], et reçurent des sceaux d'argent enveloppés de soie verte. Ils emportèrent, en outre, un grand nombre de riches présents.

La première année *tching-chi* (239), le gouverneur[89], nommé Kong-tseng, fit partir pour le Japon, au nom de l'Empereur, des envoyés porteurs du sceau destiné à la Reine, avec une patente impériale. Ils furent chargés de remettre également des objets d'or, de très-beaux tissus de soie, de gros tapis fabriqués avec des poils d'animaux, des épées, des miroirs et d'autres menus objets

La reine Pi-mi-hou projettait elle-même la conquête de la Corée. Elle avait tout intérêt à se concilier l'amitié de l'empereur des Oueï devenu maître du Lao-tong, et s'empressait de le complimenter sur ses victoires.

[86] Nous avons vu ce qu'il faut entendre par le mot *kiun* (page 4, note 8). Ici, Ma-touan-lin ne précise point de quel *kiun* il entend parler; mais, en rapprochant ce passage de celui qui avait motivé, plus haut, la note 82, page 29, on sera fondé, je crois, à supposer qu'il s'agit du *kiun* de *Taï-fang*, résidence du gouverneur chargé des relations internationales entre le Japon et la Chine, auxquelles les Chinois, dans leur orgueil, attribuaient un caractère de vasselage purement fictif.

[87] 中郎.

[88] 校尉.

[89] De *Taï-fang*, sans doute.

d'un travail délicat. Le Japon, de son côté, envoya une nouvelle ambassade avec des lettres de remercîments.

La quatrième année *tching-chi* (242), une ambassade (japonaise) vint encore, offrant comme présents des esclaves et des produits de son pays.

La huitième année *tching-chi* (246), le gouverneur Ouang-ki venait d'entrer en fonctions, lorsque la reine Pi-mi-hou, qui avait des différends avec le roi du royaume de *Keou-nou*[89], appelé *Pi-mi-kong*[90], l'envoya au chef-lieu du *kiun*[91], afin d'exposer les motifs de la guerre engagée entre eux. Alors, il y eut des envoyés (chinois) nommés Sse-tsin, Youen-sse, Tchang-tching et autres, qui partirent pour aller notifier à cette reine les volontés et les instructions écrites de l'Empereur. Quand elle mourut, un roi lui succéda; mais, le peuple n'étant pas satisfait, la guerre civile fut allumée[92]. On mit sur le trône une jeune fille de la race de cette reine Pi-mi-hou, qui s'appelait Y-yu[93] et qui était âgée de treize ans; ensuite, la paix fut

[89] 狗奴 Ce royaume pourrait être le même que celui dont il a été parlé plus haut, avec la variante d'orthographe 拘奴.

[90] 卑彌弓.

[91] Voir, ci-dessus, note 86.

[92] Voir, ci-dessus, note 19.

[93] 壹與 La chronologie des japonistes ne dit rien de la reine ou impératrice *Y-yu*, non plus que du prince qui la précède, mais fait vivre *cent ans* l'impératrice Pi-mi-hou, dont elle prolonge le règne jusqu'en 269.

Ma-touan-lin, qui nous fait connaître *Y-yu*, ne fixe point la date de son avénement d'une manière précise, mais il indique clairement qu'elle dut monter sur le trône vers l'an 248 ou 249,

rétablie dans le royaume. La nouvelle reine nomma des ambassadeurs, pour reconduire les envoyés chinois et pour offrir en même temps, comme présents, des esclaves des deux sexes, des perles, des pierres précieuses[94] et diverses étoffes de soie rayée de plusieurs couleurs.

Sous le règne de Ou-ti, des Tçin, au commencement des années *taï-chi* (265), il arriva encore une ambassade avec des présents; elle était accompagnée de deux interprètes.

Au temps de Ngan-ti (397-418), le roi du Japon, appelé *Tsan*[95], envoya une ambassade à la cour avec des présents.

Sous la dynastie des Song, la deuxième année *yong-tsou* (421), l'empereur Ou-ti décréta que le roi Tsan, pour avoir donné de si loin des témoignages de son attachement, avait mérité qu'on l'honorât et qu'on augmentât ses titres[96].

puisque les ambassadeurs chinois Sse-tsin, Youen-sse, Tchang-tching et autres, envoyés à la reine Pi-mi-hou, l'an 247, pour répondre à son dernier message, furent reconduits en Chine par les soins de la nouvelle souveraine *Y-yu*. Ajoutons que l'ambassade de l'an 265, dont il est fait mention ci-après, paraît avoir été envoyée par cette même princesse, dont le règne n'aurait pas duré moins de treize ans.

[94] Litt. : *des pierres de couleur verte appelées* 大句珠 *ta-kiu-tchu.*

[95] 讚 Ce prince, que les Chinois nomment aussi quelquefois *Yun-kong*, est l'empereur, ou mikado *Yn-kio*, qui figure dans la chronologie admise, avec un règne de quarante-deux ans. Les Chinois réservent pour leurs souverains le titre d'Empereur, et ne donnent à ceux du Japon que celui de Roi; mais il demeure entendu que l'expression *le Roi du Japon* désignera toujours le *Mikado*.

[96] Litt. : *Qu'on lui donnât de l'avancement.* Cette singulière expression tient

Le roi Tsin demandait aussi, pour treize seig[illegible] la confirmation de plusieurs titres dont le sens était : Chefs, pacificateurs de l'Occident, vainqueurs des barbares *Lou*[99], et soutiens du royaume. L'Empereur confirma ces titres, sans y rien changer.

La vingtième année *youen-kia* (444), le roi du Japon appelé *Tsi*[100] envoya une ambassade avec des présents, en prenant à son tour le titre de *ngan tong tsiang kiun*, *Ouo koue ouang* (chef militaire, pacificateur de l'Orient, roi du Japon).

La vingt-huitième de ces années (452), il s'intitule comme auparavant, et modifie seulement les titres concernant *vingt-trois* seigneurs, précédemment soumis à l'approbation de l'Empereur[101].

Le roi *Tsi* étant mort, son fils appelé *Hing*[102] envoya une ambassade avec des présents.

Sous le règne de l'empereur Hiao-ou, la sixième des

[99] 虜.

[100] 清 Nulle mention de ce souverain dans la chronologie admise jusqu'à ce jour, qui prolonge le règne de *Tsin* jusqu'à l'an 453.

[101] Précédemment, il avait été question de treize seigneurs et non de vingt-trois. Peut-être y a-t-il une faute d'impression. Le fait est peu important, et je rends le texte tel qu'il est.

[102] 興 La chronologie que nous contrôlons garde le silence sur ce prince. A la date de 462, elle fait régner *Jun*[illegible] *Kiyaku*, suivant Deguignes, ou *You*[illegible] *tyak*, selon l'orthographe de M. [illegible] Rosny, lequel aurait été le fils du roi *Tsin*, et ne serait autre que le *mikado* appelé *Ou* par les Chinois. On va voir immédiatement qu'il y a là une confusion évidente.

années *ta-ming* (463), un décret impérial reconnut au roi Hing le titre de *Ngan tong tsiang kiun*[103].

Ce roi étant mort, son frère cadet appelé *Ou*[104] lui succéda. Ou s'intitula, etc. (Suit la même série de titres que ci-dessus, à propos du roi Tsin, avec cette différence toutefois, que le roi Ou se dit roi de sept royaumes, au lieu de six, en conservant la mention du royaume de Kia-lo, et en rétablissant celle du royaume de Pe-tsi).

[103]Déjà donné à son prédécesseur *Tsan*.

[104]武 Ce caractère se prononce également *Vou*. Ici la contradiction devient de plus en plus forte entre les faits précis recueillis par Ma-touan-lin et la chronologie, plus ou moins authentique, suivie par tous les japonistes depuis Kœmpfer. Selon cette chronologie, le roi 武 *Ou* (autrement *Vou*), régnait déjà depuis l'an 457, ayant succédé à son père et non à son frère aîné. La chronologie le fait mourir, après un règne de vingt-trois ans, justement vers l'époque où Ma-touan-lin le fait monter sur le trône. La chronologie dit, en parlant de *Ou* : « Dans les années 477 et 478, il envoya des ambassadeurs à Chun-ti, des Song. » Or, Ma-touan-lin, qui parle en termes précis de l'ambassade de 478, mentionne également une autre ambassade antérieure du même souverain qui notifiait son avénement au trône, comme successeur de son frère *Hing*. Il s'agit donc évidemment des mêmes ambassades, et ce fut seulement vers 476 ou 477 que *Ou* commença à régner. Je crois à propos de réfuter ici une objection qui m'a été faite, en général, au sujet des souverains japonais mentionnés par Ma-touan-lin, et dont la chronologie des japonistes ne contient pas la moindre indication. On m'a représenté que peut-être ces princes inconnus, cités par le célèbre écrivain chinois, n'étaient point des empereurs du Japon ou *mikados*, mais seulement de petits rois féodaux ou *daïmios*, qui auraient envoyé directement des ambassades à l'empereur de

Du vivant de l'empereur Chun-ti, des Song, la seconde des années *tching-ming* (478), ce roi du Japon envoya une ambassade à l'Empereur. Ses lettres disaient : « Depuis qu'autrefois mon aïeule (Pi) mi (hou), sortant du repos pour prendre les armes, traversa les monts et les fleuves, vainquit, du côté de l'Orient, les *Mao-jin*[105] qui formaient cinquante-cinq royaumes, subjugua, du côté de l'occident, soixante-six royaumes barbares[106] et fit peser son autorité sur quatre-vingt-quinze royaumes des mers septentrionales, nos frontières étaient élargies et notre empire était florissant. Durant plusieurs générations, les peuples nous rendirent fidè-

la Chine. Qu'on veuille bien lire avec quelque attention les paragraphes qui précèdent, et l'on jugera qu'aucune équivoque ne saurait se produire à cet égard. Parmi les souverains inconnus des japonistes, dont Ma-touan-lin vient de nous révéler l'existence, nous voyons figurer : *Y-yu*, signalée comme *héritière* de l'impératrice *Pi-mi-hou*, sa parente, souveraine incontestée du Japon ; *Tsin*, remplaçant sur le trône l'empereur *Tsan*, son frère ; *Tsi*, qui prend le titre de chef suprême de l'Orient, roi du royaume de *Ouo*, et enfin, *Hing*, son fils, indiqué comme étant le *frère aîné* de l'empereur (ou roi) *Ou*, sur le règne duquel on retombe d'accord. Il est donc évident qu'il y a succession dans une même ligne, entre tous ces princes unis par les liens du sang. En reconnaissant plusieurs d'entre eux, la chronologie adoptée admet nécessairement les autres, et l'invraisemblance absolue de ses treize souverains plus que centenaires atteste combien elle a de lacunes à combler.

[105] 毛人 Litt. : *Les hommes velus*; en japonais *Mô-ʒin*. Suivant M. de Rosny, on doit entendre par ce nom les populations qui habitent aujourd'hui *Yeso* et quelques parties des *Kouriles*, et qui occupaient primitivement le nord et l'est de l'île du Nippon.

[106] Ceci paraît s'appliquer à la Corée.

lement hommage, sans manquer une seule année à ce devoir. Les routes du Pe-tsi nous étaient ouvertes et nos vaisseaux bien équipés. Mais le prince de Kiu-li, plein de perfidie, ayant formé le projet de nous envahir, la mort a surpris tour à tour mon père et mon frère aîné, comme ils se préparaient à faire une grande expédition contre lui. Maintenant, je veux exercer mes troupes et donner des encouragements à mes serviteurs, afin d'accomplir les desseins de mon père et de mon frère aîné[107]. »

Alors un décret impérial fixa comme il suit les titres du roi du Japon (suit l'énumération des titres mentionnés plus haut), dans laquelle on remarque seulement les modifications que voici : 1° L'Empereur supprime la mention du royaume de *Pe-tsi,* que le roi Tsin avait introduite, que le roi Tsi avait changée en celle de *Kia-lo* et que Ou avait reprise, tout en conservant celle de *Kia-lo*. — 2° Le mot *tchin*[108] est substitué au mot *ngan*[109] dont il est d'ailleurs à peu près synonime, et le mot *ta* (grand) est ajouté pour la première fois devant le titre de *tsiang-kiun,* chef militaire.

L'empereur Ou-ti, des Liang, quand il monta sur le

[107] Cette lettre royale écrite dans un style emphatique et obscur, comme la plupart des documents analogues, renferme des allusions que je n'oserais me flatter d'avoir toutes complétement saisies, ce qui m'a forcé de traduire un peu librement. En abordant la version *in extenso* du texte de Ma-touan-lin, j'avais prévu d'ailleurs qu'il me serait à peu près inévitable de rencontrer de loin en loin quelques difficultés de ce genre.

[108] 鎮.

[109] 安.

trône (502), permit au roi *Ou*[110] de se nommer *Tching tong ta tsiang kiun*[111].

Après la pacification du pays de *Tchin*[112], la vingtième année *kaï-hoang* du règne de Ouen-ti, des Soui (600), le roi du Japon qui s'appelait de son nom principal *Ngo-meï*[113], de son petit nom *To li sse pi kou*[114] et de son nom d'honneur *Ngo peï-ki-mi*[115], envoya une ambassade à la cour. L'Empereur ordonna que le

[110]武 On pourrait croire que ce roi *Ou* est le même que celui dont il a été parlé précédemment; mais, la chronologie des japonistes indiquant le règne d'un autre prince appelé *Bou-retz*, en chinois *Ou-lie* ou *Vou-lie*, de l'an 498 à l'an 506, il est possible que ce soit celui que l'on désigne ici, en ne lui donnant que la première syllabe de son nom.

[111]征東大將軍.

[112]*Pacification* est, en chinois, synonyme de *conquête*. Il s'agit ici de la destruction de la dynastie impériale des *Tchin*, qui régna sur la Chine méridionale de l'an 557 à l'an 580, et qui fut remplacée par celle des *Souï*, dont le fondateur Ouen-ti unifia l'Empire. La *pacification* complète du pays des *Tchin* eut lieu l'an 589.

[113]阿每.

[114]多利思比孤.

[115]阿輩雞彌 Suivant M. de Rosny, le mot *ki-mi* signifie, en japonais, *seigneur*. Il faudrait donc lire *le seigneur Ngo-peï*. La mention de ce prince, dont il sera question de nouveau quelques pages plus loin, à propos d'une seconde ambassade qu'il envoya en 606, comble encore une lacune dans la chronologie des souverains japonais adoptée jusqu'à ce jour, et il est curieux de constater que, dès le siècle dernier, le père Amiot l'avait signalée. Parlant, dans son *Introduction à la connaissance des peuples chinois*, de l'indignation que ressentit l'empereur de la Chine en recevant une lettre du souverain du Japon qui prenait lui-même le titre de *Fils du ciel* (ainsi qu'on le

fonctionnaire chargé de recevoir les ambassadeurs étrangers interrogeât les envoyés japonais sur tout ce qui concernait leur pays. Ceux-ci firent en conséquence la relation que voici :

« Le Roi du Japon considère le ciel comme son frère aîné, et le soleil comme son frère cadet. Quand le jour commence à poindre, le Roi se montre et donne audience. Assis, les jambes croisées, il écoute les rapports officiels qui lui sont faits ; mais, dès

verra ci-après), le savant missionnaire ajoute : « Il est dit dans le *Tou che tong kien* que le souverain qui régnait alors au Japon avait pour nom principal *Ngo-meï* et pour petit nom *To-li-sse-pi-kou*, et que sa lettre pour l'Empereur fut reçue la vingtième année *kaï-hoang*. Si cette époque est vraie, comme il n'y a pas lieu d'en douter, je ne comprends pas comment les Chinois auraient pu ignorer que c'était une femme qui régnait pour lors au Japon. Kœmpfer, et le père de Charlevoix après lui, dans la liste chronologique des empereurs du Japon, marquent le règne de *Suiko* ou *Siko*, veuve de *Fi-tats*, depuis l'an de J.-Ch. 593 jusqu'en 629. Or, suivant l'époque rapportée par les Chinois, la lettre dont il s'agit a été reçue la vingtième année *kaï-hoang*, c'est-à-dire l'an de Jésus-Christ 600, qui répondrait à la huitième année du règne de la princesse *Suiko*. Le lecteur judicieux pourra voir lui-même de quel côté est l'erreur. » Amiot, ne relevant qu'incidemment et isolément ce défaut de concordance, pouvait garder ou tout au moins manifester quelque doute sur la question de savoir de quel côté était l'erreur. Pour nous, le doute ne saurait exister, après avoir constaté déjà tant de lacunes dans la chronologie de Kœmpfer et de Charlevoix. On fera seulement cette petite remarque que le père Amiot attribue la lettre qui excita l'indignation de l'empereur de la Chine à la première ambassade envoyée par *To-li-sse-pi-kou* en 600, tandis que Ma-touan-lin cite le même fait à l'occasion de la seconde ambassade du même prince, en 606. Ce détail est peu important.

que le soleil paraît, il cesse d'écouter, en disant : je m'en repose maintenant sur mon frère cadet. »

L'Empereur jugea qu'un tel usage offensait grandement les principes de la justice. Il ordonna qu'il fût changé.

« La femme légitime du Roi s'appélait de son nom de famille *Ki-mi-mo-kouan*[116]. Le Roi avait des concubines au nombre de six à sept cents. Le prince héritier, son fils, s'appelait *Li-ko-mi-to-fou-li*[117]. Dans ses états, il n'existait point de villes entourées de murailles. Les mandarins de l'intérieur étaient de douze classes et dénommés comme il suit (en commençant par les plus élevés en dignité) : *Ta-te*[118], *siao-te*[119], *ta-jin*[120], *siao-jin*[121], *ta-y*[122], *siao-y*[123], *ta-li*[124], *siao-li*[125], *ta-tche*[126], *siao-tche*[127], *ta-sin*[128], *siao-sin*[129]; au-dessous de ce dernier rang, les degrés n'étaient plus marqués. Il y avait des *kiun-ni*[130] au nombre de cent vingt, assez semblables au *mo-tsaï*[131] de l'empire chinois. Quatre-vingts feux étaient administrés par un *y-mi-ki*[132], fonctionnaire qui peut se comparer à nos modernes *li-tchang*[133].

[116] 雞彌沒官, c'est-à-dire *la dame Mo-kouan*, suivant l'observation ci-dessus, note 115.
[117] 利歌彌多弗利.
[118] 大德.
[119] 小德.
[120] 大仁.
[121] 小仁.
[122] 大義.
[123] 小義.
[124] 大禮.
[125] 小禮.
[126] 大智.
[127] 小智.
[128] 大信.
[129] 小信.
[130] 軍尼.
[131] 牧宰.
[132] 伊尼翼.
[133] 里長, officier municipal dont

« Pour le costume, les hommes étaient habillés d'une sorte de jupe courte avec un petit vêtement supérieur à manches étroites. Leurs chaussures ressemblaient à nos sandales de paille; ils les recouvrent de vernis et les attachent sur le dessus du pied. Les gens du peuple restent pieds nus pour la plupart. Il leur est interdit d'employer l'or ou l'argent comme ornement (dans leur costume); c'est pourquoi ils s'habillent simplement avec des lés d'étoffes placés en travers et retenus entre eux au moyen de nœuds, sans aucune couture. Ils ne portaient point de chapeaux; ils laissaient tomber leurs cheveux qui couvraient leurs oreilles. Toutefois, sous la dynastie (chinoise) des Soui (581-617), le Roi du Japon a commencé à introduire l'usage de grands bonnets faits de très-riches étoffes et ornés de fleurs d'or ou d'argent ciselés. Les femmes attachent leurs cheveux derrière la tête. Elles sont vêtues, comme les hommes, d'une jupe et d'un habit court. Le vêtement inférieur est toujours garni d'une bordure de couleur tranchante.

« (Les Japonais) fabriquent des peignes en bois de bambou, et aussi des nattes de paille tissée, entremêlant à la paille des bandes de cuir qui forment, à l'extérieur, des raies et des ornements. Ils ont des arcs, des flèches, des sabres, des lances, des arbalètes[134], des

les fonctions sont nettement définies dans le *Mémoire sur les institutions administives et municipales de la Chine*, par M. Bazin (*Journal asiat.*, 5e série, t. III).

[134] Les *Annales du Japon*, dont M. de mention d'une arbalète appelée *do*, de dimension extraordinaire, qui servait à lancer des pierres et qui fut employée pour la première fois sous le règne de l'impératrice Pi-mi-hou, dans son expédition

hallebardes et des haches d'armes. Ils fabriquent des cuirasses avec du cuir recouvert de vernis et des pointes de flèches en os. Quoique si bien armés, ils ne faisaient point la guerre. Dans les réceptions, à la cour, le Roi exposait seulement ses armes de cérémonie.

Dans ce royaume, les maisons de plaisir peuvent atteindre le nombre de cent mille. Les homicides, les brigands et les adultères sont tous condamnés à mort. Le voleur doit payer une indemnité proportionnée à la chose volée; s'il ne peut pas s'acquitter, il est réduit en servitude. Les autres crimes et délits sont punis par l'exil ou par la bastonnade. Pour juger si un accusé est coupable ou non, alors qu'il refuse d'avouer, quelquefois on lui donne la question (on emploie la torture), en lui serrant les genoux entre deux morceaux de bois, ou bien en lui sciant le derrière de la tête avec la corde d'un arc tendu; quelquefois on jette un caillou dans de l'eau bouillante et on lui ordonne de l'en retirer; on estime que, s'il est coupable, sa main se trouve endommagée (par la brûlure); d'autres fois, on met un serpent au fond d'une cruche ou vase profond, et l'on ordonne à l'accusé de l'en faire sortir, dans l'opinion que si cet accusé est coupable, il ne manque pas d'être mordu par l'animal venimeux[135].

« Les habitants sont d'humeur pacifique; ils ont peu de procès. Parmi eux, les voleurs et les brigands sont rares. En fait de musique, ils ont des *kin* à cinq cordes et aussi des flûtes. Un grand nombre d'hommes et de femmes ont le dos parsemé de tatouages noirs, le visage marqué de même et souvent le corps entièrement

[135] Ainsi nos ordalies du moyen âge étaient en usage au Japon dans le VIe siècle.

tatoué. Ils plongent dans l'eau pour pêcher. Ils n'avaient point d'écriture; ils gravaient seulement (certaines marques) sur du bois et faisaient des nœuds sur des cordes; mais pour étudier la religion de Fo, ils firent venir par le royaume de Pe-tsi des livres bouddhiques, et c'est ainsi qu'ils commencèrent à connaître les caractères de l'écriture. Ils possèdent la science des sortiléges; ils ont une grande confiance dans les magiciens. Toujours, au premier jour de la première lune, ils se divertissent en tirant de l'arc et en buvant du vin. A l'égard des autres fêtes, c'est à peu près comme en Chine. Ils aiment à jouer aux échecs et à divers jeux de dés et de *pair ou non*.

« Le climat est tempéré; la végétation, même pendant l'hiver, est verdoyante. Le sol est fertile; l'eau est abondante; les lieux secs sont rares. Les habitants ont des cormorans qu'ils dressent à la pêche; ils leur mettent au cou un petit anneau qui les empêche d'avaler et, de cette façon, ils prennent en un jour plus de cent poissons. Ils ne font usage ni d'assiettes ni de bols; ils les remplacent par des feuilles de l'arbre *kiaï*[136], et mangent d'ailleurs avec leurs doigts.

« Leur naturel est simple et droit. Leurs mœurs sont policées. Les femmes sont en bien plus grand nombre que les hommes. Il ne se fait point de mariage entre les personnes qui portent le même nom de famille[137]. Les garçons et les filles qui ont de l'inclination l'un pour l'autre se marient aussitôt. La nouvelle épouse, en entrant dans la maison de son mari, doit traverser

[136] 楠 Sorte de palmier.

[137] De même qu'à la Chine.

tout d'abord un feu allumé. Ensuite, elle peut se rapprocher de son époux. Les femmes ne sont ni débauchées ni jalouses. Les morts sont renfermés dans un double cercueil. Les parents et les amis viennent rendre visite au cadavre, en chantant et en dansant, La femme, les enfants et les frères prennent le deuil avec de la toile blanche. Les nobles ne font les funérailles qu'au bout de trois ans. Les gens du commun choisissent un jour par le sort et enterrent aussitôt le mort, qu'ils transportent sur un bateau ou sur un petit chariot.

« Il existe (au Japon) une montagne appelée *Ngo-sou*[138], dont les rochers produisent, sans cause, un feu qui s'élance très-haut vers le ciel. Les habitants pensent généralement que c'est une chose surnaturelle; ils offrent (à cette montagne) des prières et des sacrifices[139]. On trouve aussi, au Japon, des pierres précieuses de couleur verte, appelées *jou-i-pao-tchou*[140], qui sont grosses comme des œufs de poule. La nuit, elles jettent de l'éclat. Les Japonais les nomment *yeux de poisson*.

Sin-lo et Pe-tsi reconnaissent Ouo (le Japon) pour un grand

[138] 阿蘇 On pourrait écrire *O-sou*, le caractère 阿 s'employant pour figurer le son *O* initial, qui ne se rencontre pas dans les monosyllabes chinois. Ces transcriptions de noms étrangers n'étant toutefois que des approximations conventionnelles, le plus souvent bien éloignés des prononciations indigènes, j'ai préféré conserver l'unité d'orthographe, à l'exemple des missionnaires de Pé-king. Il s'agit ici du volcan appelé maintenant par les Japonais *Oun-sen-daké*.

[139] Usage qui s'est perpétué de nos jours.

[140] 如意寶珠 Il a déjà été fait mention, à l'article Fou-yu, d'une espèce de perles ou pierres précieuses, grosses comme des fruits de jujubier.

royaume, qui abonde en choses précieuses. Ils le respectent et sont en relations suivies d'ambassades avec lui. »

La troisième année *ta-nie* (607), le roi (du Japon) To-li-sse-pi-kou envoya encore une ambassade avec des présents. L'ambassadeur disait : « (mon maître) a appris que le Fils du Ciel (l'empereur de la Chine), qui est un *Pou-ssa* de l'occident, s'attache à propager le bouddhisme. C'est pourquoi il nous a chargés d'aller le saluer et lui porter nos hommages, et avec nous quelques dizaines de *cha-men*[141], désireux de s'instruire dans la doctrine de Fo. » Les lettres du Roi disaient : « Du côté où le soleil se lève, le Fils du Ciel donne ces lettres. Du côté où le soleil se couche, que le Fils du Ciel soit en bonne santé[142], etc., etc. » Ce passage mécontenta l'Empereur. Il dit au président de la cour des cérémonies : « Les lettres de ces barbares renferment des choses contraires aux rites (inconvenantes) ; il ne faut pas y répondre. »

L'année suivante (608), l'Empereur envoya l'académicien Pei-che-tsing comme ambassadeur au Japon. Il traversa le Pe-tsi, parvint à *Tcho-tao*[143], puis se dirigea du côté du midi, vers le

[141] 沙門 Religieux bouddhistes.

[142] Le père Amiot, dont j'ai rapporté plus haut quelques observations au sujet du roi *To-li-sse-pi-kou* (note 114), attribue cette lettre à la première ambassade de ce prince, l'an 600, ce qui paraît une confusion, mais ce qui ne change rien à ses remarques. On notera, d'ailleurs, que les récits des premiers ambassadeurs avaient déjà choqué l'Empereur.

[143] 竹島 Ile de la mer du Japon, située près du rivage de la Corée, dans la baie de *Broughton*. Les Japonais l'appellent *Také-sima*, et les Coréens *Tsyœn-san-kouk*. En japonais, comme en chinois, son nom signifie *île des Bam-*

royaume de *Tan-lo*[144]. Ayant laissé encore derrière lui le royaume de *Tou-sse-ma*[145], il se trouva fort avant dans la grande mer. Vers l'orient, il parvint ensuite au royaume de *Y-tchi*[146], puis à celui de *Tcho-sse*[147], et, toujours dans la direction de l'orient, il atteignit le royaume de *Tsin-ouang*[148]. Les habitants de ce dernier royaume ressemblent à des Chinois. On suppose que c'est *Y-tcheou*[149], mais sans avoir de certitude à cet égard. L'ambassadeur chinois vit passer encore plus de dix royaumes, et atteignit enfin le lieu de débarquement. Du royaume de *Tcho-sse*, dans la direction de l'orient, tous (ces royaumes) relèvent de celui de Ouo.

Le roi de Ouo[150] envoya un fonctionnaire du rang de *siao-*

bous. *Tsyœn-san-kouk* veut dire l'*île des mille montagnes*. (Rosny, *Variétés orientales*, p. 321.)

[144] 耽羅 L'île de *Quelpaert*, suivant M. de Rosny.

[145] 都斯麻 Le même qui a été appelé, plus haut, *Touï-haï* (note 37), c'est-à-dire *Tsou-sima* (Rosny).

[146] 一支 *Iki* (Rosny).

[147] 竹斯 L'ancien pays de *Tsou-kousi* et notamment la région où se trouve aujourd'hui la province de *Tsikou-zen* (Rosny).

[148] 秦王 Litt. : *du roi Tsin*.

[149] Voir ci-dessus, la note 29.

[150] Nous avons vu en plusieurs endroits, et ce passage confirme pleinement que, par le *royaume de Ouo*, il faut entendre le royaume particulier du *mikado* et par extension l'ensemble de tous les royaumes qui lui obéissent, et qui forment ainsi l'empire japonais. Si j'écris ici le roi de *Ouo*, au lieu de dire le roi du Japon, comme je l'ai fait constamment dans cette notice, c'est uniquement afin de mieux marquer la liaison entre ce paragraphe et celui qui précède, et afin de montrer qu'il s'agit bien d'un roi de *Ouo*, autrement dit d'un *mikado*, et non pas du souverain de quelque petit royaume feudataire.

en considération la longueur du voyage que ces envoyés devaient accomplir, ordonna, par un décret, aux mandarins chargés des affaires étrangères de ne pas exiger le tribut annuel. Ensuite, il envoya lui-même (au Japon) le gouverneur de Sin-tcheou, nommé

tées, celles de l'an 57 et de l'an 107 de notre ère, sont envoyées à la dynastie des *Han*, qui possédait encore l'Empire sans partage. Celles de 238, 240 et 243 se rendent vers l'empereur des *Oueï*, qui régnait sur la Chine septentrionale. En 265, la souveraine du Japon salue l'avènement des *Tcin*. Nulle trace de rapports établis avec l'empire méridional des *Ou*, bien qu'il renfermât toutes ces côtes du Tche-kiang et du Fo-kien. Du moins, Ma-touan-lin n'en dit mot. Au commencement du ve siècle, sous le dernier des *Tcin* et sous les premiers *Song*, plusieurs ambassades japonaises se succèdent rapidement auprès des princes de ces deux races; mais sans qu'il soit fait mention de communications officielles du Japon avec le second empire des *Oueï*, fondé par *Chi-y-kien* en 338, qui devait cependant intercepter la route du Japon à l'empire des *Song* par le Leao-tong, et qui exerçait une grande influence dans le Nord. Il est vrai que ces seconds *Oueï* ne figurant point dans la chronologie purement chinoise, Ma-touan-lin néglige peut-être de recueillir ce qui les concerne. Les *Tsi*, qui remplacent officiellement les *Song* et qui règnent sur la Chine au-dessous du Kiang, ne reçoivent point d'ambassade du Japon. Le fondateur de la dynastie des *Liang* et, cent ans plus tard, celui de la dynastie des *Soui* sont complimentés par des envoyés japonais, alors qu'ils se sont rendus maîtres de l'Empire; mais un siècle sépare ces deux dernières ambassades, durant lequel les *Tong-oueï* et les *Pe-tsi* ont possédé les provinces septentrionales de la Chine, jadis territoires des premiers *Oueï*, tandis que les *Tchin*, reconnus pour souverains légitimes de l'Empire, occupaient l'ancien empire des *Ou*. Il est donc permis de supposer que, lorsqu'il y a eu division de l'Empire, les Japonais ont préféré conserver des relations avec le souverain du Nord.

Kao-jin[156], porteur d'une lettre qui renfermait ses instructions. Kao-jin eut des contestations avec le Roi sur les rites; ils ne purent s'entendre, et l'ambassadeur fut rappelé[157].

Longtemps après, il y eut des envoyés (du Japon) qui se joignirent à ceux de Sin-lo, pour venir présenter des lettres à l'Empereur.

Au commencement des années *yong-hoeï* (650), le roi du

[156] 高仁.

[157] Le père Amiot rapporte le même fait dans les termes suivants : « Taï-tsong, second empereur de la dynastie des Tang, envoya des députés au Japon, avec ordre de s'informer exactement de l'état où se trouvait alors ce royaume. Il les chargea, en même temps, d'assurer le Roi de sa bienveillance et de lui offrir toute sorte de bons offices de sa part. Le chef de cette députation était un nommé Kao-jin, ci-devant mandarin de Sin-tcheou. Il n'arriva au terme de son voyage qu'après quelques mois de navigation, ce qui fut cause que le Roi du Japon entra en défiance sur l'objet de sa commission, et qu'il ne lui rendit aucun des hommages dus à la qualité d'envoyé de S. M. Impériale. Kao-jin insulté dissimula le mieux qu'il lui fut possible; mais à son retour ayant rendu compte à l'Empereur du mauvais accueil qu'on lui avait fait, Sa Majesté en fut outrée, et en conséquence elle ordonna qu'on rayât le Japon du nombre des royaumes tributaires, en défendant toute communication avec les Japonais. » *(Introd. à la connaissance des peuples chinois.)* Il est aisé de voir que ce morceau est une paraphrase; mais plusieurs détails qu'il fournit, évidemment puisés à des sources chinoises, suppléent au laconisme du texte que nous traduisons.

Le *mikado* régnant à cette époque, suivant la chronologie admise, était *Soui-ko.* Le décret qui lui faisait remise du *tribut annuel* présente une de ces métaphores orgueilleuses dont la chancellerie chinoise est si prodigue.

Japon appelé *Hiao-te*[158] monta sur le trône, donnant aux années de son règne le nom de *Pe-tche*. Il offrit de l'ambre et des pierres précieuses appelées *ma-nao*[159]. Dans ce même temps, le royaume de Sin-lo fut envahi et dévasté par Kao-kiu-li et Pe-tsi. Alors l'empereur Kao-tsong remit aux ambassadeurs japonais des lettres revêtues du sceau impérial, qui ordonnaient aux mandarins chinois d'escorter ces ambassadeurs à travers le pays de Sin-lo avec des forces militaires suffisantes pour protéger leur retour.

Le roi *Hiao-te* étant mort peu de temps après, son fils *Tien-fong-tsaï*[160] lui succéda, lequel étant mort à son tour eut pour successeur son fils *Tien-tchi*[161]. L'année qui suivit l'avènement de *Tien-tchi*, des ambassadeurs vinrent en Chine rendre la visite

[158] 孝德 *Kao-toku*, suivant Deguigues. *Kô-tok*, selon l'orthographe de M. de Rosny, que j'ai suivie dans cette notice pour les noms des souverains japonais.

[159] 碼碯.

[160] 天豐財.

[161] 天智 En japonais *Ten-dʒi*. La chronologie des japonistes est d'accord avec ce texte de Ma-touan-lin en ce qui concerne *Tien-tchi* et *Hiao-te*, ci-dessus nommé; mais entre *Hiao-te* et *Tien-tchi* (*Kô-tok* et *Ten-dʒi*) la chronologie place une impératrice, *Tsi-meï* (orthogr. Deguignes), *Saï-meï* (orthogr. de M. de Rosny), petite-fille de l'un des précédents *mikados*, au lieu de *Tien-fong-staï*, fils [子] de *Hiao-te*, dont elle ne fait pas même mention.

On trouvera plus loin dans cette notice une chronologie complète des souverains du Japon jusqu'à l'an 984, fournie par un bonze japonais qui vint en Chine à cette époque. Nous comparerons les indications suivies qu'elle renferme avec celles que nous aurons déjà recueillies isolément.

d'hommage, accompagnés par des hommes de *Hia-y*[162]. Les hommes de Hia-y habitent également des îles au milieu de la mer. Les envoyés de ce pays avaient des barbes de près de quatre pieds de long. Ils portaient des boucles d'oreilles, et plaçaient une flèche dans leurs cheveux. Ils faisaient mettre un homme à quelques centaines de pas, avec une courge sur la tête pour servir de but, et il n'était pas un d'entre eux dont la flèche n'atteignit cette courge à coup sûr.

Tien-tchi étant mort, son fils *Tien-fou*[163] lui succéda, et Tien-fou étant mort eut pour successeur son fils *Tsong-fou*[164], qui, la première année *hien-heng* (670), envoya des ambassadeurs afin de féliciter l'Empereur sur la conquête de Kao-(kiu)-li[165]. Dans la suite, les Japonais s'appliquèrent peu à peu à l'étude de la langue chinoise. N'étant pas satisfaits du nom de *Ouo* que portait leur royaume, ils le changèrent en celui de *Ji-pen*[166]. Selon les propres paroles des ambassadeurs, ils avaient donné ce nom à leur royaume à cause

[162] 姨 蝦 人 *Hia-y* est *Ye-so*, et les hommes de *Hia-y* sont les mêmes qui ont été nommés précédemment *Mao-jin*, ou *hommes velus*.

[163] 天 殳 Le nom japonais de ce prince est *Ten-bou*. Il est écrit, en chinois, 天 武 *Tien-ou* dans la liste chronologique mentionnée plus haut. La chronologie des japonistes ne le donne point pour le fils de son prédécesseur.

[164] 總 符 Suivant la chronologie des japonistes, ce ne fut pas un fils de *Ten-bou*, mais *Tsi-tô*, sa veuve, qui lui succéda. D'autre part, cette chronologie prolonge le règne de *Ten-tsi* (en chinois *Tien-tchi*) jusqu'à l'an 671, lui attribuant ainsi l'envoi des ambassadeurs de 670, contrairement aux assertions de notre texte.

[165] La Corée.

[166] 日 本 Lit. : *Source du Soleil.*

de sa proximité du lieu où le soleil se lève. Quelques-uns ont dit que *Ji-pen* était un petit royaume, dont celui de Ouo avait fait la conquête et dont il avait ensuite usurpé le nom; mais les envoyés japonais ne mettaient pas en doute l'explication qu'ils donnèrent eux-mêmes à ce sujet. On ne doit pas ajouter plus de créance à une autre opinion suivant laquelle ce royaume, grand de plusieurs milliers de *li* en carré, serait borné au midi et à l'occident par la mer, et à l'orient comme au nord par de grandes montagnes, au-delà desquelles le pays des *Mao-jin* se trouverait immédiatement placé, &[167].

La première année *tchang-ngan* (701), le roi *Ouen-ou*[168] étant monté sur le trône prit le nom de *ta-pao*[169] pour celui des années de son règne et envoya en Chine un *tchao-tchin-tchin-jin*[170], appelé *Siu-tien*[171], qui offrit en tribut divers produits du Japon. Le titre de *tchao-tchin-tchin-jin* correspond au titre chinois de *chang-chou*[172]. Cet ambassadeur portait le bonnet de cérémonie appelé *tsin-tę-*

[167] Ma-touan-lin a dit plus haut que les *Mao-jin*, autrement appelés hommes de *Hia-y* ou de *Yeso*, habitaient des îles (ou une île) au milieu de la mer. Il repousse ici une ancienne erreur, suivant laquelle leur pays n'aurait été séparé du *Nippon* que par une chaîne de montagnes.

Le signe &, placé à la fin de ce paragraphe, et qu'on rencontrera quelquefois dans le cours de cette traduction, n'indique point une abréviation que j'aie fait moi-même; il appartient au texte chinois et n'est que l'équivalent du caractère 云.

[168] 文武 En japonais *Mon-bou* ou *Mon-mou*, dont le règne est marqué de l'an 696 à l'an 707 (chronologie des japonistes).

[169] 大寶.

[170] 朝臣眞人.

[171] 粟田.

[172] 尙書 *President, or the chief secretary of state* (Medhurst).

kouan[173], orné de quatre belles fleurs (artificielles) au sommet. Il était vêtu d'une longue robe de couleur pourpre foncé, avec une ceinture de soie *pè*[174]. Il aimait l'étude, connaissait la littérature et avait une contenance modeste. L'impératrice *Ou-heou* l'invita à dîner au palais de *Lin-te-tien*[175], et lui donna un excellent maître d'hôtel, qu'il emmena avec lui, quand il s'en retourna dans son pays.

Le roi Ouen-ou étant mort, son fils *Ngo-yong*[176] lui succéda, et le roi Ngo-yong étant mort eut pour successeur son fils *Ching-ou*[177], lequel appela les années de son règne *pè-kouï*[178].

Au commencement de la période *kaï-youen* (713), Siu-tien vint de nouveau comme ambassadeur. Il demanda qu'on lui permît de suivre des cours d'études et que les livres canoniques lui fussent expliqués. Alors l'Empereur ordonna à Tchao-youen-mo, qui était

[173] 進德冠.

[174] 帛 Tissu de soie uni, sorte de taffetas.

[175] 麟德殿 Litt. : le *Palais de la vertu resplendissante.*

Le père Amiot dit en parlant de cette ambassade : « Le Roi du Japon voulant rester dans ses droits de tributaire de la Chine envoya des ambassadeurs à l'impératrice Ou-heou, qui était alors sur le trône de la Chine. On voit que par le terme chinois de *tributaire* il faut entendre le mot *allié.* »

[176] 阿用 Aucune mention de ce prince dans la chronologie des japonistes, que nous continuons à contrôler. Entre le règne de son prédécesseur *Mon-bou* et celui de *Syô-mou*, en chinois *Ching-ou*, indiqué ci-après, et sur lequel la concordance se rétablit, on voit figurer, à sa place, deux autres souverains qui, suivant M. de Rosny, seraient deux femmes, *Gen-myô* et *Gen-syô.*

[177] 聖武 En japonais *Syô-mou.*

[178] 白龜.

président du Collége Impérial, et à quelques autres lettrés des plus habiles de prêter leur assistance à l'envoyé japonais et de lui donner des leçons. Siu-tien leur offrit des pièces de soie très-large, en reconnaissance de leurs bons soins, et reçut lui-même de ses professeurs des livres et des objets variés qu'il rapporta dans son pays.

Le second ambassadeur, qui s'appelait *Tchong-moen*[179], aimait la Chine et ne voulait point la quitter. Il changea son nom pour prendre celui de *Tchao-heng*[180], se lia peu à peu avec le prince *Tso-pou-kiue-y-ouang* et se fit, de tous côtés, beaucoup d'amis. Il ne revint dans son pays qu'après un long séjour dans l'Empire du milieu.

Le roi Ching-ou étant mort, sa fille *Hiao-ming*[181] lui succéda et donna aux années de son règne le nom de *tien-ping-ching-pao*[182]. La douzième année (chinoise) *tien-pao* (754), Tchao-heng revint encore pour faire la visite d'hommage. Au milieu des années *chang-youen* (761), la reine du Japon envoya un nouvel ambassadeur avec des présents. Cet ambassadeur, qui était revêtu de hautes dignités, changea la route que ses prédécesseurs avaient suivie et se rendit en Chine par *Ming-tcheou* et *Youe-tcheou*[183].

Hiao-ming étant morte, *Ta-tchoui*[184] lui succéda ; et quand

[179] 仲滿.

[180] 朝衡.

[181] 孝明 Déguignes donne à cette impératrice le nom japonais de *Kao-ken*, et le nom chinois de *Hiao-kien*. M. de Rosny écrit *Kô-ken*.

[182] 天平勝寶.

[183] Aujourd'hui *Ning-po* et *Chao-hing-fou*, dans le Tche-kiang.

[184] 大炊 Le prince, ici désigné par ce nom, paraît être le même qui figure dans la chronologie dressée par M. de Rosny sous le nom de *Oho-ino-miko* et que Deguignes appelle *Tonneri-rotsi-faï-*

Kong-haï[192] demeurèrent à la Chine pour y continuer leurs études. Après vingt années environ, un envoyé, appelé *Kao-kiaï-tchin-jin*[193], vint les inviter à rentrer dans leur patrie, ce que l'Empereur autorisa par un décret.

Les successeurs de Ouan-ou furent *No-lo*[194], ensuite *Tse-ngo*[195], ensuite *Feou-ho*[196], ensuite *Jin-ming-jin-ming-tchi*[197], qui, la quatrième année *kaï-tching* (840), envoya des ambassadeurs pour offrir des présents en tribut.

Les rois du Japon qui suivirent furent *Ouen-te*[198], puis *Tsing-ho*[199], puis *Yang-tching*[200], puis *Kouang-hiao-tchi*[201].

La première année *kouang-hi* (885), parmi les îlés situées dans la mer à l'orient du Japon, il se trouva trois petits rois *Ye-kou*[202],

[192] 空海.

[193] 高階眞人.

[194] 諾樂 Tient ici la place de *Feï-ţeï*, que Deguignes dit s'appeler en chinois *Ping-tching*.

[195] 嵯峨 *Sa-ga-no* des japonistes, que Deguignes reconnaît s'appeler en chinois *Tse-ngo*.

[196] 浮和 Tient ici la place de *Syoun-oua*, que Deguignes dit s'appeler en chinois *Siun-ho*.

[197] 仁明仁明直 Ce prince est évidemment *Nin-meï*, dont le règne correspond aux années *kaï-tching* mentionnées au sujet d'une ambassade envoyée par lui à l'empereur *Ouen-tsong*. La répétition des mots *Jin-ming*, qu'on est tenté de prendre pour une erreur d'impression, se rencontre néanmoins dans deux éditions différentes de Ma-touan-lin.

[198] 文德 En japonais : *Boun-tok*.

[199] 清和 En japonais : *Seï-oua*.

[200] 陽成 En japonais : *Yô-seï*.

[201] 光孝直 En japonais : *Kouô-kô*.

[202] 邪古.

continuelle hérédité de siècle en siècle, et que tous les hauts fonctionnaires se transmettaient de même leurs fonctions de génération en génération, il dit à ses ministres : « Cette île est une île barbare, et cependant un bonheur perpétuel accompagne les générations de ses rois. Des générations de ministres s'y succèdent de même, en formant une chaîne ininterrompue. C'est la doctrine des sages de l'antiquité. Dans le royaume du milieu, le règne des Tang a été de courte durée. Les villes qui leur obéissaient se sont divisées. Cinq dynasties, après eux, n'ont fait que passer. Il y a là de quoi s'affliger. »

Il y avait au Japon beaucoup de livres de la Chine. Le bonze Tao-jèn en augmenta le nombre, en acquérant le livre *Hiao-king* ou de la *Piété filiale*[212], accompagné de commentaires, ainsi qu'un autre ouvrage plus récent portant le même titre et composé sous la dynastie des Tang. Il gardait précieusement ces deux livres avec une enveloppe de soie rouge, des attaches d'or et un rouleau de cristal. Tao-jèn demanda encore un exemplaire imprimé des prières de *Ta-tsang*[213], et l'Empereur le lui fit donner. Au commencement de la seconde année *yong-hi* (985), cet étranger s'en retourna dans

[212] 孝經 *Hiao-king*, l'un des livres classiques de la Chine, est attribué à Confucius. Il renferme une conversation sur la piété filiale entre le célèbre philosophe et son disciple Tseng-tse, recueillie par un autre de ses disciples. La parfaite authenticité de cet ouvrage a été mise en doute par plusieurs lettrés.

[213] L'expression 大藏 *Ta-tsang* désigne sans doute le Tibet qui est appelé quelquefois 西藏 *Si-tsang* et aussi 後藏 *Heou-tsang*. Les ouvrages imprimés étaient dès lors très-répandus à la Chine, où l'invention de l'imprimerie datait déjà de plusieurs siècles.

son pays sur un bateau marchand de *Ning-haï*[214], du département de *Taï-tcheou*. Quelques années plus tard, il envoya un de ses disciples avec des lettres de remerciements pour le bon accueil qu'il avait reçu. C'est à partir de cette époque que les Japonais commencèrent à offrir des prières bouddhiques[215], en même temps qu'ils apportaient en tribut divers produits de leur pays.

Voici ce que bonze Tao-jen a écrit :

« On possède au Japon les cinq *king* ou livres canoniques de la Chine[216], des oraisons à Bouddha et soixante-dix volumes d'ouvrages divers qui tous sont venus de l'Empire du Milieu. Le sol du Japon est propre à la culture des cinq céréales, mais on y récolte peu de froment. Dans ce royaume, on se sert de menues monnaies qui ressemblent aux sapèques chinoises, et qui ont pour légende : 乾文大寶[217]. En fait d'animaux domesti-

[214] 寧海 sur les côtes de la province de *Tche-kiang*.

[215] C'est-à-dire réciter des prières en faveur de l'empereur de la Chine.

[216] C'est-à-dire : I, le *Y-king* ou *Livre des Transformations*, ouvrage énigmatique dont le texte rudimentaire est attribué par les Chinois à Fo-hi, et remonterait ainsi à plus de 3,000 ans avant notre ère. Le principe fondamental de sa conception ontologique est le principe *binaire* ou de *dualité*. II, le *Chou-king*, fragment considérable de l'histoire des trois premières dynasties. III, le *Chi-king*, recueil de chansons, odes, cantiques et autres poésies de la plus haute antiquité. IV, le *Li-ki*, compilation de plusieurs *rituels*, de quelques traits d'histoire, et de sentences de Confucius recueillies par ses disciples. V, le *Tchun-tsieou*, annales du petit royaume de *Lou*, rédigées par Confucius lui-même, et embrassant une période de deux cent quarante-deux ans (721-480 av. J.-Ch.).

[217] *Kien ouen ta pao*, suivant la prononciation chinoise; *Ken bun daï fo*, se-

ques, on nourrit des buffles et des troupeaux de moutons. On voit aussi beaucoup de rhinocéros et d'éléphants. Les habitants élèvent des vers-à-soie et fabriquent un taffetas mince et fin, d'un usage très-agréable. Ils ont une musique chinoise et une musique coréenne. Quant aux alternatives du froid et du chaud, les quatre saisons sont à peu près comme à la Chine. Dans le voisinage des côtes orientales il existe des îles dont tous les habitants ont le visage et le corps couverts de poils. A l'orient, se trouve aussi l'île *Ngo-*

lon l'orthographe japonaise de Hoffmann. Ce renseignement numismatique est un des nombreux exemples de l'imitation des choses de la Chine par les Japonais. On peut ajouter que l'on possède des monnaies japonaises du siècle où vivait Tao-jen, et qu'elles sont littéralement calquées sur les monnaies chinoises, tant pour leur forme, qu'un trou carré dans le milieu de la pièce rend très-particulière, que pour la disposition des caractères *chinois* placés aux quatre côtés de ce trou carré. Si nous examinons maintenant l'inscription mentionnée dans la relation de Tao-jen, nous remarquerons tout d'abord qu'elle se compose de deux parties distinctes, à la manière chinoise : les deux derniers caractères 大寶, que l'on pouvait traduire par *marqué du grand sceau*, n'étant qu'une légende courante, tandis que les deux premiers 乾文 doivent représenter un *nom d'années*, c'est-à-dire la date de la fabrication.

Pour la légende courante, c'est une bien petite différence que cette variante entre la formule japonaise 大寶 et les inscriptions en usage sur les monnaies chinoises depuis l'avènement de la dynastie des Tang (601 de notre ère) : 通寶 *tong pao* 元寶, *youen pao* 重寶 *tchong pao*, 封寶 *fong pao* (*sceau universel*, *principal*, *très-honoré*, *très-noble*, etc., etc.), mais cette petite différence contribue cependant à démontrer l'exactitude des renseignements fournis par Tao-jen, car j'ai sous les yeux une monnaie japonaise à peu près con-

tcheou[218] qui produit de l'or. A l'occident est une autre île, d'où l'on tire de l'argent pour fournir aux dépenses de l'État.

« Les souverains du Japon ont fait du nom de *Ouang* leur nom de famille[219]. Depuis cinquante-quatre (ou) soixante-quatre générations[220], la même dynastie occupe le trône, qui est héréditaire. Les fonctionnaires civils et militaires se transmettent également leurs charges par hérédité.

temporaine de ce personnage, sur laquelle on lit en effet : 寛平大寶, *marqué du grand sceau, dans les années Kouan-ping*, en japonais *Kouan-feï* (889-897), tandis qu'une autre monnaie japonaise, postérieure seulement de quelques années, me montre déjà la formule chinoise *tong-pao,* définitivement adoptée depuis dans les deux empires : 延喜通寶 « *sceau universel, années 901-922.* »

D'autre part, en ce qui concerne le nom d'années 乾文, il faut admettre ou que ces deux caractères ont été changés par Ma-touan-lin, ce qui paraît peu probable, ou bien qu'ils nous revèlent un nom d'années dont la trace est perdue, car le 日本年號 (tableau des noms d'années japonaises) ne renferme aucune dénomination analogue.

[218] 奥州.

[219] *Ouang* 王 signifie *Roi*. L'autorité royale était si parfaitement fixée dans cette famille que le nom de *Roi* était devenu le sien.

[220] 至今五六十四世. Le caractère 世 *chi* « *génération*, » s'entend aussi dans le sens de la durée moyenne d'une génération humaine, représentant un espace de *trente ans*. Par respect pour le texte de Ma-touan-lin, j'ai conservé ici cette phrase singulière dans sa latitude : « *Cinquante (quatre à) soixante-quatre générations*, » mais elle décèle évidemment l'erreur d'un copiste qui aura écrit d'abord *cinquante*, puis *soixante* en corrigeant une faute qu'il avait commise ; car, revenant plus loin sur cette évaluation, après avoir donné la liste

« La chronologie des souverains du Japon est rapportée ainsi qu'il suit :

« Le premier qui régna est appelé *Tien-yu-tchong tchu*[221].

« Le second qui régna est appelé *Tien-tsaï-yun tsun*[222].

« Et ensuite tous les successeurs de ces princes continuant de porter le titre de *tsun*[223], il y eut :

« *Tien-pa-tchong-yun*[224] *tsun*.

chronologique des souverains japonais qui va suivre, l'auteur repète simplement « *en tout soixante-quatre générations écoulées.* » Ce genre de fautes d'impression se rencontre assez fréquemment dans les textes chinois, et j'en ai signalé plusieurs exemples incontestables, dans le texte même du *Ouen-hien-tong-kao*, sur lequel je traduis. Chaque page d'impression étant gravée sur une planche de bois d'un seul morceau, le graveur qui s'aperçoit d'une faute commise, au moment même où il vient de la commettre, se contente souvent de placer le caractère correct à la suite du caractère erroné. D'autres fois il lui arrive de répéter, par distraction, le même caractère, et laissant au lecteur le soin de reconnaître ce redoublement, il ne s'en préoccupe pas davantage. L'essentiel pour lui est de ne pas produire un vide sur sa planche, par l'enlèvement d'un caractère.

221 天御中主. Le caractère 主 signifie, en chinois « *le maître.* »

222 天材雲尊. Le caractère 尊 *tsun* signifie « *vénérable.* » Il se lit en japonais *Mi-koto*, et fut la désignation honorifique des membres de la famille régnante, et des grands seigneurs de la période héroïque de l'histoire du Japon, suivant M. de Rosny.

223 尊 Nous ne reproduirons plus ce caractère, qui revient à la fin de tous les noms suivants. Je donne, à la suite de cette notice, la liste des Dieux et Demi-Dieux de la mythologie japonaise, considérés comme les premiers souverains du Japon. On y remarquera le fait très-significatif que tous ces Dieux et Demi-Dieux portent précisément le titre de 尊 *tsun*, ou *Mi-koto*.

224 天八重雲.

« *Tien-jin*[225] *tsun.*

« *Tan-po*[226] *tsun.*

« *Ouan-hoen*[227] *tsun.*

« *Li-tsa-hoen*[228] *tsun.*

« *Koue-hia-tchoui*[229] *tsun.*

« *Ko-kong-hoen*[230] *tsun.*

« *Tsin-tcheou*[231] *tsun.*

« *Mien-tchong-kien*[232] *tsun.*

« *Koue-tchang-li*[233], *tsun.*

« *Tien-kien*[234] *tsun.*

« *Tien-ouan*[235] *tsun.*

« *Fou-ming-tchu*[236] *tsun.*

« *Y-tchoang-ta*[237] *tsun.*

« *Sou-tsien-ou*[238] *tsun.*

« *Tien-tchao-ho-chin*[239] *tsun.*

« *Tching-tsaï-ou-chin-lien-ji-tien-ya-soui-eul*[240] *tsun.*

« *Tien-yen*[241] *tsun.*

225 天忍.
226 膽波.
227 萬魂.
228 利刹魂.
229 國狹搥.
230 角龔魂.
231 津舟.
232 面重見.
233 國常立.
234 天鑑.
235 天萬.
236 珙名杵.
237 伊壯大.
238 素戔烏.
239 天照火神.
240 正哉吾勝連日天押穗耳.
241 天彥.

« *Yen*[242] *tsun*.

« *Yen-lien*[243] *tsun*.

« En tout, jusque là, treize générations (ayant fourni vingt-deux souverains) qui eurent pour résidence le palais de *Ji-hiang*, dans le pays de *Tcho-tse*[244].

[242] 炎.

[243] 彥 瀲.

[244] 筑紫日向宮 Ce passage réclame une attention particulière, et donne lieu à des observations de plus d'un genre. Disons d'abord que le texte de mon édition de Ma-touan-lin porte en cet endroit 日 尙 向 au lieu de 日 向 ce qu'il faudrait lire *Ji-chang-hiang* au lieu de *Ji-hiang*, en japonais *Hiouga*; mais ce même nom est écrit ailleurs tel que nous le transcrivons plus haut, et M. de Rosny, consulté par moi sur cette variante, n'a pas hésité à regarder le caractère 尙 comme fautif et surabondant. Deux lettrés japonais ont exprimé le même avis. Il faut donc voir ici l'une de ces fautes d'impression particulières aux livres chinois, dont il a été parlé précédemment, note 220.

Le caractère 宮, en japonais *Miya*, servait autrefois, dit M. de Rosny, à désigner spécialement le palais des *mikado*. Quant au pays de *Tcho-tse*, que nous reconnaîtrons tout à l'heure, les règles de construction de la langue chinoise mettent nécessairement au génitif par position la mention qui en est faite. On ne saurait donc lire autrement que *Hiouga* (du pays) de *Tcho-tse*; et, d'autre part, le mot 宮 placé après le nom de *Hiouga* paraît bien indiquer que *Hiouga* est le nom du palais. Cependant M. de Rosny m'apprend que 筑 紫, en japonais *Tsikou-si*, est l'ancien nom des provinces actuelles de *Tsikou-yen* et *Tsikou-go*, situées au N.-O. de l'île de *Kiou-siou*, juste en face des côtes de la Corée; tandis qu'il existait dès l'époque de *Tao-jen* (et qu'il existe encore aujourd'hui) une province de 日 向 *Hiouga*, occupant une partie du centre et du S.-E. de la même île. C'est ce qui a fait dire au Dr Hoffmann, dans son *Wa-nen-keï* ou *Annales japonici*, en parlant du

« Le quatrième fils de Nien-lien prit le titre de *Chin-ou tien-hoang*[245]. Quittant son palais (du pays) de *Tcho-tse,* il s'avança

palais de *Hiouga* « *ein Palaste im Lande Fiuga (Hiouga) auf Kiu-siu*; » mais, alors même que le nom de *Hiouga* aurait été jadis un nom de territoire en même temps qu'un nom de lieu, il paraît résulter du passage que nous traduisons en ce moment que le pays de *Hiouga,* devenu plus tard une province distincte, aurait fait originairement partie intégrante du pays de *Tsikou-si*; et il demeure en tout cas bien établi que le pays de *Tsikou-si*, le territoire japonais le plus rapproché des côtes de la Corée, est indiqué comme ayant été la résidence des ancêtres de *Zin-mou*, et le siége de leur premier établissement.

Pour apprécier l'importance historique de cette partie fondamentale de la chronologie fournie par *Tao-jen* et recueillie par Ma-touan-lin, il faut se rappeler l'état des connaissances acceptées parmi nous jusqu'à ce jour sur les temps anciens du Japon. J'ai parlé plusieurs fois déjà de l'unique chronologie japonaise que l'on possède, chronologie apportée du Japon en 1727 par le célèbre voyageur hollandais Engelbert Kœmpfer et reproduite, sans changements notables, par tous les japonistes contemporains. Cette chronologie (conforme d'ailleurs aux publications japonaises les plus récentes) ne fait commencer les temps historiques qu'au règne de *Zin-mou,* en chinois *Chin-you*, dont l'avènement est fixé d'un commun accord à l'an 667 ou 660 avant notre ère. Au-delà de *Zin-mou,* elle se tient dans le domaine de la mythologie et ne mentionne que des esprits célestes ou terrestres, au nombre de douze, qui auraient gouverné le Japon pendant des millions d'années, tout en commandant aux éléments. La relation de Tao-jen a donc le mérite de substituer la réalité à la fable, pour une période de plusieurs siècles, de montrer l'âge et le berceau de la civilisation japonaise, et de désigner ses premiers auteurs.

[245] 神武天皇 Il n'est pas indifférent de remarquer que ces noms sont presque tous significatifs en chinois et tels

dans l'intérieur et fit sa demeure au palais de *Kiang-youen*[246], dans le pays de *Ta-ho*[247]. La première année de son règne fut l'année

que des princes d'origine chinoise eussent pu les choisir, tandis que, sous leur forme japonaise, ils ne représentent plus que des sons. *Zin-mou ten-ou* en est un exemple. En chinois 神 *chin* signifie *cœlestis* et aussi *homo longe alios superans*; 武 *ou* signifie *fortis*, *audax*, *populorum domitor*. C'est le nom que prirent tour à tour les princes conquérants, fondateurs de plusieurs dynasties chinoises, et notamment *Ou-ouang*, des *Tcheou*, et *Ou-ti*, des *Tcin*. 天皇 *Tien-hoang* peut se rendre assez bien par *divus augustus*. Le caractère 皇 est le même qui entre dans la composition du titre *Hoang-ti (auguste et souverain seigneur)* adopté par les empereurs chinois depuis le fameux *Tsin-chi-hoang-ti*, qui détruisit la féodalité chinoise et unifia l'empire. La mythologie japonaise fait de Zin-mou le *quatrième fils* du dernier des *génies terrestres*, détail qui paraît former un point de rapprochement avec la tradition que nous rapportons. Elle lui donne pour ancêtre direct un autre Demi-Dieu, *Ten-sy-ô-daï-ʒin*, en chinois *Tien-tchao-ta-chin* (le grand génie *Tien-tchao*) qu'elle sépare de lui par un intervalle de 2,300,000 années, mais qui pourrait bien être en réalité le *tsun Tien-tchao-chin*, dont le nom se trouve mentionné ci-dessus dans la chronologie de *Tao-jen*.

[246] 彊原宮 en japonais « le palais de *Kasiwa-bara*. »

[247] 大和 En japonais « *Yamato*. » Il est donc indiqué clairement par la relation de Tao-jen que *Zin-mou*, le guerrier conquérant, le premier des *mikado* ou *daïri*, était le descendant d'une race de princes établis dans l'île de *Kiou-siou*, vis-à-vis des côtes de la Corée, et cela depuis un nombre de siècles que cette relation permet d'évaluer. Le fait historique que *Zin-mou* était sorti de l'île de *Kiou-siou*, et même la mention qu'il y avait habité un palais de *Hiouga* ou *Fiuga* n'avaient point échappé au docteur J. Hoffmann, qui a écrit dans son *Wa-nen-keï (Annales japonici)* « *Zin-mu.... wokute bis in sein 45 ten Jahr in einem*

kia-yn[248] du cycle XXXIVe (667 av. J.-Ch.), au temps de Hoeï-ouang, des Tcheou[249].

« Après lui vinrent successivement :

« *Soui-tsing*[250] *tien-hoang*.

« *Ngan-ning*[251] *tien-hoang*.

« *Y-te*[252] *tien-hoang*.

« *Hiao-tchao*[253] *tien-hoang*.

« *Hiao-ngan*[254] *tien-hoang*.

Palaste auf dem Gebirge Takatsifo im Lande Fiuga auf Kiusiu. » Mais le docteur Hoffmann ne dit rien des vingt-deux ancêtres de *Zin-mou*, dont l'existence nous est ici révélée, et Klaproth, tout en devinant par intuition l'origine probable des ancêtres de Zin-mou, était obligé de s'en tenir à de pures conjectures, comme nous le montrerons plus loin.

[248] 甲寅 La cinquante et unième année du cycle chinois.

[249] Le texte porte *Hi-ouang*, mais l'année *kia-yn*, du cycle, appartenant au règne de *Hoeï-ouang*, il paraît certain que c'est ce dernier nom qu'il faut lire, conformément d'ailleurs aux autres versions.

La chronologie des japonistes fixe l'avènement de *Zin-mou* à l'an 660 seulement ; mais ce désaccord de sept années n'est qu'apparent. Il vient de ce que tout en reconnaissant que Zin-mou avait pénétré dans le *Nippon* dès l'année 667, les Japonais ne font partir les années de son règne que de l'époque où il fut proclamé *mikado* dans le palais de *Kasiwa-bara*.

[250] 綏靖 en japonais *Soui-seï*.

[251] 安寧 en japonais *An-neï*.

[252] 懿德 en japonais *Y-tok*.

[253] 孝昭 en japonais *Kô-seô*. La chronologie japonaise fait vivre ce prince cent quatorze ans. Le tableau chronologique du Dr Hoffmann le nomme 孝照, orthographe différente, mais prononciation identique.

[254] 孝安 en japonais *Kô-an*. Ce prince aurait vécu cent trente-sept ans, suivant la chronologie admise.

« *King-hing*[260] *tien-hoang*.

« *Tching-ou*[261] *tien-hoang*.

« *Tchang-ngaï*[262] *tien-hoang*, que les Japonais regardent aujourd'hui comme un dieu protecteur du royaume, et qu'ils honorent par l'encens et le marteau[263].

« *Chin-kong*[264] *tien hoang*, qui était arrière-petite-fille de Kaï-hoa-tien-hoang et qu'on appelle aussi *Si-tchang-tsu-ki*[265] *tien-hoang*.

[255] 孝靈 en japonais *Kô-reï*. Ce prince aurait vécu cent vingt-huit ans.

[256] 孝元 en japonais *Kô-gen*; aurait vécu cent dix-sept ans.

[257] 開化 en japonais *Kaï-hoa*; aurait vécu cent onze ans.

[258] 崇神 en japonais *Siou-çin*; aurait vécu cent vingt ans.

[259] 垂仁 en japonais *Soui-nin*; aurait vécu cent quarante ans.

[260] 景行 en japonais *Keï-kô*; aurait vécu cent quarante ans.

[261] 成務 en japonais *Seï-mou*; aurait vécu cent huit ans. Le Dr Hoffmann écrit 成務 (même prononciation).

[262] 仲哀 en japonais *Tsiou-aï*.

[263] Le marteau sert à frapper les cloches du temple.

[264] 神功 en japonais *Sin-ko*; aurait vécu cent ans.

[265] 息長足姬 Le caractère 姬 *ki* isolément a le sens de *noble dame*. 足姬 *tsu-ki*, expression que je ne trouve dans aucun dictionnaire, est employée évidemment ici dans le sens de *haute princesse* et figure de même à la suite des noms de plusieurs souveraines du Japon.

Les habitants du Japon l'ont divinisée, et lui rendent un culte sous le nom de *Taï-naï-liang-ki*[266].

« *Yng-chin*[267] *tien-hoang*, qui le premier introduisit l'écriture chinoise au Japon, en faisant venir des livres du Pe-tsi. On le nomme maintenant *Pa-fan pou-ssa*[268]. Il avait un ministre appelé *Ki-ou-noui*[269], qui vécut trois cent sept ans.

« *Jin-te*[270] *tien-hoang*.

« *Li-tchong*[271] *tien-hoang*.

« *Fan-tching*[272] *tien-hoang*.

« *Yun-kong*[273] *tien-hoang*.

[266] 太奈良姬 Cette princesse est celle que les annales des *Oueï* appellent la reine *Pi-mi-hou*, et dont il a été question plus haut, note 19.

[267] 應神 en japonais *Ou-zin*, aurait vécu cent onze ans.

[268] 八番菩薩 Ce prince est donc divinisé sous un nom qui appartient au culte bouddhique. On verra plus loin (note 284) quelle conséquence il est permis d'en tirer.

[269] 紀武內 La chronologie japonaise publiée par Kœmpfer ne parle point de ce ministre âgé de trois cent sept ans. Il est vrai que l'exemple même d'une longévité aussi merveilleuse donne la mesure de ce qu'il faut penser des *mikado* centenaires, et notamment du prince que servait *ki-ou-noui*, lequel aurait vécu cent onze ans.

[270] 仁德, en japonais *Nin-tok*. Ce prince est le dernier des *mikado* donnés pour centenaires par la chronologie des japonistes. Klaproth se trompe toutefois en disant que cette chronologie lui accorde cent soixante-dix ans; elle se contente de lui en attribuer cent dix. Suivant les *Annales japonaises*, traduites par Hoffmann, *Wo-zin* (Yng-chin), son père, s'était marié à soixante-dix ans, l'an 271. Sa mère, *Nakatsu-fime*, l'avait mis au monde l'an 288, et il mourut en 399, âgé par conséquent de cent onze ans.

[271] 履中, en japonais *Li-tsiou*.

[272] 反正, en japonais *Fan-syo*.

[273] 允恭, en japonais *In-kyo*.

« *Ngan-kang*[274] *tien-hoang*.

« *Hiong-lio*[275] *tien-hoang*.

« *Hien-tsong*[276] *tien-hoang*.

« *Jin-hien*[277] *tien-hoang*.

« *Ou-lie*[278] *tien-hoang*.

« *Ki-ti*[279] *tien-hoang*.

« *Ngan-hien*[280] *tien-hoang*.

« *Siouen-hoa*[281] *tien-hoang*.

« *Tien-koue-paï-kouang-ting*[282] *tien-hoang*,

que l'on appelle aussi *Ming-ming*[283] *tien-hoang* et sous le règne duquel, l'an *jin chin* (du cycle), première année *Tching-tching* de la dynastie des Liang (552), la doctrine de Fo[284] commença à se

[274] 安康, en japonais *An-ko*.

[275] 雄畧, en japonais *You-ryak*.

[276] 顯宗, en japonais *Ken-siou*. La chronologie de Tao-jen, telle du moins que Ma-touan-lin la rapporte, omet de mentionner le mikado *Seï-nei* (en chinois *Tsing-ning*) qui, selon les *Annales japonaises*, occupa le trône de l'an 480 à l'an 484, entre le règne de *You-ryak* et celui de *Ken-siou*.

[277] 仁賢, en japonais *Nin-gen*.

[278] 武烈, en japonais *Bou-rets*.

[279] 繼體, en japonais *Keï-taï*.

[280] 安閑, en japonais *An-kan*.

[281] 宣化, en japonais *Sen-koua*.

[282] 天國排開廣庭.

[283] 銘明, en japonais *Kin-meï* (voir plus loin la note 293).

[284] 壬申歲始傳佛法於百濟國. Deguignes a souvent feuilleté Ma-touan-lin. C'est sans doute la lecture de ce passage qui lui a fait écrire dans son *Histoire des Huns* que la doctrine de *Fo* avait été *introduite au Japon l'an 552 de notre ère*, opinion qui paraît d'ailleurs avoir été acceptée sans contes-

répandre (au Japon) où elle avait pénétré par le royaume de Pe-tsi.

tation par les japonistes. Cependant, si l'on veut examiner avec soin le passage en question, et le rapprocher ensuite de celui auquel se rapporte la note 268, ainsi que des lignes 3 et suiv. de la page 79 (ci-dessus), on arrivera, je crois, à se convaincre que le bouddhisme a dû pénétrer au Japon bien antérieurement à cette époque.

L'expression 傳 *tchouen* ne signifie pas proprement *introduire*, mais *transmettre, répandre, promulguer*. On dit 傳道 *répandre des doctrines vertueuses*, 教傳 *la propagation d'un culte (la propagation de la foi)*. D'autre part, nous avons vu que les ambassadeurs japonais, envoyés en Chine l'an 600, avaient dit en propres termes : « Autrefois les Japonais n'avaient point d'écriture; pour étudier la religion de Fo, ils firent venir par le *Pe-tsi* des livres bouddhiques, et c'est alors qu'ils commencèrent à connaître les caractères de l'écriture chinoise, » expliquant ainsi l'introduction de l'écriture au Japon par le fait même de l'introduction du bouddhisme, et assignant une date commune à ce double événement. Comment supposer que ces ambassadeurs auraient pu s'exprimer de la sorte l'an 600, si l'introduction du bouddhisme dans leur pays n'avait eu lieu que l'an 552, c'est-à-dire à une époque, pour eux, presque contemporaine?

Consultons les *Annales japonici*, du Dr Hoffmann, pour savoir en quels termes il est rendu compte des événements religieux de l'an 552, nous y verrons seulement qu'au dixième mois de cette année le roi de Pe-tsi envoya à la cour du Japon une statue de Bouddha, et une grande quantité de livres et d'objets relatifs au culte bouddhique; puis, que cette même année, c'est-à-dire presqu'immédiatement, puisqu'on était déjà dans le dixième mois, une peste bovine s'étant déclarée, la statue venue du Pe-tsi fut accusée de porter malheur. Ordre fut donné de la jeter dans une rivière et de brûler le temple qui la renfermait; mais l'année suivante, 553, au dire des mêmes *Annales*, on fondit et l'on érigea deux statues de Bouddha de proportions colossales. Rien

« *Ta-haï*[285] *tien-hoang*.

« *Yong-ming*[286] *tien-hoang*, qui avait un fils connu sous le nom de *Ching-tè taï-tse*[287], lequel, à l'âge de trois ans, entendait tout ce que disaient dix personnes parlant à la fois et, à l'âge de sept ans, interprétait la doctrine de Fo dans les temples bouddhiques. Quand il expliquait le livre *Ching-man-king*[288], une pluie de fleurs descendait du ciel[289].

là ne me semble révéler la première apparition d'un culte nouveau. Il me paraît difficile, au contraire, de n'être pas frappé de cette coïncidence remarquable que le mikado *Ouo-ʒin*, celui qui avait fait venir, l'an 284, les premiers livres chinois introduits au Japon, a été mis au rang des divinités tutélaires par les prêtres japonais de la religion de Bouddha.

J'imagine donc que cette prétendue introduction du bouddhisme au Japon, en 552, n'a été qu'une époque marquée de recrudescence et de propagande dans le développement d'un culte déjà militant depuis plus de deux siècles. J'ajouterai que ce culte ayant apporté l'écriture, l'écriture aura conservé longtemps son caractère d'instrument sacré avant de servir à l'histoire, et qu'on pourrait expliquer ainsi les lacunes chronologiques de l'histoire du Japon jusqu'à la fin du VIe siècle, à partir duquel il y a concordance à peu près complète entre les documents japonais et les documents chinois.

[285] 達海, en japonais *Bi-tats*. Du moins, ce prince occupe la place du *mikado* ainsi nommé dans les *Annales japonaises* et désigné par Deguignes sous le nom chinois de *Min-ta*.

[286] 用名, en japonais *You-meï*. Mon texte chinois de Ma-touan-lin le nomme *Yong-ming-tien*, mais j'ai lieu de croire que le caractère 天 *tien* n'est ici qu'un redoublement fautif de ce même caractère, dans le titre de 天皇 qui suit.

[287] 聖德太子, c'est-à-dire le prince héritier *Ching-tè* ou de la *Vertu Sainte*.

[288] 聖曼經.

[289] Le texte dit littéralement : une pluie de fleurs de *datura alba*, en chinois 曼陀羅 *man-to-lo*; ce qui produit

« Durant ce règne, et vers le milieu des années *kaï-hoang* des Soui (581-588), une ambassade japonaise se rendit à la Chine, par la voie maritime directe, pour acquérir les traités bouddhiques appelés *Fa-hoa-king*[290].

« *Tsong-sun*[291] *tien-hoang*.

« *Toui-kou*[292] *tien-hoang*, fille de *Ming-ming*[293] *tien-hoang*.

« *Chou-ming*[294] *tien-hoang*.

« *Hoang-ki*[295] *tien-hoang*.

« *Kao-tè*[296] *tien-hoang*.

« La quatrième année *pe-tche*[297] du règne de ce prince (653),

un jeu de mots avec le titre de l'ouvrage bouddhique que le prince *Ching-tè* expliquait.

[290] 法華經 « *Le Livre des Fleurs de la Loi.* »

[291] 崇峻, en japonais *Siou-syoun*.

[292] 推古, en japonais *Soui-ko*.

[293] Le texte de Ma-touan-lin porte : 歆明天皇之女 *fille du mikado Han-ming*, mais aucun *mikado* de ce nom ne figurant parmi les règnes précédents, et les *Annales du Japon* indiquant cette princesse comme fille de *Kin-meï*, ci-dessus désigné par le nom chinois de 銘明 *Ming-ming*; il me paraît évident que le caractère 歆 est ici pour le caractère 銘, inscrit plus haut (à moins que ce ne soit précisément le contraire qui ait lieu). Deguignes dit que les Chinois donnent à *Kin-mei* le nom de *Kin-ming*, ce qui semblerait plus rationnel. Il n'indique pas le caractère chinois représentant le son *kin* pour la transcription qu'il signale, mais il est à supposer que ce doit être 欽 dont la ressemblance avec 銘 et 歆 n'échappera pas, et dans cette hypothèse les deux caractères de mon texte de Ma-touan-lin seraient également incorrects.

[294] 舒明, en japonais *Syo-meï*.

[295] 皇極, en japonais *Kouo-gok*.

[296] 考德, en japonais *Kô-tok*.

[297] 白雉, en japonais *Fak-tsi*.

Lu-sse-tao[298] vint en Chine pour s'instruire dans la doctrine de Fo. Il étudia trois ans auprès du bonze *Hiouen-tchong*[299], et on lui donna les livres intitulés *Lu-lun*[300]. On était alors à la quatrième année *yong-hoeï* du règne de l'empereur Kao-tsong, des Tang (654).

« *Tien-fong-tsaï-tchong-ji tsu-ki*[301] *tien-hoang*, qui, la troisième année *hien-king* (656), envoya le bonze *Tchi-tong*[302] à la Chine avec plusieurs autres, afin qu'ils s'y perfectionnâssent dans l'étude des doctrines bouddhiques.

« *Tien-tchï*[303] *tien-hoang*.

« *Tien-ou*[304] *tien-hoang*.

« *Tchi-tsong*[305] *tien-hoang*.

« *Ouen-ou*[306] *tien-hoang*.

« La troisième des années de ce règne, appelées *Ta-pao*[307], correspondant à la première année *Tchang-ngan* (de l'impératrice *Ou-heou*, 701), un bonze, appelé *So-tien*[308], fut envoyé officiellement en Chine pour demander des livres bouddhiques, dont Lu-

298 律師道.

299 玄重.

300 律論.

301 天豐財重日足姬 en japonais *Saï-meï*, impératrice. Deguignes dit que les Chinois la désignent sous le nom de *Tsi-ming*.

302 智通.

303 天智, en japonais *Ten-tsi*.

304 天武, en japonais *Ten-bou*.

305 持總, en japonais *Tsi-to*.

306 文武, en japonais *Mon-mou*.

307 大寶, en japonais *Daï-fo*. D'après le tableau des années japonaises du Dr Hoffmann, la troisième année *Daï-fo* correspondrait à l'an 704 de notre ère, mais la première année *tchang-ngan* étant l'année 701, j'ai suivi de préférence ici l'indication donnée par la date chinoise.

308 粟田.

sse-tao avait obtenu communication précédemment. Il fut accédé à sa demande.

« *Ngo-pi*[309] *tien-hoang*.

« *Fan*[310] *tien-hoang*.

« *Ching-ou*[311] *tien-hoang*.

« La première année (japonaise) *pao-koueï*[312], correspondant à la quatrième année (chinoise) *kaï-youen* (716), ce prince chargea

309 阿閉.

310 販 Ces deux derniers règnes appartiennent à une phase de l'histoire du Japon, durant laquelle le pouvoir souverain fut vivement disputé. Entre le règne de *Mon-mou*, et celui de *Syo-mou* qui vient après les deux souverains appelés par Matouan-lin *Ngo-pi* et *Fan*, la chronologie de l'*Histoire des Huns* fait figurer d'abord *Gen-meï*, fille de *Ten-tsi* et mère de *Mon-mou* (appelée en chinois *Youen-meng*), et ensuite un petit-fils de *Ten-bou*, qu'elle nomme en chinois *Youen-tching* et qui aurait régné neuf ans, de 714 à 723. D'autre part, les chronologies du Dr Hoffmann et de M. de Rosny, tout en s'accordant avec l'*Histoire des Huns* pour le règne de *Gen-meï*, ne disent rien de ce *Youen-tching* et mettent à sa place une impératrice appelée *Gen-syo* ou *Gen-seï*, de l'an 715 à l'an 723. Quels *mikados* faudra-t-il reconnaître ici sous les noms chinois de 阿閉 *Ngo-pi* et de 販 *Fan?* C'est un soin que je laisse aux japonistes, si ce détail leur paraît mériter quelque attention.

311 聖武, en japonais : *Syo-mou*.

312 寶龜, en japonais : *Fo-ki*. La première de ces années japonaises est indiquée dans les tableaux du Dr Hoffmann et de M. de Rosny comme correspondant à l'année 770 de notre ère, tandis que la quatrième année chinoise 開元 *kaï-youen* correspond à l'an de J.-Ch. 716. Je continue de suivre la version chinoise pour l'indication des dates, constatant d'ailleurs que *Syo-mou*, en chinois *Ching-ou*, ne peut avoir envoyé une ambassade à la

le bonze *Tching-youen-fang*[313] d'aller faire une visite d'hommage à la cour (de Chine), en qualité d'ambassadeur.

« *Hiao-ming*[314] *tien-hoang,* fille de *Ching-ou tien-hoang*.

« La quatrième année *tien-ping-ching-pao*[315] de son règne, correspondant aux années (chinoises) *tien-pao* (742-755), cette princesse envoya à la Chine des ambassadeurs, parmi lesquels étaient plusieurs bonzes, ayant mission de se procurer une collection complète de livres bouddhiques et de s'instruire à fond dans la doctrine de Fo.

« *Ta-tchoui*[316] *tien-hoang*.

« *Kao-ye*[317] *tien-hoang*, fille de *Ching-ou tien-hoang*.

« *Pe-pi*[318] *tien-hoang,* qui envoya deux bonzes, nommés *Ling-*

Chine en 770, puisqu'il mourut en 748, selon les propres annales du Japon; mais je dois remarquer aussi qu'en signalant une ambassade de ce prince, l'an 716, la chronologie que nous traduisons supprime le règne de *Gen-syo* ou *Gen-seï*, dont il a été question ci-dessus, note 310.

313 正元昉.

314 孝明, en japonais : *Kô-ken*. Deguignes dit que cette princesse est appelée aussi en chinois *Hiao-kien,* ce qui se rapprocherait davantage de la prononciation japonaise.

315 天平勝寶, en japonais : *Ten-feï-syo-fô*. Ici la concordance est parfaitement rétablie, et la date précisée est celle de 752.

316 大炊, en japonais : *Oho-ino-mi-koto*. Ce prince est désigné parfois dans l'histoire japonaise sous le nom de *Faï-taï* (souverain annulé), la légitimité de son règne n'ayant pas été reconnue.

317 高野, en japonais : *Siou-tok*.

318 白璧, règne correspondant à celui du *mikado Kouo-nin,* que Deguignes dit s'appeler en chinois *Kouang-jin*.

sien[319] et *Hing-ho*[320], étudier à la Chine la religion de Fo dans le couvent de *Li-ou-taï-chan*[321].

« *Heng-ou*[322] *tien-hoang*, qui envoya trois dignitaires appelés *Teng-youen*[323], *Ko-ye*[324] et *Kong-haï*[325], ainsi qu'un bonze nommé *Teng*[326], de la pagode de *Yen-li*[327], faire un séjour en Chine au monastère de *Tien-taï-chan*[328]. On était alors à la première année (chinoise) *youen-ho* (806).

« *No*[329] *tien-hoang*.

« *No-lo*[330] *tien-hoang*.

« *Tso-ngo*[331] *tien-hoang*.

« *Chun-ho*[332] *tien-hoang*.

« *Jin-ming*[333] *tien-hoang*.

« Au milieu des années *kaï-tching* et *hoeï-tchang* (836-840, 841-847), des bonzes envoyés par ce prince séjournèrent au monastère de *Li-ou-taï (chan)*.

319 靈仙.
320 行賀.
321 禮五臺山.
322 恒武, en japonais : *Kouan-man*.
323 騰元.
324 葛野.
325 穴海.
326 澄.
327 延曆.
328 天台山.
329 諾.
330 諾樂. Ce *mikado* et le précédent tiennent dans la chronologie de Tao-jen la place du *mikado Feï-ţeï*, que Deguignes dit s'appeler en chinois *Ping-tching* et avoir été le fils de *Kouan-mou*.
331 嵯峨, en japonais : *Sa-ga-no*.
332 淳和, en japonais : *Syoun-oua*.
333 仁明, en japonais : *Nin-meï*.

« *Ouen-te*[334] *tien-hoang*, qui régnait dans les années *ta-tchong* (847-860).

« *Tsing-ho*[335] *tien-hoang*.

« *Yang-tching*[336] *tien-hoang*.

« *Kouang-hiao*[337] *tien-hoang*, qui, la première année *kouang-ti* (885), envoya un bonze, du nom de *Tsong-joui*[338], étudier en Chine la doctrine de Fo.

« *Jin-ho*[339] *tien-hoang*, qui, dans les années *Long-tè* des *Liang* (postérieurs), fit partir le bonze *Kouan-kien*[340] avec d'autres religieux pour rendre une visite d'hommage à la cour de Chine.

« *Ti-hou*[341] *tien-hoang*.

« *Tien-king*[342] *tien-hoang*.

« *Fong-chang*[843] *tien-hoang*, qui régnait dans les années *kouang-chun* des Tcheou postérieurs (951-954).

[334] 文德, en japonais : *Boun-tok*.

[335] 清和, en japonais : *Seï-oua*.

[336] 陽城, en japonais : *Yo-seï*.

[337] 光孝, en japonais : *Kouo-ko*.

[338] 宗睿.

[339] 仁和, en japonais : *Ou-da*. Deguignes dit que les Chinois l'appellent aussi *Yu-to*.

[340] 寬建. Nous avons vu les bonzes japonais se diriger vers l'occident pour y chercher la lumière, comme les pèlerins chinois eux-mêmes allaient la demander à l'occident de leur empire. Nous rencontrons maintenant des témoignages de l'influence politique acquise peu à peu par les prêtres bouddhistes à la cour du Japon. Des religieux sont venus d'abord mêlés au personnel des ambassades. Ils viendront désormais avec le titre d'ambassadeur.

[341] 醍醐, en japonais : *Daï-go*.

[342] 天慶. Ce règne correspond à celui de *Siou-zyak* que Deguignes dit s'appeler en chinois *Tchou-tsio*.

[343] 封上, en japonais : *Moura-kami*.

[344] 冷泉, en japonais : *Reï-zen*.

Taï-ho[351], *Ho-noui*[352], *Ho-tsiuen*[353] et *Chè-tsin*[354], lesquelles renferment elles-mêmes cinquante-trois *kiun*[355] (districts, fiefs ou seigneuries).

« Le reste du Japon se divise en cercles ou *tao*[356], qui sont :

« *Tong-haï-tao*[357] (le cercle de la mer orientale), comprenant

ce qu'ils étaient de son temps, à quelques très-rares exceptions près. Ils sont identiquement reproduits sur une carte moderne du Japon que j'ai sous les yeux, dressée et imprimée par les Japonais, lesquels continuent à se servir de caractères chinois pour cet usage, sauf à les prononcer d'une manière qui leur est propre, ainsi qu'il vient d'être dit. Il me suffira donc de noter au passage trois ou quatre légères variantes, pour que toutes les dénominations géographiques fournies par Ma-touan-lin demeurent conformes à celles qui sont employées par les Japonais contemporains. Un pareil fait est le témoignage le plus frappant de l'authenticité de la relation du bonze japonais Tao-jen. Dans une langue sans alphabet comme la langue chinoise, où les caractères homophones abondent de telle sorte que dix lettrés écrivant sous la dictée pourraient écrire les mêmes noms propres de dix manières différentes, il n'échappera pas que cette parfaite concordance entre l'orthographe *idéographique* du *Ouen-hien-tong-kao* et celle des Japonais modernes est la preuve la plus manifeste de la source japonaise à laquelle Ma-touan-lin avait puisé ce document.

351 太和, *Yamato.*

352 河内, *Kawatsi.*

353 和泉, *Idzuma.*

354 攝津, *Setsu.*

355 郡. Pour la valeur de cette expression, voir ci-dessus la note 8, p. 4.

356 道.

357 東海道.

quatorze provinces : *Y-ho*[358], *Y-chi*[359], *Tchi-mo*[360], *Tchang*[361], *San-ho*[362], *Youen-kiang*[363], *Tsun-ho*[364], *Y-teou*[365], *Kia-peï*[366], *Siang-mo*[367], *Ou-tsang*[368], *Ngan-fang*[369], *Chang-tsong*[370] et *Tchang-ling*[371], lesquelles renferment ensemble cent vingt-deux *kiun*.

« *Tong-chan-tao*[372] (le cercle des montagnes orientales), comprenant huit provinces : *Kin-kiang*[373], *Meï-nong*[374], *Feï-tan*[375], *Sin-nong*[376], *Chang-ye*[377], *Hia-ye*[378], *Lo-ngao*[379] et *Tchu-yu*[380].

358 伊賀, *Yga.*

359 伊勢, *Yse.*

360 志摩, *Sima.*

361 張, *Ovari.* Ma carte dit 尾張. Le premier caractère est sans doute omis, par erreur, dans mon texte de Ma-touan-lin.

362 參河, *Mikawa.* Ma carte porte 三 au lieu de 參; même prononciation.

363 遠江, *Tohodomi.*

364 駿河, *Sourouga.*

365 伊豆, *Idzou.*

366 甲斐, *Kaï.*

367 相模, *Sagami.*

368 武藏, *Mousasi,*

369 安房, *Awa.*

370 上總. *Kadzousa.* Ma carte japonaise moderne ajoute ici le *koue* de *Simosa* : 下總, *Hia-tsong.*

371 常陵, *Hitatsi.* Ma carte japonaise moderne offre la légère variante 常陸, *Tchang-lo.*

372 東山道.

373 近江, *Omi.*

374 美濃, *Mino.*

375 飛驒, *Hida.*

376 信濃, *Sinano.*

377 上野, *Kodzouke.*

378 下野, *Simodzouke.*

379 陸奥, *Moutsou.*

380 出羽, *Dewa.*

« *Pe-lou tao*[381] (le cercle des plateaux du nord), comprenant sept provinces :

« *Jo-hia*[382], *Youe-tsien*[383], *Kia-ho*[384], *Neng-teng*[385], *Youe-tchong*[386], *Youe-heou*[387] et *Tso-tou*[388], lesquelles renferment ensemble vingt *kiun*.

« *Chan-yn tao*[389] (le cercle du nord des montagnes), comprenant huit provinces : *Tan-po*[390], *Tan-pi*[391], *Tsou-ma*[392], *Yng-fan*[393], *Pè-ki*[394], *Tchu-yun*[395], *Che-kien*[396], *Yn-ki*[397], lesquelles renferment ensemble cinquante-deux *kiun*.

« *Chan-yang tao*[398] (le cercle du midi des montagnes), comprenant huit provinces : *Po-mo*[399], *Meï-tso*[400], *Pi-tsien*[401], *Pi-heou*[402],

381 北陸道.
382 若狹, *Wakasa*.
383 越前, *Yetsizen*.
384 加賀, *Kaga*.
385 能登, *Noto*.
386 越中, *Yetsigo*.
387 越後, *Yetsiou*.
388 佐渡, île *Sado*.
389 山陰道.
390 丹波, *Tamba*.
391 丹彼. Il y a là une incorrection, évidente dans mon texte de Ma-touan-lin : 彼 pour 後. Ma carte japonaise écrit 丹後 *Tan-heou* (le *Tan* inférieur), en japonais : *Tan-go*.
392 但馬, *Tazima*.
393 因幡, *Ynaba*.
394 伯耆, *Hoki*.
395 出雲, *Itsoumo*.
396 石見, *Yvami*.
397 隱伎, îles *Oki*.
398 山陽道.
399 播麼, *Harima*.
400 美作, *Mimasaka*.
401 備前, *Bitzen*.
402 備後, *Bingo*. — *Pi-tsien* et *Pi-heou* signifient le *Pi supérieur* et le *Pi inférieur*. Entre ces deux divisions territoriales, ma carte du Japon moderne en ajoute une troisième appelée 備中,

Ngan-y[403], *Tcheou-fang*[404] et *Tchang-men*[405], lesquelles renferment ensemble soixante-neuf *kiun*.

« *Nan-haï tao*[406] (le cercle de la mer méridionale), comprenant six provinces : *Y-ki*[407], *Tan-lou*[408] *Ho-po*[409], *Tsan-ki*[410], *Y-yu*[411] et *Tou-tso*[412], lesquelles renferment ensemble quarante-huit *kiun*.

« *Si-haï tao*[413] (le cercle de la mer occidentale), comprenant neuf provinces : *Tcho-tsien*[414], *Tcho-heou*[415], *Fong-tsien*[416], *Fong-heou*[417], *Feï-tsien*[418], *Feï-heou*[419], *Ji-hiang*[420] *Ta-yu*[421] et *Sa-mo*[422], lesquelles renferment ensemble quatre-vingt-treize *kiun*.

le *Pi* intérieur ou central, en japonais *Bittsiou*.

[403] 安 藝, *Aki*.

[404] 周 防, *Souwo*.

[405] 長 門, *Nagato*.

[406] 南 海 道.

[407] 紀 伊, *Ki-y*.

[408] 淡 路, *Awadzi*.

[409] 河 波, *Awa*.

[410] 讃 耆, *Sanouki*. Ma carte japonaise moderne écrit 讃 岐, en chinois *Tsan-ki*, ce qui ne change rien à la prononciation, 耆 et 岐 étant des caractères homophones.

[411] 伊 像, *Iyo*.

[412] 土 佐, *Tosa*.

[413] 西 海 道. Ce dernier cercle comprend exclusivement l'île de *Kiousiou* et les petites îles qui en dépendent.

[414] 筑 前, *Tsikouzen*.

[415] 筑 後, *Tsikougo*.

[416] 豐 前, *Bouzen*.

[417] 豐 後, *Boungo*.

[418] 肥 前, *Hizen*.

[419] 肥 後, *Higo*.

[420] 日 向. En japonais *Hiouga*, le plus grand des petits états de l'île de *Kiou-siou*, et celui dont il a été parlé dans la note 244 ci-dessus.

[421] 大 隅, *Oho-soumi*.

[422] 薩 摩, *Satsouma*.

« Enfin, il y a encore *Y-ki*[423], *Touï-ma*[424] et *To-tche*[425], trois îles qui renferment chacune deux *kiun*[426].

« Au total, cinq provinces formant le domaine particulier du souverain, sept *tao* ou cercles, 3,772 villes (grandes ou petites), 414 relais de poste, et 883,329 personnes payant l'impôt. En dehors

[423] 一伎. Ma carte japonaise écrit 壹岐. La prononciation est identique et, d'ailleurs, 壹 est synonime de 一.

[424] 對馬, *Tsou-sima*.

[425] 多禰, *Tanega-sima*, ou île *Tanega*, qui fait aujourd'hui partie de la province de *Oho-soumi*.

[426] Dans son édition du *Livre de Marco Polo* (t. II, p. 538), M. Pauthier a donné un abregé de cette description géographique du Japon, tirée par lui d'une compilation chinoise qui renferme de nombreux extraits de Ma-touan-lin; mais soit qu'il ait traduit sur un texte incorrect, soit qu'il ait été trompé par la manière dont les documents étaient présentés, il a commis l'erreur de supposer que la division par terres domaniales et par cercles indiquait deux sortes de divisions différentes, alors que cet ensemble forme un seul tout. Les sept cercles, avec les trois îles comptées à part, ne contiennent pas plus de soixante-trois provinces ou royaumes. C'est par l'addition des cinq provinces ou royaumes du domaine propre impérial que l'on arrive au chiffre de soixante-huit provinces ou royaumes, comprenant la totalité du Japon. J'ai répété *provinces* ou *royaumes*, parce que cette alternative d'expressions résulte de l'emploi des caractères chinois 州 *tcheou* et 國 *koue*, successivement employés pour désigner les mêmes circonscriptions. Tao-jen écrit *tcheou* (provinces) et les cartes japonaises modernes écrivent *koue* (royaumes), terme dont nous avons vu Ma-touan-lin se servir lui-même, dans ses plus anciennes relations sur les divisions politiques du Japon.

de ces contribuables, on ne pouvait connaître au juste (le chiffre de la population)[427]. »

Tous ces faits ont été rapportés par le bonze Tao-jen, et tout ce qu'il dit relativement aux ambassades envoyées par les Japonais dans les années (chinoises) *kaï-hoang*, des Soui (581-600), *yong-*

[427] Aux premières pages de cette notice sur le Japon, nous avons vu que la population de quelques-uns de ses royaumes était évaluée par *hou* ou *feux*, à la manière chinoise, et tout en demeurant sur le terrain des conjectures, il est permis de supposer que les Japonais, imitateurs de tant de choses chinoises, ont pu emprunter aussi aux institutions de la Chine le mode de perception pour les impôts; du moins en ce qui regardait la détermination des contribuables, ainsi que l'avaient fait les Coréens. Dans un mémoire dont l'*Académie des Inscriptions* a bien voulu écouter la lecture en 1871, et que le *Journal Asiatique* a imprimé en 1872, j'ai essayé de démontrer que la capitation était établie anciennement à la Chine par chef de feu ou famille, et que la moyenne de la population, pour chaque feu ou famille, était environ de dix individus. Ce chiffre semblera peut-être un peu fort au premier abord, mais les *Annales chinoises* renferment des tableaux statistiques prouvant que, dans les familles orientales, il n'est pas au-dessus de la vérité. Si nous le prenions pour base d'une évaluation approximative de la population du Japon au temps et d'après les indications de Tao-jen, nous arriverions donc au chiffre d'un peu moins de 9,000,000 d'habitants, et nous ferions la remarque que pour atteindre seulement un total de 14,000,000, il faudrait qu'il ne se fut pas trouvé dans l'État une personne sur quinze payant l'impôt. Nous dirions enfin qu'en rapprochant ces chiffres de ceux que l'on accuse aujourd'hui, et en les comparant à ceux des recensements de la population chinoise, tant au moyen-âge que de nos jours, l'augmentation des habitants semblerait avoir suivi la même progression dans les deux pays.

hoeï (650-656), *tchang-ngan* (701-704), *tien-pao* (742-756), *youen-ho* (806-821) et *kaï-tching* (836-841), des Tang, est en parfaite concordance avec les récits des historiographes officiels de l'Empire. On voit que ces historiographes avaient négligé de relater les visites des religieux japonais qui vinrent à la Chine dans les années *ta-tchang* (847-860), *kouang-ki* (885-888), *long-te* (961), et au milieu de la période *kouang-chun,* des Tcheou postérieurs (951-954); mais, d'autre part, sous la dynastie des Tang, au milieu des années *hien-heng* (670-674), la vingt-troisième année *kaï-youen* (735), la douzième année *ta-li* (778) et la première année *kien-tchang* (780), les historiographes constatent la réception d'autant d'ambassades japonaises dont Tao-jen ne fait pas mention.

La cinquième année *hien-ping* du règne de Tching-tsong (1002), un bateau de la ville de *Kien-tcheou*[428] que montait un marchand nommé *Tcheou-chi-tchang* fut emporté par les vents et jeté sur les côtes du Japon. Après un séjour de sept ans dans ce pays, Tcheou-chi-tchang pu revenir et ramena avec lui un Japonais appelé *Teng-mo-ki*[429]. L'Empereur voulut voir ces deux hommes; ils comparurent devant lui et chantèrent des vers qu'ils avaient tracés légèrement sur leur peau, de peur de les oublier. L'Empereur, en les congédiant, leur fit remettre un coffret rempli de pièces de monnaie.

La première année *king-te* (1004), un bonze japonais appelé *Tsi-tchao*[130] vint faire la visite d'hommage, avec une suite de huit personnes. Ce Tsi-tchao ne savait pas la langue chinoise parlée,

[428] 建州, aujourd'hui *Fou-tcheou-fou*, capitale de la province du *Fo-kien*.

[429] 滕木吉.

[130] 寂照.

mais connaissait les caractères, entendait les livres et écrivait admirablement bien. On devait toujours se servir du pinceau pour l'interroger; il répondait de même. L'Empereur lui conféra par un décret le titre de *Youen-tong-ta-sse*[431] et lui fit cadeau d'une longue robe de cérémonie en soie de couleur foncée, comme en portent les prêtres bouddhistes d'un rang supérieur.

La quatrième année *tien-tching* (1026), on fit savoir de *Ming-tcheou*[432] qu'il était arrivé de la ville japonaise de *Taï-ning-fou*[433] des envoyés apportant, pour les offrir en tribut, divers objets du Japon; mais comme ces envoyés n'étaient pas munis de lettres de créance constatant leur caractère officiel, l'Empereur refusa de les recevoir. Ils renoncèrent donc à visiter la cour et s'en retournèrent avec leurs présents.

Vers cette même époque, il y eut des marchands des provinces méridionales du Japon qui apportèrent en Chine des produits de leur pays.

[431] 圓通大師, litt. : *le grand docteur qui pénètre, en tournant dans le cercle*, c'est-à-dire en accomplissant sa destinée. Il y a là une double allusion difficile à rendre, en ce qu'un double jeu de mots, basé sur des expressions bouddhiques, s'établit entre le nom religieux que portait le bonze et le titre honorifique qui lui était donné. Ce bonze se faisait appeler *Tsi-tchao*, litt. : *éclat solitaire*, ou *qui s'éclaire dans la solitude*, mais le premier caractère de son nom 寂 *tsi* précédé du caractère 圓 *youen* signifie en langage bouddhique « entrer dans le *nirvana*. » Le titre honorifique laisse donc entendre que le grand docteur appelé *Tsi-tchao* s'avance vers le but où tendent ses aspirations.

[432] 明州. Aujourd'hui *Ning-po (Tche-kiang)*.

[433] 太寧府.

Tching-tsin[434] débarqua dans la ville de *Tai-tcheou*[435] d'abord au monastère de *Tien-taï-koue-tsin*[436], pour y attendre les ordres de l'Empereur. L'Empereur le fit venir à la cour, et alors Tching-tsin offrit un encensoir d'argent, des grains d'encens, cinq espèces de parfums, une substance précieuse de couleur blanche appelée *li-lieou*[437] et diverses matières propres à fabriquer des chapelets, telles que cristal de roche, bois de sandal et ambre fin. Il offrit aussi des soiries variées. L'Empereur prenant en considération le long voyage que ce religieux et ses compagnons avaient entrepris, en même temps que le caractère sacré dont ils étaient revêtus, ordonna qu'ils fussent logés au monastère de *Kaï-pao*[438] et fit remettre à chacun d'eux une longue robe en soie de couleur foncée, telle qu'en portent les prêtres bouddhistes d'un rang élevé.

A partir de cette époque, ce furent toujours des religieux bouddhistes qui vinrent, comme ambassadeurs, faire la visite d'hommage et offrir en tribut des objets du Japon.

La première année *youen-fong* (1078), les Japonais envoyèrent un bonze interprète appelé *Tchong-hoeï*[439]. L'Empereur lui accorda le titre honorifique de *Mo-hoa-hoaï-te-ta-sse*[440].

434 誠尋.
435 台州 dans le *Tche-kiang*.
436 天台國清寺.
437 琉璃.
438 開寶.
439 仲回.
440 慕化懷德大師.

Il est fort délicat de traduire ces titres inspirés de la foi bouddhique. Celui-ci me paraît renfermer l'idée de « zélé missionnaire encourageant à pratiquer la vertu. »

De Ming-tcheou, on reçut encore la nouvelle qu'un personnage nommé *Sun-tchong*[441], arrivant de la ville japonaise de *Taï-tsaï*[442], se présentait, porteur de lettres de créance, et disait avoir pour mission de rappeler Tchong-hoeï. Il apportait en tribut deux cents pièces de satin de couleurs variées, et cinq mille onces de vif-argent. Le gouverneur de Ming-tcheou ayant des doutes sur le caractère officiel de cet envoyé, qui était un riche marchand navigateur, et soupçonnant qu'il offrait peut-être ces présents de son chef, sans être le représentant d'aucun royaume, l'invita à faire parvenir directement ses lettres à la cour. L'Empereur accepta les présents, mais ordonna cependant qu'on fit passer par les mains de Tchong-hoeï les gratifications et les cadeaux qu'il accordait en retour. Tchong-hoeï reprit le chemin de l'orient, et Sun-tchong partit avec lui.

La cinquième année *kien-tao* (1165), des envoyés japonais vinrent par Ming-tcheou, porteurs de présents qu'ils offrirent en tribut.

La troisième année *chun-hi*, des Song (1176), des Japonais voyageant sur mer furent battus par la tempête et portés jusqu'à Ming-tcheou, où ils arrivèrent dans le plus grand dénuement. L'Empereur ordonna de les secourir. Il y eut aussi une centaine de naufragés japonais qui parcoururent, en mendiant, les rues de *Lin-ngan*[443]. Un ordre impérial prescrivit également de les faire reconduire à Ming-tcheou, de les nourrir et de leur fournir les secours

[441] 孫忠.
[442] 太宰.
[443] 臨安, aujourd'hui *Hang-tcheou-fou*, capitale du *Tche-kiang*.

dont ils auraient besoin jusqu'à ce que l'on pût trouver un vaisseau pour les ramener chez eux.

La deuxième de ces mêmes années (1183), soixante-treize Japonais furent encore jetés par les vents à *Hoa-ting*[444], petit port du territoire de *Sieou-tcheou*[445].

La première année *chao-hi*, des Song (1190), d'autres Japonais furent portés à Taï-tcheou par des vents violents. L'Empereur ordonna d'exempter des droits de douane toutes leurs marchandises, de leur acheter un bateau, et de leur distribuer les choses nécessaires.

La sixième année *king-youen* (1200), on vit encore des Japonais à *Ping-kiang*[446].

La deuxième année *kia-taï* (1202), il en vint dans l'arrondissement de *Ting-haï*[447]. L'Empereur prescrivit encore de leur donner des secours d'argent et de riz, jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présentât pour les rapatrier.

Différents documents font connaître que des Japonais voyageant pour leur propre compte commencèrent à pénétrer en Chine sous les Han postérieurs (935-948).

Les historiographes de l'Empire ont écrit :

« Pour aller au royaume de *Ouo* (le Japon), en partant de Taï-fang, on passe par le royaume de Tchao-sien et, se dirigeant

[444] 華亭.

[445] 秀州, aujourd'hui *Song-kiang-fou*, dans le *Kiang-sou*.

[446] 平江, aujourd'hui *Sou-tcheou-fou (Kiang-sou)*.

[447] 定海, territoire de *Ning-po (Tche-kiang)*.

tour à tour vers le midi et vers l'orient, on traverse trois mers, on visite sept royaumes et après avoir parcouru une distance totale de 12,000 *li*, on arrive à la capitale. »

Les historiographes disent encore :

« Pour se rendre (à la capitale du Japon), en partant de Lo-lang ou de Taï-fang, la distance est également de 12,000 *li*. Le Japon est situé à l'orient de Koueï-ki et n'est pas fort éloigné de Tan-eul. La route est donc extrêmement longue par le Leao-tong, mais elle est assez courte par la voie directe, en partant des côtes de *Min* ou de *Tche*[448]. »

« Au temps des premières relations entre le Japon et la Chine, les ambassadeurs japonais passaient toujours par le Leao-tong pour venir et pour s'en retourner. Sous la dynastie des Tang et sous les dynasties suivantes, y compris celle des Song, ils firent souvent la

[448] C'est-à-dire en partant des côtes du *Fo-kien* ou du *Tche-kiang*. 閩 *Min* est l'ancien nom de la province de *Fo-kien*, et les notes 2, p. 49, 8 et 10, p. 51, ont donné déjà des explications sur *Lo-lang*, *Taï-fang*, *Koueï-ki* et *Tan-eul*. Ces fragments, tirés des historiographes, ne font que résumer des indications qui ont été fournies précédemment d'une manière plus étendue. Remarquons ici que si l'on examine sur la carte les deux distances, dont l'une parut si longue et l'autre si courte au voyageur Tao-jen, on n'apercevra pas, entre elles, cette disproportion qui l'avait frappé. Cela nous montre que les orientaux de l'époque de Ma-touan-lin basaient uniquement leurs calculs de cette sorte sur la route qu'ils avaient l'habitude de parcourir, et cela peut nous expliquer l'apparente exagération de certaines distances évaluées en *li*, sans qu'il soit besoin de supposer la mesure du *li* infiniment plus courte qu'elle ne l'était en réalité.

traversée directe en navigant vers le midi. Les marchands des deux pays cessèrent de prendre la route du nord, quand le Leao-tong n'appartint plus à l'empire chinois.

« Au milieu des années *yong-hi* (981-988), le bonze japonais Tao-jen vint à la Chine offrir divers objets en tribut. De retour dans son pays, il écrivit une lettre officielle pour exprimer sa reconnaissance de l'accueil qu'il avait reçu. En parlant de son départ du Japon, il dit : Les yeux tournés vers l'occident, j'ai navigué sur des flots d'une étendue sans bornes. Poussé par un vent favorable, j'ai vu fuir derrière moi des milliers d'îles et d'îlôts. Que cette distance est longue à parcourir! Parlant ensuite de son retour, il dit encore : Vers la fin de l'été, nous quittions le port de Taï-tcheou, et vers la fin de l'automne nous apercevions déjà le sol de notre patrie. Combien ce voyage est court! Il ajoute enfin : Ce ne fut, toutefois, qu'au printemps de l'année suivante que nous pûmes revoir notre ville natale. Les religieux et les laïques se pressaient en foule au devant de nous, avec de grandes démonstrations de joie. De nobles seigneurs s'avançaient aussi pour nous recevoir. »

Ainsi, bien que le royaume du Japon ne soit pas très-éloigné des rivages du Tche-kiang, il faut cependant une demi-année pour arriver jusqu'à sa capitale.

Une mythologie nationale n'a rien assurément qui surprenne, alors qu'un peuple primitif divinise des ancêtres perdus dans la nuit de son berceau. Ainsi firent les Chinois pour les prédécesseurs de Yao et de Chun; mais il est plus étonnant de voir qu'un tel fait se produise après deux mille ans de traditions véritables, et de découvrir plus tard des documents authentiques antérieurs à l'époque où l'obscurité a remplacé le jour. A ce point de vue, les écrits que nous a conservés Ma-touan-lin me paraissent mériter un double intérêt.

Si nous cherchons maintenant par quelles phases a dû passer le Japon pour dénaturer ainsi sa propre histoire, peut-être Ma-touan-lin se chargera-t-il encore de nous éclairer. Il nous a montré l'influence croissante du bouddhisme, à partir de l'époque où Tao-jen fut reçu par l'empereur Taï-tsong. Les envois officiels de prêtres bouddhistes, allant étudier *la doctrine* sur le continent, se multiplient sans relâche. Tous les bonzes japonais sont des lettrés et tous les lettrés japonais sont des bonzes. Bientôt les ambassadeurs du Japon ne sont plus que des prêtres de Bouddha, revêtus d'ailleurs des plus hautes dignités de leur empire. Ne semblera-t-il pas vraisemblable que ces bonzes tout-puissants, amis du merveilleux et désireux d'intéresser l'orgueil de leurs princes au triomphe des fables qu'ils propageaient, ont dû imaginer graduellement la fameuse chronologie des esprits célestes et terrestres, puis, dépositaires uniques de l'instruction, à peu près comme le furent nos moines du moyen-âge, léguer aux générations suivantes ce corps d'histoire artificiel, le seul que Kæmpfer et Hoffmann aient pu recueillir? Déjà du temps de Tao-jen trois *mikado* des siècles précédents avaient été déifiés par les bonzes, qui avaient su accommoder leurs dogmes à ces actes de haute politique. La chronologie mentionne ce fait qui a son éloquence d'induction, et les noms sous lesquels ces souverains divinisés furent honorés « par l'encens et la cloche, » suivant l'expression du texte, mériteront d'être rapprochés de ceux des

Dieux et des demi-Dieux, dont je donne ci-après la liste, avec celle des *mikado* de la chronologie des japonistes, jusqu'au siècle de Ma-touan-lin.

J'ai dit qu'il me paraissait résulter des relations de Ma-touan-lin que le bouddhisme avait dû pénétrer au Japon beaucoup plus tôt qu'on ne le croit généralement, et que sa prétendue introduction, l'an 552, pourrait bien n'avoir été qu'une sorte d'acceptation solennelle, comme religion d'État, d'un culte déjà florissant. D'après les faits sur lesquels cette opinion s'appuie, ce culte aurait apporté l'écriture; l'écriture aurait conservé longtemps son caractère d'instrument sacré avant de servir à l'histoire, et l'on expliquerait ainsi les lacunes de la chronologie jusqu'à la fin du VIe siècle, à compter duquel il y a concordance parfaite entre les documents japonais et les documents chinois.

Ce qui me semble difficile à supposer, c'est que les lettrés japonais des temps modernes n'aient pas su, comme moi, chercher la vérité dans Ma-touan-lin; mais le père Cibot a dit qu'un lettré chinois, assez hardi pour mettre en suspicion l'autorité des livres sacrés, risquerait fort de se faire couper la tête, et la chronologie qui donne aux *mikado* une origine céleste, peut inspirer le même respect aux érudits du Japon.

Pour nous qui sommes entrés en possession des écrits de Tao-jen, nous devons chercher, au moyen de quelques calculs, les inductions à en tirer. Tao-jen déclare que soixante-quatre générations, en tout, se sont écoulées depuis le premier de tous les princes japonais (qui ne forment qu'une unique dynastie) jusqu'à celui qui, monté sur le trône en 970, régnait encore en 984, époque où finit la relation. Il ajoute que treize de ces soixante-quatre générations appartenaient aux vingt-deux ancêtres de Zin-mou (*Chin-ou*), dont il a donné les noms, d'où il résulte que de Zin-mou à *Yen-sou*, le *mikado* régnant en 984, le nombre des générations devait être de cinquante et une. J'ai expliqué que le mot 世 *chi* (génération) s'interprêtait, surtout en chinois, dans le sens de la durée d'une génération

humaine, évaluée en moyenne à trente ou trente-deux ans, et nous ne pouvons douter qu'il n'ait ici cette acception, puisque le nombre des générations effectives indiquées par la généalogie des *mikado*, de Zin-mou à Yen-sou, ne s'accorde pas même approximativement avec le chiffre de *cinquante et un* 世 *chi*, tandis qu'en divisant par *cinquante et un* le nombre des 1630 années écoulées entre Zin-mou et Yen-sou, nous trouvons précisément pour quotient le chiffre *trente-deux*. Employons maintenant le même calcul, en le retournant, pour apprécier le temps qui a dû s'écouler durant les treize générations antérieures à Zin-mou, dont Tao-jen ne précise pas la durée; en d'autres termes, multiplions le nombre *treize* par le nombre *trente-deux*, et nous déterminerons nécessairement la date approximative à laquelle Tao-jen a entendu fixer l'avénement (ou l'arrivée) du premier ancêtre des *mikado*.

Et remarquons, en passant, que toute discussion sur la valeur exacte du mot 世 *chi* serait ici sans importance, puisque nous employons une mesure égale pour chercher l'inconnu par le connu.

Or, le nombre *quatre cent seize* que nous trouvons, additionné avec le nom-nombre *six cent soixante-sept* déjà déterminé, nous porte à l'an 1081 avant J.-Ch., c'est-à-dire au règne de l'empereur chinois *Tching-ouang*, le second des *Tcheou;* moins d'un demi-siècle après l'émigration en Corée de *Ki-tse*, prince de la dynastie déchue des *Yn*, qui fonda le royaume de *Tchao-sien*, ainsi que Ma-touan-lin le rapporte dès la première page de ce volume. Ce simple rapprochement de dates n'est-il pas remarquable? Ne donne-t-il pas à penser déjà que le premier fondateur de la civilisation japonaise pourrait bien avoir été l'un des princes fuyant la Chine avec Ki-tse, à la chute de la dynastie des *Yn*, peut-être même un prince de la famille de Ki-tse, ce qui expliquerait comment les souverains du Japon ont pu compter les premiers empereurs de la Chine parmi leurs auteurs, puisque Ki-tse en descendait? Plus d'une consi-

dération vient à l'appui de cette idée : non-seulement la coïncidence des temps et l'exemple du mouvement d'émigration donné par Ki-tse, mais le premier établissement des ancêtres de Zin-mou dans l'île de *Kiou-siou,* au point le plus rapproché des côtes de la Corée, les noms et les titres chinois portés par les premiers conquérants du Japon et introduits, sans doute, par eux dans la langue très-différente des indigènes. Le premier de tous se contente du titre de 主 *tchu,* « le maître, » ceux qui le suivent s'appellent 尊 *tsun* « le vénérable, » jusqu'au jour où, par une progression croissante, l'un d'eux prend le titre de 天皇 *Tien-hoang,* imitation du 皇帝 *Hoang-ti* des empereurs chinois. *Chin-ou,* « le guerrier divin, » nom significatif en chinois est devenu Zin-mou en japonais, mais sans y conserver aucun sens. Ki-tse enseigna aux Coréens l'art d'élever les vers-à-soie, et nous voyons, dans les récits de Ma-touan-lin, que les anciens Japonais le possédaient. Le cycle japonais est comme le cycle chinois, de soixante années. L'usage chinois de porter le grand deuil en toile blanche existait, dès l'antiquité, dans les deux pays. Il en était de même à l'égard de la prohibition du mariage entre les familles du même nom, témoignage d'autant plus caractéristique que les peuples autochthones de la Corée, placés entre la Chine et le Japon, pratiquaient une règle toute contraire. J'arrête ces citations, les notes d'une traduction ne pouvant prendre les proportions d'un mémoire. Ajoutons cependant que Klaproth partagea *d'instinct* cette opinion, tout en l'appuyant sur un raisonnement qui péchait par sa base, faute d'avoir connu la notice du *Ouen hien tong kao.* « Zin-mou, a dit Klaproth, était vrai-« semblablement d'origine chinoise. Cette conjecture paraît d'autant plus fondée « que les Japonais ne savent rien des événements qui, dans leur patrie, ont pré-« cédé son arrivée, et qu'ils remplissent le vide entre lui et la dynastie fabuleuse « des demi-Dieux par les noms des premiers empereurs de la Chine. »

Nous venons de voir que les conquérants civilisateurs du Japon descendaient

peut-être très-réellement des plus vieux empereurs de la Chine, auquel cas ces empereurs auraient dû former la souche de leur arbre généalogique; mais une fois les ancêtres immédiats de Zin-mou divinisés, il est clair que des Dieux et même des demi-Dieux ne pouvaient plus prendre rang après des hommes. Ce n'était donc pas un vide que l'on remplissait, en reléguant les empereurs chinois aux échelons intermédiaires de cette chronologie altérée, mais un anachronisme inévitable qui se produisait tout naturellement.

On regrettera peut-être que Ma-touan-lin n'ait pas lui-même discuté plus souvent les questions qui surgissent à la lecture de son livre. Tel n'est point le génie des écrivains chinois, qui se contentent de recueillir des faits et de les rapporter sans beaucoup de commentaires, ne s'intéressant d'ailleurs à l'histoire des peuples étrangers qu'autant qu'elle se trouve mêlée à celle de la Chine. S'il en résulte une certaine sécheresse, elle est compensée par la simplicité des matériaux fournis. Quant aux contradictions qui pourraient exister entre les relations chinoises et les traditions des Japonais modernes, voilà ce qu'en disaient les missionnaires de Pe-king du XVIIIe siècle, portant la parole au nom des lettrés chinois dont ils n'étaient pas les moins habiles : « Comme l'on a à la biblio-« thèque du Roi le *Tong-tien*, le *Tong-chi* et le *Ouen hien tong kao*, tous livres « qui sont de poids à la Chine, nous y renvoyons ceux qui entendent le chinois « pour se convaincre que nos plus anciens monuments parlant des Japonais « avant que les Japonais fussent en état de faire des livres, nous serions plus « croyables qu'eux sur leur vraie origine, quand même ils nieraient ce qui est « raconté dans nos *Annales* *. »

* *Mémoires concernant les Chinois*, t. II, p. 497.

CHRONOLOGIE DES SOUVERAINS DU JAPON

SUIVANT LES JAPONAIS

PREMIÈRE PÉRIODE

LES DIEUX OU LES SEPT GÉNIES CÉLESTES

I. Kouni-toko-tatsi-mikoto *(Koue-tchang-li-tsun*[1]*)*.

國常立尊. La théogonie japonaise dit qu'à l'origine du monde, le ciel et la terre n'étant pas encore séparés, le principe mâle et le principe femelle formaient un tout dans le chaos qui contenait les germes de toutes choses, sous la forme d'un œuf errant au hasard dans l'infini. A l'époque de la création, le chaos s'étant rompu, il en sortit des substances pures et diaphanes qui s'élevèrent pour former le ciel, tandis que les substances solides s'abaissèrent pour former la terre. Alors la terre enfanta la plante *Asi-gaï* *(erianthus japonicus)*, en chinois 葦牙 *Oey-ya*, qui donna naissance au premier génie céleste, *Ama-kami*, en chinois 天神 *Tien-chin*. Le règne de ce premier souverain fut si long qu'on ne saurait en exprimer la durée. Je dois ces détails à M. François Sarazin, qui a bien voulu me communiquer des notes manuscrites extraites par lui de divers auteurs japonais. Le principe mâle est figuré par le caractère 陽 et le principe femelle par le caractère 陰. Il s'agit donc de la théorie du *yang* et du *yn*, et l'influence

III. Toyo-koumou-nou-mikoto (1 [illegible]
régné 10,010,000 années.

IV. Ou-hidi-ni-mikoto *(Ni-tou-tchu-tsun*[4]*)*, lequel aurait régné 20,020,000 années.

V. Oho-to-di-mikoto *(Ta-hou-tao-tsun*[5]*)*, lequel aurait régné 20,020,000 années.

des idées chinoises se manifeste dès le point de départ. J'ai déjà fait remarquer que le titre de *Tsun*, ajouté au nom de ces génies célestes, est précisément celui que portèrent les souverains antérieurs à *Zin-mou*, suivant la chronologie de *Tao-jen*.

[2] 國狹槌尊. On remarquera que le nom de ce deuxième génie céleste est exactement le même que celui du huitième souverain de la chronologie de *Tao-jen* (voir ci-dessus, note 229), car la légère variante, résultant de l'emploi de la clef 犭 ou de la clef 扌 avec le groupe phonétique 追, ne change ni le son ni même le sens du caractère chinois.

[3] 豐斟淳尊.

[4] 泥土煮尊. Les trois premiers génies célestes avaient engendré eux-mêmes leurs successeurs, par des lois tout à fait surnaturelles. Les quatre suivants eurent des épouses, sans cesser cependant de procréer leurs descendants d'une manière divine et que l'esprit humain ne saurait comprendre. L'épouse de ce quatrième Dieu fut la déesse *Sa-hidi-ni-mikoto*, en chinois 沙土泥尊 *Cha-tou-ni-tsun*.

[5] 大戶道尊. Ce Dieu eut pour épouse la déesse *Oho-to-be-mikoto*, en chinois 大戶邊尊 *Ta-hou-pien-tsun*, que Deguignes appelle *Ta-hou-c tsun*, ce qui ferait croire qu'il a trou une variante du caractère 邊 dans texte japonais ou chinois qu'il a consu

VI. Omo-tarou-mikoto *(Mien-tso-tsun*[6]*)*, lequel aurait régné 20,020,000 années.

VII. Iza-nagi-mikoto *(Y-tchoang-no-tsun*[7]*)*, lequel aurait régné seulement 23,040 années.

DEUXIÈME PÉRIODE

LES DEMI-DIEUX OU LES CINQ GÉNIES TERRESTRES

I. Ama-terasou-oho-kami, autrement Ten-syo-daï-zin *(Tien-tchao-taï-chin*[8]*)*, dont le règne aurait duré 250,000 ans.

II. Ama-ouosi-ho-mimi-mikoto *(Tien-jin-soui-eul-tsun*[9]*)*, ayant régné 300,000 ans.

[6] 面足尊. Ce Dieu eut pour épouse la déesse *Kasiko-no-mikoto*, en chinois 惶根尊, *Hoang-kan-tsun*.

[7] 伊壯諾尊, lequel eut pour épouse la déesse *Iza-nami-mikoto*, en chinois 伊壯再尊, *Y-tchoang-tsaï-tsun*. Remarquer la ressemblance du nom de ce dernier des génies célestes avec celui du seizième souverain de la chronologie de *Tao-jen*.

[8] 天照太神, c'est-à-dire : Le grand génie *Tien-tchao* (la lumière du ciel). Ce premier des génies terrestres est une déesse, dont l'époux ne nous est point connu. *Ama-terasu-oho-kami* est la traduction en langue japonaise des caractères chinois 天照太神, et *Ten-syo-daï-zin* figure simplement la prononciation japonaise de ces mêmes caractères (indication de M. François Sarasin).

[9] 天忍穗耳尊, lequel eut pour épouse *Tayu - tada - tsi - tsi - himé*, 栲幡千千姬. Ici, et plus loin encore, on remarquera l'emploi du caractère 姬, dont il a été parlé, note 265.

III. Hiko-ho-ni-gi-mikoto *(Yen-ho-kiong-si-tchu-tsun*[10]*)*, ayant régné 310,000 ans.

IV. Hiko-hoho-dé-mi-mikoto *(Yen-ho-si-tchu-kien-tsun*[11]*)*, ayant régné 637,892 ans.

V. On-kaya-avase-su-mikoto *(Lou-tse-tsao-tsi-po-ho-tsun*[12]*)*, ayant régné 836,042 ans.

[10]彥火瓊夕杵尊. Le nom de ce demi-Dieu, tel que je le donne ici, m'est communiqué par M. François Sarazin qui l'a extrait du 古事記 *Ko-ʒi-ki (Histoire des choses anciennes)*, le plus ancien ouvrage de la littérature japonaise. Deguignes l'appelle en chinois *Kiong-kiong-kan-tsun*, ce qui montre qu'il a suivi une version différente dans laquelle le caractère 杵 devait être notamment remplacé par le caractère 杆 *kan*; et M. de Rosny, de son côté, le nomme en japonais *Ni-ni-gi-mikoto*, ayant eu sous les yeux évidemment un texte où ne figuraient ni les caractères chinois 彥火, ni leur équivalence japonaise *Hiko-ho*. Ces exemples d'altération, si palpables et si faciles à comprendre d'ailleurs par leur nature même, expliquent le défaut de concordance entre certains noms des plus anciens souverains du Japon révélés par Tao-jen et ceux des Dieux ou demi-Dieux qu'il y aura lieu d'identifier, lorsque le manque de concordance ne reposera pas sur le fait d'une double appellation, comme pour *Ama-terasou-oho-kami*, autrement *Ten-syo-daï-ʒin*, ci-dessus mentionné. La recherche de ces identifications, par l'examen des plus vieux textes japonais, doit être l'œuvre des japonistes, auxquels je ne puis que la recommander.

[11]彥火夕出見尊, lequel eut pour épouse *Toyo-tama-himé*, en chinois 豐玉姬 *Fong-yu-ki* (fille du Dieu des eaux).

[12]鸕鷀草葺不合尊, lequel eut pour épouse *Tama-yori-himé*, en chinois 玉依姬, *Yu-y-ki*, qui lui donna quatre fils, dont le plus jeune fut *Zin-mou*. Le nom de ce dernier des demi-

TROISIÈME PÉRIODE

LES MIKADO

(Jusqu'au siècle de Ma-touan-lin)

	Av. J.-Ch.		av. J.-C. de J.-C.
Zin-mou *Ten-ou*. . . .	660 - 685	Soui-nin *Ten-ou*	29 - 70
Soui-sen *Ten-ou*	681 - 549	Keï-kô *Ten-ou*	71 - 130
An-neï *Ten-ou*	548 - 511	Seï-mou *Ten-ou*	131 - 191
I-tok *Ten-ou*	510 - 476	Tsiou-aï *Ten-ou*	192 - 200
Kô-seô *Ten-ou*	475 - 393	Sin-ko *Ouo-gou* (impératrice).	201 - 269
Kô-an *Ten-ou*	392 - 291	Ouo-zin *Ten-ou*.	270 - 312
Kô-reï *Ten-ou*	290 - 215	Nin-tok *Ten-ou*.	313 - 399
Kô-gen *Ten-ou*.	214 - 158	Li-tsiou *Ten-ou*	400 - 405
Kaï-koua *Ten-ou*. . . .	157 - 98	Fan-siô *Ten-ou*.	406 - 411
Siou-zin *Ten-ou*	97 - 30		

Dieux, dans lequel il faudra reconnaître *Yien-lien-tsun* (Voir plus haut la note 243), est un de ceux qui ont été le plus modifiés ou défigurés par les différents auteurs japonais ou chinois qui les mentionnent. Deguignes l'appelle *Lou-tseou-tsao-tsi-po-ho-tsun*. M. Turrettini l'a trouvé sous la forme abrégée de 莒不合尊.

Ici, je dois relever en passant une faute d'impression très-regrettable qui m'a échappé *à la première ligne de la page 101*, ci-dessus, et qui rendrait le sens de cette ligne inintelligible. Au lieu de *Nien-lien*, il faut lire *Yen-lien*, et il s'agit du dernier des souverains antérieurs à Zin-mou, précédemment énumérés. J'avais écrit d'abord *Nien-lien* dans deux endroits, trompé par l'orthographe vicieuse d'un mauvais texte, et après avoir corrigé la ligne 2, page 100, j'ai malheureusement omis d'en faire de même à la première ligne de la page 101.

	Av. J.-C. de J.-C.
In-kiô *Ten-ou*.	412 - 453
An-kô *Ten-ou*.	454 - 456
You-ryak *Ten-ou*. . . .	457 - 477
Seï-neï *Ten-ou*	480 - 484
Ken-siou *Ten-ou*. . . .	485 - 487
Nin-gen *Ten-ou*	488 - 498
Bou-retz *Ten-ou*	499 - 506
Keï-taï *Ten-ou*	507 - 531
An-kan *Ten-ou*.	534 - 535
Sen-koua *Ten-ou*. . . .	536 - 539
Kin-meï *Ten-ou*. . . .	540 - 571
Bi-tats *Ten-ou*	572 - 585
You-meï *Ten-ou*	586 - 587
Siou-syoun *Ten-ou*. . .	588 - 592
Soui-ko *Ten-ou*.	593 - 628
Syo-meï *Ten-ou*	629 - 641
Kouo-gok *Ten-ou* (impératrice)	642 - 644
Kô-tok *Ten-ou*	645 - 654
Saï-meï *Ten-ou* (impératrice).	655 - 661
Ten-tsi *Ten-ou*	662 - 672
Ten-bou ou *Ten-mou Ten-ou*	672 - 686
Tsi-to *Ten-ou* (impératrice).	687 - 696
Mon-mou *Ten-ou*. . . .	697 - 707
Gen-myo *Ten-ou* (impératrice)	708 - 715
Gen-syo *Ten-ou* (impératrice).	715 - 723
Syo-mou *Ten-ou*	724 - 748
Ko-ken *Ten-ou* (impératrice)	749 - 758
Oho-imo-mikoto[12] . . .	759 - 764
Syou-tok *Ten-ou* (impératrice)	765 - 769
Kouo-nin *Ten-ou*. . . .	770 - 781
Kouan-mou *Ten-ou*. .	782 - 805
Feï-zeï *Ten-ou*	806 - 809
Sa-ga-no *Ten-ou*. . . .	810 - 823
Syoun-oua *Ten-ou* . . .	824 - 833
Nin-meï *Ten-ou*.	834 - 850
Boun-tok *Ten-ou*	851 - 858
Seï-oua *Ten-ou*	859 - 876
Yo-seï *Ten-ou*.	877 - 884
Kouô-kô *Ten-ou*	885 - 887
Ou-da *Ten-ou*.	788 - 897

[12] Prince dont le règne n'a pas été reconnu comme légitime. On ne lui donne pas le titre de *Ten-ou* et quelquefois on le désigne sous le nom de *faï-taï* « souverain annulé. »

	Av. J.-C. de J.-C.
Daï-go *Ten-ou*.	898 - 930
Syou-ziok *Ten-ou* . . .	934 - 946
Moura-kami *Ten-ou* .	947 - 967
Reï-zen *yn*[13]	968 - 969
Yen-you *yn*.	970 - 984
Koua-san *no-yn*	985 - 987
Itsi-teô *no-yn*.	987 - 1011
San-teô *no-yn*	1012 - 1016
Go-itsi-teo *no-yn* ou Itsi-teo II	1017 - 1036
Go-syou-zyok *no-yn* ou Syou-ziok II . .	1037 - 1045
Go-reï-zen *no-yn* ou Reï-zen II	1046 - 1068
Go-san-teô *no-yn* ou San-teô II	1069 - 1072
Sira-kava *no-yn*	1073 - 1086

	Av. J.-C. de J.-C.
Fori-kava *no-yn*. . . .	1087 - 1107
To-ba *no-yn*	1108 - 1123
Syou-tok *no-yn*	1124 - 1141
Kin-ye *no-yn*.	1142 - 1155
Go-sira-kava *no-yn* ou Sira-kava II	1156 - 1158
Ni-teo *no-yn*	1159 - 1165
Rok-teô *no-yn*.	1166 - 1168
Taka-koura *non-yn* . .	1169 - 1180
An-tok *ten-ou*.	1181 - 1183
Go-to-ba *no-yn* ou Toba II.	1184 - 1198
Tsoutsi-mikado *no-yn*	1199 - 1210
Syoun-tok *no-yn*. . . .	1210 - 1221
Go-fori-kava *no-yn* ou Fori-kava II . .	1222 - 1232

[13] A partir de *Reï-zen*, les *mikado* ont changé leur titre de 天皇 *Ten-ou* en celui de 院 *yn*.

KAO-KIU-LI[1]

高句麗

Les anciens rois de *Kao-kiu-li* tiraient leur origine de ceux de Fou-yu. Un roi de Fou-yu ayant en sa puissance une fille du

[1] Le nom de *Kao-kiu-li*, réduit plus tard à la forme abrégée de *Kao-li*, en japonais *Koraï*, renferme comme on le le voit l'étymologie du mot *Corée*. « La grande presqu'île de Corée, dit Klaproth, est habitée par les descendants d'une nation autrefois très-puissante dans l'Asie moyenne, mais dont les restes ont totalement disparu dans l'histoire. Cette nation portait chez les Chinois le nom de *Sien-pi*; les Japonais l'ont conservé aux Coréens de nos jours, mais ils les appellent aussi *Kirin* (dénomination dont la ressemblance avec *Kôraï* n'échappera pas). *Kirin* ou *Ghirin* est encore aujourd'hui le nom de la partie supérieure de la rivière *Sounggari*, jusqu'à sa réunion avec le *Non*. Les *Sien-pi* et anciens Coréens habitaient sur ses bords. » Ma-touan-lin, qui consacrera plus loin une longue notice aux *Sien-pi*, nous a montré déjà que si ces peuples habitaient le nord de la Corée, la partie méridionale de leur pays était occupée très-anciennement par une autre race tout à fait distincte, qui était celle des *Han*.

Malgré l'identification étymologique des mots *Kao-kiu-li* et *Corée*, je ne crois pas devoir ici les traduire l'un par l'autre,

l'écraser. Il le fit exposer dans un lieu désert; les oiseaux se réunirent en troupe et le couvrirent de plumes. Il voulut, enfin, le briser, mais sans pouvoir y parvenir. Alors, il le rendit à sa captive, qui l'enveloppa et le plaça dans un lieu chaud. Au bout de quelque temps, l'œuf se rompit et il en sortit un enfant mâle. Quand cet enfant fut adolescent, on lui donna le surnom de *Tchu-mong*[3], ce qui, dans la langue du pays, signifiait *habile à lancer des flèches*.

Les habitants du pays de Fou-yu, ne doutant point que Tchu-mong ne fût d'une origine surhumaine, prièrent le Roi de le désigner pour son successeur. Le Roi ne voulu pas y consentir, et chargea Tchu-mong du soin de ses haras. Tchu-mong apprit secrètement à reconnaître les qualités des jeunes chevaux. Il diminua la nourriture à ceux qui étaient bons, afin qu'il devinssent maigres, et nourrit avec abondance les plus faibles afin de les engraisser. Le Roi choisissait les plus gras pour son usage et abandonnait les autres à Tchu-mong, qui obtenait ainsi les meilleurs.

Une grande chasse ayant eu lieu, comme Tchu-mong était un excellent archer, on ne lui donna qu'une seule flèche, ce qui ne l'empêcha pas, avec cette seule flèche, d'abattre un très-grand nombre d'animaux. Les ministres du Roi en conçurent de la crainte et de la jalousie : ils tinrent conseil pour faire mourir Tchu-mong; mais celui-ci fut averti par sa mère de leurs desseins. Accompagné de Ma-ta[4] et de quelques serviteurs, il s'enfuit dans la direction de l'orient-midi. Arrivé au bord d'un grand fleuve, dont le passage était difficile, et poursuivi de près par une troupe nombreuse, Tchu-mong adressa ces paroles aux flots qui coulaient devant lui :

Je suis le fils du Soleil et le petit-fils du fleuve *Ho*. Des hommes

armés sont sur le point de m'atteindre. Serais-je donc arrêté par ce courant sans pouvoir le franchir ? » A peine avait-il parlé que les poissons et les tortues du fleuve, se réunissant et se pressant les uns contre les autres, formèrent un pont sur lequel il passa facilement. Ensuite, ils se dispersèrent, et les cavaliers lancés à la poursuite du fugitif furent obligés de s'arrêter. Tchu-mong continua sa route jusqu'au fleuve *Pou-chou*[5], près duquel il rencontra trois hommes, le premier habillé de toile de chanvre, le second d'un vêtement piqué[6], le troisième, enfin, portant un vêtement fabriqué avec des herbes aquatiques. Ces trois personnages se joignirent à lui, et ils arrivèrent ensemble à la ville de *Ke-ching-ko*[7]. Tchu-mong y fixa sa résidence, l'appela *Kao-kiu-li* et prit lui-même, à cause de cela, le nom de *Kao*[8] pour nom de famille[9].

[5] 普述水.

[6] 衲衣 *nay*. Cette expression signifie également *habit doublé*, et sert aujourd'hui à désigner spécialement un vêtement particulier aux religieux bouddhistes. On peut supposer que les trois personnages rencontrés par *Tchu-mong* figuraient allégoriquement les éléments constitutifs de la population coréenne, au temps où nous reporte la légende. C'est pourquoi la valeur exacte des caractères ci-dessus n'est peut-être pas indifférente à examiner.

[7] 紇升骨. Le premier de ces trois caractères se prononce aussi *He* et *Kie*.

[8] 高.

[9] Cette légende est évidemment la même que celle qui a été rapportée plus haut à l'article Fou-yu. Quelques légères variantes n'en sauraient altérer le fond, et l'on serait surpris de voir Ma-touan-lin rapporter si près l'une de l'autre deux traditions presqu'identiques, sans y ajouter le moindre mot de critique ou d'éclaircissement, si cette manière de procéder, dont nous avons eu l'occasion de peser le mérite et les inconvénients, ne nous était

La femme de Tchu-mong avait conçu avant que son époux ne s'éloignât du royaume de Fou-yu. Elle mit au monde un fils appelé

déjà connue. C'est au lecteur à rapprocher les faits qu'on lui présente tels qu'ils ont été recueillis, à les examiner, et à discerner ce qu'ils renferment.

Dans la première légende, le héros, qui se nomme *Tong-ming* au lieu de s'appeler *Tchu-mong*, fonde le royaume de *Fou-yu* en venant d'un royaume de barbares septentrionaux désignés sous le nom de *Touo-li*, au lieu de fonder le royaume de Kao-kiu-li en venant du pays de *Fou-yu*; mais l'une et l'autre version nous signalent une émigration du nord au midi.

Quant à l'époque à laquelle il convient de reporter la fondation des royaumes de Fou-yu et de Kao-kiu-li, bien que Ma-touan-lin ne fasse mention du premier de ces deux états avec date certaine qu'à l'an 25 de notre ère environ, nous savons par les *Annales générales de l'Empire* qu'il existait déjà plus de deux siècles avant J.-Ch. Ce fait sera d'ailleurs pleinement confirmé si nous montrons que le royaume de Kao-kiu-li, reconnu moins ancien, remonte lui-même à une date très-reculée. Ma-touan-lin ne fixe point, il est vrai, cette date; mais il nous donne les moyens de la déterminer approximativement.

Tchu-mong, voyons-nous dans le texte suivant du *Ouen-hien-tong-kao*, eut pour successeur son fils, Jou-li; à Jou-li succéda Mou-laï, et plusieurs générations de souverains se succédèrent encore jusqu'à l'époque où l'empereur Ou-ti, des Han, fit la conquête du Tchao-sien et soumit en même temps le Kao-kiu-li à la suzeraineté de l'Empire, ce qui arriva l'an 108 av. J.-Ch. Deguignes (*Hist. des Huns*, tome I, p. 138) mentionnant la fin de cette première dynastie coréenne en 668, ajoute : « On compte qu'elle a subsisté 900 ans; ainsi elle a dû commencer vers l'an 223 avant notre ère. »

De son côté, Klaproth (*Tabl. hist. de l'Asie*, p. 76) s'exprime ainsi : « L'an 38 avant notre ère, un homme d'une naissance merveilleuse, originaire du pays de Fou-yu, s'avança vers le sud et devint roi du N.-O. de la Corée ou de l'ancien Tchao-sien, auquel il donna le nom de Kao-kiu-li. » J'ignore jusqu'à présent où

Che-liu-hiaï[10], lequel ayant grandi et apprenant que son père était roi, prit la fuite avec sa mère et se rendit à Kao-kiu-li. Il reçut alors le nom de *Lin-ta*[11] et prit part aux affaires du royaume. Quand

ces deux savants orientalistes ont puisé les éléments d'une double assertion à ce point contradictoire; mais les faits précis que relate Ma-touan-lin et que je viens de citer permettent de constater que si la date de l'an 223 avant notre ère, attribuée par Deguignes à la fondation du royaume de Kao-kiu-li, est dans les limites du probable, celle de l'an 38 donnée par Klaproth est évidemment erronée et beaucoup trop récente, puisque dès l'an 108 av. J.-Ch. le Kao-kiu-li comptait déjà plusieurs générations de princes, et devenait vassal de l'empire chinois.

Un autre éclaircissement qui paraît ressortir des documents recueillis par Ma-touan-lin touchant les royaumes de l'ancienne Corée, c'est que plusieurs de ces royaumes ont exercé successivement les uns sur les autres une suprématie momentanée, de telle sorte que le pays de Oueï, par exemple, tantôt fait partie du Tchao-sien et tantôt se trouve compris dans le Kao-kiu-li. Il résulte de là des variations de limites respectives qui vont jusqu'à produire des déplacements de territoire et parfois même une confusion contre laquelle il est bon de se tenir en garde.

J'ai déjà fait remarquer que les notices du *Ouen-hien-tong-kao* contiennent souvent plusieurs peintures des mœurs d'un même peuple, sans indication des différentes époques auxquelles elles se rapportent, ce qui est très-regrettable, mais que Ma-touan-lin ayant soin néanmoins de suivre toujours l'ordre chronologique, on pourra se renseigner approximativement sur leur ancienneté plus ou moins grande, en examinant la place qui leur est assignée avant ou après certains événements datés.

La lecture de ces compilations précieuses exige une attention particulière, et les quelques observations que je viens de faire m'ont semblé opportunes au commencement du long article consacré au Kao-kiu-li.

[10] 始閭諧.
[11] 閭達.

Tchu-mong mourut ce fut son fils *Jou-li*[12] qui lui succéda, et le successeur de Jou-li fut *Mo-laï*[13], qui étendit sa domination sur le pays de Fou-yu.

Le royaume de Kao-kiu-li est situé à l'orient du Leao-tong, dont il est éloigné de 1000 *li*. Il est borné au midi par le Tchao-sien et le pays de Oueï-me, à l'orient par le *Ou-tsiu* et au nord par le Fou-yu. Son étendue est, en carré, de 2000 *li* environ[14]. On y rencontre beaucoup de montagnes, et de profondes vallées où les habitants construisent leurs habitations. Ils ont peu de champs cultivés ; aussi sont-ils très-sobres dans le boire et le manger. Ils se plaisent à bâtir des palais et des maisons somptueuses. Leur langage et leurs lois sont à peu près les mêmes qu'au Fou-yu, ce qui s'explique par leur origine. Ils ont une façon particulière de traîner la jambe pour saluer, et c'est toujours à pied qu'ils voyagent.

Les habitants de Kao-kiu-li se divisent en cinq familles ou tribus, à savoir : *Siao-nou-pou*[15], *Tsiue-nou-pou*[16], *Chun-nou-pou*[17], *Kouan-nou-pou*[18] et *Koueï-leou-pou*[19].

[12] 如 栗.
[13] 莫 來.

[14] Cette description de la position géographique du royaume de *Kao-kiu-li* est reproduite dans l'*Hist. des Huns*, mais on peut voir dans les *Tableaux historiques de l'Asie* que les limites du *Kao-kiu-li* ont singulièrement varié suivant les époques, et que les indications données ici sont empruntées à quelque document du IIIe siècle de notre ère. Au temps de Matouan-lin, *Kao-kiu-li*, devenu *Kao-li*, occupait déjà la totalité de la Corée. Quant à l'évaluation en *li* carrés, c'est une question que j'ai reservée pour être soigneusement étudiée plus loin.

[15] 消 奴 部.
[16] 絕 奴 部.
[17] 順 奴 部.
[18] 灌 奴 部.
[19] 桂 婁 部.

[Remarque : aujourd'hui les cinq familles ou tribus de Kao-kiu-li sont : 1° *Noui-pou*[20], également appelée *Hoang-pou*[21], qui n'est autre que l'ancienne famille *Koueï-leou-pou ;* 2° *Pe-pou*[22], également appelée *Heou-pou*[23], qui est l'ancienne famille *Tsiue-nou-pou ;* 3° *Tong-pou*[24], également appelée *Tso-pou*[25], appelée autrefois *Chun-nou-pou ;* 4° *Nan-pou*[26], également appelée *Tsien-pou*[27], appelée autrefois *Kouan-nou-pou ;* 5° *Si-pou*[28], également appelée *Yeou-pou*[29], autrefois la famille *Siao-nou-pou.*]

La royauté appartint d'abord à la famille ou tribu *Siao-nou-pou*, ensuite elle passa dans la famille ou tribu *Koueï-leou-pou.*

Parmi les hauts fonctionnaires du royaume, il y en a qui se nomment *Siang-kia-toui-lou-peï*[30], et d'autres *Kou-tseou-ta-kia*[31].

[Les *Kou-tseou-ta-kia* sont les fonctionnaires chargés de recueillir et de traiter les hôtes de l'Etat, comme les *Hong-lou* de la Chine[32].]

D'autres encore sont appelés *Tchu-pou-yeou-taï-sse*[33]. Ce sont des vieillards qui portent des vêtements de soie unie.

Lorsque l'empereur Ou-ti, des Han, fit la conquête du Tchao-

[20] 內部, c'est-à-dire : *tribu de l'intérieur.*
[21] 黃部, *tribu jaune.*
[22] 北部, *tribu du nord.*
[23] 後部, *tribu de l'arrière.*
[24] 東部, *tribu de l'orient.*
[25] 左部, *tribu de la gauche.*
[26] 南部, *tribu du midi.*
[27] 前部, *tribu de l'avant.*
[28] 西部, *tribu de l'ouest.*
[29] 右部, *tribu de la droite.*
[30] 相加對盧沛.
[31] 古鄒大加.
[32] 鴻臚.
[33] 主簿優台使.

sien, il réduisit la ville de *Kao-kiu-li* au rang de *hien*[34], ou ville de troisième ordre, qui fut placée sous la dépendance de Hiouen-tou. Il voulut bien y envoyer des hommes exercés à jouer de la flûte et à battre du tambour.

Les mœurs de ce pays sont dissolues. Les habitants se complaisent dans la propreté la plus recherchée. Le soir et même la nuit, les hommes et les femmes se réunissent pour se livrer à la débauche. Parmi les idoles qui représentent leurs divinités, on voit figurer le génie de la terre et des fruits, et aussi l'étoile appelée par eux *Ling-sin*[35], ou l'*étoile divine*.

[L'étoile *Tien-tien*[36], également appelée *Nong-tsiang*[37], qui apparaît le matin, est cette étoile qu'ils nomment *Ling-sin* et à laquelle ils sacrifient un bœuf.]

Dans la dixième lune, ils sacrifient au ciel, en célébrant une grande fête, appelée *Tong-ming*[38]. A l'orient de leur royaume est un antre profond qu'ils nomment *Soui-chin*[39]. Ils vont visiter cet antre, à la même époque, et lui offrent également des sacrifices.

Leurs habits de cérémonie sont magnifiques, couverts de broderies d'or et d'argent. Les hauts mandarins portent tous la coif-

[34] 縣.

[35] 靈星.

[36] 天田 *(le champ du Ciel)* σ ou τ de la constellation de la Vierge, selon J. Reeves.

[37] 農祥.

[38] 東盟. Litt. : serments prêtés à l'orient.

[39] 遂神.

[40] Il est parlé de cette même fête dans un document de date plus récente rapporté plus loin.

fure *tse*[41], qui ne couvre pas le derrière de la tête; les mandarins des ordres inférieurs portent la coiffure *Tche-fong*[42], dont la forme ressemble à celle d'un casque.

Dans ce royaume, il n'y a pas de prisons. Lorsqu'un homme est reconnu coupable d'un crime, il est mis à mort; sa femme et ses enfants sont réduits en servitude. Les hommes qui se marient vont habiter dans la famille de leur femme. Quand ils ont des enfants et quand ces enfants ont grandi, alors seulement ils s'en retournent chez eux. Leur prévoyance se porte sur tout ce qui peut assurer aux morts une riche sépulture. Ils s'offrent mutuellement, à cet effet, de l'or, de l'argent, de belles étoffes. Ils amassent des pierres pour la construction d'un tombeau, et plantent même quelquefois par avance des pins et des cyprès.

Ces barbares sont d'un caractère violent et d'une nature ardente. Leur corps est robuste; ils s'exercent à la lutte et se livrent au brigandage par inclination. Ils ont soumis le *Ouo-tsiu* et le *Oueï* oriental. Les empereurs Ou-ti et Tchao-ti (140 à 73 avant J.-Ch.) les accoutumèrent à recevoir, comme dons impériaux, des vêtements et des bandes d'étoffes pour leurs coiffures, des habits de cour, des tambours et des trompettes, qu'ils venaient chercher à Hiouen-tou[43]; mais, peu à peu, ils s'enorgueillirent, et ne voulant plus

[41] Voir ci-dessus, la note 88, page 29.

[42] 折風, litt. : « *qui coupe le vent.* » Les Chinois modernes ont aussi un bonnet qui enveloppe les oreilles et qui a la forme d'un casque. Ils le nomment 風帽 *fong-mao* « bonnet pour le vent. »

[43] Voilà qui contredit manifestement la version de Klaproth, suivant laquelle le *Kao-kiu-li* n'aurait existé qu'à partir de l'an 38 av. J.-Ch.

dépendre d'une ville chinoise, ils bâtirent, du côté de leurs frontières orientales, une petite ville fortifiée où les dons imperiaux leurs furent portés. Ils la nommèrent *Tse-keou-leou*[44]. *Keou-leou* est l'expression pour désigner une ville entourée de murailles, dans le langage de Kao-kiu-li[45].

L'empereur Ouang-mang, dans les premières années de son règne (premières années de notre ère), ayant voulu forcer les soldats de Kao-kiu-li à combattre les *Hiong-nou*, ces soldats refusèrent de marcher, se débandèrent, s'enfuirent et formèrent des troupes de brigands qui commirent toute sorte de dévastations. Ouang-mang agissait avec autant de perfidie que de violence ; il attira le prince du Kao-kiu-li en dehors de ses frontières, et le fit mettre à mort. Ensuite, il décréta qu'il n'y aurait plus de roi de Kao-kiu-li, mais seulement un *heou* de *Hia-kiu-li*[46]. Ces événements provoquèrent un nouveau soulèvement des *(Oueï)-me*, qui ravagèrent plus que jamais les frontières.

La huitième année *kien-ou*, du règne de l'empereur Kouang-ou (32 après J.-Ch.), le *heou* de *Kiu-li* envoya une ambassade à la

[44] 幘溝婁.

[45] Le nom de cette ville signifie donc : « La ville fortifiée de (ceux qui portent) la coiffure 幘 *tse*, » c'est-à-dire des chefs de la nation.

[46] On a dit plus haut, page 3, note 6, ce qu'étaient les 侯 *heou* ; quant au changement du nom de 下句麗 *Hia-kiu-li* en celui de 高句麗 *Kao-kiu-li*, c'est un jeu de mot méprisant, *kao* signifiant *élevé*, comme nous l'avons déjà vu, et *hia*, au contraire, signifiant *bas*, *inférieur*.

Chine avec des présents. L'Empereur, par un décret, lui rendit son titre de roi[47].

La vingt-troisième des mêmes années (47), pendant l'hiver, un grand dignitaire de Kiu-li, du titre de *Tsan-tchi*[48], accompagné d'une foule d'officiers et de peuple qui s'élevait à plus de dix mille personnes, vint à Lo-lang faire acte de vasselage et de parfaite union avec l'Empire ; ce qui n'empêcha pas, deux ans après, les hommes de Kiu-li d'envahir et de ravager *Yeou-pe-ping*[49], *Yu-yang*[50], *Chang-kou*[51] et *Taï-youen*[52]. Le gouverneur du Leao-tong, appelé *Tsi-tong*[53], sut toutefois engager des négociations amicales et repousser pacifiquement ces étrangers.

Dans la suite, il naquit un roi de Kiu-li, nommé *Kong*[54], qui se trouva doué de la vue dès le moment où ses yeux s'ouvrirent au jour. Les habitants du royaume l'aimaient beaucoup. En grandissant, il était devenu fort et robuste. Il violait souvent les frontières et, sous le règne de l'empereur Ho-ti (89-105), il ravagea le Leao-tong. Le gouverneur de cette province, appelé *Kong-kouei*[55], le battit et le repoussa. La cinquième année *yong-tsou*, du règne

[47] La décision de *Ouang-mang*, ordonnant que le *Kao-kiu-li* fut appelé désormais *Hia-kiu-li*, ne paraît pas avoir été rigoureusement mise en pratique ; du moins Ma-touan-lin n'écrit jamais *Hia-kiu-li* ; mais il n'en supprime pas moins le mot *Kao*, et dit *Kiu-li* tout court. Plus tard, nous verrons revenir le nom de *Kao-kiu-li*, qui deviendra définitivement *Kao-li*.

[48] 蚕支.
[49] 右北平.
[50] 漁陽.
[51] 上谷.
[52] 太原.
[53] 祭彤.
[54] 宮.
[55] 耿夔.

de l'empereur Ngan-ti (111), le roi Kong envoya des ambassadeurs, offrant des présents en tribut et demandant à relever de Hiouen-tou ; mais, la cinquième année *youen-tsou* (118), il recommença ses incursions et vint saccager le territoire de cette ville, de concert avec les *Oueï-me*.

La première année *kien-kouang* (121), un commandant militaire de la ville de *Yeou-tcheou*[56], qui se nommait *Fong-houan*[57], se réunit à quelques autres afin de châtier ces barbares. Il leva des troupes, passa les frontières et leur infligea de grandes pertes en chefs et soldats, tués ou prisonniers ; il ramena beaucoup de chevaux et rapporta un butin considérable. Alors le roi Kong feignit de se soumettre, tandis qu'en secret il excitait les *Oueï-me* à se jeter sur le pays de Hiouen-tou et sur le Leao-tong, qui furent par eux mis à feu et à sang. Des troupes chinoises accoururent au secours de ces deux provinces, mais déjà les *Oueï-me* avaient disparu. L'été suivant, huit mille *Sien-pi*[58] pénétraient à leur tour dans le Leao-tong, brûlant les villes et massacrant les habitants du territoire de *Leao-touï*[59].

[*Leao-touï* est le nom d'une ville de troisième ordre et de son territoire, dans la province de *Leao-tong*.]

[56] 幽州 à l'extrémité orientale du Pe tchi li actuel.

[57] 馮煥.

[58] 鮮卑. Les *Sien-pi* ou *Sian-pi* habitaient à l'est et à l'ouest des montagnes du même nom, appelées aujourd'hui monts *Khing-kan*. Nous avons vu plus haut que leurs frontières orientales touchaient au pays de *Fou-yu*. Klaproth les regarde comme une grande famille à laquelle appartenaient toutes les nations coréennes. Ma-touan-lin leur consacre, parmi les peuples du nord, une notice particulière que nous traduirons à son tour.

A l'automne, le roi Kong, soutenu par les Ma-han et les *Oueï-me,* vint mettre le siége devant Hiouen-tou[60], à la tête de quelques milliers de cavaliers ; mais le roi de Fou-yu ayant envoyé son fils[61] contre lui, avec trente mille soldats auxquels se joignirent les contingents de la province envahie, le roi Kong fut battu et repoussé. Il mourut la même année, laissant le trône à son fils *Soui-tching*[62]. *Yao-sien*[63], qui était gouverneur de Hiouen-tou, écrivit alors à l'Empereur pour exposer que ce serait une occasion très-favorable de porter la guerre chez les barbares coréens et de les exterminer. Les conseillers de l'Empereur appuyèrent cette proposition d'une voix presqu'unanime. Le seul *Tchin-tchong*[64], mandarin du titre de *Chang-chou*[65], soutint l'opinion contraire. « Kong, dit-il, était un prince perfide et cruel ; c'était lui qu'il fallait détruire. Vous n'avez pu y parvenir en temps opportun, et maintenant qu'il est mort vous voulez vous en prendre à son peuple. Cela n'est pas conforme à la justice ; mieux vaut envoyer une députation pour assister aux obsèques du roi défunt, et témoigner ainsi qu'on pardonne les crimes passés dans l'attente des bons offices à venir. » L'Empereur approuva ce dernier avis.

[59] 遼隊.

[60] Une note (page 14) a indiqué la position géographique de cette ville et de son territoire. L'*index* placé à la fin du volume renverra à la page où le nom d'une localité aura été mentionné pour la première fois, ces indications ne pouvant être répétées.

[61] Il s'agit évidemment ici du prince *Oueï-tcheou-taï*, dont il a été parlé ci-dessus, page 44, dans la notice sur le *Fou-yu*.

[62] 遂成.

[63] 姚先.

[64] 陳忠.

[65] 尚書, ministre d'État.

L'année suivante Soui-tching renvoya des prisonniers chinois (que son père détenait) et vint à Hiouen-tou pour faire sa soumission. Alors l'Empereur rendit un décret conçu en ces termes : « Soui-tching et ses sujets rebelles ont commis des cruautés atroces. Ils avaient mérité d'être coupés par morceaux et conservés dans la saumure pour servir d'exemple à tous. Ils ont eu le bonheur d'éprouver ma clémence ; qu'ils se soumettent donc et qu'ils sachent mériter mon pardon. Quant aux *Sien-pi* et aux *Oueï-me* qui, depuis une longue suite d'années, ne cessent d'exercer leurs brigandages, faisant fuir devant eux les populations, emmenant en esclavage de pauvres familles, tramant mille perfidies et restituant à peine quelques centaines des nombreux prisonniers qu'ils ont enlevés, on ne saurait espérer de voir changer leur naturel barbare; mais qu'à l'avenir du moins ils renoncent à guerroyer avec nos mandarins et qu'ils s'incorporent paisiblement à l'Empire sur ceux de nos territoires qu'ils viennent habiter. Une rançon leur sera payée pour les captifs qu'ils nous ramèneront. On donnera quarante pièces d'étoffe pour un fonctionnaire[66], et vingt pièces pour un homme du commun. »

Soui-tching étant mort, son fils *Pè-kou*[67] lui succéda. Les *Oueï-me* firent leur soumission aux frontières orientales, mais sans renoncer à leur indépendance et sans rendre de grands services à l'Empire.

La première année *yang-kia* (132), l'empereur (Chun-ti) insti-

[66] Litt. : Pour un homme habillé de soie : 縑人.

[67] 伯固 Du Halde et Deguignes parlent de grandes guerres entre *Soui-tching* et les Chinois. Ma-touan-lin n'en fait aucune mention.

tua le district de *Tun-tien*[68], dans le gouvernement de Hiouen-tou, entre les deux districts de *Lou-pou*[69] et de *Tchi-houan*[70]. Bientôt après, les hommes de Kiu-li recommencèrent leurs incursions ; ils saccagèrent la ville de *Ngan-ping*[71], dans le Leao-tong, massacrèrent le préfet de la ville de Taï-fang et enlevèrent la femme et les enfants du gouverneur de Lo-lang. La seconde année *kien-ning* (169), le gouverneur de Hiouen-tou, appelé *Keng-lin*[72], les battit et leur coupa quelques centaines de têtes. Alors Pè-kou se soumit, en demandant à relever de Hiouen tou. Il mourut laissant deux fils, dont l'aîné se nommait *Pa-ki*[73] et le cadet *Y-y-mo*[74]. Pa-ki fut jugé incapable de régner par les habitants du royaume, qui reconnurent pour roi son frère Y-y-mo.

Du vivant de Pè-kou, les *Kiu-li*[75] avaient ravagé souvent le Leao-tong et plus de cinq cents familles de barbares orientaux, rebelles à la domination chinoise, avaient trouvé chez eux asile et bon accueil. Sous le règne de l'empereur Hien-ti, au milieu des années *kien-ngan* (196-220), Pa-ki, supportant avec peine d'avoir été frustré de son droit d'ainesse, attira près de lui des gens du peuple au nombre d'environ trente mille et, accompagné d'un grand du royaume, de la tribu *Siao-nou*, qui lui en amenait autant, il alla

[68] 屯田.
[69] 六部.
[70] 質桓.
[71] 安平.
[72] 耿臨.
[73] 拔奇.
[74] 伊夷摸.
[75] Nous avons vu déjà, à propos des *Oueï-me*, que les Chinois donnent le même nom au royaume et à ses habitants. Cette observation s'étend quelquefois au roi et à sa dynastie.

trouver *Kong-sun-kang*[76] (gouverneur du Leao-tong) afin de prêter devant lui le serment de fidélité à l'Empire, en qualité de grand vassal. Ensuite il fixa sa résidence près du fleuve *Feou-lieou*[77] et sut entraîner dans son parti les réfugiés étrangers, qui se révoltèrent avec lui contre Y-y-mo. Alors Y-y-mo se retira jusqu'à la montagne *Ouan-tou*[78], au pied de laquelle il bâtit une nouvelle capitale. De son côté, Pa-ki retourna au Leao-tong, laissant son fils dans le pays de Kiu-li, à la garde d'un de ses officiers.

[76] 公孫康. Il a été question de ce personnage, dans la notice sur les *Ma-han*.

[77] 沸流水. Klaproth nomme cette rivière *Foé-lieou-choui*.

[78] 丸都山. Le texte de mon édition de *Ma-touan-lin* écrit 九都山 *Kieou tou chan*, mais en consultant le *Tong-kien-kang-mou*, auquel ce passage est emprunté, on trouve le caractère 丸 au lieu du caractère 九, version que j'ai cru devoir préférer, d'autant que les PP. Du Halde et de Mailla l'on suivie, l'un dans son *Hist. abrégée de la Corée*, l'autre dans son *Hist. générale de la Chine*. De son côté, Klaproth rencontrant deux fois le nom de cette même montagne dans son *Aperçu des trois royaumes* a écrit *Houon-tou*, orthographe allemande qui correspond pour nous à *Houan-tou* et dont l'*h* aspirée est sans importance, l'aspiration étant facultative en chinois pour la prononciation du caractère 丸. Il est donc établi que les variantes *Oua-tou*, *Ouan-tou*, *Houan-tou* ou *Houon-tou* désignent une seule et même montagne ou une seule et même ville, soit qu'il s'agisse de la montagne ou de la ville de ce nom. Aucun doute ne peut demeurer à cet égard, en raison des particularités rapportées par les auteurs qui emploient ces diverses dénominations. Quant à l'exacte situation de ce point géographique, voici les renseignements, quelque peu contradictoires, qui nous sont fournis par les auteurs chinois. La géographie de la

Y-y-mo étant mort, eut pour successeur son fils *Oueï-kong*[79]. Ce jeune prince était arrière-petit-fils du roi Kong, lequel avait joui de la vue dès l'instant de sa naissance et était devenu, en grandissant, fort, adroit et hardi. Or le nouveau roi s'étant trouvé semblable à son bisaïeul par cette particularité du don immédiat de la vue en venant au monde, et le mot *oueï* signifiant *semblable* dans le langage de Kiu-li, on l'avait appelé *Oueï-kong* (semblable à Kong). La ressemblance s'était d'ailleurs complétée avec l'âge; il était devenu d'une force extraordinaire et très-habile à manier un cheval.

La troisième année *tching-chi*, de la dynastie des *Oueï*[80] (242),

dynastie des Tang dit : « On peut remonter le *Ya-lo-kiang* jusqu'à une distance de 100 *li* de son embouchure, dans de grands bateaux; ensuite on se sert de petites embarcations, et, se dirigeant vers le N.-E., on arrive à *Houan-tou-tching*, après avoir parcouru en tout 520 *li*. » Dans la géographie de l'époque des Ming, on lit que le *Houan-tou-chan* ou mont *Houan-tou* est au nord-est de *Han-tching*, capitale actuelle de la Corée. Enfin Tou-yeou écrit, dans son *Tong-tien*, que la ville de *Houan-tou*, située au pied de la montagne du même nom, se trouve à l'est de la rivière *Feou-lieou* (*Feou-lieou-choui* ou *Feou-lieou-kiang*), que Klaproth assure être « l'affluent et plus considérable de gauche du *Pai-choui* ou *Ta-tong kiang*, et la rivière que l'on voit sur la carte de d'Anville, par 39° de latitude, au sud de *Tcheng-tchouen* et de *Sien-teng*. »

[79] 位宮.

[80] 魏. On sait déjà qu'il ne faut pas confondre le nom de cette dynastie impériale avec celui de la nation des 濊 *Oueï* ou *Oueï-me*. A l'époque ou s'accomplirent les événements qui sont relatés ici, la Chine était divisée en trois royaumes : *Oueï*, *Han* et *Ou*, dont les princes régnants prenaient simultanément le titre d'empereur. L'empire des *Oueï* comprenait la moitié de la Chine, située au nord du *Kiang* et de la chaîne des monts *Peling*; la capitale était Lo-yang. C'est avec les *Oueï* que le Japon entretenait, comme nous l'avons vu, des relations amicales, et

Oueï-kong ravagea la partie occidentale du territoire de Si-ngan. La cinquième de ces années (245), le gouverneur militaire de Yeou-tcheou, nommé *Mou-kieou-kien*[81], marcha contre lui à la tête de dix mille hommes et lui livra bataille sur les bords du fleuve Feou-lieou. Oueï-kong vaincu prit la fuite. Mou-kieou-kien le poursuivit jusqu'à *Tching-hien*[82], passa le mont Kieou-tou avec ses charriots et sa cavalerie, mit en ruines la nouvelle capitale et coupa plus de dix mille têtes. L'année suivante (246), ce général reprit le cours de ses victoires et Oueï-kong, ne se fiant plus à ses propres officiers, se réfugia dans le *Ouo-tsiu*[83]. Mou-kieou-kien chargea *Ouang-ki*[84] de ne lui laisser aucune trêve, et ce dernier courut sur ses traces à plus de 1000 *li*, jusqu'aux limites méridionales du pays de *Su-chin*[85]. Là, il fit élever un monument de pierre avec une inscription commémorative du succès des armes chinoises. Une inscription semblable fut gravée sur le mont Kieou-tou; une autre encore fut placée dans la ville de *Pou-naï*[86] et l'expédition s'en revint.

les provinces limitrophes de la Corée étaient sous leur domination. *Mou-kieou-kien*, nommé plus loin, était un de leurs lieutenants.

[81] 毋丘儉

[82] 頴峴.

[83] 沃沮. Voir ci-après la notice consacrée à ce pays.

[84] 王頎. Il a été fait mention déjà incidemment de cette expédition dans la notice consacrée sur le *Fou-yu*. Une petite variante se trouvait seulement dans le nom de *Ouang-ki*, qui était appelé 王須 *Ouang-siu*.

[85] 肅愼. Le pays de *Su-chin* ou *Su-tchin* était situé au N.-E. du *Fou-yu* et au nord de la montagne *Pou-hien*. Il était connu des Chinois dès l'époque de *Ou-ouang*, dans le XVIIe siècle avant notre ère.

[86] 不耐. Voir plus haut, p. 19, note 18, où le nom de cette ville a été

Sous la dynastie des Tcin, au commencement des années *kien-youen* du règne de l'empereur Kang-ti (343), *Mou-yong-hoang*[87] conduisit à son tour une expédition contre le descendant à la cinquième génération de Oueï-kong, dont le nom était *Tchao*[88]. Le roi Tchao fut défait si complétement qu'il s'enfuit tout seul sur son cheval. Mou-yong-hoang s'avança jusqu'au mont Kieou-tou, incendia les maisons et les palais, emmena en servitude des hommes et des femmes au nombre de plus de cinquante mille, et s'en retourna dans ses états. Plus tard, Tchao fut tué par les *Pè-tsi*[89].

Ngan[90], roi de Kiu-li, reçut de *Mou-yong-pao*[91] le gouvernement de *Ping-tcheou*[92]; Mou-yong-pao le créa, en outre, roi des deux royaumes de Leao-tong et de Taï-fang. Ngan commença, dès lors, à décorer de titres pompeux ses fonctionnaires civils et militaires. Quant au royaume de Leao-tong, il ne tarda pas à redescendre au rang de simple principauté.

Sous le règne de l'empereur Ngan-ti, des Tcin orientaux, vers

écrit 不 而, par une erreur d'impression.

[87] 慕 容 皝. Voir ci-dessus la note 26, page 47. *Mou-yong-hoang* était le fils de *Mou-yong-hoeï*, cité plus haut.

[88] 釗.

[89] Voir la notice sur *Pè-tsi*, ci-après.

[90] 安.

[91] 慕 容 寶. Ce *Mou-yong-pao* était un descendant de *Mou-yong-hoang*, nommé plus haut. Il avait fondé la petite dynastie des *Nan-yen* ou *yen* méridionaux, au N.-E. de la Chine. Sa résidence était à *Kouang-kou*. Il avait de nombreux ennemis, et l'on comprend qu'il ait essayé de s'appuyer sur son voisin le roi de *Kiu-li*.

[92] 平 州. Aujourd'hui *Yong-ping-fou*, dans la province de *Pe-tchi-li*. Cette ville était à la frontière orientale de l'état de *Yen*.

le milieu des années *y-hi* (405-418), un descendant du roi Ngan, appelé *Kao-lien*[93], envoya une ambassade à la cour de Chine. L'ambassadeur, nommé *Kao-y*[94], qui avait le titre de *tchang-sse*[95], offrit en tribut des chevaux dont la robe présentait un mélange de rose et de blanc. L'Empereur reconnut Kao-lien comme roi de *Kao-li*[96] et prince de Lo-lang; il lui conféra en même temps la haute dignité militaire de *yng-tcheou-tchou-kiun-sse*[97], ou protecteur des frontières de l'Empire. Kao-lien ne fut pas moins heureux dans le traitement qu'il reçut de Ou-ti, des Song (du nord). Cet empereur le combla de nouveaux honneurs. Sous le règne de l'empereur *Chao-ti*[98], Kao-lien envoya encore une ambassade avec des présents consistant en objets de son pays. Sous le règne de Ouen-ti, au milieu des années *youen-kia* (424-454), *Fong-hong*[99] ayant été attaqué et vaincu par les *Oueï*[100] s'enfuit dans le Kao-li et adressa une lettre à l'Empereur (des Song), pour obtenir un sauf-conduit. L'empereur Ouen-ti expédia sur le champ des mandarins chargés de le protéger, et donna l'ordre au roi de Kao-li de le traiter

[93] 高璉.

[94] 高翼.

[95] En chinois : *grand historiographe*.

[96] Remarquons cette nouvelle et dernière modification du nom de *Kao-kiu-li*. Ouang-mang avait imaginé le terme injurieux de *Hia-kiu-li* (note 46), qui ne paraît pas s'être maintenu, mais qui amena cependant la suppression de *Kao*, ainsi qu'on le voit dans notre texte. L'empereur Ngan-ti, qui protége *Kao-lien*, rétablit le monosyllabe significatif *kao*, en supprimant le monosyllabe *kin* qui ne présentait aucune valeur honorifique.

[97] 營州諸軍事. *Yng-tcheou* était le nom du *Leao-tong* à cette époque.

[98] Le second des *Song*, également appelé *Yng-yang-ouang*.

[99] 馮弘.

[100] 魏. Voir ci-dessus la note 80.

favorablement; mais Kao-lien, qui n'était pas animé des mêmes sentiments de bienveillance à l'égard de Fong-hong, lui tendit une embûche dans la partie méridionale de son royaume et le fit mettre à mort. Il continua, du reste, à envoyer des ambassades annuelles, comme par le passé[101].

[101] Ce paragraphe donne lieu à quelques remarques intéressantes sur la politique des rois coréens, désireux de ménager les différentes dynasties qui se partageaient ou se disputaient l'empire chinois. Nous avons vu qu'à l'époque du *San-koue* ou *des trois royaumes*, c'est avec les *Oueï*, maîtres du nord de la Chine, qu'ils entretenaient des relations. Les *Oueï* sont détruits par les *Tcin*; les relations paraissent assez longtemps interrompues, puis nous voyons des ambassadeurs coréens visiter successivement les derniers *Tcin* et les premiers *Song*, par qui les *Tcin* furent remplacés. La Chine était partagée de nouveau. Le roi de *Kao-li* continue de faire sa cour aux *Song*, qu'il juge sans doute les plus puissants, mais sa condescendance ne va pas jusqu'à laisser échapper une occasion de s'assurer aussi l'amitié de l'empereur des *Oueï*, en le débarassant d'un petit prince son ennemi. Le texte suivant va nous le montrer aux prises avec des difficultés bien grandes, dans cette politique de double ménagement qu'il sut toujours conduire avec beaucoup de bonheur.

Si l'on en croit la grande géographie historique 大清一統志 *Ta tsing y tong tchi*, la division actuelle de la Corée remonterait au règne de ce prince. « Le roi *Kao-lien*, dit cette géographie, tenait sa cour dans la ville de *Ping-jang*, qui est la même que *Ouang-hien*, ancienne résidence des rois du *Tchao-sien*. Il avait divisé son royaume en huit *tao* ou provinces. Celle du milieu s'appelait *King-ki* (ou *la royale*); celle de l'orient se nommait *Kiang-youen (sources des fleuves)*, la région des *Oueï-me*. A l'occident était la province de *Hoang-haï* (ou *de la mer jaune*), ancien pays des *Tchao-sien* et des *Ma-han*; au midi, celle de *Tsiouen-lo*, patrie des *Pien-chin*, et celle de *King-chang* (ou *des heureux pronostics*), patrie des *Chin-han*.

[C'est la même ville qui s'appelait Lo-lang sous les Han, et aussi *Ouang-kien*[114]. Lorsqu'elle fut prise par Mou-yong-hoang, la cour se retira dans la ville appelée *Koue-noui-tching*[115] et s'y établit.]

Sous les derniers Han, le territoire de Kao-li comprenait encore 2000 *li*, au carré. Au temps des *Oueï*, il avait à peu près diminué de moitié, en perdant ses frontières du midi et du nord; mais il s'agrandit considérablement durant les siècles qui suivirent et, sous la dynastie des Soui, il était arrivé à s'étendre d'occident en orient sur une distance de 6000 *li*[116].

La ville de Tchang-ngan a, du côté de l'orient, 6 *li* de murail-

ngan-tching. Le mot *tching*, signifiant *ville fortifiée*, tantôt s'ajoute et tantôt se retranche, sans que pour cela le nom d'une ville soit modifié.

[114] Voir la note 25, p. 11.

[115] 國內城. Cette ville était située au-dessus du cours du fleuve *Ya-lo-kiang*, ainsi qu'il sera dit plus loin.

[116] Il arrive souvent que Ma-touan-lin donne plusieurs descriptions géographiques et ethnographiques d'un même pays, appartenant à des époques différentes, mais sans fournir, sur le siècle auquel elles se rapportent, d'autre indication que l'indication générale résultant de l'ordre chronologique dans lequel il classe tous ses matériaux. C'est donc au traducteur à chercher quelques moyens de vérifier les dates, s'il veut parvenir à les préciser. Ici, les éléments de vérification sont assez faciles à trouver, puisque le royaume de *Pe-tsi* (qui servait alors de frontière au *Kao-li*, du côté du midi) a cessé d'exister l'an 677 et, que d'autre part, le règne des *Soui* n'a commencé que l'an 581. Rapprochons de ces faits ce que notre auteur dit plus loin de la puissance des rois de Kao-li au temps de *Ou-ti*, des *Soui*, et nous aurons fixé à la première moitié du VIIe siècle la date des documents descriptifs contenus dans les paragraphes suivants.

[117] Voir note 12, p. 5.

les, qui serpentent en suivant les sinuosités d'une montagne. Du côté du midi, elle est baignée par le fleuve *Paï-choui*[117]. Cette ville renferme des greniers bien remplis et des munitions abondantes, de manière à ce qu'on puisse s'y défendre longtemps, en cas de guerre civile ou de guerre étrangère. Le Roi possède un palais en dehors de la ville, où il va résider quelquefois. Il existe encore, dans le royaume, deux villes fortifiées de premier ordre, *Koue-noui-tching*[118] et *Han-tching*[119], qui sont comme deux autres capitales; aussi ces trois villes sont-elles appelées les trois *king*[120]. Viennent ensuite *Leao-tong*[121], *Hiouen-tou*[122] et quelques dizaines de cités entourées de murailles, qui ont chacune leurs préfets et leurs gouverneurs.

Les mandarins de Kao-li se nomment *ta-toui-lou*[123], *taï-taï-hiong*[124], *taï-hiong*[125], *siao-hiong*[126], *king-heou*[127], *che-ou-tchue*[128], *taï-ta-sse-tche*[129], *ta-sse-tche*[130], *siao-sse-tche*[131], *jou*

[117] Voir note 12, p. 5.

[118] Ci-dessus, note 115.

[119] 漢城, aujourd'hui la capitale de la Corée.

[120] 京. Ce caractère qui signifie littéralement *cour* est celui qui entre dans la composition des mots *Pe-king* (cour du nord) et *Nan-king* (cour du midi).

[121] Chef-lieu de l'ancienne province du même nom, qui fait aujourd'hui partie de la province chinoise du *Ching-king*.

[122] Voir ci-dessus, note 33, p. 14.

[123] 大對盧.

[124] 太太兄.

[125] 太兄.

[126] 小兄.

[127] 竟候.

[128] 奢烏拙.

[129] 太大使者.

[130] 大使者.

[131] 小使者.

che[132], *y-cho*[133] et *sien-jin*[134]. Au total douze rangs de fonctionnaires, entre lesquels le soin de gérer les affaires intérieures et extérieures est réparti. Les mandarins *ta-toui-lou* se nomment et se destituent eux-mêmes, de leur propre autorité, sans que cela dépende du Roi, ni de ses ministres. Il y a encore des fonctionnaires *noui-ping*[135], *ou-sse*[136] et *jo-sa-jin*[137]. Tous portent la coiffure *tche-fong*, dont la forme ressemble à celle d'un casque[138]. Les lettrés y mettent deux plumes brillantes. Les personnages de race noble ont un bonnet appelé *sou-ko*[139], qui est fait le plus souvent de soie légère, couleur pourpre, avec des ornements d'or et d'argent. Leur vêtement supérieur a de grandes manches, et leurs pantalons sont très-larges par le bas. Une ceinture de peau blanche entoure leur taille. Leurs souliers sont en cuir jaune non tanné. Les femmes ont une jupe longue et une robe courte par dessus, avec bordures vertes ou rouges. En fait de livres, ils possèdent les cinq *King*, les trois historiens[140]; le *San koue tchi*[141] et le *Tcin*

[132] 褥奢.

[133] 翳屬.

[134] 仙人.

[135] 內評, litt. : censeurs de l'intérieur.

[136] 五事.

[137] 褥薩人.

[138] V. ci-dessus, note 42.

[139] 蘇骨.

[140] 三史, litt. : « Les trois histoires. » Suivant le dict. *Yun-fou-kiun-yu*, il faut entendre par cette expression le *sse-ki*, l'histoire des premiers Han, et l'histoire des Han postérieurs.

[141] 三國志. « L'*Histoire des trois royaumes*, de *Ouei*, de *Tchou* et de *Ou*, qui se partagèrent la Chine, après la chute de la dynastie des Han; ouvrage composé au IVe siècle de notre ère par *Tchin cheou*, et placé au rang des histoires authenti-

Les instruments de musique, en usage chez ce peuple, sont le *kin*[145] ou cythare à cinq cordes, le *tseng*[146] qui en a treize, le *pi*[147], le *li*[148], instrument de bambou qui rend des sons plaintifs, deux espèces de flûtes dont l'une se tient transversalement, et enfin plusieurs sortes de tambours. On accompagne les chanteurs avec des chalumeaux faits de roseaux.

Au commencement de chaque année, de grandes réjouissances ont lieu sur le fleuve *Paï-choui*. Une foule nombreuse s'y livre à des jeux bruyants, auxquels le Roi préside, assis sur un char découvert et orné de plumes. Pour terminer la fête, le Roi jette son vêtement supérieur dans le fleuve. Aussitôt le peuple se divise en deux bandes, qui luttent pour s'emparer du vêtement royal, se lançant de l'eau et des pierres, rivalisant d'agilité et poussant d'énormes clameurs. Cet exercice se répète deux ou trois fois, et puis la la foule se disperse.

Ces orientaux aiment la parure et la propreté la plus recherchée. Ils regardent comme une marque de respect de courir au devant de quelqu'un. Pour saluer, ils traînent un pied. Ils s'arrêtent souvent, les mains derrière le dos, ou marchent les bras croisés sur la poitrine. Leur naturel est trompeur et dissimulé; leur langage est bas et grossier. Ils ne traitent point leurs parents autrement que des étrangers. Le père et le fils se baignent ensemble et couchent dans la même chambre. Ils aiment à chanter et à danser. Ils ne manquent jamais de sacrifier au ciel, à la dixième lune. Dans leurs grandes réunions, ils portent tous des vêtements de soie

146 [illegible].
147 [illegible].
148 [illegible].

magnifiques, couverts de broderies, avec des ornements d'or et d'argent. Ils se tiennent volontiers assis, appuyés sur leurs coudes, les jambes étendues ou le genou dans la main. Ils se servent, à leurs repas, de vases du genre de ceux qu'on appelle *tsou*[149] et dont on fait usage dans les sacrifices. Ils fabriquent des tables et des bancs. Ils ont des chevaux hauts de trois pieds, qu'ils disent de la race de ceux que Tchu-mong élevait. Ce sont les chevaux appelés *ko-hia-ma*[150] (dont il a été parlé déjà).

Les mœurs sont dissolues. Les habitants de ce pays ne rougissent de rien. Il existe chez eux un grand nombre de femmes vagabondes. Un mari n'a pas toujours la même femme. La nuit, les jeunes garçons et les jeunes filles se réunissent, par troupes tumultueuses, et se divertissent ensemble[151]. Les nobles eux-mêmes ne savent pas respecter leur rang. L'institution du mariage ne laisse pas cependant d'être pratiquée. On unit les jeunes gens des deux sexes qui marquent de l'inclination l'un pour l'autre. La famille du mari offre un porc et du vin; rien de plus. L'usage n'est point de faire des cadeaux, pour les préliminaires du mariage. S'il arrive qu'un chef de famille reçoive des cadeaux de cette sorte, ses voisins le couvrent de honte, réputant qu'il ait vendu sa fille et qu'il en ait fait une esclave.

[149] 俎, grands plats creux dans lesquels ont mettait la chair de la victime.

[150] Voir la note 14, page 19.

[151] Ce trait de mœurs et bon nombre d'autres faits mentionnés dans ce morceau ont été rapportés déjà dans le texte qui précède. Ces répétitions prouvent que les mêmes observations avaient été recueillies, à différentes époques, par différents auteurs auxquels Ma-touan-lin les emprunte sans rien y changer.

Les morts sont ensevelis, et conservés dans les maisons pendant trois ans. Au bout de ces trois ans, on choisit un jour heureux, et alors on les enterre. Le deuil du père, de la mère et du mari se porte trois années; celui des frères ne dure que trois mois. On commence par pleurer et se lamenter, mais ensuite on conduit le mort en terre, en dansant au son du tambour. La cérémonie terminée, on range devant le tombeau tous les objets dont le défunt avait coutume de se servir, ses vêtements, ses bijoux, ses chars et ses chevaux. Ceux qui ont assisté aux funérailles en font le partage entre eux, non sans dispute, et chacun emporte ce qu'il a pris.

Les habitants du Kao-li sont bouddhistes, ce qui ne les empêche pas d'adorer les démons et les esprits. Beaucoup de leurs temples renferment des idoles impudiques. Ils ont aussi deux temples fameux, dont l'un est consacré à *Fou-yu-chin*[152], divinité représentée par une statue en bois qui a la figure d'une femme, et l'autre à *Kao-teng-chin*[153], qu'ils disent avoir été leur premier aïeul. Kao-teng-chin est regardé comme le fils de Fou-yu-chin, et l'on reconnait facilement que ce double culte a son origine dans la relation, rapportée plus haut, touchant la naissance merveilleuse de Tchu-mong. A chacun de ses deux temples sont attachés des mandarins et des gardes, chargés de les protéger et de les entretenir.

Au temps où le premier empereur des *Soui*[154] détruisit la

[152] 夫餘神, c'est-à-dire « *génie du Fou-yu.* »

[153] 高登神, c'est-à-dire « le *génie primordial de Kao.* » On sait que *Kao* représente à la fois le nom de la famille régnante et celui du pays.

[154] *Ouen-ti.*

dynastie des Tchin[155] et s'empara de tout l'empire, *Tang*[156], roi de Kao-li, conçut de vives inquiétudes. Il fit de grands amas de grains et exerça continuellement ses troupes aux travaux de la guerre, pour le cas où on l'attaquerait à son tour. La dix-septième des années *kaï-hoang* (597), l'Empereur lui adressa une lettre revêtue du grand sceau, dans laquelle il se plaignait de ce que, tout en envoyant des ambassadeurs chaque année et tout en se disant vassal soumis et fidèle allié, ce prince coréen était loin de prouver par ses actes la sincérité de ses intentions. L'Empereur lui reprochait d'exciter les *Mo-ho*[157] à violer les frontières, de se refuser à contenir les *Ki-tan*[158] et de saisir, au contraire, toutes les occasions de satisfaire sa rapacité par le pillage et la contrebande, encourageant ses sujets à dévaster les territoires amis, prenant sa part du profit de leurs brigandages, envoyant au besoin pour les soutenir des cavaliers qui massacraient les habitants inoffensifs, et faisant épier traîtreusement tous les mouvements des troupes chinoises. Enfin, la lettre impériale l'accusait d'avoir reçu avec peu de respect un un délégué de l'Empire, qui s'était vu séquestré dans un palais vide et entouré de gardes comme un prisonnier; elle se terminait par

[155] 陳. Les *Tchin* régnèrent sur les provinces méridionales de la Chine, au temps où l'Empire était divisé en *cour du nord* et *cour du midi*. Ils furent détruits par Ouen-ti, le fondateur de la dynastie des Soui, qui demeura maître de toute la Chine, en 589.

[156] 湯.

[157] Voir ci-dessus, note 110.

[158] 契丹. Deux livres entiers seront consacrés plus loin à l'histoire de ces peuples, qui habitaient au nord du *Leao-tong* et qui devinrent très-puissants vers la fin du IXe siècle.

une invitation sévère à ne pas négliger l'avertissement qui lui était donné.

Tang fut très-effrayé, à la réception de cette lettre. Il répondit par des protestations de soumission respectueuse. Bientôt après, il tomba malade et mourut, laissant le trône à son fils *Youen*[159].

L'empereur Ouen-ti traita favorablement le nouveau souverain; il lui accorda un titre élevé qui lui confiait la garde des frontières. De plus, il le créa prince de Leao-tong[160] et envoya des officiers chargés de lui remettre les habits de cérémonie, insignes de ces hautes dignités. Youen écrivit une lettre de remerciement, dans laquelle il complimentait l'Empereur sur d'heureux présages et demandait aussi à être reconnu comme roi de Kao-li. Il fut fait droit à sa requête et il fut inscrit parmi les grands vassaux de l'Empire avec le titre de roi.

L'année suivante, ce même prince envahissait le *Leao-si*[161], appuyé par un corps de plus de dix mille cavaliers de la nation des Mo-ho. *Oueï-chi-tchong*[162], gouverneur de la province, le repoussa, et l'Empereur, violemment irrité, donna l'ordre au général en chef *Han-ouang-liang*[163] de conduire contre lui une expédition de terre

[159] 元.

[160] Le *Leao-tong* était dès lors sous la puissance du roi de *Kao-li*. Cette investiture donnée au roi Youen n'était donc, en réalité, qu'un acte de politique chinoise, en vue de maintenir le principe de la suzeraineté de l'Empire.

[161] 遼西. *Leao occidental*, province située sur la rive droite du fleuve *Leao*, demeurée chinoise.

[162] 韋世冲.

[163] 漢王諒. Le texte chinois du *Tong-kien-kang-mou* dit que cette expédition, confiée au commandement de *Han-ouang-liang* et de 王世積 *Ouang-chi-tsi* (ce dernier dirigeant sans

et de mer, en même temps qu'il rendit un décret par lequel tous ses titres lui étaient enlevés. L'expédition fut résolue avec tant de précipitation qu'on ne prit pas le temps de préparer les vivres nécessaires. Ils manquèrent tout à fait, quand les troupes eurent franchi la frontière au lieu appelé *Lin-yu-kouan*[164]. Des maladies nombreuses se déclarèrent et, dans une situation si difficile, Han-ouang-liang dut revenir sur ses pas jusqu'au fleuve *Leao-choui*[165]. Cependant, le roi de Kao-li avait été intimidé par ce déploiement de forces; il avait envoyé des ambassadeurs pour solliciter, dans les termes les plus humbles, le pardon de sa faute et l'oubli du passé. L'Empereur accepta ses excuses, rappela l'armée expéditionnaire et traita comme auparavant le roi Youen, dont les ambassadeurs ne manquèrent pas de reparaître à la cour chaque année, porteurs de présents offerts en tribut.

Sous le règne de Yang-ti, successeur de Ouen-ti, l'Empire atteignit un haut degré de puissance. Le roi des *Kao-tchang*[166] et le khan des Turcs (orientaux) nommé *Ki-min*[167] étant venus faire en personne la visite d'hommage, l'Empereur voulut obliger le roi de Kao-li à suivre cet exemple; il lui fit adresser l'invitation de se rendre à la cour. Le roi Youen, dont l'orgueil redoutait le cérémonial usité pour la réception des princes étrangers, refusa d'accom-

doute les marins et les vaisseaux) était forte de 300,000 hommes.

[164] 臨渝關, c'est-à-dire « Portes ou frontières de *Lin-yu*. »

[165] 遼水, également appelé 遼河 *Leao-ho*. Ce fleuve servait de limite entre le *Leao-tong* et le *Leao-si*. Il n'a pas changé de nom.

[166] 高昌, tribu de la race des *Ouigours*.

[167] 啓民.

plir ce voyage et, la septième année *ta-nie* (611), l'empereur Yang-ti prit la résolution d'aller lui-même le réduire à l'obéissance.

L'armée impériale traversa le Leao-choui avec ses équipages, se massa sur la rive orientale du fleuve, et s'étant divisée en plusieurs corps qui suivirent des routes différentes, se réunit de nouveau sous les murs de la capitale du *Leao-tong*[168] pour mettre le siége devant cette ville. Ce qui rend la guerre difficile et souvent désastreuse dans le pays de Kao-li, c'est le nombre et la solidité des places fortes qu'on y rencontre. L'Empereur voulut qu'un assaut général fut donné ; mais il prescrivit à tous les chefs d'ouvrir l'oreille aux propositions des assiégés, s'ils offraient de se rendre, et de suspendre en ce cas les hostilités sans permettre aux soldats de se répandre dans la ville. Le résultat de cet ordre fut que les Coréens s'empressaient d'envoyer des parlementaires, dès qu'ils se voyaient sur le point de succomber, obtenant ainsi un repit dont ils profitaient pour se défendre ensuite avec plus de vigueur. En vain les commandants des colonnes d'assaut prévinrent-ils l'Empereur de cette tactique de l'ennemi, qui paralysait leurs efforts. Le même fait se renouvela trois fois, sans que l'Empereur en comprit le danger. Enfin, il arriva que les vivres s'épuisèrent et que le moral des troupes s'altéra. Les convois furent interrompus ; on essuya de graves échecs, il fallut lever le siége et se retirer. On se contenta de soumettre les territoires situés à l'occident du Leao-choui, d'y laisser garnison sur quelques points fortifiés, et de décréter la réduction du *Leao-tong* en province chinoise. L'année suivante, huitième année *ta-nie* (612), l'Empereur rassembla de nouveau une très-grande armée, que lui-même encore dirigea contre le roi de Kao-li. Plusieurs

[168] Aujourd'hui *Liao-yang*.

généraux obtinrent des succès en opérant isolément; plusieurs villes furent emportées et la situation des Coréens devenait de jour en jour plus critique, quand la rebellion de *Yang-hiuen-kan*[169] obligea l'armée impériale à rentrer en Chine. Un fonctionnaire *Chi-lang*, du ministère de la guerre[170], nommé *Ho-sse-tching*[171], s'était enfui et réfugié au Kao-li. Le roi Youen, bien instruit de toute chose, poursuivit les Chinois pendant leur retraite et leur fit subir d'énormes pertes.

La dixième année *ta-nie* (614), le rebelle Yang-hiuen-kan étant mort, l'Empereur tourna contre le Kao-li toutes les forces militaires de l'empire. Derrière l'armée qui s'éloignait, des nuées de bandits se levaient comme des essaims d'abeilles et les détachements laissés dans les provinces pour la garde du territoire eurent beaucoup à souffrir. Comme l'Empereur arrivait au fleuve Leao-choui, le roi de Kao-li, dont les troupes avaient été battues par les généraux chinois de l'avant-garde, envoya demander la paix, et offrit Ho-sse-tching en otage. L'Empereur reçut cette ambassade à *Hoaï-youen-tching*[172]. Il accepta la soumission du roi Youen, reprit aussitôt le chemin de la Chine avec son armée, et retint les

[169] 楊玄感 *Yang-hiuen-kan*, prince de *Tsou*, avait profité de l'absence de l'Empereur et du mécontentement que causaient les guerres de Corée pour soulever plusieurs villes, réunir une armée nombreuse et même investir *Lo-yang*, qui était alors la capitale de l'Empire. Il ne put résister aux forces impériales revenant de Corée, et se fit donner la mort par un de ses officiers.

[170] 兵部侍郎. Les fonctionnaires *chi-lang* peuvent être assimilés aux *chefs de division* de nos ministères.

[171] 斛斯正.

[172] 懷遠鎮.

envoyés de Kao-li afin qu'ils assistassent au sacrifice qu'on célébra dans le temple des ancêtres, quand il fut de retour à sa capitale. Il ne perdait point de vue son désir d'obliger Youen à venir lui rendre hommage en personne; il lui adressa donc une nouvelle injonction de se présenter à sa cour. Youen persistant dans son refus, l'Empereur n'en fut que plus animé dans sa résolution de l'y contraindre; mais les troubles intérieurs qui surgirent l'obligèrent à négliger ce dessein.

Sous le règne du fondateur de la dynastie des Tang (qui remplaça celle des Soui), la quatrième année *ou-te* (621), le roi Youen envoya des ambassadeurs à la cour de Chine, pour faire la visite d'hommage et offrir des présents en tribut.

Il existe neuf classes de mandarins dans le royaume de Kao-li. Ceux de la première classe sont appelés *tou-tso*[173]. Ce sont les mêmes qui portaient autrefois le nom de *ta-toui-lou-tsong-tchi-koue*[174]. Viennent ensuite les *taï-ta-hiong*[175]; ensuite les *yo-tche*[176] qui correspondent aux *tchu-pou*[177] de l'empire chinois; ensuite les *taï-ta-fou-jin-sse-tche*[178]; ensuite les *tsao-y-teou-ta-hiong*[179], que les barbares orientaux ont coutume d'appeler aussi *tsao-y-tsien-jin-tche*[180]. Les secrets de l'Etat, les grandes affaires du royaume, la direction de la guerre et la nomination des fonctionnaires sont confiés aux mandarins de cette hiérarchie supé-

[173] 吐 捽.
[174] 大 對 盧 總 知 國.
[175] 太 大 兄.
[176] 鬱 折.
[177] 主 簿.
[178] 太 大 夫 人 使 者.
[179] 皁 衣 頭 大 兄.
[180] 皁 衣 先 人 者.

rieure. Après eux sont placés les *ta-sse-tche*[181], les *ta-hiong*[182], les *cheou-oueï-sse-tche*[183], les *chang-oueï-sse-tche*[184], les *siao-hiong*[185], les *tchu-hiong*[186], les *ko-tsie*[187], les *po-ko-tsie*[188] et les *sien-jin*[189]. On doit mentionner, en outre, un grand officier du titre de *tchoang-kou-tsou-kia*[190], choisi parmi les *ta-fou-jin-sse-chi*, et chargé de recevoir les notes du souverain, comme les *hong-lou-king*[191] de la cour chinoise; puis des *koue-tse, po-sse, che-jin*[192] et des *tong-sse-tien-chou-ke*[193] nommés parmi les mandarins du rang de *siao-hiong* et au-dessus. Enfin, les villes de premier ordre ont chacune leur *mo-sa*[194] ou gouverneur général, qui peut être comparé à nos *tou-to*[195], et les villes fortifiées des provinces sont pourvues d'un *tchu-lu-kin-tchi*[196], également appelés *tao-sse*[197], qui sont de véritables *tse-chi*[198]. Quant aux mandarins militaires, leurs principaux grades sont ceux de *ta-mo-ta*[199], équivalant à celui de *oueï-tsiang-kiun*[200], et de *mo-ke*[201] équivalant à celui de *tchong-lang-tsiang*[202].

181 大使者.
182 大兄.
183 收位使者.
184 上位使者.
185 小兄.
186 諸兄.
187 過節.
188 不過節.
189 先人.
190 狀古雛加.
191 鴻臚卿.
192 國子博士舍人.
193 通事典書客.
194 傅薩.
195 都督.
196 處閭近支.
197 道使.
198 刺史, gouverneurs civils.
199 大摸達.
200 衛將軍, général commandant la garde.
201 末客.
202 中郎將, général de division.

Le titulaire du premier de ces deux grades doit être au moins du rang de *tsao-y-teou-ta-hiong*, et le mandarin militaire *mo-ke* ne peut être d'un rang inférieur à celui de *ta-hiong*. Après eux, viennent les *ling-tsien-jin*[203], les derniers des officiers supérieurs [204].

Tous ces fonctionnaires appartiennent aux familles nobles des cinq tribus du royaume, dont il a été parlé précédemment[205].

Une montagne appelée *Kie-chi*[206] est située sur le territoire de *Soui-tching*[207], du gouvernement de Lo-lang, des Han. C'est aussi de la montagne appelée *Kie-chi* que part cette grande muraille dont les ruines subsistent encore, et qui s'étendait à l'orient, en traversant le Leao-tong pour pénétrer jusqu'au Kao-li.

[Remarque : On lit dans le *Chou-king :* « Ceux qui entrent (par la mer) dans l'embouchure du *Hoang-ho* laissent à droite (le mont ou les monts) *Kie-chi*[208]. » L'endroit où l'on voyait autrefois (le

[203] 領千人.

[204] L'ordre chronologique dans lequel Ma-touan-lin a placé ce document nous fait voir qu'il appartient à la première moitié du VIIe siècle, c'est-à-dire aux derniers temps du premier royaume de *Kao-li*, sous la domination des princes de la race de *Kao*. L'influence chinoise se reconnaît aisément dans cette division des mandarins en neuf classes. Ajoutons que plusieurs des noms qui leurs sont donnés paraissent étrangers à la langue chinoise, tels que ceux de *ta-mo-ta*, de *mo-sa* et de *mo-ke*, mais que bon nombre d'autres ont, dans cette langue, une valeur significative : *Ta-toui-tou-tsong-chi koue* « grand *toui-lou* qui connaît de toutes les affaires du royaume ; » *ta-hiong* « grand frère aîné ; » *tsao-y-teou-ta-hiong* « grand frère aîné vêtu de noir ; » *Tsao-y-sien-jin* « ancien habillé de noir ; » *Ta-sse-tche* « grand délégué ; » *Ling-tsien-jin* « qui commande mille soldats, etc. »

[205] Voir ci-dessus, p. 48.

[206] 碣石, litt. « rochers entassés. »

[207] 遂城.

[208] Ce passage du *Chou-king* se trouve dans le chapitre *Yu-kong*. Il explique la

ou les monts) *Kie-chi* à l'embouchure du *Hoang-ho*, était situé à 20 *li* au sud de *Yeou-pe-ping*[209]. La montagne du *Kao-li*, dont il est parlé ici, est donc le *Tso-kie-chi* ou *Kie-chi de la gauche*[210].

route que suivaient les princes tributaires des pays au N.-E. de la Chine, qui venaient faire la visite d'hommage par le golfe du *Leao-tong*.

209 右北平, aujourd'hui *Tsun-hoa*.

210 右碣石. Par opposition avec le *Kie-chi* qu'on laissait *à droite* pour remonter le *Hoang-ho*. Cette dénomination n'est évidemment basée que sur un jeu de mots; mais le fait important signalé par notre texte est l'existence de deux *Kie-chi* qu'il ne faut pas confondre, l'un appartenant à la Corée et l'autre aux frontières du Pe-tchi-li. Klaproth a fait cette confusion dans son *Aperçu des trois royaumes*, où le même renseignement s'est trouvé reproduit. Elle l'a conduit à prendre les ruines de la grande muraille pour celles de *Soui-tching* et le *Leao-tong)* pour le *Leao-(choui)*, sauf à juger ensuite avec raison que « de telles assertions paraissaient peu exactes. » Essayons cependant de montrer que cette note renferme, au contraire, des indications très-nettes et d'un réel intérêt :

Dans son mémoire sur le chapitre *Yu-kong*, du *Chou-king*, Ed. Biot s'est appliqué à reconnaître la situation du mont ou des monts *Kie-chi*, afin de déterminer sûrement celle de l'ancienne embouchure du *Hoang-ho*, dont on sait que le cours a subi de grands changements depuis les premiers temps de l'histoire chinoise. Il a cru pouvoir établir que « *Kie-chi*, littéralement *rochers entassés*, était le nom d'une masse de rochers sur la côte de *Fou-ning* (dans le golfe de *Pe-tchi-li*), latitude 39° 57', au nord-est de l'embouchure du *Pe-ho*. »

Ed. Biot a suivi pour cette détermination l'avis de plusieurs commentateurs du *Chou-king* et notamment *Tsaï-tchin*, l'un des disciples de *Tchou-hi*; mais d'autres commentateurs veulent que les montagnes ou rochers de *Kie-chi* aient été depuis longtemps minés et recouverts par les empiétements de la mer, et James Legge,

sud-ouest et se réunit au fleuve *Ta-liang*[220]. Ce fleuve *Ta-liang* coule d'abord à l'ouest du royaume dont il franchit les limites, puis il se mêle au *Siao-leao-choui*, en inclinant vers le sud-ouest. Le *Ma-tchaï-choui*[221], également appelé *Ya-lo-choui*[222], a sa source au nord-est du royaume, dans le *Pe-chan*[223] (ou Mont-Blanc), du pays des *Mo-ho*. La couleur de ses eaux ressemble à celle de la tête du canard, et c'est de là que lui vient ce dernier nom. Il passe à 500 *li* de la capitale du *Leao-tong*, coule au midi de *Koue-noui-tching*[224] et reçoit, du côté de l'ouest, un affluent qui est le *Yen-nan-choui*[225]. Il dirige alors son cours vers le sud-ouest et tombe dans la mer à

[220] 大梁.

[221] 馬碧水.

[222] 鴨淥水, ce fleuve, connu sous le nom de *Ya-lo-kiang*, porte encore quelquefois le nom de *Ngaï-kiang* ou *Ngai-tcheou-kiang*.

[223] 白山, cette montagne, l'une des plus hautes de l'Extrême Orient, est également appelée par les Chinois *tchang-pe-chan* (montagne toujours blanche). Elle est située environ au 42e degré de latitude et au 145e de longitude.

[224] Voir ci-dessus, note 115. Ce fragment géographique est cité dans l'*Aperçu général des trois royaumes*, p. 117. Klaproth, trompé par le sens apparent des caractères qui composent le nom de la ville de *Koue-noui-tching* (litt. *ville de l'intérieur du royaume*), a traduit ces caractères au lieu d'en donner simplement la transcription phonétique, ce qui lui a fait dire en parlant du cours du *Ya-lo-kiang* : « Ce fleuve coule au sud des villes qui appartiennent à l'Empire. » L'erreur géographique qui résulte de cette version ne se borne pas à l'*effacement* du nom de la ville de *Koue-noui-tching*, elle donne à entendre que les villes situées au nord du *Ya-lo-kiang* seraient regardées comme appartenant à l'Empire, opinion tout à fait opposée aux assertions de notre auteur.

[225] 鹽難遼. Le *Tongg hia-oula* de nos jours.

yang-chan[211] sur laquelle est bâtie la ville de *Lou-tching*[212]. Au sud-ouest, à 20 *li*, est le *Oueï-chan*[213], dont le versant méridional s'étend jusqu'au fleuve *Paï-choui*[214]. Le fleuve *Ta-leao-choui*[215] prend sa source au midi du mont *Si-nan-chan*[216], du pays des *Mo-ho*, et passe par la ville de *Ngan-chi*[217]. La rivière *Siao-leao-choui*[218], sort des montagnes appelées *Leao-chan*[219], se dirige au

En précisant 20 *li* au sud de *Yeou-pe-ping*, aujourd'hui *Tsun-hoa*, Ma-touan-lin recule encore un peu plus à l'ouest la situation de la montagne dans laquelle il faut reconnaître le *Kïe-chi*, mais il ne fait que corroborer l'opinion exprimée par Ed. Biot, quant à l'emplacement de l'ancienne embouchure du fleuve jaune, vers le 30e degré de latitude.

211 魯陽山, *chan* veut dire *montagne*, comme *ho*, *kiang*, *choui* signifient *fleuve* ou *rivière*, *tching* une ville entourée de murs, etc.; c'est donc faire une sorte de pléonasme que d'écrire « la montagne *Lou-yang-chan*, » « la ville de *Lou-tching*,» « la rivière *Paï-choui*, etc.,» mais les noms ainsi composés forment le plus souvent, en chinois, des dénominations indivisibles, telles que *Mont-Dore* ou *Mont-Blanc*, en français. Cette observation me semble bonne à faire une fois, en passant, pour n'y plus revenir.

212 魯城.

213 葦山, *montagne des Joncs*.

214 V. page 5, note 12.

215 大遼水.

216 西南山.

217 安市. Il sera fait mention plus loin de cette ville et de sa position géographique.

218 小遼水, c'est-à-dire la *petite rivière Leao*, par opposition avec la *grande rivière Leao* (ta-leao-choui) mentionnée plus haut. Ces noms désignent évidemment le fleuve *Leao* proprement dit et l'un de ses principaux affluents. On devra consulter, à cet égard, la carte insérée tom. IV, p. 64, dans la *Description de la Chine* du P. du Halde. On trouvera plus loin aussi des indications pouvant servir à identifier cet afluent.

219 遼山. *montagnes du Leao*.

sud-ouest et se réunit au fleuve *Ta-liang*[220]. Ce fleuve *Ta-liang* coule d'abord à l'ouest du royaume dont il franchit les limites, puis il se mêle au *Siao-leao-choui*, en inclinant vers le sud-ouest. Le *Ma-tchaï-choui*[221], également appelé *Ya-lo-choui*[222], a sa source au nord-est du royaume, dans le *Pe-chan*[223] (ou Mont-Blanc), du pays des *Mo-ho*. La couleur de ses eaux ressemble à celle de la tête du canard, et c'est de là que lui vient ce dernier nom. Il passe à 500 *li* de la capitale du *Leao-tong*, coule au midi de *Koue-noui-tching*[224] et reçoit, du côté de l'ouest, un affluent qui est le *Yen-nan-choui*[225]. Il dirige alors son cours vers le sud-ouest et tombe dans la mer à

[220] 大 梁.

[221] 馬 訾 水.

[222] 鴨 淥 水, ce fleuve, connu sous le nom de *Ya-lo-kiang*, porte encore quelquefois le nom de *Ngaï-kiang* ou *Ngai-tcheou-kiang*.

[223] 白 山, cette montagne, l'une des plus hautes de l'Extrême Orient, est également appelée par les Chinois *tchang-pe-chan* (montagne toujours blanche). Elle est située environ au 42e degré de latitude et au 145e de longitude.

[224] Voir ci-dessus, note 115. Ce fragment géographique est cité dans l'*Aperçu général des trois royaumes*, p. 117. Klaproth, trompé par le sens apparent des caractères qui composent le nom de la ville de *Koue-noui-tching* (litt. *ville de l'intérieur du royaume*), a traduit ces caractères au lieu d'en donner simplement la transcription phonétique, ce qui lui a fait dire en parlant du cours du *Ya-lo-kiang* : « Ce fleuve coule au sud des villes qui appartiennent à l'Empire. » L'erreur géographique qui résulte de cette version ne se borne pas à l'*effacement* du nom de la ville de *Koue-noui-tching*, elle donne à entendre que les villes situées au nord du *Ya-lo-kiang* seraient regardées comme appartenant à l'Empire, opinion tout à fait opposée aux assertions de notre auteur.

[225] 鹽 難 遼. Le *Tongg hia-oula* de nos jours.

Ngan-ping[226]. Ce fleuve est le plus grand du royaume de Kao-li; ses vagues sont fortes, ses eaux sont claires et limpides. Sa navigation exige des bateaux de très-grande dimension. Il est large de 300 *pou*[227], et forme pour le pays une défense naturelle. Ping-jang en est éloignée de 480 *li*. Le *Leao-choui* en est à la même distance.

[Les territoires de Lo-lang et de Hiouen-tou étaient tombés sous la domination de la famille *Kong-sun*[228] au temps de la dynastie des Han, et continuèrent à lui demeurer soumis jusqu'à la mort de *Kong-sun-youen*[229], vaincu et dépossédé par Ming-ti, des Oueï; ensuite ils retournèrent au Kao-li, dans les années *yong-kia* de la dynastie des Tcin (307-312). Quant aux villes de *Pou-naï*[230], *T'un-yeou*[231], Taï-fang, Ngan-chi, *Ping-kouo*[232], *Ngan-ping*[233], *Kiu-long*[234] et *Tchang-tching*[235], dont les territoires étaient réunis sous les Han en un seul gouvernement, elles furent partagées entre le Tchao-sien, le Ouo-tsiu et les Oueï-me[336].]

226 安平.

227 Le 步 *pou*, mesure de distance, était anciennement de six 尺 *tchi*, et le 尺 *tchi* avait près de 31 centimètres. Le caractère 步 *pou* signifie littéralement *pas (passus)*, mais représente, en réalité, un espace que le pas d'un homme pourrait bien difficilement mesurer.

228 公孫氏.

229 公孫淵.

230 Voir note 86. ci-dessus.

231 屯有.

232 平郭.

233 Ci-dessus, note 226.

234 居龍.

235 丈城.

236 Je me suis vu forcé de paraphraser un peu la traduction de ce passage, inséré en petits caractères dans le texte de Matouan-lin et conçu dans un style si laconique qu'il serait inintelligible sans les éclaircissements fournis ailleurs par l'ensemble de l'ouvrage que nous traduisons. L'an 238, *Kong-sun-youen*, prince du

Le roi de Kao-li ayant envoyé des ambassadeurs pour demander que la doctrine de Lao-tse fut introduite dans ses états, l'Empereur (Kao-tsou) chargea Tchin-chou-ngan de porter à ce prince l'image de *Tien-tsun*[237] et de se faire accompagner par des bonzes

Leao-tong, fut assiégé dans *Siang-ping*, sa capitale (qui s'est appelée également *Leao-tong-tching*, et qui se nomme *Leao-yang* aujourd'hui) par *Sse-ma-y*, l'un des généraux de l'empereur *Ming-ti*, des *Oueï*. La ville fut emportée; *Kong-sun-youen* périt les armes à la main et tout le *Leao-tong* se soumit au vainqueur. Nous avons vu à l'article *Ma-han* quelle fut la politique de *Ming-ti* après qu'il eut conquis le *Leao-tong*. Bientôt les territoires de *Lo-lang* et *Hiouen-tou* furent repris aux Chinois par les *Mou-yong* (note 87), puis restitués aux rois de *Kao-li* par *Mou-yong-pao*, ainsi qu'il a été relaté plus haut. La date des années *yong-kia* (307-313) ne pouvant s'appliquer à *Mou-yong-pao*, qui vivait encore au commencement du ve siècle, précise donc simplement l'époque à laquelle les territoires de *Lo-lang* et de *Hiouen-tou* échappèrent de nouveau à la domination chinoise. L'organisation féodale de la Corée, sous les *Han*, est un fait que nous connaissions déjà. Ce que je ne m'explique pas très-bien, c'est l'à-propos de ce fragment retrospectif en cet endroit du texte; je ne dois pas moins le respecter, comme traducteur. Le *Tchao-sien* restauré sous les *Han orientaux*, le *Ouo-tsiu* et l'état des *Oueï-me* avaient cessé d'exister depuis longtemps à l'époque à laquelle se rapportent les renseignements sur le gouvernement et la géographie du *Kao-li*, insérés ici au milieu des récits du viie siècle dont ils sont évidemment contemporains; mais la note retrospective, en petits caractères, rappelle le sort des villes qu'elle énumère, entre le temps de leur soumission à la dynastie des premiers *Han* et celui de leur incorporation au *Kao-li*.

[237] 天尊 ou 天至尊 *Tien-tchi-tsun*, c'est-à-dire l'*honorable* ou *le très-honorable du ciel*, également appelé 玉皇上帝 *Yu-hoang-chang-ti* est une des divinités mythologiques en honneur parmi les sectateurs du *tao*. Dans l'ouvrage intitulé : *Seou-chin-ki* la lé-

tao-sse, capables d'expliquer le *Livre des cinq mille mots*[238]. Le roi Youen prit sous sa protection les nouveaux venus, et bientôt la

gende qui le concerne est ainsi rapportée :

« Aux temps anciens, il existait un royaume *Kouang-mien-miao-yo*, dont le roi s'appelait *Tsing-te-chi-tching* et la reine *Pao-me-kouang*. Désolé de n'avoir point d'enfants, le Roi ordonna que l'on fit des prières dans tous les temples, et que l'on offrit partout des offrandes au *vrai saint* (Lao-tse). Les prières durèrent six mois, et alors la reine eut un rêve. Elle crut voir Lao-tse entouré de tous ses saints, monté sur un char tiré par le dragon de cinq couleurs. Le *vrai saint* descendait des nuages, tenant dans ses bras un enfant magnifiquement vêtu, dont tout le corps resplendissait au point d'éclairer le palais comme eut fait le soleil. — O Lao-tse, s'écria la Reine en se jetant à genoux, le Roi n'a pas d'enfant, donnez-nous celui-ci pour successeur! — Je vous le donne, dit Lao-tse; aussitôt la Reine se sentit enceinte. Le fils qu'elle enfanta fut beau, intelligent et miséricordieux. Il distribua ses trésors aux pauvres; tout le monde l'aima et ses bienfaits s'étendirent aux pays lointains. Après la mort du roi son père, il abandonna le gouvernement du royaume aux grands ministres et se retira dans les monts *Pou-ming-sieou-ngaï*, pour y cultiver la doctrine. Après 800 siècles employés à se perfectionner, il en passa 800 autres à se détacher complétement des affections du monde, puis 800 autres à cultiver la médecine afin de soulager les êtres vivants, puis encore 800 siècles à prêcher la sagesse qui dissipe les ténèbres et fait briller la vérité. Ensuite il mourut, et acquit du ciel un grand pouvoir sur les esprits et sur les hommes. »

Cette existence terrestre de 320,000 ans accordée à un personnage dont on attribue la naissance à l'intervention de Lao tse, philosophe contemporain de Confucius, ne me paraît point une invention chinoise. Je ne saurais entamer ici des digressions qui m'entraîneraient trop loin de mon texte, mais on pourra remarquer, en passant, dans cette légende, une fusion de traditions religieuses hétérogènes qui appartiennent en propre aux Chinois.

[238] Le Livre de la Doctrine de Lao-tse.

religion du *tao* obtint dans la Corée plus de faveur encore que celle de Bouddha.

Dans les années qui suivirent, un grand personnage du *kiun* ou gouvernement de l'Orient[239] nommé *Ko-sou-ouen*[240] tua son maître *Kao-ou*[241], mit à sa place un neveu consanguin de ce prince appelé *Tsang*[242], et prit pour lui-même le titre *mo-li-tchi*[243].

[Le roi Kao-ou avait succédé au roi Youen ou Kao-youen, qui avait régné dix-huit ans, et dont il était le frère cadet consanguin.]

Le grand mandarin du titre de *mo-li-tchi* réunissait entre ses mains la direction de toutes les affaires civiles et militaires, en même temps qu'il nommait à tous les emplois. Ko-sou-ouen éten-

239 東郡大人. Nous avons dit plus haut, note 101, que le *Kao-li* avait été divisé en huit provinces, ou cercles, par le roi *Kao-lien*. Deux cents ans s'étaient écoulés depuis cette époque, et ce passage nous montre que si la division de *Kao-lien* devait prévaloir plus tard, elle avait été modifiée au temps où Ma-touan-lin nous reporte ici. Selon le père du Halde « la Corée était alors divisée en cinq *pou*, ou *gouvernements*; savoir : celui de la Cour ou du Milieu, et ceux des quatre parties de l'Etat qui regardaient les quatre parties du monde. »

240 盖蘇文. Ce personnage est appelé quelquefois aussi *Kaï-sou-ouen* ou *Kou-sou-ouen*. Le *Tong-kien-kang-mou* le nomme *Tsuen-ko-sou-ouen* (en indiquant que le caractère 盖 doit ici se prononcer *ko*) et dit de lui : « Quelques-uns le désignent sous le nom de *Ko-kin*. Voulant séduire la multitude, il prétendait être né d'une source et, à cause de cela, il avait pris lui-même pour nom de famille le mot *Tsuen (source, fontaine)* » sans doute pour assimiler son origine à celle du premier des *Kao* (Voir le commencement de l'article *Kao-kiu-li*).

241 高武, également appelé 建武 *Kien-ou*.

242 藏.

243 莫離支.

dit ainsi son autorité sur tout le royaume et s'empara de tous les pouvoirs. Il avait une très-belle et très-longue barbe, était d'une taille majestueuse, employait pour ses habits des étoffes magnifiques et portait des broderies d'or sur sa robe, sur son bonnet et sur ses souliers. Cinq armes tranchantes ne le quittaient pas, sa démarche était orgueilleuse, ses mouvements brusques et son air hautain. Son entourage n'osait pas le regarder. Il obligeait ses officiers, et même les grands du royaume, à se prosterner jusqu'à terre; pour monter à cheval comme pour en descendre, il faisait de leur dos un marche pied.

La septième année (*ou-te*, 624), à la deuxième lune (Ko-sou-ouen) envoya des ambassadeurs, demandant pour le roi de Kao-li le titre de grand vassal de l'Empire[244], et demandant aussi le calendrier chinois afin de promulguer. Il fut accédé à sa demande[245].

[244] Voir ci-dessus, page 31, la note 90.

[245] Ce passage de Ma-touan-lin offre quelques obscurités qui pourraient résulter d'une ancienne altération du texte, et qu'il est nécessaire de signaler. J'ai suppléé (entre parenthèses) les mots *ou-te* après les mots *septième année*, parce que les années *ou-te* sont les dernières dont il ait été fait mention, et plus loin j'ai placé (également entre parenthèses) le nom de *Ko-sou-ouen*, comme nominatif supposé de la phrase, puisque c'est de ce personnage qu'il vient d'être parlé en dernier lieu; mais le texte est muet sur cette double indication, dans son extrême laconisme, et si l'on veut consulter d'autres sources on trouve les contradictions que voici : Relatant les faits de la septième année *ou-te*, le *Tong-kien-kang-mou* (Annales générales de la Chine) dit en propres termes qu'à la deuxième lune, l'Empereur conféra le titre de roi de Leao-tong au roi de *Kao-li* (appelé) *Kien-ou* ou *Kao-ou*, en lui envoyant le calendrier chinois. Ce prince aurait donc vécu encore à cette époque. Ce serait donc lui, et non pas *Ko-sou-ouen* qui aurait envoyé l'ambassade de 624. D'autre part,

Cependant, la huitième année, à la troisième lune, l'empereur Kao-tsou (des Tang) disait à ses ministres : « Déjà le souverain du Kao-li a sollicité le titre de grand vassal, sous les Soui, et cela ne l'a pas empêché d'entrer en rebellion contre l'empereur Yang-ti. Ce titre n'a servi qu'à l'enorgueillir, sans lui inspirer aucun sentiment de juste soumission; qu'est-il nécessaire qu'il le porte pour maintenir en paix les territoires qui lui sont confiés? » (Le ministre) Peï-kiu répondit avec respect : « Avant d'être incorporé, sous les Han, au gouvernement de Hiouen-tou[246], le pays de Leao-tong avait formé, sous les Tcheou, le royaume du *taï-sse*[247]. Peu avant l'époque de la dynastie des Oueï, il était encore au nombre des états dont les princes recevaient l'investiture. Il n'est point de raison pour agir autrement aujourd'hui. Si l'Empire méprise les traditions en ce qui regarde le Kao-li, les barbares perdront de leur respect pour l'Empire. L'Empire est comme le soleil, et devant lui les royaumes barbares sont comme les étoiles, trop effacées pour qu'on pense à distinguer leurs rangs. » Ce discours obtint l'assentiment de l'Empereur.

l'encyclopédie *Youen-kien-loui-han* rapporte exactement les paroles de *Kao-tsou* et la réponse de ses ministres, qu'on lit ci-après dans le texte de Ma-touan-lin, en précisant à cet égard la date de la *huitième année ou-te* (625). Il est vrai que cette encyclopédie ne dit rien des faits précédents. — Notons, du reste, que *Ko-sou-ouen* se contenta toujours du titre de *mo-li-tchi*, et que ses ambassadeurs se présentaient au nom de *Kao-tsang*, dont il était le *maire du palais*.

L'adoption du calendrier chinois était une conséquence de la soumission à la suzeraineté de l'Empire.

[246] Voir p. 14, note 33.

[247] 太 師. Ce titre, qui était celui du premier ministre, dans l'antiquité, désigne ici le prince *Ki-tse*, le premier roi du *Tchao-sien* (Voir p. 2, note 2).

de Oueï-tching[251] ne voulut point permettre qu'on les poursuivît à outrance et il fallut s'arrêter. Si l'on eut agi avec plus de vigueur pas un d'entre eux ne serait sorti vivant de la Chine, et la paix eut été assurée de ce côté pour cinquante ans. »

A la onzième lune de cette même année, l'Empereur chargea Tchang-liang de la conduite d'une armée qui devait s'embarquer à *Laï-tcheou*[252] et se rendre directement en Corée, comme pour investir *Ping-jang*[253], tandis que Li-chi-tsi recevait le commandement en chef d'une autre armée, dite du Leao-tong, avec ordre de pénétrer dans cette province par la voie de terre. Ces deux armées, agissant de concert, battirent les contingents coréens du Leao-tong et, trente jours après s'être mises en marche, opérèrent leur jonction au pays de *Yeou-tcheou*[254].

La dix-neuvième année *tching-kouan* (645), l'empereur Taï-tsong partit lui-même de Lo-yang avec de nouvelles forces, se mit à la tête de l'expédition, et passa le fleuve Leao. A la quatrième

y porter la dévastation. Li-chi-tsi avait reçu la mission de les repousser et s'en était acquitté avec succès, mais l'empereur Taï-tsong ne lui avait pas permis de pousser contre eux la guerre aussi loin qu'il l'aurait voulu.

[251] 魏徵, ministre de l'empereur *Taï-tsong*, célèbre par la fermeté de son caractère et par l'influence de ses conseils sur l'esprit de son maître.

[252] 萊州, aujourd'hui *Lai-tcheou-fou*, chef-lieu du département de ce nom (province de *Chan-tong*), port de mer dans le golfe de *Pe-tchi-li* (mer *Pou-haï*). Le *Tong-kien-kang-mou* dit que l'armée de Tchang-liang était forte de 40,000 hommes, qui furent transportés sur cinq cents bateaux.

[253] Voir note, 25, p. 11. Selon le père Gaubil : située à près de 10 degrés à l'orient de Pé-king, par 39° de latitude.

[254] 幽州, extrême nord du *Pe-tchi-li*.

lune, Li-chi-tsi prit la ville de *Kaï-meou*[255], qu'il constitua *Kaï-tcheou*[256], et fit vingt mille prisonniers[257]. Les troupes chinoises s'emparèrent successivement de la capitale fortifiée du Leao-tong[258], qu'on nomma Leao-tcheou, et de la ville de *Pe-yen*[259], qu'on nomma *Yen-tcheou;* ensuite elles mirent le siége devant Ngan-chi[260], à la

[255] 蓋牟.

[256] 蓋州. Cette ville est portée sur la carte de D'Anville, avec l'orthographe *Caï-tcheou,* sur la rive orientale du fleuve *Leao*, au sud de *Moukden* et de *Yao-tcheou* par 40 degrés 30' latitude, sur 120 longitude. Elle est, dit un commentaire du *Tong-kien-kang-mou*, à 240 *li* au sud de *Leao-yang*, et s'est appelée *Tchin-tcheou*, puis *Fong-koue,* sous les Leao. Ma-touan-lin écrit 盍 *Ho* au lieu de 蓋 *Kaï*, mais c'est une faute d'impression manifeste, ainsi qu'on peut le vérifier dans le traité de géographie 讀史方輿.

[257] L'expression chinoise 生口, litt. *bouches vivantes*, employée ici, indique qu'il ne s'agit point de vingt mille combattants faits prisonniers, mais de toute une population réduite en captivité, y compris les femmes et les enfants.

[258] 遼東城. Cette ville, aujourd'hui presque détruite, porte le nom de *Leao-yang* et se trouve au sud de *Chin-yang* ou *Moukden*, capitale actuelle du *Leao-tong*.

[259] 白岩城. Ce nom signifie en chinois : *La ville forte des roches blanches*. Le commentaire du *Tong-kien-kang-mou* déclare que l'on ignore où cette ville était située.

[260] 安市城. Le commentaire du *Tong-kien-kang-mou* dit qu'on trouve les ruines de cette ville à 70 *li* (28 kilomètres environ) au N.-E. de *Kaï-tcheou*, dont la situation est indiquée plus haut. Sous la domination des *Po-haï*, c'est-à-dire du VIIIe au Xe siècle, elle s'appela 鐵州 *Tie-tcheou*, et au temps de la dynastie chinoise des 金 *Kin* (1123-1260), elle existait encore sous le nom de 湯池 *Tang-tchi*.

sixième lune. Deux chefs coréens, *Kao-yen-cheou*[261], de la tribu de *Pe-pou*[262] et *Kao-hoeï-tching*[263], de la tribu *Nan-pou*[264], entreprirent de secourir cette place; amenant avec eux cent cinquante mille combattants de la nation des *Mo-ho*[265], ils les massèrent au pied d'une montagne, à 8 *li* de la ville assiégée. Dès qu'il en fut prévenu, l'Empereur donna l'ordre à tous les généraux chinois de dresser leurs tentes autour de la sienne, afin de recevoir ses instructions pendant la nuit. Cette même nuit, on vit une étoile filante tomber dans le camp ennemi. Le lendemain, les Coréens livrèrent bataille et furent si complètement battus que Kao-yen-cheou et *Kao-hoeï-tching*, jugeant tout perdu, vinrent s'offrir à l'Empereur avec trente-six mille huit cents hommes. Taï-tsong conféra des grades militaires aux officiers, dont le nombre s'élevait à trois mille cinq cents, et les expédia en Chine; il renvoya trente mille soldats à Ping-jang, et fit enterrer vifs trois mille Mo-ho[266].

[261] 高延壽.

[262] Ci-dessus, p. 149, note 22.

[263] 高惠眞.

[264] Ci-dessus, p. 149, note 26.

[265] Les 靺鞨 *Mo-ho* étaient une nation puissante (voir ci-dessus, note 111), mais il est difficile de supposer qu'ils aient formés à eux seuls l'armée de secours conduite par les deux princes coréens. Sans mon respect pour le texte que je traduis, je serais donc très-disposé à suivre la version du père Gaubil qui, relatant ces événements dans son *Histoire de la dynastie des Tang*, écrit : « Les Coréens avaient une armée de 150,000 hommes, dont une partie était composée de tartares, nation guerrière, au nord de la Corée. » De son côté, le *Tong-kien-kang-mou* dit simplement que les deux princes coréens, tous deux de la famille de *Kao* et tous deux du titre de *no-sa* ou général en chef, conduisaient une armée de 150,000 combattants.

[266] Cette action barbare, qui contraste

Le butin des Chinois fut de dix mille chevaux, cinquante mille bœufs, dix mille cuirasses. La montagne au pied de laquelle on avait campé portait le nom de *So-hing-chan*[267]; l'Empereur lui donna celui de *Tchu-pi-chan*[268], et chargea Hiu-king-tsang de composer une inscription commémorative qui fut gravée sur l'un de ses rochers.

L'armée chinoise prit ses quartiers au sud de la ville de Nganchi, dont le siége fut poursuivi longtemps, mais sans succès. Enfin, à la neuvième lune, l'Empereur ayant ordonné tout d'abord de faire transporter au-delà du fleuve Leao les populations des villes

avec plusieurs traits de générosité attribués à l'empereur Taï-tsong, n'est point relatée dans le *Tong-kien-kang-mou*. Elle paraît d'autant plus monstrueuse qu'il s'agit non de prisonniers de guerre, mais de gens qui sont venus se rendre volontairement. On ne peut cependant donner un autre sens que celui d'*enterrer vif* au caractère 坑 *keng* (litt. *in foveam ruere*) employé ici, puisque c'est précisément celui dont les historiens chinois se servent en parlant des persécutions de Tsin-chi-hoang-ti contre les lettrés, qu'il faisait enterrer vivants.

[267] 所幸山.

[268] 駐蹕山. L'expression *tchu-pi*, qui signifie littéralement *halte de cavaliers et de fantassins*, s'emploie pour désigner *un lieu où l'Empereur, en voyage, s'est reposé pendant quelque temps*. La montagne *So-hing* ou *Tchu-pi*, dit le commentaire du *Tong-kien-kang-mou*, est située à 15 *li* au S.-O. de *Leao-yang* (la capitale du *Leao-tong* à cette époque) et s'étend jusqu'aux fortifications de 海州 *Haï-tcheou* (ville dont le Dict. géographique d'Ed. Biot fixe la position par lat. 40° 55', longit. 120° 33'). Une source abondante jaillit à son sommet, près d'un rocher qui forme comme une table naturelle sur laquelle l'empereur Taï-tsong fit graver l'inscription dont est parlé plus loin.

conquises de Leao et de Kaï, prit le parti de rassembler ses troupes, infanterie et cavalerie, et de donner le signal du départ. Tandis que les Chinois défilaient sous les murs de la place, le gouverneur coréen parut sur l'un des bastions et salua Taï-tsong en lui souhaitant un heureux voyage. L'Empereur loua la fermeté qu'il avait montrée et lui envoya cent pièces de soie, pour l'encourager à servir toujours son prince avec autant de fidélité[269].

La vingt et unième année *tching-kouan* (647), Li-chi-tsi remporta de grands succès sur les Coréens dans la province de *Nan-*

[269] Le siége de *Ngan-chi*, qui dura soixante-trois jours, est célèbre dans les *Annales de la Chine* et raconté avec beaucoup de détails par plusieurs historiens chinois. Il fut levé le jour *koueï-oueï* de la neuvième lune (dix-neuvième année *tching-kouan*), c'est-à-dire le 13 oct. 645. L'épisode du gouverneur coréen saluant l'Empereur du haut d'un bastion est accompagné de quelques traits de mœurs assez curieux. Le gouverneur ayant fait signe de la main qu'il avait quelque chose à dire, l'Empereur s'avança lui-même avec un groupe de ses officiers jusqu'à portée de trait. Alors le gouverneur se mit à genoux, et accomplit les cérémonies prescrites aux personnes qui prennent congé de ceux dont le rang est au-dessus du leur. Après quoi, il souhaita au monarque chinois un voyage des plus heureux, et celui-ci prit ou fit semblant de prendre en bonne part un respect qui pouvait tenir de la dérision. On rapporte que les assiégeants, et les assiégés, tant pour l'attaque que pour la défense, employèrent diverses machines de guerre d'invention nouvelle et que les Chinois, notamment, lancèrent une grande quantité de boulets de pierre. Un fait à noter, et qui ressort de l'identification géographique des lieux qui furent le théâtre de la guerre, c'est que cette expédition chinoise entreprise contre la Corée ne s'avança même pas jusqu'aux limites orientales du *Leao-tong*.

sou[270]. Il conduisit ensuite son armée jusqu'à la ville de *Po-li*[271], et traversa les deux rivières de *Pe-lang*[272] et de *Hoang-yen*[273]. Comme il s'étonnait de pouvoir passer à gué ces deux rivières, qui lui parurent d'ailleurs d'une largeur médiocre, il questionna les gens du pays pour savoir où se trouvait la source du *Leao* des *Ki-tan*[274]. On lui répondit que le *Pe-lang* et le *Hoang-yen* se réunissaient à peu de distance de cet endroit, en coulant toujours vers le midi, et que c'étaient leurs eaux réunies qui prenaient le nom de fleuve *Leao*. L'expédition de Li-chi-tsi étant terminée, ce général ramena ses troupes victorieuses[275]. L'Empereur manifesta bientôt l'intention de renouveler la guerre de Corée, mais le ministre Fang-hiuen-ling parvint à l'en dissuader.

Quand l'empereur Taï-tsong mourut (649), le roi Tsang envoya des ambassadeurs chargés d'offrir ses compliments de condoléance.

Sous le règne de l'empereur *Kao-tsong*[276], la cinquième année

[270] Province coréenne.

[271] 頗利.

[272] 白狼, c'est-à-dire *du loup blanc*.

[273] 黃嵒, c'est-à-dire *des roches blanches*.

[274] Les *Ki-tan*, dit Klaproth, faisaient un même peuple avec les *Chi-goeï*; mais ils habitaient plus au sud que ceux-ci, au nord du *Leao-tong*, sur la rivière *Lo-khan* ou *Lo-ho*. — Les noms de fleuves, comme les noms de villes, ont tellement varié que leur identification est chose délicate. Il me paraît utile, toutefois, de signaler en passant les rapprochements de nature à la faciliter.

[275] On a vu plus haut que *Ko-sou-ouen* était en réalité le roi de *Kao-li*; mais il continuait de régner et envoyait ses ambassadeurs sous le nom du prince *(Kao)-tsang* qu'il avait fait proclamer.

[276] Fils et successeur de Taï-tsong.

yong-hoeï (655), ce roi Tsang fit alliance avec les Mo-ho et attaqua les Ki-tan, mais il fut battu.

La sixième année *yong-hoeï* (656), le royaume de *Sin-lo* implora le secours de l'Empereur contre une invasion des Kao-li et des Mo-ho, qui lui avaient enlevé vingt-six villes. L'Empereur donna l'ordre au gouverneur militaire de Yng-tcheou, nommé Tching-ming-tchin, de pénétrer dans la Corée avec des forces considérables et d'y faire respecter sa haute autorité[277]. L'armée chinoise s'avança jusqu'à la ville de *Sin-tching*[278], remporta une grande victoire, incendia les faubourgs de la place, inspira la terreur et s'en revint.

La troisième année *hien-king* (658), l'Empereur fit partir, sous la conduite de Tching-ming-tchin et de Sie-jin-koueï, une nouvelle expédition qui n'obtint pas de grands succès. Deux ans après (660),

[277] A l'époque où nous sommes arrivés, la Corée était divisée entrois états, *Kao-li*, *Pe-tsi* et *Sin-lo*. Tous les trois avaient reconnu la suzeraineté de la Chine. Le *Sin-lo* (dont on trouvera l'article plus loin) occupait l'extrémité sud-est de la presqu'île coréenne. Après le nom de *Tching-ming-tchin*, Ma-touan-lin a placé le caractère 等 *teng*, que l'on rend quelquefois par *et alii*, et qui représente ici notemment la personalité de *Sou-ting-fang*, général célèbre avec lequel il partagea le commandement de cette campagne, ainsi que l'indique le *Tong-kien-kang-mou*. Certains auteurs chinois nomment au contraire Sou-ting-fang sans mentionner *Tching-ming-tchin*, ce qui peut porter à la confusion.

[278] 新城, c'est-à-dire *la ville forte de Sin*. Le *Tong-kim-kung-mou* dit textuellement « après que l'armée eut passé le fleuve *Leao*, il y eut une bataille avec les *Kao-li*, » ce qui donne à penser que cette bataille fut encore sous les murs d'une ville du Leao-tong.

quand on eut fait la conquête du *Pe-tsi*[279], l'Empereur ordonna aux généraux Ki-pi, Ho-li, Sou-ting-fang et Lieou-pe-yng d'investir à la fois le Kao-li par les cercles de Leao-tong, Ping-jang et Païkiang[280] et de pousser la guerre avec vigueur.

La première année *long-cho* (661), de grands armements furent décidés[281]. L'Empereur voulait prendre lui-même le commandement en chef; il en fut détourné par le gouverneur du Yo-tcheou nommé Li-kiun-kieou, qui lui tint ce discours : « Le Kao-li n'est qu'un misérable petit royaume. Est-il donc nécessaire que la Chine se préoccupe autant de lui? A supposer qu'on en fit la conquête, il faudrait envoyer des troupes pour le garder. Si ces troupes étaient peu nombreuses, la domination chinoise ne serait pas assurée, et pour envoyer des forces suffisantes il faudrait écraser d'impôts les populations de l'Empire. Moi, humble sujet, je pense qu'il serait préférable de s'abstenir[282]. »

A la huitième lune, Sou-ting-fang défit les barbares orientaux

[279] Le *Pe-tsi* occupait l'extrémité sud-ouest de la presqu'île coréenne. Les troupes chinoises qui en firent la conquête s'y rendirent par mer, directement. La relation de cette expédition se trouvera plus loin, à l'article *Pe-tsi*. La présence au Pe-tsi d'un de leurs corps d'armée permettait aux Chinois d'attaquer le Kao-li par le midi.

[280] Les provinces du *Kao-li* portaient alors le nom de cercles ou 道 *tao*.

[281] C'est-à-dire : décidés par l'Empereur.

[282] Ces paroles détournèrent l'Empereur de prendre le commandement de l'armée, mais non de faire la guerre, comme on le voit par ce qui suit.

près du fleuve *Paï-kiang*[283], s'établit sur le mont *Ma-y-chan*[284] et mit le siége devant la ville de Ping-jang; mais l'année suivante (662), le général (chinois) Pan-hiao-taï s'étant laissé surprendre par Kaï-sou-ouen sur les bords de la rivière *Che-choui*[285], au lieu appelé *Ling-nan*[286], les troupes qu'il commandait furent presque anéanties et Sou-ting-fang dut se retirer[287].

La première année *kien-fong* (666), Tsang[288] envoya son fils *Nan-fo*[289] pour assister au sacrifice que l'Empereur offrit au ciel sur la montagne *Taï-chan*[290]. Le jeune prince revint en Corée et,

[283] Le même fleuve dont il a été fait mention précédemment, sous le nom de *Paï-choui* (voir p. 5, note 12). *Kiang* signifie *fleuve*, comme *choui* veux dire *cours d'eau*. Ailleurs il est appelé *Paï-ho*, ce qui n'est qu'une variante analogue. On devrait dire simplement le fleuve *Paï*, si les mots *choui*, *kiang*, *ho*, etc., ne formaient, dans les usages de la langue chinoise, des désinences en quelque sorte inséparables. La même observation, appliquée aux noms des villes et des montagnes, a été consignée plus haut, note 211. Le *Tong-kien-kang-mou* dit, en parlant de ce fleuve *Paï* : Il s'appelle aussi *Ta-tong-kiang* (le fleuve de grande communication); « il coule à l'est de la ville de Ping-jang. Son ancien nom était *Paï-choui*. Au milieu de son cours est un grand rocher nommé *Tchao-tien-tchi* (rocher qui monte vers le ciel). »

[284] 馬邑山, au S.-O. de *Ping-jang*.

[285] 蛇水, c'est-à-dire *la rivière du serpent* ou bien *la rivière qui serpente*.

[286] 嶺南, *le midi du passage des montagnes*.

[287] Abandonner la campagne et rentrer en Chine.

[288] (Kao)-tsang, sous le nom duquel régnait Kaï-sou-ouen.

[289] 刀福.

[290] Le *Taï-chan*, l'une des plus hautes montagnes de la Chine, est situé dans la province de *Chan-tong*. On lit dans le *Chou-king* que l'empereur *Chun* avait offert un sacrifice semblable sur le *Taï-chan*, au XXIIe siècle avant notre ère.

cette même année, Kaï-sou-ouen mourut. Le fils aîné de Kaï-sou-ouen, nommé *Nan-seng*[291], lui succéda par hérédité dans la charge de *mo-li-tchi,* mais ne pouvant s'entendre avec ses frères cadets *Nan-kien*[292] et *Nan-tsan*[293], il s'enferma dans la ville de Koue-noui-tching et envoya son fils *Hien-tching*[294] implorer la protection de l'Empereur. De son côté, le frère cadet de Kaï-sou-ouen, nommé *Tsing-tou*[295], proposait de céder à la Chine une certaine étendue de territoire, si l'Empereur consentait à le reconnaître et à le soutenir. Alors l'Empereur donna l'ordre aux généraux Ki-pi et Ho-li de prendre possession du Leao-tong, tandis que Pang-tong-chen et Kao-kan, d'une part, Sie-jin-koueï et Li-kin-hing, de l'autre, attaqueraient simultanément le Kao-li[296].

A la neuvième lune, Pang-tong-chen rencontra l'ennemi qu'il battit, et vit venir à lui Nan-seng entouré d'un grand nombre de ses partisans. L'Empereur avait confié à Li-chi-tsi le commandement supérieur de tous les corps d'armée qui pénétraient en Corée par le Leao-tong. L'année suivante (667), à la première lune Li-chi-tsi concentrait ses forces sous les murs de la ville de Sin-tching et, tenant conseil avec les généraux placés sous ses ordres, leur

[291] 男生.
[292] 男建.
[293] 男產.
[294] 獻誠.
[295] 淨土.

[296] Les généraux Ki-pi, Ho-li, Pang-tong-chen et Kao-kan étaient placés sous les ordres Li-chi-tsi, qui commandait en chef l'armée chinoise du nord-ouest, comme on le verra plus loin. Sie-jin-koueï et Li-kin-hing commandaient un autre corps d'armée qui, suivant le *Tong-kien-kang-mou*, fut transporté directement par mer dans le *Pe-tsi*, de manière à envelopper le *Kao-li*.

exposait que cette place étant le boulevart des Coréens à l'occident de leurs territoires, il lui paraissait indispensable de s'en emparer avant d'aller plus loin. Il occupa donc les hauteurs qui dominaient la ville de Sin-tching au sud-ouest, et pressa si vigoureusement les assiégés qu'ils se rendirent à discrétion, en lui livrant leurs officiers les mains liées. Li-chi-tsi prit encore seize villes et, pendant ce temps là, il arriva par mer une flotte chinoise, amenant de nouvelles troupes destinées à marcher directement sur Ping-jang[297].

La troisième année *kien-fong* (668), à la deuxième lune[298], Li-chi-tsi, ayant opéré sa jonction avec Sie-jin-koueï, la ville de Fou-yu[299] fut emportée d'assaut, et trente autres villes capitulèrent. Pan-tong-chen et Kao-kan occupaient Sin-tching. Nan-kien parvint à les investir et Sie-jin-koueï, qui voulut les dégager, essuya d'abord un échec en livrant bataille près du mont *Kin-chan*[300], ce qui encouragea les Coréens à prendre vivement l'offensive; mais Sie-jin-koueï ayant tourné leurs positions les attaqua en flanc et remporta sur eux une victoire complète. Il leur coupa cinquante mille têtes, enleva les trois villes de *Nan-sou*[301], *Mo-chi*[302], *Tsang-yen*[303] et fit

[297] Voir ci-dessus la note 25, page 11.

[298] On ne voit point figurer de troisième année *kien-fong* dans le tableau chronologique des noms d'années chinoises, et le *Tong-kien-kang-mou* place la mention succinte de ces événements à la date de la première année *tsong-tchang*, qui suit d'ailleurs immédiatement la seconde des années *kien-fong*, de telle sorte qu'il y a, de toute façon, correspondance avec l'an 668 de notre ère.

[299] 夫餘. Le *Tong-kien-kang-mou* écrit 扶餘.

[300] 金山, litt. le *Mont d'Or*.

[301] 南蘇.

[302] 木氏.

[303] 蒼岩.

garder tout le pays par ses soldats. Ensuite il vit l'historiographe assistant Kou-yen-tchi[304], d'accord avec Li-chi-tsi, et après lui avoir rapporté le détail des événements, il s'en revint à la Chine.

L'Empereur ayant interrogé ce général, à son retour, sur les propos qui se tenaient dans l'armée : « On y parle de vaincre, » répondit-il, « et personne ne doute du succès. Ce qui jadis empêcha les empereurs, vos prédécesseurs, de mener à bonne fin leurs guerres contre la Corée, c'est que les barbares orientaux se montraient alors parfaitement unis. Aujourd'hui que ce Nan-seng et ses frères sont comme des loups qui s'entre dévorent, on peut mettre aisément à profit leurs dissensions. Il existe d'ailleurs, au Kao-li, une ancienne prédiction qui dit que la dynastie des Kao ne demeurera pas neuf cents ans entiers sur le trône, et qu'un grand général de quatre-vingts ans la renversera. Or, cette dynastie des Kao remonte à l'époque des Han, les neuf cents ans touchent à leur terme, et Li-chi tsi est octogénaire[305]. La famine désole le pays; les habitants s'enlèvent les uns les autres et se vendent comme esclaves. La terre tremble et s'entrouvre; les loups et les rats des champs pénètrent dans les villes. De tels prodiges effraient tous les esprits. Cette expédition sera la dernière. Le royaume de Kao-li touche à sa fin. »

[304] Les armées chinoises en campagne étaient suivies par un historiographe chargé de recueillir et de consigner tous les événements de la guerre.

[305] Le texte chinois offre ici l'une de ces ambiguïtés calculées qui se rencontrent assez habituellement dans les prédictions analogues. Il dit : 當有八十大將, ce qu'on pourrait aussi bien entendre dans le sens de : *il y aura quatre-vingt grands généraux*..... Si l'application du nombre *quatre-vingt* n'était pas faite à l'âge de Li-chi-tsi.

Nan-kien, à la tête de cinquante mille soldats, voulut secourir le Fou-yu. Li-chi-tsi le battit près du fleuve Sa-ho-choui[306], coupa cinq mille têtes, fit trente mille prisonniers, s'empara d'une grande quantité d'armes, de bœufs et de chevaux, et bientôt se rendit maître de la ville de *Ta-hing*[307]. Ki-pi et Ho-li se joignirent à lui pour forcer le passage du Ya-lo-kiang[308]; ils prirent ensemble la la ville *Jou-y*[309] et, toutes leurs forces étant réunies, ils assiégèrent enfin Ping-jang.

A la neuvième lune, (le roi) Tsang arbora le drapeau blanc[310], envoya Nan-tsan suivi de cent chefs en parlementaire, et se rendit à Li-chi-tsi qui le reçut avec honneur

306 薩賀水. On lit dans l'*Aperçu des trois royaumes*, de Klaproth : « Le *Sa-ho-choui* sort des montagnes septentrionales, coule au sud-est, et se réunit au *Ya-lo-kiang*. » Une grande partie du Leao-tong et l'ancien royaume de Fou-yu formaient alors partie intégrante du royaume de *Kao-li*, et ces récits nous montrent qu'avant d'assiéger la capitale (Ping-jang), les généraux chinois avaient jugé prudent d'assurer la conquête des provinces du nord.

307 大行城, sur la rive droite du fleuve *Ya-lo*, ainsi qu'il résulte du texte suivant.

308 Le *Tong-kien-kang-mou* dit qu'il existait alors, sur les bords du *Ya-lo-kiang*, une ligne de retranchements en bois, construits jadis par les empereurs des Oueï, dont les possessions s'étendaient jusque là.

309 辱夷城.

310 樹素幡. Le drapeau blanc arboré comme drapeau parlementaire, dans une guerre entre les Chinois et les Coréens du VIIe siècle, est un fait que l'on peut remarquer en passant.

Nan-kien cependant continuait de soutenir le siége très-bravement. Il fit plusieurs sorties et eut résisté longtemps encore, s'il n'eut été trahi par son principal lieutenant, nommé *Feou-tou-sin-tching*[311], qui entretint des intelligences avec le généralissime chinois. Une porte fut incendiée; les soldats armés de lances entrèrent dans la ville en poussant de grandes clameurs, et voyant tout espoir perdu, Nan-kien essaya de se donner la mort.

L'Empereur voulut que le retour de Li-chi-tsi fut l'occasion d'une imposante cérémonie. A la douzième lune, assis sur son trône dans la grande salle du pavillon *Han-youen-tien*[312], il reçut le vainqueur du Kao-li, qui lui présenta ses prisonniers les plus marquants. Considérant que le roi Tsang n'avait jamais été l'ennemi personnel de l'Empire, Kao-tsong lui conféra un titre élevé; il fit de même à l'égard de Nan-tsan et assigna un lieu de résidence à Nan-kien, sur le territoire du Pe-tsi. Des grades furent concédés à Hien-tching, Nang-seng et autres. Li-chi-tsi, Ho-li et Sie-jin-koueï furent

[311] 浮屠信誠. Les deux premiers caractères de ce nom s'emploient quelquefois pour désigner les bonzes bouddhistes, et le commentaire chinois du *Tong-kien-kang-mou*, les prenant dans cette acception, dit que le *bonze Sin-tching* 僧信誠 livra l'une des portes de la ville aux Chinois. Toutefois, les mots *feou tou sin tching* étant précédés par le titre 大將 (général en chef), dans le texte de Ma-touan-lin, il m'a paru plus rationnel de ne voir qu'un nom propre dans ces quatre syllabes. C'est d'ailleurs l'opinion d'un commentaire de *Fang-lin-ching-lio*.

[312] 含元殿. On trouve dans les poésies de *Li-taï-pe* que ce pavillon faisait partie d'un palais situé aux portes de la ville actuelle de *Si-ngan-fou*, capitale de l'Empire sous la dynastie des Tang.

promus à de hautes dignités et ce dernier eut en outre un pension considérable.

Le royaume conquis comprenait cinq gouvernements, renfermant soixante-seize villes et six cents quatre-vingt-dix mille familles. On le divisa en neuf *fou* ou circonscriptions, quarante-deux *tcheou* ou départements et cent *hien* ou districts. On en fit une nouvelle province sous le nom de *Ngan-tong*[313]. Les chefs coréens qui inspirèrent de la confiance y furent appelés aux fonctions de gouverneurs civils et militaires, concurremment avec des mandarins de race chinoise, et Sie-jin-koueï en alla prendre possession comme gouverneur général.

La deuxième année *tsong-tchang* (670), trente mille habitants du Kao-li furent transportés dans les régions inhabitées de la Chine centrale, au midi des fleuves *Kiang* et *Hoaï*.

La même année, deux chefs coréens *Kien-meou*[314] et *Tsing-meou*[315] se mirent à la tête d'une rebellion et proclamèrent roi de Kao-li un neveu maternel de (Kao)-tsang, appelé *Ngan-chun*[316]. L'Empereur chargea du soin de les châtier Kao-kan et Li-kin-hing, gouverneurs des cercles voisins de Tong-tcheou et de Yen-chan, et envoya près de Ngan-chun un haut dignitaire qui parvint à l'intimider. Kien-meou fut mis à mort ; Tsing-meou s'enfuit dans le Sin-lo. Kao-kan traversa le Leao-tong, chassa les rebelles de Ngan-chi et les défit encore à *Tsiuen-chan*[317], en faisant prisonniers deux mille soldats de Sin-lo qui étaient venus pour les secourir. De son côté,

[313] 安東, c'est-à-dire l'*Orient pacifié*.

[314] 鉗牟.

[315] 岑牟.

[316] 安舜.

[317] 泉山.

disparus, et leurs partisans s'étaient enfuis dans le Sin-lo, chez les *Mo-ho* ou chez les *Tou-kiue*[321].

Au milieu des années *tchoui-kong*[322] (587), un petit-fils de (Kao)-tsang, nommé *Pao-youen*[323], fut constitué par l'Empereur prince régnant de Tchao-sien; plus tard il fut honoré de nouveaux titres et, la première année *ching-li* (698), un décret lui accorda celui de roi, en lui confiant le gouvernement des populations qui avaient été soumises à ses aïeux. Ce décret ne reçut pas son exécution et, l'année suivante (699), un fils de Tsang, nommé *Te-ou*[324], fut mis par l'Empereur en possession du Ngan-tong avec le simple titre de gouverneur. Peu à peu, toutefois, ce pays reprit son indépendance et, vers la fin des années *youen-ho* (806-820), il envoya des ambassadeurs qui offrirent en tribut des instruments de musique. Au temps où la dynastie des Tang touchait à sa ruine, le prince qui gouvernait l'ancienne province de Ngan-tong profita des troubles qui affaiblissaient la Chine pour s'ériger lui-même en prince souverain. D'autres ambassadeurs apportèrent le tribut sous les Tang postérieurs, la première année *tong-kouang* (923) et au milieu des années *tien-tching* (926-929). Le prince qui les envoyait

[321] 突厥. Les Turcs, proprement dits, établis au nord de la Chine.

[322] Ce nom d'années et plusieurs de ceux qui suivent ne figurent pas dans les tables officielles, parce qu'ils furent donnés par l'impératrice *Ou-heou*, qui usurpa l'autorité souveraine sous le règne de l'empereur *Tsong-tsong*, son fils.

[323] 寶元.

[324] 德武. Il n'est fait mention de ce prince ni par Deguignes, dans ses tables chronologiques, ni par le P. du Halde, dans son abrégé de l'*Histoire de Corée*, ni même par le *Tong-kien-kang-mou*.

prenait le titre de roi. Les historiens n'ont point mentionné les noms particuliers de ces princes, mais on sait que leur nom de famille était *Kao*[325].

Dans les années *tchang-hing* (930-933), un personnage du titre de *kiuen-tchi-koue-sse*[326], appelé *Ouang-kien*[327], monta sur le trône de la famille des Kao et envoya une ambassade offrir le tribut à la cour. L'Empereur lui conféra le titre de gouverneur de Hiouen-tou et le reconnut comme roi de Kao-li, grand vassal de l'Empire. Sous les Tcin postérieurs, au milieu des années *tien-fou* (736-942), ce roi Ouang-kien vint lui-même rendre hommage. Il mourut la seconde année *kaï-yun* (945) et son fils *(Ouang)-ou*[328] lui succéda. (Ouang)-ou mourut vers la fin des années *kien-yeou* (948) et eut pour successeur son fils *(Ouang)-tchao*[329], qui exerçait déjà les fonctions de *kiuen-tchi-koue-sse*. Au commencement des années *kouang-chun* (951), ce prince envoya des ambassadeurs pour la

[325] 其王姓高氏名字史失不紀. Les histoires de Corée, connues jusqu'à ce jour, laissent une lacune de trois siècles entre la dynastie des *Kao*, qu'elles supposent complétement détruite à la fin du VIIe siècle, et l'avènement de la dynastie des *Ouang*, qui surgit au commencement du Xe. La relation de Ma-touan-lin, qui nous montre les descendants de Kao-tsang rétablis sur le trône du *Kao-li* durant cette longue période, appelle donc notre attention sur un fait nouveau.

[326] 權知國事. Ce terme qui signifie à peu près *lieutenant général du royaume* pourrait bien être la traduction chinoise ou tout au moins l'équivalence du titre coréen *mo-li-tchi*, dont il a été fait mention plus haut. Voir ci-dessus, p. 188.

[327] 王建.

[328] 武.

[329] 昭.

visite d'hommage. L'Empereur le nomma gouverneur de Hiouen-tou et lui conféra de hautes dignités[330].

Les habitants du Kao-li sont généralement instruits; ils aiment à étudier les livres. Les gens du peuple se cotisent pour construire, dans les endroits où les routes se croisent, de grandes maisons appelées par eux *kio-tang*[331], dans lesquelles, nuit et jour, les jeunes gens apprennent à lire et à tirer de l'arc[332]. Les envoyés de leur royaume offrirent en présent une édition du *Livre de la piété filiale*, ayant pour titre *Pie-siu-hiao-king*[333], un volume du *Hiao-king* de *Youe-ouang*[334], et huit volumes du *Youe-ouang hiao-*

[330] Ici, comme en quelques autres passages analogues, je n'ai pas cru devoir insérer tout au long certains titres honorifiques chinois, qu'il est à peu près impossible de traduire, qui offrent peu d'intérêt et qui surchargeraient cette traduction de mots barbares pour le plus grand nombre des lecteurs. Indépendamment du titre gouverneur de Hiouen-tou, l'Empereur avait conféré à *Ouang-tchao* les titres de 特進檢校太保, 大義軍使高麗國, 太師 *te tsin kien hiao taï pao*, *ta y kiun sse Kao-li koue*, *taï sse*; c'est-à-dire quelque chose comme *grand protecteur des frontières chargé d'y maintenir le bon ordre*, *très-honorable délégué militaire pour le royaume de Kao-li*, *grand ministre assistant*.

[331] 局堂.

[332] On ne doit pas oublier que Matouan-lin classe chronologiquement tous les matériaux qu'il recueille. Lorsqu'il coupe ses récits par des détails sur les mœurs ou sur l'état de la civilisation des peuples qu'il passe en revue, au lieu de réunir ce genre de documents en un même chapitre, c'est afin de placer chacun de ces tableaux changeants à la date qui lui correspond.

[333] 別敘孝經.

[334] 越王孝經.

king sin y[335], ainsi qu'un *Hoang ling hiao-king*[336] et un *Hiao-king tse tou*[337].

[Les mots *pie siu*[338] (qui figurent dans le titre du premier ouvrage) indiquent qu'on y trouve des détails nouveaux sur la naissance de Confucius et sur tout ce qui intéresse ses disciples. Les mots *sin y*[339] sont inscrits (sur le titre de l'un des ouvrages suivants) parce que *Youe-ouang*[340] est supposé répondre à des questions qui lui sont posées, et distinguer le vrai du faux dans les explications des commentateurs. Le livre dont le titre porte les mots *hoang ling*[341] parle des pratiques employées pour éviter de longs malheurs, des caractères appelés *fou-ouen*[342], et aussi de la science du *tao*. Enfin, le dernier des ouvrages qu'on vient de nommer traite des anneaux de vapeurs qui entourent parfois le disque du soleil, des comètes et des phénomènes célestes qui annoncent des événements désastreux. En un mot c'est un livre d'astrologie. Ces ouvrages là ne sont pas des *King*[343].]

[335] 越王孝經新義.

[336] 皇靈孝經.

[337] 孝經雌圖.

[338] Litt. *autrement exposé.*

[339] *Explication nouvelle.*

[340] Ma-touan-lin a dit, dans un autre endroit, que ce *Youe-ouang* ou prince de *Youe* était fils de l'empereur *Taï-tsong*, des Tang.

[341] *Influences célestes.*

[342] 符文 *caractères d'écriture auxquels un charme est attaché.* C'était une superstition commune aux bouddhistes et aux *tao-sse* que d'accorder une puissance mystérieuse à certains caractères mariés ensemble et tracés d'une certaine façon. Un grand nombre de Chinois d'aujourd'hui portent des amulettes fabriquées d'après ce principe.

[343] C'est-à-dire : ne méritent pas beaucoup de foi.

Sous le règne de l'empereur Taï-tsou, de la dynastie des Song, la troisième année *kien-long* (962), le roi (Ouang)-tchao envoya un grand mandarin du titre de *kouang-ping-chi-lang*[344], nommé *Li-hing-yeou*[345], pour offrir le tribut. La cinquième année *kaï-pao* (972), ce même roi vint en personne rendre la visite d'hommage et l'Empereur lui concéda plusieurs titres honorifiques. Il eut pour successeur son fils *(Ouang)-tcheou*[346], qui envoya des ambassadeurs à son tour et qui félicita l'empereur Taï-tsong sur son avènement au trône (976); il fut également pourvu de hautes dignités. (Ouang)-tcheou voulut qu'un jeune coréen, nommé *Kin-hing-tchin*[347], vint faire ses études au collége impérial de *Koue-tse-kien*[348], et cet étranger montra tant d'aptitude qu'il s'en retourna dans son pays avec le grade de docteur. (Ouang)-tcheou ne manquait jamais d'offrir le tribut aux époques déterminées; il mourut la septième année *taï-ping-hing-koue* (982). Son frère cadet

[344] 廣評侍郎.

[345] 李興祐.

[346] 伷. Deguignes appelle ce prince *Ouang-tien*, dans son *Histoire des Huns*, pour avoir lu 佃 au lieu de 伷.

[347] 金行成.

[348] Le collége impérial appelé 國子監 *koue-tse-kien* existe encore aujourd'hui. Si l'on en croit les historiens chinois, dès l'époque des premiers Han, c'est-à-dire au commencement de notre ère, il ne renfermait pas moins de deux cent quarante corps de logis, pouvant contenir trente mille écoliers. Les Tang le remirent en honneur, après qu'il eut passé momentanément par une période de décadence, et les Song y firent bâtir deux grandes salles dont l'une fut uniquement consacrée à l'explication des *King* en public, tandis que l'autre servit aux cérémonies du culte respectueux rendu à Confucius.

nommé *(Ouang)-tchi*[349] lui ayant succédé, envoya d'abord une ambassade pour demander à être confirmé dans les titres honorifiques de ses prédécesseurs, ce qui lui fut accordé, et vint ensuite à la cour rendre hommage, en personne, la première des années *yong-hi* (984).

La troisième de ces années (986), l'Empereur fit partir une armée pour châtier les barbares du nord, et comme le Kao-li, voisin des pays des *Ki-tan*[350], avait souvent à souffrir de leurs incursions, il chargea Han-koue-hoa de se rendre auprès du roi (Ouang)-tchi, afin d'engager ce prince à joindre ses forces aux siennes contre un ennemi commun.

Il était arrivé précédemment que les *Ki-tan* ayant traversé le territoire du Kao-li pour assaillir et piller les *Niu-tchin*[351], les Niu-tchin avaient porté leurs plaintes à l'Empereur, offrant des chevaux en tribut, et accusant le roi de Kao-li d'avoir fait une alliance secrète avec les Ki-tan.

(Ouang)-tchi venait d'apprendre l'accusation portée contre lui et se trouvait sous l'impression de la tristesse et de l'inquiétude qu'elle lui causait, lorsque l'envoyé de l'Empereur parut à sa cour.

[349] 治.

[350] Il a été question déjà de ces peuples, p. 173, note 158. L'époque à laquelle nous sommes arrivés est celle où leur puissance était devenue formidable. L'empire qu'ils avaient fondé est également connu sous le nom d'empire des *Leao* ou *Kara-kitaï*.

[351] 女眞 appelés aussi *Niu-tchi* ou *Niu-tché*. Klaproth veut qu'on prononce *Ju* au lieu de *Niu*. Ils habitaient à l'orient du fleuve *Kuen-tong-kiang* ou *Sounggari-oula*, au pied de la montagne *Tchang-pe-chan*, au nord de la Corée et aux sources du *Ya-lo-kiang*. Ils étaient de la race des *Mo-ho*.

Le roi (Ouang)-tchi alléguait plusieurs considérations du même ordre, attestait par le soleil et la lune la sincérité de cet exposé, et terminait en souhaitant que les envoyés des Tang-tao et des Niu-tchin fussent appelés à s'expliquer devant l'Empereur, de telle sorte que la vérité apparut au grand jour.

Han-koue-hoa écouta favorablement les déclarations du roi de Kao-li, mais lui fit signifier, au nom de l'Empereur, d'avoir à diriger immédiatement un corps d'armée vers l'ouest pour combattre les Ki-tan. (Ouang)-tchi s'était absenté de sa capitale afin de ne pas recevoir cet ordre, et tardait à se conformer aux injonctions de l'Empereur. Han-koue-hoa insista avec tant de force que le prince coréen se détermina enfin à lever des troupes et à les mettre en campagne. Alors Han-koue-hoa s'en revint à la cour.

A la dixième lune de cette année (986), une ambassade du roi (Ouang)-tchi fit la visite d'hommage, amenant avec elle deux étudiants coréens, *Tsoui-han*[361] et *Ouang-ping*[362], qui entrèrent au collége impérial de *koue-tse-kien* pour y achever leurs études.

La deuxième année *touan-kong* (989), une nouvelle ambassade du même prince vint encore offrir le tribut. Elle était conduite par un bonze appelé *Jou-ko*[363], qui demanda l'ouvrage bouddhique intitulé *Ta-tsang-king*[364], et à qui l'Empereur daigna l'accorder.

La quatrième de ces années (991), l'Empereur chargea Tchin-tsing et plusieurs autres de se rendre dans le Kao-li, et de porter

[361] 崔罕.
[362] 王彬.
[363] 如可.

[364] 大藏經 *strî vivartta vyâkarana soûtra* (indentification de M. Stanislas Julien).

renouveler l'agression. Les Tang-tao connaissant la vérité, désirant la paix et ne sachant quel parti prendre, s'étaient contentés de cacher leur armée et de donner asile aux débris des contingents armés des Niu-tchin, deux mille réfugiés environ.

« A la suite de ces événements, les Niu-tchin avaient sollicité vivement les Tang-tao de bâtir une place forte sur les bords du fleuve Meï-ho, à l'endroit où le passage en était praticable, de manière à prévenir de nouvelles invasions. Les Tang-tao y avaient consenti et commençaient à exécuter les premiers travaux, quand tout à coup les Niu-tchin les avaient assaillis avec la plus insigne perfidie, leurs avaient tué beaucoup de monde et avaient enlevé, pour en faire des esclaves, tous les hommes valides employés aux travaux.

« Comme les Niu-tchin rendaient visite chaque année à la cour de Chine, leurs voisins n'avaient pas osé tirer vengeance de cette action odieuse, mais ils n'eussent pas imaginé que les Niu-tchin pousseraient l'audace et la fausseté jusqu'à tromper l'Empereur par des récits mensongers.

« Le Tang-tao[359], lui aussi, rend hommage à la cour de Chine, où depuis près de cinq ans ses ambassadeurs n'ont point manqué de se présenter, le premier jour de la première lune. Lui aussi est placé sous la protection de l'Empereur et ne songerait pas à entretenir des intelligences avec les ennemis de l'Empire, dont il est d'ailleurs séparé par la mer de Leao et par les fleuves *Ta-meï* et *Siao-meï*[360]. »

[359] On sait que le même nom sert à désigner un pays et le peuple qui l'habite.

[360] 大梅小梅二河, c'est-à-dire le grand et le petit *Meï*.

Le roi (Ouang)-tchi alléguait plusieurs considérations du même ordre, attestait par le soleil et la lune la sincérité de cet exposé, et terminait en souhaitant que les envoyés des Tang-tao et des Niu-tchin fussent appelés à s'expliquer devant l'Empereur, de telle sorte que la vérité apparut au grand jour.

Han-koue-hoa écouta favorablement les déclarations du roi de Kao-li, mais lui fit signifier, au nom de l'Empereur, d'avoir à diriger immédiatement un corps d'armée vers l'ouest pour combattre les Ki-tan. (Ouang)-tchi s'était absenté de sa capitale afin de ne pas recevoir cet ordre, et tardait à se conformer aux injonctions de l'Empereur. Han-koue-hoa insista avec tant de force que le prince coréen se détermina enfin à lever des troupes et à les mettre en campagne. Alors Han-koue-hoa s'en revint à la cour.

A la dixième lune de cette année (986), une ambassade du roi (Ouang)-tchi fit la visite d'hommage, amenant avec elle deux étudiants coréens, *T'soui-han*[361] et *Ouang-ping*[362], qui entrèrent au collége impérial de *koue-tse-kien* pour y achever leurs études.

La deuxième année *touan-kong* (989), une nouvelle ambassade du même prince vint encore offrir le tribut. Elle était conduite par un bonze appelé *Jou-ko*[363], qui demanda l'ouvrage bouddhique intitulé *Ta-tsang-king*[364], et à qui l'Empereur daigna l'accorder.

La quatrième de ces années (991), l'Empereur chargea Tchin-tsing et plusieurs autres de se rendre dans le Kao-li, et de porter

[361] 崔罕.
[362] 王彬.
[363] 如可.
[364] 大藏經 *strî vivartta vyâkarana soûtra* (indentification de M. Stanislas Julien).

à (Ouang)-tchi des lettres patentes par lesquelles divers titres honorifiques lui étaient conférés. En partant de *Tong-meou*[365], Tchin-tsing et sa suite arrivèrent rapidement au lieu appelé *Pa-kio-haï-keou*[366], où ils trouvèrent un vaisseau coréen qui avait amené précédemment l'ambassadeur du Kao-li nommé *Pe-ngen-jeou*[367]. Ce vaisseau, dont l'équipage était également coréen, cotoya d'abord les îles de *Tchi-kang*[368], et prenant ensuite la pleine mer avec un bon vent, parvint en deux nuits à *Ong-tsing-keou*[369]. Ce fut là qu'on débarqua, et dès lors voyageant par terre sur le territoire du Kao-li, on atteignit *Haï-tcheou*[370], après cent soixante *li* de marche. On parcourut encore cent *li* et l'on traversa le chef-lieu du *Yen-tcheou*[371], puis encore quarante *li* jusqu'à *Pe-tcheou*[372], puis encore

[365] 東牟 *Tong-meou* est un ancien nom de la ville actuelle de *Teng-tcheou-fou*, située sur les côtes du *Chan-tong* (latit. 37°, 48′ longit. 108° 44′).

[366] 八角海口.

[367] 白恩柔.

[368] 芝罘島. Je n'ai trouvé nulle part le nom de ces îles, mais je lis dans le traité de géographie intitulé *To-sse-fang-yu* que dans les îles de la mer qui baigne les côtes du *Chan-tong*, il pousse une herbe merveilleuse appelée 芝 *tchi*, qui sert de nourriture aux immortels. Or, l'expression *tchi-kang* signifiant littéralement « les sommets (de montagnes) de l'herbe *tchi* (autrement où croit l'herbe *tchi*), » j'imagine que cette expression a pu désigner les îles indiquées sur la carte de d'Amville, par 38°, lat. sur 138° 50′ longit. et situées précisément sur les côtes du *Chan-tong*, en face de la ville de *Teng-tcheou*.

[369] 甕津口, c'est-à-dire, *port de Ong-tching* ou *embouchure du (fleuve) Ong-tsing*.

[370] 海州.

[371] 閻州.

[372] 白州. Le nom de cette ville

quarante *li* et l'on arriva à la capitale[373]. (Ouang)-tchi vint au devant des ambassadeurs chinois et fit les cérémonies d'usage, en sa qualité de grand vassal. Il retint Tchin-tsing plus de soixante-dix jours, en le traitant avec magnificence, lui offrit des présents considérables et lui remit une lettre à l'adresse de l'Empereur, dans laquelle il exprimait sa gratitude.

L'Empereur avait accordé des titres et des grades littéraires aux sujets coréens mentionnés plus haut, lesquels étaient venus à la Chine pour se perfectionner dans leurs études; (Ouang)-tchi écrivit encore des lettres de remerciements à cet égard et, par la même occasion, demanda qu'on voulut bien lui donner des exemplaires imprimés des *neuf king*[374], ou livres canoniques, afin de répandre dans ses états la doctrine de Confucius. Il fut accédé à sa demande.

figure sur une carte chinoise de la Corée, que je possède, à l'endroit où la carte de l'*Aperçu des trois royaumes* indique *Petchouan*.

[373] La capitale était alors à *Kaï-tching* et, suivant Klaproth, cette ville était au sud-ouest de la capitale actuelle. *Haï-tcheou* est aujourd'hui le chef-lieu de la province de *Hoang-haï*. L'itinéraire suivi par cette ambassade semblerait donc assez clairement indiqué, mais nous aurons à signaler, un peu plus loin, des doutes que l'examen d'une carte chinoise pourrait inspirer sur l'emplacement de la ville qui était alors la capitale du *Kao-li*.

[374] Par ces neuf *king*, il faut entendre ici le *y-king*, explication des *koua* de *Fou-hi*, le *Chi-king* ou *Livre des vers*, le *Chou-king*, le plus ancien livre d'histoire, le *Li-ki*, livre des rites, le *Tchun-tsieou*, ouvrage de Confucius, le *Tcheou-li*, rites des Tcheou, le *Hiao-king*, traité de la piété filiale, le *Lun-yu*, entretiens de Confucius et de ses disciples, et enfin le recueil des ouvrages de *Meng-tse*, appelé communément Mencius. On rencontre fréquemment, dans les livres chinois, ces locutions : *les cinq king*, *les neuf king*, *les treize king*, etc., qui pourraient sembler contradictoires; cela tient à ce que les

La cinquième de ces mêmes années (992), à la sixième lune, (Ouang)-tchi envoya un ambassadeur appelé *Youen-yo*[375], pour solliciter de promps secours contre une invasion des Ki-tan. Les frontières du nord de la Chine venaient tout récemment d'être pacifiées. La cour jugea que c'était chose très-ordinaire de voir les barbares se déchirer entre eux, et qu'il ne convenait point de s'engager légèrement dans une guerre qui pourrait créer des embarras sérieux à l'Empire. En congédiant l'ambassadeur on lui remit donc de très-beaux présents pour son maître, avec une lettre de l'Empereur qui engageait simplement le roi du Kao-li à ne pas perdre courage. Dès lors, (Ouang)-tchi tomba sous la domination des Ki-tan et interrompit ses visites d'hommage à la cour de Chine[376].

(Ouang)-tchi étant mort, son frère cadet (Ouang)-*song*[377] lui succéda. Ce nouveau roi ayant envoyé vers l'Empereur un ambassadeur appelé *Siu-youen*[378], qui disparût sans qu'on sût ce qu'il était devenu, le ministre du Kao-li *Tchao-tchi-lin*[379] fit partir, dans la troisième année *hien-ping* (1000), un officier nommé *Tchu-jin-*

lettrés chinois, de différentes époques, ont rangé dans la classe des cinq premiers *king* ou livres sacrés, un certain nombre d'autres ouvrages, tantôt diminué, tantôt augmenté.

375 元 郁.

376 La guerre entreprise contre les *Ki-tan* par l'empereur Tai-tsong, en 986, et pour laquelle il avait obtenu la coopération de Ouang-tchi, avait eu des résultats désastreux. On comprend que la cour de Chine se soit sentie peu disposée à la renouveler; mais sa manière d'envisager la situation faite à cet ancien allié n'en est pas moins caractéristique, au point de vue du caractère de la politique chinoise.

377 誦.

378 徐 遠.

379 趙 之 遴.

tchao[380], avec mission de se rendre à Teng-tcheou[381] et d'y prendre des informations sur cet événement. Instruit de la présence de Tchu-jin-tchao à *Teng-tcheou*, l'empereur (Tchin-tsong) voulut qu'il vint à la cour, et l'envoyé coréen en profita pour témoigner que tous ses compatriotes désiraient vivement de voir le puissant souverain de la Chine réprimer les envahissements des Ki-tan. Alors l'Empereur écrivit au roi (Ouang)-song une lettre sur papier orné de fleurs d'or et chargea Tchu-jin-tchao de la lui porter.

La sixième de ces mêmes années (1003), on vit arriver un envoyé du Kao-li appelé *Li-siuen*[382]. Le roi (Ouang)-song remerciait l'Empereur pour la lettre impériale qu'il avait reçue et s'exprimait ainsi : « Depuis que la Chine a cédé aux Ki-tan le pays de *Yen* jusqu'à la ville de *Ki*[383], les Ki-tan ont une route ouverte pour arriver rapidement à Hiouen-tou. Aussi viennent-ils souvent dévaster le territoire de cette ville, dont ils ont essayé plusieurs fois de s'emparer. Je supplie l'Empereur de garnir de troupes les frontières et d'arrêter ces envahissements. » L'Empereur donna l'ordre d'écrire au roi Song une lettre rédigée de manière à le calmer.

(Ouang)-song mourut et son frère cadet nommé (Ouang)-*sun*[384] lui succéda. Autrefois les Ki-tan avaient abandonné aux Coréens des territoires voisins du fleuve *Ya-lo*, sur lesquels ceux-ci avaient

[380] 朱仁詔.

[381] Voir ci-dessus la note 97. Le port de *Teng-tcheou* est cité désormais assez souvent, comme un port de communication entre la Chine et le Kao-li.

[382] 李宣.

[383] C'est le pays qui forme maintenant la partie nord-est du *Pe-tche-li*. La ville de *Ki*, aujourd'hui *Ki-tcheou*, est elle-même au nord-est de *Pé-king* (latit. 40, longit. 115).

[384] 詢.

bâti, dans la suite, six villes assez considérables, *Hing-tcheou*[385], *Tie-tcheou*[386], *Tao-tcheou*[387], *Long-tcheou*[388], *Koueï-tcheou*[389] et *Ko-tcheou*[390]. Irrité de ce que le roi de Kao-li ne voulut pas venir lui rendre hommage en personne, l'empereur des Ki-tan redemanda les territoires cédés, sans en excepter les six villes, ce à quoi (Ouang)-sun ne consentit pas[391]. Alors les Ki-tan prirent ces villes de force, pillant et incendiant les maisons, massacrant ou enle-

[385] 興州 ou 丨化 *Hing-hoa*, suivant une autre édition de Ma-touan-lin.

[386] 鐵丨 (ville du fer).

[387] 道丨.

[388] 龍丨 (ville du dragon).

[389] 龜丨 (ville de la tortue).

[390] 郭丨. L'*Aperçu général des trois royaumes*, traduit et publié par Klaproth, dit que ces villes étaient situées sur la rive septentrionale du *Ya-lo-kiang*.

[391] Ce passage du *Ouen hien tong kao* est écrit dans un style tellement concis que j'ai cru pouvoir ajouter quelques mots à la version littérale, d'après les indications du *Tong-tien-kang-mou* où le même fait est autrement rapporté. La La phrase de *Ma-touan-lin* que j'ai remplacée par celle-ci « Irrité de ce que le roi de Kao-li ne voulut pas venir lui rendre hommage en personne » dit simplement : 以爲二巳 « jugeant qu'on distinguait entre lui-même et un autre, » c'est-à-dire qu'on en usait avec lui moins respectueusement qu'avec l'empereur de la Chine, à la cour duquel les grands vassaux se rendaient en personne. Nous avons dit que les *Ki-tan* avaient formé, au commencement du xe siècle, un grand empire, sous le nom de *Leao* ou *Kara-kitaï*. Leur souverain, *A-pao-ki*, après avoir fixé d'abord sa résidence à Leao-yang (dans le Leao-tong), l'avait transférée à *Yen*, aujourd'hui Pe-king, et avait pris le titre d'empereur, en 907, sous le nom de *Taï-tsou*. Ce prince régna jusqu'à l'an 1026; c'est donc lui qui entreprit cette guerre contre le Kao-li.

vant les habitants. Le roi jugea prudent de se retirer successivement dans les places de *Ching*[392] et de *Lo*[393], et quand les Ki-tan cessèrent de le poursuivre il sollicita la paix. Les vainqueurs enorgueillis refusèrent de rien promettre. Ils mirent garnison dans les villes qu'ils avaient conquises.

La troisième année *ta-tchong-tsiang-fou* (1010), les Ki-tan reparaissaient en très-grand nombre dans le Kao-li et menaçaient de l'anéantir ; mais (Ouang)-tsun, cette fois, sut employer les ruses de guerre les plus habiles et, se liguant avec les Niu-tchin[394], il battit si complétement les Ki-tan que peu d'entre eux purent regagner leur pays. Ensuite, il fit construire, sur la rive orientale du fleuve Ya-lo, une ville fortifiée qu'il eut soin de relier par un pont à la ville de *Laï-youen-tching*[395], et dans cette dernière ville, il plaça secrètement des forces militaires capables d'opposer une vive résistance en cas d'agression.

La septième de ces mêmes années (1014), le roi du Kao-li envoya des ambassadeurs à la cour de Chine, chargés d'offrir en tribut à l'Empereur deux chevaux de grand prix avec leurs selles ornées de dragons et d'oiseaux *fong*[396] en tissu d'or, et deux couvertures de selles où les dragons et les oiseaux *fong* étaient brodés ;

392 昇.

393 羅.

394 Voir ci-dessus, note 351. Les Niu-tchin devaient plus tard détruire l'empire des Leao et fonder la dynastie des *Kin*, qui régna sur la Chine septentrionale, de l'an 1123 à l'an 1234.

395 來遠城. Cette ville a porté aussi le nom de *Laï-youen-hien*; elle était située près de la ville la plus importante appelée *Pao-tcheou* qui, selon l'*Aperçu des trois royaumes*, se trouvait à 100 *li* au au nord-ouest de *Ping-jang*.

396 L'oiseau *fong* était un oiseau fabu-

de plus, vingt chevaux de diverses couleurs. Quand ces ambassadeurs retournèrent dans leur pays, l'Empereur leur fit remettre pour le roi (Ouang)-sun sept lettres ou diplômes revêtus du sceau impérial, des costumes de cérémonie, des ceintures, des soieries variées et aussi des chevaux chinois[397].

L'année suivante (1015), l'Empereur donna l'ordre au préfet de Teng-tcheou de faire préparer, dans ce port de mer, un palais spécialement destiné à recevoir les Coréens ; cette même année, on vit arriver un nouvel envoyé du roi (Ouang)-sun, lequel s'appelait *Ko-youen*[398], et apportait le tribut. Ko-youen a fourni, sur son royaume, les renseignements que voici :

« La ville capitale n'était pas entourée de murailles. Elle s'ap-
« pelait *Kaï-tching*[399] et commandait à six *hien*[400] ou arrondisse-
« ments. Sa population n'était pas au-dessous de trois à cinq mille
« (feux ou familles). Il y avait en outre plus de cent chefs-lieux de
« *tcheou* ou départements, formant autant de postes militaires. Les
« provinces ou circonscriptions étaient au nombre de dix, chacune

leux, réputé de bon augure, dont quelques traducteurs ont cru pouvoir rendre le nom par celui de *phénix*.

[397] Les sept lettres ou diplômes mentionnés ici comprenaient sans doute, en outre de la réponse faite par l'Empereur au message du roi *Ouang-sun*, des lettres patentes conférant ces titres honorifiques qui constituaient les princes étrangers grands vassaux de l'Empire. Les costumes et les ceintures étaient les insignes de ces dignités, ainsi que l'auteur que nous traduisons l'a précédemment expliqué.

[398] 郭元.

[399] 開成. Voir ci-dessus, note 373.

[400] Voir pour la valeur de cette expression chinoise la note 8, p. 4.

« ayant son *tchouen-yun-sse*[401]. Les *hien* renfermaient, en moyenne, « de trois à quatre cents feux ou familles[402]. Du midi au nord, le « territoire du royaume avait 1500 *li* d'étendue; de l'est à l'ouest, « il en avait 2000.

« Les soldats vivaient mêlés à la population des villes. Ceux « qui servaient l'armée (comme ouvriers ou valets) n'avaient

[401] 轉運司. J'ai hésité à traduire cette expression, parce que deux sens très-différents se présentent. Le texte porte : « 轉運司統之, avec la variante de 管 au lieu de 統 dans une édition plus récente du *Ouen hien tong kao*, ce qui pourrait signifier également : « un *tchouen-yun-sse* gouverne ces provinces, » ou bien « un *tchouen-yun sse* en prend soin. » S'il s'agit d'un gouverneur ou préfet, le sens est identique et le nom de *tchouen-yun-sse* (étymologiquement : celui qui dirige le mouvement) était le nom qu'on donnait en Corée à ce préfet ou gouverneur. Mais, à la Chine, sous les dynasties des *Tang* et des *Song*, il existait des fonctionnaires appelés 轉運使 *tchouen-yun-sse*, chargés de veiller particulièrement à la subsistance du peuple, en faisant transporter continuellement des amas de grains d'une province dans une autre, de manière à maintenir les prix dans une égalité constante. 司 *sse* et 使 *sse* sont des caractères à peu près synonymes. L'institution des *tchouen-yun-sse* chinois avait-elle pénétré au Kao-li? En un mot faut-il traduire : « chaque province avait son gouverneur appelé *tchouen-yun-sse*, » ou bien : « chaque province avait un mandarin chargé de veiller aux subsistances publiques »? Je laisse un point d'interrogation.

[402] Ce chiffre serait très-minime s'il s'appliquait à la population de l'arrondissement tout entier, mais le mot *hien* se prend tantôt dans le sens d'une circonscription « *a district under one magistrate*, » et tantôt dans le sens du chef-lieu de cette circonscription « *the principal town of the district* » (Morrison). Il est probable que cette dernière acception est celle qui convient ici.

« point le visage marqué de noir[403]. Le marché se tenait à midi; « on n'y faisait pas usage de monnaie, mais seulement d'étoffes « et de riz, par voie d'échange. Tous les ustensiles de ménage « étaient en cuivre. On connaissait deux genres de musique : « celle du palais et celle du pays[404]. Les examens pour le grade de « licencié avaient lieu tous les trois ans; les grades littéraires étaient « d'ailleurs les mêmes qu'à la Chine. Sur cent personnes qui se « présentaient à un examen, on n'en recevait pas plus de dix à vingt.

« Tous les ans, le premier jour de la première lune et le cin- « quième jour de la cinquième lune, on offrait des sacrifices dans le « temple du grand ancêtre[405]. Au septième jour de la première « lune, dans chaque famille, on fabriquait une image de *Ouang-* « *mou*[406] que l'on portait sur soi. A la deuxième lune, imitant la

[403] L'usage d'imprimer une marque noire sur le visage, au moyen du tatouage, se pratiquait en Chine, mais seulement à l'égard de certains criminels.

[404] On verra plus loin que la musique du palais était la musique chinoise, tandis que l'autre musique était la musique nationale.

[405] 祖禰. Ce grand ancêtre était *Tchu-mong*, le premier des rois du *Kao-li*. Voir ci-dessus, page 145, ligne 13 et précédentes; voir aussi p. 172, ligne 12 et suivantes. Le changement de dynastie n'avait pas détruit le culte rendu au premier des *Kao*.

[406] 王母. Dans l'index placé à la suite de sa traduction du roman chinois *Les deux jeunes filles lettrées*, M. Stanislas Julien indique que *Ouang-mou* (litt. *la mère du roi*) est la même que *Si-ouang-mou (la mère du roi d'occident)* et, dans l'ouvrage intitulé *Seou-chin-ki*, un article assez long est consacré à cette divinité mythologique. Toutes réserves étant faites sur la difficulté de trouver le mot propre, quand il s'agit de traduire un texte de cette nature, voici, à peu près, en substance, ce que l'auteur du *Seou-chin-ki* nous fait connaître :

« *Si-ouang-mou* est la même que *Kin-*

« coutume des bonzes, on allumait des flambeaux de toute sorte, « ainsi que cela se pratique à la Chine quand on y célèbre la fête « appelée *Chang-youen-tsie*[407]. Au jour appelé *Chang-tse-ji*[408], on « colorait certains gâteaux avec de l'armoise verte, et l'on portait

« *mou (la mère d'or)* et ce roi dont elle « est la mère est le *vénérabilissime du « non agir*. Elle existait spirituellement « dans le *tao* ou la raison suprême, c'est-« à-dire dans la tranquillité et l'inaction, « avant que le monde ne fut créé. Elle « prit elle-même un corps, en *nouant la « forme* au moyen du mystère primordial « de la dualité. Dès lors, il y eut deux « souffles, au lieu du souffle unique et « subtil du *tao*. *Ouang-mou* et *Tong-« ouang-kong* (le prince souverain de « l'Orient) dirigent ensemble les deux « souffles, et leur double action conserve « le monde. — *Ouang-mou* a dit :

« Tant qu'il perçoit la couleur et le son, « l'immortel n'atteint pas la pureté su-« blime,

« Tant que le cœur a des passions, il « ne peut obtenir la tranquillité,

« Tant que le cœur n'est pas tranquille, « l'esprit n'est pas dégagé de la matière,

« Et tant qu'il en est ainsi, la doctrine « du *tao* ne s'accomplit pas. »

On voit que *Ouang-mou* ou *Si-ouang-mou* paraît appartenir au culte des disciples de Lao-tse, mais grâce à la fusion, pour ne pas dire à la confusion, qui s'est établie de tout temps à la Chine entre les différents cultes, on craindrait de porter un jugement trop absolu à cet égard. Voir, au sujet de *Si-ouang-mou*, Pauthier, *Chine ancienne*, p. 94.

[407] C'est la fête du premier de l'an, connue sous le nom de *fête des lanternes*. Grosier en parle longuement dans sa *Description de la Chine*, tome V, p. 386 et suiv.

[408] Le jour appelé par les Chinois *chang-tse-ji* est le troisième jour de la troisième lune. On y pratique diverses cérémonies pour écarter l'influence des mauvais esprits, et l'une d'elles consiste à suspendre des paquets d'armoise et autres plantes aromatiques à la porte de chaque maison.

« des bonnets nommés *bonnets de Pan-sieou*[409]. Le cinquième jour « de la cinquième lune, on se livrait à des jeux de balançoire[410]. Les « hommes et les femmes s'habillaient de blanc. Parmi les produits « spéciaux du Kao-li, on devait citer des nattes tissées avec une « sorte de joncs appelés *barbe de dragon*[411], le papier *pe-tchoui*[412] « et les pinceaux en poil de queue de loup. »

Ko-youen avait une contenance modeste et s'exprimait avec une grande politesse. Quand on l'invitait à quelque repas, il écrivait lui-même des lettres de remerciements remarquables par l'élégance de leur style. Il fut traité à la cour avec distinction. Lorsqu'il prit congé, la neuvième année *ta-tchong-tsiang-fou* (1016), l'Empereur lui fit remettre, pour le roi son maître, sept lettres revê-

[409] 盤羞之冠. J'avoue n'avoir point trouvé jusqu'ici d'explication satisfaisante au sujet de cette expression.

[410] Ce jour, appelé par les Chinois *touan-ou*, est consacré chez eux à des fêtes nautiques, dont l'origine remonte à la mort de *Kiu-youen*, l'auteur du poëme appelé *Li-sao*. Ministre et parent du roi de *Tsou* qui s'était engagé dans une politique désastreuse, *Kiu-youen* avait essayé vainement de retenir son prince par de sages conseils, qui ne furent pas entendus. Alors, ayant écrit son poëme, il alla se précipiter dans une rivière du *Hou-kouang* et s'y noya, malgré les efforts tentés pour le sauver par de nombreux bateliers. Sa mort fut un deuil public, et telle est la vitalité des traditions dans le pays où cet événement s'accomplissait au second siècle avant notre ère, que de nos jours encore on célèbre son anniversaire, en parcourant les rivières sur des bateaux pavoisés comme pour chercher le poète. Les Coréens semblent donc avoir emprunté aux Chinois l'usage de placer une solennité à cette date précise, mais sans lui conserver son caractère d'origine.

[411] 龍鬚 *Long-siu*.

[412] 白硾紙.

tues du sceau impérial[413], des costumes de cérémonies, des ceintures d'or, de riches soieries, des chevaux avec leurs selles, les livres canoniques, des ouvrages d'histoire, le calendrier chinois, le livre intitulé *Ching-hoeï-fang*[414], et d'autres livres du même genre. Ko-youen sollicita, en outre, l'autorisation de copier la liste officielle des lettrés chinois qui avaient obtenu, dans les examens, des titres littéraires, ainsi que plusieurs pièces de vers composées par l'Empereur. Cette autorisation lui fut accordée.

La première de ces années (1019), à la neuvième lune, le préfet de Teng-tcheou fit connaître qu'une ambassade coréenne était arrivée à l'embouchure de la rivière *Tsin-ouang*[415], mais que le vaisseau qui l'amenait ayant beaucoup souffert pendant la traversée, les présents destinés à l'Empereur avaient été gravement avariés par l'eau de mer. L'Empereur fit partir aussitôt un officier de son palais, chargé de veiller à ce que les envoyés du roi de Kao-li fussent pourvus de tout ce qui leur manquerait. Ces envoyés furent reçus à la cour, dans la onzième lune; le tribut qu'ils offrirent consistait en tapis épais de couleurs variées, couvertures[416], cuirasses, épées, chevaux avec leurs selles, instruments de musique et deux mille pièces d'étoffes. Ils témoignèrent le désir d'emporter une collection de livres bouddhiques. L'Empereur ne voulut pas accepter de ces étrangers les étoffes dont ils pouvaient avoir besoin

[413] Voir ci-dessus la note 397.

[414] 聖思方. Ce titre paraît indiquer un livre bouddhique; mais il n'est mentionné ni dans Wylie, ni dans la *Table des titres chinois d'ouvrages bouddhiques*, publiée par M. Stanislas Julien.

[415] 秦王水 (la rivière du roi de Tsin).

[416] En latin *stratum*, en espagnol *manta*.

après les pertes qu'ils avaient subies. Il leur accorda les livres qu'ils désiraient, et joignit à ce don quantité de belles soieries et de beaux habits.

Les préfets de Ming-tcheou[417] et de Teng-tcheou ayant annoncé plusieurs fois que des vaisseaux coréens avaient été jetés par la tempête sur les côtes de l'Empire, l'Empereur avait ordonné de bien traiter les équipages de ces vaisseaux, de leur fournir des vivres et autres choses nécessaires et de les aider à retourner dans leur pays. Il avait même décrété plusieurs règlements à cet égard. La cinquième des années *tien-hi* (1021), le roi (Ouang)-sun lui fit exprimer ses remerciements par un ambassadeur envoyé tout exprès. Cet ambassadeur déclara que le Kao-li entretenait de bons rapports avec les Ki-tan ; il témoigna le désir d'acquérir des livres exposant les principes du *yn* et du *yang*[418], des traités de géogra-

[417] Voir ci-dessus, p. 123, note 432.

[418] Le *yang* est à la fois le principe mâle et le principe du mouvement ; le *yn* est le principe femelle et le principe du repos. Ce sont des principes matériels, à qui le premier principe unique donne, par la vertu de son souffle, la fécondité qui les rend aptes à produire tout ce qui est dans la nature. Le principe primordial contient en soi les deux principes *yn* et *yang*, et les deux principes *yn* et *yang* ont produit le ciel et la terre, après un nombre prodigieux de combinaisons successives. Cette théorie forme la base de la philosophie des lettrés chinois, et comme toutes les choses matérielles de la nature sont réputées soumises à l'influence du principe *yn* ou du principe *yang* il n'est guères d'événement ou même de simple accident de la vie qu'on ne suppose résulter d'un accord ou d'un désaccord entre les deux principes. L'étude de ces puissances mystérieuses devient une science véritable, dont il existe de nombreux traités. (On peut consulter, à ce sujet, les *Mémoires concernant les Chinois*, t. II, p. 12, 29, 152 et tome VII, p. 158, 160.)

phie et aussi le *Ching-hoeï-fang*[419]. L'Empereur ordonna que tous ces ouvrages lui fussent remis.

Deux sujets coréens *Kin-hing-tching*[420] et *Kang-tsien*[421], pensionnés par le roi de Kao-li pour étudier au collége impérial de *Koue-tse-kien,* avaient obtenu le grade de docteur. L'Empereur les retint à son service et leurs confia de hautes fonctions. Tous deux étaient réputés gens de grand mérite. Lorsqu'ils moururent, l'Empereur reporta sa bienveillance sur leurs enfants, qui furent pourvus d'offices à leur tour.

La huitième année *tien-ching* (1030), une ambassade du roi (Ouang)-sun vint encore offrir le tribut ; elle s'en retourna l'année suivante. Ensuite les relations furent interrompues pendant quarante-trois ans[422].

Le petit-fils de (Ouang)-sun nommé (Ouang)-*hoeï*[423] monta

[419] Voir ci-dessus, note 414.

[420] 金行成.

[421] 康戩.

[422] L'indication de cette ambassade de la huitième année *tien-ching* (1030) ne figure pas dans le *Tong-tien-kang-mou*, et Deguignes, qui la mentionne dans ses *Tables chronologiques de la Corée* (histoire des Huns, tome I), l'attribue à *Ouang-kin*, fils et successeur de *Ouang-sun*, suivant lui. J'ignore à quelle source Deguignes a puisé ses informations, mais il est à remarquer qu'il laisse en blanc la date de la mort de *Ouang-sun*, et par conséquent l'époque de l'avènement au trône du prince qu'il lui donne pour successeur. — A l'égard de cette interruption de quarante-trois années dans les relations directes entre le *Kao-li* et la Chine, elle fut motivée par ce fait que l'Empereur ayant refusé d'envoyer des secours au roi de Kao-li contre les Ki-tan, le prince coréen avait pris le parti de se soumettre, comme vassal, à ses puissants voisins.

[423] 徽.

sur le trône à son tour. C'était un roi lettré. La deuxième année *hi-ning* (1069), l'un de ses ministres fit parvenir au fonctionnaire *Tchouen-yun-sse* du Fo-kien appelé Lo-ki une dépêche officielle dans laquelle il était dit : « Les négociants (chinois) Hoang-tchin et Hong-ouan nous ont assuré que Votre Excellence avait reçu des instructions privées, en vue d'attirer et d'accueillir favorablement les étrangers qui désirent entretenir des relations amicales avec votre empire. Dès le temps où nos rois résidaient à *Yang-ko*[424], nous avions déjà des sentiments d'amitié pour votre céleste cour. Depuis notre grand aïeul[425], nous entretinmes par mer des relations ininterrompues. En raison de la situation de Ping-jang et de *Tsoui-eul*[426], le voisinage du Leao-tong amena des conflits qui nous rendirent, tour à tour, amis sincères ou ennemis acharnés. En dernier lieu, nous avons eu à souffrir des invasions multi-

[424] Pour bien entendre ce passage, il faut se reporter au premier livre du *Chou-king* (chap. I, § 4), où il est dit que Yao envoya l'astronome *Hi-tchong* résider au lieu appelé *Yang-ko* (la vallée lumineuse) afin d'y observer le lever du soleil. En même temps qu'il évoque les plus anciens souvenirs de l'antiquité chinoise, le rédacteur de la dépêche coréenne revendique cette même antiquité pour sa propre nation, en donnant clairement à entendre que l'astronome de l'empereur Yao aurait reçu l'hospitalité du roi de Corée. La plupart des traducteurs du *Chou-king* ont supposé que *Yang-ko* devait avoir été une localité du Chan-tong. James Legge, au contraire, a mis cette note : « *A place in the extreme east of Yaou's empire, probably in Corea.* » On voit que les lettrés coréens étaient du même avis.

[425] 祖禰 *Tsou-ni* (l'ancêtre) est le nom que les Coréens donnaient à *Tchu-mong* (Voir ci-dessus, p. 144, ligne 6).

[426] 蕞爾. Voir le *Tso-tchouen*, VIIe année *tchao*.

pliées. Notre liberté fut violentée ; il nous devint impossible de continuer à rendre hommage à votre noble Cour et cet état de choses a duré déjà de longues années, malgré le désir que nous avions de le changer. Aujourd'hui, deux sujets de votre empire nous apportent de magniques présents et nous assurent de votre bienveillance. Votre puissant empire n'a pas de ressentiment; il étend, sans distinction, sa généreuse protection jusque sur les nations les plus barbares. Nous voudrions renouer avec empressement les relations du passé, mais nous ne savons si ce vœu peut être exaucé. Cette lettre officielle vous sera remise par les deux négociants de votre pays qui reprennent le chemin de l'Occident, et si vous nous donnez une réponse favorable, nous nous hâterons de faire la visite d'hommage et d'offrir notre tribut à votre cour. » Le dignitaire coréen qui écrivait cette lettre ajoutait que le roi (Ouang)-hoeï ayant rêvé qu'il était venu en Chine, avait composé lui-même une pièce de vers sur ce sujet.

La troisième année *hi-ning* (1070), Lo-ki transmit ce document à l'Empereur et, sur l'avis du conseil privé qui jugea que l'amitié des Coréens n'était point à dédaigner pour servir au besoin contre les Ki-tan, l'Empereur chargea Lo-ki de faire savoir officiellement au ministre du roi de Kao-li que les représentants de son souverain seraient les bienvenus à la cour. Aussitôt que cette réponse lui fut connue, (Ouang)-hoeï envoya comme ambassadeur le ministre King-ti, accompagné d'une suite de cent dix-huit personnes et, conformément aux ordres de l'Empereur, ces envoyés furent reçus avec les mêmes honneurs que ceux du royaume de *Hia*[127].

[127] Le royaume de *Hia*, également appelé royaume des *Si-hia* ou *Hia occiden-*

Les ambassades du Leao avaient coutume de passer toujours par Teng-tcheou[428]. La septième année *hi-ning* (1074), le roi (Ouang)-hoeï exprima le désir de faire suivre une route différente à ses propres envoyés, en leur assignant désormais le port de Ming-tcheou[429] pour lieu de débarquement, afin d'éviter tout contact avec les Ki-tan [430]. L'Empereur consentit à ce changement d'itinéraire, mais ne voulant pas que, dans les villes du nouveau parcours, les populations fussent écrasées de contributions d'autant plus lourdes qu'elles n'étaient point réglementées, il fit promulguer un décret qui mettait les dépenses de ces voyages à la charge du trésor public. Craignant aussi que les préposés de la douane ne profitassent de ce que les visiteurs étrangers n'entendaient pas la langue chinoise pour les tromper et percevoir des droits imaginaires, l'Empereur défendit formellement qu'aucune somme d'argent ne fut acceptée de leur part.

taux, comprenait alors les territoires qui forment aujourd'hui le *Chan-si*, une partie du *Ho-nan* et du *Kan-sou* et le pays des *Ortous*. Ses princes, d'origine tibetaine, ne possédaient originairement que le pays de *Ming-hia*, à titre de gouverneurs chinois héréditaires. Ils commencèrent à s'étendre et à se rendre indépendants sous la dynastie des Tang, et sous le règne de l'empereur Jin-tsong, des Song, au commencement du XIe siècle, *Tchao-te-ming*, l'un d'eux, protégé par les *Ki-tan*, prit définitivement le titre de roi. Le royaume de Hia fut détruit par Gengiz-khan, l'an 1227.

[428] Ce port du *Chan-tong*, qui n'a point changé de nom, était un des plus fréquentés, ainsi qu'on l'a vu par les mentions qui en ont été faites précédemment.

[429] Voir page 123, note 432.

[430] Nous avons vu que l'empire de *Leao* était l'empire des *Ki-tan*, fondé au commencement du Xe siècle.

(Ouang)-hoeï ayant proposé de céder à l'Empire deux villes importantes, l'Empereur répondit qu'il suffisait de les ouvrir au commerce, et particulièrement à celui des soieries désignées sous les noms de *kien*[431] et de *pe*[432]. Le roi de Kao-li écrivit encore pour demander qu'on lui envoyât des hommes versés dans les sciences de la médecine et de la pharmacie, des peintres et des sculpteurs. L'Empereur chargea Lo-ki de faire appel aux Chinois qui exerçaient ces professions, et qui seraient disposés à se rendre en Corée de bonne volonté.

A partir de la neuvième année *hi-ning* (1076), les honneurs accordés aux ambassadeurs du Kao-li furent notablement augmentés. Dans une de leurs visites, ils présentèrent à l'Empereur des musiciens qui jouaient de plus de dix sortes d'instruments. « Notre musique est un peu barbare, écrivait en les envoyant le roi coréen, mais je m'attache surtout à perfectionner chez moi les études littéraires et je tiens à ce que mes fonctionnaires soient tous instruits. » L'Empereur estimait ce zèle éclairé du roi (Ouang)-hoeï; aussi, chaque fois qu'il lui adressait une lettre, désignait-il le meilleur de ses secrétaires pour la rédiger. Il choisissait avec le même soin tous les mandarins qui allaient remplir des missions en Corée, et chargeait tout d'abord le *tchong-chu*[433] de leur faire subir un examen.

La première année *youen-fong* (1078), l'Empereur envoya pour la première fois au roi de Kao-li deux dignitaires avec le titre

[431] Suivant Morrison : « A kind of silk which is variegated and exceedingly close, so as to keep out rain. »

[432] Soie unie, sorte de taffetas.

[433] Chef du secrétariat de l'Empire.

d'ambassadeurs. Ils se nommaient Ngan-tao et Tching-mou. Ils s'embarquèrent à Ming-tcheou, passèrent devant *Ting-haï*[434] et prirent la pleine mer dans la direction de l'orient[435]. Les populations se pressèrent joyeusement au devant d'eux, à leur arrivée. Vêtu d'un habit long avec une ceinture ornée de jade, et tenant en main la tablette dont l'usage est prescrit par les rites[436], (Ouang)-hoeï vint recevoir et saluer les lettres impériales. Il logea les ambassadeurs dans un palais disposé tout exprès pour eux et sur le portail duquel il avait fait peindre cette inscription : *Chun tien kouan*[437], indiquant ainsi qu'il était soumis à l'Empereur comme au ciel. Ce prince étant tombé malade demanda des médecins chinois et des médicaments que l'Empereur voulut bien lui envoyer, la seconde année *youen-fong* (1079). Le roi coréen en témoigna sa reconnaissance, et désirant offrir à l'Empereur quelque présent extraordinaire, il fit choix à cet effet d'une voiture fabriquée au Japon. En plaçant cette voiture parmi les objets qui composaient le tribut, les ambassadeurs du Kao-li exposèrent, au nom de leur maître, qu'il n'eut pas osé offrir un tel présent s'il n'eût été de fabrication étrangère, par respect pour la tradition qui ne comprenait ni les voitures

[434] Port de l'île de *Tcheou-chan*, autrement *Chusan*.

[435] Ou plutôt du nord-est. Cette disposition à prendre le nord-est pour l'est ou le sud-ouest pour l'ouest se rencontre assez fréquemment dans les livres chinois.

[436] Dans les audiences impériales, les ministres et les grands vassaux tenaient par respect une tablette qui leur cachait le visage de l'Empereur. Le roi de Kao-li reçoit les lettres de l'Empereur avec le même cérémonial que s'il écoutait ses propres paroles.

[437] 順天館. C'est-à-dire *la maison de la soumission au Ciel*.

ni les habits au nombre des produits nationaux que les grands vassaux devaient offrir à leurs suzerains. Jadis, quand la cour recevait un tribut, l'usage était que l'Empereur ordonnât d'en estimer la valeur, et de remettre aux ambassadeurs qui l'avaient apporté une certaine quantité de pièces de soie, jusqu'au nombre maximum de dix mille. Cette fois, l'Empereur ordonna de remettre aux Coréens dix mille pièces de soie, sans faire aucune estimation.

La sixième année *youen-fong* (1083), le roi (Ouang)-hoeï mourut. Il avait régné trente-huit ans, et gouverné son peuple avec clémence. C'était le souverain le plus accompli des pays orientaux. Les traditions qu'il a laissées sont encore respectées de nos jours. Dans ce royaume, les princesses du sang ne se marient qu'aux princes du même sang, fussent-ils leurs frères. Les grands observent la même règle dans leur famille. Le second fils du roi, nommé *Yun*[438] avait proposé d'abolir une coutume si contraire aux mœurs de l'Empire, alors qu'on voulait resserer les relations d'amitié avec la cour chinoise, mais on ne l'avait pas écouté. Dès que la mort du roi (Ouang)-hoeï lui fut officiellement notifiée, l'Empereur délégua un mandarin de haut rang pour assister à ses funérailles; il prescrivit en même temps au préfet de Ming-tcheou de faire célébrer des sacrifices en son honneur, durant un mois entier.

Le fils aîné du roi défunt, *Chun-ouang-hiun*[439], monta sur le trône de son père; mais il mourut cent jours après. Son frère cadet *Siouen-ouang-yun*[440] lui succéda. Ce (Siouen-ouang)-yun était un

[438] 運.
[439] 順王勳.
[440] 宣王運. Le même dont il a été parlé plus haut. Deguignes nomme ce prince *Ouang-lien*, ayant pris sans doute par mégarde le caractère 連

prince vertueux et sage, protecteur des lettres, plein de droiture et persévérant dans le bien. Quand des marchands lui apportaient des livres, il se parait de ses plus beaux habits et brûlait des parfums avant de les recevoir. La huitième année *youen-fong* (1085), il envoya son frère *Seng-tong*[441] visiter la Cour, offrant des images pieuses et des livres de prière, et sollicitant des instructions sur la doctrine de Bouddha. Il envoya aussi des ambassadeurs pour assister aux obsèques de l'empereur Chin-tsong, et pour complimenter l'empereur Tchi-tsong sur son avènement[442]. Comme il exprimait, à cette occasion, le désir d'acquérir les ouvrages intitulés *Hing-fa-ouen-chou*[443], *Taï-ping-yu-lan*[444] et *Ouen-youen-yng-hoa*[445], l'Em-

pour celui que présente notre texte et qui se trouve dans deux éditions conformes de Ma-touan-lin, ou bien ayant trouvé ce caractère 連 dans l'auteur qu'il a consulté.

[441] 僧統. Le plus souvent le caractère 僧 *seng* n'est qu'un titre qualificatif, placé devant le nom propre d'un prêtre bouddhiste. Peut-être n'a-t-il ici que cette même valeur. Toutefois, la dénomination *Seng-tong*, n'ayant que deux syllabes, me laisse un doute que je n'ai pas voulu trancher.

[442] L'an 1086.

[443] 刑法文書 Traité de législation pénale.

[444] 太平御覽. Immense encyclopédie, commencée l'an 977 par ordre de l'empereur Taï-tsong, sous la direction de Li-fang, et terminée l'an 983. Elle ne comprend pas moins de mille volumes divisés en cinquante-deux sections, et donnant l'indication de mille six cent quatre-vingt-dix ouvrages qui ont été consultés pour sa rédaction. L'édition originale est devenue d'une extrême rareté, mais il en existe deux réimpressions, l'une de 1572 et l'autre de 1812.

[445] Compilation d'une étendue pareille à celle de l'encyclopédie *Taï-ping-yu-lan*, également publiée sous les auspices de Taï-tsong, l'an 987. Elle renferme des

pereur ordonna qu'on lui remît seulement le dernier de ces ouvrages, tout en le rénumérant largement des présents qu'il avait offerts, au moyen de très-belles soieries, de chevaux de prix et d'une certaine quantité d'or.

(Ouang)-yun étant mort après quatre ans de règne, eut pour successeur son fils *Hoaï-ouang-yao*[446] qui ne tarda pas lui-même à mourir, et fut remplacé sur le trône par son oncle *Hi* prince de *Ki-lin*[447]. Les ambassades coréennes cessèrent alors, pendant plusieurs années, de se montrer à la cour[448].

La quatrième année *youen-yeou* (189), le fils du roi régnant nommé *Y-tien*[449] envoya un bonze appelé *Cheou-kiaï*[450] à la ville de Hang-tcheou[451], afin de sacrifier dans un temple de cette ville et d'y réclamer, au nom de la reine-mère, deux tours d'or auxquelles la longévité de deux concubines royales était attachée. Le préfet de Hang-tcheou crut devoir en référer à l'Empereur, qui défendit de laisser enlever ces objets de piété.

Le roi de Kao-li changea son nom de Hi en celui de *Yong*[452], pour éviter de porter le nom d'un souverain défunt du Leao. Il était extrêmement avare et savait extorquer beaucoup d'argent aux

spécimens de tous les styles et de tous les genres de compositions littéraires, depuis l'époque de la dynastie des Léang, c'est-à-dire depuis le commencement du VIe siècle.

[446] 懷王堯. Une édition de Ma-touan-lin écrit à tort 五, au lieu de 王.

[447] 雞林公熙.

[448] Parce que les rois de Kao-li étaient retombés sous la domination de *Kï-tan*.

[449] 義天.

[450] 壽介.

[451] Capitale de la province du *Tche-kiang*.

[452] 顒.

négociants. Quand un personnage riche avait commis quelque violation des lois, il le faisait charger de chaînes jusqu'à ce qu'il eût payé une forte rançon. Même pour les simples délits, il exigeait un certain poids d'argent.

La cinquième année *youen-yeou* (1090), ce prince envoya des ambassadeurs à qui l'Empereur donna, pour leur souverain, divers objets précieux d'une valeur de cinq mille *taëls*. La septième de ces mêmes années (1092), de nouveaux ambassadeurs du Kao-li se présentèrent à la cour, offrant un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Hoang-ti-tching-king*[453] et demandant qu'il leur fut permis d'acheter un très-grand nombre de livres. Sou-chi, l'un des hauts fonctionnaires du ministère des rites, s'opposa vivement à ce que cette autorisation fut accordée. « Les visites du Kao-li » dit-il « ne sont d'aucune utilité pour l'Empire, et présentent au contraire cinq sortes de graves inconvénients. Voici maintenant que ce royaume étranger veut se procurer tous nos livres, et prétend acheter aussi une énorme quantité de feuilles d'or[454]. J'estime qu'on doit répondre à cette double demande par un double refus. » L'Empereur autorisa l'exportation des feuilles d'or et limita les achats de livres au seul ouvrage *Tse-fou-youen-koueï*[455].

Au milieu des années *youen-fou* (1098-1101), les représentants

[453] 黃帝鍼經. Litt. : *le Livre de l'acuponcture de Hoang-ti*. Cet ouvrage ne figure pas dans les catalogues de Wylie.

[454] Feuilles d'or battu à l'usage des doreurs.

[455] 冊府元龜. Encore une encyclopédie en mille volumes. Celle-là renferme tout ce qui a trait à l'économie politique depuis la haute antiquité. Elle parut pour la première fois en 1013, et a été réimprimée en 1642.

du Kao-li, chargés d'apporter le tribut, firent voir qu'ils étaient des lettrés de premier ordre. D'autres envoyés du même pays vinrent assister aux funérailles de Tchi-tsong et saluer l'empereur Hoeï-tsong qui lui succédait. Le nouvel empereur décida qu'une mission chinoise irait assurer le roi coréen de sa bienveillance; elle eut pour chefs Lieou-koueï et Ou-chi, qui partirent la seconde année *tsong-ning* (1103), avec le titre d'ambassadeurs.

Yong étant mort eut pour successeur son fils *Yu*[456]. Le Kao-li continua d'envoyer périodiquement le tribut. Cinq lettrés coréens, dont l'un s'appelait *King-choui,* entrèrent au collége impérial, afin de se perfectionner dans leurs études; ils eurent pour maîtres les savants les plus renommés.

Au milieu des années *tching-ho* (1111-1117), l'Empereur reçut les représentants du Kao-li avec des distinctions inusitées, leur donnant la préséance sur ceux de Hia[457] et leur faisant prendre rang avec ceux de Leao. Il conféra un titre élevé au premier ambassadeur, l'invita à dîner au palais de *Joui-mo-tien*[458] et le traita suivant les rites du cérémonial le plus honorifique.

Le roi Yu mourut à la quatrième année *siouen-ho* (1122). Les lois de succession, observées jusqu'alors dans le royaume de Kao-li, voulaient que le frère puîné prit la place de son frère aîné. Cette fois tous les frères cadets du roi défunt se disputèrent le trône. Le ministre coréen *Li-tse-chin* fit proclamer le fils de Yu nommé *Kiaï*[459] et vint annoncer son avènement à la cour, en priant l'Empereur

[456] 俁. Deguignes appelle ce prince *(Ouang)-gou.*

[457] Voir plus haut, note 427.

[458] 睿謨殿. *Le palais des bons conseils.*

[459] 楷.

d'envoyer des médecins au nouveau souverain. Deux médecins se rendirent en Corée par ordre impérial ; ils y séjournèrent deux ans, et quand ils prirent congé du Roi pour revenir à la Chine, le Roi leur tint ce discours : « J'ai appris que les ministres de votre empire se proposent de déclarer prochainement la guerre au Leao. Le Leao est un frère qui peut défendre vos frontières, tandis que les Niu-tche sont des loups et des tigres, avec lesquels on ne saurait nouer aucun lien d'amitié. Aussitôt que vous serez de retour, je vous prie d'éveiller la sollicitude de l'Empereur à cet égard[460]. »

[460] Les *Niu-tche* venaient de fonder l'empire des *Kin* et devaient bientôt démembrer l'empire des *Song*, après avoir anéanti celui du *Leao*. Ces avertissements du roi de Kao-li étaient donc une véritable prophétie, et c'est pour montrer la sagesse de ce prince étranger que Ma-touan-lin prend soin de les relater. Nous avons eu déjà l'occasion de parler incidemment des *Niu-tche* (note 351) auxquels Ma-touan-lin consacrera plus loin une notice très-étendue. Le rôle qu'ils ont joué dans les événements de la Corée, rapportés ci-après, donne ici de l'intérêt à la note suivante, insérée par le P. du Halde dans son grand ouvrage sur la Chine. On y voit aussi la difficulté que présente l'identification des dénominations chinoises, si souvent modifiées. « Les *Niu-tche*, dit le P. du Halde, s'appelaient anciennement *Sou-chin*, c'est-à-dire du temps de *Ou-ouang*, et auparavant sous les *Han*, ils prirent le nom de *Yieou* (y-leou). Sous les *Oueï*, celui de *Ukii*. Sous les *Soui*, ils furent nommés *Mo-ko*. Sous les *Tang* postérieurs, ils commencèrent à avoir le nom de *Niu-tchin*. Les *Song* changèrent la désinence de *tchin* en celle *tche*, parce que *tchin* était le nom d'un empereur tartare de la dynastie des *Leao*. Au reste, ce n'est pas à dire que ces différents noms aient été communs à tous les peuples qui habitaient ce vaste espace de terres qui est compris entre les fleuves *Hoen-tong-kiang* et *He-long-kiang*, la Corée et la mer orientale, comme il est aujourd'hui parmi les Chinois : c'étaient apparemment des noms que se donnaient

L'empereur King-tsong ayant hérité de l'Empire (1126), une ambassade coréenne envoyée pour le complimenter débarqua dans le port de Ming-tcheou. Quand l'avis en fut transmis à la cour, le fonctionnaire *yu-chi*[461] appelé Hou-chun-chi engagea l'Empereur à ne pas lui permettre d'aller plus loin. « Depuis cinquante ans, dit il, le Kao-li ne cesse de nous causer des embarras et de nous imposer de lourdes charges. Ses envoyés, qui reparaissent chaque année, troublent les populations des provinces qu'ils traversent. Jadis le royaume de Kao-li relevait de celui des Ki-tan ; il est certainement aujourd'hui sous la dépendance des Kin, et qui sait s'il n'est point chargé par eux d'observer ce qui se passe dans notre intérieur ? » Cette observation frappa l'Empereur. Il donna l'ordre de retenir les Coréens à Ming-tcheou, sans refuser pourtant les présents qu'ils apportaient et, l'année suivante, ces étrangers s'en retournèrent dans leur pays.

Depuis le règne du roi Hoeï, tout en continuant de rendre hommage à la cour de Chine, le souverain du Kao-li recevait aussi l'investiture que lui donnait le roi des Ki-tan ; il avait même adopté

les peuples dominants dans cette contrée. C'est ainsi qu'ils se peuvent aujourd'hui appeler *Mantcheous*, quoique, dans le sens propre, ce nom ne convienne qu'à une nation peu nombreuse de ce pays là. C'est ainsi pareillement que les *Mo-ko*, qui y établirent un puissant état, lui donnèrent le nom de *Po-haï*, et furent créés rois par *Joui-tsong*, empereur de la dynastie des *Tang*. Les *Leao* les subjuguèrent aussitôt. Enfin, les noms de pays, de villes et de monarchies changent, à la Chine et dans la Tartarie orientale au gré des princes. Ainsi on ne doit pas être surpris si les habitants du même pays se trouvent avoir des noms si différents. »

[461] 御史 *yu-chi* ou *yu-sse*, historiographe impérial.

son calendrier[162]. Il offrait le tribut à ce prince jusqu'à six fois par an, et lui adressait continuellement des demandes de toute sorte. On entendait souvent dire, à la Chine : Le Kao-li est notre vassal ; pourquoi donc ses envoyés sont-ils comblés de si grands honneurs à notre cour ? Les représentants du Leao qui se rendent à la cour de Corée s'installent orgueilleusement dans le palais, où les premiers ministres leur tiennent compagnie, et la plus légère irrévérence à leur égard est aussitôt punie avec une extrême sévérité. Nos représentants, au contraire, ne semblent inspirer d'autre intérêt que celui des dons que l'on espère tirer de leur munifiscence en venant les visiter. On eut connaissance de l'une des lettres adressées par le roi du Kao-li au prince des Ki-tan. Cette lettre se terminait ainsi : « Nous ne rendons hommage à la Chine que tous les trois ans, tandis que six fois dans l'année nous offrons le tribut à votre grand royaume. » C'était une façon de s'excuser des visites qu'ils nous faisaient, ce que les Ki-tan comprirent en leur permettant de les continuer.

Le Kao-li est borné au nord-ouest[163] par le pays des Ki-tan ; la frontière est marquée par le cours du fleuve Ya-lo-kiang. A l'est, il est baigné par une mer dont l'eau est si transparente que le regard y pénètre jusqu'à cent pieds de profondeur. Au sud-ouest, ses rivages font face à ceux de l'Empire où se trouve situé le port de Ming-tcheou. De ce côté, les eaux de la mer sont claires et bleues[164].

[162] L'adoption du calendrier d'un empire était une reconnaissance de sa suzeraineté. Cet usage remontait à la plus haute antiquité, ainsi qu'on le voit aux premiers chapitres du *Chou-king*.

[163] Le texte dit *au sud-ouest*, erreur manifeste qui doit résulter d'une faute d'impression.

[164] L'indication de ces limites précise l'époque à laquelle appartient la des-

Le Roi réside dans la ville de *Kaï-tching-fou*[465], de la principauté de *Cho-mo*[466], province de *Kaï-tcheou*[467]. Le palais, entouré d'une enceinte fortifiée, est adossé à une haute montagne que les Coréens nomment *Chin-kao*[468]. Les maisons de la ville sont presque toutes recouvertes en paille ; à peine en est-il douze recouvertes en tuiles et construites à deux étages.

Sur le territoire du royaume conquis de *Sin-lo*, ils ont établi la province de *Tong-tcheou*[469], en donnant à la ville de *Lo-lang-fou*

cription ethnographique qui vient après. Déjà nous avons vu plusieurs descriptions analogues du Kao-li, à différentes phases de son histoire. Ma-touan-lin continue de classer chronologiquement les documents qu'il a recueillis de tout côtés.

465 開成府.

466 蜀莫.

467 開州. Nous rencontrons ici les premiers éléments d'une énigme géographique sur laquelle nous aurons à revenir plus loin, à propos de l'itinéraire suivi par les Chinois qui se rendaient à la capitale du Kao-li. Les cartes de Klaproth nous montrent *Kaï-tcheou*, capitale de la Corée à cette époque, au sud-est de l'ancienne capitale appelée *Ping-jang* ou *Ouang-hien*, tandis que la géographie chinoise *To-sse-fang-yu* indique bien une ville de *Kaï* à cet emplacement, mais en place une autre avec la même orthographe 開, aux frontières septentrionales du Kao-li, où elle indique également le territoire de *Cho-mo*, près des sources d'un fleuve coulant entre le *Ya-lo-kiang* et le *Taï-tong-tang* (ou *Pai-chouï*) et parallèlement à ces deux cours d'eau, lequel fleuve pourrait bien être le *Li-tching-kiang*, mentionné ci-après.

468 神高. Litt. : *élévation céleste*. Dans l'*Aperçu général des trois royaumes*, cette montagne est appelée *Hien-kou* ou *Song-yo*. M. de Rosny la nomme *Chin-song-chan* (la montagne des pins), dans son *Essai sur l'histoire et la géographie de la Corée* ; mais l'exacte détermination de son emplacement demeure soumise aux doutes indiquées dans la note précédente.

469 東州.

le nom de *Tong-king* (ou capitale de l'Est)[470], et sur le territoire de l'ancien royaume de *Pe-tsi*, ils ont établi la principauté de *Kin-ma*[471], province de *Kin-tcheou*[472], en donnant à sa ville principale le nom de *Nan-king*[473] (capitale du Sud). Enfin, la partie méridionale du territoire de *Ping-jang* est devenue la province de *Tchin-tcheou*[474], dont la ville principale a reçu le nom de *Si-king*[475] (capitale de l'Ouest), et cette dernière ville étant la plus considérable gouverne les autres. Le royaume renferme en tout trois capitales, quatre *fou*[476], huit *mou-kiun*[477], cent dix-huit *hien*[478], trois cent quatre-vingt-dix *tcheou-tao*[479], trois mille sept cents *kiun*[480].

[470] Cette assertion est tellement étrange que sans mon respect pour le texte que je traduis, j'hésiterais à la mentionner. La ville de *Lo-lang*, autrement *Ouang-kien*, *Ping-jang*, etc. (voir note 25, p. 11), n'a jamais fait partie du *Sin-lo*, qui ne s'est jamais étendu jusqu'au fleuve *Paï-choui*. Nous voyons d'ailleurs, un peu plus loin, que cette ville même de *Lo-lang* (ou *Ping-jang*) reçut le nom de *Si-king* (capitale occidentale). Il doit donc y avoir ici une grosse erreur de copiste, dont la rectification pourrait nous être fournie par la carte de Corée placée dans l'ouvrage chinois *To-sse-fang-yu*. La ville de *Tong-king* y figure au sud-est de la presqu'île, sur l'ancien territoire du *Sin-lo*, avec indication que cette ville s'appelait précédemment 東良府 *Tong-liang fou*, et la ressemblance entre les caractères 浪 *lang* et 良 *liang* n'échappera pas.

[471] 金馬郡.

[472] 金州.

[473] 南京.

[474] 鎮州.

[475] 西京.

[476] 府.

[477] 牧郡. Suivant Klaproth : grandes préfectures.

[478] 縣 arrondissements.

[479] 州島.

[480] 郡. Voir la note 8, page 4. Il paraît difficile de traduire ici ce caractère

Les petites villes ne renferment guères que cent familles. La population du royaume entier ne s'élève pas à plus de deux millions et cent mille bouches, y compris les militaires et les religieux.

Le climat est froid ; le sol est montagneux, les pins et les cyprès y croissent avec vigueur. Les habitants cultivent une espèce de riz appelé *keng*[181], du millet, du chanvre et du blé, mais non point de sorgho. Ils se servent du riz *keng* pour faire une boisson fermentée. Ils élèvent peu de vers-à-soie ; aussi les soieries sont-elles chez eux d'un grand prix, et la population ne porte-t-elle généralement que des vêtements de chanvre. Une pièce de soie *kien* se paie jusqu'à dix taëls[182].

Le Roi sort dans une voiture tirée par des bœufs. Il monte à cheval, vêtu d'un habit de couleur pourpre foncé, lorsqu'il faut traverser dans les montagnes quelques passages dangereux. Ses gardes se tiennent près de sa personne, prêts à lui porter secours.

Les édits ou décrets royaux sont appelés *kiao*[183] et *siouen*[184]. Les hauts mandarins, comme les gens du peuple, appellent le Roi *ching-chang*[185] quand ils parlent de lui, et *yen kong*[186], s'ils lui

par le mot *principauté*, dont il a pourtant le sens un peu plus haut. Tout ce paragraphe demeure obscur, malgré la simplicité apparente des phrases qui le composent, et cela en raison des variantes de sa ponctuation, comme aussi de l'ambiguité des termes *tcheou*, *fou*, *kiun*, etc. Je fais donc humblement toutes réserves à l'égard de la traduction que j'ai cru pouvoir en donner.

[181] 秔.

[182] Le taël représente une once d'argent.

[183] 教. *Instructions.*

[184] 宣. *Proclamations.*

[185] 聖上. *Le supérieur sacré.*

[186] 嚴公. *Majestueux seigneur.*

adressent la parole. Pour désigner la Reine, ils disent *kong tchu*[487]. A tous les mandarins on donne l'appellation honorifique *kiaï-hiun-kong-tchin*[488]. Plusieurs d'entre eux ont des attributions analogues à celles des nôtres. Immédiatement après la charge de *yu-chi-taï*[489], vient celle de grand écuyer. Les fonctionnaires accusés d'avoir violé la loi sont cités à comparaître devant le Roi lui-même. Les quatre familles *Lieou*[490], *Tsoui*[491], *Kin*[492] et *Li*[493] forment une noblesse héréditaire. Les lettrés qui en font partie s'appuient sur leur naissance pour obtenir de l'avancement. Un noble qui n'a pas d'emploi envoie ses fils à la cour, et le Roi prend soin de les placer parmi ses gardes ou ses assistants.

Tous les ans, le premier jour de la douzième lune, le Roi donne audience dans le pavillon *Tse-men-siao-tien*[494] et assiste au compte que les fonctionnaires des différents ordres viennent rendre de leur gestion à son ministre d'Etat.

Les Coréens ont, comme nous, des colléges de hautes études[495]. Six mille élèves y reçoivent des leçons. Les étudiants qui

[487] 宮主.

[488] 階勳功臣.

[489] Le *yu-chi-taï* ou *yu-sse-taï* remplit à la fois les fonctions d'historiographe et de censeur. Accompagnant le souverain dans ses voyages, il prend note de tous ses actes, et doit faire des représentations s'il ne les juge pas conformes à l'équité.

[490] 柳.

[491] 崔.

[492] 金.

[493] 李.

[494] 紫門小殿. *Petit palais des portes violettes.*

[495] Litt. : ont leurs colléges *Koue-tse-kien* et *Sse-men-hio*. On a parlé déjà du *Koue-tse-kien*. Le *Sse-men-hio* était également un collége de hautes études.

prennent des grades se divisent en trois classes, ceux de la capitale, appelés *ouang-kong*[496], ceux des provinces appelés *hiang-kong*[497] et ceux des royaumes étrangers appelés *pin-kong*[498]. Ils passent d'abord, au lieu de leur résidence, un examen qui a lieu tous les deux ans; ensuite ils subissent une seconde épreuve dans les colléges de l'Etat, où le nombre des candidats reçus n'excède pas généralement trente à quarante. Enfin, il est un examen supérieur, que le Roi préside en personne; il porte sur les trois genres de composition *chi*[499], *fou*[500] et *lun*[501] et se nomme *lien-tsien-tchong-chi*[502]. Des concours purement littéraires sont, en outre, institués pour les lettrés qui ont acquis déjà le titre de licencié. Les lettrés coréens aiment beaucoup la musique; mais ils approfondissent peu nos livres canoniques.

La capitale du Kao-li renferme quelques centaines de Chinois, la plupart de la province du Fo-kien et venue en Corée sur des bateaux marchands. Leurs connaissances et leur capacité leur ont fait offrir de gros traitements, qui les ont fixés tout d'abord. Plus tard, certains d'entre eux ont été retenus de vive force. Chaque fois qu'une ambassade chinoise arrive, elle reçoit les placets de quelques-uns de ses nationaux se plaignant de semblables violences et elle prend soin de les rapatrier.

496 王貢.

497 鄉貢.

498 賓貢.

499 Versification, poésie.

500 Sorte de poëme descriptif.

501 Dissertation en prose.

502 簾前重試. *Examen réitéré devant les rideaux*, c'est-à-dire devant l'estrade tendue de rideaux de soie, où le Roi est assis.

Tous les mandarins du Kao-li sont payés en grains, c'est-à-dire en riz. On leur accorde aussi des concessions de terres qui font retour à l'Etat, après leur mort. Les terres labourables ne sont, d'ailleurs, la propriété particulière de personne. Chaque famille, suivant le nombre de ses bouches, est mise en possession d'un champ plus ou moins grand. A seize ans, tout jeune homme est soldat. Six corps de troupes et trois cantonnements sont entretenus continuellement dans chaque circonscription territoriale appelée *kouan-fou*[503]. Tous les trois ans les garnisons en sont changées, et les postes placés aux frontières du nord-ouest sont relevés tous les six mois. S'il faut combattre, les soldats coréens le font avec la plus grande bravoure; ensuite, ils reviennent cultiver leurs champs. Le Roi lui-même a des terrains dont le revenu doit suffire à ses dépenses privées. La Reine-mère, la Reine et le prince héritier reçoivent en apanage des domaines appelés *tang-mo-tien*[504].

[503] 官府.

[504] 湯沐田. Litt. : *champs du lavage de tête*. L'étymologie de cette expression singulière, que je crois avoir rendue assez exactement par celle de *champs reçus en apanage*, ressort d'un rapprochement entre deux explications fournies, l'une par l'encyclopédie *Youen-hio-kou-sse*, l'autre par le dictionnaire *Peï-ouen-yun-fou*. Dans le premier de ces deux ouvrages, il est dit que, du troisième au neuvième jour de la naissance d'un enfant, l'usage est de lui laver la tête *(mo)* avec une décoction d'herbes aromatiques *(tang)*, ce qui est l'occasion d'une fête de famille et, dans le *Peï-ouan-yun-fou*, on lit qu'autrefois tous les princes feudataires et l'Empereur lui-même possédaient en propre, dès leur enfance, une ville dont les impôts devaient subvenir plus tard à leurs dépenses privées, laquelle ville était surnommée *ville de Tang-mo* (Tang-mo y), évidemment parce que l'attribution en était faite aux jeunes princes, le

Les hauts fonctionnaires, aussi bien que les gens du peuple, s'occupent personnellement d'écouler leurs produits et d'en tirer le meilleur parti possible. Le marché se tient à midi. Le riz et les étoffes remplacent la monnaie dans les transactions.

Le sol de la Corée fournit du cuivre, mais les Coréens ont ignoré longtemps la manière de traiter ce métal pour fabriquer la menue monnaie. Ils gardent dans leur trésor, comme un objet de curiosité, celle qui leur est venue de la Chine en de certaines occasions. Ce fut seulement dans les années *tsong-ming* (1102-1106) qu'ils commencèrent à fondre des sapèques. Ils en ont maintenant de trois espèces : *haï-tong-tong-pao, haï-tong-tchong-pao* et *san-han-tong-pao*[505]. L'usage, toutefois, en est encore peu répandu. Leurs armes ne sont pas bonnes ; leurs arbalètes manquent de force et leurs sabres sont trop légers. Le bouddhisme est chez eux en grande faveur ; parmi leurs princes de sang, il s'en trouve presque toujours un qui revêt l'habit de bonze. Ils croient fermement aux démons, ainsi qu'aux principes du *yn* et du *yang*[506]. Ils ne pren-

jour où la cérémonie du *Tang-mo* s'accomplissait pour eux. Que les membres de la famille royale coréenne reçussent ou non, dès le moment de leur naissance, l'assignation de ces champs appelés *Tang-mo-tien*, on comprend donc aisément l'analogie des deux locutions.

[505] 海東通寶。海東重寶。三韓通寶。*Monnaie courante de l'orient de la mer*; *monnaie lourde de l'orient de la mer*, et *monnaie courante des troit Han*. Les légendes *tong-pao* et *tchong-pao*, monnaie courante et monnaie lourde (c'est-à-dire, pièce forte qui en vaut plusieurs autres) sont imitées des monnaies chinoises, sur lesquelles elles figurent depuis les premiers siècles de notre ère.

[506] Voir plus haut, note 418.

nent point de médicaments dans leurs maladies, mais ils poussent de longs gémissements. Ils ne visitent pas leurs parents malades. Ils enterrent leurs morts sans cercueil, et les cadavres des pauvres sont même abandonnés sans sépulture dans les lieux incultes.

Chaque année, à la première lune[507], ils offrent des sacrifices au Ciel. A l'orient de leur royaume, il existe un antre appelé *Souichin*[508], dans lequel on offre aussi des sacrifices le quinzième jour de la dixième lune, jour désigné sous le nom de *pa-kouan-tchaï*[509]. Cette dernière fête se célèbre avec beaucoup de pompe. Le Roi se place sur une estrade, accompagné de ses femmes. On fait de la musique et de grands festins. Les marchands disposent des tentures où les pièces de soie *lo*[510] se rejoignent par centaines; c'est pour eux une occasion de montrer leurs richesses. Tous les trois ans, un sacrifice solennel a lieu simultanément sur tous les points du

[507] Le texte dit 建子月 *kien-tse youe*, c'est-à-dire à la lune *kien-tse* qui est la première lune. Les Chinois appellent 月建 *youe-kien* (mansions lunaires) les douze points où la lune entre en conjonction avec le soleil, dans chacun des douze mois de l'année, et désignent ces douze points par les signes ou caractères du cycle duodenaire, dont le premier est 子. En parlant de sacrifices au Ciel, dans un tableau de mœurs d'une autre époque (ci-dessus, p. 150) Ma-touan-lin avait dit que les Coréens les offraient à la dixième lune.

[508] 隧神. *Génie souterrain.* Il a été fait mention de cet antre appelé *Souichin*, ci-dessus p. 150, où il est écrit 神 au lieu de 神, erreur assez fréquente, d'ailleurs, dans les textes chinois.

[509] 八關齋. Litt. : le jeûne de *Pa-kouan*, ou *des huit clôtures*.

[510] 罍. A kind of silk, woven like ganze, used for dresses (W. Williams).

royaume. Une contribution spéciale, à laquelle prennent part le Roi et ses ministres, fournit aux dépenses des cérémonies. Le temple des ancêtres est situé en dehors des portes de la capitale. Les hauts dignitaires s'y rendent avec des chars, des habits de cérémonie, le bonnet *mien*[511] et la tablette *koueï*[512], à l'heure où le grand sacrifice s'accomplit. La ville royale a renfermé soixante-dix temples bouddhistes avant de posséder un seul temple consacré au culte de la religion de Lao-tse. Le premier qu'on y éleva fut celui du monastère de *Fou-youen-youen*[513], construit dans les années *ta-kouan* (1107-1110), peu après l'arrivée d'une mission de bonzes *tao-sse* venus de la Chine. Bientôt, il est vrai, ces bonzes eurent formé d'assez nombreux prosélytes pour que leur secte comptât jusqu'à dix ordres religieux.

Les Coréens entendent généralement fort peu de chose à la médecine. A peine quelques-uns d'entr'eux ont-ils commencé à étudier cette science, depuis l'époque où le roi Yu[514] appela chez lui des médecins chinois. Ces étrangers n'ont point d'os saillant à la partie postérieure du crâne[515]; leur tête est de forme ronde. Au lieu

[511] 冕. Suivant Morrison : « A kind of crown worn by the Emperor and inferior Princes in ancient times. The top part appears like a flat board laid on the head with pearls or gems strung on silk, and suspended in regular rows, before behind. The difference of rank was marked by the number of gems. »

[512] 圭, sorte de sceptre, en jade ou ou autre pierre fine, que les princes et les grands dignitaires tenaient à la main, comme une marque de leur autorité.

[513] 福源院. *Le couvent de la source du bonheur.*

[514] Ci-dessus, note 456.

[515] 人首無枕骨. Litt. : « La tête de ces hommes n'a pas l'os (appelé) *tchin-ko.* » Cet os devait être sail-

de bonnet, ils portent une sorte de turban formé de bandes d'étoffe enroulées, qui rappellent la coiffure des Chinois sous la dynastie des Tang. Les femmes mariées nouent leurs cheveux du milieu au sommet de la tête et les rejettent sur l'épaule droite, le reste des cheveux tombant naturellement. La touffe de cheveux qu'elles nouent est attachée avec de la soie rouge, et traversée par une grande aiguille. Leurs jupes sont garnies de hautes bordures, d'autant plus estimées qu'elles sont plus chargées d'ornements. Il est permis aux jeunes gens des deux sexes de se rechercher eux-mêmes en mariage. Durant l'été, ils se baignent ensemble dans les rivières. Les femmes n'ont point d'autre manière de saluer que les hommes; il en est de même des bonzes et les bonzesses.

La musique du Kao-li est très-inférieure à la nôtre. Elle manque des instruments qui tirent leur son du métal et de la pierre. Depuis l'introduction de l'harmonie chinoise dans leur pays, les Coréens distinguent deux sortes de musiques, qu'ils nomment la musique de gauche ou bien encore *tang-yo*[516], c'est-à-dire musique chinoise, et la musique de droite, ou bien encore *hiang-yo*[517], qui est leur ancienne musique nationale.

Ils quittent leurs chaussures avant d'entrer dans la salle d'honneur, quand ils sont invités à un dîner d'apparat. Ils marchent sur

lant, suivant notre contexte, puisque l'auteur ajoute 皆扁側, «tous ont la tête d'une forme ronde applatie.» Dans un ouvrage de médecine chinoise que je possède, une planche nous montre l'os *tchin-ko* à l'occiput, exactement entre les deux oreilles. Ce détail anthropologique m'a paru mériter un éclaircissement.

[516] 唐樂 « Musique (de la dynastie) des Tang. »

[517] 鄉樂 « Musique du pays. »

les genoux pour s'approcher d'un supérieur; ils fléchissent également le genou pour inviter un hôte, et l'hôte invité accepte en prononçant simplement le mot *oueï*[518]. Ils rendent toujours un salut; le père, salué par son fils, ne laisse pas de rendre lui-même une demi-salutation. Leur naturel est doux et humain. Ils éprouvent une grande répugnance à donner la mort et ne tuent point les animaux à la manière des bouchers. S'ils veulent manger un mouton ou un porc, ils l'enveloppent d'herbes aromatiques et le font rôtir ainsi[519]. Ils n'ont point de supplices cruels; les rebelles et les fils coupables d'avoir maudit leur père ou leur mère subissent la décapitation simple; tous les autres criminels sont punis seulement par la bastonnade sur les côtes. Ceux qui ont été condamnés à mort dans les provinces sont envoyés à la ville royale, où chaque année à la huitième lune, il est fait une révision de toutes les condamna-

[518] 唯.

[519] Ce passage est très-singulier, en ce qu'il semble donner à entendre que, par douceur et par horreur de tuer les Coréens faisaient rôtir vivants les animaux qu'ils voulaient manger! Le texte dit : 惡殺 « *ils détestent tuer*, » expression qui s'applique aux hommes, aux criminels rarement condamnés à mort et plus rarement exécutés, comme on le voit plus loin; puis il ajoute : 不屠宰 « *ils ne tuent point*, » expression qui s'applique évidemment aux animaux, les caractères 屠宰 ayant cette signification, et d'ailleurs les criminels étant quelquefois mis à mort. On pourrait donc traduire simplement : « *Ils ne tuent pas les animaux*, » mais le caractère 屠, isolément, se prenant aussi dans le sens de *boucher* et la construction de la phrase permettant de l'entendre comme je l'ai fait, j'ai cru devoir adopter cette version mitigée d'une assertion dont la vérité absolue paraît si extraordinaire.

tions capitales. Le plus souvent leur peine est commuée en celle de la déportation dans les îles, et parfois même ils sont graciés[520].

Si l'on part de Ming-tcheou, on passe devant *Ting-haï*[521] et avec un bon vent, on gagne la pleine mer en trois jours; cinq jours après on arrive à *Mè-chan*[522], et l'on navigue déjà dans les eaux coréennes. Le vaisseau serpente avec précaution, mais sans ralentir sa marche, à travers une infinité d'îles et d'îlots hérissés de hautes montagnes et de roches escarpées. On navigue sept jours encore, après avoir franchi les derniers récifs, et l'on aperçoit alors devant soi l'embouchure du fleuve *Li-tching-kiang*[523]. Ce fleuve se trouve resserré entre deux montagnes, à l'endroit où il se jette dans la mer. Son cours est violemment accéléré par les obstacles qu'il rencontre; c'est un passage très-dangereux qui porte le nom de *Ki-choui-men*[524]. Encore trois jours de navigation et l'on atteint le lieu de débarquement. On y trouve un hôtel appelé *Pi-lan-ting*[525], puis le voyage se continuant sur terre, on n'a plus qu'à suivre une route d'environ quarante *li*, qui monte et descend par des montagnes et des vallées, pour arriver à la capitale du Kao-li[526].

[520] Il sera intéressant de comparer le tableau de mœurs qui finit ici, et qui appartient au XIIe siècle (comme l'indique la place où Ma-touan-lin l'intercale), avec les tableaux analogues, relatifs à des époques antérieures, insérés plus haut, p. 150 et suiv.; 168 et suiv., etc., etc.

[521] *Ting-haï* est un port de l'île de *Tcheou-chan*, appelée par les Européens *Chusan*.

[522] 墨山. « *La montagne noire*, » nom d'une île sur les côtes de la Corée.

[523] 禮成江.

[524] 急水門. « *Portes des eaux rapides.* »

[525] 碧瀾亭. « *Pavillon des vagues bleues.* »

[526] Les dernières indications de cet itinéraire renferment plusieurs obscurités. Nous voyons que l'on débarquait à qua-

On dit que le pays des Niu-tche s'étend au nord du fleuve

rante *li*, environ seize kilomètres, de la capitale de la Corée, mais on peut se demander si c'était dans un port de mer ou bien sur les rives du fleuve *Li-tching-kiang*, après l'avoir remonté. Cette seconde supposition paraît vraisemblable, si l'on considère que la ville de *Kaï-tching-fou*, alors capitale de la Corée, est figurée sur toutes les cartes à une assez grande distance de la mer, et aussi que la mention faite du danger qu'offre le fleuve *Li-tching-kiang*, à l'endroit où il prend le nom de *Ki-choui-men*, paraît bien impliquer l'idée qu'il devait être remonté. D'autre part, cependant, les mots *pilan* (vagues bleues), qui forment l'enseigne de l'auberge où descendaient les voyageurs à leur débarquement, s'appliquent généralement aux eaux de la mer plutôt qu'à celles d'un fleuve. Si cette dernière interprétation était la bonne, notre texte de Ma-touan-lin admettrait donc que les vaisseaux partis de *Ming-tcheou (Ning-po)* remontaient d'abord très-avant dans la *Mer jaune*, pour redescendre ensuite, en cotoyant les rivages de la Corée durant sept jours et en naviguant par mer trois jours encore, après avoir laissé derrière eux l'embouchure *Ki-choui-men*, dont il sera fait d'ailleurs une nouvelle mention dans cette même notice. Ce qui me paraît certain, dès à présent, c'est que Klaproth a dû traduire inexactement le passage de l'*Aperçu général des trois royaumes* où il est question du *Li-tching-kiang*, qu'il appelle *un ruisseau*, et du *Ki-choui-men* qu'il représente comme *un abîme et tourbillon profond*, *dans la mer*, sans remarquer qu'il existe entre ces deux dénominations une corrélation analogue à celle des noms de *la Garonne* et de *la Gironde*. Le caractère 江 ne peut dénommer qu'un grand cours d'eau, et le caractère 門 (portes) désigne nécessairement une ouverture, un passage étroit, un défilé. Mais une autre question demeure en suspens, qui est celle de savoir exactement de quelle ville *Kaï* (*Kaï-tching* ou *Kaï-tching-fou*), il s'agit ici (voir ci-dessus, note 407). Si c'est bien celle du pays de *Cho-mo*, et si les indications de la géographie *To-sse-fang-yu* sont exactes, les vaisseaux devaient remonter le *Li-tching-kiang*, tandis que si la ville de *Kaï* à laquelle il fal-

Hoen-tong-kiang[527] et n'est séparé du Kao-li que par le cours du Ya-lo-kiang. Jadis assujetis aux Ki-tan, les Niu-tche dépendaient en même temps du Kao-li, comme un esclave dépend de son maître. Plus tard, ils sont devenus forts, et c'est le Kao-li qui s'est montré leur vassal soumis à son tour.

Dès que l'empereur Kao-tsong fut monté sur le trône, à la cinquième lune de la première année *kien-yen* (1127), il fit partir Ho-li pour la Corée, en qualité d'ambassadeur porteur d'instructions secrètes, dans la crainte que le souverain de ce pays ne se liguât contre lui avec les *Kin*[528]. De son côté, l'empereur des Kin redoutant une alliance du roi de Kao-li avec la dynastie des Song avait envoyé Ouang-tchu, muni de lettres patentes, afin de donner l'investiture au prince coréen. On n'a pas conservé le rapport que Ho-li dut présenter à l'Empereur sur les résultats de son voyage.

La seconde année *kien-yen* (1128), l'Empereur cherchait un homme capable de remplir habilement une mission officielle dans les pays lointains. Le gouverneur en second du Tche-kiang oriental, nommé Yang-yng-tchin, se présenta lui-même et sut se faire agréer. Il se vantait de savoir comment il fallait traiter avec les barbares du nord, ayant appris à les connaître parfaitement au temps où il accompagnait son père, qui avait exercé des fonctions aux extrêmes frontières de l'Empire. Il représenta que le plus

lait se rendre était celle des cartes de Klaproth, ils devaient laisser derrière eux l'embouchure de ce fleuve, et naviguer trois jours encore dans la direction du midi.

[527] Le *Sounggari*. A l'égard des *Nin-tche*, précédemment appelés *Niu-tchin*, voir ci-dessus les notes 381 et 460.

[528] Voir ci-dessus la note 460.

court chemin pour se rendre chez les Niu-tche était de passer par la Corée, sollicita l'ordre de gagner tout d'abord la province de *Ki-lin*[529] et de parcourir ensuite la route de terre qui le conduirait à *Yen* et à *Yun*[530]. En ces circonstances, l'un des hauts mandarins du Tche-kiang oriental, appelé Ti-jou-ouen, fit respectueusement à l'Empereur les représentations que voici : « Yang-yng-tchin trompe Votre Majesté ; il ne songe qu'à se faire valoir. Si le Kao-li, n'osant résister à notre grand empire, accorde cette autorisation de traverser son territoire qui lui est demandée, et si, plus tard, les hommes de Kin réclament à leur tour la permission de traverser nos provinces de *Ou* et de *Youe*[531] afin de les explorer à leur aise, quelle réponse pourra-t-on leur faire ? La dignité impériale serait assurément très-compromise, et nous deviendrions un sujet de risée pour les barbares. Je supplie Votre Majesté de ne pas donner suite à ce projet. » Ces représentations ne furent point écoutées. Yang-yng-tchin avait capté la confiance de l'Empereur ; il partit, à la troisième lune, avec la mission qu'il avait sollicitée.

A la sixième lune, l'envoyé chinois arrivait à la cour de Corée

[529] 雞林. Partie méridionale de la Corée, ancien territoire du dernier royaume de *Sin-lo*. Nous avons vu précédemment qu'un oncle du roi de *Kao-li* avait porté le titre de *prince de Ki-lin*.

[530] 燕 *yen* 雲 *yun*. Ces villes sont indiquées sur une carte chinoise de la Corée, que je possède, aux frontières septentrionales de ce royaume et aux sources d'un fleuve qui paraît être le *Li-tching-kiang*. La même carte fait figurer le pays de *Cho-mo*, dans leur voisinage. Voir ci-dessus, notes 466 et 467.

[531] 吳 *Ou* et 越 *Youe* sont les noms anciens des régions du sud-est de la Chine, sur les deux rives du *Yang-tse-kiang*.

et communiquait au roi Kiaï le message dont il était chargé. Le roi Kiaï salua les lettres impériales, puis, se tenant debout devant le représentant de l'Empire, il lui adressa ces paroles : « Votre grand empire possède la route du Chan-tong ; pourquoi donc ne passez-vous point par Teng-tcheou? » Yang-yng-tchin répondit : « Cette route est bien plus longue que celle de votre noble royaume, et nous voudrions aussi que vous prîssiez le soin bienveillant d'annoncer notre visite au souverain des Kin, votre voisin. Vingt-huit cavaliers forment toute ma suite, et nous portons nos vivres avec nous. » L'embarras du Roi se voyait sur son visage. Il fit appeler un de ses conseillers qui prit la parole à son tour et dit au délégué de l'Empereur : « Les hommes de Kin construisent de grands vaisseaux et veulent sans doute envahir les deux *Tche*[532]. Si nous conduisions votre ambassade jusque sur leurs terres, et qu'ensuite ils nous demandâssent le passage à travers votre royaume, afin d'accomplir plus facilement leurs desseins, qu'elle réponse leur ferions-nous ?

Cette objection très-juste était précisément celle que Ti-jou-ouen avait prévue.

« Les Niu-tche ne sauraient entreprendre une expédition par mer, » répartit Yang-yng-tchin ; mais le conseiller du roi coréen lui répliqua : « Les Niu-tche ont des vaisseaux qui parcourent sans cesse les routes maritimes. Autrefois, ils se tenaient sous notre dépendance et maintenant ils veulent que nous leurs rendions hommage. Ils savent montrer aux plus faibles qu'ils sont devenus

[532] C'est-à-dire le *Tche-kiang*, qui était alors divisé en *Tche-kiang* oriental, et *Tche-kiang* occidental.

les plus forts. » Dix jours s'écoulèrent, au bout desquels le roi Kiaï envoya ses ministres conférer de nouveau avec le représentant de la Chine, à l'hôtel où il était logé. Yang-yng-tchin maintenait fermement ses exigences, mais les ministres du Kao-li continuaient à les repousser.

« Quand j'ai visité la cour de Chine, en qualité d'ambassadeur chargé d'offrir le tribut, dit *Ouen-kong-jin* [533], j'ai prévenu respectueusement l'Empereur que, sous une apparence humaine, les Kin avaient tous les instincts violents des animaux féroces, et qu'il fallait éviter soigneusement d'entrer en relations avec eux. Il y a de cela douze ans. » *Tsouï-hong-tsaï* [534] ajoutait : « Pourquoi votre empire ne prépare-t-il pas une grande armée pour les soumettre, au lieu de vous envoyer parlementer ? »

Yang-yng-tchin séjourna soixante-quatre jours en Corée, et finit par reprendre le chemin de la Chine, sans avoir pu déterminer le roi Kiaï à se conformer aux volontés de l'Empereur. Il reparut à la Cour, à la dixième lune, et fit le récit de tout ce qui s'était passé. Alors l'Empereur entra dans une grande colère, en accusant le roi Kiaï d'ingratitude envers l'Empire. Le ministre Tchu-ching-feï ne se troubla pas. « Le roi Kiaï, dit-il, a les Kin à ses frontières, tandis que la mer le sépare de nous. Sa politique est facile à comprendre. Peut-être l'avons-nous traité jadis avec trop de bienveillance, mais que pourrions-nous faire aujourd'hui pour l'obliger à nous obéir ? » Et comme un chef militaire, Hoang-tsien-chen, proposait d'embarquer des soldats d'élite revêtus de cuirasses, au nombre de quelques dizaines de mille, afin d'intimider les

[533] 文公仁. [534] 崔洪宰.

Coréens. « Si vous parlez de porter la guerre au-delà des mers, » continua-t-il, « souvenez-vous d'abord du *Yen-chan*[535], et que cela vous serve d'enseignement. » Après que la colère de l'Empereur se fut un peu calmée, le mandarin Yun-tsong-tse, du Ho-nan, exprima l'avis qu'on pourrait adresser de nouvelles remontrances au roi de Corée, et insister auprès de lui pour qu'il déclarât la guerre aux ennemis de l'Empire ; mais, à la onzième lune, le roi Kiaï ayant chargé son ministre *Yun-nien-y*[536] de porter des explications à la cour de Chine, l'Empereur fit traiter honorablement cet ambassadeur qui s'en retourna très-rassuré.

La troisième année *kien-yen* (1129), le neuvième jour de la huitième lune, l'Empereur disait à ses ministres : « Une ambassade du Kao-li est en route pour nous apporter le tribut. Sa prochaine arrivée m'est annoncée. Elle amène deux eunuques et deux jeunes filles de palais, qui ont été donnés par l'Empereur du Nord[537]. Cette nouvelle me réjouit et me cause en même temps de l'inquiétude. » Le conseiller Lou-y-hao prit la parole : « Assurément, répliqua-t-il, cela ne se fait point sans l'expresse volonté de

[535] 燕山. Le dictionnaire d'Ed. Biot indique *Yen-chan* comme un ancien nom de département actuel de *Chun-tien-fou*. Évidemment il est fait allusion à quelque désastre des armées chinoises, dont j'avoue n'avoir point la notion présente à l'esprit.

[536] 尹彥頤.

[537] 上皇. Litt. : l'*Empereur d'en-haut*. D'après le contexte de la phrase cette expression ne me paraît pouvoir s'appliquer qu'à l'empereur des *Kin*, dont la dynastie régnait dans le nord, considéré comme *le haut* de la Chine simultanément avec la dynastie des *Song* qui possédait les provinces du midi. Ces eunuques et ces jeunes filles, envoyés par l'empereur des *Kin* et que les ambassadeurs coréens de-

la cour des Kin. Autrement le roi de Kao-li, qui a reçu ces eunuques et ces jeunes filles, ne les enverrait pas à Votre Majesté. » L'Empereur saisit la justesse de cette remarque et l'ambassade fut invitée à ne pas poursuivre son voyage.

[La lettre adressée au roi de Corée, pour contremander le voyage de ses ambassadeurs, pouvait se résumer ainsi qu'il suit : « Toutes les provinces de l'Empire redoutent les calamités d'une invasion, comme aussi les grandes levées de soldats que la guerre entraîne. Nous avons dû transmettre des instructions pour que tous les cours d'eau fussent gardés. Il serait donc à craindre que vos envoyés ne trouvâssent tous les passages fermés par les autorités des différentes localités qu'ils devraient traverser. Dès que la sécurité des frontières sera rétablie, nous fixerons un jour avec vous pour leur faire la réception la plus honorable. Ainsi seront effacés les regrets que nous éprouvons aujourd'hui d'interrompre les relations établies. Nous ne doutons point, du reste, que vous ne sachiez pénétrer le fond de notre pensée, et apprécier la sincérité de nos bons sentiments à votre égard. »]

La deuxième année *chao-hing* (1132), le ministre coréen *Tsoui-oueï-tsing*[538] fut envoyé par le roi Kiaï avec une suite nombreuse; il apporta le tribut. L'Empereur lui donna audience, et lui remit des lettres très-affectueuses à l'adresse de son souverain. A la douzième lune, une nouvelle ambassade du Kao-li était annon-

vaient amener à la cour des *Song*, étaient sans doute des espions chargés d'observer tout ce qui s'y passait. Telle était du moins l'opinion du conseiller Lou-y-hao, qui sut faire partager ses soupçons à l'Empereur.

[538] 崔惟清.

cée par le préfet de Ming-tcheou, et l'Empereur ordonnait que le temple de *Fa-hoeï*[539] fût disposé pour la loger. Elle n'arriva point, toutefois, les gens du Kao-li assurant qu'elle avait fait naufrage en pleine mer, ce qui parut très-douteux aux conseillers de l'Empereur, plus disposés à croire que la notification de son départ n'avait été qu'une pure tromperie.

La sixième année *chao-hing* (1136), un Coréen porteur de dépêches officielles appelé *Kin-tchi-koueï*[540] débarqua dans le port de *Ming-tcheou*. Craignant que ce personnage ne fût un espion des Kin, l'Empereur ordonna de lui faire donner de l'argent et de la soie et de le congédier aussitôt.

A la troisième lune de la trente-deuxième année *chao-hing* (1162), un fonctionnaire du Kao-li nommé *Siu-te-yong*[541] parut à Ming-tcheou, annonçant que son souverain était sur le point d'envoyer une ambassade pour transmettre ses félicitations[542]. Quand cet avis parvint à la Cour, ce fut l'historiographe Ou-feï qui éveilla la prudence de l'Empereur. « Les Coréens, dit-il, sont en guerre avec les Kin, leurs voisins. Cette ambassade peut nous créer des complications fâcheuses. » L'Empereur partagea les appréhensions de Ou-feï. Il fit écrire au roi de Corée, afin de le détourner de son

[539] 法惠寺.
[540] 金稚圭.
[541] 徐德榮.
[542] La trente-deuxième année *chao-hing*, à la sixième lune, l'empereur régnant *Kao-tsong* céda volontairement l'empire à son fils adoptif *Tchao-oueï*, prince de *Kïen*, descendant comme lui de l'empereur *Taï-tsou*, lequel prit le nom de *Hiao-tsong*. L'ambassade du roi de Corée avait donc pour mission, sans aucun doute, de complimenter le nouveau souverain sur son avènement.

projet. C'était le temps où l'armée de *Ouan-yen-liang* s'efforçait d'envahir et de dévaster les territoires de l'Empire[543].

A la quatrième lune de la seconde année *long-hing* (1164), l'arrivée d'une mission coréenne fut notifiée par le préfet de Ming-tcheou. Les historiens ne parlent pas de la réception qui leur fut faite. Plus tard, il y eut un ambassadeur du Kao-li nommé *Hiao-kouang-ning*[544] qui visita trois fois la Cour. Ensuite les relations furent interrompues.

Dans les années *king-youen* (1195-1196), l'Empereur rendit un décret pour interdire l'exportation de la menue monnaie de cuivre en Corée. Il décida également qu'on cesserait d'échanger avec le Kao-li des ambassades sans utilité, qui étaient très-onéreuses pour l'Empire. Chaque fois qu'une ambassade coréenne arrivait, tout d'abord les provinces qu'elle devait traverser étaient troublées dans leur tranquillité et chargées de lourdes contributions. A la

[543] *Ouan-yen* était le nom de famille des princes de la dynastie des *Kin*. *Liang* ou *Leang* est le nom particulier que le prince dont il est fait mention ici avait pris en montant sur le trône. Auparavant on le désignait sous celui de *Ti-kou-naï*, que Mailla lui donne dans son *Histoire générale de la Chine*. Klaproth l'appelle *Ti-leang*; Deguignes *Heou-si-tchu* ou *Haï-ling-ouang*, et le *Tong-kien-kang-mou* nous apprend que ce dernier nom fut son titre posthume. Cette richesse d'appellations ne laisse pas de causer parfois quelque embarras. *Ouan-yen-liang* était mort depuis deux mois, quand *Hiao-tsong* prit possession de l'Empire. Il y aurait donc ici un léger anachronisme, si l'on n'entendait cette dernière phrase dans le sens que l'aggression de Ouan-yen-liang était un événement tout récent, qui devait influencer la politique de l'Empereur à l'égard de la Corée.

[544] 孝光寧.

Cour, les dépenses pour l'entretien des étrangers, pour les repas de cérémonie et pour les dons en argent se comptaient par sommes de dix mille *taels*[545], sans que les fonctionnaires qui présidaient à ces dépenses prîssent aucun soin de les modérer. Quand c'était une ambassade chinoise qui se rendait en Corée, il fallait équiper deux vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, ornés et disposés comme pour transporter des demi-dieux. Ajoutons encore l'escorte des bâtiments de guerre, et le nombreux personnel des mandarins de différents ordres qui non-seulement conservaient leurs appointements pendant le voyage, mais réclamaient encore de l'avancement à leur retour. C'est de tout cela que Sou-chi[546] entendait parler, quand il disait que les ambassades coréennes entrainaient cinq sortes de calamités qui leur appartenaient en propre.

Jadis, les envoyés coréens arrivaient par *T'eng-(tcheou)* et par *Laï-(tcheou)*[547]; la distance était grande jusqu'à *Pien-liang*[548]. Dans les dernières années, ils firent voile directement vers le *Sse-ming*[549], en prenant la route du Tche-kiang pour atteindre la résidence impériale. Cette traversée directe, sur une mer dont les eaux sont profondes, n'empêche pas les vaisseaux de rencontrer beaucoup d'îles et d'îlots.

En général, une grande île au milieu de la mer est appelée

[545] Le *tael* vaut de huit à neuf francs.

[546] Sou-chi vivait sous le règne de Tchi-tsong, et ces paroles qui lui sont attribuées ont été rapportées plus haut, à la date de la septième année *youen-yeou* (1092).

[547] C'est-à-dire par le *Chan-tong*.

[548] Capitale de l'Empire sous les Song, aujourd'hui *Kaï-fong-fou*.

[549] 四明 Territoire de la ville actuelle de *Yu-yao*, au nord de *Ning-po*.

tcheou[550]; les îles de moindre importance sont appelées *tao*[551], et les plus petites portent le nom de *siu*[552]. Pour les classer ainsi, on tient compte du chiffre de leur population, suivant qu'elle ne dépasse point dix familles, ou qu'elle s'élève à cent familles, mille familles et au-dessus. Quant aux écueils et aux amas de roches incultes, on les désigne par le mot *tsiao*[553]. La mer *(haï*[554]*)* prend le nom de *yang*[555], quand elle devient profonde et sans rivages à l'horizon.

Les vaisseaux qui partent de la Corée ont à redouter, sur les côtes, des écueils *(tsiao)* contre lesquels ils courent le risque de se briser, et quand ils gagnent la pleine mer *(yang)*, ils sont exposés au danger de ce qu'on nomme la tempête noire, qui rend le ciel obscur et qui met les vagues en ébullition. Les marins serpentent avec soin, à travers les rochers et les îles. Lorsqu'ils ont franchi le *Ki-choui-men*[556] et lorsqu'ils ont atteint l'île *Kiun-chan-tao*[557], ils commencent à dire que leur voyage s'accomplit heureusement. D'ordinaire, cette route exige quelques dizaines de jours ; mais soit qu'on prenne la direction du nord, ou qu'on suive la direction du midi, si l'on est poussé constamment par un vent favorable, on peut accomplir la traversée avec beaucoup de célérité. C'est ainsi que Yang-yng-tchin, chargé comme on l'a dit plus haut d'une mission dans le royaume de Corée, débarquait à *Tchang-koue*, au

550 洲.
551 島.
552 嶼.
553 嶕.
554 海.
555 洋.
556 Voir ci-dessus, note 524.
557 郡山島.

sud de Ming-tcheou, moins de dix jours après avoir quitté le sol coréen.

Jetons un regard en arrière, et considérons le caractère des relations établies entre la Chine et le Kao-li. Le Kao-li rendait à la Chine les devoirs d'un vassal, attiré par le désir de s'approprier nos usages et par l'appât des dons impériaux que ses ambassadeurs venaient récolter chaque année. De son côté, la Chine encourageait les bonnes dispositions du Kao-li, afin d'étendre au loin son influence et de maintenir les frontières en paix. Cet état de choses dura jusqu'au temps où de grands désastres affligèrent l'Empire. Quand les barbares du Nord dévorèrent une partie de nos provinces, on cessa de communiquer avec le Kao-li, qui se soumit au Leao de peur d'être conquis à son tour[558]. Bientôt ce furent les Kin dont la puissance devint formidable. Par eux les Leao furent anéantis, par eux nos territoires furent envahis; rien n'assouvissait leur avidité; ils en vinrent jusqu'à forcer nos derniers remparts et menacer les portes de notre capitale[559]. Pensait-on que le Kao-li fut capable de les arrêter? En ce cas, la mission

[558] Ma-touan-lin se sert ici d'une expression figurée (tirée du *Tso-tchouen*) dont j'ai cru devoir rendre le sens et non la lettre, afin de ne pas surcharger mes notes d'explications inutiles.

[559] Cette capitale était la ville actuelle de *Kaï-fong-fou*. Les Tartares s'emparèrent de ses défenses extérieures, et ne consentirent à se retirer que sur la promesse d'une rançon de 500,000 *liang* d'or et 50,000,000 de *liang* d'argent, sans compter un million de pièces de soie et dix mille têtes de bétail. Le *liang* pèse près de 38 grammes. Ces chiffres, mentionnés par le *Tong-kien-kang-mou*, sont intéressants à constater, quand on songe à ce qu'étaient, dans ce même temps, les ressources financières de l'Europe.

de Yang-yng-tchin était tout à fait impolitique. S'il s'agissait de conclure une alliance, ce n'était pas un pareil mandataire qui pouvait prendre des engagements au nom de l'Empereur des Song; et si l'on espérait sauver la Chine des dangers dont elle était menacée, alors c'est un nouveau *Tsin-pe* qu'il fallait découvrir[560]. Les envoyés chinois, chargés de négociations pacifiques, comme Fou-pang et Ouang-lun[561], ont toujours pénétré chez les Kin sans difficulté; mais l'arrivée de chacun de ces envoyés à la cour des Kin produisait l'effet d'une pierre qu'on jetterait dans la mer, tandis que chaque apparition de leurs soldats sur le sol de la Chine était le fléau du feu dévorant. On ne pouvait rien attendre de sérieux des traités passés avec ces barbares. Le voyage de Yang-yng-tchin,

[560] Le trait historique auquel il est fait allusion ici se rapporte à l'époque des *Tcheou*. *Tsin-pe*, autrement le prince de *Tsin*, était un des ancêtres de *Tsin-chi-hoang-ti*; son nom particulier était *Siang-ouang*. Il vivait au VIIIe siècle de notre ère et vint au secours de l'empereur *Ping-ouang*, vivement pressé par les Tartares occidentaux qui lui avaient enlevé déjà la moitié de ses états. *Tsin-pe* repoussa les ennemis de l'Empire jusque dans leur pays et ramena *Ping-ouang* à sa capitale. L'à-propos de cette allusion est d'autant plus sensible que *Ping-ouang* avait attiré lui-même les Tartares du sol chinois, en les appelant comme auxiliaires, ainsi que l'Empereur des Song avait fait précisément à l'égard des Kin, qu'il avait pris d'abord pour alliés contre les *Leao*.

[561] Fou-pang et Ouang-lun furent des ambassadeurs chinois envoyés près du souverain des Kin, afin d'arrêter ses envahissements. Ils firent, au nom de l'Empereur des Song, des traités favorables en apparence, mais qui ne furent point exécutés. *Ouang-lun*, envoyé par *Kao-tsong*, avait obtenu la restitution du *Ho-nan* et du *Chen-si*, que les *Kin* reprirent presqu'aussitôt.

cette autorisation demandée au roi de Kao-li de traverserses provinces n'avaient aucune utilité. Les missions de Fou-pang et de Ouang-lun, elles-mêmes, n'eurent d'autre effet que d'imposer des humiliations à l'Empire, sans affaiblir les appétits voraces de ses ennemis.

Les pays de Yen et de Yun[562] sont situés à plusieurs milliers de *li* de nos frontières. Ils sont défendus par des villes très-fortes. Si l'on avait eu pour auxiliaire et si l'on avait pu diriger dans un effort commun la multitude qui habite en deçà de nos contrées lointaines, il est à croire qu'on eut changé le cours des événements et que la victoire eut été pour nous. Mais n'oublions point que si le roi de Kao-li avait accordé le droit de passage à Yang-yng-tchin, il l'eût accordé de même aux hommes de Kin, lesquels en auraient profité pour organiser une expédition maritime et assaillir nos provinces méridionales, hors d'état de leur résister. Il faut donc reconnaître que les prévisions de Ti-jou-ouen étaient fort justes, et aussi que les paroles du roi Kiaï à notre envoyé ne manquaient ni de sagesse ni de loyauté. Nous avons vu comment cette situation avait été jugée par le ministre Tchu-chin-feï[563]. Dans les annnées *tching-ho,* le roi de Corée avait adressé à l'Empereur des avertissements pleins de prudence, par l'intermédiaire des deux médecins chinois qui étaient allé lui donner des soins[564]; dans les années *kien-yen,* il se crut dispensé d'obéir aux ordres impériaux qui lui étaient signifiés. Sans doute, il pouvait montrer plus de reconnaissance pour la bienveillance qu'on lui avait témoignée, mais cela eut exigé,

[562] Voir ci-dessus, note 530.

[563] Voir ci-dessus, page 260.

[564] Voir ci-dessus, page 241.

de sa part, un dévouement sur lequel il était difficile de compter.

Quant aux vaines paroles et aux conseils extravagants de Hoang-tsien-chen [565], ils méritent tout au plus un sourire de mépris. Si nous avions eu assez de soldats pour entreprendre une guerre au-delà des mers et pour aller soumettre la Corée, ces soldats-là auraient dû repousser les Kin, lorsqu'ils se ruèrent sur nous, un peu plus tard. Les anciens voulaient qu'on punit de mort ceux qui flattent les passions du prince et qui cherchent à le tromper. Hoang-tsien-chen fut heureux de n'avoir pas vécu dans l'antiquité.

[565] Voir ci-dessus, page 260.

TEOU-MO-LEOU

豆 莫 婁

Le royaume des *Teou-mo-leou* est situé à mille *li* au nord du pays des *Ou-ki*. C'est l'ancien Fou-yu (du nord). Il est à l'orient de *Chi leou* et s'étend (vers l'orient) jusqu'à la mer[1]. En

[1] Les mots placés ici entre parenthèses ne figurent pas dans le texte du *Ouen-hien-tong-kao*, mais se trouvent dans une ancienne histoire des peuples du Nord à laquelle Ma-touan-lin a évidemment emprunté ce passage, en l'abrégeant encore malgré son extrême concision ; il m'a paru qu'il ne serait pas inutile pour nous de les restituer (voir le *Peï-ouen-yun-fou*, 26 *hia*, 132). Klaproth consacre six lignes à ce peuple dans ses *Tableaux de l'Asie* ; il nomme *Teou-mou-liu* ou *Thou-mo-liu*, localise la région qu'il habitait au versant oriental des monts *Si-ko-ta*, dans le pays des Mantchoux de nos jours, et reproduisant la phrase initiale de cette notice (d'après le texte de Ma-touan-lin), voit dans les mots 室 婁 *Chi leou* le nom d'un autre peuple, voisin des *Teou-mo-leou*. Cette version me paraît très-douteuse, parce qu'il n'est fait ailleurs aucune mention d'un peuple désigné par ces deux caractères 室 婁, qui sont précisément les noms de deux constellations du

carré, son étendue surpasse 2000 *li*. Les habitants de ce royaume vivent moins simplement que beaucoup d'autres barbares. Ils ont des maisons et des greniers. Les territoires qu'ils occupent renferment des montagnes, des collines, de grands lacs et aussi de vastes plaines où croissent les cinq céréales, mais qui ne produisent pas les cinq sortes de fruits. Les hommes sont grands et robustes, courageux, probes et réservés. Ils ne se livrent pas au brigandage. Leur roi désigne ses mandarins par les noms des six animaux domestiques[2]. Les villes et les villages ont des chefs appelés *hao-choui*[3]. Les vases dont ces étrangers font usage pour leurs repas sont de la forme de ceux qu'on nomme à la Chine *tsou-teou*[4]. Ils portent des vêtements en toile de chanvre; leur costume est pareil à celui des Coréens, à l'exception du bonnet qui est plus haut. Sur ce bonnet les chefs placent, comme marques distinctives, des ornements d'or et d'argent. Les supplices en vigueur sont très-sévères. Les meurtriers subissent la peine capitale et toute leur famille est réduite en servitude. Le naturel de ce peuple est à la fois luxurieux et féroce. Les femmes vicieuses ou jalouses sont mises à mort, et leurs cadavres sont abandonnés sans sépulture dans les montagnes du midi[5].

zodiaque chinois. Je laisserai donc, momentanément du moins, un point d'interrogation sur ce détail dont l'importance est médiocre. Quant aux 勿吉 *Ou-ki* ou *Vou-ki*, ce sont les mêmes que les *Moho*, *Mo-ho* ou *Mou-ki*, dont il a été parlé plus haut, page 165, note 111.

[2] Cette coutume bizarre a été mentionnée déjà, page 42, dans la description des mœurs et usages du *Fou-yu*.

[3] 豪帥 *hao-choui* ou *hao-tsoui*, litt. *chefs forts*.

[4] Ci-dessus, p. 42, note 9.

[5] Voir ci-dessus la note 14, p. 43. Tous ces détails sur les mœurs du *Teou-mo-leou* ne sont, en quelque sorte, qu'une répéti-

Quelques auteurs disent que ce royaume fut le berceau des Oueï-me[6].

tion abrégée de ce qui a été rapporté plus haut à l'égard des mœurs du *Fou-yu*; mais la manière dont ce dernier passage est amené, sans être précédé d'aucune mention relative aux adultères, semble bien indiquer que le caractère 妬, synonyme de 妒 signifiant parfois *envieux, envie* et plus particulièrement *uxoris zelotypia*, doit être pris ici dans ce dernier sens, la jalousie qui trouble un ménage polygame étant considérée par ces barbares comme un crime à réprimer avec une extrême rigueur. J'ai donc cru pouvoir modifier légèrement la traduction que j'avais donnée, à l'article *Fou-yu*, des deux caractères 亞 妬. Le tome I du dictionnaire de Morrison par ordre de clefs renferme, au mot 妒, un paragraphe intéressant à citer pour l'éclaircissement du texte si concis de Ma-touan-lin : « The « tyrants of the female sex in China are « induced by their system of polygamy « to write and talk much against the vice « of envy in wives, who see concubines « prefered to themselves, by their husb- « ands. Grave moral writers adopt the « same strain; thus a wife who sees 丈 « 夫寵愛妾婢不妒不 « 虐二百功 her husband's affec- « tions set upon a slave girl, or a concu- « bine, without *envy* or illtreating the « parties, has merit to be rated at *two* « *hundred*, in the scale of virtues and « vices. *(Tseuen-jin-keu-kwo.)* »

Chez les Chinois de nos jours, la jalousie de la femme est une des six causes de divorce.

[6] Ci-dessus, page 16.

PE-TSI

百濟

Tous les rois du Pe-tsi descendaient en droite ligne de ce *Tcheou-taï*[1] qui visita la Chine sous les Han; ils descendaient par conséquent des rois de Fou-yu. Les Ma-han formaient originairement cinquante-quatre royaumes[2], parmi lesquels était celui de Pe-tsi, ainsi nommé à cause du grand nombre de familles qui le peuplaient[3]. Sa puissance alla croissant peu à peu; il s'ag-

[1] Abréviation du nom de *Oueï-tcheou-taï* (voir ci-dessus, p. 44). Ma-touan-lin écrit ici 仇台, mais le caractère 仇 n'est qu'une variante de 讎 qui s'écrit aussi 雠.

[2] La nomenclature de ces royaumes a été donnée ci-dessus, page 26. On a dit aussi que par le mot *royaume (koue)*, les Chinois entendaient toute espèce d'états indépendants, grands ou petits.

[3] 以百家濟因號百濟 *Y pe kia tsi yng hao Pe-tsi.* Cette étymologie prouve une fois de plus l'influence de la langue chinoise dans l'ex-

grandit aux dépens de ses voisins et finit par absorber tous les autres petits royaumes. Quand les Tcin firent la conquête du Kiu-li[4] et s'emparèrent du Leao-tong, le Pe-tsi, de son côté, s'empara d'une partie du Leao-si[5]. C'est à partir de cette époque qu'il commença à s'étendre dans le pays des Ma-han, jusqu'à l'occuper tout entier. De l'orient à l'occident, la largeur du Pe-tsi était de 400 *li;* du midi au nord, sa longueur était de 900 *li*. Il avait pour frontière du nord les territoires du Kao-li; la mer le bornait à l'occident et le royaume de Sin-lo était à son midi[6].

Dans la mer qui baigne les côtes occidento-méridionales de ce royaume, sont trois îles où croit l'arbre dont la sève fournit le vernis jaune. C'est un arbre qui ressemble au *siao-tsong*[7], avec de plus grandes dimensions. A la sixième lune, on prend soin d'en extraire

trême orient. *Pe-kia* (les cent familles) est une expression d'origine purement chinoise, par laquelle on désigne l'ensemble de la population. *Tsi* signifie *grand nombre*, *multitude*. *Pe kia tsi* comporte donc l'idée d'une population nombreuse; on a dit *Pe-tsi*, par élision.

[4] Voir ci-dessus, page 161; voir aussi les notes 46 et 47, pages 152 et 153, pour le nom de *Kiu-li*.

[5] Le texte dit littéralement : Du 晉平 *Tsin-ping* du *Leao-si* (Leao occidental), qui est le pays situé entre 柳城 *Lieou-tching* et 北平 *Pe-ping*, des Tang. Il est à remarquer, du reste, que cette invasion du *Leao-si* par les *Pe-tsi* ne fut qu'une expédition et non pas une conquête durable, ainsi qu'on le voit dans le texte suivant.

[6] Cette dernière indication manque d'exactitude. Le *Sin-lo* était à l'orient et non pas au midi du *Pe-tsi*, qui s'étendait dans cette direction jusqu'à la mer. On rencontre ici deux lignes du texte de Ma-touan-lin qui paraissent avoir subi des altérations.

[7] 小棕. Arbre dont je n'ai pu trouver l'identification.

ce vernis, qui donne aux objets sur lesquels on l'applique la couleur et l'éclat de l'or le plus brillant[8].

Sous la dynastie des Tcin et sous les petites dynasties qui lui succédèrent, les souverains du Pe-tsi reçurent l'investiture de la cour de Chine; ils donnèrent eux-mêmes à leur état le simple nom de principauté. Dans les années *y-hi* (405-409), l'Empereur (Ngan-ti) avait accordé un titre honorifique au prince du Pe-tsi appelé *Fou-yu-tien*[9]. Cet usage se continua sous les Song (du Nord) et sous les Tsi[10]. Le Pe-tsi envoyait régulièrement des ambassadeurs pour faire la visite d'hommage et apporter le tribut.

Les habitants du Pe-tsi entendent le bien-être de la vie. Ils établissent généralement leurs maisons sur le versant des montagnes, à cause de l'humidité du sol dans les lieux bas. Leur capitale se nomme *Pa-tching*[11]. Leur souverain prend le titre de *Yu-lo-hia*[12] et ses sujets l'appellent *Kien-ki-tchi*[13], ce qui signifie *le Roi,* dans le langage du pays. Le titre de la Reine est *Yu-lo*[14]. La hiérarchie des fonctionnaires de l'ordre civil comprend seize classes de mandarins : 1° les *tso-so*[15], les *ta-so*[16], les *ngen-so*[17], les *te-so*[18], les *naï-so*[19]

[8] La substance sur laquelle on étend ce vernis doit être claire et polie, pour obtenir le plus beau résultat. C'est généralelement sur une feuille d'étain qu'on l'applique. On ne connaît ce procédé en Europe que depuis quelques années.

[9] 夫餘腆.

[10] C'est-à-dire jusqu'à la fin du ve siècle.

[11] 拔城.

[12] 於羅瑕.

[13] 鞬吉支.

[14] 於陸.

[15] 左率.

[16] 達率.

[17] 恩率.

[18] 德率.

[19] 柰率.

et les *yu-so*[20] [qui ornent leur bonnet avec des fleurs d'argent, comme marque distinctive]; 2° les *tsiang-te*[21] [qui portent une ceinture violette[22]]; 3° les *chi-te*[23] [qui portent une ceinture noire]; 4° les *kou-te*[24] [qui portent une ceinture rouge]; les *ki-te*[25] [qui portent une ceinture verte]; 5° les *touï-te*[26] et les *ouen-to*[27] [qui portent une ceinture jaune]; 6° les *ou-tou-tso-kiun*[28] et les *tchin-ou-ke-yu*[29] [qui portent une ceinture blanche]. Les principaux grades militaires sont ceux de *ta-so*[30], *te-so*[31] et *han-so*[32]. Directement ou indirectement, toute la population est placée sous l'autorité de ces mandarins.

Les hommes de ce royaume s'habillent à peu près comme ceux du Kao-li. Pour se saluer, quand ils se rendent visite, ils s'inclinent jusqu'à poser leurs mains par terre. Le costume des femmes consiste dans une longue robe pareille à celles des autres Coréennes, mais avec des manches un peu plus larges. Les jeunes filles qui n'ont pas encore quitté la maison paternelle tressent leurs cheveux en une seule tresse, nouent cette tresse derrière la tête en lui faisant faire un tour, et la laissent ensuite tomber naturellement. Les femmes mariées divisent leur chevelure en deux tresses. Les armes en usage chez ces étrangers sont l'arc, le sabre

[20] 扞 率.
[21] 將 德.
[22] Litt. d'une couleur mélangée de rouge et de noir.
[23] 施 德.
[24] 固 德.
[25] 季 德.
[26] 對 德.
[27] 文 督.
[28] 武 督 佐 軍.
[29] 振 武 克 虜.
[30] 達 率.
[31] 德 率.
[32] 扞 率.

et la lance[33]. Ils sont habiles à tirer de l'arc à cheval. Ils font grand cas des livres appelés *Fen-sse*[34]. Leurs simples bacheliers sont parfois très-instruits. Ils connaissent le système du *yn* et du *yang*[35] et la théorie des cinq éléments. Ils suivent le calendrier chinois des années *youen-kia* (424-452), de la dynastie des Song (du Nord), et commencent l'année par la lune *kien-yn*. Ils étudient la médecine[36], la divination au moyen de la tortue ou de l'herbe *chi*[37], et

[33] 矟 *so*. Sorte de lance, dont la hampe était d'une très-grande longueur.

[34] 墳 史. On entend par cette expression les livres plus ou moins authentiques de *Fou-hi*, de *Chin-nong* et de *Hoang-ti*, qui traitent du ciel, de la terre et de l'homme, et qui sont renfermés dans le *Y-king*. Voir Morrison, première partie, t. I, p. 548.

[35] Voir ci-dessus, note 418, p. 229.

[36] On a vu, plus haut, que l'étude de la médecine était encore inconnue au *Kao-li* dans le XIe siècle de notre ère. Ces renseignements sembleraient donc représenter les *Pe-tsi* comme plus avancés que leurs voisins. Nous n'avons pas la date exacte du document que nous traduisons ici, mais le *Pe-tsi* ayant cessé d'exister avant la fin du VIIe siècle, il ne saurait être postérieur à cette époque. A l'égard de la forme du présent de l'indicatif, employée par moi dans cette notice et dans plusieurs autres, j'ai exposé précédemment qu'elle n'implique pas l'idée que le document traduit soit contemporain de Ma-touan-lin. La langue chinoise ne comporte point cette différence des temps que nous faisons, et Ma-touan-lin emprunte souvent de longs passages à d'anciens auteurs contemporains des faits qu'ils racontent, sans rien modifier à leur rédaction. Il est donc le plus souvent très-difficile de savoir si l'on devrait parler au présent ou au passé et, ces réserves étant faites, l'emploi du présent, plus simple et plus rapide, paraît préférable.

[37] 卜 筮. L'explication de ces expressions se trouve dans les commentaires du *Chou-king*, où ce double mode de divination est mentionné au chapitre *Ta-*

aussi la science des horoscopes. Ils représentent certaines comédies, et jouent à des jeux de la nature du jeu d'échecs.

Les temples de Fo et les monastères ornés de tours, occupés par des religieux ou religieuses bouddhistes, sont très-nombreux dans le Pe-tsi ; mais on n'y voit point de bonzes *tao-sse*. Les objets que ce royaume envoie pour le tribut, et qui servent aussi pour le paiement des impôts, consistent en étoffes de soie, de coton et de chanvre, ainsi qu'en riz et autres grains. Les cérémonies du mariage y ressemblent beaucoup à celles qui se pratiquent à la Chine. Le deuil du père, de la mère et du mari se porte trois ans[38] ; quant à celui des autres parents, il cesse aussitôt que les funérailles sont accomplies. Le climat est tempéré ; il permet de cultiver les cinq céréales et plusieurs sortes de légumes et de fruits. Le vin, les liqueurs, la préparation des mets, les instruments de musique sont à peu près comme à la Chine[39] ; mais ce qui manque au Pe-tsi, ce

yu-mo, ce qui prouve qu'il remonte à la plus haute antiquité chinoise. La divination par la tortue avait lieu en examinant les lignes et les figures qu'on pouvait découvrir sur sa carapace. On ignore comment on opérait avec l'herbe *chi* ; mais l'usage que les premiers Chinois en firent se lit dans la construction même du caractère idéographique qui forme son nom.

[38] Comme à la Chine.

[39] 同於內地. Les mots *noui-ti* (litt. le territoire de l'intérieur) forment une locution en quelque sorte consacrée pour dire l'intérieur de l'Empire, c'est-à-dire la Chine, par opposition avec l'expression *ouaï-ti*, les territoires de l'extérieur ou les pays étrangers. C'est donc ainsi que je les ai traduits. Je dois pourtant mentionner qu'il ne serait pas impossible de les entendre ici dans le sens de l'intérieur (de la Corée) ou le *Kao-li*.

sont les chameaux, les ânes, les mulets, les moutons, les oies et les canards.

Le Roi offre des sacrifices au ciel dans le second mois de chaque saison. A ces quatre époques de l'année, il offre également des sacrifices au grand-aïeul *Tcheou-taï*[40], dont le temple renferme les tablettes des huit grandes familles du royaume *Cha*[41], *Yen*[42], *Hia*[43], *Kiaï*[44], *Tchin*[45], *Koue*[46], *Mo*[47] et *Pe*[48], issues de cet auteur commun.

Les îles habitées qui dépendent du Pe-tsi, et qu'on rencontre au sud-ouest de ses côtes, sont au nombre de quinze. Toutes renferment des villes et des villages.

Le roi *Yu-yng*[49] étant mort, son fils *Yu-pi*[50] lui succéda, et ainsi régnèrent successivement de père en fils *King-taï*[51] *Meou-tou*[52] et *Meou-ta*[53]. Chaque fois qu'un roi du Pe-tsi montait sur le trône, il envoyait des ambassadeurs à la cour de Chine[54] pour

[40] Voir ci-dessus, page 44, note 15.

[41] 沙.

[42] 燕.

[43] 劦. La prononciation habituelle de ce caractère est *Hie*, mais une annotation indique qu'il doit ici se prononcer *Hia*.

[44] 解.

[45] 眞.

[46] 國.

[47] 木.

[48] 苦. Le texte annote : 音 白.

[49] 餘 映.

[50] 餘 毗.

[51] 慶 代.

[52] 牟 都.

[53] 牟 大.

[54] Le texte dit littéralement que les ambassadeurs se rendaient *dans le Kiang-nan*, expression qui montre que l'investiture leur était donnée par la cour des *Song*, établie dans cette province, et non par l'empereur des *Oueï*, dont il sera parlé plus loin.

demander l'investiture, et l'Empereur, en accédant à sa demande, lui donnait invariablement le titre de *tchin-tong ta-tsiang-kiun, tou-tou Pe-tsi tchou kiun*[55]. Il y eut un de ces rois qui envoya aussi des ambassadeurs à la cour des Oueï, en prenant lui-même le titre de *fan*[56], ou grand vassal. Bientôt le Pe-tsi soutint une guerre malheureuse contre le Kao-li ; ses princes se retirèrent dans la partie méridionale de leur territoire et, pendant quelque temps, demeurèrent affaiblis. Sous la dynastie des Liang, la deuxième année *pou-tong* (521), le roi du Pe-tsi nommé *Yu-long*[57] renouvela l'usage d'envoyer des ambassadeurs, et adressa des lettres à l'Empereur pour annoncer qu'il avait, à son tour, vaincu le roi de Kao-li et qu'il venait de signer avec lui un traité de paix. Après la mort du roi Yu-long, le trône de Pe-tsi fut occupé par son fils *Ming*[58].

[55] 鎮東大將軍都督百濟諸軍, c'est-à-dire, en traduction libre : *généralissime des armées du Pe-tsi, grand gouverneur gardien des frontières de l'orient.* On a déjà vu des titres analogues octroyés aux souverains du Japon, ci-dessus pages 69, 70 et 71.

[56] 藩.

[57] 餘隆.

[58] 明. Je crois devoir placer ici, à l'occasion du nom si bref de ce roi coréen, une remarque qui s'appliquera également à quelques-uns de ses prédécesseurs ou successeurs et à plusieurs rois du Kao-li. *Kao* fut le nom de famille commun à tous les rois de Kao-li de la première race. Ceux de la seconde race s'appelèrent *Ouang* et, bien que Ma-touan-lin les ait désignés souvent par leurs noms personnels distinctifs tels que *Youen*, *Tsang*, etc., ou *Kin*, *Hoeï*, etc., sans faire précéder ces dénominations des mots *Kao* ou *Ouang*, nous avons eu l'occasion d'indiquer qu'il s'agissait des mêmes princes appelés ailleurs *Kao-youen*, *Kao-tsang*, *Ouang-kin*, *Ouang-hoeï*, etc. Dans cette notice sur le Pe-tsi que nous traduisons, nous voyons des rois s'appeler *Fou-yu-tien* et

Au temps de la dynastie (chinoise) des Tsi du nord (550-577), une ambassade du Pe-tsi parut à la Cour. Il en fut de même sous

Fou-yu-tchang, d'autres simplement *Yu-yng*, *Yu-long*, etc., d'autres enfin porter des noms où la syllabe initiale *yu* ne se rencontre même pas; or si nous considérons d'abord que tous ces princes se faisaient gloire de descendre des rois du *Fou-yu*, dont le nom s'écrit précisément avec les deux caractères 夫 *fou* 餘 *yu*, et dont il était naturel qu'ils rappelâssent le souvenir; et si nous observons, d'autre part, que *Fou-yu-tchang*, par exemple, est appelé dans cette même notice tantôt *Yu-tchang*, tantôt *Tchang*, tout court, tandis que le *Tong-kien-kang-mou* appelle *Yu-king* le prince désigné par Ma-touan-lin sous le nom de *King-taï*, et que les documents consultés par Deguignes pour son *Histoire des Huns* lui ont fourni, sous le nom de *Yu-ming*, l'indication du prince appelé *Ming*, tout court, par notre texte, etc., nous arriverons à cette conviction que tous les rois du *Pe-tsi* ont dû porter le nom honorifique de *Fou-yu* devant leurs dénominations particulières (abrégées elles-mêmes dans plus d'un texte), de telle sorte que *Yu-yn*, *Yu-pi*, *Meou-tou*, *Meou-ta*, etc., s'appelèrent très-vraisemblablement *Fou-yu-yng*, *Fou-yu-pi*, *Fou-yu-meou-tou*, *Fou-yu-meou-ta*, etc. En ce qui concerne ces deux derniers princes, aussi bien qu'en ce qui regarde le roi *Y-tse* dont il sera parlé plus loin, le fait que leurs noms ne possèdent même pas le *Yu* initial s'explique aisément, pour qui connaît les tendances elliptiques de la langue chinoise, par le dissyllabisme qu'ils comportent déjà. *King-taï*, nous l'avons dit, est le même prince que *Yu-king*, dont le véritable nom devait être *Fou-yu-king-taï*; mais là où il est appelé *Yu-king*, on retranche la syllabe *taï*, et là où le *yu* initial lui est donné, c'est la finale *taï* qui est retranchée. Il est certain que ces lois d'ellision ne sont pas absolues; *Fou-yu-tien* et *Fou-yu-tchang* nous en offrent la preuve, mais l'exception ne détruit point une règle générale, et cette exception nous donne ici la clef de ce que je viens de signaler.

les Tcheou (du nord). Au commencement des années *kaï-hoang* (581-600), le roi de ce pays, nommé *Yu-tchang*[59], envoya des présents à l'empereur (Ouen-ti) des Souï, qui lui reconnut les titres de prince de Taï-fang, du *Kaï-fou* supérieur[60] et roi du Pe-tsi. L'année de la chute de la dynastie des Tchin (589), Yu-tchang adressa des lettres de félicitations (à l'empereur des Soui). La huitième année *(kaï-hoang)*[61] il envoya de nouveaux ambassadeurs pour apporter le tribut et aussi pour offrir le passage par son territoire aux armées (chinoises) du Leao-tong. L'Empereur traita magnifiquement ces ambassadeurs et les combla de présents; mais le Kao-li ayant

[59] 餘昌.

[60] 上開府帶方郡公.

Il a été question de la principauté de *Taï-fang* ou *Taï-fang-kiun*, ci-dessus page 28. Le *Kaï-fou* ou pays de *Kaï* qui devait son nom à la ville de *Kaï-tching* était situé au sud de *Ping-jang* et divisé en *Kaï-fou* supérieur *(Chang-kaï-fou)* et *Kaï-fou* inférieur *(Hia-kaï-fou)*. Ce passage montre que la domination du *Pe-tsi* s'étendit, vers le nord, beaucoup plus loin que Klaproth ne l'a supposé en dressant les cartes de ses *Tableaux historiques de l'Asie*.

[61] La huitième année *kaï-hoang* serait l'année 588, mais je soupçonne ici l'omission d'un caractère dans le texte chinois et je pense qu'il faut lire la *dix-huitième* année, c'est-à-dire 598. D'une part, il ne serait pas naturel que la mention d'une ambassade de l'année 588 vint après celle de l'année 589, qui lui est postérieure en date et, d'autre part, on lit dans le *Tong-kien-kang-mou* que, l'an 598, le roi de Kao-li ayant envahi le *Leao-si*, l'empereur Ouen-ti envoya contre lui une armée qui s'embarqua sur les côtes du Leao-tong pour se rendre par mer en Corée. La flotte fut dispersée par une tempête et forcée de rentrer dans les ports de la Chine, mais il ne paraît pas moins probable qu'elle se dirigeait vers la principauté de *Taï-fang*, où le roi du Pe-tsi aurait favorisé la descente des Chinois.

appris l'objet de leur visite, fit la guerre au prince qui se montrait si bien disposé à favoriser les armes chinoises.

Le roi Yu-tchang étant mort, son fils *Yu-tchang*[62] lui succéda. Dans les années *ta-nie* (605-616), le nouveau roi envoya des ambassadeurs pour offrir le tribut et pour demander l'autorisation de faire la guerre au Kao-li. Loin de refuser son assentiment, l'empereur Yang-ti chargea Yu-tchang de surveiller les desseins du voisin qu'il voulait combattre; mais Yu-tchang avait un traité secret avec le roi de Kao-li, et son unique intention était de sonder adroitement les dispositions de la cour chinoise. Dès le commencement des troubles qui devaient amener la ruine de la dynastie des Soui, les ambassades du Pe-tsi cessèrent d'arriver. Elles ne reparurent qu'après l'avènement de la dynastie des Tang, la quatrième année *ou-te* (621), époque à laquelle le roi *Fou-yu-tchang*[63] offrit de nouveau le tribut et renoua des relations suivies avec l'Empire. Comme ce prince se plaignit de ce que le roi de Kao-li fermait la route à ses envoyés, l'empereur Taï-tsong, la première des années *tching-kouan* (627), interposa sa médiation pour tâcher de rétablir entre eux la bonne harmonie. Il existait aussi entre le Pe-tsi et le Sin-lo[64] des inimitiés héréditaires, chacun de ces deux

[62] 餘 璋. La prononciation des noms de ces deux princes diffère, en ce que le mot *tchang* est aspiré dans le premier nom et ne l'est pas dans le second. Les caractères qui les composent sont d'ailleurs tout à fait distincts.

[63] 夫 餘 璋. Ce prince appelé précédemment 餘 璋 *Yu-tchang* est appelé, un peu plus loin 璋 *Tchang*, tout court. Voir ci-dessus la note 58.

[64] La notice sur le *Sin-lo* suit immédiatement celle-ci.

royaumes empiétant tour à tour sur le territoire de son voisin. L'Empereur expédia plusieurs dépêches scellées de son sceau, dans le but d'appaiser ces vieilles querelles, et le roi Tchang lui écrivit de son côté pour exprimer sa reconnaissance, mais les hostilités n'en continuèrent pas moins.

Tchang étant mort, son fils *Y-tse* lui succéda. C'était un prince auquel sa piété filiale et sa tendresse pour ses frères avait mérité le surnom de *Haï-tong Tseng-tse* (le *Tseng-tse* des pays situés à l'orient de la mer)[65]. L'année qui suivit celle de son avènement, il fit alliance avec le roi de Kao-li; tous deux enlevèrent au roi de Sin-lo plus de quarante villes, et s'emparèrent en outre par trahison de la ville appelée *Tang-hiang*[66], placée sur la route que de-

[65] *Tseng-tse* est le petit-fils et l'un des plus célèbres disciples de Confucius. C'est à lui qu'on doit le *Ta-hio*, ou la *Grande science*, le premier des livres classiques, qui viennent immédiatement après les livres sacrés. On lui attribue également le *Hiao-king* ou *Livre de la piété filiale*, qui renferme des entretiens de Confucius sur la piété filiale, considérée par lui comme la plus précieuse de toutes les vertus.

[66] 党項城. D'après la version de Klaproth *(Aperçu général des trois royaumes)* cette ville était située au nord-est de *Thsiouan-tcheou*, ville indiquée sur la carte jointe au texte de cet ouvrage. Le fait historique rapporté ici se trouve mentionné dans le volume du texte, qui lui assigne pour date la douzième des années *tching-kouan*, ce qui fixerait l'avènement de *Yu-tse* à la onzième de ces années, c'est-à-dire à l'an 638. Klaproth donne la date de 1113; mais cette erreur manifeste vient de ce qu'il a confondu les années *tching-kouan*, des *Tang* (627-649) avec les années *tching-kouan*, des *Hia* (1102-1114).

vaient suivre les ambassadeurs du Sin-lo quand ils portaient le tribut à la cour de Chine. Le Sin-lo se hâta de dénoncer cette aggression à l'Empereur, qui enjoignit aux rois alliés de restituer les territoires envahis ; mais bientôt le Pe-tsi, profitant de ce que les Chinois étaient engagés dans une guerre avec le Kao-li, enleva de nouveau sept villes et plus tard encore dix villes[67] au royaume de Sin-lo. Ensuite, il suspendit ses visites d'hommage et cessa d'apporter le tribut. On vit cependant arriver des ambassadeurs de ce pays, quand l'empereur Kao-tsong monta sur le trône (650), et Kao-tsong écrivit au roi Y-tse une lettre dans laquelle il parlait ainsi : « Les trois royaumes à l'orient de la mer existent depuis l'antiquité[68]. Leurs territoires se touchent, rapprochés et serrés comme les dents d'un chien ; mais la discorde est entre eux, au point qu'ils ne peuvent rester en paix une seule année, et parce que la famine tourmente les populations des villes que vous, roi du Pe-tsi, vous avez enlevées au roi de Sin-lo, c'est sur moi, le souverain Empereur, qu'on rejette la responsabilité de leurs souffrances. Je vous engage donc à rentrer dans vos limites. Houan, de Tsi, qui n'était qu'un prince feudataire sut jadis défendre les petits états

[67] La plupart de ces villes n'étaient que des bourgades, mais dans l'impossibilité de distinguer le plus souvent leur importance relative, je traduis uniformément le caractère 城 *tching* par le mot *ville*, de même que je traduis par le mot *royaume* le caractère 國 *koue*, qui désigne aussi bien un grand royaume qu'une très-petite nationalité.

[68] Ces trois royaumes étaient alors le *Kao-li*, le *Pe-tsi* et le *Sin-lo*, qui s'étaient appelés dans l'antiquité *Ma-han, Pien-chin* et *Chin-han* (ci-dessus, page 21, 33 et 36).

contre les envahissements de plus fort[69]. A plus forte raison, moi qui suis le maître du monde[70] ne saurais-je demeurer indifférent aux malheurs de ceux qui réclament mon appui. Les villes que vous avez prises au Sin-lo, vous les lui rendrez, et le Sin-lo devra vous rendre aussi les prisonniers qu'il vous a faits. Si vous ne vous conformez pas à mes instructions, vous aurez vous-même appelé la guerre. Je déchaînerai les hordes innombrables des Ki-tan; je leur permettrai de traverser le Leao-tong et de dévorer vos provinces. Il sera trop tard alors pour vous repentir. »

Ces menaces n'intimidèrent point les ennemis du Sin-lo; la sixième année *yong-hoëi* (655), ce royaume annonçait que le Pe-tsi, joint au Kao-li et assisté par les Mo-ho, venait de lui enlever trente villes à ses frontières du nord. L'Empereur se lassa et, la cinquième année *hien-king* (660), il donna l'ordre au général Sou-ting-fang de partir du *Tching-chan*[71] avec des forces considérables pour aller appuyer les troupes du Sin-lo et châtier les princes qui avaient mé-

[69] *Houan*, prince de *Tsi*, était un des grands vassaux de l'Empire, sous la dynastie des *Tcheou*, et vivait au milieu du VIIe siècle avant notre ère. Les Tartares ayant envahi la principauté de *Yen*, sans que l'Empereur pût la défendre, il accourut au secours du prince de Yen avec ses propres forces et repoussa les Tartares dans leur pays.

[70] Litt. : « Moi qui suis le maître souverain des dix mille pays.»

[71] Le *Tching-chan* est une montagne située à la pointe orientale du *Chan-tong*, à l'est de la ville actuelle de *Ning-haï*. Il est probable qu'elle abritait un port favorable pour l'embarquement du corps expéditionnaire. Le *Tong-kien-kang-mou* dit que Sou-ting-fang emmena cent mille hommes, et qu'il fit voile directement vers le *Pe-tsi*.

prisé ses ordres souverains. Sou-ting-fang trouva l'armée des Pe-tsi qui l'attendait à l'embouchure du fleuve *Hiong-tsing*[72], mais elle ne l'empêcha point d'opérer son débarquement; il lui fit subir une sanglante défaite, et les fuyards ne durent leur salut qu'à la ressource d'un grand nombre de petits bateaux sur lesquels ils parvinrent à remonter le fleuve, en profitant du reflux qui les porta jusque dans la ville de *Tching-tou*[73]. Le général chinois prit cette ville d'assaut, après une défense opiniâtre, et coupa plus de dix mille têtes à l'ennemi. Y-tse emmenant avec lui son fils aîné appelé *Long*[74] se retira vers les frontières du nord de son royaume, où Sou-ting-fang le poursuivit et lui ferma toute retraite. Alors le second fils de ce prince nommé *Taï*[75] prit le titre de roi en s'efforçant d'organiser une vive résistance; mais il arriva que le petit-fils de Y-tse, nommé *Ouen-sse*[76], inquiet pour son père et pour lui du sort

[72] 熊津. On lit dans l'*Aperçu général des trois royaumes* (p. 110) : « Le fleuve *Han-kiang*, appelé aussi *Hiong-tsin-kiang*, coule à 10 *li* au-dessous de la ville royale (la capitale de la Corée moderne). Ses sources sont entre les deux montagnes *Kin-kang-chan* et *Ou-taï-chan*. Les courants d'eau qui en sortent se réunissent et se jettent dans la mer. La ville royale s'appuie sur ce fleuve, qui lui sert de boulevart. Tout ce qui est situé au sud du *Han-kiang* (ou *Hiong-tsin-kiang*) formait l'ancien territoire du royaume de *Pe-tsi*. » D'autre part, on lit dans le *Tong-kien-kang-mou* qu'une ville existait à l'embouchure du fleuve *Hiong-tsin*, avec un port de mer important qui était la clef du *Pe-tsi*. Cette ville était appelée aussi *Hiong-tsin* ou *Hiong-tsin-tching*, et quelquefois *Hiong-tsin-kai-keou* ou encore *Pe-tsi-kai-keou* (*Port du Pe-tsi*).

[73] 真都城.

[74] 隆. Le même qui sera nommé plus loin *Fou-yu-long*. (Voir ci-dessus la note 58.)

[75] 泰.

[76] 文思.

qui les attendrait s'ils tombaient entre les mains des Chinois tandisque son oncle aurait usurpé la couronne, exhorta les derniers défenseurs du pays à le suivre et sut les entraîner avec lui. Taï abandonné ne songea plus qu'à se soumettre, et Sou-ting-fang lui ayant envoyé en parlementaire un officier du nom de Tchao-tie, il se rendit aussitôt à discrétion. Sou-ting-fang fit prisonniers le roi Y-tse, le prince héritier Long, un petit roi nommé *Yen*[77] et cinquante-huit chefs militaires, qui furent tous embarqués pour être conduits à la Cour. Le royaume conquis renfermait cinq hordes ou tribus[78], trente-sept villes de premier ordre, chefs-lieu d'autant de *kiun*, et deux cents villes du second ordre munies d'une enceinte fortifiée; sa population s'élevait à sept cent soixante mille familles[79]. On le divisa en cinq départements militaires qui furent *Hiong-tsin*[80], *Ma-han*[81], *Tong-ming*[82], *Kin-lien*[83] et *Te-ngan*[84]. On choisit parmi

[77] 演. Le *Tong-kien-kang-mou*, résumant très-succinctement ces événements, dit que « Sou-ting-fang anéantit trois royaumes et prit leurs souverains vivants. » L'un de ces royaumes était le *Pe-tsi*. Les deux autres étaient probablement des tribus des *Ma-han* ou des *Pien-han* ayant conservé leur indépendance, et *Yen* devait être le prince de l'un de ces petits états.

[78] 部.

[79] 戶七十六萬. Ce chiffre pour la population du seul royaume de *Pe-tsi*, qui n'occupait qu'une partie de la Corée, paraît excessif quand on le rapproche des chiffres donnés précédemment (pages 206 et 246) à l'article *Kao-kiu-li*, ou bien il faudrait supposer d'énormes variations dans le mouvement de la population coréenne.

[80] Ci-dessus, note 71.

[81] 馬韓.

[82] 東明.

[83] 金漣.

[84] 德安.

les chefs indigènes des fonctionnaires pour les gouverner. Un décret de l'Empereur ordonna que le général Lieou-jin-koueï résiderait dans la ville de Pe-tsi, avec le titre de vice-roi, tandis que la garde du port de Hiong-tsin serait confiée au général Ouang-ouen-tou.

A la neuvième lune, Sou-ting-fang amenait ses captifs au pied du trône impérial. L'Empereur voulut qu'ils eussent la vie sauve et qu'on les mit en liberté. Y-tse étant mort de maladie, l'Empereur lui décerna un titre posthume, permit à ses anciens ministres d'assister à ses funérailles et le fit enterrer à la gauche des tombeaux de *Sun-hao*[85] et de *Tchin-chou*[86]. Le prince Long fut pourvu d'un titre de dignité.

Ouang-ouen-tou (que l'Empereur avait désigné pour être gouverneur de Hiong-tsin) mourut pendant la traversée, en se rendant à son poste, et fut remplacé par Lieou-jin-koueï.

Parmi les princes de la famille royale du Pe-tsi, il en était un nommé *Fo-sin*[87], petit-neveu du feu roi Tchang et qui avait exercé jadis un grand commandement militaire. Il s'entendit avec un bonze nommé *Tao-tchin*[88] pour s'emparer de la ville de *Tcheou-lieou*[89] et

[85] *Sun-hao* fut le dernier prince souverain du royaume de *Ou*, l'un des trois états qui se partagèrent la Chine à l'époque dite *des trois royaumes*. Vaincu et dépossédé par le fondateur de la dynastie des *Tcin*, il fut traité avec honneur, reçut le titre de prince de *Koueï-ming*, vécut plusieurs années à la cour des *Tcin* et mourut l'an 283 de notre ère. L'empereur *Tcin-ou-ti* lui fit élever un tombeau.

[86] *Tchin-chou* ou *Tchin-chou-pao* fut le dernier souverain de la dynastie des *Tchin*, détruite et remplacée par celle des *Soui*, l'an 589. Il avait régné sous le nom de *Heou-tchu*.

[87] 福信.

[88] 道深.

[89] 周留城. A l'ouest de *Tsiouen-tcheou*, selon l'*Aperçu des trois royaumes*.

pour proclamer roi un fils de Tchang appelé *Fou-yu-fong*[90], qu'ils firent revenir du Japon où il s'était réfugié. Acclamant le nouveau souverain, les villes de l'occident se soulevèrent ; elles fournirent de nombreux contingents et les chefs insurgés se mirent en campagne afin d'envelopper Lieou-jin-youen.

La première année *long-cho*[91] (661), Lieou-jin-koueï se hâta de marcher au secours de ce général avec des troupes auxiliaires du Sin-lo. Il trouva l'embouchure du Hiong-tsin gardée par Tao-tchin, qui avait établi un barrage sur le fleuve et construit sur ses rives deux lignes de solides retranchements. Leou-jin-koueï enleva ces ouvrages de vive force ; dix milles rebelles se noyèrent en s'efforçant de quitter précipitamment le pont de bateaux ; après cette défaite les auxiliaires du Sin-lo se retirèrent, et Tao-tchin alla s'enfermer dans la place forte de *Jin-hiao*[92]. Tao-tchin partageait avec Fo-sin le commandement supérieur des forces du Pe-tsi révolté ; il écrivit à Lieou-jin-kouei pour se plaindre de la guerre impitoyable que les Chinois et leurs alliés du Sin-lo faisaient à son pays, en massacrant tous les êtres vivants sans épargner les vieillards ni les infirmes. S'il faut mourir, disait-il, nous mourrons du moins les armes à la main. Lieou-jin-kouei eut l'espoir de changer les dispositions de Tao-chin ; il lui écrivit à son tour, mais le parlementaire qu'il choisit n'étant pas un mandarin d'un grade élevé, les officiers de la maison de Tchao-chin virent dans ce fait un manque de respect pour leur maître et refusèrent insolemment de recevoir la lettre dont il était porteur. Lieou-jin-kouei, qui ne disposait plus

[90] 夫餘豐.

[91] On prononce également *long-so*.

[92] 仁孝.

que d'un petit nombre de soldats, dut se contenter de prendre une forte position et de rester sur la défensive. Il expédia des courriers aux Sin-lo pour leur demander des renforts et pour inviter leurs chefs à tenir conseil avec lui. Bientôt on apprit que Fo-sin avait fait égorger Tao-chin et tous ceux qui lui étaient dévoués. Fou-yu-fong assistait à ses événements sans pouvoir exercer lui-même aucune autorité.

La deuxième année *long-cho* (662), à la septième lune, Lieou-jin-youen et ses lieutenants remportèrent une grande victoire sur les rebelles à Hiong-tsin, prirent les villes de *Tchi-lo*[93], *Ye-po*[94], *Tchin-hien*[95] et *Pi-ming*[96], et coupèrent à l'ennemi huit cents têtes. Dès lors la route du Sin-lo était ouverte, et les convois de vivres pour l'armée purent arriver librement. Lieou-jin-youen ayant demandé qu'on lui envoyât de nouvelles troupes, l'Empereur nomma le général Sun-jin-chi[97] gouverneur militaire du cercle de Hiong-tsin, et le chargea de conduire en Corée sept mille soldats levés dans le pays de *Tsi*[98].

Cependant Fo-sin, après avoir usurpé tous les pouvoirs, en était venu à conspirer contre la vie du prince qu'il avait appelé lui-même à prendre possession du trône. Fou-yu-fong le fit mettre à mort, aidé par ses parents et ses fidèles; ensuite il s'assura l'alliance des Kao-li et des Japonais.

De son côté, Lieou-jin-youen, qui avait reçu le secours des sept mille hommes du pays de Tsi et qui voyait les troupes animées du

[93] 支羅.
[94] 夜薄.
[95] 眞峴.
[96] 比明.
[97] Ou *Sun-jin-sse*.
[98] Le nord du *Chan-tong* actuel.

meilleur esprit, se concerta sans perdre de temps avec le roi (du Sin-lo) *Kin-fa-min*[99] pour investir par terre la ville de Tcheou-lieou, tandis que Lieou-jin-kouei remonterait le fleuve Hiong-tsin sur une flotille nombreuse et pénétrerait ainsi par eau dans la place, en faisant une puissante diversion. Le corps d'armée de Fou-yu-fong était campé à *Pe-kiang-keou*[100]. L'ennemi fut battu dans toutes les rencontres; on lui brûla quatre cents bateaux et Fou-yu-fong prit la fuite sans qu'on sût où il s'était retiré. Les fils de ce prétendu roi, nommés *Fou-yu-tchong-chin*[101] et *(Fou-yu)-tchong-tchi*[102], vinrent faire leur soumission avec les débris de leurs partisans et les Japonais auxiliaires. Toutes les villes suivirent cet exemple; ce fut la fin de la rebellion. Alors Lieou-jin-youen ramena ses troupes victorieuses, laissant à Lieou-jin-koueï le soin de gouverner en son nom le pays reconquis[103].

La seconde année *lin-te* (665), l'Empereur trouva bon de nom-

[99] 金法敏.

[100] 白江口. *Embouchure du Fleuve blanc.*

[101] 夫餘忠勝.

[102] 忠志.

[103] Le *Tong-kien-kong-mou*, qui reste muet sur la plupart des événements relatés dans cette notice, donne cependant un récit détaillé des faits contenus dans ce dernier paragraphe, lequel récit mérite, je crois, d'être rapporté, parce qu'il éclaircit quelques points un peu trop succinctement indiqués par l'auteur que nous traduisons. On remarquera aussi qu'il fixe la date de la soumission définitive du *Pe-tsi* à la troisième année *long-cho* (663), ce que Ma-touan-lin a négligé de mentionner. Voici la version du *Tong-kien-kang-mou* : « La troisième année *long-cho*, à la neuvième lune, le gouverneur général de *Hiong-tsin*, nommé *Sun-jin-chi*, attaqua et soumit le *Pe-tsi*. Au début de la campagne, après que *Lieou-jin-youen* et *Lieou-jin-koueï* eurent pris la ville de

mer *Fou-yu-long*[104] gouverneur de Hiong-tsin, et de le renvoyer dans le pays de ses ancêtres. Il lui recommanda de rallier autour de lui les émigrés, mais de vivre désormais en bonne harmonie avec ses voisins. Fou-yu-long reçut à Hiong-tsin la visite du roi de Sin-lo[105];

Tchin-hien, l'Empereur ordonna au général *Sun-jin-chi* de s'embarquer avec un corps de troupes expéditionnaires et de leur porter secours. Les soldats demandaient qu'on les transportât immédiatement, par eau, jusque sous les murs de *Kia-lin*, pour emporter cette place d'assaut. *Lieou-jin-koueï* objecta que la ville de *Tcheou-lieou* était le véritable nid des barbares, et que si l'on parvenait à s'en rendre maîtres, les autres villes ouvriraient leurs portes. Ce fut donc pour *Tcheou-lieou* que l'on se mit en route par eau. On rencontra les Japonais (auxiliaires des *Pe-tsi*) à *Pe-kiang-keou* (embouchure du Fleuve blanc). Il y eut plusieurs combats, et partout la victoire fut complète. Le roi du *Pe-tsi*, nommé *(Fou-yu)-fong*, s'enfuit dans le *Kao-li*. Son fils nommé *(Fou-yu)-tchong-tchi* et les autres chefs de la rebellion se rendirent à discrétion avec les débris de leur armée. Les 黑齒常之 *He-tchi-tcang-tchi* et les 沙吒相如 *Cha-tcha-siang-jou*, tribus du *Pe-tsi* occidental, firent en même temps leur soumission. Tout le pays fut pacifié; la seule ville de *Jin-tseng* tenait encore. *Lieou-jin-koueï* concentra toutes les forces chinoises pour la cerner. *Sun-jin-chi* disait : « Les gens enfermés dans cette place sont des bêtes féroces, ils ne méritent pas qu'on leur fasse quartier. » *Lieou-jin-koueï* répondit : « Je vois en eux, au contraire, des hommes vaillants et fidèles. » Il distribua des vivres aux troupes, donna des instructions à chacun et la ville de *Jin-tseng* fut prise. Un décret impérial décida que *Lieou-jin-koueï* resterait au *Pe-tsi* pour le gouverner, tandis que *Lieou-jin-youen* et *Sun-jin-chi* reviendraient en Chine. *Lieou-jin-kouei* demeura donc chargé d'organiser définitivement le pays conquis.

[104] 夫餘隆. Voir ci-dessus, notes 58 et 74.

[105] *Kin-fa-min.*

ils sacrifièrent ensemble le cheval blanc[106] et se jurèrent une amitié réciproque. Les termes de la convention furent ainsi conçus : « Les anciens souverains du Pe-tsi ne songèrent pas à assurer la prospérité de leur royaume. Loin de vouloir la concorde, ils se liguaient sans cesse avec les Japonais et le Kao-li pour envahir le Sin-lo, s'emparer de ses villes et dévaster son territoire. Le Fils du Ciel prit en pitié le sort d'un peuple injustement opprimé; il envoya des messagers porteurs de sages remontrances, qui malheureusement ne furent pas écoutées par des princes orgueilleux de leurs forces et confiants dans leur éloignement de l'Empire. Ce fut alors que l'Empereur irrité fit sentir les effets de sa colère et subjugua leur pays. L'Empereur est l'arbitre de tous ceux à qui le gouvernement des peuples est tour à tour confié ou retiré. Il lui plait aujourd'hui d'élever Fou-yu-long, jadis prince héritier du Pe-tsi, et de le créer gouverneur militaire de Hiong-tsin, afin qu'il restaure le culte de ses ancêtres, qu'il devienne l'allié de Sin-lo et, qu'entre ces deux royaumes, une amitié sincère succède pour toujours aux sentiments haineux du passé. Nous respecterons la volonté de l'Empereur et nous serons à tout jamais ses vassaux fidèles. Que le grand général Sun-jin-chi et que le prince de *Lou-tching-hien*[107] soient les

[106] Le sacrifice d'un cheval blanc, à l'occasion d'un serment solennel, est un fait qu'on trouve mentionné dans l'histoire des Han, dès le troisième siècle avant notre ère. On y voit que le fondateur de cette dynastie, alors qu'il disputait encore le trône à son compétiteur Hiang-yu, sacrifia un cheval blanc, en faisant le serment que nul autre que lui-même n'aurait la possession de l'Empire.

[107] 魯城縣公. Le contexte me laisse des doutes sur la question de savoir s'il s'agit bien de deux personnages, ou si le prince de *Lou-tching-hien* n'était

témoins de notre bonne foi. Si nous venions à nous parjurer, que l'Empereur envoie contre nous des multitudes armées, que les esprits clairvoyants du ciel fassent descendre sur nous le malheur, que notre race s'éteigne et que les autels de nos foyers domestiques soient renversés! Que ce serment s'étende aux générations les plus éloignées ; qu'il soit par elles inviolablement respecté! [108] »

Cette convention fut gravée, en caractères d'or, sur une table de fer, et déposée dans un temple du Sin-lo.

Quand les généraux chinois évacuèrent le Pe-tsi, Fou-yu-long qui craignait de se voir abandonné par les siens s'en revint à la cour impériale. Plus tard, dans les années *y-fong* (676-678), l'Empereur augmenta ses titres, le fit roi de *Taï-fang-kiun* [109], et voulut

pas *Sun-jin-chi* lui-même. Ce général est désigné ici par le titre officiel de son grade militaire, qui a été mentionné plus haut.

[108] On reconnaît clairement à la rédaction de ce document que la cour chinoise en avait dicté les termes et, quelques lignes plus loin, on voit que ce prince qui s'était donné si complétement à l'Empereur n'osa pas demeurer parmi les siens, quand les troupes impériales se retirèrent. Si l'on rapproche ces faits de ceux qui s'accomplirent au *Kao-li* vers la même époque, et si l'on examine la conduite du malheureux *Kao-tsang*, ramené lui aussi dans ses états par la politique chinoise, mais forcé de trahir l'Empereur pour s'y maintenir, on jugera peut-être que la crainte du roi de Sin-lo n'était pas la seule qui retint *Fou-yu-long* en exil.

[109] Nous avons vu précédemment (p. 28) que le *kiun* (gouvernement ou principauté) de *Taï-fang*, autrement *Taï-fang-kiun*, avait été formé à la fin du second siècle de notre ère par *Kong-sun-kang*, gouverneur du Leao-tong, dans le pays encore désert situé au midi des possessions chinoises. Plus tard, ce *kiun* avait passé sous la domination des rois de *Kao-li* ; mais le *Kao-li* ayant été réduit en province chinoise, l'an 668, le *Taï-fang-kiun* avait du retomber au pouvoir des Chinois.

qu'il allât reprendre possession des états qu'il lui avait rendus. Fou-yu-long n'osa pas rentrer dans son ancien royaume ; il se retira chez les Kao-li, et bientôt après il mourut. Ce prince laissait un petit-fils nommé *(Fou-yu)-king*[110], que l'impératrice Ou-heou[111] reconnut pour roi successeur ; mais déjà le Pe-tsi touchait à sa ruine ; son territoire fut partagé entre les Sin-lo, les Po-haï et les Mo-ho[112].

[110] 苟攻.

[111] L'impératrice *Ou-heou* s'était emparée du pouvoir sous le règne de l'empereur *Kao-tsong*, son époux, et conserva l'autorité souveraine à sa mort, en écartant du trône son fils *Tchong-tsong*. Elle régna véritablement pendant plus de trente ans.

[112] Il a été parlé des *Mo-ho, Mo-ko*, ou *Mou-ki*, page 165, note 111, et Ma-touan-lin leur consacre une notice spéciale un peu plus loin. Des notices sur les royaumes de *Sin-lo* et *Po-hai* viendront également ci-après.

SIN-LO

新羅

Au temps de la dynastie des Oueï (220-264), le royaume de Sin-lo était appelé *Sin-lou*[1]. Ses anciens habitants étaient de la race des Chin-han. Les Chin-han, originairement divisés en six petits états, avaient fini par en former douze, au nombre desquels se trouvait Sin-lo. Ce royaume est au sud-ouest du Pe-tsi, qu'il borde sur une étendue de plus de 500 *li*.

[Il est également situé au sud-est du Kao-li, et sa domination s'étendit jusque sur les territoires qui, sous les Han, avaient formé la principauté de Lo-lang[2].]

[1] 新盧.

[2] Nous avons vu précédemment que *Lo-lang*, la même ville que *Ping-jang*, *Ping-ngan* ou *Pyœng-an*, etc., n'était autre que *Ouang-hien*, l'ancienne capitale du *Tchao-sien* (ci-dessus, p. 11), située

A l'orient, il est baigné par la grande mer.

Lorsque Mou-kieou-kien, général de la dynastie des Oueï, châtia le Kao-li[3], la population de ce royaume émigra au pays de *Ouo-tsiu*[4]. Plus tard, les fugitifs rentrèrent, en grande partie, dans leurs foyers. Ceux qui ne suivirent pas cet exemple formèrent le royaume de Sin-lo. C'est pourquoi la population de ce dernier royaume offre un mélange de Chinois[5], de Kao-li et de Pe-tsi. Les Sin-lo, d'ailleurs, ont possédé des territoires qui avaient appartenu précédemment aux Ouo-tsiu, aux Po-nai, aux Han et aux Oueï-me[6].

sur la rive orientale du fleuve *Paï-choui* ou *Taï-tong-kang*. Ce fait que les rois du *Sin-lo* aient étendu leur domination vers le nord jusqu'à l'ancienne capitale de la Corée a été révélé déjà incidemment, dans la notice sur le *Kao-kiu-li* (ci-dessus, page 245); mais sur la foi des *Tableaux historiques de l'Asie*, et d'après les témoignages de Klaproth qui a circonscrit les territoires successifs du *Sin-lo* dans des limites beaucoup plus restreintes, j'avais conçu de grands doutes que j'avais cru devoir exprimer, note 470. En étudiant et publiant graduellement les diverses notices du *Ouen-hien-tong-kao*, dans un ouvrage qui paraît par fascicules, j'aurai peut-être plusieurs fois encore l'occasion de revenir sur certaines opinions ou même de rectifier quelques jugements erronés; mais je prendrai soin de placer, à la fin de chaque volume de ma traduction, un index qui permettra de saisir dans leur ensemble toutes les assertions concernant tel ou tel fait déterminé.

[3] Voir ci-dessus, page 160.

[4] La notice sur le *Ouo-tsiu* vient immédiatement après celle-ci.

[5] Les *Sin-lo* étaient de la race des *Chin-han*, et nous avons vu plus haut (p. 33) que les *Chin-han* passaient pour être d'origine chinoise.

[6] Bien que le style de Ma-touan-lin soit rarement obscur, ce passage est un de ceux qui font regretter que le texte du *Ouen-hien-tong-kao* ne soit accompagné d'aucune espèce de gloses ni de commen-

Le premier roi de Sin-lo fut un fugitif du Pe-tsi, venu par mer dans ce pays[7]. Le Sin-lo n'étant qu'un petit royaume pouvait difficilement entretenir des relations directes avec l'Empire et envoyer des ambassadeurs; au temps de *Fou-kien*[8], cependant, un de ses rois nommé *Leou-han*[9] chargea son ministre *Oueï-teou*[10] de rendre visite à la Cour et d'offrir des présents en tribut. Fou-kien ayant dit à cet envoyé : « Mes officiers m'assurent qu'il s'est opéré de grands changements dans les pays que baigne la mer

taires. Je fais donc humblement toute réserve, en donnant l'interprétation qui m'a parue la meilleure et d'après laquelle le *Sin-lo* proprement dit (antérieurement appelé *Sin-lou*) ne daterait que de l'époque des *Ouei*. Par l'expression *les Han*, l'auteur entend les trois *Han*; voir ci-dessus, page 21.

[7] Klaproth a dit, dans ses *Tableaux historiques de l'Asie*, que le royaume de *Sin-lo* ou *Sin-lou* avait été fondé l'an 57 avant J.-C., et M. de Rosny, dans un mémoire sur la géographie et l'histoire de la Corée (*Variétés orientales*, page 329), place cette mention, tirée par lui d'un ouvrage japonais intitulé *Wa-kan-nen-hyô* : « L'an 57 avant notre ère, *Heh-kin-chi*, fondateur du royaume de *Sin-ra* (Sin-lo), réside dans le pays de *Tch'ing-han* (province actuelle de *K'ing-chan*). A cette époque, ce royaume portait en chinois le nom de *Sse-lo* ou *Sse-lou*. »

[8] *Fou-kien* était un prince de la petite dynastie des *Tsien-tsin*, qui avait mis sa capitale à *Si-ngan-fou*, aujourd'hui ville principale du *Chen-si* (voir l'*Histoire des Huns*, tome I, page 160). La Chine renfermait alors plusieurs petits royaumes fondés par des généraux heureux, qui occupaient une notable portion de l'Empire. *Fou-kien* avait étendu ses conquêtes jusqu'aux frontières du *Leao-tong*, ce qui explique comment ce fut à sa cour que l'ambassade du Sin-lo porta son hommage. Il régna de l'an 357 à l'an 384.

[9] 樓寒.

[10] 衛頭.

d'Orient. Serait-ce vrai? » Oueï-teou lui répondit : « Il en est des choses de l'Orient comme de celles de la Chine. Les générations passent, les noms changent et tout se transforme avec le temps. Comment aurions-nous donc une immuabilité que vous n'avez pas? »

Sous le règne de l'empereur Ou-ti, de la dynastie des Leang, la deuxième année *pou-tong* (521), un roi de Sin-lo dont le nom de famille était *Mou*[11] et dont le surnom était *Tsin*[12] commença à établir la coutume que les envoyés de son royaume suivîssent les ambassades du Pe-tsi se rendant à la Chine. Dans leur langage, ces envoyés appelaient une ville murée *kien-meou-lo*[13]. Ils donnaient le nom de *hoeï-ping*[14] aux villes de leurs provinces intérieures et celui de *y-le*[15] aux villes de leurs provinces extérieures, termes analogues à ceux de *hien* et de *kiun*, dont on a fait usage à la Chine[16]. Ils comptaient six *hoeï-ping* et cinquante-deux *y-le*. Suivant leurs déclarations, le sol de leur pays est fertile et beau, propre à la culture des cinq céréales, couvert de mûriers et fournissant en abondance du chanvre, des légumes et des fruits. Les oiseaux, les quadrupèdes et les productions naturelles sont à peu près les mêmes chez eux que dans l'Empire du Milieu.

Au temps de l'empereur Ouen-ti, de la dynastie des Soui, le roi régnant du Sin-lo envoya des ambassadeurs avec des pré-

[11] 慕.
[12] 秦.
[13] 健牟羅.
[14] 喙評.
[15] 邑勒.
[16] Voir plus haut la note 8, page 4.

sents[17]. Ce roi s'appelait *Kin*[18], de son nom de famille, et de son nom personnel *Tchin-ping*[19].

[On lit dans l'ouvrage intitulé *Tong fan fong so ki*[20], composé sous la dynastie des Soui : « La famille royale du Sin-lo, qui porte aujourd'hui le nom de *Kin*, règne dans ce pays depuis plus de trente générations. Elle portait le nom de *Mou*[21] sous la dynastie des Leang, ainsi que l'attestent les historiens de cette époque, et l'on ignore jusqu'à présent la cause de ce changement de nom. »]

Ouen-ti reconnut Tchin-ping comme prince de Lo-lang et roi de Sin-lo.

Les anciens rois de Sin-lo relevèrent longtemps de ceux du Pe-tsi ; mais dans une guerre entreprise par les Pe-tsi contre les Kao-li, les contingents des Sin-lo s'indignèrent du service d'auxiliaires qui leur était imposé, se retirèrent en masse, et regagnèrent leurs foyers. A partir de là, le Sin-lo devint fort. Bientôt, il surprit par une attaque brusque les royaumes de *Kia-lo* et de *Jin-no*[22], dont il s'empara.

[17] Deguignes assigne à cette ambassade la date de 594.

[18] 金.

[19] 眞 平.

[20] *Mémoire sur les mœurs et coutumes des barbares orientaux.*

[21] 慕.

[22] 加 羅 *Kia-lo*, 任 那 *Jin-no*. Ces royaumes ou tribus étaient vraisemblablement du nombre des douze petits états des *Chin-han*, dont il a été parlé plus haut et dont *Sin-lo* avait fait partie. Ma-touan-lin a donné les noms de toutes les tribus des *Ma-han* (ci-dessus, page 26), mais non point ceux des tribus des *Chin-han* ni des *Pien-chin*. A défaut de cette nomenclature des tribus *Chin-han*, qui nous manque complétement, il ne sera pas sans intérêt de placer ici la liste suivante de vingt-quatre petits états for-

[Il finit même par s'emparer de tout le territoire des trois Han.]

Sa frontière nord-ouest s'allonge comme une longue dent[23], entre les territoires du Kao-li et du Pe-tsi.

Le Sin-lo renferme beaucoup de montagnes bordées de précipices; elles forment autant de barrières naturelles, qui le mettaient à l'abri d'une invasion en cas de guerre avec le Pe-tsi. Ne connais-

mant la confédération des *Pien-chin*, au temps de la dynastie des *Oueï*, liste que M. de Rosny a extraite des annales officielles de cette dynastie, et qu'il a publiée dans le tome VII des *Actes de la Société d'Ethnographie* : 己柢國 *Ki-ti-koue*, 不斯 | *Po-sse-koue*, 弁辰彌離彌凍 | *Pien-chin-mi-li-mi-tong-koue*, | | 接塗 | *Pien-chin-tsie-tou-koue*, 勤耆 | *Kin-ki-koue*, 難彌離彌凍 | *Nan-mi-li-mi-tong-koue*, | | 古資彌凍 | *Pien-chin-kou-tse-mi-tong-koue*, | | 古淳是 | *Pien-chin-kou-chun-chi-koue*, 冉奚 | *Jen-hi-koue*, | | 半路 | *Pien-chin-pan-lou-koue*, 弁樂奴 | *Pien-lo-nou-koue*, 軍彌 | *Kiun-mi-koue*, 弁軍彌 | *Pien-kiun-mi-koue*, | | 彌烏邪馬 | *Pien-chin-mi-ou-ye-ma-koue*, 如湛 | *Jou-tchan-koue*, | | 甘路 | *Pien-chin-kan-lou-koue*, 尸路 | *Chi-lou-koue*, 州鮮 | *Tcheou-sien-koue*, 馬延 | *Ma-yen-koue*, 弁辰狗邪 | *Pien-chin-keou-ye-koue*, | | 走曹馬 | *Pien-chin-tseou-tsao-ma-koue*, | | 安邪 | *Pien-chin-ngan-ye-koue*, 馬延 | *Ma-yen-koue*, | | 瀆盧 | *Pien-chin-tou-lou-koue*, 斯盧 | *Sse-lou-koue*, 優由 | *yeou-yeou-koue*. — M. de Rosny remarque lui-même que le nom de *Ma-yen-koue* est répété. — En recueillant ce document, à titre de renseignement supplémentaire, nous devons rappeler toutefois que, suivant Ma-touan-lin, les tribus des *Pien-chin* n'excédaient pas le nombre de douze. (Ci-dessus, page 22.)

[23] Litt. : *comme une dent de chien.*

sant aucune écriture, ses habitants faisaient des marques sur du bois pour établir leurs contrats. Ses envoyés, venant toujours avec ceux du Pe-tsi, se servaient d'eux comme d'interprètes. Ils s'habillaient de blanc pour paraître à la Cour. Dans leur royaume, on pratiquait surtout le culte des esprits des montagnes. A la huitième lune, au jour de son plein, un grand festin était offert aux principaux mandarins; les convives lançaient des flèches dans la salle[24]. Les plus hautes fonctions étaient confiées à des parents du Roi. La famille royale se divisait en deux classes, dont la première comprenait les princes de la branche aînée ou *premier os*[25], et la seconde ceux de la branche cadette ou *second os*[26]. Les princesses, tantes, sœurs ou cousines germaines et issues de germaines étaient données en mariage aux princes du même sang. Le Roi, la Reine et leurs descendants constituaient la branche aînée ou *premier os*. Ces descendants ne pouvaient s'allier avec des princes ou princesses des branches cadettes ou de *second os*. Les princesses mariées ou non mariées n'avaient d'autre rang que celui de concubines ou d'humbles servantes. Il existait dix-sept classes de mandarins, parmi lesquels figuraient un *tsaï-siang*[27], des *chi-tchong*[28], *sse-nong-king*[29], *taï-fou-ling*[30], etc. Quand les princes du *second os* avaient à décider une affaire de famille, ils devaient en délibérer avec tous leurs pairs

[24] L'usage de lancer des flèches, comme récréation, après un grand festin et dans la salle même où il avait eu lieu, a longtemps existé à la Chine.

[25] 第一骨.

[26] 第二骨.

[27] 宰相, ministre d'Etat.

[28] 侍中, conseillers.

[29] 司農卿, mandarins qui présidaient à l'agriculture.

[30] 太府令, sorte de préfets.

dans un conseil auquel on donnait le nom de *ho-pe*[31], mais il suffisait de l'opposition d'un seul dissident pour arrêter une décision. La famille d'un *tsaï-siang* continuait de toucher son traitement après qu'il était mort. Ces dignitaires avaient des concubines et des serviteurs au nombre de plus de trois mille. Les soldats étaient revêtus de cuirasses et classés en diverses catégories, sous les dénominations de bœufs, chevaux, porcs[32]. Les îlôts situés dans la mer, sur les côtes du Sin-lo, renfermaient des pâturages qui nourrissaient beaucoup de bétail. Une partie de la population vivait des produits de la chasse, en se servant d'arcs et de flèches. Le riz et autres céréales se prêtaient avec intérêts. Le débiteur qui ne pouvait satisfaire à ses engagements devenait généralement l'esclave de son créancier. Le nom de famille du Roi était *Kin*[33], les nobles portaient celui de *Po*[34]; les gens du peuple n'étaient désignés que par un petit nom qui leur était personnel. Les tasses pour boire étaient en bois de saule et de forme évasée. Au premier jour de la nouvelle année, on se complimentait mutuellement, et ce jour-là des sacrifices étaient offerts au soleil, à la lune et aux esprits. Les hommes avaient des pantalons de laine et les femmes de longues robes doublées. Lorsqu'une femme recontrait un homme, elle se mettait à genoux et posait ses deux mains par terre, témoignant ainsi de son profond respect. Les femmes ne se fardaient pas le visage et ne se peignaient point non plus les sourcils; elles roulaient en spirale leurs beaux cheveux sur le sommet de la tête, les ornaient

[31] 和 白.

[32] On a vu déjà des dénominations analogues, ci-dessus, p. 42.

[33] 金.

[34] 朴.

de perles et les attachaient avec des rubans de diverses couleurs. Les hommes coupaient leurs cheveux et les vendaient. Ils se couvraient la tête d'un bonnet noir. Au marché, c'étaient les femmes qui tenaient boutique. En hiver, on établissait un foyer dans la salle principale de chaque demeure; en été, on faisait usage de glace, sur laquelle on plaçait les aliments. A l'égard des animaux domestiques, les habitants du Sin-lo n'avaient pas de moutons et ne possédaient qu'un petit nombre d'ânes, généralement maigres et chétifs. Leurs chevaux étaient nombreux, mais manquaient d'allure, bien qu'ils fûssent de grande taille.

Originairement, au temps où le Pe-tsi avait attaqué le Kao-li, le Kao-li avait sollicité l'appui du Sin-lo et, se rendant à cet appel, les hommes du Sin-lo avaient engagé une lutte opiniâtre contre leurs voisins du Pe-tsi. Ayant fait prisonnier le roi du Pe-tsi, ils l'avaient mis à mort; de là était née entre les deux peuples une haine profonde qui ne s'éteignit jamais.

Sous la dynastie des Tang, la quatrième année *ou-te* (621), le roi (de Sin-lo) Tchin-ping envoya des ambassadeurs à la Chine, pour faire la visite d'hommage; trois ans plus tard, l'Empereur lui accorda le titre de *tchu-koue*[35], en lui donnant l'investiture comme roi de Lo-lang[36] et de Sin-lo. La cinquième année *tching-kouan* (631), ce prince offrit à l'Empereur deux musiciennes, en présent; mais l'Empereur refusa de les recevoir et les fit reconduire dans leur pays.

Le roi Tchin-ping étant mort sans laisser d'héritier mâle, sa

[35] 柱國, *soutien du royaume.*

[36] Voir, ci-dessus, la note 2.

fille *Chen-te*[37] fut reconnue pour souveraine par les Sin-lo, sous le titre de *Ching-tsou-hoang-kou*[38]. Attaquée par les Kao-li et les Pe-tsi, dans la dix-septième année *tching-kouan* (643), elle implora la protection de l'Empereur (Taï-tsong) qui, ayant déjà pris lui-même la résolution de faire la guerre aux Kao-li, lui promit d'autant plus volontiers son assistance[39]. Chen-te réunit une armée de cinquante mille hommes, envahit la partie méridionale du Kao-li et prit la

[37] 善德.

[38] 聖祖皇姑.

[39] Le P. de Mailla mentionne en ces termes l'arrivée des ambassadeurs envoyés par *Chen-te* à la cour de Chine, pour solliciter l'appui de l'empereur *Taï-tsong* (*Histoire gén. de la Chine*, t. VI, p. 102) : « Les députés du royaume de *Sin-lo*, AUTREMENT TOU-LO-LANG, qui sous les Han s'appelait *Tchao-sien*, situé au sud-est du royaume de *Kao-kiu-li*, arrivèrent à la Cour et présentèrent un placet à l'Empereur, etc. » Frappé de la dénomination extraordinaire de *Tou-lo-lang* appliquée au royaume de *Sin-lo*, j'ai voulu recourir au texte chinois du *Tong-kien-kang-mou* et j'ai trouvé le passage qui a causé cette erreur. *Kiuen* 40, *folio* 32, on lit : 新羅東夷國名都樂浪郡, c'est-à-dire : « *Sin-lo* est le nom d'un royaume des barbares orientaux. Sa capitale est au *kiun* de *Lo-lang* (autrement *Lo-lang-kiun*). » Par une distraction bien excusable au cours d'un aussi énorme travail que celui qu'il a su mener à bonne fin, le P. de Mailla a mis un point après le caractère 國 (royaume), au lieu de le placer, comme il doit l'être, après le caractère 名 (nom), ce qui l'a conduit à ne donner au caractère 都 *tou* (capitale) qu'une valeur phonétique, en joignant la syllabe *tou* au nom de *Lo-lang* qui suit, de manière à former cette dénomination imaginaire de *Tou-lo-lang*, qui devenait ainsi un double nom du royaume de *Sin-lo*. Ce passage du *Tong-kien-kang-mou* confirme encore le fait que j'ai signalé ci-dessus, note 2, touchant les limites du *Sin-lo* dans la direction du nord,

ville de *Choui-keou-tching*[40], ce qu'elle eut soin d'annoncer à l'Empereur.

A la mort de Chen-te, sa sœur cadette appelée *Tchin-te*[41] monta sur le trône[42]. L'année qui suivit celle de son avènement, la nouvelle reine envoya son fils *Ouen-ouang*[43] et son neveu *Tchun-tsieou*[44] à la cour de Chine. Les jeunes princes demandèrent à revêtir le costume officiel auquel ils avaient droit, selon les rites de l'Empire, et le ministre de la maison de l'Empereur leur fit remettre des vêtements d'une grande richesse. Ils se rendirent ensuite au Collége impérial[45], pour y entendre expliquer les cérémonies du culte bouddhique.

La première année du règne de l'empereur Kao-tsong (650), la reine Tchin-te attaqua les Pe-tsi et les battit. Elle envoya le fils de Tchun-tsieou nommé *Fa-min*[46] rendre hommage à la cour de Chine, en le chargeant d'offrir à l'Empereur une pièce de soie sur laquelle elle avait fait tisser des vers à sa louange et qui étaient ceux-ci :

Combien ses étendards sont resplendissants !
Combien sa musique militaire est sonore !
En vain des peuples barbares chercheraient-ils à lui résister ;
Vaincus et humiliés, ils subiraient les effets de la colère céleste.

et il ne serait pas surprenant que devenus maîtres de l'ancienne capitale du *Tchao-sien*, les souverains de ce pays eussent mis à *Lo-lang* leur capitale.

[40] 水口城.

[41] 貞德.

[42] Le *Tong-kien-kang-mou* fixe la date de cet événement à l'an 648.

[43] 文王.

[44] 春秋.

[45] Voir plus haut la note 348, p. 212.

[46] 法敏.

La grande dynastie des Tang a inauguré l'ère des grandes actions;
Majestueuse et puissante, elle jouit de la prospérité que donne la vertu.
Les triomphes de ses armes ont assuré une paix durable,
Et les lettres, qu'elle encourage, brillent sous son règne d'un éclat qu'elles n'eurent jamais sous les règnes précédents.

Tirant du Ciel son origine, elle attire sur la terre une pluie divine.
Elle gouverne le monde avec une sollicitude éclairée, qui s'étend sur chacun et sur tous.
Son influence bienfaisante égale celle du soleil et de la lune;
Elle entretient l'harmonie dans tout ce qui s'enchaîne et se meut.

Ceux qui cultivent les vertus antiques n'ont plus besoin de se cacher;
De loin comme de près, on offre respectueusement d'heureux présages.
Un accord parfait se manifeste dans le cours des quatre saisons,
Tandis que les sept clartés illuminent régulièrement les dix mille contrées.

Tous les ministres sont choisis entre les plus méritants et les plus dignes;
Ils aident leur auguste maître à pratiquer la justice et l'humanité.
Un même sentiment de droiture les anime, une même pensée les dirige,
Celle d'illustrer le temple des ancêtres de notre grande dynastie des Tang[47].

[47] Toute cette pièce est remplie d'expressions tirées de *Chou-king*, et d'allusions empruntées aux premiers chapitres du livre des *Chang*, dans lesquels le ministre *Y-yn* vante les hautes vertus de *Tching-tang*, le fondateur de cette dynastie, en s'attachant à démontrer qu'il avait un mandat du ciel pour délivrer la Chine de la tyrannie de ses prédécesseurs et pour inaugurer l'ère de la justice et des grandes actions. On comprend la flatterie de ces allusions, dans une pièce adressée au petit-fils du premier des empereurs des Tang, et l'on ne saurait manquer de remarquer, comme un fait notable, cette connaissance approfondie du *Chou-king* portée jusqu'au fond d'un petit royaume de l'extrême orient. J'ai cru devoir ren-

L'Empereur se montra sensible à ce témoignage de dévouement. Il éleva Fa-min à la dignité de *Taï-fou-king*[48].

A la cinquième année *yong-hoeï* (655), la reine Tchin-te mourut. L'Empereur, qui la regretta sincèrement, lui décerna un titre posthume, offrit trois cents pièces de soie pour ses funérailles, auxquelles il voulut que des envoyés chinois assistâssent, et donna l'investiture à Tchun-tsieou[49] comme héritier du trône de Sin-lo.

L'année suivante (655), les Pe-tsi, les Kao-li et les Mo-ho assaillirent ensemble le royaume de Sin-lo et lui enlevèrent trente villes. Tchun-tsieou implora le secours de l'Empereur qui le prit sous sa protection, en lui donnant un titre honorifique[50], et qui

dre quelques expressions des dernières strophes selon le sens qu'elles comportent plutôt que sous leur forme purement littérale, afin d'éviter de longs commentaires qui seraient ici sans utilité.

[48] 太府卿. Le *taï-fou-king* était un grand officier de la couronne, chargé de la conservation des objets précieux contenu dans le trésor de l'Empereur. On voit par cet exemple, et par d'autres exemples analogues, que les titres de fonctions donnés aux princes étrangers étaient purement honorifiques. Il en est de même en Europe de certains titres, tels que de celui de chambellan.

[49] Ci-dessus, note 44.

[50] Le titre de 嵎夷道行軍總管 à peu près : *gouverneur général des forces militaires du cercle de Yu-y*. 嵎夷 *Yu-y* est indiqué dans le premier chapitre du *Chou-king* comme étant le point le plus éloigné de l'empire d'*Yao*, du côté de l'extrême orient. Quelques commentateurs ont supposé que cette localité appartenait au *Chan-tong*; d'autres, y compris James Legge, ont pensé que l'empire d'*Yao* devait s'étendre jusqu'en Corée. Le titre donné par l'empereur *Kao-tsong* au roi *Tchun-tsieou* montre que les Chinois de l'époque des Tang étaient de ce dernier avis.

chargea Sou-ting-fang d'aller châtier les agresseurs. C'est à la suite de cette expédition que le Pe-tsi fut réduit en province chinoise[51].

La première année *long-so* (661), Tchun-tsieou mourut, et Fa-min fut son successeur. L'Empereur avait fait du Sin-lo le grand gouvernement (ou vice-royauté) de la province de *Ki-lin*[52]. Il en nomma Fa-min le gouverneur général (ou vice-roi). A la cinquième année *hien-heng* (670), Fa-min méconnut la suzeraineté de la Chine, s'empara des territoires du Pe-tsi et étendit ses conquêtes dans le Kao-li. L'Empereur irrité le dégrada de tous ses titres et, prenant son frère cadet nommé *Jin-ouen*[53], qu'il avait élevé déjà à la dignité de *yeou-hiao-oueï-ta-tsiang-kiun*[54], il déclara ce prince roi de Sin-lo. Jin-ouen habitait alors la capitale (de la Chine); il partit aussitôt pour retourner dans son pays, en même temps que le général Lieou-jin-koueï recevait de l'Empereur la mission de conduire une armée expéditionnaire au Sin-lo et de châtier Fa-min. La deuxième année *chang-youen* (675), à la deuxième lune, Lieou-jin-koueï défit les troupes de Fa-min sous les murs de *Tsi-tchong-tching*[55], prit cette ville, transporta par mer un corps de Mo-ho auxiliaires sur les côtes méridionales du Sin-lo, et pénétra victorieusement dans l'intérieur du pays, en coupant beaucoup de têtes et

[51] La relation de l'expédition de *Sou-ting-fang* se trouve à l'article du *Pe-tsi*.

[52] Il a été fait mention plusieurs fois du pays de *Ki-lin* dans la notice sur le *Kao-kiu-li*, et l'on a vu que la principauté de *Ki-lin* fut longtemps un apanage des princes du *Kao-kiu-li*, avant de tomber au pouvoir des rois de *Sin-lo*. (V. ci-dessus, p. 238.)

[53] 仁 問.

[54] 右 驍 衛 大 將 軍, *grand général des gardes à cheval de la droite*.

[55] 七 重 城.

en faisant beaucoup de prisonniers. Un décret impérial avait nommé Li-kin-hing grand délégué pour la pacification de l'orient ; on lui assigna la ville de *Maï-siao*[56] comme résidence. Après trois batailles perdues, les rebelles se virent refoulés dans le nord et Fa-min, avouant son crime, envoya le panier rond de bambou[57], en témoignage de sa soumission. Jin-ouen renonça dès lors à prendre la place de son frère ; il eut avec lui une entrevue dans laquelle ils se concertèrent, et il ne songea plus qu'à revenir à la cour de Chine. L'Empereur rendit à Fa-min ses titres et ses dignités, et ce prince ayant conservé une grande partie du Pe-tsi qu'il avait conquis se trouva maître de presque tous les territoires qui bordaient les frontières méridionales du Kao-li.

Le Sin-lo fut divisé en neuf provinces ou *tcheou*[58], portant les noms de *Chang*[59], *Leang*[60], *Kang*[61], *Hiong*[62], *Tsiouen*[63], *Ou*[64], *Han*[65], *So*[66] et *Ming*[67]. Chaque *tcheou* eut son gouverneur du titre de *tou-to*[68], administrant de dix à vingt *kiun*[69], administrés eux-

[56] 買肖.

[57] On lit dans le chapitre *Yu-kong* du *Chou-king* que les paniers ronds de bambou appelés 篚 *feï* servaient à expédier à la Cour certains objets offerts en tribut par les pays soumis à l'Empire. Il est probable que cette expression n'est employée ici qu'au figuré.

[58] 州.

[59] 尚.

[60] 良.

[61] 康.

[62] 熊.

[63] 全.

[64] 武.

[65] 漢.

[66] 朔.

[67] 溟.

[68] 都督. *Gouverneur général.*

[69] Voir ci-dessus, note 8, p. 4.

mêmes par des *tai-cheou*[70], au-dessous desquels étaient placés autant de *siao-cheou*[71] que les *kiun* renfermaient de *hien*[72].

Fa-min étant mort, la première année *kaï-yao* (681), son fils *Tching-ming*[73] lui succéda et envoya des ambassadeurs à la Cour, en demandant qu'on voulut bien lui donner les *Rites des Tang* et, de plus, un certain nombre de discours imprimés. L'impératrice Ou-heou accueillit favorablement sa requête. Elle fit remettre aux ambassadeurs une partie des rites de la dynastie des Tang, et cinquante fascicules de discours choisis.

Tching-ming eut pour successeur son fils *Li-hong*[74], lequel eut lui-même pour successeur *Hing-kouang*[75], son frère cadet. Durant les années *kaï-youen* (713-741), Hing-kouang envoya plusieurs ambassadeurs pour faire la visite d'hommage, offrant à l'empereur Hiouen-tsong[76] de petits chevaux de la race appelée *ko-hia-ma*[77], des soieries de couleur d'aurore, des dents d'hippopotame, de fines peaux de poisson tacheté[78], et enfin deux jeunes filles pour être mises au nombre de ses femmes. L'Empereur, considérant que ces jeunes filles étaient toutes deux du sang royal, fut ému de l'idée qu'en les

[70] 太守, préfets.

[71] 小守, sous-préfets.

[72] Voir ci-dessus, note 8, p. 4.

[73] 政明.

[74] 理洪.

[75] 興光.

[76] Le même qui est appelé aussi *Ming-hoang-ti*.

[77] Poneys. Voir ci-dessus, note 14, p. 19.

[78] Le texte porte 海豹, litt. : de *léopard de mer*, expression dont je n'ai pu constater exactement la synonimie, mais qui désigne, je crois, la *raie stephen* ou la *roussette (squalus catulus)*. Voir ci-dessus, p. 19, note 15.

lui envoyant le roi de Sin-lo oubliait les coutumes de son propre pays, qui ne permettaient pas de donner des princesses pour femmes en dehors de leur parenté[79]. Il ne voulut donc pas les retenir, et elles s'en retournèrent comblées de présents.

Un peu plus tard, on vit arriver à la capitale des jeunes gens de grandes familles, envoyés par le roi Hing-kouang pour étudier les livres sacrés et les classiques de la littérature chinoise, dans le collége des hautes études.

Plusieurs fois, l'Empereur fit parvenir à Hing-kouang des dons qui consistaient en soiries de diverses espèces, en vêtements brodés de plusieurs couleurs, en vases et objets précieux d'or et d'argent. De son côté, Hing-kouang offrait à l'Empereur des chiens et des chevaux rares, des faux cheveux en or jaune[80] et d'autres curiosités.

Les *Po-haï*[81] et les Mo-ho étant venus ravager le *Teng-tcheou*[82], Hing-kouang les attaqua et les chassa. L'Empereur l'en récompensa par le titre de *ning-haï-kiun-ta-sse*[83], afin de l'encourager à réprimer les incursions des Mo-ho. Hing-kouang mourut la vingt-cinquième année *kaï-youen* (737). L'Empereur fut très-sensible à sa perte ; il honora sa mémoire en lui décernant un titre pos-

[79] Voir ci-dessus, page 304.

[80] 黃金美髲, litt. : de *beaux faux cheveux en or jaune*. Cette mention paraît si extraordinaire que j'ai cru devoir rapporter ici les caractères du texte chinois.

[81] Une notice sur les *Po-haï* viendra plus loin.

[82] 登州.

[83] 寧海軍大使, c'est-à-dire à peu près : *grand délégué militaire qui assure la tranquillité de la mer*.

thume[84] et décida qu'une mission chinoise irait assister à ses funérailles.

Tching-king[85], fils de Hing-kouang, recueillit l'héritage de son père et devint roi. L'Empereur tint le langage suivant à Hing-cheou avant de l'envoyer en ambassade au Sin-lo, sous le règne de ce prince : « Le royaume de Sin-lo est surnommé le royaume des sages. On y étudie à fond les ouvrages en vers et en prose, et les ministres du Roi sont des lettrés de premier ordre. Veillez donc avec soin sur vos actions et sur vos paroles, en vous pénétrant bien de tout ce que les livres sacrés prescrivent, de telle sorte que ces étrangers aient une haute idée de notre grand empire, que vous allez représenter. » L'Empereur accorda le titre de *Reine*[86] à la première femme de Tching-king, et quand ce prince mourut il envoya des ambassadeurs chinois assister à ses funérailles.

Un frère cadet du roi défunt nommé *Hien-yng*[87] fut reconnu pour son héritier. L'Empereur était dans le pays de *Chou*[88] lorsque les envoyés du nouveau roi, remontant le *Kiang* jusqu'à

[84] Le titre de 太子太保.

[85] 承慶.

[86] 妃, *feï*. Ce titre est celui que portent les premières femmes de l'Empereur qui prennent rang immédiatemant après l'Impératrice; c'est également celui de la femme légitime du prince héritier. Le texte dit litt. : « L'Empereur accorda le titre de *feï* à la première femme du Roi (nommée) 朴 *Po*; » mais ce caractère *Po* étant précisément celui qui a été employé plus haut pour indiquer le nom de famille (姓) attribué à *tous* les nobles du *Sin-lo*, on peut soupçonner qu'il s'agit ici d'une appellation honorifique plutôt que d'un nom de famille proprement dit.

[87] 憲英.

[88] Le *Sse-tchouen* actuel.

Tching-tou[89], vinrent lui faire la visite d'hommage. Hien-yng mourut à la première lune de la première année *ta-li* (766), laissant le trône à son fils *Kien-yun*[90], encore adolescent.

Kien-yun envoya *Kin-yn-kiu*[91] à la cour de Chine, pour prendre les ordres de l'Empereur. De son côté, l'Empereur décida qu'une mission chinoise se rendrait au Sin-lo, assisterait aux funérailles du roi Hien-yng et porterait les lettres d'investiture accordées à son successeur. Il arriva que le *tsaï-siang*, ou premier ministre, essaya de s'emparer du pouvoir souverain et causa de grands troubles dans le royaume. Le calme se rétablit cependant après trois ans, et à partir de cette époque le roi Kien-yun ne cessa jusqu'à sa mort d'envoyer régulièrement chaque année des ambassadeurs, qui venaient faire la visite d'hommage et qui apportaient le tribut. Ce prince mourut, la quatrième année *kien-tchong* (780), et les hommes du royaume appelèrent à régner le premier ministre nommé

[89] Capitale de la province, située sur les rives de l'un des affluents du grand *Kiang* ou *fleuve bleu*, également appelé *Yang-tse-kiang*. Pour accomplir un pareil voyage, les ambassadeurs du *Sin-lo* durent franchir un parcours de près de six cents lieues de navigation sur le *Kiang*.

[90] 乾 運. On prononce également *Kan-yun*. La chronologie de l'*Histoire des Huns* désigne à tort ce roi de *Sin-lo* sous le nom de *Kuen-lien*, évidemment par suite d'un confusion du caractère 運 *yun* avec le caractère 連 *lien*.

[91] 金 隱 居. Le premier caractère étant nécessairement celui du nom de famille et ce nom étant 金 *Kin*, on voit que le personnage dont il s'agit appartenait à la famille royale. On pourra faire la même remarque à l'égard de plusieurs ministres et hauts dignitaires qui seront nommés plus loin.

Kin-leang-siang[92]. L'Empereur ayant ratifié cette élection expédia des lettres d'investiture dans la première année *hing-youen* (784), mais Kin-leang-siang mourut presqu'aussitôt. Alors les hommes du royaume mirent sur le trône son oncle paternel appelé *King-sin*[93].

Après quatorze ans de règne, King-sin mourut sans enfants et la royauté du Sin-lo échut à son neveu *Tsun-yong*[94]. L'Empereur expédia des lettres d'investiture l'année suivante, mais à peine ces lettres parvenaient-elles à leur destination que déjà Tsun-yong était mort.

Tchong-hing[95], fils de Tsun-yong, fut élevé au trône et, la première année *yong-tching* (805), l'Empereur le reconnut officiellement. Trois ans plus tard, un ambassadeur de Tchong-hing, appelé *Kin-li-ki*[96], vint remercier l'Empereur au nom de son maître, en présentant un placet dans lequel il s'exprimait ainsi : « Il y a quelques années, l'Empereur avait daigné conférer à notre feu souverain Tsun-yong le titre de roi, en même temps qu'il avait accordé le titre de *taï-feï*[97] à son auguste mère, et le titre de *chou-feï*[98] à sa femme du premier rang. Le roi Tsun-yong étant mort prématurément, les lettres-patentes de l'Empereur son revenues à la capitale (de l'Empire). Moi, sujet, je demande qu'elles me soient

[92] 金良相.

[93] 敬信. On peut supposer que *King-sin* est une abréviation de 金敬信 *Kin-king-sin*.

[94] 俊邕.

[95] 重興.

[96] 金力奇.

[97] 太妃 *grande reine*.

[98] 叔妃 *regina junior*.

remises, afin de les rapporter à ma cour. » Kin-li-ki demandait, en outre, pour le frère cadet du Roi, pour les ministres et pour les hauts dignitaires, l'autorisation de planter des hallebardes devant les portes de leurs palais[99]. L'Empereur voulut bien accéder à toutes ces demandes.

Tchong-hing envoya deux fois le tribut; il mourut la septième année *yong-tching* (811), laissant le trône à *Yen-ching*[100] qui notifia la mort de son prédécesseur. Une mission chinoise se rendit en Corée pour assister aux funérailles du roi défunt; elle emporta de nouvelles lettres-patentes, conférant l'investiture à Yen-ching et à sa première femme le titre de reine.

Dans les années *tchang-king* (821-824) et *pao-li* (825-826), des ambassadeurs du Sin-lo vinrent à la Cour; ils logèrent dans le palais des gardes de l'Empereur. Yen-ching étant mort eut pour successeur son fils *King-oueï*[101]. Les cérémonies de l'investiture eurent lieu dans la cinquième année *taï-ho* (831).

Au commencement des années *kaï-tching* (836), King-oueï envoya son fils *Y-tsong*[102] à la Cour, afin de remercier l'Empereur. Ce prince sollicita l'autorisation de loger au palais des gardes, ce qui lui fut accordé. Il y demeura jusqu'à l'année suivante. Cette

[99] On lit dans le *Peï-ouen-y-un-fou* que l'usage de planter des hallebardes devant les portes des palais, comme marques distinctives et honorifiques du haut rang de ceux qui les occupaient, commença à s'établir sous les *Tang*. Vingt-quatre hallebardes indiquaient une résidence impériale. Les grands dignitaires en avaient de dix à seize. Ce curieux détail montre le désir que témoignaient les princes étrangers d'imiter la Chine en toute chose.

[100] 彥昇.

[101] 景徽.

[102] 義琮.

même année, des sujets du roi de Sin-lo au nombre de cent cinq, les uns après avoir occupé diverses charges à la Cour, les autres après avoir perfectionné leurs études, s'en retournèrent dans leur pays.

Parmi les étrangers du Sin-lo venus à la Chine, il y en eut deux, nommés *Tching-nien*[103] et *Tchang-pao-kao*[104], tous deux très-instruits dans l'art militaire et très-habiles à manier la lance. Tching-nien était un excellent plongeur et pouvait parcourir rapidement cinquante *li* sans que sa respiration fut altérée. Aux exercices du corps, il l'emportait de beaucoup sur Tchang-pao-kao. Tching-nien donnait à Tchang-pao-kao le nom de frère aîné; ils étaient d'ailleurs à peu près du même âge, montraient une égale aptitude pour les choses de l'intelligence et, comme la plupart de leurs compatriotes au service de l'Empire, s'étaient adonnés au métier des armes. Tchang-pao-kao retourna dans son pays, alla trouver son roi et lui dit : « Les habitants de la Chine regardent ceux du Sin-lo comme une race d'esclaves. Il serait à désirer que la mer fut bien gardée, afin que les pirates ne puissent plus désormais enlever et vendre vos sujets. La route maritime de l'ouest est surtout celle qu'il conviendrait de surveiller. » Le Roi donna dix mille hommes à Tchang-pao-kao, avec le mandat de faire lui-même bonne garde, et c'est ainsi que, depuis les années *tai-ho* (827-835), on ne vit plus d'habitants du Sin-lo enlevés par des pirates et vendus sur les marchés. Tandis que Tchang-pao-kao était arrivé aux honneurs dans son royaume, Tching-nien souffrait du froid et de la

[103] 鄭年. [104] 張保皐.

faim sur les bords du fleuve *Lien*[105]. Un jour, il dit à Fong-youen-koueï, qui commandait une compagnie de soldats : « Je désire reprendre le chemin de l'Orient et demander à Tchang-pao-kao les moyens de vivre. » Fong-youen-koueï lui répondit : « Vous n'ignorez point la charge que remplit Tchang-pao-kao. C'est plutôt la mort que vous irez chercher auprès de lui. » Mais Tching-nien répartit : « Mourir de faim et de froid est pire que de mourir sous les armes. Mieux vaudrait d'ailleurs pour moi mourir au service de mon pays. » Il partit donc, et Tchang-pao-kao l'accueillit amicalement avec de grands témoignages de joie.

On venait d'apprendre au Sin-lo que le premier ministre avait fait périr son souverain. Le désordre régnait partout; le royaume était sans maître. Partageant ses soldats, Tchang-pao-kao en plaça cinq mille sous le commandement de Tching-nien, qui le remercia, les larmes aux yeux, de la confiance qu'il mettait en lui. Tching-nien marcha sur la capitale, détruisit les rebelles, délivra l'héritier du trône et instruisit Tchang-pao-kao du succès de son expédition. Le nouveau roi prit Tchang-pao-kao pour ministre, en le remplaçant par Tching-nien dans la charge de gardien de la mer.

Le Sin-lo cessa d'envoyer le tribut après les années *hoeï-tchang* (841-846) et jusqu'à la première année *tchang-hing* des Tang postérieurs (930), époque à laquelle on vit arriver des ambassadeurs du roi *Kin-po-yng*[106]. Enfin, la quatrième année *tchang-hing* (933), une ambassade du prince *Kin-pou*[107], qui gouvernait

[105] 漣, fleuve du *Hou-nan*.

[106] 金朴英.

[107] 金溥. Le titre de roi *(ouang)* est donné par Ma-touan-lin à *Kin-po-yng*.

alors le Sin-lo, parut encore à la Cour. Kin-po-yng et Kin-pou se succédèrent l'un à l'autre. Ce sont les deux derniers souverains du Sin-lo dont les historiens aient conservé la mémoire. Il n'est plus fait mention de ce royaume dans les siècles suivants.

tandis qu'il qualifie seulement *Kin-pou* du titre de *kiuen-tchi-koue-sse*, littéralement *qui pèse et gouverne les affaires du royaume*, expression que nous avons déjà rencontrée dans la notice sur le *Kao-kiu-li* (ci-dessus, p. 209), et qui semble désigner une sorte de *maire du palais*. Toutefois, Ma-touan-lin spécifie nettement que *Kin-pou* doit être mis au nombre des rois de Sin-lo, puisqu'il ajoute, à la ligne suivante, que ces deux princes se succédèrent sur le trône : 世 次 卒 立.

OUO-TSIU[1]

沃 沮

Le Ouo-tsiu oriental est situé à l'orient des monts *Kaï-ma-ta*[2] du Kao-kiu-li, au bord de la grande mer. La forme de son territoire est étroite de l'est au nord, et large d'environ mille *li*, de l'ouest au midi. Au nord, il a pour frontières les pays de Y-leou[3] et de Fou-yu[4]; le pays des Oueï-me[5] le borne au midi. Il renferme environ cinq mille feux ou familles[6]. Il n'a point de roi ou grand chef souverain; les cités et les villages ont seulement des chefs qui se

[1] Klaproth : *Wou-tsiu*; Deguignes : *Ouo-tçou*.

[2] 盖 馬 大.

[3] Dont la notice vient plus loin.

[4] Ci-dessus, p. 39.

[5] Ci-dessus, p. 16.

[6] Dans la notice de cinq lignes qu'il consacre au *Ouo-tsiu (Tableaux historiques de l'Asie)*, Klaproth écrit : « Ce peuple comptait cinq mille *hou*, ou *cinq cents familles*, » erreur énorme dont l'explication est donnée plus haut, p. 22, note 7.

succèdent héréditairement et qui portent le nom de *Tchang-choui*[7]. Le langage des habitants ressemble beaucoup à celui des *Kao-kiu-li*.

Originairement le Ouo-tsiu reconnut la souveraineté de Oueï-man, cet émigré de Yen qui s'était emparé du Tchao-sien[8]. Sous la dynastie des Han, quand l'empereur Ou-ti conquit le Tchao-sien et fit périr le petit-fils de Oueï-man appelé Yeou-kiu, dans la troisième année *youen-fong* (108 av. J.-Ch.), le Ouo-tsiu fut divisé en quatre *kiun*[9], dont la ville de Ouo-tsiu *(Ouo-tsiu-tching)* devint la capitale. Plus tard, ces territoires ayant été envahis par les Oueï-me[10], la résidence du fonctionnaire chinois qui les gouvernait fut transférée au nord-ouest du *Kao-kiu-li*, dans la ville appelée aujourd'hui *Hiouen-tou*[11]. Le Ouo-tsiu a relevé aussi de Lo-lang, quand les Han, en considération de l'éloignement et de la vaste étendue des régions situées à l'est des monts *Tan-ta-ling*[12], eurent institué pour les gouverner un grand mandarin du titre de

[7] 長帥. On a vu précédemment que les chefs de l'ancien *Tchao-sien* portaient un titre analogue, qui était celui de *Kiu-choui* (p. 17, note 6).

[8] V. ci-dessus, p. 10.

[9] V. ci-dessus, p. 4, note 8.

[10] V. ci-dessus, p. 16.

[11] Ci-dessus, p. 14, note 33. L'orthographe généralement suivie pour le nom de cette ville est 玄菟 *Hiouen-tou*. Cependant, on le trouve écrit parfois 元菟 *Youen-tou*, ce qui explique des variantes regrettables dans les ouvrages, en langues européennes, où ce nom se trouve mentionné.

[12] V. ci-dessus, p. 17, note 5. *Tan-ta-ling* est à la fois le nom d'une montagne et de la chaîne à laquelle cette montagne appartient.

Tong-pou-tou-oueï[13], qui résidait dans la ville de *Po-naï*[14]. Ces régions avaient été partagées en sept *hien*[15], et le Ouo-tsiu formait l'un d'entre eux[16]. La sixième année du règne de l'empereur *Kouang-ou*, des Han (61), le gouverneur chinois des frontières orientales fut supprimé. On confia le gouvernement des *hien* à des chefs indigènes, qui reçurent le titre de *heou*[17]. Po-naï, *Tseng-li*[18], Ouo-tsiu devinrent autant de principautés ayant chacune leur *heou*. Ces barbares ne cessant de se faire entre eux la guerre, de grands changements s'opérèrent, et les *heou* de Po-nai et de *Oueï*[19] finirent par être les seuls à se maintenir sous des titres différents; ils étaient de la race des Oueï-me. Les *Kiu-choui*, ou chefs des villes et villages du Ouo-tsiu, prenaient tous la qualification de *San-lao*[20], titre dont l'origine remontait au temps de l'organisation du pays par *hien*.

Le Ouo-tsiu étant faible et petit fut toujours à la merci des états plus puissants entre lesquels il était enclavé. Il passa sous la domination du (Kao)-kiu-li, qui confia le soin de l'administration

[13] 東部都尉.

[14] 不耐, orthographié précédemment par erreur *Pou-naï*.

[15] V. ci-dessus, p. 4, note 8.

[16] V. ci-dessus, p. 17.

[17] 侯. L'un des titres de noblesse de l'ancienne féodalité chinoise. — Voir p. 3, note 6.

[18] 爭麗.

[19] 濊.

[20] 三老. On lit dans le *Peï-ouen-yun-fou* que ce titre fut créé par l'empereur Ho-ti, de la dynastie des Han, qui régna de l'an 89 à l'an 105 de notre ère. Ceux qui le reçurent originairement furent des notables des contrées rurales, âgés au moins de cinquante ans, lesquels furent investis d'une sorte d'autorité municipale très-étendue.

intérieure aux personnages influents du pays, comme avait fait le gouvernement chinois, et qui déléguait lui-même des fonctionnaires appelés *ta-kia*[21] pour lever des impôts en *toiles de Me*[22], poissons, sel et autres produits de la mer. Les (Kao)-kiu-li prélevaient encore, en tribut, un certain nombre de femmes et de jeunes filles du Ouo-tsiu, qu'ils traitaient comme des esclaves et dont ils faisaient des servantes ou des concubines.

Le sol du Ouo-tsiu est fertile et d'un bel aspect. Le versant des montagnes tourné vers la mer est propre à la culture des cinq céréales, et les champs sont très-bien cultivés. Le naturel des habitants est simple et droit. Ils sont courageux et robustes. Ils ne possèdent qu'un petit nombre de bœufs et de chevaux. Ils manient habilement la lance et combattent toujours à pied. Leur nourriture, leurs boissons, leurs maisons, leurs vêtements et leurs usages sont à peu près comme au (Kao)-kiu-li. Pour placer les morts, ils construisent de grands cercueils en bois longs de dix *tchang*[23], avec une porte ou fermeture mobile, du côté de la tête, à leur extrémité. Les morts sont d'abord enterrés sans linceul, la tête seule étant couverte. Quand les chairs ont disparu, les ossements sont mis dans le grand cercueil qui renferme ceux de toute une famille. Sur le bois du cercueil est sculptée l'image de chaque mort dans l'attitude d'un vivant, et le nombre de ces figures indique ainsi le nom-

[21] 大加.

[22] 貊布, c'est-à-dire, toile du pays des *Oueï-me*, ou d'une fabrication originaire du pays des *Oueï-me*.

[23] Le *tchang*, mesure de dix pieds chinois, est long d'environ *trois mètres*. Les dimensions d'un pareil cercueil sembleront bien extraordinaires. Le texte de mes deux éditions de Ma-touan-lin n'offre cependant aucune variante en cet endroit.

bre des morts que le cercueil contient. Un petit vase rond en terre cuite, rempli de riz, est suspendu avec une corde près de la porte du cercueil.

Sous la dynastie des Oueï, lorsque Mou-kieou-kien châtia le (Kao)-kiu-li, le roi de ce pays nommé Kong se réfugia chez les Ouo-tsiu, qui eurent beaucoup à souffrir. Mou-kieou-kien occupa leurs villes et leurs villages, leur coupa beaucoup de têtes et leur fit plus de trois mille prisonniers. Le roi Kong dut s'enfuir dans le Ouo-tsiu septentrional, qui est à huit cents *li* au-delà du Ouo-tsiu méridional et auquel on donne quelquefois le nom de *Tchi-ke-leou*[24]. Les mœurs des habitants du nord ne diffèrent point de celles des habitants du midi; mais les Ouo-tsiu du nord étant voisins des Y-leou sont exposés aux brigandages de ces barbares, qui arrivent sur des barques et qui inspirent une grande terreur. Le soin de se garder fait qu'ils vivent retirés, tant que dure l'été, dans les grottes et dans les antres profonds de leurs montagnes. L'hiver seulement, quand la glace a fermé les routes navigables, ils descendent de leurs retraites et reviennent habiter leurs villages.

Ouang-ki ayant poursuivi le roi Kong jusqu'aux limites orientales du Ouo-tsiu[25], interrogea les anciens de ce pays pour savoir s'il existait des régions habitées à l'orient de la mer qui baigne leurs côtes. Les anciens du pays lui répondirent qu'il était arrivé à des pêcheurs de leur nation de se voir entrainés par les vents pendant quelques dixaines de jours, et d'aborder dans une île dont les habi-

[24] 置隔婁, ou bien 置溝婁 *Tchi-keou-leou*, suivant une autre édition du *Ouen-hien-tong-kao*.

[25] V. ci-dessus, p. 160.

Y-LEOU ou Y-LIU

挹婁

Le *Y-leou* ou *Y-liu*[1] est, dit-on, l'ancien royaume des *Su-chin*[2]. Au temps des empereurs Ou-ouang et Tching-ouang, de la dynastie des Tcheou[3], ce peuple offrait régulièrement en tribut des flèches faites avec le bois de l'arbre *kou*[4], dont la pointe était formée d'une pierre très-dure. Ensuite, pendant mille ans, malgré la puissance des Tsin et des Han, ils cessèrent de

[1] Le caractère 婁 se prononce également *leou* et *liu*.

[2] Voir ci-dessus, page 160, note 85. Suivant Klaproth, les anciens *Su-chin* furent appelés *Y-leou*, au premier siècle de notre ère. Plusieurs prononciations différentes étant attachées aux caractères chinois qui entrent dans la composition du nom des *Su-chin*, ce nom s'écrit aussi *Su-tchin*, *Siu-chin*, *Siu-tchin*. Deguignes a même écrit *So-chin*, dans son *Histoire des Huns*.

[3] Au XIIe siècle av. J.-Ch.

[4] 楛. D'après le dictionnaire *Yun-fou-kiun-y-u*, c'est une espèce de châtaigner.

venir à la Cour[5]. Sous la dynastie des *Oueï*, à la fin des années *king-youen* (263) et du vivant de Tchang-tao-hiang[6], ils recommencèrent à envoyer un tribut consistant en flèches de bois de *kou*, pierres dures taillées pour les pointes de flèches, arcs, cuirasses, peaux de martres zibelines, etc.

Ce pays est situé au nord du mont *Po-hien-chan*[7], à plus de mille *li* au nord-est du Fou-yu; il est baigné par la mer orientale, et confine, au sud, avec le Ouo-tsiu. Du côté du nord on ne sait pas où s'arrêtent ses frontières, qui s'étendent sur une longueur de plusieurs mille *li*. C'est une contrée si montagneuse et si remplie de précipices que les chars et les cavaliers même ne peuvent la traverser. Les habitants ressemblent à ceux du Fou-yu pour l'extérieur, mais parlent une langue tout à fait différente. Ils cultivent les cinq céréales, ont des bœufs et des chevaux et portent des vêtements de chanvre. On trouve chez eux du jade rouge et de très-belles fourrures de martre zibeline.

Les Y-leou n'ont ni princes ni grands chefs. Chaque bourgade et chaque village obéit à son chef particulier. Ils habitent au milieu des forêts qui couvrent leurs montagnes; ils creusent des demeures souterraines, pour s'abriter contre la rigueur excessive de leur climat. Le plus ou moins de profondeur de ces cavernes correspond au plus ou moins d'importance de celui qui les occupe. Tel personnage considérable loge sa famille dans une série de grottes, où l'on compte jusqu'à neuf escaliers intérieurs.

[5] Litt. : *ils ne purent venir.*

[6] Désigné comme empereur sous le nom de *Youen-ti*.

[7] 不咸山.

Ces barbares se plaisent à élever des porcs. Ils se nourrissent de leur chair, font des habits avec leur peau et de plus, pendant l'hiver, s'enduisent le corps avec leur graisse dont ils forment une couche très-épaisse, afin de se garantir du vent et du froid. En été, ils vont nuds, n'ayant qu'une simple pièce de toile d'un pied de long, qui pend au-dessous de leur ceinture. Ils sont puants et très-malpropres, ne se lavent jamais, et ne craignent point les odeurs les plus répugnantes[8]. Ils ne connaissent aucune écriture; leur parole vaut un contrat. Ils s'assoient par terre, les jambes allongées. Ils foulent la viande avec les pieds avant de la manger, et quand elle est gelée, ils s'assoient dessus pour la faire dégeler. Leur sol ne produisant pas de sel, ils y suppléent en brûlant du bois et en employant la lessive de cendre à l'assaisonnement de leurs mets. Tous se tressent les cheveux. Pour une demande en mariage, le jeune garçon pose simplement quelques plumes dans la chevelure de celle qu'il désire épouser. Si la jeune fille est consentante, il l'emmène aussitôt et les présents de noce viennent ensuite. Les femmes ne sont chastes qu'après le mariage; jusque là, leurs mœurs sont très-impudiques. Quelque soit leur âge ou leur condition, les morts sont enterrés dans les champs, le jour même de leur décès. On les met dans un petit cercueil de bois grossièrement fait; on tue un porc, et on le laisse sur la sépulture du mort comme pour lui servir de nourriture. D'un caractère violent et cruel, hommes et femmes s'encouragent mutuellement à ne montrer aucun signe de deuil. A la mort du père ou de la mère, les enfants eux-mêmes ne versent

[8] Très-littéralement : *Faciunt latrinam in medio habitationis, et circa eam dormiunt.*

point de larmes; s'il en est un qui pleure, on l'accuse de faiblesse et de lâcheté. Les vols sont extrêmement rares, le voleur étant toujours puni de mort, quelque minime que soit la chose dérobée.

Les Y-leou ont des flèches armées de pierres aiguës et des cuirasses en peau recouverte d'os. Au nord-est de leur pays est une montagne où l'on trouve ces pierres avec lesquelles sont fabriquées des pointes de flèches, si dures qu'elles peuvent traverser le fer. Ceux qui les recueillent invoquent les esprits avant de commencer leurs recherches. Bien que peu nombreux, les hommes de cette nation sont très-redoutables. Ils se servent d'arcs très-forts et lancent leurs flèches avec une grande adresse. Les arcs ont quatre *tchi* de long[9]; les flèches, en bois de *kou,* sont longues d'un *tchi* et huit *tsun*[10]. La pierre verte qui garnit leur pointe est toujours empoisonnée; les blessures qu'elle fait sont immédiatement suivies de mort. Les nations voisines respectent un peuple qui possède de tels moyens de défense et ne songent pas à l'attaquer. Elles ont cependant beaucoup à souffrir de son voisinage, car les Y-leou, montés sur des barques légères, font souvent des incursions chez elles et commettent toute sorte de brigandages et de dépradations. Ajoutons que ces barbares sont les seuls, entre tous les barbares orientaux, qui ne font usage d'aucune espèce de vase ni de vaisselle pour boire ou pour manger, et que ce sont les seuls aussi qui n'aient point de lois.

Sous les Tcin, au commencement du règne de l'empereur Youen-ti (317), ils vinrent encore à la Cour, offrant en tribut leurs

[9] A peu près un mètre vingt centimètres.

[10] A peu près cinquante-quatre centimètres.

pointes de flèches. Enfin, du vivant de l'empereur Tching-ti, ils rendirent hommage à *Che-hou*[11], après être demeurés quatre ans en route. Che-ou les ayant interrogés sur ce long voyage, ils lui dirent : « Pendant trois ans, nous avons pris soin d'observer les bœufs et les chevaux qui se tournent toujours vers le sud-ouest, en se couchant. C'est ainsi que nous avons toujours connu la direction de votre grand royaume, et que nous y sommes arrivés. »

[11] *Che-hou* était le fils et le successeur de *Che-le*, prince de la race des *Hiong-nou*, qui avait détruit les *Tsien-tchao*, dont la capitale était à Ping-yang, dans le Chan-si, et avait fondé lui-même la courte dynastie des *Heou-tchao*, contemporaine de celle des *Tcin*, la seule reconnue pour légitime par les historiens chinois. En 317, les *Tcin* avaient transporté le siége de leur empire, de *Ho-nan-fou* dans le Ho-nan, à *Nan-king*, aujourd'hui *Kiang-ning-fou*, capitale du Kiang-nan. *Che-hou* n'ayant succédé à son père qu'en 334 et l'empereur *Tching-ti* étant mort en 342, la date de cette dernière visite des Y-leou se trouve fixée entre ces deux années. On peut s'étonner que leur voyage ait exigé quatre ans, et peut-être même soupçonner qu'ils en aient à dessein exagéré eux-même la durée, mais un simple coup d'œil jeté sur la carte de la Chine explique qu'ils aient porté leurs hommages au prince qui régnait dans le Chan-si, plutôt qu'à celui qui résidait dans le Kiang-nan actuel. — D'après l'orthographe de Basile que nous suivons, il faudrait écrire *Chy-hou*, mais le nom de ce personnage étant écrit *Che-hou* par Mailla et par Deguignes, j'ai cru devoir respecter cette transcription.

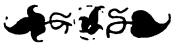

MOU-KI[1]

勿吉

C'EST le même peuple que les *Mo-ho*[2] du (fleuve) *He-choui*[3]. Leur pays est situé au nord de la Corée. Chaque bourg et chaque village à son chef; mais les Mou-ki ne se réunissent pas en

[1] Deguignes écrit à tort *Vo-kie*; et d'autres *Voe-ke*, ou *Ou-ki*. Le caractère 勿 se prononce également *Ou* et *Mou*, mais le nom de *Mo-ho* ou *Mo-ko*, que reçurent les *Mou-ki* depuis le VIIIe siècle, indique clairement que la prononciation *Mou* doit être ici la véritable.

[2] 靺鞨. Deguignes et quelques autres ont écrit *Mo-ko* et *Mo-kho*.

[3] 黑水 (fleuve noir), le *Songgari-oula* ou *Fleuve amour*, également appelé *Fleuve du Dragon noir* (*He-long-kiang*), etc. (voir ci-dessus, note 3, p. 39). La confusion que peut produire une grande variété de noms est encore augmentée, à l'égard de ce fleuve, par l'habitude qu'ont les écrivains chinois de lui donner indifféremment le nom de chacun de ses affluents, depuis le point ou la jonction des courants s'est opérée jusqu'à la mer.

corps de nation. Ils sont robustes et belliqueux. Entre les barbares orientaux, ce sont les plus puissants. Ils ont un langage particulier. Ils méprisent les Teou-mo-leou[4], comme les autres peuples qui les entourent et qu'ils ne cessent d'inquiéter. Une distance de plus de cinq mille *li* les sépare de Lo-yang[5]. A deux cents *li* au nord de *Ho-long*[6] est une montagne appelée *Chen-yu-chan*[7]; à trente jours de marche au nord de cette montagne est une autre montagne nommée *Ki-li-chan*[8]; encore sept jours de marche vers le nord et l'on atteint le fleuve *Lo-koueï-choui*[9] qui est large de plus d'une *li*; encore quinze jours de marche, dans la même direction, et l'on trouve le fleuve *Taï-yo-lou-choui*[10]. Alors on prend la direction du nord-est, on marche dix-huit jours et l'on arrive enfin sur le territoire des Mou-ki, traversé par le fleuve *So-mo*[11], qui a trois *li* de largeur.

[4] Voir ci-dessus, p. 271.

[5] L'indication de *Lo-yang*, comme point de départ de l'itinéraire qui va suivre, donne à penser que ce document remonte à l'époque des Tcin occidentaux, dont cette ville fut la capitale. J'ai exposé précédemment (note 3, page 40) les motifs qui m'ont déterminé à garder la forme du présent de l'indicatif, même pour des documents d'un autre âge, dans ma traduction du *Ouen-hien-tong-kao*.

[6] 和龍. Place forte, dans le nord du *Pe-tchi-li*.

[7] 善玉山.

[8] 祁黎山.

[9] 洛瓌水. Deguignes, dans son *Histoire des Huns*, appelle ce fleuve *Lo-hoan-choui*, évidemment par une confusion entre le caractère 瓌 *koueï* et le caractère 環 *hoan*. Peut-être est-ce le *Sira-mouren*, indiqué sur la carte du P. du Halde.

[10] 太岳魯水.

[11] 速末, le *Sounggari-oula* supérieur, ainsi qu'il a été dit plus haut. Matouan-lin écrit différemment ici le nom de ce fleuve. *So-mo* s'écrivait également 粟末.

Les Mou-ki sont divisés en sept hordes ou tribus principales. La première est appelée *So-mo*[12]. Elle réside aux frontières du Kao-li; elle peut mettre sur pied plusieurs milliers de soldats, très-braves et très-bien commandés, qui font souvent des incursions en Corée. La seconde est appelée *Pe-to*[13]; elle habite au nord des So-mo; elle a sept mille combattants. La troisième est appelée *Ngan-tche-ko*[14]; elle est au nord-est des Pe-to. La quatrième est appelée *Fo-nie*[15]; elle est à l'est des Pe-to. La cinquième est appelée *Chi*[16]; elle est à l'orient des Fo-nie. La sixième porte le nom de *He-choui-(pou)*[17], c'est-à-dire horde ou tribu du *Fleuve noir*. Elle habite au nord-ouest des Ngan-tche-ko. La septième, enfin, se nomme la horde ou tribu du *Pe-chan*[18] et réside au sud-est des So-mo. Ces dernières hordes ou tribus ne comptent pas plus de trois mille combattants chacune, mais celle du *Fleuve noir* est belliqueuse et vaillante entre toutes. Depuis les Fo-nie, en allant vers l'orient jusqu'à la mer, ces barbares arment leurs flèches avec des pierres aiguës, suivant l'usage des anciens Su-chin dont ils sont les descendants.

Les Mou-ki font leur habitation dans les montagnes et sur le bord des rivières. Ils nomment leurs chefs *ta-mo-fo-man-to*[19]. Au

[12] Du nom du fleuve ainsi nommé.

[13] 伯咄.

[14] 安車骨. On pourrait dire aussi *Ngan-kiu-ko*, à cause de la double prononciation du caractère 車.

[15] 拂涅.

[16] 室.

[17] 黑水部.

[18] 白山, litt. : *Mont-Blanc*. Sans doute le *Tchang-pe-chan*, qui porte le nom d'*Amba-chan-yen-alin*, sur la carte de d'Anville.

[19] 大莫弗瞞咄.

midi de leurs territoires est la montagne *Taï-chan*[20], également appelée en chinois *Taï-hoang*[21], à laquelle ils rendent un véritable culte. Les voyageurs qui la traversent ne doivent y laisser aucune souillure[22]. On y voit des ours, des loups et autres bêtes féroces, qui ne font aucun mal aux hommes, et que les hommes n'osent pas tuer.

Le climat étant pluvieux et le sol humide, les habitants creusent des cavernes pour se loger. Ils les entourent d'un petit rempart de terre battue, et reservent dans la partie supérieure un trou par lequel on descend au moyen d'une échelle. Ils n'ont point de bœufs ni de moutons, mais ils élèvent un grand nombre de porcs et des chevaux qu'ils n'attèlent jamais. Eux-mêmes traînent à bras leurs petites voitures et labourent leurs champs deux à deux[23]. Le pays abonde en froment et en millet de plusieurs sortes. En fait de légumes, il produit la mauve[24]. L'eau qu'on y boit a souvent un goût saumâtre. Le sel se montre en efflorescence sur l'écorce des arbres; on rencontre aussi des lacs salés. Les Mou-ki mâchent du riz pour fabriquer une boisson fermentée qui les ennivre. Pour la cérémonie du mariage, la femme revêt une robe longue; le mari porte des habits en peau de cochon et plante dans ses cheveux une queue de tigre ou de léopard. L'usage veut que les nouveaux époux se lavent le visage et les mains avec de l'urine, ce qui a fait considérer

[20] 太山.

[21] 太皇.

[22] Litt. : *Nefas est in montis transitu mingere; viatores qui naturâ coguntur, urinam in quodam vase auferunt.*

[23] Dans certaines parties de la Chine, où les animaux de trait sont rares, on voit aussi des paysans s'atteler deux par deux pour traîner la charrue.

[24] 葵.

ces barbares comme les plus malpropres de tous les barbares orientaux. Le soir des noces étant venu, le mari se rend chez les parents de sa femme, et prend possession de l'épousée en posant les mains sur ses seins[25]. Quand le mari est averti d'une infidélité de sa femme, il tue sa femme immédiatement; mais s'il en éprouve ensuite du regret, il traite de même celui qui a donné l'avis. Il résulte de là que l'adultère demeure le plus souvent caché. Les Mou-ki sont tous d'excellents archers; la chasse est leur principale occupation. Les arcs dont ils se servent sont en corne et longs de trois *tchi*[26]; la longueur de leurs flèches n'est que d'un *tchi* et deux *tsun*[27]. Entre la septième et la huitième lune, ils préparent les poisons dont ils prennent soin d'enduire la pointe de leurs flèches. Tout animal atteint par une de ces flèches empoisonnées meurt aussitôt.

[25] En traduisant un fragment de cette notice sur les *Mou-ki* ou *Mo-ho,* dans le texte de ses *Tableaux de l'Asie*, Klaproth a donné du passage 初婚之夕男就女家執女乳 la singulière version que voici : « La première nuit des noces, le mari allait dans la maison de son épouse et suçait son sein. » 夕 signifie *le soir* et non pas *la nuit*; quant au caractère 執, dont le sens propre est *saisir*, *to take in the hand,* même en le combinant avec le caractère 乳, il me parait impossible de lui faire dire ce que l'on vient de voir. Il faudrait donc interpréter le texte chinois d'une manière tout à fait exceptionnelle pour en tirer une idée bizarre, tandis que la version presque littérale indique une action qui n'a rien d'étrange dans le cérémonial du mariage, chez un peuple à demi-sauvage. Ajoutons que Klaproth entend la phrase précédente comme mentionnant un usage constant, tandis que l'ensemble du contexte montre évidemment qu'il ne s'agit ici que d'une coutume particulière aux rites du mariage chez les *Mou-ki*.

[26] Un peu moins d'un mètre.

[27] A peu près trente-six centimètres.

La seule vapeur des poisons employés peut causer la mort de ceux qui les font cuire. Les fils qui perdent leur père ou leur mère au printemps ou en automne ne manquent point de les enterrer, et construisent une maisonnette sur la sépulture pour la préserver de la pluie; mais, en hiver ou en automne, ils agissent bien différemment. Ils exposent le cadavre pour allécher les martres, dont ils prennent ainsi une très-grande quantité.

Sous le règne de Hiao-ouen, de la dynastie des Oueï, au milieu des années *yen-hing* (471-475), les Mou-ki envoyèrent *Y-li-tchi*[28] faire une visite d'hommage à la cour de Chine, et ce même envoyé revint au commencement des années *taï-ho* (477), offrant en tribut cinq cents chevaux. Y-li-tchi raconta comment il avait effectué son voyage. Il avait tout d'abord navigué en suivant le cours du fleuve *Nan-ho*[29]; puis il était remonté vers l'occident jusqu'au fleuve *Ta-tien-ho*[30], où ses barques avaient été remises à flot. Ce nouveau trajet par eau l'avait rapproché du midi; il avait pris la voie de terre, avait traversé la rivière *Lo-kou*[31], et par les frontières occidentales du pays des Ki-tan était arrivé à Ho-long[32]. Rappelant que ses compatriotes avaient jadis conquis et saccagé dix cités du Kao-kiu-li, cet envoyé des Mou-ki fit connaître qu'ils venaient de s'assurer le concours du Pe-tsi, par un traité secret, et qu'ils projettaient de descendre en grand nombre, sur leurs barques, pour envahir le Kao-kiu-li tout entier. Il ajoutait toutefois que l'on ne voulait rien

[28] 乙力支.

[29] 難河.

[30] 大沴河. Une autre édition écrit 丨瀰丨 *Ta-mi ho.*

[31] 洛孤. Rivière qui coule au nord du *Leao-tong* et que Klaproth désigne sous le nom de *Lokhan* ou *Lo-ho.*

[32] Voir ci-dessus, note 6.

entreprendre sans avoir obtenu l'assentiment de l'Empereur, et qu'on l'avait chargé spécialement de savoir si l'Empereur mettrait opposition à ce dessein. L'Empereur répondit que les trois nations devaient vivre en bon accord, comme toutes celles qui reconnaissaient la suzeraineté de l'Empire, et qu'il ne tolérerait aucune agression de part ni d'autre. Alors Y-li-tchi s'en retourna par la même route qu'il avait parcourue pour venir à la Cour. Il retrouva ses barques au lieu même où il les avait laissées, et put rentrer dans son pays paisiblement.

La neuvième année *taï-ho* (485), on vit à la Cour un nouvel envoyé des Mou-ki nommé *Heou-ni-tchi*[33], lequel revint encore l'année suivante et chaque fois apporta le tribut. Cet envoyé fut accompagné successivement, dans ces deux voyages, par les représentants de plusieurs nations voisines de la sienne, dont les noms étaient *Ta-mo-lou*[34], *Feou-tchong*[35], *Mo-to-hoeï*[36], *Kou-leou*[37], *Sou-ho*[38], *Kiu-fo-fo*[39], *Pi-li*[40], *Pa-ta-ho*[41], *Tou-yu-ling*[42], *Kou-fo-tchin*[43], *Lou-leou*[44], *Yu-tchin-heou*[45].

La treizième année *taï-ho* (489), les Mou-ki firent la visite d'hommage, offrant comme tribut des flèches en bois de *kou* et

[33] 侯尼支.
[34] 大莫盧.
[35] 覆鐘.
[36] 莫多回.
[37] 庫婁.
[38] 素和.
[39] 具伏弗.
[40] 匹黎.
[41] 拔大何.
[42] 都羽陵.
[43] 庫伏眞.
[44] 魯婁.
[45] 羽眞侯.

d'autres produits de leur pays. La dix-septième année (493)[46], leur principal envoyé nommé *Po-feï*[47] vint à la Cour, entouré de députations si nombreuses qu'elles comprenaient plus de cinq cents personnes. La quatrième année *king-ming* (503), le tribut des Mou-ki fut présenté par un envoyé qui se nommait *Heou-li-koueï*[48]. Les ambassades de ce peuple se continuèrent ainsi jusqu'aux années *tching-kouang* (520-524), époque où les troubles intérieurs de la Chine eurent pour effet de les rendre moins fréquentes ; mais depuis la deuxième lune de la seconde année *yen-hing* (472)[49], jusqu'au règne des Tsi, les visites d'hommage et l'envoi du tribut (à la cour des Oueï) ne furent jamais complétement interrompues[50].

A la cour des Soui, au commencement des années *kaï-hoang* (581-600), on vit reparaître les délégués des Mou-ki et de leurs voisins, apportant le tribut et témoignant de leur fidélité à l'Empire. L'empereur Ouen-ti leur tint ce discours : « Moi, votre empereur, je sais que les hommes des régions que vous habitez sont tous des

[46] Le texte dit *la septième année*, mais l'ordre chronologique que Ma-touan-lin suit invariablement ne permet guères de supposer qu'il revienne à la septième année *taï-ho* aussitôt après avoir mentionné la treizième. J'imagine donc qu'il doit exister une incorrection dans le texte, consistant dans l'omission du chiffre 十 (dix) avant le chiffre 七 (sept), de telle sorte que l'année indiquée soit la *dix-septième*, ainsi que je l'ai écrit, me croyant autorisé par le peu d'importance du fait à rectifier la petite irrégularité que je signale.

[47] 婆非.

[48] 侯力歸.

[49] Voir à la page précédente.

[50] Les 齊 *Tsi* dont il s'agit ici sont évidemment le 北齊, ou *Tsi du nord*, qui détruisirent les 魏 *Oueï* au milieu du VIe siècle (voir l'*Histoire des Huns*, t. I, p. 185).

guerriers pleins de valeur et de bravoure. Aujourd'hui, vous vous offrez à moi d'un cœur sincère. Je vous traiterai comme mes enfants, et vous devrez me respecter comme un père. » Ces étrangers répondirent : « Dans chacun des pays que nous habitons, nous, vos sujets, nous avons entendu dire que l'Empire du Milieu possédait un saint homme[51]. C'est pourquoi nous sommes venus lui rendre hommage, et c'est pourquoi nous nous inclinons aujourd'hui devant son visage sacré. Notre ferme volonté est de le servir toujours fidèlement. » Le nord-ouest des régions occupées par les différents peuples dont les représentants se trouvaient alors réunis touche au pays des Ki-tan[52], et souvent la guerre est allumée entre ces belliqueux voisins. L'Empereur jugea l'occasion favorable pour leur recommander de vivre en paix, ce qu'ils lui promirent. Il leur fit distribuer de riches présents et voulut qu'on leur servit, devant lui, des liqueurs qu'ils aimaient beaucoup à boire. Bientôt le principal ambassadeur et toute sa suite entonnèrent des chants furieux et exécutèrent une danse qui était un simulacre de combat. « Voilà pourtant » dit l'Empereur en se tournant vers ses ministres « la vraie cause de bien des guerres et la source de bien des malheurs. »

[51] L'expression 聖人 *ching jin*, employée souvent dans le *Chou-king*, désigne un sage par excellence, un homme qui possède au plus haut degré toutes les vertus. Les jésuites de Pe-king ont défini cette expression de la manière suivante : *Homo ita perfectus ut alios ad bonum convertat, et tamen ejus perfectio communi hominum cognitioni impervia sit.*

[52] Peuple qui habitait au nord du *Leao-tong*, et qui devait former plus tard le puissant empire des *Leao*.

Les Mou-ki étaient fort éloignés de l'empire des Souï[53]; leurs tribus les plus proches étaient celles des Pe-chan et des So-mo. Au commencement du règne de l'empereur Yang-ti, ils furent vaincus et subjugués par les Kao-li; plusieurs chefs vinrent alors avec beaucoup d'humilité solliciter la protection de la Chine, et l'Empereur, en leur donnant des titres de dignité leur assigna *Lieou-tching*[54] pour résidence. Le séjour de cette ville et les relations qu'ils entretinrent avec la population des frontières leur firent aimer les coutumes chinoises. Ils sollicitèrent la faveur de porter la ceinture et le bonnet des hauts fonctionnaires de l'Empire, ce qui leur fut accordé. L'Empereur leur envoya même, à cet effet, des étoffes de soie, en témoignage de son bon vouloir. C'était la politique qu'on avait suivie déjà vis à vis des chefs du Leao-tong, dans des circonstances analogues, et chaque fois que ces étrangers rendaient à l'Empire des services militaires, on les récompensait très-largement.

Sous la dynastie des Tang, la cinquième des années *ou-te* (622), un chef appelé *Ngo-kou-lang*[55] visita pour la première fois la Cour. Ce même chef renouvela sa visite dans la seconde année *tching-kouan* de l'empereur Taï-tsong (628), demandant à devenir vassal immédiat de l'Empire, ce qui lui fut accordé. On décida que son territoire porterait le nom de *Yen-tcheou*[56].

[53] La cour des *Soui* fut d'abord à *Si-ngan-fou*, dans le *Chen-si*, et l'empereur Yang-ti la transporta à *Lo-yang*, dans le *Ho-nan*.

[54] 柳城. Cette ville, qui s'appelle aujourd'hui *Tchang-li*, est au nord de Pe-king.

[55] 阿固郎.

[56] 燕州. Les Chinois ont donné ce nom à plusieurs régions au nord de leur empire.

Quand l'empereur Taï-tsong fit la guerre aux Kao-li, les tribus septentrionales (des Mou-ki) se joignirent aux ennemis de l'Empire et, sous les ordres de Kao-hoeï-tchin, contribuèrent puissamment à la prise de Ngan-chi par ce général coréen. Chaque fois qu'on livrait bataille, les Mou-ki se plaçaient d'eux-mêmes au premier rang. L'Empereur, ayant repris la ville de Ngan-chi, fit enterrer vifs deux mille soldats de cette nation qui étaient tombés en son pouvoir[57].

A la dixième année *kaï-youen* (722), un chef des Mou-ki nommé *Ni-cho-li-ki*[58] vint à la Cour faire une visite d'hommage, et l'empereur Hiouen-tsong lui conféra le titre de gouverneur du *Po-li-tcheou*[59]. C'est alors que le protecteur général ou vice-roi du Ngan-tong[60] nommé Sie-taï proposa de créer un département de He-choui, à la tête duquel serait placé le chef de la tribu du même nom, avec le titre de gouverneur général. L'Empereur décida que ce chef serait investi seulement du commandement militaire, et que le général Li-hien-tching aurait la haute direction des affaires du

[57] Ce fait monstrueux a été mentionné déjà, dans la notice sur le *Kao-kiu-li* (ci-dessus, p. 194), avec cette seule variante qu'il est question plus haut de trois mille prisonniers, et ici de deux mille.

[58] 倪屬利稽.

[59] 勃利州. On peut prononcer aussi *Pou-li-tcheou*.

[60] Voir ci-dessus, p. 206. Il est très-difficile de rendre toujours par des équivalants exacts les titres des fonctionnaires chinois et des chefs étrangers. Ici, comme en plusieurs autres endroits, je me suis efforcé d'interpréter de mon mieux leur valeur relative, sans prétendre établir une synonymie rigoureuse entre les dénominations chinoises et les termes dont je me suis servi.

pays, tout en demeurant placé sous les ordres du gouverneur général du *Yeou-tcheou*[61].

Les Mou-ki vinrent quinze fois à la Cour, pendant le règne de l'empereur Hiouen-tsong; ils vinrent sept fois dans les années *ta-li* (766-779), une fois dans les années *tching-youen* (785-804) et une fois encore dans les années *youen-ho* (806-820).

On rapporte qu'au nord-ouest du fleuve He-choui, il y avait encore la horde ou tribu des *Sse-mo*[62]; en continuant à marcher dix jours dans la direction du nord, on rencontrait celle des *Kiun-li*[63]; encore dix jours de marche vers le nord-est, on trouvait celle des *Ko-choue*[64], également appelée *Ko-choue-chao*[65]. En revenant vers le sud, et toujours après dix jours de marche, on arrivait chez les *Mo-y-kiai*[66]. Enfin, il existait aussi des hordes ou tribus portant les noms de *Fo-nie*[67], *Yu-leou*[68], *Yue-hi*[69], *Tie-li*[70], etc. Les territoires habités par ces peuples bordent toute la frontière septentrionale du *Po-haï*[71] et s'étendent jusqu'à la mer du côté de l'orient, tandis

[61] 幽州. Partie nord du Pe-tchi-li.

[62] 思慕.

[63] 郡利.

[64] 窟說.

[65] 窟說稍.

[66] 莫曳皆.

[67] Il a été parlé déjà de cette tribu, citée parmi les sept tribus les plus importantes des *Mou-ki* ou *Mo-ho*. Ma-touan-lin puise ses documents à différentes sources, ce qui le conduit parfois à se répéter. Le caractère qui donne le son *nie* prête à quelques variantes d'orthographe. Une édition du *Ouen-hien-tong-kao* écrit 湟, une autre 湟.

[68] 虞婁.

[69] 越喜.

[70] 鐵利.

[71] Voir ci-après, page 347.

qu'ils touchent au pays des *Chi-oueï*[72] du côté de l'occident. Ils occupent une étendue de deux mille *li*, du nord au sud, et de mille *li*, de l'est à l'ouest. Les Fo-nie, les Tie-li, les Yu-leou et les Yue-hi ont de tout temps communiqué avec la Chine, mais les Kiun-li, les Ko-choue et les Mo-y-kiai en étaient empêchés par la situation de leur pays.

Il existe, aux archives de l'Empire, un registre où l'on inscrit les noms de chacune des nations qui viennent faire la visite d'hommage. Les Fo-nie également appelés *Ta-fo-nie*[73] offrirent huit fois le tribut dans les années *kaï-youen* (713-741) et *tien-pao* (742-755), apportant des *prunelles de baleine*[74], des martres zibelines et des fourrures de lapin blanc[75]. Les Tie-li vinrent six fois, dans les années, *kaï-youen*. Les Yue-hi vinrent sept fois dans ces mêmes années et une fois dans les années *tching-youen* (785-804). Les Yu-leou vinrent deux fois, dans les années *tching-kouan* (627-649) et

[72] Les *Chi-oueï* ou *Chi-goeï* étaient de la même race que les *Ki-tan*. Une notice importante leur est consacrée par Ma-touan-lin dans la section des peuples septentrionaux, qui doit former le quatrième volume de cet ouvrage.

[73] 大拂涅.

[74] 鯨睛 *king-tsing*. Je n'ai trouvé cette expression dans aucun de mes dictionnaires; mais il ne me paraît pas douteux qu'elle ne désigne une espèce de pierre précieuse, probablement du genre de l'onyx. On lit, du reste, dans le dictionnaire de *Kang-hi* qu'il existe des pierres appelées *ming-youe-tchu (pierres de clair de lune)*, qui ressemblent aux prunelles des yeux de la baleine. Peut-être ces deux termes sont-ils synonymes.

[75] 白兎. Bien que cette expression s'entende quelquefois du lapin en général, sans distinction de couleur, il y a lieu, je crois, de conserver ici sa valeur au caractère 白 *(blanc)*.

une fois dans les années *tching-youen*. Plus tard, le royaume de *Po-haï* étant devenu puissant, les *Mo-ho*[76] se soumirent à lui et cessèrent de rendre hommage à l'Empire.

Sous la dynastie des Heou-Tang, la seconde des années *tong-kouang* (925)[77], *Ouo-eul*[78], chef de la tribu des He-choui, renoua des relations avec l'Empire en envoyant des ambassadeurs, qui arrivèrent par mer à *Teng-tcheou*[79] et se dirigèrent ensuite sur *Tsing-tcheou*[80]. L'année suivante (926), une nouvelle ambassade des He-choui, prit la même route; elle était envoyée par *Hou-to-lo*[81] qui avait succédé à Ouo-eul, sans que les historiens nous fassent connaître si ce dernier chef était mort ou s'il avait été déposé. La troisième année *tchang-hing* (932), Hou-to-lo mourut et fut remplacé par son fils *Tao-li-hoa*[82]. Des envoyés de Tao-li-hoa vinrent une fois faire la visite d'hommage, et depuis cette époque aucun représentant des Mo-ho ne reparut à la Cour.

[76] Arrivé à cette partie de sa notice, Ma-touan-lin désigne les anciens *Mou-ki* par leur nom plus récent de *Mo-ho*.

[77] Cette date coïncide avec celle de la destruction du royaume de *Po-haï* par les *Ki-tan*.

[78] 兀兒.

[79] A l'entrée du golfe du *Pe-tchi-li*, sur la côte nord du *Chan-tong*.

[80] Province du *Chan-tong*.

[81] 胡獨鹿.

[82] 桃李花.

PO-HAI

渤海

Originairement les *Po-haï*[1] formaient la tribu appelée *So-mo*[2], de la nation des Mo-ho. Leur nom de famille était *Ta*[3]. Le territoire qu'ils occupaient touchait aux frontières du Kao-li. Quand le royaume de Kao-li fut conquis par les armées chinoises, ils se retranchèrent dans la région du *Tong-meou-chan*[4], du pays des Y-leou, qui est située à deux mille *li* du *Yng-tcheou*[5], dans la direction de l'est. Ils construisirent des villes entourées de murailles; ils rallièrent les populations insoumises du Kao-li, et ils arrivèrent

[1] On prononce également *Pou-haï*.

[2] V. ci-dessus, page 335.

[3] 大. La tribu toute entière n'avait donc qu'un seul nom.

[4] 東牟山, c'est-à-dire, du mont *Tong-meou*.

[5] 營州, ville située à l'extrémité nord-est est du *Pe-tchi-li*.

à s'étendre, du côté du midi, jusqu'au fleuve *Ni-ho*[6] qui les séparait du Sin-lo, tandis que, du côté de l'occident, ils étaient limités par les Ki-tan et, du côté de l'orient, par la mer.

Dans l'année *ouan-soui-tong-tien*[7], de la dynastie des Tang (696), le prince des *Ki-tan* appelé *Tsin-tchong*[8] s'étant emparé de la ville de *Yng-tcheou*[9] dont il fit périr le gouverneur, il y eut un chef (des émigrés du Kao-li) nommé *Ki-ki-tchong-siang*[10] qui profita des circonstances pour s'entendre avec le chef des Mo-ho nommé *Ki-sse-pi-yu*[11]. Ils réunirent leurs forces, gagnèrent ensemble les régions à l'est du *Leao-choui*[12] et se fortifièrent dans le nord-est du *Taï-pe-chan*[13], en s'appuyant sur le cours du fleuve *Ngao-leou*[14], comme sur une barrière naturelle.

L'impératrice Ou-heou essaya de s'attacher ces deux chefs, en

[6] 泥河.

[7] Ce nom d'année est un de ceux qui appartiennent en propre au règne usurpé de l'impératrice *Ou-heou*. Il correspond, dans la chronologie officielle, à la date de la treizième année *sse-tching*.

[8] 盡忠. Le *Tong-kien-kang-mou* appelle ce chef des *Ki-tan* 李盡忠 *Li-tsin-tchong*.

[9] La même ville que celle dont il est fait mention plus haut. Voir la note 5. Le nom du gouverneur massacré par les *Ki-tan* était *Tcho-hoeï-fan*.

[10] 乞乞仲象. Ce nom est précédé dans le texte des deux caractères 舍利 *Che-li* qui ne se reproduisent pas plus loin quand le nom de *Ki-ki-tchong-siang* est répété, et qui cependant ne sauraient avoir ici aucune valeur idéographique. Peut-être mentionnent-ils quelque titre coréen.

[11] 乞四比羽.

[12] Le fleuve *Leao* qui formait la limite occidentale du *Leao-tong*.

[13] Le 太白山 *Taï-pe-chan* (litt.: *le grand Mont-Blanc*).

[14] 奧婁. On pourrait prononcer aussi *Yo-leou* ou *Tsouan-leou*.

donnant à Ki-sse-pi-yu le titre de prince de *Hiu*[15] et à Ki-ki-tchong-siang celui de prince de *Tchin*[16], ce qui les maintenait en possession des pays dont ils s'étaient saisis; mais Ki-sse-pi-yu ne voulut pas se soumettre à la suzeraineté de l'Empire, et l'Impératrice indignée chargea le général Li-kiaï-kou de marcher contre lui avec une armée nombreuse. Ki-sse-pi-yu, vaincu, eut la tête tranchée, et presqu'en même temps Ki-ki-tchong-siang mourut de maladie. Alors le fils de ce dernier nommé *Tso-yong*[17] recueillit les blessés, rassembla les soldats valides et fit une retraite habile devant le vainqueur. Li-kiaï-kou s'étant avancé jusque dans les défilés des monts *Tien-men-ling*[18], Tso-yong l'attendit avec les contingents réunis des Kao-li et des Mo-ho, le battit et le força de se retirer. De leur côté, les *Ki-tan* et les *Tou-kiue*[19] leurs alliés se portèrent au devant de Li-kiaï-kou afin de lui barrer le passage, et l'armée impériale subit un grand désastre. Reconnu pour souverain par les sujets de Ki-sse-pi-yu et confiant dans la situation presqu'inaccessible des contrées à demi-sauvages qu'il occupait, Tso-yong se proclama lui-même roi de Tchin. Ensuite il envoya des ambassadeurs aux Tou-kiue, dont il rechercha l'amitié[20].

[15] 許.

[16] 震.

[17] 祚榮.

[18] 天門嶺.

[19] 突厥. Les Turcs proprement dit, selon Klaproth. Ma-touan-lin leur consacre deux livres tout entiers, dans la section des peuples du nord, qui formera le IVe et dernier volume de cette publication.

[20] Le commencement de la notice sur les *Po-haï* est écrit dans un style tellement concis que, pour le rendre intelligible, j'ai été forcé de compléter quelques

Le royaume fondé par Tso-yong eut un territoire de cinq mille *li*, en carré, renfermant plus de cent mille *hou* ou familles[21] et pouvant fournir d'excellents soldats, au nombre de plusieurs fois dix mille. La littérature y fut en honneur. Les provinces jadis occupées par le Fou-yu, le Ouo-tsiu, les *Pien-han*[22], l'ancien Tchao-

phrases obscures, à l'aide d'éclaircissements fournis par le *Tong-kien-kang-mou* et par quelques autres livres chinois.

[21] Klaproth dit en parlant des *Po-haï*, dans son *Tableau ethnographique de l'Asie intérieure et moyenne :* « Originai- « rement ils comptaient dix mille *hou*, ou « un million de familles. » J'ai relevé (page *22*, note *7*) cette première erreur de Klaproth d'avoir attribué le sens de *cent familles* au caractère 戶 *hou*, qui signifie simplement une porte d'habitation, c'est-à-dire un *feu* ou *famille* dans la plus grande extension du mot. Ici, Klaproth s'est effrayé lui-même du chiffre auquel il arriverait pour l'évaluation de cette population naissante, grâce à la valeur accordée par lui au caractère 戶 *hou*. Un million de familles, c'était déjà beaucoup. Il a donc tout simplement supprimé le caractère 十 dans le texte chinois qui porte 戶十萬, c'est-à-dire *cent mille hou* (ce qui eut donné *dix millions de familles*), et il a traduit *un million de familles*, comme si le caractère 萬 eut été employé tout seul. Pour ne plus revenir sur ce sujet, notons dès à présent qu'on lit un peu plus loin, dans cette notice sur les *Po-haï*, que l'effectif des forces militaires du roi *Tso-yong* ne dépassait pas *cent mille soldats*. La moyenne d'un combattant par famille est tout à fait rationnelle, tandis qu'en adoptant le le sens donné par Klaproth au caractère 戶, on arriverait à ce résultat que cent familles réunies n'auraient pu fournir qu'un seul combattant.

[22] Les *Pien-han* sont les mêmes que les *Pien-chin*. Quelque surprenante que soit cette mention, le respect du texte chinois ne me permet pas de la modifier. Je suppose qu'il faut l'entendre dans ce sens que le royaume de *Sin-lo*, qui représentait les *Chin-han*, ayant été le seul à se

sien et les états indépendants du nord se trouvèrent absorbées par lui.

A l'époque où l'empereur Tchong-tsong eut repris possession du trône (705-710), un dignitaire chinois nommé Tchang-hing-ki fut envoyé près de Tso-yong pour entretenir de bonnes relations avec lui. Bientôt après, le prince héritier fils de Tso-yong vint rendre visite à la Cour.

Sous le règne de l'empereur Joui-tsong, au commencement de l'année *sien-tien* (712), des ambassadeurs impériaux furent chargés de porter à Tso-yong un décret qui lui conférait une haute dignité[23] et qui le reconnaissait comme roi du *kiun* de Po-haï, en même temps que le pays gouverné par lui recevait le nom de gouvernement général ou vice-royauté de *Ho-han-tcheou*[24]. Dès lors, Tso-yong abandonna son titre de prince des Mo-ho pour donner lui-même à son royaume le nom de Po-haï[25].

maintenir, tous les autres peuples de la Corée, en même temps que les nations habitant au nord de ce pays, avaient été absorbés par le *Po-haï*.

[23] Le titre de dignité accordé au roi Tso-yong était celui de 左驍衛大將軍, à peu près : *généralissime, commandant les gardes à cheval de la gauche*, titre mentionné déjà comme ayant été donné à plusieurs princes étrangers.

[24] 忽汗州, autrement : *Province de Ho-han*. — La signification du mot *kiun* a été examinée, p. 4, note 8. L'ensemble de ces titres et de ces dénominations était un compromis (dont on rencontre beaucoup d'exemples) entre la nécessité où se trouvait le gouvernement chinois de ménager le roi *Tso-yong*, et la politique générale de ce gouvernement consistant à regarder comme des provinces de l'Empire non-seulement les pays qui reconnaissaient plus ou moins sa suzeraineté, mais encore ceux qui avaient reconquis malgré lui leur indépendance.

[25] L'etymologie du nom de *Po-haï* (dont

La septième année *kaï-youen* de l'empereur Hiouen-tsong (719), Tso-yong mourut et ses sujets lui décernèrent le titre posthume de *Kao-ouang*[26]. Son fils *Ou-y*[27], qui le remplaça sur le trône, agrandit encore l'héritage qu'il avait reçu; tous les barbares du nord-est lui obéirent. Il donna, de sa propre autorité, le nom de *jin-ngan*[28] aux années de son règne, et l'Empereur le confirma dans la possession de ses vastes états.

Quelques années plus tard[29], il arriva que le chef des Mo-ho de la tribu des He-choui ayant envoyé des ambassadeurs pour faire

les caractères renferment idéographiquement l'idée d'un pays voisin de la mer) a donné lieu à des explications très-différentes. Klaproth rapporte, d'après un auteur chinois « que *Po-hai* fut originairement le titre honorifique des Mo-ho, » tandis que Ma-touan-lin attribue cette dénomination à l'initiative de la cour de Chine, sans nous dire, il est vrai, ce qui avait pu la lui inspirer. Si nous considérons que *Po-haï* est précisément le nom par lequel les Chinois désignent la mer qui forme le golfe du *Pe-tchi-li*, nous serons tout d'abord disposés à douter que ce nom soit d'origine barbare, et si nous remarquons, en outre, qu'il exista, sous les *Han*, une principauté de *Po-haï (Po-haï-kiun)*, laquelle était située sur le littoral de la mer *Po-haï* (entre les embouchures du *Peï-ho* et du *Ta-tsing-ho*), nous demeurerons persuadés que c'est Ma-touan-lin qui est dans le vrai. Les Chinois ont donné très-souvent à de nouveaux royaumes ou à de nouvelles divisions territoriales des noms de pays tirés des souverains de leur histoire ancienne, et il me paraît très-probable que le *Po-haï-kiun* du roi des *Mo-ho* fut tout simplement une réminiscence chinoise du *Po-haï-kiun* de l'époque des Han.

[26] 高王. *Le grand roi.*

[27] 武藝.

[28] 仁安 *Vertueux et paisible.*

[29] Le *Tong-kien-kang-mou*, qui mentionne succinctement les faits détaillés ci-après, en fixe la date à l'an 726.

une visite d'hommage, l'Empereur honora ce chef d'un titre chinois[30], décrétant que le territoire occupé par sa tribu porterait désormais le nom de *He-choui-tcheou*[31]. Instruit de cette ambassade et du décret rendu par l'Empereur, Ou-y dit aux ministres qui l'assistaient : « Les He-choui commencent à traverser mon royaume pour communiquer avec la Chine. Autrefois, quand ils invitaient les Tou-kiue à leur envoyer des *Tou-tun*[32]; ils avaient soin de m'en prévenir à l'avance, et maintenant ils attirent chez eux des fonctionnaires de l'Empire, sans prendre mon avis. Cette alliance intime qu'ils veulent contracter avec la Chine indique certainement l'intention de se tourner contre moi. » Aussitôt, il donna l'ordre à *Men-y*[33], son frère cadet, et à *Jin-ya*[34], son oncle, de se mettre à la tête de toutes ses troupes et d'envahir les terres des He-choui. Men-y, qui avait résidé à la Cour de Chine en qualité d'otage, et qui appréciait les dangers de cette détermination, dit à Ou-y : « Si nous faisons la guerre aux He-choui pour les punir de s'être incorporés à l'Empire, nous nous mettrons par cela même en hostilité avec les Chinois. Or, la Chine est un grand pays dont les forces sont infiniment supérieures aux nôtres, et c'est notre perte que nous chercherons en agissant ainsi. Jadis, le Kao-li était un état puissant; il pouvait mettre sur pied trois cent mille hommes; il entreprit de lutter contre les armées chinoises et il fut anéanti. Nous qui possédons à peine un tiers du nombre des combattants dont le Kao-li

[30] Le titre de 長史總臨 (chef militaire gouvernant).

[31] C'est-à-dire province de *He-choui*.

[32] 吐屯, titre de dignité chez les *Tou-kiue* (*Histoire des Huns*, II, 460).

[33] 門藝.

[34] 任雅.

disposait, comment serions-nous plus heureux qu'il ne l'a été? » Ou-y persistant dans sa volonté, Men-y feignit de s'y soumettre; mais avant de franchir les frontières du pays des He-choui, il écrivit encore à son frère pour renouveler énergiquement ses représentations. Alors, Ou-y entra dans une violente colère; il confia le commandement de l'expédition à l'un de ses cousins nommé *Y-hia*[35], et il rappela Men-y avec la résolution de le faire mourir. Men-y, soupçonnant le sort qui l'attendait, se réfugia près de l'Empereur, qui lui conféra un grade militaire élevé[36].

Bientôt parut à la Cour un messager du roi de Po-haï, chargé de dénoncer Men-y comme un traître et de prier l'Empereur de le faire mettre à mort. L'Empereur envoya secrètement Men-y dans le pays de *Ngan-si*[37]; ensuite il répondit au roi Ou-y que Men-y étant venu se placer sous sa protection, la justice s'opposait à ce qu'il lui ôtat la vie, mais qu'il l'avait exilé dans un pays dont le climat était meurtrier. Malgré le soin que prit l'Empereur de retenir le messager du Po-haï et de faire expédier cette réponse par le bureau des affaires étrangères, Ou-y fut informé de la vérité[38]. En

[35] 壹夏.

[36] Litt. : « Et l'Empereur lui donna le titre honorifique de 左騎衛將軍 *tso-ki-oueï-tsiang-kiun*, » c'est-à-dire à peu près : général des gardes à cheval de la gauche.

[37] Province au nord de la Chine.

[38] Ce passage demeurerait obscur, par la concision du texte, si le *Tong-kien-kang-mou* ne contenait une mention précise qui nous permet de l'éclaircir. Le *Tong-kien-kang-mou* dit que l'Empereur *avait feint* d'abord d'exiler Men-y dans le *Ling-nan*. On appelait anciennement *Ling-nan* toutes les régions de la Chine méridionale, situées au-delà des monts *Nan-ling*. Tel était donc le lieu d'exil dont l'Empereur déclarait que le séjour

conséquence, il écrivit à l'Empereur une seconde lettre, dans laquelle il disait audacieusement : « Un grand prince tel que vous doit avoir de la droiture, et il est indigne de lui de chercher à tromper personne. Quant à Men-y, ma volonté inébranlable est qu'il périsse. » L'Empereur fut très-irrité de ce qu'on eût si mal gardé son secret au bureau des affaires étrangères. Li-tao-soui, à qui la responsabilité en incombait, s'efforça de rejeter la faute sur Men-y, et les choses n'allèrent pas plus loin.

Sept ans après l'accomplissement de ces événements, Ou-y envoya une flotte chargée de pirates, sous le commandement de l'un de ses généraux nommé *Tchang-ouen-hieou*[39], pour investir et saccager la ville de Teng-tcheou[40]. L'Empereur chargea Men-y de réunir à la hâte les troupes qui formaient les garnisons du *Yeou-tcheou*[41] et de marcher au secours de cette place. Ensuite, il décida

équivalait à un arrêt de mort. On voit qu'il y avait dans cette déclaration même plus de diplomatie que de vérité.

[39] 張文休.

[40] Ville située sur la côte septentrionale du *Chan-tong*, à l'entrée du golfe de *Pe-tchi-li*.

[41] Partie nord du *Pe-tchi-li*, dans laquelle étaient toujours concentrées des troupes nombreuses pour la garde des frontières. On voit que *Men-y* n'avait pas encore quitté le *Ngan-si*, pays voisin de *Yeou-tcheou*, et qu'il était entré définitivement au service militaire de l'Empire. Une mention très-succinte du *Tong-kien-kang-mou*, qui relate en une même phrase l'ordre donné à Men-y de prendre le commandement des troupes du *Yeou-tcheou* et le mauvais succès de l'expédion dirigée par le Sin-lo contre les provinces méridionales du *Po-haï*, donne à penser que ce fut Men-y qui dirigea cette expédition. Le secours du *Tong-kien-kang-mou*, qui se montre très-sobre de détails, mais qui précise souvent la date des événements ayant trait directement à l'his-

qu'un grand officier de sa maison, nommé Kin-sse-lan, irait immédiatement prévenir le roi de Sin-lo du prochain départ d'une expédition chinoise, laquelle passerait sur son territoire et pénétrerait dans le Po-haï par ses frontières du sud. Ce plan de campagne fut mis à exécution, mais un hiver exceptionnel et des neiges abondantes firent périr de froid et de misère la moitié du corps expéditionnaire. Il dut revenir sans avoir obtenu aucun résultat.

Ou-y cependant nourissait toujours la pensée de se venger de son frère. Ayant su que Men-y avait été envoyé à *Tong-tou*[42], il soudoya des assassins qui vinrent habiter cette ville, afin d'épier une occasion de le tuer s'il s'aventurait dans les chemins sans être bien entouré. Ils l'assaillirent en effet, mais Men-y parvint à se défendre et les assassins, arrêtés par les autorités du Ho-nan, furent tous décapités.

Lorsque Ou-y mourut, les grands de son royaume lui décernèrent le titre posthume de *Ou-ouang*[43]. Son fils *Kin-meou*[44], qui

toire de l'Empire, m'a permis de rectifier, en tête de ce paragraphe, une faute d'impression commune à mes deux éditions du *Ouen-hien-tong-kao*. L'ambassade des *He-choui* était venue à la Cour en 726, et l'investissement de *Teng-tcheou* par les pirates du *Po-haï* eut lieu l'an 733, c'est-à-dire sept ans après, et non pas dix ans, comme le dit le texte imprimé de Ma-touan-lin. Cette erreur du copiste s'explique du reste très-facilement. Le manuscrit devait porter le caractère 七 *(sept)* et le copiste aura gravé 十 *(dix)*.

[42] Aujourd'hui *Ho-nan-fou*.

[43] 武王, *le roi guerrier*; titre qu'avait porté le fondateur de la dynastie des *Tcheou*. Ce nom posthume, ainsi que tous ceux que l'on verra plus loin, et de même que les *noms d'années* adoptés par les rois de *Po-haï*, sont purement chinois.

[44] 欽茂.

lui succéda, décida que le nom de *ta-hing*[45] serait celui des années de son propre règne. Un décret de l'Empereur confirma le nouveau roi dans la possession des états de son père, et *Kin-meou* célébra ce témoignage de la bienveillance impériale en accordant une amnistie à tous ses sujets.

Vers la fin d.s années *tien-pao* (742-755), Kin-meou alla résider dans sa capitale du nord *(Chang-king*[46]*)*, à trois cents *li* de l'ancien territoire de son peuple, et à l'orient du fleuve *Ho-han*[47]. Ce prince envoya ving-neuf fois des ambassadeurs à l'empereur Hiouen-tsong (qui mourut en 756).

La première année *pao-yng* (762), l'empereur (Sou-tsong) rendit un décret qui érigeait le Po-haï en royaume[48], et le roi Kin-meou envoya l'un de ses grands dignitaires pour remercier l'Em-

[45] 大興.
[46] 上京.
[47] 忽汗.

[48] On a vu plus haut que tout en reconnaissant au souverain du *Po-hai* le titre de *roi*, 王 *ouang*, la cour chinoise n'avait donné jusque là d'autre nom que celui de *Po-haï-kiun*, ou *principauté de Po-haï* aux états qu'il gouvernait. Cette anomalie apparente n'est sensible que dans notre langue, et tient à la difficulté d'établir une synonymie exacte entre des termes qui ne se correspondent que par à peu près. Le mot *ouang*, que nous devons traduire par *roi*, puisque c'est le titre plus élevé de tous ceux qui soient donnés à des souverains étrangers, ne possède pas en chinois de corrélation directe avec un dérivé tel que l'est en français le mot *royaume*. Quelquefois il appartient à de petits princes, et c'est aussi le titre adopté par d'anciens empereurs. Même difficulté, en certains cas, à l'égard du caractère 國 *koue*, qui signifie évidemment ici *royaume*, avec la valeur que nous donnons à ce mot, tandis qu'ailleurs il sert à désigner de très-petits états, ou même de simples tribus. Je ne reviendrai point sur cette remarque, qui pourra trouver son application dans plusieurs autres passa-

pereur. Des ambassadeurs du Po-haï se montrèrent vingt-cinq fois à la Cour, durant les années *ta-li* (766-779). Il y en eut qui offrirent comme présent onze danseuses du Japon.

Dans les années *tching-youen* (785-804), la résidence du Roi fut établie à la capitale orientale (*Tong-king*[49]), dans la partie sud-est du royaume.

Kin-meou étant mort, ses sujets lui décernèrent le nom posthume de *Ouen-ouang*[50], et son fils *Hong-lin*[51] étant mort lui-même prématurément, ce fut un cousin consanguin du roi défunt nommé *Kang-y*[52] qui monta sur le trône. Il n'y demeura qu'un an. C'était un prince cruel et soupçonneux. Les hommes du royaume le massacrèrent et mirent à sa place *Hoa-yu*[53], fils de Hong-lin, qui rétablit la résidence royale à *Chang-king* et qui donna le nom de *tchong-hing*[54] aux années de son règne. Hoa-yu reçut à sa mort le titre posthume de *Tching-ouang*[55]. Un jeune fils de Kin-meou, nommé *Song-lin*[56], lui succéda.

Song-lin donna le nom de *tching-li*[57] aux années de son règne. Un décret impérial lui conféra un titre honorifique analogue à celui que Tso-yong avait reçu jadis[58]. Dans les années *kien-tchong* (780-

ges, mais il m'a paru qu'il ne serait pas inoportun de la faire encore une fois.

[49] 東京.

[50] 文王. *Le roi lettré.*

[51] 宏臨.

[52] 亢義.

[53] 華瑛.

[54] 中興.

[55] 成王, *le roi accompli.*

[56] 高隣.

[57] 正曆.

[58] Voir ci-dessus, note 23. La seule variante entre ces deux lettres était dans le caractère 右 au lieu du caractère 左, de telle sorte qu'il était dit *gardes à cheval de la droite* et non de *la gauche*.

reur[72]. Il envoya des ambassadeurs seize fois durant les années *youen-ho* (806-820), quatre fois dans les années *tchang-king* (821-824) et deux fois dans les années *pao-li* (825-826). Il mourut la quatrième année *taï-ho* (830) et reçut le titre posthume de *Siouen-ouang*[73]. Son fils *Sin-te*[74] ne lui ayant pas survécu, ce fut son petit-fils *Y-tchin*[75] qui le remplaça sur le trône.

Y-tchin donna le nom de *hien-ho*[76] aux années de son règne. L'empereur (Ouen-tsong) le confirma par hérédité dans les titres honorifiques accordés à son prédécesseur et, du vivant de cet empereur, les ambassadeurs du Po-haï parurent douze fois à la Cour. La visite d'hommage fut faite encore quatre fois dans les années *hoeï-tchang* (841-846) au nom du roi Y-tchin. Ensuite, on apprit qu'il était mort, ayant pour successeur son frère cadet *Kien-hoang*[77]. A Kien-hoang succéda *Youen-si*[78], qui n'offrit que trois fois le tribut dans les années *hien-tong* (860-873).

Dès l'origine, les rois du Po-haï envoyèrent un grand nombre de jeunes gens à la capitale de la Chine, pour y étudier dans le Grand Collége, et connaître les institutions anciennes et modernes de notre empire. C'est ainsi que leur royaume devint le plus puissant et le plus florissant de tous ceux qui sont situés au-delà de la mer orientale. Il y avait dans leur pays cinq villes capitales[79],

[72] 檢校司空襲王.
[73] 宣王.
[74] 新德.
[75] 彝震.
[76] 咸和.
[77] 虔晃.
[78] 元錫 ou 玄錫 *Hiouen-si.* L'orthographe n'est pas la même dans mes deux éditions de *Ma-touan-lin*.
[79] 京.

783) et *tching-youen* (784), il envoya quatre fois des ambassadeurs pour faire la visite d'hommage. Son titre posthume fut *Kang-ouang*[59]. Son fils *Youen-yu*[60] lui succéda.

Youen-yu donna le nom de *yong-te*[61] aux années de son règne. Son titre posthume fut *Ting-ouang*[62]. Il eut pour successeur son frère cadet *Yen-y*[63].

Yen-y donna le nom de *tchu-tsio*[64] aux années de son règne. Quand il mourut, on lui décerna le titre posthume de *Hi-ouang*[65]. Tous ces souverains reçurent l'investiture de la Cour de Chine.

Le successeur de Yen-y fut son frère puîné *Ming-tchong*[66], lequel ne régna qu'une année; il porta le nom de *Taï-chi*[67]. Ming-tchong reçut le titre posthume de *Kien-ouang*[68]. Il eut pour successeur un parent consanguin, nommé *Jin-sieou*[69] qui descendait, à la quatrième génération, de *Ye-ye-po*[70], frère cadet de leur ancêtre comme Tso-yong.

Jin-sieou donna le nom de *kien-hing*[71] aux années de son règne. Ce fut un prince guerrier et heureux dans ses entreprises. Il soumit toutes les tribus des contrées du nord et agrandit beaucoup son royaume. Il reçut des titres honorifiques de l'Empe-

[59] 康王. *Le roi pacifique.*
[60] 元瑜.
[61] 永德.
[62] 定王. *Le roi ferme.*
[63] 言義.
[64] 朱雀.
[65] 僖王.
[66] 明忠.
[67] 太始.
[68] 簡王. *Le roi éclairé.*
[69] 仁秀.
[70] 野丨勃.
[71] 建興.

dance les quatre villes de *King*[100]*-(tcheou), Yen*[101]*-(tcheou), Mo-(tcheou)*[102] et *Ho*[103]*-(tcheou)*. — La capitale appelée *Nan-king*[104], ou capitale du midi, était dans l'ancien pays de *Ouo-tsiu*[105]; elle s'appelait aussi *Nan-haï-fou*[106], et sous sa dépendance étaient placées les trois villes de *Ouo*[107]*-(tcheou), Tsing*[108]*-(tcheou)* et *Tsiao-(tcheou)*[109]. — Enfin, la capitale appelée *Si-king*[110], ou capitale occidentale, était dans l'ancien pays de Kao-li et se nommait également *Ya-lo-fou*[111]. Elle avait sous sa dépendance les quatre villes de *Chin*[112]*-(tcheou), Pe*[113]*-(tcheou), Fong*[114]*-(tcheou)* et *Tching-(tcheou)*[115].

La ville départementale de *Tchang-ling-fou*[116] commandait aux deux villes de *Hia*[117]*-(tcheou)* et *Ho*[118]*-(tcheou)*. — Celle de *Fou-yu-fou*[119], située sur l'ancien territoire du royaume de Fou-yu[120] et dans laquelle on entretenait toujours une forte gar-

[100] 慶.
[101] 鹽.
[102] 穆.
[103] 賀.
[104] 南 京.
[105] Voir ci-dessus, page 322.
[106] 南 海 府. *La ville de la mer du midi.*
[107] 沃.
[108] 晴.
[109] 椒.
[110] 西 京.
[111] 鴨 淥 府. *Ville du fleuve Ya-lo.*
[112] 神.
[113] 栢.
[114] 豐.
[115] 正.
[116] 長 領 府.
[117] 瑕.
[118] 河.
[119] 夫 餘 府. Ancienne capitale du *Fou-yu*.
[120] Voir ci-dessus, page 36.

nison pour défendre le pays contre les Ki-tan, commandait aux villes de *Fou*[121]-*(tcheou)* et *Sien*[122]-*(tcheou)*. — La ville départementale de *Tching-hie-fou* commandait aux villes de *Tching-(tcheou)* et *Kao*[123]-*(tcheou)*. — Dans l'ancien pays des *Y-leou*[124] était la ville départementale de *Ting-li-fou*[125], qui commandait aux deux villes de *Ting*[126]-*(tcheou)* et *Pan*[127]-*(tcheou)*. — La ville départementale de *Ngan-pien-fou*[128] commandait aux deux villes de *Ngan*[129]-*(tcheou)* et *Kiong*[130]-*(tcheou)*. — La ville départementale de *So-ping-fou*[131] commandait aux trois villes de *Hoa*[132]-*(tcheou)*, *Y*[133]-*(tcheou)* et *Kien*[134]-*(tcheou)*. — Dans l'ancien pays des *Fo-nie*[135] était la ville départementale de *Tong-ping-fou*[136] qui commandait aux cinq villes de *Y*[137]-*(tcheou)*, *Mong*[138]-*(tcheou)*, *To-(tcheou)*[139], *He*[140]-*(tcheou)* et *Pi*[141]-*(tcheou)*. — La ville départementale de *Tie-li-fou*[142] commandait aux six villes de *Kouang-*

121 扶.
122 仙.
123 鄭頡府.
124 Voir ci-dessus, p. 328.
125 定理府.
126 定.
127 潘.
128 安邊府.
129 安.
130 瓊.
131 率賓府.
132 華.
133 益.
134 建.
135 Tribu des *He-choui*. Voir ci-dessus, page 35.
136 東平府.
137 伊.
138 蒙.
139 沱.
140 黑.
141 比.
142 鐵利府.

(tcheou)[113], *Fen*[114]*-(tcheou)*, *Pou*[115]*-(tcheou)*, *Haï*[116]*-(tcheou)*, *Y*[117]*-(tcheou)*, et *Koueï*[118]*-(tcheou)*. — Dans l'ancien territoire de *Youe-hi*[119], était la ville départementale de *Hoaï-youen-fou*[150] commandant aux neuf villes de *Ta*[151]*-(tcheou)*, *Youe*[152]*-(tcheou)*, *Hoaï*[153]*-(tcheou)*, *Ki*[154]*-(tcheou)*, *Fou*[155]*-(tcheou)*, *Meï*[156]*-(tcheou)*, *Fo*[157]*-(tcheou)*, *Ye*[158]*-(tcheou)* et *Tchi*[159]*-(tcheou)*. — La ville départementale de *Ngan-youen-fou*[160] commandait aux quatre villes de *Ning*[161]*-(tcheou)*, *Meï*[162]*-(tcheou)*, *Mou*[163]*-(tcheou)* et *Tchang-(tcheou)*[164]. — Il y avait encore les trois villes de *Yng*[165]*-(tcheou)*, *Tong*[166]*-(tcheou)* et *So*[167]*-(tcheou)*, qui bien qu'elles fussent seulement de second ordre relevaient directement de l'autorité royale. So-tcheou était située sur les bords du fleuve *So-mo*, dont le nom

113 廣.
114 汾.
115 蒲.
116 海.
117 義.
118 歸.
119 越喜.
150 懷遠府.
151 達.
152 越.
153 懷.
154 紀.
155 富.
156 美.
157 福.
158 邪.
159 芝.
160 安遠府.
161 寧.
162 郿.
163 慕.
164 常.
165 郢.
166 銅.
167 涑.

s'écrit, en chinois, de deux manières différentes[168]. — La ville départementale de Long-youen-fou était le port de mer où l'on s'embarquait pour se rendre au Japon. Celle de Nan-haï-fou était sur la route du Sin-lo, Ya-lo-fou sur la route du *Tchao-sien*[169], Tchang-ling-fou sur la route *Yeou-tcheou*[170] et Fou-yu-fou, sur la route qui conduisait chez les Ki-tan.

On lit dans une ancienne relation : « Les Po-haï appellent communément leur roi *ko-tou*[171], un chef de famille *ching*[172], le maître *ki-hia*[173] et les ordres qu'il donne *kiao*[174]. Ils nomment le père du Roi *lao*[175], sa mère *taï-feï*[176], la Reine *koueï-feï*[177], le prince héritier *fou-ouang*[178] et les autres fils du Roi *ouang-tse*[179]. A l'égard des dignitaires et fonctionnaires de l'État, ils ont des *siouen-tchao-sing*[180], *tchong-taï-sing*[181] et *tching-tang-sing*[182], des *tso-siang*[183] et des *yeou-siang*[184], ministres de la gauche et de la droite, des *tso-*

[168] 涑沫江 et 粟末水. Voir aussi pour une troisième variante d'orthographe, ci-dessus, note 12.

[169] Voir, page 1.

[170] C'est-à-dire sur la route de la Chine.

[171] 可毒.

[172] 聖.

[173] 基下.

[174] 教.

[175] 老.

[176] 太妃.

[177] 貴妃.

[178] 副王.

[179] 王子.

[180] 宣詔省.

[181] 中臺省.

[182] 政堂省. Ces trois titres, qui sont évidemment ceux de trois premiers ministres d'état, sont composés de caractères chinois comportant l'idée de surveiller et diriger en chef, mais n'ont pas d'équivalents exacts en français.

[183] 左相.

[184] 右相.

ping-tchang-chi[185], des *yeou-ping-tchang-chi*[186], des *tchong-tchang-chi*[187] et aussi des *kien-y*[188]. Les ministères de la gauche et de la droite comprennent six bureaux ou départements[189]. Ceux du ministère de la gauche sont appelés *de la droiture*[190], *de l'humanité*[191] et *de la justice*[192]; ceux du ministère de la droite se nomment *de la prudence*[193], *des rites*[194] et *de la fidélité*[195]. Chacun de ces bureaux, ou départements, a son président. Chaque ministère possède en outre des *lang-tchong*[196] et des *youen-ouaï*[197]. Dans l'ordre militaire, il existe d'abord des maréchaux ou grands généraux des corps d'armée de la gauche et de la droite[198], et la hiérarchie des grades comme l'organisation des troupes sont imitées des institutions chinoises. Les Po-haï ont adopté de même les couleurs violette, rouge foncée, rouge claire et verte pour les costumes officiels, l'usage de la tablette d'ivoire[199] et celui des poissons d'or et d'ar-

185 左平章侍. A peu près : *assistant, conseiller de la gauche.*

186 右平章侍. A peu près : *assistant, conseiller de la droite.*

187 中常侍.

188 諫議. A peu près : *auditeurs-consultants.*

189 六司. Litt. : *six présidents,* c'est-à-dire six présidents d'autant de bureaux ou sections, ce qui est encore une imitation des 六部 *lou-pou*, ou six cours du gouvernement central de la Chine.

190 忠.

191 仁.

192 義.

193 智.

194 禮.

195 信.

196 郎中.

197 員外.

198 左右衛大將軍.

199 Tablette que les ministres recevaient comme une marque de leur dignité et qu'ils tenaient à la main, quand ils assistaient au conseil, en ayant soin de la

gent[200]. Leurs mœurs tiennent à la fois de celles des Kao-li et des Ki-tan. On estime à huit mille *li*, environ, la distance qui sépare de leur capitale les villes de *Yng-(tcheou)*[201] ou de *Ping-(tcheou)*[202]. Les relations ordinaires avec le Po-haï sont entretenues par l'intermédiaire du gouverneur du *Yeou-tcheou*[203], qui est investi du commandement en chef des forces militaires concentrées aux frontières du nord-est. »

Sous la dynastie des Leang, la première des années *kaï-ping*

placer, par respect, entre leur visage et celui de leur souverain.

[200] On lit dans le *Peï-ouen-yun-fou* qu'un certain nombre de lettrés, parvenus au grade de docteurs, reçurent des *poissons d'argent* en témoignage de leur mérite, et, d'autre part, le poète de la dynastie des *Tang*, Han-yu, parle d'un personnage qui portait un *poisson d'or* suspendu à sa ceinture ornée de jade, ce qui nous représente les poissons d'or et d'argent comme une sorte de décoration honorifique; mais je pense qu'il s'agit ici d'un instrument sonore, en forme de poisson, qu'on suspendait à l'entrée de la tente des généraux et des principaux officiers. Ceux qui avaient quelque communication à faire frappaient sur cet instrument et obtenaient aussitôt une audience. L'usage en était constant dans les armées chinoises (V. les *Mémoires concernant les Chinois*, t. VII, p. 382).

[201] Aujourd'hui *Tchang-li*, département de *Yong-ping-fou*, à l'extrémité nord-est du *Pe-tchi-li*.

[202] Aujourd'hui *Yong-ping-fou*, province du *Pe-tchi-li*, latit. 39° 56', longitude 116° 33'.

[203] 幽州. *Yeou-tcheou* était tout à la fois le nom de la région septentrionale du *Pe-tchi-li* et celui d'une ville dont il sera parlé plus loin, laquelle ville, selon quelques-uns, ne serait autre que la ville de *Pe-king*, ou du moins aurait existé à très-peu de distance au sud de la capitale actuelle de l'empire chinois.

(907), le roi *Ta-yng-tchouen*[204] envoya l'un de ses fils offrir en tribut divers objets de son pays. La seconde et la troisième année de ces mêmes années (908 et 909), et aussi la seconde des années *kien-hoa* (912) de nouvelles ambassades du Po-haï vinrent faire la visite d'hommage. Sous la dynastie des Heou-Tang, la seconde des années *tong-kouang* (924), le prince héritier et deux autres princes de la famille royale furent au nombre des envoyés de ce pays qui parurent à la Cour. La troisième année *tong-kouang* (925) et la première année *tien-tching* (926), le tribut fut encore apporté; les représentants du Po-haï offrirent de jeunes esclaves des deux sexes.

Cependant, le grand chef des Ki-tan nommé *Ye-liu-ngo-pao-ki*[205] était devenu très-puissant. Ses armées étaient redoutables; il

[204] 大諲譔. On a vu plus haut que le nom de 大 *Ta* était celui de la famille du chef des *So-mo*, fondateur de la dynastie des rois de *Po-haï*. Dans son *Aperçu général des trois royaumes*, Klaproth relate que « au commencement des années *tien-yeou* (904-906), la famille *Ta* fut détruite, et qu'un prêtre de Bouddha nommé *Koung-y* régna sur ses anciens sujets, en donnant à son nouveau royaume le nom de *Ta-foung*. » Non-seulement Ma-touan-lin ne dit pas un mot de cette tradition d'origine japonaise, mais il la contredit absolument, quand il mentionne une ambassade envoyée par le roi Ta-*yng-tchouen*, en 907. Plus loin, d'ailleurs, il parle encore d'un prince Ta-*louan-ko*, qui commandait aux *Po-haï*, en 979.

[205] 耶律阿保機. Ce prince est celui qui est connu dans l'histoire sous le nom de *Apaoki*. *Ye-liu* était son nom de famille, que quelques-uns ont écrit *Y-li*. Le monosyllabe chinois *ngo* est employé souvent pour le son *o* ou même pour le son *a*, dont les Chinois ne possèdent point la représentation isolée. Comme je prends soin de donner toujours l'orthographe chinoise des noms

avait soumis déjà toutes les hordes nombreuses des barbares du nord-est, et comme le Po-haï touchait à ses frontières, il ne songeait qu'à le dévorer. Cette même année (926), il investit la ville de Fou-yu-tching, s'en empara, changea son nom pour lui donner celui de *Tong-tan-fou*[206] et en confia la garde à son fils *To-yo*[207]. Bientôt après il mourut, recommandant à son frère cadet de poursuivre ses conquêtes, mais celui-ci ne fut pas heureux dans ses entreprises et se retira[208].

géographiques étrangers qui se rencontrent dans cet ouvrage, j'ai cru devoir prendre pour règle uniforme d'écrire ces noms dans ma version française en me conformant à la prononciation habituelle des caractères chinois qui les composent. L'admirable travail de M. Stanislas Julièn, intitulé *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois*, a fait voir le danger de toute transcription du même genre, sans une étude préalable et approfondie de la nature des sons étrangers dont les Chinois ont cherché l'équivalence. On appréciera donc que j'aie reculé devant la témérité d'une entreprise de cette nature, alors que les difficultés se multipliaient en raison des idiomes différents auxquels appartiennent les noms étrangers cités par Ma-touan-lin sous leur forme chinoise.

[206] 東丹府, c'est-à-dire ville du *Tan* oriental, ou du pays oriental des 契丹 *Ki-tan*.

[207] 突欲.

[208] Je n'ai pas cru devoir traduire littéralement ces deux dernières phrases, persuadé qu'elles renferment une erreur de copiste, comme on en rencontre malheureusement, de temps à autre, dans le texte du *Ouen-hien-tong-kao*. Ce texte dit tout d'abord, ainsi qu'on vient de le voir, que le chef des *Ki-tan* prit la ville de *Fou-yu-tching* et en confia la garde à son fils *To-yo*, puis il ajoute immédiatement qu'au moment de mourir «*Ye-liu-ngo-pao-ki* ordonna à son frère cadet de rassembler des troupes pour attaquer la

La quatrième des années *tien-tching* (929), la seconde, la troisième et la quatrième des années *tchang-hing* (931, 932 et 933), la seconde et la troisième des années *tsing-taï* (936 et 937), les envoyés du Po-haï continuèrent à faire la visite d'hommage, en offrant comme tribut divers objets de leurs pays.

Sous la dynastie des Heou-tcheou, la première des années *hien-te* (954), *Ou-sse-lo*[209] et ses compagnons, au nombre de trente, tous du royaume de Po-haï, vinrent se donner à l'Empereur.

Sous la dynastie des Song, la quatrième des années *taï-ping-hing-koue* (979), après qu'un assez long temps se fut écoulé sans qu'on entendit parler des Po-haï, l'empereur Tai-tsong s'étant avancé jusque sous les murs de *Yeou-tcheou*[210], au retour d'une expédition heureuse, le grand chef de cette nation nommé *Ta-*

ville de *Fou-yu-tching*, mais que celui-ci, n'ayant pu réussir à la prendre, s'en retourna. » La contradiction est si évidente qu'on ne saurait en imputer la faute à Ma-touan-lin. Je soupçonne qu'il s'agissait d'une autre ville que le chef des *Ki-tan* recommandait de prendre, comme on avait pris déjà *Fou-yu-tching*, et que le copiste aura, par erreur, gravé deux fois le nom de *Fou-yu-tching*. Le *Tong-kien-kang-mou* ne laisse du reste aucun doute sur ce fait que la ville de *Fou-yu-tching* avait été prise par *Ye-liu-ngo-pao-ki* en personne, et il ajoute qu'il mourut dans cette ville même, la première année *tien-tching* (926), à la septième lune, peu de temps après s'en être rendu maître.

[209] 烏思羅.

[210] Voir ci-dessus, note 202. Cette place était alors au pouvoir des *Ki-tan*, fondateurs de l'empire de *Leao*. L'empereur *Tai-tsong*, encouragé par quelques succès qu'il venait d'obtenir, essaya bientôt de s'en emparer, mais il perdit une grande bataille contre les *Ki-tan*.

louan-ho[211] se présenta devant lui pour faire acte de fidélité à l'Empire. Il était accompagné de quinze officiers et de trois cents cavaliers, qui lui servaient d'escorte. L'Empereur lui conféra le titre de *tou-tchi-hoeï-sse du Po-haï*[212]. Deux ans plus tard (981), l'Empereur adressait au roi des villes et territoires de *Ou-che-tching*, *Feou-yu-fou*, *Po-haï* et *Yen-fou*[213] une lettre dont la substance peut se résumer ainsi : « Les féroces et grossiers barbares du nord ont violé mes frontières. Ils menacent sans cesse de porter au loin la dévastation ; leurs cruautés inspirent l'horreur, et vous avez été forcés de vous soumettre à leur puissance. Le jour où cette puissance sera brisée sera le jour de la vengeance et du soulagement, pour tous les royaumes voisins. Réunissez donc vos tribus, venez grossir mes armées, et quand nous aurons exterminé ensemble l'ennemi commun, je vous récompenserai largement. Je ne garderai pour moi que les anciennes frontières de l'Empire[214], et je vous abandonnerai les vastes régions du nord. Vous devez compter sur la fidélité de l'Empereur à tenir ses promesses. »

[211] 大鸞河. Voir ci-dessus la note 203.

[212] 渤海都指揮使. C'est-à-dire à peu près : *lieutenant-général des armées du Po-haï.*

[213] 烏舍城浮渝府渤海琰府王.

[214] Litt. : territoire de 幽 *Yeou* et de 薊 *Ki*.

L'Empereur faisait alors de grands préparatifs pour châtier les Leao. Ce fut le motif qui lui dicta cette lettre[215].

[215] Bien que la dynastie des *Song* fut puissante, l'empereur Taï-tsong fit vainement de grands efforts pour chasser les *Kï-tan* des provinces septentrionales de la Chine, dont ils s'étaient emparés. Le *Tong-kien-kang-mou* nous apprend que les *Po-haï* n'osèrent pas se rendre à son appel, par la crainte que leur inspiraient ces terribles voisins; mais il ne ressort pas moins de la démarche faite par *Taï-tsong* pour obtenir leur appui, et de ce titre de roi donné encore à leur chef, en 981, que ces peuples devaient avoir conservé jusqu'à cette époque une réelle puissance et que leur autonomie n'avait pas été détruite, en 926, par les *Kï-tan*, ainsi que Deguignes et Klaproth l'ont supposé. On a vu d'ailleurs, un peu plus haut, que les visites d'hommage régulières des *Po-hai* avaient été faites à la Cour de Chine, dans les années 929, 935, 936 et 937. Ce qui paraît surprenant, c'est qu'aucun des noms de villes et de territoires reconnus pour appartenir au roi des *Po-haï* de l'an 981 ne figure dans la nomenclature des villes et territoires qui formaient le domaine de ses prédécesseurs. Les noms de lieux changeaient si souvent que cette singularité pourrait s'expliquer ainsi. Je n'en regrette pas moins que tout élément d'identification m'ait fait défaut, à l'égard de ces dernières dénominations.

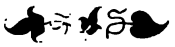

HIA-Y

蝦夷

Les *Hia-y*[1] forment un petit royaume qui occupe une île[2] au milieu de la mer. Sous la dynastie des Tang, la quatrième des années *hien-king* (659), à la dixième lune, des envoyés de cette nation accompagnèrent une ambassade japonaise dans sa visite à la Cour de Chine. Ils avaient des barbes de quatre *tchi* de long. Ils étaient très-habiles à tirer de l'arc. Ils plantaient une flèche dans

[1] Les 蝦夷, dont nous avons vu précédemment le nom avec l'orthographe, 蝦蛦, étaient les mêmes insulaires appelés ailleurs *Mao-jin* (hommes velus). Selon les uns c'étaient des *Aïnos*, habitants d'*Yeso*. D'autres les ont placés dans l'île *Matsumaï*, ou enfin dans les îles *Kouriles*.

[2] Ou *des îles*.

leurs cheveux et, à la distance de plusieurs dixaines de pas, il n'était pas un d'entre eux qui ne sut atteindre ce but[3].

[3] Cette mention d'une visite des *Hia-y* à la Cour de Chine, de leurs barbes de quatre *tchi*, c'est-à-dire de quatre pieds de long et de leur adresse à tirer de l'arc, a figuré déjà dans la notice sur le Japon (ci-dessus, p. 87), avec quelques légères variantes. On a dit, plus haut, qu'ils atteignaient avec leurs flèches une courge placée sur la tête d'un homme, qui se tenait à quelques centaines de pas de l'archer. Ici, la distance indiquée est beaucoup moindre, mais le but semble n'être qu'une simple flèche, plantée dans les cheveux d'un compagnon. Cette flèche faisait-elle partie de la coiffure habituelle des *Aïnos*, ou bien était-ce seulement pour le tir de l'arc qu'ils la plaçaient dans leur cheveux? C'est ce que le rapprochement des contextes ne permet guères d'établir bien sûrement.

FOU-SANG[1]

扶 桑

En ce qui regarde le royaume de Fou-sang, la première année *yong-youen* de la dynastie des Tsi (499), il y eut un

[1] Cette notice offre un intérêt exceptionnel, parce qu'elle a soulevé l'importante question de savoir si les Chinois ont connu l'Amérique, non pas seulement au cinquième siècle de notre ère, comme la relation de *Hoeï-chin* l'indique, mais dès la plus haute antiquité, ainsi que je me propose de le démontrer un peu plus loin. Le savant orientaliste Deguignes fut le premier à trouver, dans les œuvres jusqu'alors inexplorées de *Ma-touan-lin*, la mention du pays de *Fou-sang*, qu'il reconnut pour appartenir à l'Amérique du Nord et qu'il crut pouvoir identifier avec la Californie, en étudiant la route suivie par les vaisseaux chinois que les courants avaient portés sur les côtes de ce pays. Il exposa cette opinion dans un mémoire justement célèbre, publié en 1761, et intitulé : *Recherches sur les navigations des Chinois du côté de l'Amérique, et sur quelques peuples situés à l'extrémité orientale de l'Asie* (*Mém. de l'Acad. des inscrip. et belles-lettres*, tome XXVIII,

cha-men ou prêtre bouddhiste de ce royaume, nommé *Hoeï-*

p. 503 et suiv.). Les assertions de Deguignes furent combattues par un critique fameux, très-disposé à nier tout ce qu'il n'avait pas découvert lui-même; mais la faiblesse de sa réfutation devient un argument puissant à l'appui de l'opinion avancée par Deguignes, car personne n'était plus apte que Klaproth à relever des erreurs du genre de celles qu'il accusait Deguignes d'avoir commises, et quand on touche du doigt la pauvreté de son plaidoyer contradictoire, aussi bien que l'inexactitude manifeste des allégations qu'il apporte, on est conduit naturellement à penser que l'auteur de l'*Histoire des Huns* devait avoir toutes les bonnes raisons de son côté. MM. d'Eichthal, dans la *Revue archéologirue* (1862-1863), le chevalier de Paravey, dans les *Annales de philosophie chrétienne* (1844, 1847), le professeur Neumann dans un mémoire intitulé *Ost-Asien und West-America*, *Zeitschrift für allgemeine Erdkunde* (reimp. d'avril 1864), M. Jose Perez, dans le tome VIII de la *Revue orientale et américaine*, ont défendu tour à tour le mémoire de Deguignes avec beaucoup de force, en ajoutant de nombreuses et nouvelles preuves à l'appui de celles que ce savant avait apportées. Très-récemment, enfin, dans un volume plein de faits, intitulé *Fusang, or the discovery of America*, un auteur américain, M. Charles G. Leland, s'est attaché à confirmer l'identification du *Fou-sang* avec la Californie ou le Mexique, au moyen de documents plus nouveaux encore, empruntés aux dernières connaissances acquises sur la navigation du *Pacifique* et sur l'ethnographie des populations américaines. Seul, le Dr Bretschneider déclare s'en rapporter au jugement de Klaproth, sans doute sur la foi robuste qu'un pareil témoignage lui inspire, puisqu'il avoue très-loyalement n'avoir rien lu de tout ce qu'ont écrit ses contradicteurs.

Le cadre restreint de ces notes ne me permet pas d'analyser les ouvrages que je viens de citer et qu'il doit me suffire d'indiquer au lecteur. J'aurai soin toutefois d'appeler successivement l'attention sur les passages de cette notice qui ont donné

chin[2], qui arriva dans la ville de *King-tcheou*[3] et qui rapporta ce qui suit :

Le Fou-sang est situé à plus de vingt mille *li*, à l'orient du

lieu à controverse, et sur plusieurs expressions qui ont été interprétées d'une manière très-différente par Deguignes, Klaproth, Neumann et Bretschneider. Je me suis efforcé de rendre ma version aussi littérale que possible, en vue de faciliter aux spécialistes qui ne sont pas sinologues l'intelligence raisonnée du texte original. Ce même désir d'aider à l'éclaircissement de la question du *Fou-sang* me détermine à placer, en appendice, quelques documents de source chinoise qui l'intéressent, et que je crois encore inédits.

[2] 慧深. Neumann écrit *Hoeï-shin*; le Dr Bretschneider, *Hui-shên*. Ce nom qui signifie *très-pénétrant, très-intelligent* (et non pas *compassion universelle*, comme Neumann l'a traduit, je ne sais pourquoi) est un nom de religion dont on ne peut tirer aucune induction touchant la véritable nationalité du bonze qui le portait. M. Leland écrit : « Klaproth say's *a nativa of the country*, and by the country he means Fusang. But in german version of the same passage, given by Neumann, the (or this) country refers to China. » Si Neumann, dont je ne connais la version allemande que par la traduction anglaise que M. Leland en a donnée (en ajoutant qu'elle a été revue par Neumann lui-même), laisse entendre aussi clairement que *Hoeï-chin* aurait été originaire de la Chine, il est dans l'erreur assurément. Les caractères du texte chinois 其國 *de ce royaume* (autrement *of this country*) se rapportent au *Fou-sang* et non pas à la Chine. Rien n'indique, il est vrai, dans le texte chinois, si *Hoeï-chin* était devenu un bonze du *Fou-sang* ou s'il était natif de ce pays. Cette question demande à être réservée, et ma version est absolument littérale.

[3] Pour arriver à cette ville, située dans le *Hou-Kouang* actuel et sur les rives du

royaume de *Ta-han*[4], et il est également à l'orient de la Chine. Il renferme beaucoup d'arbres *fou-sang* et c'est de là que lui vient son

Yang-tse-kiang, Hoeï-chin avait du remonter ce fleuve et passer par *Kien-kang* ou *Nan-king*, qui était la capitale de l'empire des *Tsi*.

[4] 大漢. Deguignes a cru pouvoir identifier ce pays avec le *Kamtschatka*, en même temps qu'avec le lieu d'exil appelé par les Chinois *Lieou-koueï*. Klaproth veut que *Ta-han*, qu'il reconnaît d'ailleurs pour *Lieou-koueï*, soit l'île *Saghalien*, autrement *Tarrakaï* ou *Karafto*. Il pose arbitrairement cette hypothèse, sans tenir aucun compte de l'orientation fournie par Ma-touan-lin, et sans dire non plus comment on peut concilier une telle opinion avec ce qu'affirment cet auteur et aussi le traité de géographie *Long-oueï-pi-chou*, à savoir que l'on arrivait par terre à *Lieou-koueï* et que la mer entourait ce pays de trois côtés seulement (流鬼在北海之北三面皆抵大海 *Lieou-koueï est au nord de la mer du Nord et entouré par la mer des trois côtés*). Le Dr Bretschneider place le pays de *Ta-han* en Sibérie, abandonnant sur ce point l'avis de Klaproth, et le professeur Neumann, d'accord avec M. Leland, affirme qu'il faut reconnaître sous ce nom la péninsule américaine d'*Aliaska*. Le royaume de *Ta-han* étant, un peu plus loin, l'objet d'une mention particulière, je dois renvoyer à cet article spécial quelques documents qui feraient double emploi, si je les insérais ici. Remarquons toutefois, dès à présent, que *Ma-touan-lin* et d'autres écrivains chinois traitent séparément des pays appelés par eux *Lieou-koueï* et *Ta-han*, en classant le premier parmi les régions du nord et le second parmi les régions de l'orient. En tout cas, quelque soit l'identification exacte et définitive du *Fou-sang*, il n'échappera pas que lorsque le bonze *Hoeï-chin*, qui arrive dans l'empire des *Tsi* par le *Grand Kiang*, indique le *Fou-sang* comme étant *à la fois* à l'orient du *Ta-han* et de la Chine, il entend parler, non d'une terre de médiocre étendue, mais d'un véritable continent.

nom. Les feuilles de l'arbre *fou-sang* ressemblent à celles de l'arbre *tong*[5]; quand le Fou-sang commence à croitre, il ressemble aux jeunes pousses du bambou et les habitants du pays le mangent. Son fruit a la forme d'une poire; il est de couleur rouge. Avec son écorce, on fabrique une étoffe propre à faire des vêtements et aussi des tissus plus légers qui ont l'apparence de la soie[6]. Les maisons sont construites en planches[7]. On ne rencontre au Fou-sang ni

[5] 桐. Selon Klaproth, *Bignonia tomentosa*; selon Neumann, *Dryanda cordifolia*; selon Leland, *Dryanda cordata*, ou *Elæococca verucosa*.

[6] Je renvoie le lecteur aux intéressantes dissertations de M. Leland, en ce qui regarde l'identification botanique de l'arbre *Fou-sang* (*Fusang, or the discovery of america*, p. 45, 162, 164); mais je ne saurais laisser passer cette phrase de la relation de *Hoeï-chin* « il (le pays de *Fou-sang*) renferme beaucoup d'arbres *Fou-sang* et c'est de là que lui vient son nom », sans rappeler une observation que j'ai déjà faite, il y a quelques années (dans la préface de ma traduction du *Li-sao*), et sans démontrer que si le bonze *Hoeï-chin* est le premier qui ait fait connaître aux Chinois les mœurs des habitants du *Fou-sang*, la notion du pays de *Fou-sang* existait chez les Chinois bien des siècles avant lui. Déjà, du vivant de *Kiu-youen*, l'auteur du poëme le *Li-sao*, c'est-à-dire au troisième siècle avant notre ère, le nom du *Fou-sang* était employé par les poètes pour désigner les contrées de l'extrême Orient; or, le fait même que ce nom de *Fou-sang* n'était pas une dénomination imaginaire, mais un nom tiré des productions particulières d'un pays déterminé, implique nécessairement la connaissance réélle et *pré-acquise* du pays ainsi désigné.

[7] Klaproth traduit : « Les planches du bois (de *Fou-sang*) servent à la construction des maisons » et Neumann, d'après la version anglaise de M. Leland : « The houses are built of wooden beams. » Cette

villes fortifiées, ni enceintes de murailles ; mais les habitants ont une écriture, et l'écorce de l'arbre Fou-sang leur sert à fabriquer du papier. Ils n'ont point de soldats[8], n'ayant aucune idée de faire la guerre. D'après les lois de leur royaume, il existe une prison méridionale et une prison septentrionale. Ceux qui ont commis des fautes peu graves sont envoyés dans la prison méridionale, tandisque les grands coupables sont enfermés dans la prison septentrionale ; de telle sorte que la prison méridionale reçoit tous ceux qui peuvent obtenir leur grâce, tandis que ceux qui ne sauraient être pardonnés sont mis dans la prison septentrionale, dont ils ne doivent jamais sortir. Le mariage est permis entre les prisonniers des deux sexes de la prison septentrionale. Les enfants qui naissent de ces unions deviennent esclaves[9], les garçons à l'âge de huit ans, et les filles à l'âge de neuf ans.

Lorsqu'un crime est commis par un personnage d'un rang élevé, les hommes du royaume se rassemblent en grand nombre,

dernière traduction est la plus exacte, parce que le texte chinois n'indique point expressément que les planches qui servent à construire les maisons soient faites avec le bois de l'arbre *Fou-sang*.

[8] 無甲兵 *Ou kia ping*. Klaproth a traduit : « Ils n'ont ni armes ni troupes ». Neumann : « The people have no weapons », et Bretschneider : « Arms and war and unknown. » Aucune de ces trois versions n'est rigoureusement exacte, parce que l'expression *kia-ping* comporte l'idée *des soldats et de leur armement militaire*, mais sans exclure celle de l'arc et des flèches pour la chasse, qui se trouveraient comprise dans l'expression collective *armes*, et dont il n'est pas dit que les habitants du *Fou-sang* fussent dépourvus.

[9] Klaproth et Neumann traduisent « sont vendus comme esclaves, » ce qui peut être une interprétation juste, mais ce qui n'est point une version littérale.

font placer le coupable dans une excavation, célèbrent un banquet en sa présence et prennent congé de lui comme d'un mourant. Ensuite on l'entoure de cendres[10]. Si le crime n'est que du premier degré, le criminel est puni seul; si le crime est du second degré, les enfants et les petits-enfants, les fils et les petits-fils du coupable sont punis avec lui; enfin si le crime est du troisième degré, les descendants du coupable jusqu'à la septième génération sont enveloppés dans son châtiment[11].

Le Roi est appelé *y-ki*. Ses grands de la première classe sont appelés *toui-lou*[12], ceux de seconde classe *petits toui-lou* et ceux

[10] 以灰繞之. Cette explication manque de clarté, en ce qu'elle laisse dans le doute la punition définitive du coupable, dont cette cérémonie ne paraît être qu'un préliminaire destiné à lui donner plus de solennité. Il est à supposer qu'on l'envoyait ensuite dans la prison du nord ou dans celle du midi. Neumann dit : « on le couvre de cendres », ce qui pourrait signifier qu'on l'ensevelit vivant, ainsi que Deguignes l'a compris, mais le sens du caractère 繞 est *entourer*, et non pas *couvrir*.

[11] G. Leland traduit, d'après Neumann : « If the offender was one of lower class, he alone was punished; but when of rank, the degradation was extended to his children and grandchildren. With those of the highest rank, it attained to the seventh generation. » Cette interprétation est absolument inadmissible. Le mot du texte chinois 重, qui s'entend de la *gravité*, littéralement du *poids* d'un crime, ne saurait se prendre dans le sens du *rang* plus ou moins élevé du criminel. Klaproth n'a pas commis cette erreur.

[12] 對盧. Dans la grande collection intitulée *Kou-kin-tou-chou-tsi-tching*, le texte de l'*Histoire des Leang*, auquel ce morceau est emprunté, se trouve reproduit et porte ici 大對盧 *ta-toui-lou* (grands *toui-lou*) par opposition avec 小對盧 *siao-toui-lou* (petits *toui-lou*) ou *toui-lou* du second rang, déno-

de la troisième classe *na-to-cha*[13]. Quand le Roi sort, il est accompagné de tambours et de cornets, qui le précèdent et qui le suivent. Il change la couleur de ses vêtements, selon l'ordre des années. Dans les années (du cycle) *kia* et *y*, ses vêtements, sont de couleur bleue ou verte[14]; ils sont de couleur rouge dans les années *ping* et *ting*, de couleur jaune dans les années *ou* et *ki*, de couleur blanche dans les années *keng* et *sin*, et de couleur noire dans les années *jin* et *koueï*[15].

mination honorifique qui vient immédiatement après. Il est donc probable que le caractère 大 a été supprimé par inadvertance dans mes éditions du *Ouen-hien-tong-kao*, et ce fut le sentiment de Deguignes qui a traduit « les grands et les petits *toui-lou*; » ce détail est de peu d'importance, mais ce qui mérite d'être remarqué (d'autant que la remarque sera nouvelle, puisqu'on ne connaissait pas jusqu'ici la notice de *Ma-touan-lin* sur la Corée), c'est que le titre attribué aux plus hauts dignitaires du *Fou-sang* est précisément celui que portaient les premiers dignitaires du *Kao-kiu-li*. (Voir ci-dessus, p. 167.)

[13] 納 咄 沙.

[14] Les Chinois confondent souvent le *bleu* et le *vert*. Le caractère 青, employé ici, désigne également le *bleu azuré* du ciel, et le *vert tendre* des plantes qui commencent à pousser.

[15] Il s'agit ici d'un cycle de dix années représentées par des caractères cycliques 甲 *kia*, 乙 *y*, 丙 *ping* 丁 *ting* 戊 *ou* 己 *ki* 庚 *keng* 辛 *sin* 壬 *jin* 癸 *koueï*, dont les Chinois se servent pour former leur cycle de soixante années, au moyen de caractères additionnels qu'ils leur associent. Neumann, qui trouve une grande affinité entre les Tartares Mongols et Mantchous et les Indiens de l'Amérique du Nord, cite à cette occasion la remarque du P. Gaubil : « Je ne sais d'où vient que les Tartares Mantchous expriment les *dix kan* (ou années du cycle dénaire) par des mots qui signifient

On voit, au Fou-sang, des cornes de bœufs si grandes que leur

des couleurs », et il ajoute lui-même ce curieux renseignement : « Les deux premières années du cycle dénaire sont appelées par les Tartares *vert* et *verdâtre*; les deux années suivantes *rouge* et *rougeâtre*, et les autres années, dans leur ordre de succession, *jaune* et *jaunâtre*, *blanc* et *blanchâtre*, *noir* et *noirâtre*. Enfin, M. Leland constatant une très-grande analogie entre les institutions du Pérou, au temps de sa conquête par les Espagnols, et le tableau des mœurs du *Fou-sang* esquissé par *Hoeï-chin*, pense que la même civilisation a pu régner jadis dans les deux Amériques, traite ce sujet avec beaucoup d'intérêt (pages 49-59), et fait les observations suivantes, relativement au passage auquel cette note se rapporte: « The change of the colour of his garments (garments of the king) according to the astronomical cycle is, however, more thoroughly in accordance with the spirit of the institutions of the Children of the Sun that any thing which we have met in the whole of this strange and obsolet record. And it is indeed remarkable that

professor Neumann, who had already indicated the southern course of Aztec or of Mexican civilisation, and who manifested, as the reader may have observed, so much shrewdness in adducing testimony for the old monk's narrative, did not search more closely into Peruvian history for that confirmation which a slight inquiry seems to indicate is by no means wanting in it. Thus, with regard to the observation of the seasons, Prescott tells us that *the ritual of the Incas involved a routine of observances as complex and elaborate as ever distinguished that of any nation, whether pagan or Christian*. Each month had its appropriate festival, or rather festivals. The four principal had referance to the Sun, and commemorated the great periods of his annual progress, the solstices and equinoxes. Garments of a peculiar wool, and feathers of a peculiar colour; were reserwed to the Inca. I cannot identify the blue, red, yellow, and black (curiously reminding one of the alchemical elementary colours still preserved by a strange

capacité est quelquefois de deux cents boisseaux[16]. Elles servent à contenir toute sorte de choses. On voit aussi des voitures attelées de chevaux, de bœufs et de cerfs. Les habitants élèvent des cerfs, comme on élève des bœufs à la Chine; le lait des biches fait partie de leur alimentation[17]. Ils récoltent des poires rouges qui se conser-

feeling for antiquity or custom in chemists'windows), but it is worthy of remark that the rain bow was the Inca's special attribute or scutcheon,' and that his whole life was passed in accordance with the requisitions of astronomical festivals: and the fact that different colours were reserved to him, and identified whit him, is very curious, and establishes a strange analogy with the narrative of Hoeï-shin.»

[16] La traduction de Klaproth : « Les bœufs ont de longues cornes, sur lesquelles on charge des fardeaux qui pèsent jusqu'à vingt *ho* » est absolument inadmissible. Il ne s'agit point de bœufs sur la tête desquels on charge des fardeaux, mais de cornes de bœufs creuses et servant de récipients. [有牛角長以角載物至勝二十斛.] Le *ho* est une mesure de capacité; il contient dix *teou* ou boisseaux chinois, et la contenance du boisseau chinois a, dit-on, varié de un litre trente-cinq à un littre cinquante-cinq centilitres. On serait tenté de mettre en doute l'existence de cornes aussi extraordinaires, mais on lit dans l'*Histoire de la conquête du Mexique par les Espagnols* que Montezuma leur montra, comme curiosité, des cornes de bœufs de dimensions énormes et, dans ses *Tableaux de la nature*, M. de Humboldt dit qu'en faisant des fouilles au sud-ouest de Mexico, où se trouvent d'anciennes ruines, on découvrit des cornes de bœufs véritablement monstrueuses.

[17] J'ai traduit librement cette phrase, à cause de la difficulté d'interpréter le caractère 酪 *lo*, qui sert à désigner la préparation alimentaire, dont le lait de biche fournit la base. Le sens propre de ce caractère est *lait caillé* et aussi *crême*. Il indique encore *une sorte de liqueur que les Tartares fabriquent avec du lait de jument fermenté*. Ce dernier sens est

vent une année entière[18], et ils ont aussi beaucoup de raisin[19]. Leur sol ne contient pas de fer; mais ils tirent du cuivre de leurs mines. L'or et l'argent, chez eux, ont peu de valeur; les marchés sont libres, et ce qui se vend n'a point de cours fixé.

adopté par le Dr Bretschneider. Deguignes avait traduit *beurre*, et Neumann l'a imité. Klaproth pense qu'il faut entendre du *fromage*, et M. de Rosny, qui a traduit du japonais une reproduction abrégée de cette notice sur le *Fou-sang*, dit que les habitants font *des crêmes* avec le lait de leurs biches domestiques. J'ai préféré laisser dans le vague une expression qui manque de clarté.

[18] La version de l'encyclopédie *Kou-kin-tou-chou-tsi-tching* citée plus haut offre cette variante : « Ils ont la poire de l'arbre *fou-sang*, etc. »

[19] 多蒲桃, *to pou tao*. Deguignes avait traduit « une grande quantité de glayeuls et de pêches », en laissant aux caractères *pou* et *tao* une valeur isolée, et en donnant au premier (*pou*, joncs) une signification au moins exceptionnelle. Deguignes ne pouvait ignorer que l'expression double *pou-tao* signifie *raisin*, mais il savait aussi que ce mot exige, aujourd'hui du moins, une autre orthographe. Klaproth a soutenu que les deux caractères de l'expression *pou-tao*, employés par Ma-touan-lin, d'après l'*Histoire des Leang*, ne sont que la forme ancienne de l'orthographe adoptée plus récemment. Il a fait valoir, d'ailleurs, que le rôle de ces caractères se bornait à rendre phonétiquement en chinois un mot d'origine étrangère, ce qui donnait moins d'importance à l'idéographie de leur composition. J'ai cru devoir adopter cet avis; mais ce qui est bien surprenant, c'est de voir Klaproth chercher dans l'existence de la vigne au *Fou-sang* un argument pour affirmer que ce pays ne pouvait être l'Amérique, comme si les Scandinaves n'avaient point assigné précisément aux contrées de l'Amérique du Nord où ils abordèrent un nom qui leur avait été inspiré par l'abondance des vignes sauvages qu'on y rencontrait. — Neumann a préféré suivre l'opinion de Deguignes, en

A l'égard du mariage, voici quels sont les usages de ce pays. Le prétendant se construit lui-même une habitation devant la porte de la maison où demeure la jeune fille qu'il recherche. Matin et soir, il arrose et balaie la terre en cet endroit. Au bout d'un an, s'il ne plait pas à la jeune fille, elle le renvoie, et dans le cas contraire le mariage s'accomplit aussitôt, avec des cérémonies qui ressemblent beaucoup à celles de la Chine.

A la mort du père ou de la mère, on s'abstient de manger pendant sept jours. Le jeûne est de cinq jours à la mort du grand'père ou de la grand'mère, et de trois jours à la mort des frères, sœurs, oncles et tantes, sans distinction d'aînés ou de cadets, de consanguins ou d'utérins. On met en évidence l'image d'un esprit, devant laquelle on se prosterne matin et soir, et à laquelle on fait des offrandes[20]. On ne porte d'ailleurs aucun vêtement de deuil.

ce qui regarde le dédoublement des mots *pou-tao*. Il a traduit « des pommes, et des roseaux, *avec lesquels les habitants fabriquent des nattes.* » C'est là toutefois, et de toute manière, une traduction plus que libre, car la phrase en italique n'est pas dans le texte, et le mot *tao* ne saurait avoir le sens de *pomme* qu'autant qu'on écrirait en latin *malum (persicum.)*

[20] La version du *Kou-kin-tou-chou-tsi-tching* offre ici une variante assez importante. Au lieu de 設坐神像 *on met en évidence l'image d'un esprit*, cette version porte 設靈爲神像, c'est-à-dire : *on met en évidence, on expose une image d'esprit qui représente l'âme du mort.* Il est remarquable que cette coutume existait chez les Chinois de la haute antiquité, ainsi qu'on le peut voir au chapitre *Ou-tse-tchi-ko* du *Chou-king*. Klaproth a traduit sur la version de *Ma-touan-lin* et Neumann sur celle du *Kou-kin-tou-chou-tsi-tching*, ce qui explique qu'ils aient rendu différemment cette phrase, mais l'un et l'autre de ces deux savants me paraissent s'être écartés tout

Pendant les trois premières années de son avènement, le Roi ne s'occupe pas des affaires de l'Etat.

Autrefois, la religion de *Fo* était inconnue au Fou-sang. Ce fut seulement sous la dynastie des Song, la deuxième des années *ta-ming* (458), que cinq religieux bouddhistes du royaume de *Ki-pin*[21] se rendirent par mer dans ce pays. Ils y répandirent les livres de la loi et les images saintes; ils enseignèrent les préceptes de la vie monastique et changèrent les mœurs des habitants.

à la fois de la lettre et de l'esprit du texte chinois dans l'interprétation du membre de phrase complémentaire qui vient immédiatement ensuite 朝夕拜奠, litt. : *matin et soir on se prosterne et on fait des offrandes*. Klaproth dit : « On adresse des prières (aux images des esprits) le matin et le soir », et Neumann : « Ils (les parents du mort) restent, du matin au soir, absorbés en prières devant la représentation des mânes du défunt ». 拜 *paï (saluer, se prosterner)* et 奠 *tien (faire des offrandes ou des libations aux esprits)* sont des expressions qui ne comportent qu'indirectement l'idée d'adresser des prières, et l'on peut altérer la pensée d'un auteur, dans une relation de cette nature, en modifiant ainsi les expressions dont il s'est servi.

[21] 罽賓. Klaproth écrit, entre parenthèse, *Cophène*. L'auteur de l'encyclopédie japonaise *San-sai-dzou-yé*, dont M. de Rosny a extrait et traduit un abrégé de la relation de *Hoeï-chin*, ajoute en note, après le mot *Ki-pin* : « Le *Ki-pin* est un pays des contrées occidentales *(Si-yu)*, c'est *San-ma-œll-kan* (Samarkand). » M. G. Leland dit : « The land of *Ki-pin*, the ancient *Kophen*, is now called *Bokhara*, the country of *Samarcand*. Samarcand, at the times of which we are speaking, was one of the great strongholds of Buddhism. »

APPENDICE

A LA

NOTICE SUR LE FOU-SANG

Nous venons de voir la relation du bonze *Hoeï-chin*, qui depuis plus d'un siècle a servi d'argument à tout ce qu'on a écrit sur la question de savoir si le *Fou-sang* était ou n'était pas l'Amérique. Cette relation nette et précise possède, aux yeux des Chinois, un caractère d'authenticité qui la distingue d'un assez grand nombre d'autres documents relatifs au *Fou-sang*, fournis par des auteurs plus ou moins enclins au merveilleux. C'est pourquoi Ma-touan-lin s'est contenté de la rapporter sans y rien ajouter. Ma-touan-lin n'entreprend jamais de réunir dans ses notices tout ce que les écrivains chinois ont pu raconter sur tel ou tel sujet. Il se contente de mentionner ce qui lui parait le plus substantiel et le plus digne de créance. Le mérite de son œuvre, prise dans son ensemble, résulte précisément du travail d'élimination accompli par ce critique judicieux. Mais s'il s'agit d'élucider un point obscur, au moyen de rapprochements et

d'investigations de toute sorte, les récits les plus fabuleux, les indications en apparence les plus futiles renfermant parfois des traits de lumière, il semble qu'on doive suivre la méthode inverse et ne négliger aucun élément d'information. En ce qui regarde cette question si intéressante du *Fou-sang*, je vais donc grouper ici tous les documents qu'il m'a été possible de recueillir, les uns de beaucoup antérieurs à la relation de *Hoeï-chin*, les autres formant, en quelque sorte, le corollaire des déclarations de ce religieux. Les premiers montreront combien le fait admis que les missionnaires bouddhistes du ve siècle aient visité l'Amérique est loin d'entraîner cette conséquence que la découverte leur en appartienne; les seconds permettront de saisir à son origine l'introduction du surnaturel dans la relation authentique du bonze *Hoeï-chin* et, tout en justifiant Ma-touan-lin de s'en être tenu à la lettre originale, ne laisseront pas de fournir des notions complémentaires où l'on saura peut être, quelque jour, démêler le le vrai du fabuleux.

Constatons d'abord que l'idée de l'existence d'un grand pays, couvert de vastes forêts formées d'un arbre particulier appelé *Fou-sang* et situé au-delà des mers d'orient, se manifeste déjà à l'état de tradition ancienne chez les écrivains chinois du IIIe siècle avant notre ère, ainsi que l'atteste le *Li-sao*. *Kiu-youen*, l'auteur de ce poëme célèbre, voyage par la pensée aux quatre extrémités de l'univers. Au nord, il aperçoit la terre des longs jours et des longues nuits; au midi, la mer sans bornes arrête ses regards; à l'ouest, il voit descendre le soleil couchant dans un lac qu'on suppose être le lac *Tingry* ou la mer Caspienne; à l'est, enfin, malgré l'immensité de l'Océan Pacifique et malgré la pensée qui devait se présenter naturellement à son esprit de faire surgir aussi le soleil du milieu des eaux, il entrevoit des rivages lointains recevant les premiers feux de l'aurore; c'est dans une vallée, sur une terre ombragée par l'arbre *fou-sang* qu'il place les limites de l'extrême Orient. Le *Chan-haï-king*, ouvrage d'une date incertaine, mais d'une incontestable antiquité, renferme une mention ana-

logue. Un auteur presque contemporain de *Kiu-youen*, *Tong-fang-so* (dont on soupçonne le texte d'avoir subi quelques altérations, mais à une époque de beaucoup antérieure à celle de *Hoeï-chin*) s'exprime ainsi : « A l'orient de la « mer orientale on trouve les rivages du pays de *Fou-sang*, quand on a débar- « qué sur ces rivages, *si l'on continue de s'avancer, en marchant par terre dans* « *la direction de l'orient, après un voyage de dix mille li, on retrouve la mer* « *de couleur bleue (pi-haï), vaste, immense, sans bornes.* — Le pays de *Fou-* « *sang* a dix mille *li* d'étendue sur tous les côtés. Il renferme le palais de *Taï-* « *tchin-tong-ouang-fou* (le Dieu qui préside à l'orient). On y voit de grandes « forêts remplies d'arbres dont les feuilles ressemblent à celles du mûrier et aussi « des arbres *tchin* (conifères), qui atteignent une hauteur de plusieurs fois dix « mille coudées et qu'il faudrait deux mille personnes pour embrasser. Ces « arbres s'élèvent, deux par deux, sur des racines communes et se soutiennent « mutuellement. De là vient leur nom de *fou-sang (sese sustinentes mori)*. « Bien qu'ils montent haut et droit, c'est-à-dire à la manière des conifères, leurs « feuilles et leurs fruits ressemblent aux feuilles et aux fruits du mûrier de la « Chine. Leurs fruits, d'une saveur exquise et d'une couleur tirant sur le rouge, « ne paraissent que très-rarement. L'arbre qui les produit n'en donne qu'une « fois en neuf mille ans. Les anachorètes qui mangent ces fruits deviennent de « couleur d'or, et acquièrent la vertu de planer dans les espaces célestes. »

L'exagération des proportions accordées à l'arbre *fou-sang* n'est évidemment qu'une hyperbole, mais on remarquera que cet arbre est indiqué comme ressemblant pour ses feuilles au mûrier ou à l'arbre *tong*, et pour sa forme à l'arbre *tchin*, sorte de conifère dont le bois servait à fabriquer des flèches. Cette description n'étant pas d'une grande précision botanique, on songe involontairement aux gigantesques *wellingtonia* de la Californie, qui pourraient être les derniers débris d'une immense forêt.

L'indication d'une profondeur de dix mille *li* pour le pays de *Fou-sang*

montre qu'il s'agit d'un véritable continent, et si l'on ne craint pas d'appliquer à l'Atlantique cette curieuse mention d'un autre océan que l'on rencontrait à l'est, au-delà de ce vaste territoire, on devra penser que l'Amérique était mieux connue des anciens Chinois qu'elle ne le fut de *Hoeï-chin* lui-même. En tout cas, les missionnaires bouddhistes qui retrouvèrent la route du *Fou-sang* furent certainement guidés, dans ce voyage, par le flambeau des vieilles traditions.

Je hasardais les réflexions suivantes, en publiant, il y a quelques années, ma traduction du *Li-sao :* « L'incendie des livres, deux cent treize ans avant notre ère, fut loin d'être aussi destructeur qu'on ne l'a prétendu ; mais il a du amoindrir sensiblement la somme des connaissances acquises, et le peuple chinois, en même temps qu'il éleva la grande muraille, s'isola de plus en plus dans la contemplation de son unité. On conserva et l'on restitua bon nombre de textes ; beaucoup aussi furent perdus ou altérés. Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que les Chinois de la haute antiquité eussent possédé sur une infinité de choses des notions plus justes et plus étendues que les Chinois des siècles suivants, de telle sorte que pour puiser aux sources vraiment précieuses, il faudrait remonter le plus haut possible vers cette antiquité si vantée, qui ne l'a peut-être pas été sans raison. — J'ai songé parfois qu'un grand mystère pouvait être caché dans l'origine de ces vieux Chinois à cheveux noirs, arrivant par le nord, on ne sait d'où, sur les rives du fleuve Jaune, non comme des hommes primitifs, mais comme des échappés d'une civilisation déjà mûre, évitant de se mêler avec les populations autochthones et se tournant toujours vers leur berceau pout y chercher la lumière. S'il devenait indubitablement prouvé que le *Fou-sang* est bien l'Amérique, et si les premières notions qu'ont eues les Chinois de cette région se perdent dans l'antiquité profonde, une énigme étrange ne se dressera-t-elle pas devant nous ? »

Le livre de M. Leland m'a fait voir que la pensée qui me dictait ces lignes était venue également à l'esprit de plusieurs américanistes, et le *Long-oucï-ki-*

chou cite une appréciation de l'écrivain bouddhiste *Kouan-meï* qui démontre à quelle haute antiquité remonte chez les Chinois la notion du *Fou-sang*, si l'on en croit leur propre sentiment, « C'est au *Fou-sang* que résidaient les astronomes de *Hoang-ti* (chargés d'observer le soleil levant,) » dit *Kouan-meï*. « Dans la première année *yong-youen*, des *Tsi*, il y eut un bonze nommé *Hoeï-chin*, qui arriva de ce pays et qui le fit connaître » (littéralement par les récits duquel il commença à être connu. k. I, fol. 10), expression qui ne saurait s'entendre ici que d'une connaissance renouvelée après de longs siècles écoulés. *Hoang-ti* est le premier souverain des temps réputés historiques; le premier cycle des Chinois commença sous son règne, au XXVIIe siècle avant notre ère. Il est assurément permis de douter que les astronomes de cet empereur célèbre, auquel les Chinois attribuent l'invention de la sphère et l'institution de leur cycle, aient eu dans le *Fou-sang* un observatoire ; mais il demeure établi, je crois, qu'il fut question du *Fou-sang* chez les Chinois bien longtemps avant *Hoeï-chin*, et c'est ce que je me suis proposé de mettre en évidence tout d'abord.

Examinons maintenant dans quelles conditions a du se produire la relation de *Hoeï-chin*, quels rapports ont pu exister entre ce bonze et les cinq religieux bouddhistes qui s'étaient rendus au *Fou-sang* en 458, pourquoi *Hoeï-chin* remonta le grand Kiang jusqu'à *King-tchcou*, au lieu de s'arrêter à *Nan-king*, alors la capitale de l'Empire, et ce qu'il faut penser, enfin, d'une ambassade du *Fou-sang* qui, suivant l'ouvrage intitulé *Leang-sse-kong-ki* (Mémoires de quatre seigneurs des *Leang*), serait venue visiter la Cour de Chine dans les années *tien-kien*, lesquels années commencent à l'an 502, c'est-à-dire à une époque trop rapprochée de l'arrivée de *Hoeï-chin* pour que cette coïncidence n'éveille pas l'attention. Nous parlerons ensuite de l'itinéraire du *Fou-sang*, d'après l'historien *Li-yen* et des éclaircissements que fournissent à cet égard plusieurs passages de Ma-touan-lin encore inédits.

On lit dans le *Kou-kin-tou-chou-tsi-tching* : « Au temps de *Tong-hoen-*

« *heou*, la première année *yong-youen* (499), le bonze du royaume de *Fou-sang* « nommé *Hoeï-chin* vint à la Chine. Cependant les annales officielles des *Tsi* « n'en font pas mention et ce sont les livres des *Leang* qui contiennent la rela- « tion de *Hoeï-chin* sur le *Fou-sang*, dans une section consacrée aux pays « orientaux. »

L'année 499, assignée pour date à l'arrivée de *Hoeï-chin* sur les rives du Kiang, fut une année de guerres intérieures qui prépara la chûte de la dynastie des *Tsi* et durant laquelle le fantôme d'empereur appelé *Tong-hoen-heou* (prince des troubles de l'orient) demeura prisonnier dans son palais, assiégé par son propre frère. Ce frère s'était fait déclarer *Protecteur de l'Empire;* il résidait précisément à *King-tcheou*, la ville où nous voyons que *Hoeï-chin* se rendit. Bientôt il monta sur le trône et presqu'aussitôt il fut déposé par le fondateur de la dynastie des *Leang*, connu sous le nom de *Leang Ou-ti* (502, première lune). Or, si nous supposons que *Hoeï-chin* était venu du *Fou-sang* avec la mission de visiter l'Empereur de la Chine, faveur qu'on n'obtenait jamais qu'après de longues instances, ces événements expliqueront déjà qu'il ait séjourné à *King-tcheou* jusqu'au complet anéantissement des *Tsi*, sans pouvoir obtenir aucune audience impériale. L'avènement de *Leang Ou-ti*, prince pénétré de la foi bouddhique, devait au contraire lui assurer un accueil des plus favorables près du nouveau maître de l'Empire. J'arrive aux indications du *Leang-sse-kong-ki*, persuadé que chacun sera frappé comme moi par la vive lumière qu'elles apportent. Les quatre princes ou seigneurs féodaux dont ce livre contient les mémoires se nommaient *Hoeï-tchin*, *Yu-kie*, *Cho-touan* et *Tchang-ki*. On ne nous explique pas quel lien les unissait, mais leurs mémoires nous disent que dans les années *tien-kien*, c'est-à-dire dans les premières années du règne de *Leang Ou-ti*, un envoyé du royaume de *Fou-sang* s'étant présenté et ayant offert à l'Empereur divers objets de son pays, l'Empereur chargea *Yu-kie* de l'interroger sur les mœurs et les productions du *Fou-sang*, sur l'histoire de ce royaume,

sur ses villes, ses fleuves, ses montagnes, etc., ainsi que cela se pratiquait d'ailleurs chaque fois qu'un ambassadeur étranger visitait la Cour. « L'envoyé du *Fou-sang* pleurait, en répondant avec un empressement respectueux, » dit le texte, phrase singulière qui pourrait donner l'idée d'un vieillard ému de se retrouver dans sa patrie, après de longues années de séparation. « Les présents qu'il offrait consistaient notamment en trois cents livres de soie jaune, *crachée* par les vers-à-soie de l'arbre *fou-sang* et d'une force extraordinaire. L'Empereur avait un brûle-parfum d'or massif, du poids de cinquante *kin* (le *kin* pèse un peu plus de 600 grammes); on put le soulever et le tenir suspendu avec six de ces fils, sans qu'ils se rompissent. Il y avait aussi, parmi les présents offerts à l'Empereur, une sorte de pierre précieuse à demi-translucide, taillée en forme de miroir et d'une circonférence de plus d'un pied. En observant le soleil par réflexion au moyen de cette pierre, les palais que le soleil renferme apparaissaient très-distinctement. » (Mention de ces miroirs a été faite dans les *Notes and queries*, et M. Leland présente, à ce sujet, de très-curieuses observations. — *Discovery of America*, p. 184.)

Il n'est guères présumable que *Hoeï-chin* fut un indigène du *Fou-sang*, bien que tous les textes soient d'accord pour l'appeler *un bonze de ce pays*. On peut soupçonner qu'il avait quitté la Chine très-jeune, en compagnie des cinq religieux de *Ki-pin*, sans cependant formuler autre chose que des conjectures à cet égard; mais ce qui me paraît hors de doute, c'est que *Hoeï-chin* et l'envoyé du *Fou-sang* porteur des présents offerts à l'empereur *Ou-ti* ne sont qu'une seule et même personne. Aux présomptions qui naissent du rapprochement des dates et des circonstances, ci-dessus exposées, il faut ajouter ce fait concluant que le prince *Yu-kie*, parlant longuement du *Fou-sang* et d'autres régions de l'extrême Orient dans le *Leang-sse-kong-ki*, ainsi que nous allons le voir, tantôt s'appuie sur les déclarations de l'envoyé qu'il avait été chargé d'interroger et tantôt sur les dires de *Hoeï-chin*, sans établir aucune distinction entre ces deux sources

d'informations. C'est ici, du reste, que nous apparaît très-clairement le principe de toutes les extravagances qui ont été mêlées aux récits de *Hoeï-chin* et qui ont eu pour résultat de rendre suspects jusqu'aux plus simples témoignages de ce religieux. La relation citée par Ma-touan-lin fut très-probablement le procès-verbal officiel des renseignements fournis par *Hoeï-chin*, en sa qualité d'envoyé du royaume de *Fou-sang*, sur l'interrogatoire de *Yu-kie*, délégué près de lui par l'Empereur. La rédaction de cette pièce ressemble à celle d'un grand nombre de documents analogues, contenus dans les notices du *Ouen-hien-tong-kao*. On n'y rencontre rien qui touche au domaine de la fable, non plus que dans la description des présents offerts à l'Empereur, et la précision des détails a même un caractère de vraisemblance qui n'échappera pas; mais le seigneur *Yu-kie* voulut divertir la Cour, à l'occasion de ses conférences avec un personnage qui avait excité la curiosité.

Reprenons la lecture du *Leang-sse-kong-ki*. La vérité se fera jour d'elle-même :

« Un jour que l'on s'entretenait, à la Cour, des pays étrangers, le seigneur *Yu-kie* prit la parole en ces termes : A l'extrême Orient est le *Fou-sang*. On y trouve de vers-à-soie qui ont sept pieds de long, et jusqu'à sept pouces de circonférence. Leur couleur est celle de l'or. Il faut un an pour les élever. Au huitième jour de la cinquième lune, ils filent de la soie jaune qu'ils étendent sur les branches de l'arbre *Fou-sang;* ils ne font pas de cocon. Cette soie native est très-fragile, mais on la cuit dans de la lessive préparée avec la cendre du bois de *fou-sang*, et elle acquiert ainsi une telle solidité que quatre fils tordus ensemble suffisent pour enlever un poids de trente livres chinoises. Les œufs de ces vers-à-soie sont aussi gros que des œufs d'hirondelle. On en apporta quelques-uns au *Kao-kiu-li*, mais le voyage leur fut nuisible et il n'en sortit que des vers-à-soie aussi petits que ceux de la Chine.

« Le palais du Roi est entouré de murs de cristal. Il y fait clair avant le

jour. Ces murs deviennent tout à coup invisibles, quand une éclipse de lune se produit.

« Le seigneur *Yu-kie* dit encore : Au nord-ouest, à dix mille *li* environ, il existe un royaume de femmes, qui prennent des serpents pour maris. Ces reptiles sont d'ailleurs inoffensifs. Ils logent dans des trous, tandis que leurs épouses ou leurs concubines habitent des maisons et des palais, et exercent toutes les charges de l'Etat. Dans ce royaume, on ne voit point de livres et l'on ne connaît aucune écriture. On y croit fermement à l'efficacité de certaines formules de prières ou de malédictions. Les femmes qui pratiquent la droiture prolongent leur vie ; celles qui sortent de la droite voie périssent aussitôt. Le culte des esprits impose des lois que personne n'ose violer. — Au midi du *Ho-tcheou* (île de feu), situé au midi de ce pays, est la montagne *Yen-kouen* (montagne incandescente) dont les habitants mangent des sauterelles, des crabes et des serpents vélus pour se préserver de la chaleur. Dans cette terre de *Ho-tcheou*, croissent les arbres *ho-mou* (arbres de feu) ; leur écorce fournit un tissu solide. Sur les sommets de la montagne *Yen-kouen*, vivent des *rats de feu (ho-chou)* dont les poils servent aussi à fabriquer une étoffe incombustible, laquelle se nettoie dans les flammes, au lieu de laver. Au nord de ce royaume des femmes, est la *Vallée noire (he-ko)* et, au nord de la *Vallée noire*, sont des montagnes si hautes qu'elles atteignent le ciel. La neige les recouvre toute l'année. Le soleil ne s'y montre point. C'est là, dit-on, que réside le dragon *Tcho-long* (dragon lumineux). — A l'ouest, est une source qui enivre, et qui a d'ailleurs le goût du vin. On trouve encore, dans ces régions, une mer de vernis dont les flots teignent en noir les plumes et les fourrures, et une autre mer ayant la couleur du lait. Les territoires entourés par ces merveilles naturelles ont une grande étendue et sont extrêmement fertiles. Ils nourrissent des chiens, des canards, des chevaux de haute taille et, enfin, des oiseaux qui produisent des êtres humains. Les mâles nés de ces oiseaux ne vivent pas. Les filles seules sont élevées avec soin par

leurs pères, qui les portent dans leur bec ou sur leurs ailes. Dès qu'elles commencent à marcher, elles deviennent maîtresses d'elles-mêmes. Elles sont toutes d'une beauté remarquable et très-hospitalières, mais elles meurent avant trente ans. Les lapins de ce pays sont blancs et gros comme des chevaux; leurs poils ont un pied de long. Les martres zibelines sont grosses comme des loups; leur fourrure est noire et d'une épaisseur extraordinaire.

« La Cour s'amusait beaucoup de ces récits. *Chacun riait et battait des mains, en proclamant qu'on n'avait jamais fait de meilleurs contes.*

« Un ministre de l'Empereur nommé *Ouang-yun* interrompit *Yu-kie* par cette objection railleuse : Si l'on en croyait les relations officielles qui ont été recueillies sur ce *Royaume des Femmes* située à l'ouest du pays de *Tsan-yaï* et au midi du *Royaume des chiens (keou-koue)*, il serait tout simplement habité par des barbares de la race des *Kiang-jong*, qui auraient une femme pour souverain; mais il n'a jamais été question de serpents faisant l'office de maris. Comment donc arrangez-vous cela? — *Yu-kie* répondit, en plaisantant, par une nouvelle explosion de folies, au milieu desquelles apparaissent çà et là des notions positives travesties à plaisir. »

Ce curieux fragment aura montré que les Chinois du VIe siècle n'étaient pas aussi crédules qu'on pourrait le croire, qu'ils savaient faire la part du vrai et de l'invraisemblable, et que l'extravagance des conteurs, dont ils étaient les premiers à rire, ne saurait diminuer la valeur des écrivains qu'ils s'accordent à respecter.

Le *Kou-kin-tou-chou-tsi-tching* est très-explicite à cet égard; citant plusieurs poètes qui, dans leurs vers, ont fait allusion au *Fou-sang*, il s'exprime ainsi : « On lit dans le poëme intitulé *Tong-king-fou :* Je montai à la source du jour et j'arrivai au *Fou-sang*. *Hoaï-nan-tse* a écrit : Le soleil sort de la vallée *Yang-ko (la vallée lumineuse)*, en s'élevant au milieu des arbres *fou-sang*, *Yang-kiang :* Au-delà de la grande mer est le *Fou-sang* et *Li-taï-*

pe : A l'extrême occident est l'arbre *jo-mo;* à l'extrême orient est l'arbre *fou-sang*. De tout cela, continue le livre que nous citons, il ressort que le *Fou-sang* existe à l'orient de la Chine. Quelques-uns comprennent que le soleil sort rééllement de ce pays, ou bien que le *Fou-sang* est le soleil lui-même, mais ce n'est qu'ignorance de leur part. Lorsqu'on dit que le soleil sort du *Fou-sang*, cela signifie simplement que le soleil se lève du côté de l'extrême Orient. »

Il me reste à placer quelques observations sur l'itinéraire de la Chine au *Fou-sang* indiqué par l'historien *Li-yen* qui vivait au commencement du VIIe de notre ère, et sur les conjectures auxquelles cet itinéraire a donné lieu. Suivant *Li-yen,* on devait partir des côtes du *Leao-tong*, contourner le Japon, toucher au pays des *Ouen-chin* et atteindre ensuite le royaume de *Ta-han,* d'où l'on se dirigeait enfin tout droit sur le *Fou-sang* en accomplissant une dernière traversée presque égale au chemin déjà parcouru. La distance totale était d'environ 44,000 *li*, et chacune des distances intermédiaires était spécifiée. La mesure itinéraire du *li* ne pouvait servir de base, par elle-même, à des calculs certains, en raison des variations considérables qu'elle a subies. Le travail d'induction des savants qui ont cherché à déterminer la situation du *Fou-sang*, d'après les indications de *Li-yen,* a donc consisté à procéder du connu à l'inconnu, en s'attachant à reconnaître la valeur du *li* dans l'évaluation de la distance entre le *Leao-tong* et le Japon, pour obtenir ainsi une mesure de proportion qui permit d'identifier plus loin les régions désignées sous les noms de *Ouen-chin*, *Ta-han* et *Fou-sang*. Cette méthode très-rationnelle devait rencontrer deux grosses difficulté dans la pratique, dont l'une résulte de ce que le point de repaire du Japon n'est pas assez nettement indiqué, et l'autre de ce que l'évaluation des distances par mer, sur un parcours de cette nature, ne pouvait être qu'approximatif. Aussi, Deguignes et Neumann, d'accord pour placer le pays de *Ouen-chin* à *Yeso*, ont-ils été d'avis différent quant à l'identification de *Ta-han*, où le premier a vu le *Kamtschatka* et le second la presqu'île d'*Aliatska*, et qui les a

conduits à placer le *Fou-sang* plus ou moins avant vers le sud. Mais ni ces deux savants, ni M. d'Eichthal, ni le chevalier de Paravey, ni MM. José Perez et Leland n'ont hésité à reconnaître qu'il fallait chercher le *Fou-sang* sur le continent américain. Je n'hésite pas d'avantage à déclarer qu'il me semblerait impossible de chercher ailleurs une région de mille lieues de profondeur, située au-delà du Grand Océan, *à l'orient du Japon*, comme l'attestent les documents nouveaux qu'il m'a été permis de recueillir.

La mention relative à l'étendue du *Fou-sang* est dans le fragment du *Chi-tcheou-ki* cité plus haut ; celle de la situation du *Fou-sang* à l'est du Japon se trouve dans la préface de l'ethnographie des peuples orientaux de Ma-touan-lin, où il est dit en propres termes : « Le Japon est situé directement à l'est de la Chine, et le *Fou-sang* est situé directement à l'est du Japon. » (*Kiouen* 324, *fol.* 1, ligne 6.) Ma-touan-lin ajoute que trente mille *li* environ séparent la Chine de ce pays de l'extrême Orient, assertion qui ne contredit nullement l'évaluation de quarante mille *li* faite par *Li-yen*, puisqu'il s'agit ici de la distance réelle et non de la distance à parcourir.

Cette déclaration si positive de Ma-touan-lin suffirait pour détruire le singulier système imaginé par Klaproth, qui voudrait que les Chinois eussent confondu le Japon avec le *Fou-sang*, si ce système paradoxal ne croulait de lui-même sur tous les points, ainsi qu'il est facile de le démontrer.

Klaproth ne contestant ni la sincérité des témoignages de *Hoeï-chin*, ni la véracité des écrivains chinois qui ont parlé du *Fou-sang*, et se bornant à commenter leurs dires à son point de vue, la meilleure manière de faire apprécier ce que vaut sa réfutation du mémoire de Deguignes est de faire voir comment il a procédé dans son interprétation des auteurs chinois.

Le savant prussien commence par admettre avec Deguignes que le pays de *Ouen-chin* devait être *Yeso*, ce qui l'oblige à accepter pour la mesure du *li*, au

temps de l'historien *Li-yen*, une mesure proportionnée au nombre de *li* que cet écrivain accuse entre le *Leao-tong* et l'île d'*Yeso*. Puis aussitôt, afin de régler à sa fantaisie le reste de l'itinéraire, il suppose des *li* plus de moitié moins grands, et si petits qu'ils ne sauraient s'appliquer à aucune des mesures des distance indiquées par les géographes chinois d'aucune époque. M. d'Eichthal a signalé très-clairement cette contradiction, mais ce qu'il ne dit pas, c'est que pour placer le *Ta-han* dans l'île de *Karafto* ou *Tarrakaï*, la même terre suivant lui que *Lieou-koueï*, Klaproth ignore ou feint d'ignorer, d'une part que la terre de *Lieou-koueï* est indiquée par les livres chinois comme une presqu'île et non pas une île (*Long-oueï-pi-chou*, *Kiouen* 4, fol. 7. — *Ouen-hien-tong-kao*, *Kiouen* 347, fol. 4), et d'autre part que les pays de *Lieou-koueï* et de *Ta-han* sont décrits *séparément* dans les deux ouvrages que je viens de citer, avec cette distinction significative que *Lieou-koueï* figure parmi les régions du nord et *Ta-han* parmi celles de l'orient, ce dernier pays étant localisé *à l'orient* des *Ouen-chin*, tandis que *Lieou-koueï* est à leur nord.

La question de l'orientation préoccupe, il est vrai fort peu, le savant auteur des *Tableaux de l'Asie*, et comme la direction de l'est le gênerait encore, à partir de l'île *Karafto* ou *Tarrakaï*, pour arriver à ses conclusions, il change sans plus de façon cette direction que les textes chinois précisent et la porte arbitrairement vers le sud ; de telle sorte qu'à force d'imagination il finit par supposer que les navigateurs chinois du VIIe siècle auraient cru visiter le *Fou-sang* en abordant sur les côtes sud-est du Japon, c'est-à-dire dans un pays qui depuis plus de cinq cents ans leur était connu et entretenait des relations constantes avec la Chine.

Si de pareils raisonnements étaient formulés par un orientaliste moins accrédité que Klaproth, il serait presque superflu de les mettre à jour; mais il est nécessaire de remarquer que Klaproth est, en résumé, le seul critique qui ait nié l'identification du *Fou-sang* avec l'Amérique, puisqu'on ne sau-

rait compter isolément l'opinion de ceux qui déclarent s'en rapporter à lui les yeux fermés.

Tels sont les éclaircissements tirés de l'examen de quelques auteurs chinois, éclaircissements que j'ai cru devoir ajouter à la notice de Ma-touan-lin. Pour l'indication de tout ce qui a été publié jusqu'ici en langues européennes sur la question du *Fou-sang*, comme pour les dernières connaissances acquises sur l'ethnographie de l'Amérique du Nord et sur la navigation du *Pacifique*, on pourra consulter utilement le livre de M. C.-G. Leland.

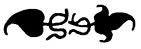

NIU-KOUE. — *LE ROYAUME DES FEMMES*

女國

Le bonze Hoeï-chin a parlé, dans les termes suivants, d'un Royaume des femmes, situé à mille *li* du Fou-sang, du côté de l'Orient[1].

[1] La nature des faits rapportés dans cette notice a servi d'argument pour suspecter la véracité de *Hoeï-chin*; mais il est impossible de ne pas distinguer entre la relation de ce bonze sur le *Fou-sang*, pays qu'il avait habité, et ses récits sur le *Royaume des femmes*, dont il n'avait fait lui-même qu'entendre parler en termes merveilleux. On remarquera que tous les anciens peuples ont quelque tradition d'amazones ou de royaumes de femmes, et M. d'Eichthal a signalé cette particularité curieuse que des tribus entières de l'Amérique du Nord ont porté le nom de *Femmes*, comme un nom de nation. Notons encore que l'on trouve dans les auteurs chinois plusieurs mentions de *royaumes de femmes* tout à fait distincts les uns des autres, ce qui tient sans doute à ce que les Chinois, chez lesquels la

Les femmes de ce royaume ont des traits fort réguliers et le visage très-blanc, mais le corps vélu et de longs cheveux qui tombent jusqu'à terre. A la seconde ou à la troisième lune, elles entrent dans l'eau, et alors elles deviennent enceintes. Elles enfantent à la sixième ou à la septième lune. Ces femmes n'ont point de mamelles à la poitrine; elles ont seulement, derrière le cou, des poils de couleur blanche qui renferment du lait[2]. Cent jours après leur naissance, les enfants commencent à marcher; à l'âge de trois ou quatre ans, ils ont pris toute leur croissance. Les femmes s'enfuient rapidement à la vue d'un étranger. Elles ont beaucoup de respect pour

femme vivait retirée dans les appartements intérieurs sans remplir aucun rôle actif, donnèrent facilement l'appellation de *royaume de femmes* à des pays dont les mœurs contrastaient, sous ce rapport, avec celles de l'Empire du Milieu. Celui qui a été mentionné plus haut était situé à l'ouest de la Chine. Le *Long-oueï-pi-chou* en compte jusqu'à dix et, dans la notice que nous traduisons ici, le *Ouen-hien-tong-kao* en cite deux qu'on ne saurait confondre. Enfin, sous la dénomination de 女人國 *Niu-jin-koue*, petite variante insignifiante, l'encyclopédie *San-tsai-tou-hoeï*, publiée sous les *Ming*, parle aussi d'une île des mers du Sud, où les femmes se montraient en force et firent prisonniers presque tous les marins d'un vaisseau chinois, que le vent et la tempête avaient porté sur ce rivage lointain.

[2] Deguignes fait les réflexions suivantes, à l'occasion de ce passage de la notice sur le *Royaume des femmes*, qu'il mentionne à la suite de son mémoire relatif au *Fou-sang* : « Cette relation est remplie de fables semblables à celles que nos premiers voyageurs ont débitées sur les pays nouvellement découverts. Il est aisé d'apercevoir dans ce récit que les femmes de ce pays alaitaient leurs enfants par dessus les épaules, comme en plusieurs endroits des Indes, ce qui a donné naissance à la fable que l'on rapporte. »

leurs maris. On mange dans ce pays une herbe parfumée, dont les feuilles ressemblent à la plante *sie-hao*[3] et dont le goût est salé[4].

Sous le règne de l'empereur Ou-ti, de la dynastie des Leang, la sixième des années *tien-kien* (507), des marins chinois de *Tsin-ngan*[5] qui naviguaient sur mer furent entraînés au loin par des vents furieux. Ils abordèrent dans une île, dont les femmes ressemblaient à celles de la Chine, mais dont les hommes avaient des têtes de chiens et aboyaient comme des chiens[6]. Ces insulaires se nourrissaient de petits dolics[7], étaient habillés d'une sorte de toile et construisaient des maisons de forme ronde, en terre battue, avec une seule ouverture pour y pénétrer. Il fut impossible d'entendre leur langage.

[3] Sorte d'absinthe.

[4] Le Dr Bretschneider fait remarquer que si les distances indiquées par *Hoeï-chin* et *Li-yen* sont exactes, le pays dont on parle ici pourrait être sur les bords du *Lac salé*. (V. l'ouvrage de M. Leland, p. 173 et 182.)

[5] Aujourd'hui *Fou-tcheou-fou* (Fo-kien).

[6] Deguignes dit, à ce sujet : « Le chevalier de Tonti, dans sa relation de la Louisiane, rapporte que les *Taënças*, en parlant à leur Roi, ont coutume de faire de grands hurlements, comme pour lui rendre plus de respect et témoigner leur admiration. Une pratique semblable, chez les peuples de l'île dont il s'agit, a pu faire dire aux Chinois qu'ils avaient la voix semblable à celle des chiens. »

[7] 小 豆. Cette expression est très-difficile à rendre en français par un véritable équivalent, parce que les classifications botaniques des Chinois sont fort différentes des nôtres. Les Chinois donnent particulièrement le nom de 豆 *teou* à tous les légumes en grains enveloppés d'une cosse. Deguignes, tout en traduisant *petites fèves*, suppose qu'il s'agissait peut-être de maïs.

OUEN-CHIN — *CORPS TATOUÉS*

文身

Sous la dynastie des Leang, on entendit parler des *Ouen-chin*[1]. Ils habitaient au nord-est du Japon, à plus de 7000 *li*. Ils ont le corps tatoué, et zébré comme celui de certains animaux.

[1] La courte notice qui va suivre ne diffère que par quelques légères variantes de style du fragment des *Nan-sse*, ou *Annales du Midi*, inséré déjà dans l'article du Japon (ci-dessus, p. 60). Seulement, Ma-touan-lin a supprimé ici les dernières phrases, concernant les châtiments des criminels et les épreuves qu'on leur faisait subir.

Deguignes et Klaproth ont jugé que ce pays des *Ouen-chin* devait être l'île d'*Yeso*. Neumann, qui place le royaume des Tahan dans la presqu'île d'*Aliaska*, pense que les *Ouen-chin* habitaient les *îles Aleutiennes*. Cette dernière opinion paraît assez difficile à concilier avec ce qu'on lira plus loin de l'abondance des denrées chez les *Ouen-chin*, et du palais somptueux de leur roi. Dans le *Chinese recorder* (n° d'oct. 1870). Le Dr Bretschneider a écrit : « *Wên-shen* (Ouen-chin), the country in which the people tattoo them-

Sur le front, ils portent trois marques ou lignes. Ceux qui ont des marques grandes et droites sont des chefs; ceux qui n'ont que de petites marques recourbées sont de basse condition. Leur naturel est gai. Les productions de leur pays sont abondantes et à bon marché. Le voyageur y trouve facilement des vivres. Les Ouen-chin ont des maisons, mais n'ont pas de villes entourées du murailles. La demeure de leur roi est ornée d'or, d'argent et de pierreries. Autour (de cette demeure) règne un fossé large de dix coudées, lequel est rempli de vif-argent. Quand il pleut, la pluie coule sur le vif-argent. Les transactions, dans leurs marchés, se font au moyen d'objets précieux.

selves, lies 7000 *li* north-east from Japan. The inhabitants make large lines upon their bodies, and especially upon their faces. By a strecht of the imagination, we might suppose this North American Red Indians to be here meant. It is known, however, that the Japanese have also the custom of tattooing themselves.» Sans oser trancher cette question de l'identification du pays des *Ouen-chin*, j'appellerai l'attention sur l'article *Ta-han* ci-après, et sur la note 1 qui l'accompagne. On y verra que les mœurs des *Ta-han* étaient semblables à celles des *Ouen-chin*, et qu'il y avait entre les *Ta-han* et le *Fou-sang* des affinités qui paraissent ainsi avoir existé entre ces trois peuples.

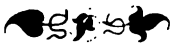

TA-HAN

大 漢

Il a été parlé du royaume des *Ta-han*[1], au temps de la dynastie des Leang. Ce royaume est situé à l'orient du pays des Ouen-

[1] Le nom de ce pays est trop extraordinaire en lui-même pour ne pas éveiller l'attention. *Ta-han* signifie littéralement *grands chinois* (*han*, chinois, *vir fortis*) et *Ta-han-koue*, *royaume de grands chinois* ou *grand royaume chinois*, ce que Deguignes essaie d'expliquer ainsi : « Cette partie de la Sibérie nommée *Kamtchatka* est le pays que les Japonais appellent *Oku-yeso*, ou *Yeso supérieur*. Ils le placent sur leurs cartes au nord de *Yeso* et le représente deux fois grand comme la Chine, courant à l'est beaucoup plus loin que les côtes orientales du Japon. C'est là ce que les Chinois ont nommé *Ta-han*, ce qui peut signifier *grand comme la Chine*; nom qui répond à l'étendue de ce pays et à l'idée que les Japonais leur en avaient donnée. » Neumann, au contraire, qui voit le *Ta-han* dans la presqu'île d'*Aliaska*, suppose que les Chinois ont appelé cette terre *Grande Chine*, ou grand pays comparable à la Chine, parce qu'ils avaient connaissance du vaste continent qui existait au-delà. Cette double explication est sans doute ingénieuse,

chin, à plus de 5000 *li*. Ses habitants n'ont point d'armes; ils ne

mais nous en trouvons une autre beaucoup plus simple dans l'encyclopédie chinoise *Youen-kien-loui-han*, en ce qui concerne du moins l'*un des deux pays de Ta-han dont cet ouvrage fait mention*. Le *Youen-kien-louï-han* mérite d'être soigneusement examiné, car il peut donner raison au docteur Neumann, quant à l'identification du pays de *Ta-han* placé sur la route du *Fou-sang*, tout en confirmant les assertions de Deguignes, quant au royaume de *Ta-han* situé dans le *Kamtchatka* ou tout au moins dans la Sibérie orientale, comme le reconnaissent MM. Jose Perez et Bretschneider. Neumann a, pour appuyer son opinion, cette indication formelle de *Li-yen* et de Ma-touan-lin que le *Ta-han* où touchaient les vaisseaux qui se rendaient au *Fou-sang* etait un pays de l'Orient, situé à l'est et non pas au nord des *Ouen-chin*. Deguignes, de son côté, produit un itinéraire très-précis de la route que suivaient les voyageurs chinois qui se rendaient par terre au pays de *Ta-han*, itinéraire qui ne comporte aucune traversée. Or, voici ce que nous lisons dans l'encyclopédie *Youen-kien-lou-han*; 1° *kiouen* 231, *fol.* 46 : « TA-HAN D'ORIENT. Ce royaume est à l'orient de celui des *Ouen-chin*, à plus de 5000 *li*. Ses habitants n'ont point d'armes; ils ne font pas la guerre. Leurs mœurs sont les mêmes que celles des *Ouen-chin*; mais leur langage est différent » (exactement la même notice que celle que nous donne le *Ouen-hien-tong-kao*); 2° *kiouen* 241, *fol.* 10 : « TA-HAN DU NORD. On lit dans le *Sin-tang-chou* (*Supplément à l'Histoire de la dynastie des Tang*, ouvrage publié au XIe siècle de notre ère, par ordre impérial) : Les *Ta-han* (du nord) habitent au nord du royaume de *Kio* ou *Kiaï*. Ils élèvent beaucoup de moutons et de chevaux. Les hommes de ce royaume sont robustes et de grande taille, d'où leur est venu le nom de *Ta-han* (grands chinois, ou en langage familier *grands gaillards*). Ils sont voisins des *Ke-kia-sse* (peuples qui habitaient les bords du lac *Pe-haï* ou *Baïkal*). Dans l'antiquité, ils n'eurent aucunes relations avec l'Empire, mais

font pas la guerre. Leurs mœurs sont les mêmes que celles des Ouen-chin, mais leur langage est différent[2].

durant les années *tching-kouan* et *yong-hoeï* (627-655), des envoyés de leur nation vinrent une ou deux fois offrir en tribut des chevaux et des fourrures de martre. » Le royaume de *Kio* ou *Kiai* était à 500 *li* au nord-est du territoire des *Pa-ye-kou*, l'une des tribus les plus orientales de la grande nation des *Hoeï-he* (Ouigours) qui s'étendaient jusqu'au pays des *Chi-oueï* ou *Che-goei*, occupant le nord-est de la Sibérie. Ces derniers *Ta-han* (que Ma-touan-lin appelle *Ta-mo*, et qu'il classe aussi parmi les peuples du Nord) sont ceux que Deguignes a cru pouvoir localiser dans le *Kamtchatka*; mais la conséquence immédiate de cette vérification est de ne plus trouver place en Asie pour les *Ta-han d'Orient*, dont nous avons uniquement à nous préoccuper. Aucun des savants qui ont étudié cette question n'a soupçonné l'existence de deux pays de *Ta-han*, et c'est ce qui les a tous obligés à déployer de grands efforts pour essayer de faire accorder deux routes du *Ta-han*, l'une par terre et l'autre par eau, conduisant en réalité à deux pays différents. Neumann, dont le jugement paraissait le moins solide, aura donc été très-probablement le mieux inspiré.

Si courte que soit la notice sur les *Ta-han d'orient*, elle renferme l'indication d'un fait extraordinaire et caractéristique, dont l'importance ne saurait échapper. Les *Ta-han*, nous dit-on, n'avaient pas d'armes et ne connaissaient pas la guerre. Ce fait serait inexplicable de la part d'un peuple de la haute Asie exposé aux attaques des populations féroces et belliqueuses qu'il aurait eues à ses frontières, tandis qu'il révèle une civilisation analogue à celle des habitants du *Fou-sang*, auxquels le même trait de mœurs est attribué.

[2] Cette courte notice est tirée du recueil historique intitulé *Nan-sse* (Annales des Cours du Midi), ainsi que Ma-touan-lin nous l'a fait connaître déjà (ci-dessus, p. 59 et 60).

TCHU-JOU

侏 儒

Dans le royaume des *Tchu-jou*[1], les hommes n'ont pas plus de quatre pieds de haut[2]. Ce pays est à quatre mille *li* au sud du Japon. Les vaisseaux qui continuent de naviguer vers le sud, pendant toute une année, peuvent arriver au royaume des *He-tchi*[3] ou des dents noires, et au royaume des *Lo*[4], ou des hommes nus. Encore à dix mille *li* plus loin, dans la direction du sud-ouest, on trouve des insulaires *(haï-jin*[5]*)* ayant le corps noir et des yeux blancs, qui vont nus et qui sont difformes. Les voyageurs qui

[1] L'expression *tchu-jou* signifie *petit de taille*, sans correspondre pourtant tout à fait au mot de *pygmée*.

[2] Le pied chinois, nous l'avons dit, est environ de trente centimètres.

[3] 黑齒.

[4] 裸.

[5] 海人.

ont de l'embonpoint courent le risque d'être tués par eux, à coups de flèches, et ensuite dévorés[6].

[6] Ces notions ont figuré déjà dans l'article du Japon (ci-dessus, p. 57 et 59), avec quelques légères variantes. On voit, par exemple, qu'au temps de la reine du Japon *Pi-mi-hou* (IIe siècle de notre ère) les vaisseaux chinois ne dépassaient pas la zône des régions habitées par les *Hetchi* et par les *Lo*, tandis que les *Annales du Midi* (Nan-sse), publiées au VIe siècle, mentionnent des voyages maritimes accomplis beaucoup plus loin dans la direction du sud-ouest, c'est-à-dire très-probablement aux *îles de la Sonde*. Le Dr Bretschneider pense que les *Tchu-jou* devaient être les habitants des îles *Lieou-kieou*, qui sont en effet de très-petite stature, et que les hommes aux dents noires devaient appartenir aux nations qui mâchent la noix de betel. Enfin, d'accord avec le Dr Neumann, M. Leland croit reconnaître les *Papous* de la Nouvelle-Guinée dans le portrait de ces nègres anthropophages, que séduisait l'embonpoint des voyageurs. Ce qui me paraît ressortir le plus clairement des indications réunies dans cette notice, c'est une preuve ajoutée à toutes celles qu'ont rapportées Deguignes et M. Leland touchant la longueur des voyages entrepris par les navigateurs chinois et japonais des premiers siècles de notre ère.

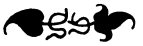

TCHANG-JIN — *GÉANTS*

長人

A l'orient du Sin-lo est situé le royaume des *Tchang-jin*. Ses habitants ont jusqu'à trente pieds de haut. Leurs dents sont comme des scies; leurs ongles sont pareils à la corne d'un cheval nouveau né; leur corps est entièrement couvert de longs poils noirs. Ils ne cuisent pas leurs aliments. Ils se nourrissent de volatiles et de quadrupèdes. Ils mangent aussi les hommes dont ils se saisissent. S'ils prennent des femmes, ils les retiennent prisonnières et les emploient à la confection de leurs vêtements. Leur pays est fermé par de grandes chaînes de montagnes très-profondes, entre lesquelles coule un fleuve rapide. Ce passage est garni de portes de fer appelées *Kouan-men,* que le Sin-lo fait toujours garder par quelques milliers de soldats armés d'arbalètes[1].

[1] Le *Sin-lo* avait cessé d'exister depuis plusieurs siècles au temps où vécut Matouan-lin, et dans l'ethnographie de ce pays (ci-dessus, p. 298 et suiv.), il n'est fait aucune mention d'un peuple étranger, à ses frontières orientales. Il est dit,

au contraire, que le royaume de *Sin-lo* s'étendait du côté de l'orient jusqu'à la mer. Cette relation de *tchang-jin*, ou géants coréens, dont le *Ouen-hien-tong-kao* ne nous indique pas la source, paraît donc empruntée à quelque tradition remontant très-haut. La peur grandit facilement les objets, et ce n'est pas seulement aux frontières du *Sin-lo* que des géants ont été signalés par les écrivains chinois. Ainsi le *San-tsaï-tou-hoeï*, ouvrage composé sous les Ming, parle également d'une île des mers du Sud, où la tempête aurait poussé des marins de *Ming-tcheou*, aujourd'hui *Ning-po*, et qui était habitée par des *tchang-jin*. Peut-être la tradition légendaire que rapporte ici Ma-touan-lin est-elle relative à quelques débris des plus anciens habitants de la Corée, refoulés aux extrémités montagneuses du *Sin-lo* par les *Chin-han*, comme les indigènes de la vieille Chine *(Miao-tse)* le furent par le *Peuple aux cheveux noirs*, dans les régions les plus abruptes de l'Empire du Milieu.

LIEOU-KIEOU

流 求

Le royaume de *Lieou-kieou* est formé par une île (ou des îles) que l'on rencontre dans la grande mer, à l'orient de la ville de *Tsiouen-tcheou*[1]. (Plus près des côtes du Fo-kien), il existe aussi

[1] Dans les numéros du *Journal asiatique* d'août-septembre 1874 et de mai-juin 1875, je me suis attaché à démontrer que la notice insérée ici sous le nom de *Lieou-kieou* se rapporte, en réalité, à *Formose*, toutes les îles formées par la chaîne de montagnes sous-marines qui s'étend du *Fo-kien* au Japon (Formose, les *Madjikosima*, les îles *Lieou-kieou* proprement dites) ayant été collectivement désignées par les Chinois sous le nom commun de *Lieou-kieou*, jusqu'au XVIe siècle de notre ère, et l'expédition de l'an 606, relatée plus loin, ayant abordé à la plus importante de ces îles, la *grande Lieou-kieou* qui n'était autre que Formose. Il me paraît inutile de revenir sur tout l'ensemble des preuves qui rendent ce fait incontestable, à mon avis; je me bornerai donc à placer dans ces notes courantes quelques indications partielles que le texte exigera. — L'orthographe

des îles appelées *Peng-hou*[2], d'où l'on aperçoit les feux et la fumée des habitations situées sur les rivages de Lieou-kieou. En naviguant cinq jours on arrive à ce royaume, qui est rempli de montagnes et d'antres profonds[3].

流求, que j'ai conservée, est celle de la première édition de Ma-touan-lin; la seconde édition et les géographies chinoises modernes écrivent 琉球. — Klaproth qui a confondu et mêlé, dans ses notices sur Formose et sur les îles *Lieou-kieou*, les documents relatifs à chacun de ces deux pays, donne toutefois des renseignements intéressants quant à l'étymologie et aux formes diverses du nom de *Lieou-kieou*. « Ce nom, dit-il, que les Japonais prononcent *Riu-kiu*, semble n'avoir aucun sens particulier, car *Lieou* seul ne signifie rien; uni à *kieou*, cette expression peut désigner une boule de verre ou un grain de verroterie. Les Européens ont fait de ce nom, tantôt *Li-kiou*, tantôt *Lexio* et *Lequeo*; les Anglais, dans leurs dernières relations, l'ont modifié en *Loo-choo* (plus récemment encore en *Lew-chew*). Les habitants prononcent *Dou-tchou*. Les Chinois donnent aussi à cet archipel le nom de *Long-kieou*, qui veut dire *dragon cornu*, et que les Japonais prononcent *Rio-kiu*. Le vrai nom indigène est *Oghii*, dont les Japonais ont fait *Voki*, que l'on peut traduire par *mauvais diables*. » Ce dernier nom ne s'applique peut-être qu'aux véritables *Lieou-kieou*. — *Tsiouen-tcheou* est un port du *Fo-kien*; latitude 24° 56', longitude 116° 31'.

[2] Iles *pescadores*, ou *des pêcheurs*.

[3] Le mot 洞 *tong*, antre, auquel je laisse ici sa valeur littérale, par la difficulté de la traduire d'une manière plus exacte, signifie tout à la fois un antre, une caverne, une gorge, une vallée profonde. Ma-touan-lin l'emploie dans la section des *peuples méridionaux* pour désigner les territoires particuliers de chaque horde ou tribu des indigènes de l'ancienne Chine. Il fut aussi, sous les *Ming*, le nom d'une certaine circonscription territoriale. Il paraît avoir, dans l'article *Lieou-kieou*, tantôt le sens d'un

Le nom de famille du roi de Lieou-kieou est *Hoan-sse*[4], et son nom personnel est *Ko-la-teou*[5]. On ne connait pas l'histoire de ses ancêtres, mais on sait qu'ils se sont transmis héréditairement la royauté depuis plusieurs générations. Ses sujets l'appellent *Ko-lao-yang*[6]; ils appellent la Reine *to-pa-tcha*[7], et la résidence royale *po-lo-tan*[8]. L'antre est défendu par trois enceintes de fossés pleins d'eau courante, garnis de palissades faites d'un bois épineux. L'habitation du Roi est spacieuse; elle contient seize pièces, où l'on voit des sculptures représentant plusieurs sortes d'animaux.

Le pays renferme beaucoup d'arbres *teou-leou-chou*[9] qui ressemblent à l'espèce d'oranger appelé *kiu*[10], mais dont les feuilles sont plus épaisses et dont les branches minces tombent par toufles comme des cheveux.

Il y a, dans ce royaume, quatre ou cinq grands chefs qui gouvernent tous les antres. Chaque antre a d'ailleurs son petit roi, et

antre véritable, entouré de fossés et de palissades comme une forteresse, et tantôt le sens d'une réunion d'hommes et de villages occupant un espace limité par des obstacles naturels, ou formant une tribu groupée autour de l'antre fortifié qui la gouverne.

[4] 歡斯.

[5] 渴剌兜. Le *Tong-kien-kang-mou* appelle ce roi 遏 | | *Ngo-la-teou* ou *O-la-teou*.

[6] 可老洋.

[7] 多拔茶.

[8] 波羅檀. D'après le *To-sse-fang-yu*, qui donne un résumé de cette relation avec quelques variantes, ce nom de *po-la-tan* n'était pas un nom particulier à la résidence du roi de *Lieou-kieou*, mais servait à désigner toutes les places fortes du pays, défendues par des enceintes de fossés qui leurs tenaient lieu de murailles.

[9] 鬬鏤樹.

[10] 橘.

chaque village son chef particulier appelé *niao-leao*[11], choisi par les habitants eux-mêmes entre les meilleurs guerriers.

Hommes et femmes attachent leurs cheveux avec une cordelette blanche, et les roulent en spirale depuis le sommet de la tête jusqu'au front. Les hommes portent des bonnets de plume, variés de forme, qu'ils ornent de perles et de coquillages et qu'ils surmontent d'une aigrette rouge. Les femmes ont une coiffure droite et carrée, faite d'un léger tissu rayé, à fond blanc. Elles travaillent l'écorce de l'arbre *teou-leou-chou* en y mêlant des plumes ou des poils d'animaux de diverses couleurs, et fabriquent ainsi une étoffe dont elles s'habillent, sans adopter une coupe uniforme pour leurs vêtements. Des plumes et des coquillages de toute nuance contribuent d'ailleurs à l'éclat de leur costume. Le bas de leurs jupes est garni de petites coquilles suspendues, qui rendent un son pareil à celui des ceintures de jade auxquelles on attache des objets précieux. Elles se parent de boucles d'oreilles, de bracelets et de colliers de perles. Elles s'abritent, enfin, sous de vastes chapeaux servant de parasols, construits avec des roseaux flexibles et recouverts de plumes brillantes.

Les armes en usage chez ce peuple sont le sabre, la lance, l'arc et les flèches, l'épée à deux tranchants et le poignard. Le fer étant rare, les lames métalliques sont minces et courtes. Très-souvent on les remplace par de la corne ou de l'os. Les guerriers portent des cuirasses de peau d'ours ou de léopard, ou bien formées de plusieurs épaisseurs d'un tissu serré fait avec des fils tortillés.

Le Roi monte sur un animal de bois, et ordonne à ses assistants

[11] 鳥了.

de le porter. Sa suite, du reste, ne dépasse guère le nombre de dix personnes. Les petits rois se servent pour le même usage d'un banc de bois, sur lequel est sculptée quelque figure d'animal.

Les hommes de ce royaume aiment à guerroyer entr'eux. Ils sont tous courageux et robustes. Ils courent avec une vitesse extraordinaire. Ils supportent sans mourir de très-graves blessures; ils savent souffrir patiemment. Chaque antre est comme une tribu qui a son corps de troupes, et quand deux antres se déclarent la guerre, aucune ligue ne se forme en faveur de l'un ou de l'autre; la querelle se vide toujours isolément. Dès que les deux partis sont en présence, trois à cinq des guerriers les plus braves sortent respectivement du groupe auquel ils appartiennent et marchent au devant de leurs adversaires. Ils sautent, ils poussent de grands cris, ils échangent des injures et des menaces, ils saisissent leurs arcs et se lancent des flèches. Le parti qui voit tomber ses champions prend immédiatement la fuite et s'empresse de demander la paix. La réconciliation est bientôt faite. On ramasse les morts, et l'on se réunit pour les manger. Celui qui a tué son adversaire en prend le crâne et le porte au Roi. Le Roi donne au vainqueur un bonnet, et ne manque pas de lui conférer en même temps un titre de chef.

Le peuple ne paie pas d'impôt régulier; quand il est nécessaire de lever une contribution, chacun en fournit sa part. Il n'existe point non plus de règles fixes et déterminées, quant à la nature des peines infligées aux criminels. Le juge en décide suivant les circonstances et suivant les cas particuliers. Ce juge est le chef de village, appelé *niao-leao,* à qui toutes les causes sont soumises. Les condamnés peuvent toutefois appeler de sa sentence au Roi lui-même, lequel charge ses ministres d'examiner l'affaire en conseil et de

rendre un arrêt définitif. Les prisonniers ne sont pas mis à la cangue, ni même enfermés sous clef; on se contente de les attacher avec une corde. Les exécutions à mort se font au moyen d'un long poinçon de fer, que l'on enfonce dans le crâne du criminel par le sommet de la tête. La bastonnade est appliquée pour les simples délits.

Les habitants de Lieou-kieou ne connaissent pas l'écriture. Ils se guident sur les phases de la lune pour toutes les divisions de l'année, et ne savent constater le renouvellement de l'année que par le retour de la végétation des plantes et des arbres. Ils ont les yeux très-allongés et le nez pareil à celui des barbares *Hou*[12]. Ils ne manquent pas d'une certaine intelligence. Ils n'ont pas le sentiment de la distance des rangs, qui sépare le prince du sujet; les rites même des saluts et de la politesse leurs sont inconnus. Le père et le fils dorment côte à côte. Les hommes s'épilent le visage et tout le corps. Avec une aiguille et du noir, les femmes se gravent sur les mains des dessins de reptiles et d'insectes. A l'occasion des fiançailles, on s'offre des perles et des coquillages et l'on célèbre un festin. Quand un jeune garçon et une jeune fille ont de l'inclination l'un pour l'autre, il arrive souvent qu'ils s'unissent eux-mêmes sans l'intervention de leurs parents. La femme qui vient d'accoucher mange l'enveloppe du nouveau-né[13] et se soumet à une cha-

[12] 胡. Cette indication est assez vague, parce que le nom de *Hou* est un terme générique donné par les Chinois à plusieurs nations du Nord. W. Williams définit ainsi le mot *hou* : « *A term for the Mongols, Huns or other tribs of central Asia*; *Turquish.* »

[13] 婦人產乳必食子衣.

leur excessive, de manière à provoquer une abondante transpiration ; cinq jours après, elle est complétement rétablie.

Ces insulaires se procurent du sel en faisant dessécher de l'eau de mer dans des canaux de bois ; ils fabriquent du vinaigre avec la sève des arbres, et une sorte de vin très-faible avec de la farine de riz. Pour manger, ils ne se servent que de leurs doigts. S'il leur écheoit quelques mets délicats, ils les offrent à leurs chefs. Dans les festins, celui qui donne le signal de boire prononce d'abord à haute voix le nom de quelqu'un. A-t-il le Roi pour hôte, il prononce ainsi le nom du Roi, porte le vase à ses lèvres, et tous les convives boivent à la fois. Leurs usages, sous ce rapport, ressemblent beaucoup à ceux des *T'ou-kiue*[14]. Quand ils chantent, leurs pieds frappent la terre et marquent la mesure. Un homme chante et tous les autres répondent en chœur sur un ton mélancolique. Ces mêmes hommes ont une danse animée, dans laquelle les jeunes gens soutiennent d'une main les jeunes filles sous le bras, près de l'épaule, et de l'autre main décrivent de rapides mouvements.

Lorsqu'un malade est près de mourir et que sa respiration coupée annonce une fin prochaine, les parents et les amis le portent à l'entrée de la grande salle, se lamentent, pleurent et s'adressent mutuellement des paroles de consolation. Le cadavre du mort est lavé, enveloppé de bandelettes, cousu dans une natte de roseaux, et enterré sans cercueil. Aucun tumulus n'est élevé au-dessus de la sépulture. Le fils qui a perdu son père s'abstient de viande durant plusieurs mois.

Dans la partie méridionale du royaume, les mœurs sont un

[14] Les Turcs.

peu différentes ; les habitants des bourgades et des villages mangent tous ensemble les cadavres de leurs morts.

On trouve dans ce pays des ours et des loups. Les porcs et les poules y sont en abondance, mais on n'y voit ni bœufs, ni moutons, ni ânes, ni chevaux. Le sol est fertile et gras. Ceux qui le cultivent commencent par brûler les herbes et ensuite arrosent les champs, en y amenant l'eau des rivières et des ruisseaux. Quand la terre est mouillée, ils se servent pour ensemencer d'une sorte de plantoir en bois garni d'une pierre tranchante, avec lequel ils ouvrent des trous. Cet instrument est long d'un pied environ et large de quelques pouces. Les céréales cultivées sont le riz et différentes sortes de millet. Les autres productions sont le chanvre, des légumes verts, des haricots rouges et noirs, etc. ; en fait d'arbres, le *fong*[15], le *kouaï*[16], le *pien*[17], le *nan*[18], le *fen*[19], le *tse*[20], le pin et le bambou. Enfin, les fruits et les plantes médicinales, comme aussi les plantes propres à faire des ouvrages de vannerie, sont les mêmes qui se rencontrent dans les provinces les plus méridionales de la Chine[21], dont le climat ressemble à celui de Lieou-kieou.

A l'égard des pratiques religieuses, c'est aux esprits des montagnes et de la mer que les habitants de Lieou-kieou rendent un

[15] 楓. *Liquidambar Formosana* (Lobschied.)

[16] 桔. Arbre dont le bois ressemble à celui du poirier.

[17] 楩. Arbre dont le bois ressemble à celui du chêne.

[18] 楠. *A sort of plum tree* (Lobschied.)

[19] 枌. Arbre ressemblant à l'orme (Lobschied).

[20] 梓. *Rottlera japonica* (Hoffmann).

[21] Litt. : comme dans le *Ling-nan*, c'est-à-dire dans la partie de la Chine située au sud des monts *Nan-ling*.

culte, consistant le plus souvent en libations. Quand ils ramassent des hommes tués à la guerre, ils profitent de l'occasion pour les offrir en sacrifice à leurs esprits. Tantôt ils construisent, à cet effet, de petites maisonnettes appuyées au tronc d'un grand arbre; tantôt ils lancent des flèches contre le crâne du mort, suspendu à quelque haute branche; tantôt ils placent leur trophée, avec un drapeau, sur un monticule de pierres, que l'esprit est supposé venir visiter.

Autour de l'habitation du Roi, ils amoncellent des crânes, pensant élever ainsi un monument très-glorieux. Chacun, d'ailleurs, prend soin de clouer sur sa porte la tête ou les cornes d'un animal.

Sous la dynastie des Souï, la première des années *ta-nie* (605), un capitaine de marine nommé Ho-man et quelques autres Chinois de la même profession disaient : Quand le ciel est pur et la mer calme, en regardant au loin vers l'orient, il semble qu'on aperçoive des vapeurs et des fumées d'habitation. A cette époque, l'empereur Yang-ti avait ordonné au mandarin militaire Tchu-kouan de prendre la mer et d'aller à la recherche des pays inconnus. Tchu-kouan, ayant recueilli le propos de Ho-man, emmena ce marin avec lui et ils arrivèrent ensemble au royaume de Lieou-kieou. On ne put rien comprendre au langage des habitants; on se saisit d'un indigène, et l'on reprit la route de la Chine.

L'année suivante, Tchu-kouan eut pour mission de retourner à Lieou-kieou et d'engager le souverain de ce pays à venir faire une visite d'hommage, ce à quoi le roi Ko-la-teou ne voulut pas consentir. Tchu-kouan rapporta, pour la montrer à l'Empereur, une de ces cuirasses d'étoffe dont il a été parlé précédemment[22]. Un en-

[22] V. ci-dessus: p. 24, ligne 417.

voyé du Japon qui se trouvait alors à la Cour vit cette cuirasse et dit : « Ceci est à l'usage des habitants du royaume de *Y-ye-kieou*[23]. »

L'Empereur ordonna à Tchin-leng de réunir des troupes et de conduire une expédition contre le prince qui avait refusé de lui obéir. Tchin-leng étant parti de *Y-ngan*[24], vogua sur mer et s'arrêta d'abord à la petite île *Kao-hoa*[25]; ensuite, continuant sa route vers l'orient, il mouilla deux jours après à la petite île *Youen-peï*[26] et enfin, le jour suivant, il arriva au royaume de Lieou-kieou.

Les troupes chinoises attaquèrent vivement les soldats de ce royaume, les battirent, pénétrèrent jusqu'à la ville où résidait le

[23] 夷邪久. J'avais cru d'abord que le nom de *Y-ye-kieou* pouvait être le même nom que *Lieou-kieou*, avec une prononciation japonaise. Diverses raisons m'ont fait revenir de cette opinion. Si les monuments écrits du Japon remontaient plus haut, ce serait aux japonistes à nous fournir sur Formose des documents antérieurs aux voyages de *Tchu-kouan* et à l'expédition de *Tchin-leng*, en recherchant les plus anciennes traditions japonaises relatives au pays désigné sous le nom de *Y-ye-kieou*. Le fait que *Y-ye-kieou* ne puisse être confondu avec *Lieou-kieou*, fait appuyé de l'autorité de James Legge, est une nouvelle preuve que l'expédition de *Tchin-leng* ne fut point dirigée contre les îles *Lieou-kieou* proprement dites, puisque l'envoyé du Japon déclara que la cuirasse qu'on lui montrait appartenait à un peuple différent de celui de ces îles. Or, nous savons que les îles *Lieou-kieou* proprement dites étaient parfaitement connues des Japonais dès la haute antiquité, les *Annales du Japon* rapportant que la mère du fameux *Zin-mou*, le premier des *mikado*, en était originaire.

[24] Aujourd'hui *Tchao-tcheou-fou*.

[25] 高華嶼.

[26] 澎湖. A la pointe septentrionale des îles *Peng-hou*.

Roi, incendièrent le palais et les maisons, emmenèrent en captivité des hommes et des femmes au nombre de plusieurs mille et regagnèrent leurs vaisseaux[27]. Depuis cette époque, toutes communications cessèrent avec le pays de Lieou-kieou.

[27] Le *Tong-kien-kang-mou* ne parle qu'incidemment de la mission pacifique confiée d'abord à *Ho-man*; il relate l'expédition de *Tchin-leng* dans les termes très-laconiques que voici : « Sixième année *ta-nie* (610). — L'Empereur envoya des soldats pour châtier *Lieou-kieou*. Ils tuèrent le roi de ce royaume, firent un grand nombre de prisonniers et s'en revinrent. » Ce à quoi la glose ajoute : « L'Empereur avait fait inviter amicalement le *Lieou-kieou* à se soumettre à l'Empire. Cette invitation étant demeurée sans effet, le général *Tchin-leng* fut chargé d'y conduire une expédition. Il décapita le roi *O-la-teou*, emmena en captivité un grand nombre de ses sujets et revint à la Chine. » Cette relation si concise mentionne cependant deux faits que Ma-touan-lin passe sous silence : l'un est la mort tragique du roi de *Lieou-kieou*; l'autre est la date de l'expédition de *Tchin-leng*, qui n'eut lieu, comme on le voit, que l'an 610, c'est-à-dire plusieurs années après les voyages de *Tchin-kouan*. Si l'on en croyait même le *Long-ouei-pi-chou* (K. I, p. 5), la mission d'explorer la mer pour y chercher des pays inconnus aurait été confiée à *Ho-man* par l'empereur *Ouen-ti*, le fondateur de la dynastie des Soui et le prédécesseur de *Yang-ti*, dès la période des années *kai-hoang* (581-600) et la première visite de *Ho-man* au pays de *Lieou-kieou* remonterait plus haut encore que Ma-touan-lin ne l'indique. Le *To-sse-fang-yu* offre aussi, dans la détermination des dates, quelques petites variantes qui sont en définitive d'un médiocre intérêt. Ce qui mérite plus d'attention, au point de vue de l'authenticité de tous les renseignements ethnographiques contenus dans cette notice, c'est la déclaration expresse du *Long-ouei-pi-chou* qu'ils furent transmis à la Cour par *Tchin-leng*, qui avait été chargé officiellement de les recueillir, et qui les reçut

Un autre royaume appelé *Pi-che-ye*[28] existe à côté de celui qu'on vient de décrire. Il est habité par des hommes nus, qui ont de grands yeux hébétés, qui parlent un langage inintelligible et qui semblent à peine appartenir au genre humain. Sous la dynastie des Song, au milieu des années *chun-hi* (1174-1189), quelques centaines de ces barbares, conduits par des chefs intrépides, débarquèrent tout à coup sur les côtes du Fo-kien, entrèrent dans plusieurs villages du département de Tsiouen-tcheou, commirent beaucoup de meurtres et enlevèrent un certain nombre d'habitants. Le fer excitait particulièrement leur convoitise; quand on fermait les portes avec effroi, sur leur passage, ils en arrachaient du moins les anneaux[29]. On arrêtait un instant leur poursuite, en leur jetant des cuillers ou des batonnets qu'ils ne manquaient jamais de ramasser. S'ils se voient pris par des cavaliers chinois recouverts d'armures, ils se précipitent sur eux avec fureur et s'efforcent de couper les courroies des cuirasses, sans que rien intimide leur férocité. Ils ont une arme qui consiste en une sorte de javelot garni d'une pointe de fer et retenu dans la main par une corde longue de dix coudées. Tel est à leurs yeux le prix du fer, que tout en lançant ce javelot ils ne veulent pas courir le risque de le perdre. Ils ne se servent pas de bateaux, mais seulement de radeaux de bambou, qui

sans doute de la bouche de ses nombreux prisonniers.

[28] 毗舍耶. Le *Long-oueï-pi-chou* et le *To-sse-fang-yu* écrivent 毗舍那 *Pi-che-no* ou *Pi-che-na*.

[29] Les portes extérieures des maisons chinoises, dans les villages, sont fermées avec des cadenas de cuivre, passés dans un double anneau de fer. Les paysans mettent ce cadenas, quand ils sortent, et ferment la porte en dedans, quand ils sont chez eux.

se plient comme un paravent. Ils prennent le soin de porter ces radeaux sur leurs épaules, et se ménagent ainsi un moyen de fuir en gagnant la mer[30].

[30] Le texte explique nettement que ces barbares de *Pi-che-ye* habitaient *à côté* du royaume dit de *Lieou-kieou*, et non pas dans une île séparée. Formose était donc occupée dès lors par des races différentes, dont la plus civilisée peuplait ses côtes occidentales, situées vis-à-vis des îles *Peng-hou*, et dont l'autre est peut-être encore aujourd'hui représentée par les tribus sauvages qui ont conservé leur indépendance, sur tout son littoral du côté de l'orient.

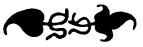

NIU-TCHIN ou NIU-TCHE[1]

女 眞　　女 貞

Les Niu-tchin sont les anciens *Su-chin*[2]. Ils habitent à l'orient du fleuve *Kuen-tong-kiang*[3], au pied de la montagne *Tchang-pe-chan*[4] et aux sources du fleuve *Ya-lo-kiang*[5]. Le Kao-li forme leur frontière du midi; au nord, ils ont les *Chi-oueï*[6], et à

[1] Il a été parlé déjà de ces peuples, notes 351 et 460 de la notice sur le *Kao-kiu-li*, et aussi page 256 de la même notice. Quelques observations ont été faites sur la manière d'écrire leur nom. *Niu-tchin* et *Niu-tche* ne sont point à proprement dire des variantes, mais deux formes adoptées à des époques différentes.

[2] Voir la note 460, p. 241. On trouve ce nom écrit également *Su-tchin*, *Siu-tchin*, *So-chin*, dans différents auteurs.

[3] Le *Soungari-oula* supérieur, également appelé *Hoen-tong-kiang* en d'autres endroits, et qui n'est autre que le fleuve *So-mo*, ainsi qu'il a été dit.

[4] *Amba-chan-yen-alin*, sur la carte de d'Anville.

[5] Ci-dessus, page 39, note 3.

[6] Egalement appelés *Chy-goeï* ou *Che-goeï*. Peuplades *tongouses* qui étaient de la même race que les *Kï-tan* et parlaient la même langue que les *Mo-ho* (Klaproth).

l'occident le pays de *Tie*, du *Po-haï*[7]; du côté de l'orient, ils s'étendent jusqu'à la mer. On les appela *Y-leou*[8] sous les derniers Han[9] et, vers le commencement de la dynastie des Oueï, *Ou-ki* ou *Mou-ki*[10]; enfin, sous les Soui et les Tang, ils furent appelés *Mo-ho* ou *Mo-ko*[11]. Le nom de famille de leur prince était *Na*[12]. Ils demeurèrent longtemps inaperçus entre les plus petites des peuplades barbares du nord-est, et ce fut seulement dans les années *kaï-hoang* de la dynastie des Soui (581-600) qu'ils firent leur première visite d'hommage à la Cour.

Cette nation se divisa en six tribus parmi lesquelles était la tribu *He-chouï* ou du Fleuve noir[13], qui fut l'origine même des Niu-tchin. Le Fleuve noir *(He-choui)* est ainsi nommé de la couleur de ses eaux qui paraissent un peu noire, quand on les recueille dans la main. On regarde ce fleuve comme étant le même que le *Kuen-*

[7] 渤海鐵甸. Il a été fait mention de ce pays, à l'article *Po-haï*.

[8] Voir ci-dessus, page 328.

[9] C'est-à-dire sous les *Han* orientaux, qui régnèrent de l'an 25 à l'an 220 de notre ère.

[10] Voir ci-dessus, p. 333.

[11] Deguignes a écrit dans son *Histoire des Huns* : « Les tartares *Niu-tchin* ou *Niu-tche* ont encore été appelés *Y-leou*, *So-chin* (Su-chin), *Ouo-kie* (Mou-ki) ou *Mo-ko*. Ils sont les mêmes que ceux qui portent aujourd'hui le nom de *Man-tcheou* (Man-tchou). » Ma-touan-lin a consacré des notices séparées à toutes ces transformations du même peuple, en suivant l'ordre chronologique des différents noms qu'il a successivement portés.

[12] 拏.

[13] Voir ci-dessus, page 335.

tong-kiang[14]. Il est très-profond, mais il n'a guères plus de cent pas de large.

Sous la dynastie des Tang, au milieu des années *tching-kouan* (627-649), les Mo-ho étant venus faire la visite d'hommage, l'empereur Taï-tsong les interrogea sur les mœurs des régions qu'ils habitaient. Ils parlèrent, à cette occasion, des Niu-tchin et dès lors ce peuple fut mieux connu. Il est à remarquer que les Ki-tan prononçaient *Liu-tchin*[15].

Le pays occupé par les Niu-tchin est rempli de montagnes et de forêts. Les hommes sont robustes et très-habiles à lancer des flèches. Ils imitent le cri des cerfs pour attirer et tuer ces animaux, dont ils mangent la chair crue. Ils boivent une espèce de vin qui se nomme vin de cerf[16]. Dans leur ivresse, ils commettent des meurtres, sans reconnaître leur père ni leur mère. Quand l'un d'entre eux est ennivré de la sorte, ses compagnons le saisissent et l'attachent jusqu'à ce qu'il ait recouvré sa raison. Alors, il les remercie en leur disant : « Sans vos bons soins, j'aurais peut-être exterminé ma famille entière. » Leurs forêts renferment beaucoup de bœufs,

[14] Le *He-choui* est le fleuve *Amour* et le *Kuen-tong-kiang*, *Kouen-tong-kiang* ou *Hoen-tong-kiang* ne sont autres que le *Sounggari*. Les Chinois confondent souvent le cours des fleuves qui se réunissent, en leur donnant indifféremment le nom de l'un ou de l'autre après leur jonction.

[15] 慮 眞. Les *Ki-tan* habitaient au nord du *Leao-tong*. Ils devinrent très-puissants au commencement du xe siècle et formèrent l'empire des *Leao*. Ma-touan-lin place la notice qui les concerne dans la section des peuples du Nord.

[16] 麋 酒. Suivant les uns, cette boisson ennivrante était faite avec du lait de jument, et suivant d'autres avec de la râclure de cornes de cerf.

d'ânes sauvages et de sangliers. Pour voyager, ils se servent de bœufs domestiques, utilisés comme bêtes de somme. Ils se garantissent de la pluie au moyen de peaux de bœufs non tannées, et emploient l'écorce de l'arbre *hoa*[17] pour recouvrir leurs demeures. Ils élèvent d'excellents chevaux, en très-grand nombre, et c'est chez eux un objet de commerce important avec la Chine[18].

Sous la dynastie des Tang, au milieu des années *kaï-youen* (713-741), un de leurs chefs vint à la Cour et reçut le titre de *tse-chi*, ou préfet de *Po-li-tcheou*[19]. Bientôt après, le chef de la tribu He-choui fut constitué lui-même gouverneur général des territoires qu'il occupait, tandis qu'un haut fonctionnaire lui était adjoint pour le surveiller. Sous la domination des Tang, ces barbares ne cessèrent d'offrir le tribut. Au temps des cinq petites dynasties[20], on les appelait encore Niu-tchin. — Plus tard, et pour éviter toute similitude de nom avec l'empereur *Tsong-tchin*, des Leao, on changea leur nom en celui de *Niu-tche*[21]. Ils sont comptés

[17] 樺. Klaproth écrit, en parlant des *Niu-tchin* (qu'il nomme *Ju-tchin* ou *Djourdjé*) : « Leurs maisonnettes étaient couvertes d'écorce de bouleau, » mais l'arbre *hoa*, que W. Williams dit être un arbre résineux, ne saurait être confondu avec le bouleau. Cet arbre *hoa* se rencontre également dans le Tibet, et les Tibétains utilisent son écorce pour le même usage.

[18] Ces documents sont évidemment contemporains de l'époque des *Tang*. J'ai conservé la forme du présent de l'indicatif, par des motifs exposés plus haut.

[19] 勃利州.

[20] xe siècle.

[21] Les exemples de noms ainsi modifiés, et pour des motifs analogues, sont assez fréquents dans l'histoire chinoise. Cet empereur des *Leao*, dont le nom propre était *Ye-liu-tsong-tchin*, a régné de l'an 1031 à l'an 1055, sous le nom d'empereur *Ching-tsong*.

parmi les trente-six peuplades du nord que soumit *A-pao-ki*[22].

Dans la crainte que lui causait l'esprit d'indépendance des Niu-tchin et dans la pensée de fractionner leurs forces, A-pao-ki sut attirer un assez grand nombre de leurs meilleurs guerriers vers la partie méridionale du Leao-tong, au moyen de concessions de terres qu'il leur accorda. Ces colons furent appelés *Ho-sou-kouan*[23]. En réalité, les Ho-sou-kouan furent donc des Niu-tchin[24], ce qui explique qu'on les ait appelés aussi *Hoang-teou Niu-tchin* ou Niu-tchin à têtes jaunes. C'étaient des hommes simples et grossiers, rompus à toutes les fatigues, avides de pillage et montrant le plus grand mépris de la mort.

A partir du nord-est de *Hien-tcheou*[25] et sur tout le territoire de *Kong-keou*[26] jusqu'au milieu du cours oriental du fleuve *So-mo*[27], ceux qui habitent cette région dépendent du gouverneur de Hien-tcheou, qui porte le titre de *ping-ma-sse*[28]. Les relations avec ces étrangers sont faciles. On les appelle *Hoeï-pa*[29], et ces Hoeï-pa n'appartiennent ni aux Niu-tchin barbares ni aux Niu-tchin civilisés[30].

Au nord du cours oriental du fleuve So-mo et à l'orient du

[22] *Ye-liu-a-pao-ki*, chef d'une horde des *Ki-tan*, qui finit par réunir toutes les autres hordes sous son autorité et fonda l'empire des *Leao* en 907.

[23] 合蘇館.

[24] 黃頭女眞.

[25] 咸州.

[26] 宮口.

[27] Voir ci-dessus, note 11, page 334.

[28] 兵馬司. Commandant des troupes à pied et à cheval.

[29] 回鶻.

[30] Litt. : *Niu-tchin crus*, et *Niu-tchin cuits*, expressions consacrées pour désigner les peuples qui conservaient à la fois leur indépendance et leurs anciennes

ngan[42], nommé *Lie-ouan-hoa*[43], offrait respectueusement à l'Empereur.

La cinquième année *kaï-pao* (972), Ma-sa-haï vint encore offrir des chevaux en tribut. Un autre chef nommé *Tso-kou*[44] l'accompagnait. La même année, cent vingt-huit hommes et cinq chevaux de la station militaire chinoise de *Pe-cha-tchaï*[45] avaient été enlevés par les Niu-tchin ; l'Empereur donna l'ordre de retenir les envoyés de cette nation, jusqu'à ce que satisfaction d'une pareille agression eût été donnée. Bientôt trois nouveaux envoyés parurent à la Cour et présentèrent un placet, gravé sur bois, dans lequel il était dit que les trente hordes orientales, agissant de concert et regrettant cet acte de brigandage isolé, avaient pris soin de faire reconduire sur le territoire chinois les hommes et les chevaux de la station de Pe-cha-tchaï. L'Empereur répondit à leur placet par un décret dans lequel il louait leur empressement à réparer les violences commises, tout en insistant avec sévérité sur ce que ces violences avaient de grave. Les envoyés qu'on gardait en otage purent retourner dans leur pays.

Les ambassades des Niu-tchin continuèrent, vers cette époque, à se succéder de très-près. Un chef nommé *Kï-oueï-po*[46], amenant les chevaux offerts en tribut, vint faire la visite d'hommag accompagné de *Ou-hou*[47], fils du roi de *Tie-li*[48], qui offrit lui-mên

[42] La notice sur le royaume de *Ting-ngan* vient immédiatement après celle des *Niu-tchin*.

[43] 烈萬華.

[44] 斫姑.

[45] 白沙寨.

[46] 祈違勃.

[47] 五戶.

[48] 鐵利. Ce roi de *Tie-li* évidemment que le chef d'une ho

des chevaux, des étoffes, des vessies de chien-marin[49] et des fourrures de martre zibeline remarquables par leurs belles couleurs[50]. Ce jeune prince avait près de lui sa mère et trois jeunes gens de sa famille nommés *Lien-mo-lo*[51], *Ouen-ti-men*[52] et *Mo-ou-lo*[53].

La sixième année *taï-ping-hing-koue* (981), il y eut une nouvelle visite des Niu-tchin apportant le tribut.

La quatrième année *yong-hi* (987), le souverain des Ki-tan ayant écrit aux chefs des Niu-tchin pour les attirer à lui, ceux-ci firent porter à l'Empereur la lettre qu'ils avaient reçue de lui par un délégué nommé *Ngo-no-naï*[54], qui débarqua à Teng-tcheou. L'Empereur les loua de cette démarche et leur en exprima sa haute satisfaction.

La seconde année *chun-hoa* (991), les chefs de horde *Ye-li-ki*[55] et autres écrivirent, à leur tour, une lettre à l'Empereur. Irrité de ce que les Niu-tchin continuâssent de rendre honneur à la cour de Chine, le souverain des Ki-tan avait fait établir trois camps fortifiés, à quatre cents *li* de la mer, et dans chacun de ces camps il avait placé trois mille soldats, de manière à couper la route par laquelle les envoyés des Niu-tchin allaient à la Cour. Le messager

sine des *Niu-tchin*, dont il sera parlé plus loin.

[49] 腽肭臍, expression que le dictionnaire de *Kang-hi* explique, ainsi que je l'ai traduit : 海狗之腎曰腽肭臍.

[50] Litt. : *tirant sur le rouge et tirant sur le bleu.*

[51] 連沒六.
[52] 温迪門.
[53] 沒勿羅.
[54] 阿那乃.
[55] 野里雞.

porteur de la lettre adressée à l'Empereur parvint cependant à gagner un port et à s'embarquer. Les trente chefs des Niu-tchin priaient l'Empereur de les aider à enlever les camps fortifiés des Ki-tan, promettant de se joindre aux troupes chinoises avec toutes leurs forces disponibles, pourvu qu'on leur fixât d'avance le jour où les contingents devraient se réunir. L'empereur Taï-tsong ordonna de répondre à cette proposition par de bonnes paroles, sans vouloir accorder toutefois le secours qu'on lui demandait. Dans l'hiver qui suivit, l'Empereur conféra des grades et donna des pièces de soie aux chefs des Niu-tchin, en leur confiant le mandat de châtier les Po-haï, qui avaient cessé d'apporter le tribut; mais à partir de cette époque, les Niu-tchin tombèrent sous la dépendance du Kao-li[56].

Pendant longtemps ce furent les Niu-tchin qui eurent à souffrir du voisinage des Ki-tan. Peu à peu cependant les Niu-tchin se fortifièrent. Ils arrivèrent à posséder dix mille combattants bien aguerris, armés d'arcs puissants et de flèches très-dangereuses. Ils élevaient des remparts recouverts de cendre, qu'ils arrosaient ensuite à grande eau. Par l'action du froid, ces remparts se trouvaient ainsi revêtus d'une couche de glace polie; il devenait impossible de les escalader. Les Niu-tchin prenaient en outre le soin de brûler et

[56] Le *Tong-kien-kang-mou* dit qu'à la suite de leur ambassade infructueuse près de l'empereur *Taï-tsong*, les *Niu-tchin* se soumirent au *Ki-tan* et cessèrent de porter leurs tributs à la Chine. Le même recueil historique dit aussi que, l'année suivante (992), les *Ki-tan* cédèrent au roi de *Kao-li* le droit de suzeraineté sur les *Niu-tchin* qu'il venaient d'acquérir. Ce fait et les conséquences qu'il entraîna ont été relatés plus haut, pages 220 et 222, dans la notice sur le *Kao-kiu-li*.

d'applanir, à trois cents *li* autour de leurs retranchements, tout ce qui pouvait offrir quelque ressource ou quelque abri à l'ennemi. Dans les montagnes et dans les forêts, lieux fortifiés par la nature même, ils dressaient habilement des embuscades. La cavalerie des Ki-tan, ne pouvant rien contre ce système de défense et manquant de toutes les choses nécessaires, ne prolongeait pas ses incursions. Dès qu'elle s'éloignait, les Niu-tchin embusqués sortaient de leurs retraites, fondaient sur elle à l'improviste et lui faisaient subir d'énormes pertes.

La troisième année *ta-tchong-tsiang-fou* (1010), les Ki-tan ayant entrepris une expédition contre les Kao-li, en passant par le territoire des Niu-tchin, ceux-ci se réunirent au Kao-li, repoussèrent les Ki-tan et détruisirent presqu'entièrement leur armée.

Cette même année, un vaisseau des Niu-tchin ayant été jeté par la mer sur les côtes du Chan-tong, près de la ville de Teng-tcheou, l'Empereur ordonna de fournir aux naufragés des secours en argent et en vivres, ainsi que les moyens de retourner dans leur pays.

Quatre ans plus tard (1014), un chef militaire des Ki-tan nommé *Ta-tsien-ki*[57] accompagna l'ambassadeur du Kao-li qui venait faire la visite d'hommage et offrit divers objets en tribut. On le logea dans le même palais, et on le reçut avec les mêmes honneurs que l'envoyé du Kao-li[58].

[57] 大千機.

[58] Le *Tong-kien-kang-mou* mentionne cette ambassade et dit qu'elle avait pour objet de solliciter de nouveau l'appui de l'Empereur contre les *Ki-tan*, mais qu'elle n'eut pas plus de succès que celle de l'année 991.

L'année suivante (1015), un nouvel envoyé du Kao-li fut encore accompagné par un représentant des Niu-tchin.

La troisième des années *tien-hi* (1019), un chef des Niu-tchin nommé *Jou-po-ta*[59] vint faire la visite d'hommage. Il déclara que son voyage ayant été très-long, tous les chevaux qu'il devait offrir en tribut avaient péri pendant la route. L'Empereur ordonna qu'on lui remit des présents d'une importance égale à la valeur des chevaux qu'il avait perdus.

Dans le voisinage des Niu-tchin il y avait cinq royaumes appelés *Tie-le*[60], *Pen-no*[61], *Ouan-tou*[62], *Pa-ho*[63] et *Kiao-li-mo*[64], qui envoyaient le tribut à la cour de Chine. Ils furent conquis par les Ki-tan, au milieu des années *tien-ching* (1023-1031), et dès lors on n'en entendit plus parler. Les chefs de chacun de ces royaumes étaient

[59] 汝涛達.

[60] 鐵勒. Ce royaume de *Tie-le* semble bien être le même que celui dont il a été parlé plus haut (voir note 48), et le *Tong-kien-kang-mou* (*Hist. des Song*, k. IX, f° 122) parle encore d'un royaume de 鐵驪 *Tie-li* qui aurait eu des démêlés avec les *Niu-tchin*, ce qui donnerait à penser que ces trois noms ne seraient que trois formes d'orthographe différentes. Cependant Ma-touan-lin consacre, dans la section des peuples du nord, une notice importante aux 鐵勒 *Tie-le*, peuples établis sur les bords du lac *Bai-kal* et qu'on ne saurait confondre avec les cinq royaumes énumérés ici, qui étaient situés au nord-est du pays des *Niu-tchin*, ainsi qu'on le verra plus loin. Klaproth classe ces derniers parmi les races tongouses et considère les *Tie-le* du lac *Bai-kal* comme les ancêtres des *Ouigours*. Il y a là un point obscur que je dois me borner à signaler.

[61] 噴訥.

[62] 玩突.

[63] 伯忽.

[64] 咬里沒.

héréditairement investis du titre chinois de *tsie-tou-sse*[65]. Chez eux, le frère cadet succédait à son frère aîné.

En ce qui regarde les Niu-tchin, on rapporte que la famille qui les gouverne tire son origine d'un personnage venu du Sin-lo, et porte le nom de *famille Ouan-yen*[66], autrement *famille royale*. La généalogie des princes de cette nation est établie à partir de *Kan-fo*[67]. Kan-fo eut pour fils *Ngo-lou*[68]; Ngo-lou eut pour fils *Yang-haï*[69]; Yang-haï eut pour fils *Souï-ko*[70]; Souï-ko eut pour fils *Chi-lou*[71]; Chi-lou eut pour fils *Hou-laï*[72]; Hou-laï eut trois fils

[65] Général en chef d'un corps de cavalerie.

[66] 完顏氏.

[67] 龜福.

[68] 訛魯. Mailla appelle ce personnage *Oulon*, ce qui est peut-être plus conforme à la prononciation tartare, de même qu'il appellera plus loin *Oucounaï* et *Akouta* les chefs que nous désignerons sous les noms de *Yang-haï* et de *Ngo-ko-ta*, en nous conformant purement et simplement aux prononciations du dictionnaire de Basile. Je n'ignore pas que ces transcriptions sont le plus souvent très-imparfaites, mais si j'avais essayé d'appliquer un système de transcription raisonnée aux noms de tous les peuples étrangers dont parle Ma-touan-lin, c'est-à-dire à des noms empruntés aux idiômes les plus différents, je n'aurais pu me garder de nombreuses erreurs beaucoup plus fâcheuses. Le soin que je prends de donner l'orthographe chinoise de tous ces noms étrangers permettra d'ailleurs aux spécialistes de rechercher eux-mêmes, pour les noms de chaque peuple, la prononciation la mieux appropriée aux consonnances de la langue dont ils sont traduits.

[69] 洋海.

[70] 隨闊.

[71] 實魯.

[72] 胡來.

appelés *He-li-po*[73], *Pou-la-che*[74] et *Yang-ko*[75] (qui régnèrent successivement). Yang-ko sut étendre au loin son autorité. On l'appelait Yang-ko le grand chef. Il n'était pas moins renommé pour sa bravoure que pour sa prudence. Toutes les hordes lui payaient l'impôt sans difficulté. Ses ordres se transmettaient au moyen de certaines marques gravées sur des flèches. Trois marques indiquaient un ordre pressé. Les plus hauts dignitaires de sa nation prenaient les noms des neuf clartés du ciel[76] et des vingt-huit constellations[77]. Tous ceux qui exerçaient des fonctions importantes faisaient suivre leur nom du titre de *po-ki-lie*[78]. Le peuple était organisé militairement par groupes de cinq à dix mille familles. Les hommes donnaient à la chasse tous leurs moments de loisir. Les princes de la famille souveraine étaient appelés *lang-kiun*[79]. Il n'était point d'affaire grande ou petite qui ne leur fut soumise; les ministres s'inclinaient devant eux, et les employés subalternes étaient comme leurs esclaves.

[73] 核里頗.
[74] 蒲剌朿.
[75] 楊割.

[76] Les Chinois nomment le soleil et la lune *les deux clartés du ciel* (par excellence). En y ajoutant les cinq planètes Vénus, Jupiter, Mercure, Mars et Saturne, ils disent 七曜 *les sept clartés*. Quant à l'expression 九曜 *les neuf clartés*, qui ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de Kang-hi*, le *Chinese reader's manual* de W.-F. Mayers assure qu'elle doit s'entendre du soleil de la lune, et des sept étoiles de la *Grande Ourse*.

[77] Les vingt-huit constellations ou mansions stellaires des Chinois sont très-clairement décrites à la page 356 du *Chinese reader's manual*, cité plus haut.

[78] 勃極烈.
[79] 郎君.

Quand les Niu-tchin livraient bataille, les combattants armés de lances marchaient en avant; des soldats armés de sabres et de faulx à lame droite venaient ensuite, et les archers occupaient le troisième rang. Les arcs ne duraient que sept ans. La pointe des flèches était très-longue et faite de manière à ne pouvoir sortir d'une blessure. Les archers attendaient pour tirer qu'ils fûssent à la distance de cinquante pas. Les soldats étaient divisés par escouades et compagnies de cinq hommes, dix hommes, cent hommes. Les chefs de cinq hommes frappaient sur un bois creux, semblable à celui dont se servent les veilleurs de nuit (à la Chine); les chefs de dix hommes portaient un drapeau; les chefs de cent hommes avaient un tambour. Au-dessus d'eux était le chef de mille hommes, entouré de porte-drapeaux, de tambours et d'instruments de métal. Si le chef d'une escouade de cinq hommes périssait dans le combat, les quatre soldats qu'il commandait étaient décapités. Si le chef de dix hommes était tué, les deux chefs d'escouade placés sous ses ordres étaient décapités; si le chef de cent hommes était tué, tous les chefs de dix hommes placés sous ses ordres étaient décapités. Le chef de mille hommes agitait lui-même un étendard, que les siens ne perdaient jamais de vue et qui guidait tous leurs mouvements.

La nourriture des armées en campagne se composait de bouillie de millet et de viande rôtie, sans que les plus hauts officiers eussent d'autres mets que les soldats. Quand il s'agissait de prendre une décision grave, tous les chefs se rassemblaient en plein air, formaient un grand cercle et délibéraient, en traçant leur vote sur la poussière. Les premiers qui donnaient leur avis étaient les officiers des grades les moins élevés. La délibération terminée, per-

sonne ne devait exprimer une opinion sur ce qu'on avait décidé. Le général en chef offrait à tous un grand festin et, tandis qu'on buvait, il se faisait apporter la liste des plus expérimentés et des plus braves. Il recueillait les noms acclamés par la multitude et conférait des commandements. Au retour d'une expédition heureuse, la même fête était renouvelée. Le général en chef consultait l'assemblée pour savoir ceux qui avaient le mieux mérité. Avant de distribuer des récompenses, consistant en or et en pièces de soie, il montrait à la multitude ce qu'il se proposait de donner, et si la voix publique jugeait l'attribution insuffisante, il l'augmentait sans hésiter.

Le chef à qui la garde d'une ville du second ordre était confiée exerçait son autorité sur tous les officiers qui devaient concourir à sa défense, fussent-ils du même rang que lui. Les fonctionnaires qui avaient à recevoir des ordres siégeaient assis autour d'une grande salle. On leur servait du vin, et ceux que leur âge rendait vénérables entraient dans cette salle sans quitter leur bâton. En temps de paix et en dehors des affaires publiques, chacun reprenait sa liberté et revenait à ses occupations habituelles. Les concussionnaires n'étaient point punis.

Yang-ko sut dissimuler habilement, afin de conserver son indépendance et de préparer la grandeur de son peuple. Plusieurs fois les conseillers de Hong-ki, le souverain des Leao qui régnait alors, avertirent leur maître des dangers que la politique des Yang-ko lui susciterait; mais le chef des Niu-tchin endormit la méfiance en comprimant lui-même quelques rebellions des peuples voisins soulevés contre les Ki-tan, et en prenant soin de se rendre les ministres de Hong-ki favorables, au moyen de très-riches présents. Yang-ko

mourut la première année *kien-tchong-tsing-koue* (1101); il eut pour successeur *Ngo-ko-ta*[80], qui selon les uns était son fils, et selon d'autres le second fils de He-li-po, son frère aîné, lequel aurait eu également trois autres frères nommés *Ou-la-tong*[81], *Ou-ki-maï*[82] et *Sa-ye*[83].

A cette époque, les Niu-tchin envoyaient encore en tribut aux Ki-tan des pierres précieuses venant du nord, des peaux de martre zibeline non préparées et l'oiseau appelé *haï-tong-tsing*[84], qui est une espèce d'épervier. Cet oiseau, petit mais très-fort, est capable d'attaquer même les oies sauvages; celui qui a les ongles blancs est le plus estimé. On le trouvait seulement à l'orient des

[80] 阿骨打. Deguignes nomme ce personage *Okota*; Mailla écrit *Akouta* et Klaproth *Agoutha*, ce qui montre combien la transcription de ces noms étrangers est chose délicate (voir ci-dessus, note 68). Mailla adopte l'opinion qui fait de *Ngo-ko-ta* (Akouta) le fils de *He-li-po* et, dans son *Histoire générale de la Chine*, indique le règne d'un prince appelé *Onyassou* entre celui de *Yang-ko* qu'il nomme *Ynkou* et celui de *Ngo-ko-ta*. *Onyassou* aurait été le frère aîné de *Ngo-ko-ta* et aurait gouverné les *Niu-tchin* de l'an 1103, qui serait la date de la mort de *Yang-ko* (Ynkou), à l'an 1113, époque à laquelle *Ngo-ko-ta* lui aurait succédé. Ce qui paraît ressortir assez clairement de l'ensemble des faits exposés plus loin, c'est que *Ngo-ko-ta* n'hérita point tout d'abord de la suprématie que *Yang-ko* avait acquise sur tous les chefs de horde des *Niu-tchin*, suprématie qu'il ne tarda pas d'ailleurs à ressaisir.

[81] 吳剌東. Une autre édition écrit 丨剌丨 *Ou-tse-tong*.

[82] 吳乞買.

[83] 撒也.

[84] 海東青.

cinq royaumes situés au nord-est du pays des Niu-tchin[85]. Le souverain des Ki-tan, qui en faisait le plus grand cas, envoyait tous les ans, pendant l'hiver, quelques centaines de cavaliers revêtus de cuirasses, chargés de lui tendre des piéges et de le prendre vivant. Les cavaliers traversaient le territoire des Niu-tchin, commettaient toute sorte de violences et de désordre sur leur passage, et irritaient la population. Quand le prince des Ki-tan nommé Yen-hi monta sur le trône, ces tributs forcés devinrent de plus en plus vexatoires. Des oiseleurs de profession, formant une véritable armée, franchissaient la montagne *Tchang-pe*[86] et prenaient des éperviers par milliers au moyen de filets sans nombre; d'année en année l'abus de ces expéditions allait croissant. Impuissant à s'y opposer et inquiet des rassemblements de soldats campés à ses frontières, le chef des Niu-tchin laissait parfois sa capitale *Tong-king*[87] à la garde de *Hoang-long-yn*[88] pour rendre visite aux gouverneurs chinois des provinces voisines, qu'il sollicitait vivement de lui venir en aide et qu'il cherchait à gagner par des présents. Il était dès lors facile de prévoir que toutes les hordes de sa nation ne tarderaient pas à se soulever.

La deuxième des années *tien-king*[89] (1112), le souverain des

[85] Voir ci-dessus les notes 60, 61, 62, 63 et 64.

[86] Ou *Tchang-pe-chan*. Voir ci-dessus, note 4.

[87] 東京. C'est-à-dire *capitale orientale*.

[88] 黃龍尹.

[89] Les années *tien-king* sont des années des règnes de l'empire des *Leao* ou *Ki-tan*. Cette date correspond à celle de la seconde année *tching-ho*, des *Song*.

Ki-tan, Yen-hi, se rendit sur les bords du fleuve Kuen-tong-kiang[90], pour y prendre le plaisir de la pêche. Les chefs des Niu-tchin barbares[91], qui habitaient à une distance de moins de cent *li* vinrent lui faire la cour, suivant une ancienne coutume, et ce prince les invita souvent à boire, se divertissant à les voir chanter et danser. Seul entre tous, Ngo-ko-ta se tenait à l'écart, dans une attitude fière et contrainte. Deux ou trois fois l'ordre de se joindre à ses compagnons lui fut signifié de la part du maître; il se contenta de répondre dédaigneusement qu'il ne savait pas danser. Yen-hi eut la pensée de lui ôter la vie. Son ministre Siao-fong-youen[92] l'en dissuada.

A la huitième lune de la quatrième année *tien-king* (1113), Ngo-ko-ta tint conseil avec *Nien-han*[93] et *Hou-che*[94], deux princes de sa famille. Il résolut de conquérir son indépendance; il confia des commandements aux chefs *Yn-chu-ko*[95], *Y-lie-lieou*[96], *So-tou-mou*[97] et autres, se déclara en révolte ouverte et battit les généraux des Ki-tan, Kao-sien-cheou et Siao-sse-sien.

La cinquième de ces mêmes années (1114), Yen-hi voulut prendre lui-même le commandement de ses troupes; mais Ngo-ko-ta lui fit subir une défaite désastreuse, s'empara de la ville de

[90] V. ci-dessus, note 3.

[91] V. ci-dessus, note 30.

[92] Le *Tong-kien-kang-mou* écrit *Siao-fong-sien*.

[93] 粘罕. Mailla nomme ce chef *Niy-amoho*.

[94] 胡捨.

[95] 銀朮割.

[96] 移烈婁.

[97] 宿闍母.

Ning-kiang[98] et bientôt dispersa de nouvelles armées que les Ki-tan essayaient encore de lui opposer.

La force des Niu-tchin consistait surtout en cavalerie. Pour toute distinction, ils se servaient de petites tablettes de bois, sur lesquelles ils gravaient quelques signes et qu'ils attachaient à l'homme et au cheval. Leurs compagnies n'étaient que de cinquante hommes chacune, dont cinq placés en avant étaient revêtus de lourdes cuirasses et armés de lances et de longs crochets; les les trente autres étaient des archers qui portaient des cuirasses plus légères. Lorsqu'ils rencontraient l'ennemi, deux cavaliers de chaque compagnie s'avançaient pour le reconnaître; leur tactique ordinaire était de chercher à l'envelopper des quatre côtés, quand cette manœuvre était possible. Ils s'en approchaient au petit trot jusqu'à la distance de cent pas, puis courant à toute bride sur lui, avec des chevaux rapides, ils s'efforçaient de le mettre en désordre, les archers tirant à bout portant. Si l'ennemi fuyait, ils le poursuivaient avec calme sans rompre leurs lignes. S'ils étaient repoussés, ils se reformaient aussitôt pour revenir à la charge. Chacun savait toujours ce qu'il avait à faire selon les circonstances, et la discipline présidait à tous les mouvements.

Quand la nouvelle s'était répandue que le puissant souverain du Leao marchait en personne contre les Niu-tchin et annonçait le projet de les exterminer, ceux-ci n'avaient pas été sans éprouver des sentiments de crainte, qui auraient pu décourager tout autre que Ngo-ko-ta. Mais Ngo-ko-ta avait rassemblé les hordes, s'était coupé le visage avec son sabre et, tournant vers le ciel des yeux

pleins de larmes, avait adressé aux chefs l'allocution que voici : « Vous et moi, nous nous étions réunis pour prendre les armes. Nous souffrions de la tyrannie des Ki-tan et nous voulions fonder un royaume indépendant. Aujourd'hui nos ennemis parlent de nous anéantir, et il sera difficile de leur résister, si chacun de nous n'est pas disposé à faire le sacrifice de sa vie. Mieux vaudrait, en ce cas, me donner la mort et massacrer ma famille entière. Ce serait un gage de soumission qui pourrait encore vous sauver tous. » Alors tous les chefs rangés par ordre s'étaient tour à tour inclinés devant lui, en proférant ces seules paroles : « Nous voulons tous mourir. » C'est avec de telles dispositions qu'ils avaient entrepris la guerre, et c'est ainsi que rien ne leur avait résisté.

Profitant de l'affaiblissement des Ki-tan, un officier nommé *Kao-yong-tchang*, qui commandait pour eux dans le Po-haï, s'empara de la ville de Leao-yang[99], prit le titre de roi et fut d'abord soutenu par Ngo-ko-ta. Le chef des Niu-tchin battit Tchang-lin, général du Leao envoyé contre ce rebelle et emporta d'assaut la ville de *Tchi-tcheou*[100], du Leao-tong. Bientôt Kao-yong-tchang eut la folie de se croire assez fort pour lutter contre Ngo-ko-ta lui-même. Il fut défait et mis à mort.

La huitième année *tien-king* (1117)[101], à la première lune, Ngo-ko-ta défit encore une armée du Leao commandée par Ye-liu-chun, près de la ville de Hoeï-tcheou[102], emporta de vive force les

[99] Capitale du *Leao-tong*.

[100] 瀋州.

[101] De la dynastie des *Leao*.

[102] 徽州.

villes de *Kien*[103] et de *Hien-tcheou*[104], poursuivit rapidement ses conquêtes et, dès le commencement de l'automne, se trouva maître des deux provinces de Leao-tong et de *Tchang-tchun*[105]. Alors, d'après les conseils de *Yang-po*[106], il prit immédiatement le titre d'empereur[107], donnant aux années de son règne le nom de *tien-fou*[108] et à sa dynastie celui de *Kin*[109], pour rappeler que son pays

[103] 乾州.

[104] 顯州.

[105] 長春. L'ancienne province du Chang-king, du *Po-haï*, dont il a été parlé dans la notice sur ce pays.

[106] 楊朴. Conseiller de *Ngo-ko-ta*, originaire du *Po-haï*. Ce personnage sera cité de nouveau un peu plus loin.

[107] Le texte ajoute : « Sous le nom personnel de 旻 *Min* »; mais ce nom ne lui fut pas conservé, parce que ses descendants l'appelèrent *Taï-tsou* (le grand ancêtre), ainsi que les *Song* avaient appelé le fondateur de leur dynastie. Une autre remarque à noter, c'est que toutes les chronologies, d'accord avec le *Tong-kien-kang-mou*, font correspondre la première année du règne de *Ngo-ko-ta*, sous le titre d'Empereur des *Kin*, avec la cinquième année *tching-ho* de l'empire des *Song*, c'est-à-dire avec l'an 1115 de notre ère, tandis que suivant Ma-touan-lin et ainsi qu'il est relaté plus haut, *Ngo-ko-ta* ne se serait proclamé lui-même empereur qu'à la fin de l'année 1117, peut être même au commencement de l'année 1118, ainsi que Deguignes le mentionne dans son *Histoire des Huns*. Peut-être *Ngo-ko-ta* a-t-il été salué du titre d'empereur deux ou trois ans avant la consécration de son avènement par des cérémonies officielles, et a-t-il fait remonter ensuite la date de son règne à l'époque où il se considérait comme ayant pris réellement possession du trône impérial.

[108] 天輔. *Assistance du ciel.*

[109] 金. Le nom de *Kin* est un mot chinois; le mot qui y correspondait dans la langue des *Niu-tchin* était *Altoun*. C'est pourquoi les Arabes ont donné aux

produisait de l'or. Tous ses ancêtres jusqu'à Kan-fo reçurent aussi le titre posthume d'empereur[110].

La septième année *tching-ho* (1117), la cour de Chine ayant appris que les Niu-tchin avaient étendu leur domination jusqu'au fleuve Leao, avait envoyé secrètement de grands mandarins dans leur pays, sous le prétexte d'acheter des chevaux, mais en réalité pour rechercher leur alliance. Ngo-ko-ta avait accueilli très-favorablement ces ouvertures; il avait adressé à l'Empereur une lettre amicale accompagnée de riches présents, sans rompre cependant toute négociation avec les Ki-tan auxquels il demandait, comme condition de la paix, que Yen-hi, leur souverain, lui reconnût le titre de *Grand empereur saint et éclairé du Grand Empire des Kin*[111], lui offrit le char, le diadème et les autres insignes de cette haute dignité, le traitât exactement avec les mêmes honneurs que l'empereur des Song, l'appelât son frère aîné et lui abandonnât les deux provinces conquises de Leao-tong et de Tchang-tchun. Yen-hi, après avoir pris l'avis de ses ministres, avait espéré satisfaire le nouvel empereur des Kin, en lui donnant le titre d'*empereur de Tong-haï*[112], et usant de cette dénomination, il lui avait envoyé des

princes de cette dynastie le titre de *Altoun-khan*.

[110] Cet usage de donner des titres posthumes aux ancêtres était un usage chinois qui remontait à la haute antiquité.

[111] 大金國大聖大明皇帝.

[112] Ma plus ancienne édition du *Ouen-hien-tong-kao* écrit 東懷黃帝, et la plus récente : 丨丨皇丨. Cette dernière version emploie donc, pour le titre de *Hoang-ti*, les caractères mêmes qui forment l'appellation officielle de l'empereur de la Chine, tandis que la première, en substituant au caractère 皇 *hoang* (Auguste) le caractère 黃 *hoang*

[illegible] porteurs d'un diadème, de vêtements impériaux et [illegible] insignes enrichis de pierreries. Le conseiller Yang-po ne [illegible] point ces concessions suffisantes; il jugea que les présents [illegible] n'étaient pas rigoureusement conformes à ceux que les [illegible] prescrivent de faire au *Fils du Ciel*[113], à l'égal duquel il [illegible] être traité, et dès lors toutes négociations furent rompues entre les Kin et les Leao.

La deuxième année *siouen-ho* (1120), le ministre Tong-[illegible][114] conçut le projet de mettre à profit l'alliance des Kin pour rentrer en possession du pays de Yen, que les Leao avaient enlevé à la Chine. L'Empereur approuva ses plans. *Tchao-leang-sse* et plusieurs autres personnages de distinction furent chargés, en conséquence, de se rendre auprès du nouvel empereur des Niu-tchin et de lui offrir la coopération des armées chinoises dans sa lutte contre les Ki-tan, à la seule condition que le pays de Yen[115] ferait retour à l'Empire, après que les Leao seraient exterminés. Ngo-[illegible] ayant accédé à cette proposition, il fut décidé qu'on lui enverrait [illegible] le même nombre de pièces de soie qu'on avait [illegible] à la cour des Leao[116].

[illegible] de ces jeux de [illegible] par les Chinois [illegible] d'orgueil facile à saisir.

[113] C'est-à-dire d'un empereur de la Chine.

[114] *Tong-houan* était le ministre dirigeant de l'empereur *Hoeï-tsong*.

[115] Le pays de *Yen* comprenait une grande partie du *Pe-tchi-li* actuel et renfermait la ville du même nom, dont les *Leao* ou *Ki-tan* avaient fait une de leurs capitales.

[116] Au temps de la grande puissance des Leao, la cour de Chine leur envoyait chaque année des présents de soieries, qui ressemblaient beaucoup à un tribut.

La quatrième année *siouen-ho* (1122), les Kin étaient maîtres de tout l'ancien territoire du nord de la Chine jusqu'à *Kou-pe-keou*[117]; Yen-hi se réfugiait dans la montagne *Kio-kia*[118]; tout le pays de *Yun-tchong*[119] se soumettait aux vainqueurs, et ceux-ci poursuivaient leurs conquêtes vers l'ouest, sans que rien pût les arrêter.

Une ambassade de Ngo-ko-ta arriva, sur ces entrefaites, à la cour de Chine, pour se plaindre de la lenteur du gouvernement chinois à fournir la coopération active qu'il avait promise. On reçut cette ambassade avec des honneurs inusités; on la traita magnifiquement, et Tchao-leang-sse fut aussitôt chargé de se rendre lui-même, au nom de l'Empereur, auprès du souverain des Kin, afin de calmer son irritation et aussi afin de chercher à obtenir de lui la cession de trois anciens départements chinois qu'il venait de conquérir, lesquels départements ne se trouvaient point compris dans les stipulations précédemment arrêtées. Loin de consentir à ces nouvelles demandes, Ngo-ko-ta répondit que l'Empereur ne lui ayant pas prêté l'assistance vigoureuse sur laquelle il avait compté, il ne voulait plus abandonner que les six territoires des six villes de Ki-tcheou, Kin-tcheou, Tan-tcheou, Chin-tcheou, Tcho-tcheou et Y-tcheou. Tchao-leang-sse déconcerté revint précipitamment à la Cour.

Le pays de Yen, tout entier, demeurait encore au pouvoir des

[117] 古北口. Défilés dans les montagnes qui bordent la grande muraille, au nord-est de *Pe-king*.

[118] 蠟夾山.

[119] 雲中. L'ancien pays de *Yun-tchong* occupait le nord-ouest du *Pe-tchi-li* et le nord-est du *Chan-si* actuels.

Ki-tan. Yen-hi fugitif avait été remplacé sur le trône par son fils Ye-liu-chun, et ce prince étant mort la princesse Siao sa veuve, nommée régente, se défendait courageusement. Avertie de l'approche de Ngo-ko-ta qui s'avançait avec trois corps d'armée, afin d'investir le pays de Yen de tout côté, la princesse Siao essaya, mais sans succès, de désarmer l'empereur des Kin en le reconnaissant pour son suzerain. Ngo-ko-ta poursuivit sa marche triomphale, assiégea la forteresse de *Kiu-yong-kouan*[120] qui servait de barrière au territoire de Yen, et par sa seule présence mit en fuite les troupes de la garnison. *Ma-kouo*[121] accompagnait l'armée victorieuse; il assistait à la débandade des Ki-tan. Ngo-ko-ta l'aperçut et lui adressa la parole en ces termes : « Sur vingt provinces du Leao, j'ai su en conquérir dix-neuf. Il ne restait plus aux Ki-tan que ce petit pays de Yen, dont j'ai fait l'abandon à ton maître, et il faut encore que je vienne l'enlever moi-même, afin que, n'ayant pas pu le prendre, ton maître s'incline du moins pour le ramasser. On m'avait annoncé qu'une armée chinoise avait franchi les frontières du Yen et je m'en étais réjoui sincèrement, dans la pensée que mes soldats allaient enfin se reposer de leurs fatigues. Ensuite j'ai appris que *Lieou-yen-king*[122] avait brûlé ses tentes et s'était enfui préci-

[120] 居庸關.

[121] *Ma-kouo* était un haut mandarin qui avait fait partie de l'ambassade envoyée au prince des *Kin* pour rechercher son alliance, et qui était resté près de lui.

[122] A la suite du traité par lequel l'empereur *Hoeï-tsong* avait promis son concours actif au prince des *Niu-tchin*, une première armée chinoise commandée par *Tong-kouan*, dont il a été parlé plus haut, avait essayé de s'emparer du pays de *Yen* et avait été repoussée. *Lieou-yen-king*, à la tête d'une seconde armée plus nombreuse, avait été envoyé à son tour

pitamment pendant la nuit. Comment peut-on voir de semblables choses, et quel genre de mort y a-t-il chez vous pour le général qui perd ainsi son armée ? » Ma-kouo répondit : « Quand le général périt, sa mort entraîne souvent la perte de son armée ; mais quand l'armée est perdue par la faute du général, le général doit mourir. Certes, si telle a été la conduite de Lieou-yen-king, quels que soient ses services passés, il a mérité la mort. » Ngo-ko-ta dit encore : « Sans une discipline inflexible, on ne saurait diriger les hommes. Regarde mes soldats, et vois s'il en est un qui tourne le dos à l'ennemi. » Le lendemain de ce jour, les Niu-tchin arrivaient sous les murs de *Yen-tching*[123] avec leur célérité ordinaire. Déjà la princesse Siao s'était éloignée. Son ministre Tso-ki-kong et les principaux personnages de sa cour ouvrirent les portes de la ville et firent leur soumission. Ngo-ko-ta chargea Ma-kouo de porter ces nouvelles à l'Empereur.

Tong-kouan n'ayant pu s'emparer du pays de Yen, craignit les effets du mécontentement de Ngo-go-ta ; il députa de nouveau vers lui Tchao-leang-sse, afin de presser l'exécution des traités. Le prince des Kin consentait encore à céder les territoires qu'il avait promis, mais il entendait se réserver le bénéfice de leurs douanes et de leur tribut. « Les douanes et le tribut d'un pays vont à celui qui est maître de la terre, » s'écria Tchao-leang-sse. « Donner une

contre les *Ki-tan*, pour réparer cet échec ; mais surpris pendant la nuit par une attaque brusque, ses troupes se débandèrent et à peine en ramena-t-il quelques débris.

[123] La ville de *Yen*, appelée aussi *Yen-king*, était une des capitales de l'empire des *Leao*.

terre et en garder le revenu, ce serait ne rien donner. » Le ministre des Kin répliqua : « C'est nous qui avons pris le pays de Yen, dont vous deviez faire la conquête. Si vous élevez des difficultés sur nos conditions, nous garderons tout. » Ces négociations exigèrent deux voyages de Tchao-leang-sse entre la cour des Kin et celle de son maître. Enfin, il fut convenu qu'en outre des étoffes de soie que l'Empereur s'était engagé à fournir annuellement aux Kin, substitués aux Leao, il serait encore payé par le trésor chinois un million de *ligatures*[124], pour tenir lieu des revenus du pays de Yen auxquels la cour des Kin renonçait. La cinquième année *siouen-ho* (1123), à la quatrième lune, des délégués de l'Empereur vinrent prendre possession de la ville de Yen-tching, ou plutôt de ses murailles. Avant de la quitter, les Niu-tchin l'avaient pillée, enlevant les enfants et les jeunes filles et emmenant avec eux les principaux habitants.

Ngo-ko-ta chargea ses lieutenants d'occuper le pays de Yun-tchong et leur ordonna de marcher vers l'occident, à la poursuite de Yen-hi. Bientôt après il mourut et les grands de la nation des Niu-tchin reconnurent son frère *Ou-ki-maï*[125] pour son successeur. Le nouvel empereur des Kin prit le nom personnel de *Ching*[126], donna le nom de *tien-hoeï*[127] aux années de son règne et le titre posthume

[124] La monnaie courante de la Chine est en cuivre et chaque pièce de monnaie est percée au milieu d'un trou carré, dans lequel on passe un fil pour attacher ensemble mille de ces deniers, ce qui compose une *ligature*, valant un peu moins d'une once d'argent. Un million de ligatures représente à peu près sept millions de francs.

[125] 吳乞買.

[126] 晟.

[127] 天會.

de *ta-ching-ou-youen hoang-ti*[128] à son prédécesseur, qu'il fit inscrire dans le temple des ancêtres sous la qualification de *Taï-tsou*[129].

La sixième année *siouen-ho* (1125), à la première lune, cet événement fut notifié à la cour de Chine. Les Kin étaient alors très-irrités de l'appui que le gouverneur de Ping-tcheou, Tchang-kio, avait trouvé près de l'empereur[130] des Song, et aussi de ce que Tan-tchin[131], qu'ils accusaient de les avoir trompés au sujet d'une promesse de grains, conservât la faveur de son souverain. Ils reprirent les trois villes de Yo-tcheou, Feï-hou et Ling-kieou et menacèrent de déchirer les traités de paix, en reprochant aux Chinois d'avoir été les premiers à les violer. La Cour s'empressa de disgracier Tan-tchin, et de confier le soin de régler ce différend à Tong-kouan, qui fit partir immédiatement Ma-kouo et Sin-hing pour le Yun-tchong, où le général en chef des Kin, Nien-han, avait établi son camp. Nien-han étant absent quand les négociateurs arrivèrent et son lieute-

[128] 大聖武元皇帝. Très-litt. : *Grand saint guerrier premier auguste empereur.*

[129] 太祖. Litt. : *Le grand ancêtre.* Tous ces titres sont purement chinois, et imités des usages de la Chine.

[130] *Tchang-kio* avait été gouverneur de *Ping-tcheou* pour les *Leao.* Il avait feint de se soumettre aux *Kin* afin de conserver cette place importante, qu'il avait ensuite livrée aux Chinois.

[131] Lors du traité entre l'Empire chinois et les *Kin*, au sujet de la cession du pays de *Yen*, ceux-ci avaient demandé 200,000 mesures de grains, que le délégué *Tchao-leang-sse* leur avait promises. Ces grains n'ayant pas été livrés, les *Kin* les avaient réclamés à *Tan-tchin*, gouverneur de la province qui devait les fournir, et *Tan-tchin* avait éludé la promesse faite, en réclamant à son tour la preuve par écrit de l'engagement pris.

nant *Ouo-chi*[132] ayant voulu exiger de Ma-kouo des salutations auxquelles celui-ci ne crut pas devoir se soumettre, les deux envoyés de Tong-kouan revinrent sans avoir pu remplir leur mission. Interrogé par Tong-kouan sur les impressions qu'il avait rapportées de son voyage, Ma-kouo dit au ministre-conseiller : « Ces barbares orientaux étudient avec soin la tactique et l'armement des troupes chinoises; ils renforcent les garnisons des villes qu'ils nous ont prises; ils parlent souvent de l'affaire de Tchang-kio, cherchent à corrompre nos mandarins et travaillent à gagner le peuple. Leur cœur renferme évidemment de mauvais desseins. Il faut nous préparer à défendre nos frontières, qui ne tarderont pas à être menacées[133]. »

Cette même année, Yen-hi étant sorti de la montagne (Kio)-kia-chan, et ayant essayé de reprendre l'offensive en s'emparant de quelques villes de l'ouest, fut surpris et fait prisonnier par le général des Kin, Ouo-chi. Bientôt après il mourut, et avec lui périt le dernier souverain de l'empire des Leao ou Ki-tan. Ta-chi fut le seul à ne pas désespérer de l'avenir. Suivi d'un fils de Yen-hi et d'une troupe de cavaliers, il s'éloigna dans les régions de l'ouest et gagna le nord du *Cha-mo*[134].

[132] 兀室. Le P. de Mailla l'appelle *Leou-che*.

[133] Le *Tong-kien-kang-mou* remarque que cet avis était très-sage, mais que la cour de Chine ne sut pas en profiter.

[134] *Ta-chi*, autrement *Ye-liu-ta-chi* ou *I-li-ta-chi*, désigné par Deguignes sous le nom de *Nousi-taigir-ili*, était un prince de la famille impériale des Leao, qui abandonna son pays lorsqu'il le vit tombé sous la domination des *Kin*, et alla fonder, à l'ouest du royaume des *Ouigours*, l'empire des Leao occidentaux ou *Kara-kitaï*, dont la capitale fut à *Kachgar*.

La septième année *siouen-ho* (1126), à la cinquième lune, une ambassade des Kin vint annoncer les fêtes du joyeux avénement[135] et réclamer l'or et la soie que la cour de Chine devait fournir chaque année. L'Empereur chargea Hiu-youen-tsong d'aller complimenter Ou-ki-maï. Le palais que ce prince habitait était décoré avec tout le luxe de l'ancienne cour des Leao. Le cérémonial et la somptuosité des festins n'avaient point changé. La musique se faisait entendre; on servait à boire dans des vases de corne; les collines qui entouraient la résidence impériale étaient pavoisées. Des jeux de balle et des combats de coqs étaient organisés, comme à la Chine, pour le divertissement du prince. Bien peu de temps s'était écoulé depuis l'époque où la capitale des Niu-tchin n'était encore qu'un amas de petites cabanes de paille, sans mur d'enceinte, au milieu des grandes herbes d'un pays sauvage, et déjà la magnificence orgueilleuse avait remplacé la simplicité primitive. Plusieurs milliers de belles maisons s'étaient élevées, et dix mille ouvriers étaient employés à d'énormes travaux.

A la neuvième lune, l'Empereur fut averti que Nien-han retournait au Yun-tchong, pillant et dévastant les territoires chinois

L'étendue de cet empire est figurée sur la carte n° 20 des *Tableaux historiques de l'Asie*. Il dura soixante-dix-sept ans, durant lesquels cinq princes se succédèrent; il fut détruit par les Turcs en 1201. *Ta-chi* ou *Ye-liu-ta-chi*, devenu très-puissant, après avoir soumis de nombreuses populations musulmanes, se disposait à attaquer les *Kin* lorsqu'il mourut en 1136, laissant pour héritier un prince encore enfant.— Le *Cha-mo* est le désert de *Gobi*.

[135] La notification de l'avènement d'*Ou-ki-maï* avait été faite l'année précédente; mais les fêtes célébrées à cette occasion n'avaient lieu qu'après que le temps du premier deuil était écoulé.

qu'il traversait. Il en informa le ministre Tong-kouan et ce ministre expédia de nouveau Ma-kouo vers Nien-han, afin de réclamer contre les envahissements des Kin et d'obtenir qu'on déterminât les limites respectives des deux empires. Nien-han reçut l'envoyé chinois dans son camp avec beaucoup de faste. Il exigea de lui les mêmes salutations que si le prince souverain des Niu-tchin eut été présent, et dès que Ma-kouo eut exposé le motif qui l'amenait, il lui ferma la bouche en lui signifiant que les Kin étaient maîtres de prendre et de garder tout ce qui leur convenait, depuis que la cour de Chine avait donné l'exemple de ne point respecter la foi jurée. Nien-han exerçait une grande influence dans les conseils de son maître; son avis fut de pousser vivement la guerre, tandis que les troupes étaient en campagne, et de profiter des défections et des défaillances qui se produisaient malheureusement parmi les généraux chinois pour achever de ruiner l'empire des Song.

A la douzième lune, les Kin enlevèrent encore les quatre villes de So-tcheou, Ou-tcheou, Hin-tcheou et Taï-tcheou; ensuite ils mirent le siége devant Taï-youen et, à la première lune de la première année *tsing-kang* (1126), ils s'avancèrent jusqu'aux portes de la capitale[136]. Il fallut leur abandonner les trois pays de Tchong-chan, Taï-youen et Ho-kien, leur promettre une énorme quantité d'or et de soie, et leur livrer en otages un prince du sang ainsi qu'un ministre d'état pour obtenir qu'ils fissent une retraite momentanée. Bientôt, ils reparurent en grande force et, vers la fin de la onzième lune, la ville de Kaï-fong-fou succomba. Tchang-pang-tchang fut placé sur le trône des Song par les conquérants[137], tandis que deux

[136] La capitale des Song était alors *Kaï-fong-fou*, dans le *Ho-nan*.

[137] *Tchang-pang-tchang* était le ministre d'Etat qui avait été donné en ôtage

empereurs et toutes les princesses de la famille impériale furent emmenés en captivité dans les régions du nord[138]. On était alors à la troisième lune de la seconde année *tsing-kang* (1127).

A la cinquième lune de cette même année, l'empereur Kao-tsong transférait sa cour à *Nan-king*[139]. A la douzième lune, Nien-han et les autres généraux des Kin combinaient leurs mouvements pour envahir la Chine sur plusieurs points à la fois. Le Chan-tong et le Chen-si tombèrent en leur pouvoir.

La quatrième année *tsing-kang* (1129), les Kin établirent *Lieou-yu* dans le Chen-si, avec le titre d'empereur[140]. Ils le détrônèrent trois ans plus tard.

aux *Kin* avec le prince *Kang-ouang*, neuvième fils de l'empereur *Hoeï-tsong*. Ce ministre feignit d'accepter le sceau de l'Empire, qu'il remit au prince *Kang-ouang* aussitôt que l'ennemi se fut éloigné. *Hoeï-tsong* avait abdiqué en faveur de son fils *Kin-tsong* qui lui avait succédé à la fin de l'année 1123. *Kin-tsong* ayant été fait prisonnier par les *Niu-tchin*, *Kang-ouang*, salué empereur par les grands de l'empire, monta sur le trône à son tour sous le nom de *Kao-tsong*, à la cinquième lune de la première année *kien-yen* (1127).

[138] Ces deux empereurs captifs étaient *Hoeï-tsong* et son fils *Kin-tsong*. Le texte en parlant des princesses emmenées avec eux dit 三宮, littéralement *trois harem*, parce que la mère et les femmes de *Kang-ouang* avaient partagé le sort des autres princesses de la famille impériale. Tous les princes du sang, à l'exception de *Kang-ouang*, étaient au nombre des prisonniers conduits en Tartarie.

[139] Plusieurs villes ont porté le nom de *Nan-king*, qui signifie *capitale du midi*. Il s'agit ici de la ville appelée aujourd'hui *Kiang-ning-fou*.

[140] *Lieou-yu* était un général chinois qui s'était donné aux *Kin*. Ceux-ci embarassés de conserver le *Chen-si* et dési-

La neuvième de ces mêmes années (1134), un traité de paix rendit à la Chine les deux provinces du Chen-si et du Ho-nan; mais les Kin rompirent ce traité, presqu'aussitôt après l'avoir conclu, et reprirent tous les territoires qu'il venaient de céder.

Ou-ki-maï étant mort, l'année suivante, eut pour successeur son petit-fils *Tan*[141], lequel fut massacré par ses sujets et eut pour successeur un petit-fils de Ngo-ko-ta nommé *Leang*[142]. Leang périt de la même manière que son prédécesseur et fut remplacé sur le trône par *Yong*[143], auquel *King*[144] succéda. Trois princes des Kin régnèrent encore : *Yun-tsi*[145] qui mourut de mort violente, *Siun*[146] et *Cheou-siu*[147]. Il y eut ainsi neuf générations, depuis Ngo-ko-ta jusqu'à la destruction de l'empire que ce chef puissant avait fondé.

reux d'affaiblir les *Song*, constituèrent un empire de *Tsi*, sur le trône duquel ils placèrent *Lieou-yu*. *Lieou-yu* s'étendit dans le Ho-nan et mit sa cour à *Kaï-fong-fou*; mais n'ayant pu résister à l'effort des armées chinoises, il fut abandonné et bientôt détrôné par les Kin eux-mêmes.

[141] 亶. Empereur des *Kin*, sous le nom de *Hi-tsong*.

[142] 亮. *Heou-si-tchu* ou *Hai-ling-ouang*, selon Deguignes.

[143] 雍. Empereur sous le nom de *Chi-tsong*.

[144] 璟. Empereur sous le nom de *Tchong-tsong*.

[145] 允濟. *Tong-hai-kiun-heou*, ou *Tchu-yun-tsi*, selon Deguignes.

[146] 珣. Empereur sous le nom de *Siouen-tsong*.

[147] 守緒. Empereur sous le nom de *Ngaï-tsong*. Assiégé dans sa capitale par *Oktaï-khan*, successeur de *Gengis-khan*, qui avait déjà conquis tous ses états, il s'enferma dans son palais où il fit mettre le feu, et périt ainsi l'an 1234.

Les événements de tous ces règnes sont rapportés avec beaucoup de détails dans les histoires de notre empire; mais les Kin n'ayant exercé qu'une domination violente et passagère sur une partie de la Chine, leur dynastie n'est pas comptée parmi nos dynasties nationales[148].

[148] L'histoire des *Kin* est connue de tous les Chinois lettrés. C'est pourquoi Ma-touan-lin en rappelle les principaux événements plutôt qu'il ne les expose, et fait usage d'une concision qui serait pour nous de l'obscurité, si nous ne pouvions pas consulter d'autres textes. Cela m'a forcé de traduire cette notice moins littéralement que les autres, en completant quelques phrases trop laconiques, au moyen des explications du *Tong-kien-kang-mou*.

TING-NGAN

定 安

Ceux qui fondèrent le royaume de Ting-ngan étaient de la race des Ma-han. Les Ma-han ayant été vaincus par les Ki-tan, leurs chefs réunirent la multitude disposée à les suivre, se retirèrent aux limites occidentales de leur ancien territoire et parvinrent à se maintenir indépendants. Ils donnèrent à leur nouveau royaume ce nom de Ting-ngan, qui signifie *repos solide* ou *repos affermi*.

Sous la dynastie des Song, la troisième année *kaï-pao* (970), le roi de ce pays appelé *Lie-ouan-hoa*[1] profita d'une ambassade des Niu-tchin qui se rendait à la cour de Chine pour envoyer des présents à l'Empereur, avec une lettre officielle par laquelle il se reconnaissait vassal de l'Empire[2].

[1] 烈萬華.

[2] Ce fait a été mentionné (page 433) et l'on a vu que parmi les présents du roi de Ting-ngan figurait un vêtement de peau de mouton.

Au milieu des années *taï-ping-hing-koue* (976-983), l'empereur Taï-tsong ayant résolu d'attaquer les Ki-tan fit proposer au roi de Ting-ngan de prendre part à la guerre et de l'aider à détruire l'ennemi commun. Le roi de Ting-ngan *Ou-hiuen-ming*[3] reçut ces ouvertures avec d'autant plus de joie que les Ki-tan ne cessaient de dévaster ses terres et de maltraiter ses sujets. L'alliance de la Chine lui apparut pleine d'espérances et, la sixième année *taï-ping-hing-koue* (981), en hiver, comme l'ambassade périodique des Niu-tchin portant le tribut à la Cour traversait encore son royaume, il lui remit pour l'Empereur une lettre écrite sur un rouleau de soie, dans laquelle lettre il était dit : « Moi, Ou-hiuen-ming, roi de Ting-ngan et sujet de l'Empire, établi sur un coin retiré de l'ancien territoire de mes pères, je gouvernais paisiblement les débris des Kao-li et des Po-haï[4] rassemblés par mes prédécesseurs. Pareille à la rosée bienfaisante qui entretient partout la vie, la protection de Votre Majesté descendait sur mon peuple et permettait qu'il fût heureux. Jadis, mes ancêtres ont pu soustraire aux cruautés et à la tyrannie des Ki-tan ces populations fugitives que moi-même, jusqu'à ce jour, j'ai su préserver de la servitude ; mais les habitants du *Fou-yu-fou*[5] commencent à se réfugier dans mon royaume, et

[3] 烏玄明. Une autre édition écrit 烏元明 *Ou-youen-ming*.

[4] On a vu précédemment que le *Po-haï* avait été conquis par le premier empereur des *Ki-tan*, *Ye-liu-ngo-pao-ki*.

[5] Le *Fou-yu-fou* était le territoire de la ville de *Fou-yu* appelée *Fou-yu-tching*, qui avait fait partie du royaume de *Po-haï* détruit par les *Ki-tan*. Les habitants de cette province avaient résisté longtemps à la domination du *Leao* et leur chef était allé visiter l'empereur *Taï-tsong* pour implorer sa protection, ainsi qu'il a été dit plus haut.

jamais nous n'eûmes à redouter des calamités plus terribles que celles dont nous sommes menacés en ce moment. J'apprends donc avec joie les intentions de Votre Majesté. Ses volontés seront obéies. Nous fournirons de braves soldats, impatients de venger nos injures. J'appelle de tous mes vœux le secours de la dynastie céleste, et je me prosterne humblement devant l'auguste Empereur. »

Cette lettre était datée de la sixième année *youen-hing*[6], le dixième jour de la dixième lune.

L'Empereur répondit au roi Ou-hiuen-ming, en l'engageant à ne pas différer plus longtemps d'attaquer avec lui les Ki-tan, et chargea les envoyés des Niu-tchin, qui devaient traverser de nouveau le royaume de Ting-ngan pour retourner dans leur pays, de porter cet ordre impérial.

La seconde année *touan-kong* (989), toujours par l'intermédiaire des Niu-tchin, le roi de Ting-ngan offrit en tribut des chevaux, des plumes d'aigle et des flèches sonores[7].

[6] 元 興. On rencontre des années *youen-hing* dans la chronologie chinoise, mais à des époques très-éloignées de celle dont il s'agit ici.—Ma-touan-lin rapporte sans doute ce détail pour montrer que les rois de *Ting-ngan* donnaient des noms chinois aux années de leurs règnes, à l'imitation des rois coréens.

[7] Les flèches sonores, 鳴 鏑, sont des flèches garnies, au lieu de pointe, d'une boule en bois creux qui produit un sifflement aigu annonçant leur passage et qui renferme aussi une petite cavité propre à contenir un billet. Ces flèches servent, à la guerre, pour transmettre des avis à l'ennemi qu'on veut attirer dans son parti ou avec lequel on a des intelligences. En cas de siége, on les lance par-

La seconde année *chun-hoa* (991), les Niu-tchin présentèrent à l'Empereur une lettre d'un successeur de Ou-hiuen-ming nommé *Ta-youen*[8]. Ce fut le dernier message des rois de Ting-ngan[9].

fois de la ville assiégée dans le camp des assiégeants, ou du camp des assiégeants dans la ville.

[8] 大元.

[9] On pourrait ajouter qu'à cette époque les rois de *Ting-ngan* cessèrent vraisemblablement d'exister, ou tout au moins perdirent leur indépendance. L'empereur Taï-tsong ne fut pas heureux dans sa campagne contre les *Leao*. Ses alliés en subirent les conséquences, et l'année 991 est précisément celle où les *Niu-tchin* se soumirent aux *Ki-tan*, sur le refus de Taï-tsong d'entreprendre une nouvelle guerre contre leurs voisins. Il est à supposer que la lettre du roi *Ta-youen* avait pour objet de solliciter aussi le secours de l'Empire et que ce prince, ami des *Niu-tchin*, a dû partager leur sort.

INDEX

AMÉRIQUE, connue des anciens Chinois sous le nom de *Fou-sang*. Voyez Fou-sang.

ANTHROPOPHAGES, 411, 418, 421.

A-PAO-KI, chef des *Ki-tan*, soumet trente-six peuplades du Nord, 431.

ARCS de *Lo-lang*, en bois de *tan*, très-renommés, 19; des *Y-leou*, très-forts, 331.

ARMES des Coréens, des Japonais, des *Mou-ki* ou *Mo-ho*, etc. Voir au sommaire de chacune des notices particulières consacrées à ces peuples.

BARBARES, divisés par les Chinois en neuf classes, 6.

BOUDDHISME, 79, 81, 94, 95, 106, 108 et suiv., 172, 252, 279, 387.

CHA, famille noble du *Pe-tsi*. 280.

CHA-HI, chefs coréens, 34.

CHA-MEN (îles), 433.

CHAN-CHOU, animal du Japon, 61.

CHAN-TCHING (*Yamasiro*), province du Japon, 115.

CHAN-YANG-TAO, cercle japonais, 118.

CHAN-YN-TAO, cercle japonais, 118.

CHANG, province de Corée, 312.

CHANG-KING, capitale du *Po-haï*, 361.

CHANG-KOU, ville du *Leao-tong*, 153.

CHANG-OUEÏ-SSE-TCHE, mandarins de la Corée, 179.

CHANG-TSE-JI, jour de fête, 226.

CHANG-TSONG *(Kadzousa)*, province du Japon, 117.

CHANG-YE *(Kodzouke)*, province du Japon, 117.

CHANG-YOUEN-TSIE (fête appelée), 226.

CHE-CHOUI, rivière, 200.

CHE-HO-TSIAO, ambassadeur chinois et gouverneur du *Leao-tong*, 12.

CHE-JIN, mandarins de la Corée, 179.

CHE-LIU-HIAI, prince coréen, 147.

CHE-OU-TCHUE, mandarins de la Corée, 167.

CHE-TSIN *(Setsu)*, province du Japon, 116.

CHEVELURES remarquables des *Chin-han*, 37.

CHEN-TE, reine de *Sin-lo*, 307.

CHEN-YU-CHAN, montagne, 334.

CHEOU-KIAI, bonze coréen, 238.

CHEOU-OUEÏ-SSE-TCHE, mandarins de la Corée, 179.

CHEOU-PING TIEN-HOANG, mikado, 115.

CHEOU-SIU, empereur des *Kin*, 460.

CHI, horde tartare, 335.

CHI-KIEN *(Yvami)*, province du Japon, 118.

CHI-LOU, prince des *Niu-tchin*, 439.

CHI-SO (grands et petits) tribus des *Ma-han*), 26.

CHI-TE, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

CHIN (royaume de), 23, 27, 28.

Chin-han (notice sur les), 33; leur origine, leurs mœurs, leur langage, *ibid.* Fertilité de leur pays, 34. Ils élevaient des vers-à-soie, *ibid.* Le fer leur servait de monnaie, 35. Ils comprimaient la tête des nouveaux-nés pour lui donner une forme aplatie, *ibid.*

CHIN-KAO, montagne de la Corée, 244.

CHIN-KONG TIEN-HOANG, mikado, 104.

CHIN-OU TIEN-HOANG, le premier des mikado, 101.

CHIN-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362.

CHING, place forte de la Corée, 222.

CHING, empereur des Kin. Voyez Ou-ki-maï..

CHING-CHANG, titre que les *Kao-li* donnaient à leur roi, 246.

CHING-OU, roi du Japon, 89.

CHING-OU TIEN-HOANG, mikado, 111.

CHING-TE, prince japonais, qui se consacra au culte de *Fo,* 108.

CHING-TSOU-HOANG-KOU, reine de *Sin-lo.* Voyez Chen-te.

CHO-MO, principauté, 244.

CHOU-MING TIEN-HOANG, mikado, 109.

CHOUI-CHING, roi du Japon, 54.

CHOUI-KEOU-TCHING, ville de Corée, 308.

CHRONOLOGIE DES SOUVERAINS DU JAPON : suivant le bonze *Tao-jen,* 98; suivant les Japonais, 135.

CHUN-HO TIEN-HOANG, mikado, 112.

CHUN-NOU-POU, tribu coréenne, 148.

CHUN-OUANG-HIUN, roi de *Kao-li,* 236.

CORDES NOUÉES, tenant lieu d'écriture, 79.

CORÉE (peuples de la Corée); voir les notices *Tchao-sien, Ma-han, Chin-han, Pien-chin, Kao-kiu-li, Pe-tsi, Sin-lo,* etc.

CORNES DE BŒUFS, de dimensions extraordinaires, 383.

CUIRASSES D'ÉTOFFE, 422.

DANSE des habitants de *Lieou-Lieou,* 420.

DIVINATION par les pieds d'un bœuf, 43; par les ossements des morts, 53.

ÉCUEILS dangereux sur les côtes de la Corée, 266.

ESCLAVAGE, comme pénalité, 2, 380.

EUL-LIN, tribu des *Ma-han,* 26.

EUL-TCHI, mandarins du Japon, 63.

FA-LOU, fleuve, 207.

FA-MIN, roi de *Sin-lo,* 308, 311.

FAN-OUEÏ, titre de chef chez les *Chin-han,* 34.

FAN TIEN-HOANG, mikado, 111.

FAN-TCHING TIEN-HOANG, mikado, 105.

FAUX CHEVEUX EN OR JAUNE, 314.

Feï-heou *(Higo)*, province du Japon, 119.

Feï-lieou, fleuve de Corée, également appelé *Feou-lieou*, ou *Fo-lieou*, 158.

Feï-tan *(Hida)*, province du Japon, 117.

Feï-tsien *(Hizen)*, province du Japon, 119.

Royaume (des femmes). Notice sur ce pays d'après une relation du bonze *Hoeï-chin*, 402. — Autres relations d'un royaume de femmes, 396.

Fen-tcheou, ville du *Po-haï*, 364.

Feou, roi de *Tchao-sien*, 10.

Feou-ho, roi du Japon, 92.

Feou-lieou, fleuve de Corée. Voyez **Feï-lieou.**

Feou-tchong, nation voisine de celle des *Mou-ki*, 339.

Feou-tou, prince japonais, 91.

Feou-tou, fête chinoise, 25.

Feou-tou-sin-tching, général coréen qui trahit son prince, en traitant avec les Chinois, 205.

Feou-yu-fou (ville et territoire de), 371.

Fer (mines de) dans le pays des *Chin-han*, 34. Le fer inconnu au *Fou-sang*, 385.

Flèches (pointes de) en pierre très-dure, 331; enduites d'un poison très-violent, 337.

Fo (culte de). Voyez **Bouddhisme.**

Fo-lieou, fleuve. Voyez **Feï-lieou.**

Fo-nie, horde des *Mou-ki*, 335, 344.

Fo-sin, prince Coréen, 290.

Fo-tcheou, ville du *Po-haï*, 364.

Fong-chang tien-hoang, mikado, 114.

Fong-heou *(Boungo)*, province du Japon, 119.

Fong-houan, général chinois qui fait la guerre aux Coréens, 154.

Fong-tcheou, ville du *Po-haï*, 362.

Fong-tsien *(Bouzen)*, province du Japon, 119.

Fou-ming-tchu tsun, également appelé *Tchu-ming-tchu tsun*, souverain du Japon, 99.

Fou-sang (notice sur le), 375. Relation du bonze *Hoeï-chin*, 377. Situation du *Fou-sang*, ses produc-

tions, ses mœurs, 378 et suivantes. L'arbre *fou-sang*, 378, 390; diverses citations d'anciens auteurs sur le pays de *Fou-sang;* itinéraire pour se rendre au *Fou-sang;* documents de nature à prouver que le *Fou-sang* était l'Amérique, 399.

FOU-TAÏ, roi du *Fou-yu*, 45.

FOU-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363, autre ville du même nom, mais avec une orthographe chinoise différente, 364.

FOU-YOUEN-YOUEN, monastère de Corée, consacré au culte de *Lao-tse*, 252.

Fou-yu (notice sur le), 39; situation de ce royaume, *ibid.;* légende de la naissance de *Tong-ming*, son premier roi, 40; productions du pays, mœurs des habitants; leurs armes, 42; sacrifices, 43; lois très-sévères, 44; relations du *Fou-yu* avec la Chine, 45 et suivantes; à quelle époque elles cessèrent, 48.

FOU-YU (la ville de) emportée d'assaut, 202.

FOU-YU-CHIN, divinité coréenne, 172.

FOU-YU-FONG, roi de *Pe-tsi*, 291.

FOU-YU-FOU, ville du *Po-haï*, 362; territoire du *Fou-yu-fou*, 463.

FOU-YU-KING, roi de *Pe-tsi*, 297.

FOU-YU-LONG, roi de *Pe-tsi*, 294.

FOU-YU-TCHONG, prince coréen, 293.

FOU-YU-TCHONG-TCHI, prince coréen, 293.

FOU-YU-TIEN, roi de *Pe-tsi*, 276.

HAÏ-TCHEOU, ville, 217.

HAÏ-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 364.

HAÏ-TING, ville et territoire de Corée, 29.

HAÏ-TONG-TCHONG-PAO, monnaie coréenne, 250.

HAÏ-TONG-TONG-PAO, monnaie coréenne, 250.

HAÏ-TONG-TSENG-TSE, titre d'un roi de *Pe-tsi*, 285.

HAÏ-TONG-TSING, sorte d'épervier employé pour la chasse, 443.

HAN, nation coréenne. Voyez **Ma-han, Chin-han, Pien-chin.**

HAN, nom de famille des souverains de la race des *Ma-han*, 28.

HAN, province de Corée, sous la domination chinoise, 312.

HAN-HAÏ, *mare arenosum*, 62.

HAN-KOUE-HOA, ambassadeur chinois, 213.

HAN-OUANG-LIANG, général chinois qui fait une expédition malheureuse en Corée, 174.

HAN-TCHING, ville de Corée, 167.

HAO-CHOUI, chef des *Teou-mo-leou*, 272.

HAO-KOU-TOU, royaume du Japon, 64.

HE-CHOUI, fleuve, 333, 428.

HE-CHOUI-POU, horde des *Mou-ki* ou *Mo-ho*, 335.

HE-LI-PO, prince des *Niu-tchin*, 440.

HE-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

HE-TCHI (royaume des) ou dents noires, 57, 410.

HENG-OU-TIEN-HOANG, mikado, 113.

HEOU-LI-KOUEÏ, envoyé des *Mou-ki*, 340.

HEOU-NI-TCHI, envoyé des *Mou-ki*, 339.

HEOU-POU, tribu coréenne, 149.

HI, prince de *Ki-lin*, devient roi de *Kao-li*, 238.

HIA, famille noble du *Pe-tsi*, 280.

HIA-KIU-LI, nom donné au *Kao-li* par l'empereur *Ouang-mang*, 152.

HIA-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362.

Hia-y (notice sur les insulaires appelés), 373. Des envoyés de leur nation accompagnent une ambassade japonaise dans sa visite à la cour de Chine. Longueur extrême de leurs barbes. Leur adresse à lancer des flèches, 374.

HIA-YE (*Simodzouke*), province du Japon, 117.

HIANG-KONG, classe d'étudiants coréens, 248.

HIANG-YO, musique coréenne, 253.

HIAO-KOUANG-NING, ambassadeur coréen, 264.

HIAO-LING TIEN-HOANG, mikado, 104.

HIAO-MING, reine du Japon, 90.

HIAO-MING TIEN-HOANG, mikado, qui envoie demander en Chine des livres bouddhiques, 112.

HIAO-NGAN TIEN-HOANG, mikado, 103.

HIAO-TCHAO TIEN-HOANG, mikado, 103.

HIAO-TE, reine du Japon, 86.

HIAO-YOUEN TIEN-HOANG, mikado, 104.

HIEN-HEOU, titre de dignité, 17.

HIEN-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 361, 448.

HIEN-TCHIN, petit-fils de *Ko-sou-ouen*, ou *Kaï-sou-ouen*, 201.

HIEN-TE-FOU. Voy. **Tchong-king.**

HIEN-TSE, titre de chef chez les *Chin-han*, 34.

HIEN-TSONG TIEN-HOANG, mikado, 106.

HIEN-YNG, roi de *Sin-lo*, 315.

HING, roi du Japon, 70.

HING-CHEOU, ambassadeur chinois, 315.

HING-HO, bonze japonais envoyé à la Chine pour y étudier la religion de *Fo*, 113.

HING-KOUANG, roi de *Sin-lo*, 313.

HING-TCHEOU, ville, 221, 361.

HIONG, province de Corée, 312.

HIONG-LIO TIEN-HOANG, mikado, 106.

HIONG-TSING, fleuve de Corée, 288; nom d'une conscription militaire, 289.

HIOUEN-TOU, ville et province de Corée, 14, 15, 17, 155, 167, 323.

HIU-YOUEN-TSONG, envoyé chinois près de l'empereur des *Kin*, 457.

HO-HAN, fleuve, 357.

HO-HAN-TCHEOU, nom donné par les Chinois à l'ancien pays de *Po-haï*, 351.

HO-KAN, juge et protecteur des orientaux, 48.

HO-LI, général chinois envoyé en Corée, 199.

HO-MAN, marin chinois, 422.

HO-NOUI *(Kawatsi)*, province du Japon, 116.

HO-PE, grand conseil au *Sin-lo*, 305.

HO-PEÏ-TAÏ, ambassadeur japonais, 83.

HO-PO *(Awa)*, province du Japon, 119.

HO-SOU-KOUAN, colons de la race des *Niu-tchin*, 431.

HO-SSE-TCHING, mandarin chinois réfugié en Corée, 177.

HO-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362.

HO-TSIUEN *(Idzuma)*, province du Japon, 116.

HOA, écorce d'arbre utilisée pour couvrir les maisons, 428.

HOA-YU, roi de *Po-haï*, 358.

HOA-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

HOA-NOU-SOU-NOU, royaume du Japon, 65.

HOAÏ-OUANG-YAO, roi de *Kao-li*, 238.

Hoaï-tcheou, ville du *Po-haï*, 364.

Hoai-youen-tching, en Corée, 177.

Hoan-sse, roi de *Lieou-kieou* (Formose), 416.

Hoang-pou, tribu coréenne, 149.

Hoang-long-yn, lieutenant de *Ngo-ko-ta*, 444.

Hoang-ki tien-hoang, mikado, 119.

Hoang-hien, rivière, 197.

Hoeï. Voyez **Ouang-hoeï.**

Hoeï-chin (le bonze) arrive à la Chine venant du *Fou-sang*, 377; sa relation, 378 et suiv. Considérations diverses sur ce personnage et sur son voyage, 392 et suiv.

Hoeï-pa, nom de peuple, 431.

Hoen-tong-kiang, l'un des noms du fleuve *Sounggari*, 257.

Hong-lin, prince du *Po-haï*, 358.

Hou (barbares), 10.

Hou-che, parent et conseiller de *Ngo-ko-ta*, 445.

Hou-laï, prince des *Niu-tchin*, 439.

Hou-li, ambassadeur chinois en Corée, 257.

Hou-tcheou, ville du *Po-haï*, 361.

Hou-to-lo, chef de tribu de la nation des *Mou-ki*, 346.

Hou-y, petit royaume du Japon, 65.

Houan-tou, montagne. Voyez **Oua-tou.**

Japon (notice sur le), en chinois le royaume de **Ouo,** 49; ce royaume est formé par une réunion d'îles et contenait plus de cent petits états, qui relevaient tous du roi de *Ouo*, 50, 51; plus de trente de ces états communiquèrent avec la Chine dès l'époque des *Han, ibid.*; produits du Japon, son climat, ses usages et ses mœurs dans l'antiquité; armes des Japonais; tatouage de leur visage; costumes, sépultures; les femmes sont plus nombreuses que les hommes, 51 et suiv.; premiers souverains du Japon qui envoient des ambassadeurs à la Chine, 54; description du Japon et des pays voisins au IIIe siècle de notre ère, 55 et suiv.; continuation des relations de la Chine avec le Japon, 66 et suivantes; *Pi-mi-hou* et *Y-yu*, reines du Japon, 67; rois du Japon qui leur succédèrent, 68 et suivan-

tes; titres que prenaient ces princes, 69; titres portés par les mandarins japonais, 77; itinéraire d'un ambassadeur chinois qui se rend au Japon, 81; ambassades japonaises, 85 et suivantes; des insulaires de *Hia-y* accompagnent un envoyé du Japon à la cour de Chine, 87; les Japonais changent le nom de *Ouo* que portait leur royaume pour adopter celui de *Ji-pen;* premiers voyages des ambassadeurs japonais par la route directe de *Ming-tcheou* et *Youe-tcheou,* 90; de jeunes princes japonais sont envoyés à la Chine pour y compléter leurs études, 91; arrivée à la Chine du bonze *Tao-jen*, 93; sa chronologie des anciens souverains du Japon, 98; relations entre la Chine et le Japon postérieures au voyage de *Tao-jen,* 122 et suiv.; le Japon choisit constamment ses envoyés parmi les bonzes bouddhistes, 124; l'Empereur fait secourir et rapatrier les naufragés japonais, 125; des voyageurs japonais avaient commencé à pénétrer en Chine sous les *Han* postérieurs, 126; itinéraire de la Chine au Japon à différentes époques, 126 et suivantes; appendice à la notice sur le Japon, 128.

JEN-LOU, tribu des *Ma-han,* 26.

JI-HIANG *(Hiouga)*, province du Japon, 119; palais, 100.

JI-PEN (le Japon); origine de ce nom, 87.

JI-HOA, tribu des *Ma-han,* 26.

JIN-HIAO, place forte du *Pe-tsi,* 291.

JIN-HIEN TIEN-HOANG, mikado, 106.

JIN-HO TIEN-HOANG, mikado, 114.

JIN-MING TIEN-HOANG, mikado, 113.

JIN-MING-JIN-MING-TCHI, souverain japonais, 92.

JIN-OUEN, prince coréen, 311.

JIN-SIEOU, roi de *Po-haï,* 359.

JIV-TE-HIEN-HOANG, mikado, 105.

JIN-YA, prince du *Po-haï*, 353.

JO-CHOUI, fleuve, 39.

JO-HIA *(Wakasa)*, province du Japon, 118.

JO-SA-JIN, mandarins coréens, 168.

JOU-CHE, mandarins coréens, 167.

JOU-KO, ambassadeur coréen, 216.

JOU-LAÏ-PEÏ-LI, tribu des *Ma-han,* 27.

JOU-LI, roi de *Kao-kiu-li,* 148.

JOU-PO-TA, chef des *Niu-tchin*, 438.

JOU-Y, ville de Corée, 204.

JOU-Y-PAO-TCHOU, pierres précieuses, 80.

KAÏ-FONG-FOU (la ville de), prise par les *Kin*, 458.

KAÏ-FOU, province de Corée, 283.

KAÏ-HIUN-KONG-TCHIN, titre honorifique chez les Coréens, 247.

KAI-HOA TIEN-HOANG, mikado, 104.

KAÏ-MA-TA, montagnes de la Corée, 322.

KAÏ-MEOU, ville du *Leao-tong*, 193.

KAÏ-PAO, monastère, 124.

KAÏ-SOU-OUEN. Voyez KO-SOU-OUEN.

KAÏ-SSE, fleuve de Corée, 41 (note 6).

KAÏ-TCHEOU, province de Corée, 244.

KAÏ-TCHEOU, ville du *Leao-tong*. Voyez KAÏ-MEOU.

KAÏ-TCHING, capitale du *Kao-li*, 223, 244.

KAÏ-TCHING-FOU. Voyez KAÏ-TCHING.

KAN-FO, premier ancètre des *Kin*, 439.

KAN-HI, tribu des *Ma-han*, 26.

KANG, province de Corée, 312.

KANG-TSIEN, lettré coréen, 230.

KANG-Y, roi de *Po-haï*, 358.

KAO, nom de famille de la première race des rois de *Kao-kiu-li*, 145. La dynastie des *Kao* remontait à l'époque des *Han*, 203.

KAO-HAN, général chinois, 201.

KAO-HOEÏ-TCHIN, général coréen, 194, 343.

KAO-JIN, ambassadeur chinois au Japon, 85.

KAO-KIAÏ-TCHIN-JIN, envoyé du Japon, 92.

Kao-kiu-li (Notice sur le), 142; origine des rois de *Kao-kiu-li*; légende de la naissance de *Tchu-mong*, *ibid.*; anciennes mœurs de ce pays; les habitants du *Kao-kiu-li* formaient cinq familles, 148; mandarins du *Kao-kiu-li*, 149; nouveau tableau de mœurs, 150; culte rendu à l'étoile *Ling-sin*; sépulture des morts, 151; l'empereur *Ouang-mang* essaie vrainement d'armer les *Kao-kiu-li* contre les *Hiong-nou*; il fait assassiner leur roi et

change le nom de *Kao-kiu-li* en celui de *Hia-kiu-li*, 152; les Coréens envahissent plusieurs fois le *Leao-tong* et plusieurs expéditions chinoises sont dirigées contre eux, 153 et suivantes; l'ancien nom de *Kao-kiu-li* est définitivement changé en celui de *Kao-li*, 162; histoire des rois de ce pays, 164 et suivantes; description du *Kao-li* et de ses mœurs vers le VIIe siècle de notre ère, costumes, armes, lois, mariages, funérailles, 165 et suivantes; expéditions malheureuses de l'empereur *Yang-ti* contre les Coréens, 176; fleuves et montagnes, 180; introduction au *Kao-li* du culte *Lao-tse*, 186; puissance du *Kao-li*; guerres avec l'empereur *Taï-tsong*, 192 et suivantes; le *Kao-li* réduit en province chinoise, 206; restauration de ses rois, qualifiés d'abord *princes de Tchao-sien*, 207; la famille *Ouang* succède à la famille *Kao*; histoire de cette nouvelle dynastie, 209 et suivantes; les lettres sont cultivées avec ardeur au *Kao-li*, 210 et suivantes; itinéraire des ambassades chinoises qui se rendaient en Corée, 217; les rois de *Kao-li* tombent sous la domination des *Ki-tan*, 219; ils se relèvent en faisant alliance avec les *Niu-tchin*, 222; situation du *Kao-li* au commencement du XIe siècle, population, sacrifices, musique, études littéraires, produits, 223; les lettrés coréens vont étudier à la Chine; les ambassades coréennes demandent des livres d'histoire et de géographie, et aussi des traités bouddhiques, 229 et suivantes; le roi de *Kao-li* engage l'Empereur à s'appuyer sur les *Ki-tan* et à redouter les *Niu-tchin*, 241; description du *Kao-li* et tableau de ses mœurs au XIIe siècle; position géographique, climat, productions, gouvernement, colléges, antre célèbre, fêtes, temples de *Fo* et de *Lao-tse*, sacrifices au ciel, usages, costume, musique, châtiments des criminels, 243 et suivantes. Itinéraire de la Chine au *Kao-li*, en partant de *Ming-tcheou*, 255; situation critique du roi de *Kao-li* menacé tout à la fois par les *Kin*, les *Leao* et les *Song*, sa politique, 257 et suivantes; il se soumet aux *Kin* et cesse de communiquer avec la Chine, 264; dangers de la

navigation sur les côtes de la Corée, 266; coup-d'œil retsospectif sur le caractère des relations longtemps entretenues entre le *Kao-li* et l'empire chinois, 267.

KAO-KIU-LI, ville de Corée. Voyez **Ke-ching-ko.**

KAO-LI, dernière modification du nom de *Kao-kiu-li,* 162; l'ambassadeur de *Kao-li* avait la seconde place à la cour des *Oueï*, 165. Voy. **Kao-kiu-li.**

KAO-LIEN, roi de *Kao-li*, 162.

KAO-OU, roi de *Kao-li*, 188.

KAO-SIEN-CHEOU, général de *Ki-tan*, défait par les *Niu-tchin*, 445.

KAO-TCHANG, nom de peuple, 175.

KAO-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

KAO-TE TIEN-HOANG, mikado, 109.

KAO-TENG-CHIN, divinité coréenne, 172.

KAO-Y, ambassadeur coréen, 162.

KAO-YE TIEN-HOANG, mikado, 91, 112.

KAO-YEN-CHEOU, chef coréen, 194.

KAO-YONG-TCHANG, gouverneur du *Po-haï*, qui périt en voulant se rendre indépendant, 447.

KAO-YOUEN, roi de *Kao-li*, 188.

KE-CHING-KO, ville de Corée, 145.

KE-KIA-SSE, peuple qui habitait les bords du lac *Baïkal*, 408 (notes).

KENG, varité de riz qui sert à fabriquer une boisson fermentée, 246.

KENG-KOUEÏ, gouverneur du *Leao-tong*, 153.

KENG-LIN, général chinois qui fait la guerre en Corée, 157.

KEOU-HI, tribu des *Ma-han*, 27.

KEOU-KOU-TCHI-PI-KEOU, mandarins japonais, 65.

KEOU-LOU, tribu des *Ma-han*, 26.

KEOU-NOU, royaume du Japon, 67.

KEOU-POU, tribu des *Ma-han*, 26.

KI-CHOUI-MEN, passage dangereux pour les vaisseaux, 255, 266.

KI-KI-TCHONG-SIANG, chef coréen, 348.

KI-LI-CHAN, montagne, 334.

KI-LIN, principauté en Corée, 238, 258, 311; *Hi*, prince de *Ki-lin*. Voyez **Hi.**

KI-MI-MO-KOUAN, princesse japonaise, 76.

KI-MIN, khan des turcs orientaux, 175.

KI-OU-NOUI, ministre japonais, 105.

KI-OUEÏ-PO, chef des *Niu-tchin*, 434.

KI-PE-TCHI, royaume du Japon, 64.

KI-PI, général chinois qui fait la guerre aux Coréens, 199.

KI-PIN (des religieux de) se rendent au *Fou-sang*, 387.

KI-SSE-PI-YU, chef des *Mo-ho*, 348.

KI-TAN (expédition des) contre les *Niu-tchin*, 214.

KI-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 364.

KI-TE, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

KI-TI TIEN-HOANG, mikado, 106.

KI-TO-PI, chef japonais, 83.

KI-TSE, prince chinois de la dynastie des *Chang*, fonde le royaume de *Tchao-sien*, 1; ses lois, 2.

KIA-HO *(Kaga)*, province du Japon, 118.

KIA-LI-MO (royaume de) voisin du *Niu-tchin*, 438.

KIA-PEÏ *(Kaï)*, province du Japon, 117.

KIAÏ, roi de *Kao-li*, 240 et suivantes.

KIAÏ, famille noble du *Pe-tsi*, 280.

KIAÏ (royaume de). Voyez KIO.

KIANG-YOUEN (palais de), au Japon, 102.

KIE-CHI, montagnes, 180, 181.

KIEN-HI-PEÏ-LI, tribu des *Ma-han*, 26.

KIEN-HOANG, roi de *Po-haï*, 360.

KIEN-KI-TCHI, titre que les *Pe-tsi* donnaient à leur roi, 276.

KIEN-MA, tribu des *Ma-han*, 27.

KIEN-MEOU, chef coréen qui se révolte contre les Chinois, 206.

KIEN-OUEÏ-KIU, roi de *Fou-yu*, 46 et suivantes.

KIEN-OUEN-TA-PAO, légendes des monnaies du Japon, 95.

KIEN-POU, sorte d'étoffe, 34, 51.

KIEN-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

KIEN-TCHEOU, ville du *Leao-tong*, 448.

KIEN-Y, mandarins du *Po-haï*, 366.

KIEN-YUN, roi de *Sin-lo*, 316.

KIEOU-TOU, montagnes. Voyez Oua-tou.

KIN (fondation de la dynastie des), 448; origine de son nom, *ibid.*

KIN, nom de famille de rois de *Sin-lo*, 305.

KIN, famille noble de Corée, 247.

KIN-CHAN, montagne, 202.

KIN-FA-MIN, roi de *Sin-lo*, 293.

KIN-HING-TCHING, lettré coréen qui vient compléter ses études à la Chine, 212, 230.

KIN-KIANG, province du Japon, 117.

KIN-LEANG-SIANG, roi de *Sin-lo*, 317.

KIN-LI-KI, ambassadeur coréen, 317.

KIN-LIEN, circonscription militaire en Corée, 289.

KIN-MA, principauté en Corée, 245.

KIN-MEOU, roi de *Po-haï*, 257.

KIN-PO-YNG, roi de *Sin-lo*, 320.

KIN-POU, roi de *Sin-lo*, 320.

KIN-TCHEOU, province de Corée, 245.

KIN-TCHI-KOUEÏ, envoyé coréen, 263.

KING, roi de *Pe-tsi*. Voyez FOU-YU-KING.

KING, empereur des *Kin* sous le nom de *Tchong-tsong*, 460.

KING (les trois) ou capitales du *Kao-li*, 167.

KING-CHOUI, lettré coréen, 240.

KING-HEOU, mandarins de la Corée, 167.

KING-HING TIEN-HOANG, mikado, 104.

KING-OUEÏ, roi de *Sin-lo*, 318.

KING-SIN, roi de *Sin-lo*, 317.

KING-TAÏ, roi de *Pe-tsi*, 280.

KING-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362.

KING-TI, ambassadeur coréen, 232.

KIU-CHAN-TAO, îles sur les côtes de la Corée, 266.

KIU-CHOUI, titre porté par les chefs des anciens Coréens, 17.

KIU-CHOUI, chefs des *Ouo-tsiu*, 324.

KIU-FO-FO, nation voisine des *Mou-ki*, 339.

KIO (royaume de), également appelé *Kiaï*, 409.

KIO-KIA, montagne, 451.

KIONG-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

KIU-LI, abréviation de *Hia-kiu-li*. Voir 153, note 47.

KIU-LONG, ville, 185.

KIU-MIEN-CHI, prince japonais envoyé à la Chine pour y faire ses études, 91.

KIU-NOU, royaume du Japon, 56.

KIU-YE-HAN, petit royaume coréen, 51, 61.

KIU-YONG-KOUAN, forteresse, 452.

KIU-YOUEN, auteur du *Li-sao;* ce qu'il dit du *Fou-sang,* 389.

KIUEN-TCHI-KOUE-SSE, titre coréen, 209.

KIUN, principauté et circonscription territoriale, 4.

KIUN-CHI, royaume du Japon, 64.

KIUN-LI, horde tartare, 344.

KIUN-NI, mandarins japonais, 76.

KO-CHOUE ou KO-CHOUE-CHAO, horde tartare, 344.

KO-LA-TEOU, roi de *Lieou-kieou* (Formose), 416.

KO-LAO-YANG, nom que les habitants de *Lieou-kieou* (Formose) donnaient à leur roi, 416.

KO-HIA-MA, poneys; du *Tchao-sien,* 19, 171; offerts à l'Empereur par le roi de *Sin-lo,* 313.

KO-KONG-HOEN TSUN, souverain japonais, 99.

KO-SOU-OUEN, appelé quelquefois aussi *Kaï-sou-ouen,* ministre coréen, qui s'empare de l'autorité royale et qui soutient une guerre contre les Chinois, 188 et suiv.

KO-TCHEOU, ville de Corée, 221.

KO-TOU, nom que les *Po-haï* donnaient à leur roi, 365.

KO-TSIE, mandarins de la Corée, 179.

KO-YE, envoyé du Japon, 113.

KO-YOUEN, ambassadeur coréen qui fournit des renseignements sur son pays, 223.

KONG, roi de *Kiu-li,* 153.

KONG-HAÏ, prince japonais envoyé à la Chine pour y faire ses études, 92, 113.

KONG-SENG-MOU, général chinois envoyé contre les Coréens, 29.

KONG-SUN, famille souveraine, 185.

KONG-SUN-KANG, gouverneur chinois, 28, 158.

KONG-TCHIN, royaume du Japon, 65.

KONG-TCHU, titre par lequel les habitants du *Kao-li* désignaient leur reine, 247.

KOU (flèches en bois de) très-estimées, 328, 331.

KOU-FO-TCHIN, nation voisine des *Mou-ki,* 339.

KOU-LA, tribu des *Ma-han,* 27.

KOU-LEOU, nation voisine des *Mou-ki,* 339.

KOU-LI, tribu des *Ma-han,* 26.

Kou-pe-keou, défilés au nord-est de Peking, 451.

Kou-tan-tche, tribu des *Ma-han*, 26.

Kou-te, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

Kou-tseou-ta-kia, mandarins du *Kao-kiu-li*, assimilés aux *Hong-lou* de la Chine, 149.

Kou-youen, tribu des *Ma-han*, 26.

Kouan-fou, circonscription territoriale, 249.

Kouan-kien (le bonze), ambassadeur japonais, 114.

Kouan-nou-pou, tribu coréenne, 148, 149.

Kouang-hia-tchi, roi du Japon, 92.

Kouang-hiao tien-hoang, mikado, 114.

Kouang-hoa, territoire coréen, 214.

Kouang-ping-chi-lang, titre coréen, 212.

Kouang-tcheou, ville du *Po-haï*, 363.

Koue, famille noble du *Pe-tsi*, 280.

Koue-hia-tchoui tsun, souverain japonais, 99.

Koue-noui-tching, ville de Corée, au nord du fleuve *Ya-lo*, 166, 167, 184.

Koue-tchang-li tsun, souverain japonais, 99.

Koue-tse, mandarins de la Corée, 179.

Koueï, royaume du Japon, 65.

Koueï-ki (mer de), 57.

Koueï-leou-pou, tribu coréenne, 148.

Koueï-nou, royaume du Japon, 65.

Koueï-tcheou, ville située près du fleuve *Ya-lo*, 221.

Koueï-tcheou, ville du *Po-haï*, 364.

Kuen-tong-kiang, fleuve, 427.

Laï-tcheou, port de mer où 4,000 soldats chinois sont embarqués sur 500 bateaux pour aller envahir la Corée, 192.

Laï-youen-tching, ville de Corée, 222.

Lances de trente pieds de long, 18.

Lao-tse (la doctrine de) portée au *Kao-kiu-li*, 186.

Leao-chan, montagnes, 183.

LEAO-CHOUI, fleuve, 175, 185, 197.

LEAO-TONG, nom de province et nom de ville, 4, 167; le *Leao-tong* cédé au roi de *Kao-li*, 174; la ville de *Leao-tong* assiégée par les Chinois, 176.

LEAO-TCHEOU, capitale du *Leao-tong*, 193.

LEAO-SI, province chinoise, 174.

LEAO-TOUI, ville du *Leao-tong*, 154.

LEANG, province de Corée, 312.

LEANG, empereur des *Kin*, 460.

LEANG-SSE-KONG-KI, ouvrage chinois qui renferme des indications relatives au pays de *Fou-sang*, 392 et suivantes.

LENG-TSIOUEN TIEN-HOANG, mikado, 115.

LEOU-HAN, roi de *Sin-lo*, 300.

LI, famille noble de la Corée, 247.

LI-CHI-TSI, ministre chinois qui engage l'empereur *Taï-tsong* à faire la guerre au *Kao-li* et qui prend lui-même le commandement de l'armée expéditionnaire, 191 et suiv.

LI-HING-YEOU, ambassadeur coréen, 212.

LI-HONG, roi de *Sin-lo*, 313.

LI-KIAÏ-KOU, général chinois, 349.

LI-KIN-HING, général chinois, 201, 312.

LI-KIUN-KIEOU, gouverneur chinois qui dissuade l'Empereur de porter ses armes en Corée, 199.

LI-KO-MI-TO-FOU-LI, prince japonais, 76.

LI-OU-TAÏ-CHAN, monastère bouddhique, 113.

LI-SIUEN (ou *siouen*), envoyé du *Kao-li*, 220.

LI-TCHING-KIANG, fleuve de Corée, 255.

LI-TCHONG TIEN-HOANG, mikado, 105.

LI-TSA-HOEN TSUN, souverain japonais, 99.

LI-TSE-CHIN, ministre coréen, 240.

LI-YEN, historien chinois; itinéraire indiqué par lui pour se rendre au *Fou-sang*, 398.

LIE-OUAN-HOA, roi de *Ting-ngan*, 434, 462.

LIEN-MO-LO, prince du royaume de *Tie-li*, 435.

LIEN-SSE, ville et district de la Corée, 28.

LIEN-TSIEN-TCHONG-CHI, examen littéraire, 248.

LIEOU, famille noble de Corée, 247.

LIEOU-JIN-KOUEÏ, général chinois, 290 et suivantes.

LIEOU-JIN-YOUEN, général chinois, 292.

Lieou-kieou (Notice sur le royaume de), 414; la situation de l'île désignée dans cette notice ne peut convenir qu'à *Formose*, *ibid.*; description du pays et tableau des mœurs de ses habitants au commencement du VIIe siècle de notre ère; habitation du roi, production du sol, costumes, occupations des femmes, armes offensives et défensives des hommes, mariages, danse, funérailles, pratiques religieuses; le peuple de *Lieou-kieou* est anthropophage, 416 et suivantes; découverte de *Lieou-kieou* (Formose) par les Chinois, 422; expédition de *Tchin-leng* à *Lieou-kieou* (Formose) et comment il s'y rend, 423; les Chinois massacrent le roi de *Lieou-kieou*, incendient son palais et font de nombreux prisonniers, mais sans parvenir à soumettre les indigènes; le royaume de *Pi-che-ye* et la sauvage intrépidité de ses habitants, 425.

LIEOU-KIU, gouverneur de *Taï-fang*, 29.

LIEOU-PE-YNG, général chinois qui porte la guerre en Corée, 199.

LIEOU-YU, créé par les *Kin* empereur de *Tsi*, 459.

LIN-SOU-PAN, tribu des *Ma-han*, 27.

LIN-TUN, ville et province de la Corée, 12, 15.

LIN-YU-KOUAN, défilés, 175.

LING-NAN, localité de la Corée, 200.

LING-SIEN, bonze japonais envoyé à la Chine pour y étudier la doctrine de *Fo*, 112.

LING-SIN, étoile à laquelle les Coréens rendent un culte et offrent des sacrifices, 150.

LING-TSIEN-JIN, mandarins militaires de la Corée, 180.

LIU-SSE-TAO. Voyez **Lu-sse-tao.**

LIU-TA, prince coréen, fils de *Tchu-mong*, 147.

LIVRE DES CINQ MILLE MOTS, renfermant la doctrine du *Tao*, expliqué au *Kao-li*, 187.

Lo, place forte en Corée, 222.

Lo (Royaume des) ou des hommes nuds; nègres anthropophages, 57, 410.

Lo-kou, rivière, 338.

Lo-koueï-choui, fleuve, 334.

Lo-lang, ville et province coréennes, 14, 17, 19; le territoire de *Lo-lang* soumis au *Sin-lo,* 298.

Lo-lang-fou (la même ville que *Lo-lang*, ci-dessus), 244.

Lo-ngao *(Moutsou),* province du Japon, 117.

Long, prince coréen, 288.

Long-oueï-pi-chou, encyclopédie; ce qu'elle relate du pays de *Fou-sang,* 392.

Long-tcheou, ville située près du fleuve *Ya-lo,* 221, 361.

Long-tsiouen-fou. Voyez **Chang-king.**

Long-youen-fou. Voyez **Tong-king.**

Lou (barbares), 70.

Lou-leou, nation voisine des *Mou-ki,* 339

Lou-ouan, général chinois rebelle, 5, 10.

Lou-pou, district coréen, 157.

Lou-tcheou, ville du *Po-haï,* 361.

Lou-tching, ville de Corée, 183.

Lou-yang-chan, montagne, 182.

Lu-sse-tao, lettré japonais qui vient à la Chine pour s'instruire dans la doctrine de *Fo,* 110.

Magiciens, au Japon, 79.

Ma-han (Notice sur les), nation coréenne, 21; les *Ma-han* étaient les plus puissants des trois *Han* et formaient cinquante-quatre tribus; productions de leur pays; description de leurs mœurs et de leurs usages; ils célébraient une grande fête appelée *Sou-tou;* quelques-uns d'entre eux étaient tatoués, 22 et suivantes; origine des *Ma-han,* leurs relations avec la Chine dont ils reconnaissent la suzeraineté jusqu'au IIIe siècle de notre ère; ils sont absorbés par les *Pe-tsi* et les *Sin-lo,* 29 et suivantes.

Ma-han, circonscription territoriale instituée par les Chinois, 289.

Ma-kouo, envoyé chinois près de l'empereur des *Kin,* 452 et suiv.

Ma-nao, pierres précieuses, 86.

Ma-sa-haï, chef des *Niu-tchin,* 433.

MA-TA, compagnon de *Tchu-mong*, 144.

MA-TCHAÏ-CHOUI, fleuve, 184.

MA-Y-CHAN, montagne de Corée, 200.

MA-YU, roi de *Fou-yu*, 46.

MAÏ-SIAO, ville de Corée, 312.

MAO-JIN (hommes velus), soumis par les Japonais, 72, 88. Voyez aussi **Hia-y**.

ME-CHAN, île sur les côtes de la Corée, 255.

MEÏ-HO, fleuve, 214.

MEÏ-LUN, femme d'un chef des *Niu-tchin* qui vient à la cour de Chine, 433.

MEÏ-NONG *(Mino)*, province du Japon, 117.

MEÏ-TCHEOU, villes du *Po-haï*, 364.

MEÏ-TSO *(Mimasaka)*, province du Japon, 118.

MEN-Y, frère du roi de *Po-haï* qui se refugie près de l'Empereur et commande une armée chinoise, 353 et suivantes.

MEOU-TA, roi de *Pe-tsi*, 280.

MEOU-CHI, tribu des *Ma-han*, 26.

MEOU-LOU-PEÏ-LI, tribu des *Ma-han*, 26.

MEOU-TOU, roi de *Pe-tsi*, 280.

MI-MI, titre des grands du Japon, 63.

MI-MA-HO-TCHI, mandarins japonais, 64.

MI-MA-TCHING, mandarin japonais, 64.

MI-MI-NO-LI, mandarins japonais, 63.

MI-NOU, royaume du Japon, 64.

MIEN-TCHONG-KIEN TSUN, mikado, 99.

MING, province de Corée, 312.

MING, roi de *Pe-tsi*. Voyez **Yu-ming**.

MING-MING TIEN-HOANG, mikado, le même que *Tien-kou-paï-kaï-kouang-ting tien-hoang*, 106.

MING-TCHEOU, 123, note 432.

MING-TCHONG, roi de *Po-haï*, le même que *Taï-chi*, 359.
280.

MO, famille noble du *Pe-tsi*,

MO-CHI, ville de Corée, 202.

MO-HO. Voyez **Mou-ki**; trois mille *Mo-ho* enterrés vifs, 194.

MO-KE, mandarins militaires de la Corée, 179.

MO-KO. Voyez **Mou-ki**.

MO-LAÏ, roi de *Kao-kiu-li*, 148.

Mo-li-tchi, grand dignitaire coréen, 188.

Mo-lou, tribu des *Ma-han,* 26.

Mo-lou, royaume du Japon, 62.

Mo-ou-lo, prince du royaume de *Tie-li,* 435.

Mo-sa, grands mandarins de la Corée, 179.

Mo-tcheou, ville du *Po-haï,* 362.

Mo-to-hoeï, nation voisine des *Mou-ki,* 339.

Mo-y-kiaï, horde tartare, 344.

Moen-pan-ou (lac ou marais de), 9.

Monnaie de cuivre; à quelle époque a commencé son usage en Corée, 250; exportée de la Chine, 264.

Mong-tcheou, ville du *Po-haï,* 363.

Mou-ki ou **Mo-ho** (Notice sur les), 333; régions qu'ils occupaient, 334; division de leur nation en sept hordes principales; leur caractère belliqueux, leurs armes dangereuses, leurs mœurs barbares, 335 et suivantes; leurs relations avec l'Empire commencent au ve siècle de notre ère et continuent jusqu'au xe; tour à tour alliés ou en guerre avec les Coréens, ils finissent par être soumis aux *Po-haï,* 338 et suiv.

Mou-kieou-kien, général chinois qui fait la guerre aux Coréens, 160.

Mou-tcheou, ville du *Po-haï,* 364.

Mou-tsin, roi de *Sin-lo,* 301.

Mou-yong-hoeï, chef des *Sien-pi,* détrône le roi de *Fou-yu,* 47; est battu par les Chinois, 48.

Mou-yong-hoang, chef des *Sien-pi,* 161.

Mou-yong-pao, chef des *Sien-pi,* 161.

Na, nom de famille du prince des *Niu-tchin,* 428.

Na-to-cha, grands du *Fou-sang,* 382.

Naï-so, mandarins du *Pe-tsi,* 276.

Nan-chi-mi, ambassadeur japonais, 66.

Nan-fo, prince coréen, 200.

Nan-haï-fou. Voyez **Nan-king.**

Nan-haï-tao, cercle japonais, 119.

Nan-ho, fleuve, 338.

Nan-kien, prince coréen, 201.

Nan-king, ville du *Kao-li,* 245; du *Po-haï,* 362.

Nan-liu, prince de *Oueï,* 16.

Nan-pou, tribu coréenne, 149.

NAN-SENG, prince coréen, 201.

NAN-SOU, province et ville coréennes, 196, 202.

NAN-TSAN, prince coréen, 201.

NI-CHO-LI-KI, chef des *Mou-ki*, 343.

NI-KI, gouverneur coréen qui trahit son prince, 14.

NIAO-LEAO, chef de village, à *Lieou-kieou*, 417.

NIEN-HAN, prince de la famille de *Ngo-ko-ta*, 445, 455.

NING-KIANG (ville et territoire de), 432, 446.

NING-TCHEOU (la même ville que *Ning-kiang*, dans le *Po-haï*), 364.

NIU-KOUE. Voyez **Femmes** (Royaume des).

NIU-TCHE. Voyez **Niu-tchin.**

Niu-tchin (Notice sur les) ou *Niu-tche*, 427; origine de ce peuple, déjà mentionné sous les noms de *Y-leou, Ou-ki, Mou-ki, Mo-ho*, ou *Mo-ko;* territoire qu'il occupait; ses mœurs et son esprit d'indépendance, 428 et suivantes; premières relations des *Niu-tchin* avec la cour de Chine, 430; pourquoi le nom de *Niu-tchin* fut changé en celui de *Niu-tche, ibid.* Les *Niu-tchin* soumis par les *Ki-tan; Niu-tchin* barbares et *Niu-tchin* civilisés, 431; continuation des relations des *Niu-tchin* avec l'Empire, 432 et suivantes; leur puissance s'accroit, 436; leurs princes étaient issus d'une famille coréenne, 439; organisation militaire et manière de combattre des *Niu-tchin*, 440 et suivantes; leur chef *Ngo-ko-ta* entreprend de reconquérir leur indépendance; il ruine les *Leao* et fait alliance avec la Chine, 447 et suivantes; bientôt il se rend redoutable aux Chinois et devient le premier empereur de la dynastie des *Kin*, 448 et suivantes; son successeur *Ou-ki-maï* poursuit ses conquêtes, s'empare de tout le nord de la Chine et oblige l'empereur des *Song* à transférer sa cour à *Nan-king*, 454 et suivantes; l'histoire de la dynastie des *Kin* est rapportée par tous les historiens chinois, sans que cette dynastie soit mise par eux au nombre des dynasties nationales, 461.

NENG-TENG *(Noto)*, province du Japon, 118.

NGAÏ-SIANG, tribu des *Ma-han*, 26.

NGAN, roi de *Kiu-li*, investi par *Mou-yong-pao* de la souveraineté du *Leao-tong* et du territoire de *Taï-fang*, 161.

NGAN, roi du *Kao-li*, 164.

NGAN-CHI, ville au nord de la Corée, assiégée plusieurs fois par les Chinois, 183, 185, 193, 343.

NGAN-CHUN, proclamé roi de *Kao-li*, 206.

NGAN-FANG *(Awa)*, province du Japon, 117.

NGAN-HIEN TIEN-HOANG, mikado, 106.

NGAN-KANG TIEN-HOANG, mikado, 106.

NGAN-NING TIEN-HOANG, mikado, 103.

NGAN-PIEN-FOU, ville du *Po-haï*, 363.

NGAN-PING, ville de *Leao-tong*, 157, 185.

NGAN-TCHE-KO, horde des *Mou-ki*, 335.

NGAN-TONG, province chinoise comprenant une grande partie de la Corée, 206.

NGAN-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

NGAN-Y *(Aki)*, province du Japon, 119.

NGAN-YOUEN-FOU, ville du *Po-haï*, 364.

NGAO-LEOU, fleuve, 348.

NGEN-SO, mandarins du *Pe-tsi*, 276.

NGO-KO-TA, chef des *Niu-tchin*, fondateur de la dynastie des *Kin*, 443 et suivantes.

NGO-KOU-LANG, chef des *Mou-ki*, 342.

NGO-LI-KO, chef des *Niu-tchin*, 453.

NGO-LOU, prince des *Niu-tchin*, 439.

NGO-MEÏ, prince japonais, 74.

NGO-NO-NAÏ, envoyé des *Niu-tchin*, 435.

NGO-PEÏ-KI-MI, prince japonais, 74.

NGO-PI TIEN-HOANG, mikado, 111.

NGO-SOU, volcan du Japon, 80.

NGO-TCHEOU, île du Japon qui renferme des mines d'or, 96.

NGO TIEN-HOANG, mikado, 113.

NGO-YONG, roi du Japon, 89.

NI-HO, fleuve, 348.

NO-LO, roi du Japon, 92; le même que

NO-LO TIEN-HOANG, mikado, 113.

NOU, royaume du Japon, 63, 65.

Nou-kia-ti, mandarins japonais, 64.

Nou-lan, tribu des *Ma-han*, 26.

Noui-peï-li, tribu des *Ma-han*, 26.

Noui-ping, mandarin de la Corée, 168.

Noui-pou, tribu coréenne, 149.

Ordalies (les) du moyen-âge en usage au Japon, 78.

Ou, roi du Japon, 71.

Ou, province de Corée, 312.

Ou, roi de *Kao-li*. Voy. Ouang-ou.

Ou-che-tching, ville et territoire du *Po-haï*, 371.

Ou-hiuen-ming, roi de *Ting-ngan*, 463.

Ou-hou, fils du roi de *Tie-li*, 434.

Ou-ki-maï, frère et successeur de *Ngo-ko-ta* et second empereur des *Kin*, 443, 454.

Ou-la-tong, prince des *Niu-tchin*, 443.

Ou-lie tien-hoang, mikado, 106.

Ou-nou, royaume du Japon, 65.

Ou-sse, mandarins de la Corée, 168.

Ou-sse-lo, chef des *Po-haï*, 370.

Ou-te tien-hoang, mikado, 114.

Ou-tou-tso-kiun, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

Ou-tsang *(Mousasi)*, province du Japon, 117.

Ou-y, roi de *Po-haï*, 352.

Ong-tsing-keou (port de), 217.

Oua-tou, montagne. Voyez Ouan-tou.

Ouan-hoen-tsun, souverain du Japon, 99.

Ouan-kong, classe d'étudiants coréens, 248.

Ouan-lou, tribu des *Ma-han*, 26.

Ouan-ou, roi du Japon, 91.

Ouan-tou, montagne de la Corée dont le nom se trouve écrit parfois *Oua-tou*, *Houan-tou* et aussi *Houon-tou*, 158.

Ouan-tou, royaume voisin du pays des *Niu-tchin*, 438.

Ouan-yen, famille souveraine des *Niu-tchin*, 439.

Ouang, nom de famille du souverain du Japon, 97.

Ouang-chi-tsi, général chinois envoyé en Corée, 163, 174.

Ouang-hien, ancien nom de la ville de *Lo-lang*, ancienne capitale

de la Corée (on écrit aussi *Ouang-kien*), 11, 166.

Ouang-hoeï, roi de *Kao-li*, 231 et suivantes.

Ouang-ki, général chinois qui fait la guerre aux Coréens, 160.

Ouang-kien, roi de *Kao-li*, 209.

Ouang-kien, ville. Voyez **Ouang-hien** et **Ping-jang**.

Ouang-mou, divinité à laquelle un culte est rendu en Corée, 225.

Ouang-ou, roi de *Kao-li*, 209.

Ouang-ouen-tou, général chinois, 290.

Ouang-ping, lettré coréen, 216.

Ouang-song, roi de *Kao-li*, 219.

Ouang-sun, roi de *Kao-li*, 220.

Ouang-tchao, roi de *Kao-li*, 212.

Ouang-tcheou, roi de *Kao-li*, 212.

Ouang-tchi, roi de *Kao-li*, 213 et suivantes.

Oueï (notice sur le pays de) ou **Oueï-me**, en Corée, 16; ses relations avec la Chine remontent au IIe siècle avant notre ère, *ibid.* Origine, mœurs, lois, langage de ses habitants, 17 et suivantes; productions du pays de *Oueï*; lances de trente pieds de longs, arcs en bois de *tan*, poneys, galuchat; le territoire de *Oueï* fut incorporé au *Kao-kiu-li*, 20.

Oueï-chan, montagne de Corée, 183.

Oueï-chan, général chinois envoyé dans le *Tchao-sien*, 13.

Oueï-chi-tchong, gouverneur chinois, du *Leao-si*, 174.

Oueï-hoa, territoire coréen, 214.

Oueï-kong, roi de *Kao-kiu-li*, 159 et suivantes.

Oueï-man, réfugié chinois qui se rend maître du *Tchao-sien*, 5, 10, 11.

Oueï-me. Voyez **Oueï**.

Oueï-ou, royaume du Japon, 65.

Oueï-tcheou-taï, prince coréen, 44, 42, 46, 155.

Oueï-teou, ministre coréen, 300.

Ouen-chin (notice sur le royaume des) ou *corps tatoués*, 405; production de leur pays, luxe du palais de leur roi, 406. (Voir aussi à l'article Japon, 60.)

Ouen-ou, roi du Japon, 88; le même qui est désigné dans la chronologie japonaise sous le nom de

Ouen-ou tien-hoang, mikado, 110.

Ouen-ouang, prince coréen, 308.

Ouen-sse, prince coréen, 288.

Ouen-te, roi du Japon, 92.

Ouen-ti-men, prince du royaume de *Tie-li*, 435.

Ouen-to, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

Ouen-to-tse-tchu, envoyé des *Niu-tchin*, 432.

Ouo (royaume de). Voyez **Japon.**

Ouo-chi, général des *Kin*, qui fait prisonnier le dernier empereur des *Leao*, 456.

Ouo-eul, chef de tribu de la nation des *Mou-ki*, 346.

Ouo-nou, nom que les Chinois donnèrent au Japon sous la dynastie des *Han*, 54.

Ouo-tcheou, ville du *Po-haï*, 362.

Ouo-tsiu (notice sur le), 322; situation et productions de ce pays qui renfermait environ cinq mille familles, 322 et suivantes; caractère des habitants, leurs mœurs et leur manière d'ensevelir les morts, 325; le *Ouo-tsiu* fut soumis au *Kao-kiu-li*, *ibid.*; traditions conservées par les anciens du *Ouo-tsiu*, 327.

Ouo-tsiu-tching, capitale du *Ouo-tsiu*, 323.

Pa-fan pou-ssa. Voyez **Yng-chin tien-hoang.**

Pa-ho (royaume de), voisin du pays des *Niu-tchin*, 438.

Pa-ki, prince coréen qui dispute le trône à son frère, 157.

Pa-kio-haï-keou, port de mer, 217.

Pa-kouan-tchaï, solennité religieuse en Corée, 251.

Pa-li, royaume du Japon.

Pa-ta-ho, nation voisine des *Mou-ki*, 339.

Pa-tching, capitale du *Pe-tsi*, 276.

Pa-ye-kou, tribu des *Ouigours*, 409 (notes).

Paï-choui, fleuve de Corée, 5, 10, 13, 167, 170, 183; fête sur les bords de ce fleuve, 170.

Paï-kiang (le même fleuve que le *Paï-choui*), 200.

Paï-kiang, province, 199.

Pan-tcheou, ville du *Po-haï*, 363.

Pan-sieou (bonnets de), 227.

PANG-HIAO-TAÏ, général chinois surpris par les Coréens, 200.

PANG-TONG-CHEN, général chinois, 201.

PAO-ME-KOUANG, reine de la fable, 187.

PAO-YOUEN, proclamé roi de *Kao-li*, 208.

PAPIER BLANC de la Corée. Voyez **Pe-tchoui.**

PE, famille noble du *Pe-tsi*, 280.

PE-CHA-TCHAÏ, station militaire, 434.

PE-CHAN, montagne, 184, 335.

PE-KI *(Hoki)*, province du Japon, 118.

PE-KIANG-KEOU, localité de la Corée, 293.

PE-KOU, roi de *Kao-kiu-li*, 156.

PE-LANG, rivière, 197.

PE-NGEN-JEOU, ambassadeur coréen, 217.

PE-PI, roi du Japon, 91; le même que

PE-PI TIEN-HOANG, mikado, 112.

PE-LOU-TAO, territoire japonais, 118.

PE-POU, tribu coréenne, 149.

PE-TCHEOU, ville de Corée, 217.

PE-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362.

PE-TCHOUI, papier blanc, produit de la Corée, 227.

PE-TO, horde des *Mou-ki*, 335.

PE-TSI, tribu des *Ma-han* qui forma le royaume de ce nom, 26.

Pe-tsi (notice sur le royaume de), 274; origne de ce royaume, sa situation, son étendue, ses productions, ses mœurs, 275 et suivantes; les temples bouddhiques y sont très-nombreux, mais ne sont pas les seuls, 279, 280; relations des rois de *Pe-tsi* avec l'Empire, 280 et suivantes; le roi de *Pe-tsi* se ligue avec les *Kao-li* contre les *Sin-lo*, malgré les remontrances de l'Empereur, 287; une expédition chinoise conduite par *Sou-ting-fang* réduit son royaume en province chinoise, 289; une insurrection violente est comprimée, 290-293; l'Empereur rétablit le roi de *Pe-tsi* sur son trône, mais bientôt le *Pe-tsi* est dévoré par les *Sin-lo*, les *Po-haï* et les *Mou-ki* ou *Mo-ho*, 297.

PE-YEN (la ville de) prise par les Chinois et nommée *Yen-tcheou*, 193.

PEÏ-LI, tribu des *Ma-han*, 26.

PEÏ-MI, tribu des *Ma-han*, 26.

Pi-che-na ou *Pi-che-no*. Voyez **Pi-che-ye.**

Pi-che-ye (royaume de), 425.

Pi-heou *(Bingo)*, province du Japon, 118.

Pi-kieou, mandarins du Japon, 61, 62.

Pi-lan-ting, localité de la Corée, 255.

Pi-li, nation voisine des *Mou-ki*, 339.

Pi-mi-hou, reine du Japon (la même qui figure au nombre des *mikado*, sous le nom japonais de *Sin-ko-ouo-gou*), 55, 67, 72.

Pi-mi-kong, prince japonais, 67.

Pi-ming, ville de Corée, 292.

Pi-nou-mou-li, mandarins du Japon, 61, 62, 63.

Pi-peï-li, tribu des *Ma-han*, 26.

Pi-tcheou, ville du *Po-haï*, 363.

Pi-tsien *(Bitzen)*, province du Japon, 118.

Pien-chin (notice sur les), 35; les *Pien-chin* faisaient partie des trois *Han;* ils étaient de haute stature et avaient une chevelure remarquable; leur costume, leur langage et leurs mœurs, 35 et suivantes.

Pin-kong, classe d'étudiants coréens, 248.

Ping-jang, autrefois *Ouang-hien* ou *Ouang-kien*, ville de Corée, 11, 165, 185, 192; siéges de cette ville, 200, 204.

Ping-kiu-kou, mandarins du Japon, 63.

Ping-kouo, ville, 185.

Ping-tcheou, aujourd'hui *Yong-ping-fou*, 161.

Peï-ouang, officier coréen assassiné par les Chinois, 12.

Pen-no (royaume de), voisin du pays des *Niu-tchin*, 438.

Peng-hou (îles), 415.

Po, nobles du *Sin-lo*, 305.

Po-feï, envoyé des *Mou-ki*, 340.

Po-haï (notice sur le royaume de), 347; fondé par les *Mou-ki* ou *Mo-ho;* sa situation et ses premières relations avec la Chine, 348 et suivantes; il commence à devenir puissant, 352; on y cultive les lettres, 360; description géographique de ce pays, 360 et suivantes; son organisation politique, 366; ses mœurs, 367; le *Po-haï* est conquis par les *Ki-tan*, 369; ses derniers rois essaient vainement de s'appuyer

sur une alliance avec l'Empire, 371.

Po-haï (mer de), golfe du *Pe-tchi-li*, 13.

Po-hien-chan, montagne, 329.

Po-ki-lie, titre en usage chez les *Niu-tchin*, 440.

Po-ko-tsie, mandarins de la Corée, 179.

Po-li, ville du *Kao-kiu-li*, 197.

Po-li-tcheou (territoire de), 343.

Po-lo-tan, résidence du roi de *Lieou-kieou* (Formose), 416.

Po-mo *(Harima)*, province du Japon, 118.

Po-naï, ville et territoire de la Corée, 19, 160, 185, 324.

Po-sse, mandarins de la Corée, 179.

Po-tcheou, ville du *Po-haï*, 361.

Po-ye, prince japonais, 93.

Poison violent, préparé pour les pointes de flèches, 337.

Poisson tacheté (peaux de), qui figuraient au temps des *Han* parmi les présents offerts à l'Empereur par les Coréens *(galuchat)*, 19.

Poissons d'or et d'argent, 366.

Po-li-tcheou (préfet de), titre donné par l'Empereer au chef des *Niu-tchin*, 430.

Pong-laï, montagne fabuleuse, 58.

Pou-cheou, fleuve de Corée, 145.

Pou-hou, royaume du Japon, 65.

Pou-la-che, frères des *Niu-tchin*, 440.

Pou-mi, tribu des *Ma-han*, 26.

Pou-mi, royaume du Japon, 63.

Pou-naï. Voyez **Po-naï.**

Pou-sse-fen-sie, tribu des *Ma-han*, 27.

Pou-tcheou, ville du *Po-haï*, 364.

Pou-yun, tribu des *Ma-han*, 27.

Premier os, nom par lequel les *Sin-lo* désignaient la branche aînée de la famille de leurs rois, 304,

Remparts revêtus d'une couche de glace polie, 436.

Sa-ho-choui, fleuve, 204.

Sa-mo *(Satsouma)*, province du Japon, 119.

Sa-ye, prince des *Niu-tchin*, 443.

Sacrifices (examen des pieds d'un bœuf dans les) chez les anciens Coréens, 43. Pour les sacrifices et cérémonies religieuses chez les différents peuples, voir le sommaire de chaque notice à l'article des mœurs et usages.

SAN-HAN-TONG-PAO, monnaie coréenne, 250.

SAN-HO *(Mikawa)*, province du Japon 117.

SAN-LAO, titre honorifique, 324.

SANG-OUAÏ, tribu des *Ma-han*, 26.

SECOND OS, nom par lequel les *Sin-lo* désignaient la branche cadette de la famille de leurs rois, 304.

SENG-TONG, prince coréen envoyé à la Chine, 237.

SI-HAÏ-TAO, cercle japonais, 119.

SI-KING, ville du *Kao-kiu-li*, 245; du *Po-haï*, 363.

SI-LOU, tribu de *Ma-han*, 26.

SI-NAN-CHAN, montagnes, 183.

SI-POU, tribu coréenne, 149.

SI-TA-LI, chef des *Niu-tchin*, 433.

SI-TCHANG-TSU-KI. Voyez Chin-kong tien-hoang, 104.

SI-YEN-TO, horde tartare, 191.

SIAO-HIONG, mandarin de la Corée, 179.

SIANG-KIA-TOUI-LOU-PEÏ, mandarins du *Kao-kiu-li*, 149.

SIANG-MO *(Sagami)*, province du Japon, 117.

SIAO-NOU-POU, tribu coréenne, 148.

SIAO (la princesse), veuve de *Ye-liu-chin*, est obligée de fuir devant *Ngo-ko-ta*, 452.

SIAO-HIONG, mandarins de la Corée, 167.

SIAO-JIN, mandarins japonais, 76.

SIA-LEAO-CHOUI, fleuve, 183.

SIAO-LI, mandarins japonais, 76.

SIAO-MEÏ, fleuve, 215.

SIAO-SIN, mandarins japonais, 76.

SIAO-SSE-SIEN, général des *Ki-tan*, 445.

SIAO-SSE-TCHE, mandarins de la Corée, 167.

SIAO-TCHE, mandarins japonais, 76.

SIAO-TE, mandarins japonais, 76.

SIAO-Y, mandarins japonais, 76.

SIE-JIN-KOUEÏ, général chinois qui fait la guerre aux Coréens, 198.

SIE-YEN-TO, peuplade tartare, 191.

SIEN, gouverneur de *Lo-lang*, 29.

SIEN-JIN, mandarins de la Corée, 168.

SIEN-PI (les) envahissent le *Leao-tong*, 154; note sur les *Sien-pi*, 31, (94).

SIEN-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

SIN-HING, envoyé chinois près des *Ki-tan*, 455.

Sin-lo (Notice sur le royaume de), 298; ses habitants étaient de la race des *Chin-han;* situation et étendue de ce royaume, *ibid.;* relations du *Sin-lo* avec l'Empire depuis le VIe siècle de notre ère, 301 et suivantes; les anciens rois du *Sin-lo* relevèrent longtemps de ceux du *Pe-tsi,* mais ils finirent par absorber les trois *Han,* 302; description du *Sin-lo,* de son organisation et de ses mœurs; on y offrait des sacrifices au soleil et à la lune, 303 et suivantes; la reine *Tchin-te* rend hommage à la cour de Chine, 308; attaqué par les *Pe-tsi*, les *Kao-li* et les *Mo-ho,* le *Sin-lo* est protégé par l'Empereur, 310; puissance du *Sin-lo* au VIIe siècle de notre ère, 312; les lettrés du *Sin-lo* viennent étudier en Chine, 314; les rois de *Sin-lo* continuent d'offrir le tribut à l'Empire jusqu'au milieu du Xe siècle de notre ère, époque à laquelle leurs ambassadeurs cessent de paraître à la Cour, 315 et suivantes.

SIN-LOU, ancien nom du *Sin-lo,* 298.

SIN-NONG *(Sinano),* province du Japon, 117.

SIN-TCHING, ville de Corée, 198, 201.

SIN-TE, fils d'un roi de *Po-haï,* 360.

SIOUEN-HOA TIEN-HOANG, mikado, 106.

SIOUEN-OUANG-HIUN, roi de *Kao-li*, 236.

SIOUEN-TCHAO-SING, mandarins du *Po-haï*, 365.

SIU-FOU, religieux envoyé par *Tsin-chi-hoang-ti* à la recherche de la montagne fabuleuse appelée *Pong-laï,* 58.

SIU-LOU-POU-SSE, tribu des *Ma-han,* 26.

SIU-TE-YONG, envoyé coréen, 263.

SIU-TIEN, ambassadeur japonais, fêté par l'impératrice *Ou-heou,* 88, 89, 90.

SIU-YOUEN, ambassadeur coréen, 219.

SIUN, empereur des *Kin,* sous le nom de *Siouen-tsong,* 460.

So, province de Corée, 312.

SO-HING-CHAN, montagne, 195.

SO-LI (le roi de), ancêtre des rois de *Fou-yu*, 40.

SO-MO, fleuve, 334.

SO-MO, horde des *Mou-ki*, 335.

So-ping-fou, ville du *Po-haï*, 363.

So-tcheou, ville du *Po-haï*, 364.

So-tien, bonze envoyé à la Chine pour demander des livres bouddhiques, 110.

So-tou-mou, lieutenant de *Ngo-ko-ta*, 445.

Song. Voyez **Ouang-song.**

Song-lin, roi de *Po-haï*, 358.

Sou-chi (opinion du ministre) sur les ambassades coréennes, 265.

Sou-ho, nation voisine des *Mou-ki*, 339.

Sou-ko, coiffure coréenne, 168.

Sou-nou, royaume du Japon, 65.

Sou-oueï-kien, tribu des *Ma-han*, 26.

Sou-ma-chi, prince coréen, 28.

Sou-ting-fang, général chinois qui fait la guerre aux Coréens, 199 et suivantes; 287 et suivantes.

Sou-tsien-ou tsun, souverain du Japon, 99.

Sou-tou, fête religieuse, 24.

Soui-chin, antre célèbre, 150, 251.

Soui-ko, prince des *Niu-tchin*, 439.

Soui-tching, roi de *Kao-kiu-li*, 155 et suivantes.

Sou-tsing tien-hoang, mikado, 103.

Sse-lou, tribu des *Ma-han*, 26.

Sse-ma-ko, mandarins japonais, 63.

Sse-mo, horde tartare, 344.

Sse-ou-tan, tribu des *Ma-han*, 26.

Sse-yen, royaume du Japon, 64.

Sse-youe, ville et territoire de la Corée, 29.

Sun. Voyez **Ouang-sun.**

Sun-jin-chi, général chinois qui conduit une expédition contre les *Pe-tsi*, 292.

Sun-tchi, général chinois envoyé dans le *Tchao-sien*, 13.

Sun-tchong, voyageur japonais, 125.

Supplices (rigueur des) dans le royaume de *Fou-yu*, 43.

Ta, nom de famille des *Po-haï*, 347.

Ta-chi, fondateur de l'empire des *Leao occidentaux* ou *Karakitaï*, 456.

Ta-fo-nie. Voyez **Fo-nie.**

Ta-haï tien-hoang, mikado, 108.

Ta-han (Notice sur le royaume

de), 407; à quelle époque ce pays fut connu des Chinois et où il était situé; mœurs de ses habitants; il existait deux pays de *Ta-han,* qui ne doivent pas être confondus, 407 et suivantes.

TA-HING, ville de Corée, 204.

TA-HIONG, mandarins de la Corée, 179.

TA-HO (pays de), 102.

TA-JIN, mandarins japonais, 76.

TA-LEANG, fleuve, 184.

TA-LEAO-CHOUI, fleuve, 183.

TA-LI, mandarins japonais, 76.

TAO-LI-HOA, chef de tribu de la nation des *Mou-ki,* 346.

TA-LOUAN-HO, chef des *Po-haï,* 371.

TA-MO, le même peuple que les *Ta-han du Nord,* 409.

TA-MO-FO-MAN-TO, titre que les *Mou-ki* donnent à leurs chefs, 335.

TA-MO-LOU, nation voisine des *Mou-ki,* 339.

TA-MO-TA, mandarins militaires de la Corée, 179.

TA-SIN, mandarins japonais, 76.

TA-SO, mandarins du *Pe-tsi,* 276.

TA-SSE-TCHE, mandarins de la Corée, 167, 179.

TA-TCHE, mandarins japonais, 76.

TA-TCHEOU, ville du *Po-haï,* 364.

TA-TCHOUI, roi du Japon, 90, le même que

TA-TCHOUI TIEN-HOANG, mikado, 112.

TA-TE, mandarins japonais, 76.

TA-TIEN-HO, fleuve, 338.

TA-TOUI-LOU, mandarins de la Corée, 167, 168.

TA-TOUI-LOU-TSONG-TCHI-KOUE, mandarins de la Corée, 178.

TA-YNG-TCHOUEN, roi de *Po-haï,* 368.

TA-YOUEN, roi de *Ting-ngan,* 465.

TA-YU *(Ohosoumi)*, province du Japon, 119.

TAÏ, prince coréen, 288.

TAÏ-CHAN, montagne sacrée, 200, 336.

TAÏ-CHANG TIEN-HOANG. Voyez **Leng-tsiouen tien-hoang.**

TAÏ-CHI, roi de *Po-haï,* 359.

TAÏ-FANG, ville et territoire coréens, 20, 28, 29, 49, 185.

TAÏ-FANG-KIUN (principeauté de *Taï-fang*), 296.

TAÏ-HIONG, mandarins de la Corée, 167.

TAÏ-HO *(Yamato)*, province du Japon, 116.

TAÏ-HOANG. Voyez **Taï-chan.**

TAÏ-NAÏ-LEANG-KI. Voyez **Chin-kong tien-hoang.**

TAÏ-NING-FOU, ville du Japon, 123.

TAÏ-PE-CHAN, montagne, 348.

TAÏ-SSE, titre par lequel on désigne le prince *Ki-tse*, 190.

TAI-TA-FOU-JIN-SSE-TCHE, mandarins de la Corée, 178.

TAÏ-TA-HIONG, mandarins de la Corée, 178.

TAÏ-TA-SSE-TCHE, mandarins de la Corée, 167.

TAÏ-TAÏ-HIONG, mandarins de la Corée, 167.

TAÏ-TSAÏ, ville du Japon, 125.

TAÏ-YO-LOU-CHOUI, fleuve, 334.

TAÏ-YOUEN, ville du *Leao-tong*, 153.

TAN, empereur des *Kin* sous le nom de *Hi-tsong*, 460.

TAN-LO, royaume du Japon, 82.

TAN-TA-LING, montagnes, 17, 323.

TAN-LOU *(Awadzi)*, province du Japon, 119.

TAN-PO TSUN, souverain du Japon, 99.

TAN-PI *(Tango)*, province du Japon, 118.

TAN-PO *(Tamba)*, province du Japon, 118.

TAN-CHEOU, île peuplée par des Chinois, 58.

TAN-TCHIN, mandarins chinois, 455.

TAN-TOU, en latin *rubrica*, produit du Japon, 51.

TANG, roi de *Kao-li*, 173.

TANG-HIANG, ville de Corée, 285.

TANG-MO-TIEN, apanage des princes coréens, 249.

TANG-TAO, peuple voisin des *Niu-tchin*, 214.

TANG-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 361.

TANG-YO, musique coréenne, 253.

TAO-CHI. Voyez **Tao-sse.**

TAO-CHIN, bonze coréen qui soulève le *Pe-tsi* contre les Chinois, 290.

TAO-JEN (le bonze) arrive à la Chine, 93; sa relation sur le Japon, 95 et suivantes; son retour au Japon, 128.

TAO-TCHEOU, ville de Corée, 221.

TAO-SSE ou TAO-CHI, mandarins de la Corée, 179.

TATOUAGE (le) en usage au Japon et dans les pays voisins du Japon, 26, 35, 38; chez les *Ouen-chin*, 405; à *Lieou-kieou* (Formose), 419; visages tatoués de points noirs, 52.

TCHANG *(Ovari)*, province du Japon, 117.

TCHANG, roi de *Pe-tsi*. Voyez **Yu-Tchang.**

Tchang-jin (Notice sur les), *géants*, 412; le royaume des *Tchang-jin* était un pays montagneux situé à l'orient du *Sin-lo;* mœurs et figure de ses habitants, *ibidem*.

TCHANG-KIO, gouverneur chinois de *Ping-tcheou*, 455.

TCHANG-LEANG, général chinois, 192.

TCHANG-LING *(Hitasi)*, province du Japon, 117.

TCHANG-LIN-FOU, ville du *Po-haï*, 362.

TCHANG-MEN *(Nagato)*, province du Japon, 119.

TCHANG-NGAN, ville de Corée, la même que *Ouang-hien* et *Ping-jang;* description de cette ville, 166.

TCHANG-NOUI, chefs souverains des *Ouo-tsiu*, 323.

TCHANG-OUEN-HIEOU, général du *Po-haï*, 355.

TCHANG-PANG-TCHANG, proclamé empereur par les *Kin*, 458.

TCHANG-PAO-KAO, mandarin du *Sin-lo*, 319.

TCHANG-PE-CHAN, montagne, 427.

TCHANG-TCHANG, général chinois envoyé contre les Coréens, 29.

TCHANG-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 364.

TCHANG-TCHING, ville de Corée, 185.

TCHANG-TCHUN (province de), 448.

TCHAO, roi de *Kao-kiu-li*, tué par les *Pe-tsi*, 161.

TCHAO, roi de *Kao-li*. Voyez **Ouang-tchao.**

TCHAO-HENG, ambassadeur japonais, 90.

TCHAO-LEANG-SSE, envoyé chinois près de l'empereur des *Kin*, 450 et suivants.

Tchao-sien (notice sur l'ancien royaume de), 1; il est fondé par *Ki-tse*, prince de la dynastie des *Yn;* règlements établis par *Ki-tse*, 2; le *Tchao-sien* relève successivement

du royaume de *Yen* et ensuite du *Leao-tong,* au temps de *Tsin-chi-hoang-ti;* ses limites, 10; un général de *Yen,* proscrit par les *Han, Oueï-man,* renverse la dynastie chinoise de *Ki-tse* et s'empare du *Tchao-sien,* 5, 10; ses descendants sont détrônés à leur tour par les Chinois, et le *Tchao-sien* réduit en provinces chinoises, 14.

TCHAO-SIEN, principauté restaurée par l'empereur *Kao-tsong,* 207.

TCHAO-TCHI-LIN, ministre coréen, 219.

TCHAO-TCHIN-TCHIN-JIN, mandarins japonais, 88.

TCHE-FONG, coiffure des chefs coréens, 151, 168.

TCHE-LI-KIO, tribu des *Ma-han,* 26.

TCHEN-HIN, tribu de *Ma-han,* 26.

TCHEN-LI-PEÏ, tribu des *Ma-han,* 26.

TCHEOU, roi de *Kao-li.* Voyez **Ouang-tcheou.**

TCHEOU-CHI-TCHANG, voyageur japonais, 122.

TCHEOU-FANG *(Souwo),* province du Japon, 119.

TCHEOU-HOU, insulaires, à l'occident des *Ma-han,* 31.

TCHEOU-LIEOU, ville de Corée, 290.

TCHI, roi de *Kao-li.* Voy. **Ouang-tchi.**

TCHI-CHOUAÏ, superstition japonaise 53.

TCHI-HOUAN, district coréen, 157.

TCHI-KANG (îles), 217.

TCHI-KE-LEOU, *Ouo-tsiu* septentrional, 326.

TCHI-KO, envoyé des *Niu-tchin,* 432.

TCHI-LI-MEOU-LOU, tribu des *Ma-han,* 26.

TCHI-LO, ville de Corée, 292.

TCHI-MO *(Sima),* province du Japon, 117.

TCHI-OUEÏ, royaume du Japon, 65.

TCHI-TCHEOU, ville du *Po-haï,* 364.

TCHI-TCHEOU, ville du *Leao-tong,* 447.

TCHI-TSIN, tribu des *Ma-han,* 26.

TCHI-TONG, bonze japonais qui vient à la Chine pour s'instruire dans la doctrine de *Fo,* 110.

TCHI-TSONG TIEN-HOANG, mikado, 110.

TCHIN (roi de). Voyez **Tso-yong.**

TCHIN, famille noble du *Pe-tsi*, 280.

TCHIN-CHOU-NGAN, porte en Corée l'image du dieu *Tien-tsun*, 186.

TCHIN-FAN, ville et province de Corée, 11, 15.

TCHIN-FEN-KOU, tribu des *Ma-han*, 26.

TCHIN-HIEN, ville de Corée, 292.

TCHIN-JIN-HING-NENG, ambassadeur japonais, 91.

TCHIN-LENG, conduit une expédition à *Lieou-kieou* (Formose), 423.

TCHIN-LIEN, mandarins japonais, 93.

TCHIN-OU-KE-YU, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

TCHIN-PING, roi de *Sin-lo*, 302, 306.

TCHIN-SOU-TOU, tribu des *Ma-han*, 26.

TCHIN-TCHEOU, province de Corée, 245.

TCHIN-TCHI, chef des *Ma-han* et des *Chin-han*, 26, 29, 34.

TCHIN-TCHONG, ministre chinois qui détourne l'Empereur de porter ses armes en Corée, 155.

TCHIN-TE, reine de *Sin-lo*, 308.

TCHIN-TOU, ville du *Pe-tsi*, 288.

TCHIN-TSING, ambassadeur chinois en Corée, 216 et suivantes.

TCHIN-YU-SIN, tribu des *Ma-han*, 27.

TCHING, roi de *Kao-li*, 164.

TCHING-CHAN, port d'embarquement pour les troupes chinoises, 287.

TCHING-HIE-FOU, ville du *Po-haï*, 363.

TCHING-HIEN, près la montagne *Ouan-tou*, 160.

TCHING-KING, roi du *Sin-lo*, 315.

TCHING-MING, roi de *Sin-lo*, 313.

TCHING-MING-TCHIN, général chinois qui fait la guerre en Corée, 198.

TCHING-NIEN, mandarin du *Sin-lo* qui porte secours à son prince, 319.

TCHING-OU TIEN-HOANG, mikado, 104.

TCHING-TANG-SING, mandarins du *Po-haï*, 365.

TCHING-TSAÏ-OU-CHIN-LIEN-JI-TIEN-YA-SOUI-EUL TSUN, souverain du Japon, 99.

TCHING-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362, 363.

TCHING-TSIN (le bonze), voyageur japonais, 124.

TCHING-YOUEN-FANG, ambassadeur japonais 112.

TCHO-HEOU *(Tsikougo)*, province du Japon, 119.

TCHO-SSE, royaume du Japon, 82.

TCHO-TAO (île), 81.

TCHO-TSE (pays de), au Japon, 100, 101.

TCHO-TSIEN *(Tsikouzen)*, province du Japon 119.

TCHONG-HING, roi de *Sin-lo*, 317.

TCHONG-HING, capitale du *Po-haï*, 358.

TCHONG-HOEÏ (le bonze), voyageur japonais, 124, 125.

TCHONG-KING, ville du *Po-haï*, 361.

TCHONG-KOU-TSOU-KIA, dignitaire de la Corée, 179.

TCHONG-MOEN, ambassadeur japonais, 90.

TCHONG-NGAÏTIEN HOANG, mikado, 104.

TCHONG-TAÏ-SING, mandarins du *Po-haï*, 365.

TCHONG-TCHANG-CHI, mandarins du *Po-haï*, 366.

TCHONG-TCHI. Voyez **Fou-yu-tchong-tchi**.

TCHOU-JOU, royaume du Japon, 57.

TCHOU-YUN-SSE, mandarins de la Corée, 224.

TCHOUI-JIN TIEN-HOANG, mikado, 104.

TCHU-HIONG, mandarins de la Corée, 179.

TCHU-JIN-TCHAO, officier coréen envoyé à la Chine, 219.

Tchu-jou (notice sur le royaume des), pays des nains, 410; situation de ce pays, à 4,000 *li* au sud du Japon; insulaires visités par des navigateurs qui continuèrent de s'avancer au loin, vers le sud, 410, 411.

TCHU-KOUAN, général chinois qui visite par ordre de l'Empereur le le pays de *Lieou-kieou* (Formose), 422.

TCHU-LU-KIN-TCHI, mandarins de la Corée, 179.

TCHU-MING-TCHU TSUN. Voy. **Fou-ming-tchu tsun.**

TCHU-MONG, premier roi du *Kao-kiu-li*; légende de sa naissance, 142.

TCHU-PI-CHAN, montagne (la même que *So-hing-chan*), 195.

TCHU-POU-YEOU-TAÏ-SSE, mandarins du *Kao-kiu-li*, 149.

TCHU-SOUI-LIANG, ministre chinois, 191.

TCHU-YU *(Dewa)*, province du Japon, 117.

TCHU-YUN *(Itsoumo)*, province du Japon, 118.

TCHUN, roi de *Tchao-sien*, 3, 10 et suivantes.

TCHUN-TSIEOU, roi de *Sin-lo*, 308, 310.

TE-MI, fleuve, 214.

TE-NGAN, circonscription militaire en Corée, 289.

TE-OU, gouverneur puis roi de *Kao-li*, 208.

TE-SO, mandarins du *Pe-tsi*, 276, 277.

TE-TCHANG, territoire coréen, 214.

TE-TCHING, territoire coréen, 214.

TENG-MO-KI, voyageur japonais, 122.

TENG-YEOU, ville et territoire de la Corée, 28, 29.

TENG-YOUEN, nom de famille du bonze *Tao-jen*, 93.

TENG-YOUEN, envoyé du Japon, 113.

TEOU-LEOU-CHOU (arbre), abondant à *Lieou-kieou* (Formose), 416.

TEOU-MA, royaume du Japon, 63.

Teou-mo-leou (Notice sur le royaume de), 271; situation et étendue de ce royaume, mœurs et caractère distinctif de ses habitants; sévérité de leurs lois, 272, 273.

TÊTES APLATIES; usage de donner cette forme à la tête des enfants nouveaux nés, 35.

TI-HOU TIEN-HOANG, mikado, 114.

TIE-LI, horde voisine des *Mou-ki*, 344; le roi des *Tie-li* offre des présents à l'Empereur, 435.

TIE-LE (royaume de), 438.

TIE-LI-FOU, ville du *Po-haï*, 363.

TIE-TCHEOU, ville du *Kao-kiu-li*, 221; du *Po-haï*, 361.

TIEN-FONG-TSAÏ, reine du Japon, 86; la même que

TIEN-FONG-TSAÏ-TCHONG-JI-TSU-KI TIEN-HOANG, mikado, 110.

TIEN-FOU, roi du Japon, 87.

TIEN-JIN TSUN, souverain du Japon, 87.

TIEN-KI TSUN, souverain du Japon, 99.

TIEN-KIEN TSUN, souverain du Japon, 99.

TIEN-KING TIEN-HOANG, mikado, 114.

TIEN-KOUE-PAÏ-KAÏ-KOUANG-TING TIEN-HOANG, également appelé MING-MING TIEN-HOANG, mikado sous le règne duquel la doctrine de *Fo* fut introduite au Japon, 106.

TIEN-MEN-LING (défilés de), 349.

TIEN-OUAN TSUN, souverain du Japon, 99.

TIEN-PA-TCHONG-YUN, souverain du Japon, 98.

TIEN-TCHAO-HO-CHIN TSUN, souverain du Japon, 99.

TIEN-CHI, roi du Japon, 86 (le même que TIEN-TCHI TIEN-HOANG, mikado).

TIEN-TCHI TSUN. Voyez Tien tsun.

TIEN-TCHI TIEN-HOANG, mikado, 110.

TIEN-TSAÏ-YUN TSUN, souverain du Japon, 98.

TIEN-TSUN, divinité de la mythologie *Tao-sse*, 186; légende du dieu *Tien-tsun*, note 237.

TIEN-YEN TSUN, souverain du Japon, 99.

TIEN-YU-TCHONG TCHU, souverain du Japon, 98.

TING-LING-FOU, ville du *Po-haï*, 363.

Ting-ngan (Notice sur le royaume de), 462; origine de ce royaume et étymologie de son nom, *ibid.*; ses relations avec la Chine, au commencement de la dynastie des *Song*, 462-465.

TING-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

TO-LI-SSE-PI-KOU, prince japonais, 74, 81.

TO-MOU, mandarins du Japon, 63.

TO-MI, prince japonais, 93.

TO-PA-TCHA, nom que les habitants de *Lieou-kieou* (Formose) donnaient à leur reine, 416.

TO-TCHE (*Tanega-sima*), île et province du Japon, 120.

TO-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

TO-YO, prince des *Ki-tan*, 369.

TONG-CHAN-TAO, cercle du Japon, 117.

TONG-FANG-SO, écrivain chinois; ce qu'il dit du *Fou-sang*, 390.

TONG-HAÏ (empereur de), titre donné par l'empereur des *Leao* à celui des *Kin*, 449.

TONG-HAÏ-TAO, cercle du Japon, 116.

TONG-KING (capitale orientale),

nom qui a été donné à plusieurs villes, 361, 444. Voyez aussi Lo-lang-fou.

Tong-meou-chan, région du pays des *Y-leou*, 347.

Tong-ming, premier roi du *Fou-yu*; sa naissance merveilleuse, 40.

Tong-ming, fête coréenne, 150.

Tong-ming, circonscription militaire, 289.

Tong-ping-fou, ville du *Po-haï*, 363.

Tong-pou, tribu coréenne, 149.

Tong-sse-tien-chou-ke, mandarins de la Corée, 179.

Tong-tan-fou, la même ville que *Fou-yu-tching*, 369.

Tong-tcheou, province du *Kao-li*, 244.

Tong-tcheou, ville du *Po-haï*, 364.

Tong-ti-jin, peuples de l'extrême Orient, 57.

Tou-sse-ma, royaume du Japon, 82.

Tou-tso *(Tosa)*, province du Japon, 119.

Tou-tso, mandarins de la Corée, 178.

Tou-yu-ling, nation voisine des *Mou-ki*, 339.

Toui-haï, royaume, 61.

Toui-kou tien-hoang, mikado, 109.

Toui-lou, grands mandarins du *Kao-li*, 167; dignitaires du *Fou-sang*, 381.

Toui-ma *(Tsou-Sima)*, province du Japon, 120.

Toui-sou, royaume du Japon, 65.

Toui-te, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

Tribut en or et en argent payé par le *Kao-li* à l'empire chinois, 164.

Tsan, roi du Japon, 68.

Tsan-ki *(Sanouki)*, province du Japon, 119.

Tsang, roi de *Kao-li*, 188 et suivantes.

Tsang-haï, principauté, 16.

Tsang-yen, ville du *Kao-li*, 202.

Tsao-y-teou-ta-hiong, mandarins du *Kao-li*, 178.

Tse (coiffure), portée par les chefs Coréens, 29, 151.

Tse-keou-leou, ville située aux frontières du *Kao-kiu-li*, 152.

Tse-men-siao-tien, résidence du roi de *Kao-li*, 247.

TSE-NGO, roi du Japon, 92.

TSE-TCHING-FOU. Voyez **Tong-king.**

TSENG-LI, principauté, au nord de la Corée, 324.

TSI, roi du Japon, 70.

TSI-TCHAO (le bonze), ambassadeur japonais, 122.

TSI-TONG gouverneur chinois du *Leao-tong,* 153.

TSIANG-TE, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

TSIAO-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362.

TSIE-NOU, royaume du Japon, 65.

TSIEN-POU, tribu coréenne, 149.

TSIEOU-KIU, chefs des *Niu-tchin*, 432.

TSIN, roi du Japon, 69.

TSIN-HAN. Voyez **Chin-han.**

TSIN-OUANG, royaume du Japon, 82.

TSIN-TCHEOU TSUN, souverain du Japon, 99.

TSIN-TCHONG, chef des *Ki-tan,* 348.

TSIN-TE-KOUAN (bonnet de cérémonie appelé), 89.

TSING-HO, roi du Japon, 92; le

TSING-HO TIEN-HOANG, mikado, 114.

TSING-HAÏ, général de *Yen* qui s'empare des frontières occidentales du *Tchao-sien,* 8.

TSING-MEOU, chef coréen qui se soulève contre les Chinois, 206.

TSING-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 362.

TSING-TE-CHI-TCHING, personnage de la fable, 187.

TSING-TOU, prince coréen, 201.

TSIOUEN, province de Corée, 312.

TSIUE-NOU-POU, tribu coréenne, 148.

TSIUEN-CHAN, localité de la Corée, 206.

TSO-KOU, chef des *Niu-tchin,* 434.

TSO-NGO TIEN-HOANG, mikado, 113.

TSO-PING-TCHANG-CHI, mandarins *Po-haï*, 366.

TSO-POU, tribu coréenne, 149.

TSO-SIANG, ministre du *Po-haï*, 365.

TSO-SO, mandarins du *Pe-tsi*, 276.

TSO-TOU (île *Sado*), province du

Tso-yong roi de *Tchin,* 349.

Tsong-chin tien-hoang, mikado, 104.

Tsong-fou, roi du Japon, 87.

Tsong-joui, bonze japonais envoyé à la Chine pour y étudier la doctrine de *Fo,* 114.

Tsou-ma *(Tazima),* province du Japon, 118.

Tsong-tsun tien-hoang, mikado, 109.

Tsou-chan-tou-peï-li, tribu des *Ma-han,* 27.

Tsou-li, tribu des *Ma-han,* 27.

Tsoui, famille noble du *Kao-li,* 247.

Tsoui-eul, 231.

Tsoui-han, lettré coréen, 216.

Tsoui-oueï-tsing, ambassadeur coréen, 262.

Tsun-ho *(Sourouza),* province du Japon, 117.

Tsun-yong, roi de *Sin-lo,* 317.

Tun-tien, district coréen institué par l'empereur *Chun-ti,* 157.

Tun-yeou (ville et territoire de), 185.

Vaisseaux pontés (flotte de) qui transporte une armée de cinquante mille hommes en Corée, 13.

Y, barbares orientaux, 5.

Y, titre de dignité, 17.

Y-chi *(Yse),* province du Japon, 117.

Y-cho, mandarins de la Corée, 168.

Y-hia, général du *Po-hai,* 354.

Y-ho *(Yga),* province du Japon, 117.

Y-ki, province du Japon, 119.

Y-ki, île du Japon, 120.

Y-ki, titre que porte le roi de *Fou-sang,* 120.

Y-kiun, chefs coréens, 29.

Y-leou ou **Y-liu** (Notice sur le royaume de), 328; anciennes relations de ce royaume avec la cour de Chine et tribut qu'il offrait à l'Empire, flèches, arcs, cuirasses, etc.; description du pays de *Y-leou,* mœurs de ses habitants, 329 et suivantes; armes très-redoutables, 331.

Y-li, tribu des *Ma-han,* 26.

Y-li-tchi, envoyé des *Mou-ki,* 338.

Y-lie-lieou, général des *Niu-tchin,* 445.

Y-LIU. Voyez Y-leou.

Y-LIU, roi de *Fou-yu*, 47.

Y-LO, roi de *Fou-yu*, rétabli sur son trône par les Chinois, 48.

Y-MO-KOU, mandarins du Japon, 63.

Y-NAN, tribu des *Ma-han*, 27.

Y-NI-KI, mandarins du Japon, 76.

Y-TCHANG, chefs coréens, 29.

Y-TCHEOU, île peuplée par les Chinois, 58, 82.

Y-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 363.

Y-TCHI, royaume du Japon, 82.

Y-TCHI-MA, mandarins du Japon, 64.

Y-TCHIN, roi de *Po-haï*, 360.

Y-TCHIN-HEOU, nation voisine des *Mou-ki*, 339.

Y-TCHOANG-TA TSUN, souverain du Japon, 99.

Y-TE TIEN-HOANG, mikado, 103.

Y-TEOU *(Ydzou)*, province du Japon, 117.

Y-TIEN, prince coréen, 238.

Y-TSE, roi de *Pe-tsi*, 285.

Y-TSIE, chefs coréens, 26, 34.

Y-TSONG, prince coréen, 318.

Y-Y-MO, roi de *Kiu-li*, 157.

Y-YE, royaume du Japon, 64.

Y-YU, reine du Japon, 67.

Y-YU *(Iyo)*, province du Japon, 119.

YA-LO-CHOUI, fleuve, 184.

YA-LO-FOU. Voyez Si-king.

YA-LO-KIANG, fleuve, 427; retranchements sur les rives du *Ya-lo-kiang*, 204, note 308.

YANG, roi de *Kao-li*, 164.

YANG-HAÏ, prince des *Niu-tchin*, 439.

YANG-KO, prince des *Niu-tchin*, 440.

YANG-PO, conseiller de *Ngo-ko-ta*, 448.

YANG-POU, général chinois, 13.

YANG-TCHING, roi du Japon, 92, le même que

YANG-TCHING TIEN-HOANG, mikado, 114.

YANG-YNG-TCHIN, ambassadeur chinois en Corée, 257 et suivantes.

YAO-SIEN, gouverneur chinois de *Hiouen-tou*, 155.

YE-KOU, prince japonais, 92.

YE-LI-KI, chef des *Niu-tchin*, 435.

YE-LIU-NGO-PAO-KI, chef des *Ki-tan*, envahit le *Po-haï*, 368.

YE-MA, royaume du Japon, 65.

YE-MA-Y, royaume du Japon, 64.

YE-PO, ville de Corée, 292.

YE-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 364.

YE-YE-PO, ancêtre des rois de *Po-haï*, 359.

YE-YEN-TAÏ- royaume japonais (le même que *Ye-mo-to* ou *Ye-ma-to*, 50.

YEN (royaume de), 3.

YEN, roi de *Kao-li*, 164.

YEN, ville, 258.

YEN, famille noble du *Pe-tsi*, 280.

YEN-CHING, roi de *Sin-lo*, 318.

YEN-FOU (ville et territoire de), 371.

YEN-HOU, fleuve de Corée, 41.

YEN-KING, capitale du pays de *Yen*, prise et pillée par les *Niu-tchin*,, 454.

YEN-KONG, titre par lequel les habitants du *Kao-li* désignaient leur roi, 246.

YEN-LI, temple bouddhique, au Japon, 113.

YEN-LIEN TSUN, souverain du Japon, 99.

YEN-NAN-CHOUI, rivière, 184.

YEN-TCHEOU (ville et territoire de), au *Kao-li*, 217.

YEN-TCHEOU (ville et territoire de), au pays des *Mou-ki*, 342.

YEN-TCHEOU ville du *Po-haï*, 362.

YEN TSUN, souverain japonais, 100.

YEN-Y, roi de *Po-haï*, 359.

YEOU-HIEOU-MEOU-TCHO, tribu des *Ma-han*, 26.

YEOU-KIU, roi de *Tchao-sien*, détrôné par les Chinois, 12 et suivantes.

YEOU-PAN, tribu des *Ma-han*, 26.

YEOU-PE-PING, ville du *Leao-tong*, 153, 181.

YEOU-PING-TCHANG-CHI, mandarins du *Po-haï*, 366.

YEOU-POU, nom d'une tribu coréenne, 149.

YEOU-SIANG, ministres du *Po-haï*, 365.

YEOU-TCHEOU, ville à l'extrême frontière de la Chine, 154, 192.

YEOU-YEN (ville et territoire de), en Corée, 28, 29.

YEUX DE POISSON, nom d'une pierre précieuse, 80.

YN-CHU-KO, général des *Niu-tchin*, 445.

YN-KI *(Oki)*, province du Japon, 118.

YN-TOU, royaume du Japon, 63.

YN-CHIN TIEN-HOANG, mikado au-

quel on attribue l'introduction au Japon l'écriture chinoise, et qui a été divinisé sous le nom de *Pa-fan-poussa*, 105.

YN-TOU (ou *Yun-tou*), royaume du Japon, 63.

YNG-FAN (*Ynaba*), province du Japon, 118.

YNG-KOU, fête célébrée par les anciens habitants du *Fou-yu*, 43.

YNG-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 364.

YO-TCHE, mandarins de la Corée, 238.

YONG, roi de *Kao-li*, 238.

YONG, empereur des *Kin* sous le nom de *Chi-tsong*, 460.

YONG-MING TIEN-HOANG, mikado, 108.

YONG-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 361.

YOUE-HEOU (*Yetsigo*), province du Japon, 118.

YOUE-TCHEOU, ville du *Po-haï*, 364.

YOUE-TCHI (royaume de), 23, 27; tribu des *Ma-han*, 26.

YOUE-TCHONG (*Yetsiou*), province du Japon, 118.

YOUE-TSIEN (*Yetsizen*), province du Japon, 118.

YOUEN, roi de *Kao-li*, 174.

YOUEN-HO, ambassadeur coréen, 219.

YOUEN-KIANG (*Tohodomi*), province du Japon, 117.

YOUEN-SI, roi de *Po-haï*, 360.

YOUEN-YU, roi de *Po-haï*, 359.

YU, roi de *Kao-li*, 240.

YU-CHI-TSING, roi du Japon, 83.

YU-KIE, prince chargé par l'empereur des *Leang* d'interroger le bonze *Hoeï-chin*, 393 et suivantes; ce qu'il rapporte du *Fou-sang*, 395 et suivantes.

YU, horde tartare, 344.

YU-LO, titre que prenait la reine du *Pe-tsi*, 276.

YU-LO-HIA, titre que prenait le roi de *Pe-tsi*, 276.

YU-LONG, roi de *Pe-tsi*, 281.

YU-MING, roi de *Pe-tsi*, 281.

YU-PI, roi de *Pe-tsi*, 280.

YU-SO, mandarins du *Pe-tsi*, 277.

YU-TCHANG, roi de *Pe-tsi*, 283.

YU-TCHANG, roi de *Pe-tsi*, fils du précédent (même prononciation, mais avec une orthographe différente), 284.

YU-YANG, ville du *Leao-tong*, 153.

YU-YNG, roi de *Pe-tsi*, 280.
YUE-HI, horde tartare, 344.
YUN, roi de *Kao-li*, 164.
YUN, prince coréen, 236.
YUN, villes aux frontières du *Kao-li*, 258.
YUN-KONG TIEN-HOANG, mikado, 105.
YUN-TCHONG (pays de), 451.
YUN-TSI, empereur des *Kin*, 460.

ERRATA

Pages		Au lieu de :	Lire :
IV,	ligne	8, 428,	328.
VI,	—	11, *Yng-si-li,*	*Yng-ki-li.*
10,	—	19 (note 19), *Chin,*	*Chi.*
10,	—	27 (note 23), orientaux,	orientaux et septentrionaux.
11,	—	21 (note 24), 蕃	蕃.
12,	—	1, *Ling,*	*Lin.*
12,	—	24 (note 26), supprimez le caractère	道 *tao.*
13,	—	27 (note 30), 浡,	渤.
14,	—	10, *Ling,*	*Lin.*
15,	—	1, *Ling,*	Lin.
17,	—	5, du mont,	des monts.
19,	—	11, *Tsing,*	*tching.*
19,	—	24 (note 18), 而,	耐.
26,	—	12, *Tche-li-kou,*	*Tche-li-kio.*
26,	—	15, *Leou-lou,*	*Tsi-lou.*
28,	—	12 et 13, Sou-ma-tche,	Sou-ma-chi.
30,	—	25, du *Tsin,*	de *Tsin.*
34,	—	4, *tchin-chi,*	*tchin-tchi.*
41,	—	28 (note 7), 豽,	豽.
42,	—	8, *kieou,*	*keou.*
42,	—	24 (note 10), 漱,	漱.
43,	—	21 (note 12), *tsieou,*	*tchun.*

Pages.	Au lieu de :	Lire :
46, ligne 14,	*tching-ki* (239-244),	*tching-chi* (239-248).
46, — 16,	Ouang-sin,	ouang-siu.
47, — 4,	confisca,	confisqua.
48, — 7 et 9,	Kou-tchin,	Kia-tchin.
50, — 7,	*Ye moto*,	*Ye-ma-to*.
51, — 25 (note 8),	稍,	稍.
52, — 25 (note 13),	邊,	邊.
58, — 3 et 6,	*Sin*,	*Siu*.
60, — 12,	une coudée,	dix coudées.
61, — 10,	après les mots *meurt aussitôt*, placez le signe].	
61, — 20 (note 35),	扁,	鼠.
66, — 21,	*Lao-tong*,	*Leao-tong*.
69, — 4,	*Tsin*,	*Tchin*.

69 (note 97), ligne 17 et 25, au lieu de 奉 lisez 秦 et ajoutez les deux caractères 慕 韓 avant le caractère 六.

72, ligne 2,	*tching-ming*,	*ching-ming*.
76, — 16,	*yi-mi-ki*,	*yi-ni-y*.

76, notes 124 et 125, au lieu de la clef 145 lire la clef 113.

83, ligne 11,	(531),	(631).
86, — 20 (note 161),	夭,	天.
87, — 21 (note 163),	父,	父.
89, — 14,	Tchao-youen-mo,	Tchao-hiuen-me.
91, — 11,	*Kia-mien-che*,	*Kiu-mien-chi*.
91, — 16,	*tching-jin*,	*tchin-jin*.
92, — 11,	*Kouang-hi*,	*Kouang-ki*.
93, — 11,	*tching-lien*,	*tchin-lien*.
96, — 8,	*Ngo*,	*Ngao*.

96 (note 217). Le caractère 寶 *pao* ayant plusieurs sens, entre autres ceux de *grand sceau de*

l'Empire et de *chose précieuse, objet de valeur,* j'ai cru devoir revenir plus loin, page 250 (n. 505), sur la manière dont je l'avais d'abord interprété, en matière de légende numismatique.

Pages	AU LIEU DE :	LIRE :
101, ligne 1,	*Nien,*	*Yen.*
104, — 8,	*Tchang,*	*Tchong.*
106, — 9,	*Tien-koue-paï-kouang-ting,*	*Tien-koue-paï-kaï-kouang-ting.*
106, — 11,	*Tching-tching,*	*Tching-ching.*
106 et 107 (note 284,	傅,	傳.
107, ligne 15,	教 傅,	傳 教.
109, page 10,	*pe-tche,*	*pe-tchi.*
113, ligne 5,	*Teng,*	*Tching.*
113 (note 325),	穴,	空.
113 (note 330),	樂,	樂.
114, ligne 4,	*Kouang-ti,*	*Kouang-ki.*
118, — 8,	*che-kien,*	*Chi-kien.*
118 (note 386),	*Yetsigo,*	*Yetsiou.*
118 (note 387),	*Yetsiou,*	*Yetsigo.*
118 (note 392),	徂,	徂.
119 (note 407),	紀 伊,	伊 紀.
119 (note 411),	像,	豫.
120, ligne 1,	*To-tche,*	*To-tchi.*
122, — 6 et 11,	*tchang,*	*tchong.*
123, — 7,	*tien-tching,*	*tien-ching.*
124, — 7,	*li-lieou,*	*lieou-li.*
124 (note 439),	同,	回.
124 (note 440),	憶,	懷.
134, ligne 18,	*Tong-chi,*	*Tong-tchi.*
136, — 3,	*tcin,*	*tchin.*

Pages	Au lieu de :	Lire :
137 (note 6),	*Kan,*	*ken.*
138, ligne 5,	*On,*	*Ou.*

139, colonne 2, ligne 1, au lieu de *av. J.-C.*, *de J.-C.*, lire *av. J.-C.* et lire les mots *de J.-C.* après le nom de *Soui-nin ten-ou.*

140 et 141, supprimer les mots *av. J.-C.*, et lire seulement *de J.-C.*, en tête de chaque colonne.

147, ligne 3,	*Lin-ta,*	*Liu-ta.*
148, — 6,	*Ou-tsiu,*	*Ouo-tsiu.*
150 (notes 37 et 39),	祥 et 神,	祥 et 神.
153, ligne 18,	*Kong-kouëi,*	*Keng-kouëi.*
155 (note 65),	*ministre d'Etat,*	*sous-secrétaire d'Etat.*
158, ligne 3,	*Feou-lieou,*	*Feï-lieou.*

158, note 77. Ajoutez : Ce fleuve est aussi appelé *Fo-lieou* et *Feou-lieou.*

160, lignes 6 et 15,	*Kieou-tou,*	*Ouan-tou.*
160, — 5,	*Feou-lieou,*	*Feï-lieou.*
161, — 6,	même correction.	
161 (note 87),	客,	容.
162 (note 96),	*Kin,*	*Kiu.*

166 (note 114). Ajoutez : Ici le caractère 儉 remplace le caractère 險.

168 (note 141),	*Tchou,*	*Cho.*
176 (note 168),	*Liao-yang,*	*Leao-yang.*
177, ligne 18,	*tching,*	*tchin.*
178, — 20,	*tsieu,*	*sien.*
179, — 5,	*chi,*	*tche.*

183 (note 216). Ajoutez : Peut-être, au lieu de prendre *Si-nan-chan* comme un nom propre, faut-il entendre « dans les montagnes du sud-ouest. »

184 (note 225),	遼,	水.
194, lignes 2 et 11,	*tching,*	*tchin.*

Pages	AU LIEU DE :	LIRE :
195, ligne 4,	*tsang,*	*tsong.*
197 (note 273),	*roches blanches,*	*roches jaunes.*
200, ligne 3,	*Pan,*	*Pang.*
202, — 11,	*Pan,*	*Pang.*
203, — 2,	*Kou-yen-tchi,*	*Kia-yen-tchi.*
208 — 3,	(587),	(687).
212 — 11,	*tchin,*	*tching.*
217 — 8, 22, 23,	*tsing* et *tching,*	*tsin.*

249 (note 504). Au lieu de : *youen-hio-kou-sse,* lisez : *yeou-hio-kou-sse.* Au lieu de : *Pëi-ouan-yun-fou,* lisez : *Pëi-ouen-yun-fou.*

250, ligne 9,	*tsong-ming,*	*tsong-ning.*
257, — 7,	*Ho-li,*	*Hou-li.*
265 (note 546),	*Tchi-tsong,*	*chin-tsong.*
271, ligne 2,	*Ou-ki,*	*Mou-ki.*

277, — 6. Au lieu de : *Ou-tou-tso-kiun* et *tchin-ou-ke-yu,* lisez : *ou-tou, tso-kiun, tchin-ou* et *Ke-yu.*

277, — 7. Lisez : Les principaux grades militaires sont ceux de....., etc., lisez : les principaux chefs militaires sont pris parmi les....., etc.

277, — 8. Au lieu de : *han-so,* lisez : *yu-so.* Le premier texte sur lequel j'ai traduit porte le caractère 扞 au lieu du caractère 扞 et omet deux autres caractères, ce qui m'a induit en erreur.

277 (note 32),	扞,	扞.
285 (note 66),	*Yu-tse,*	義慈 *Y-tse.*
288, ligne 2,	*Hiong-tsing,*	*Hiong-tsin.*
288, — 7,	*Tching-tou,*	*Tchin-tou.*
288 (note 72),	*Hiong-tsin-kaï-keou.*	*Hiong-tsin-haï-keou.*
290, ligne 18,	*Tao-tchin,*	*Tao-chin.*

Pages	AU LIEU DE :	LIRE :
291, lignes 8, 13, 14, 23,	*Tao-tchin* et *Tchao-chin*,	*Tao-chin*.
291, — 10,	*Leou*,	*Lieou*.
298, — 5,	*sud-ouest*,	*sud-est*.
299, — 12,	*Taï-tong-kang*,	*Tai-tong-kiang*.
318 (note 101),	徽,	微.
320, ligne 22,	première année *tchang-hing* (930).	première année *tong-kouang* (923).
361, — 4,	*tsiouan*,	*tsiouen*.

363, — 3, placez le renvoi nº 123 après le nom de la ville départementale de *Tching-hie-fou* et faites correspondre aux deux noms de *Tching* et de *Kao* (qui suivent) les deux caractère 鄭 et 高, qui ont été omis.

427, ligne 2,	貞,	直.
432 (note 32), lisez :	酋渠.	
437, ligne 19,	*Ki-tan*,	*Niu-tchin*.
446, — 7,	cinq,	vingt.
449, — 19,	*Tong-hai*,	*Tong-hoaï*.

NOTA. — Pour ne pas donner un trop grand développement à cet *errata*, j'ai du me borner à relever les principales fautes d'impression qui se sont glissées malheureusement dans la première moitié surtout de ce volume, par suite de certaines difficultés que l'échange régulier des épreuves entre Genève et Paris avait rencontré d'abord. Le lecteur suppléera de lui-même aux variantes défectueuses à redresser dans la transcription française des sons chinois, telles que *liao* pour *leao*, *siuen* pour *siouen*, etc., et quelquefois *che* pour *chi*; variantes dont l'importance relative d'ailleurs sensiblement amoindrie par la reproduction des noms chinois dans les notes, sous leur forme originale. Le lecteur voudra bien aussi remarquer, en consultant l'*Index*, qu'il y est tenu compte des corrections indiquées dans l'*Errata*.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVERTISSEMENT	I
Tchao-sien	1
Oueï ou Oueï-me	16
Ma-han	21
Chin-han	33
Pien-chin	36
Fou-yu	39
Ouo *(le Japon)*	49
Kao-kiu-li	142
Teou-mo-leou	271
Pe-tsi	274
Sin-lo	298
Ouo-tsiu	322
Y-leou ou Y-liu	328
Mou-ki ou Mo-ho	333
Po-haï	347
Fou-sang	375
Niu-koue *(royaume des femmes)*	402
Ouen-chin *(corps tatoués)*	405
Ta-han	407
Tchu-jou	410
Tchang-jin *(géants)*	412
Lieou-kieou *(Formose)*	414
Niu-tchin	427
Ting-ngan	462
INDEX	467
ERRATA	515

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le 27 Mai 1876

chez FRANÇOIS TURRETTINI.

8037

Stanford University Libraries
3 6105 011 869 737

DS
730
M314
v.1

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

JUN 19 1999
FEB 19 1999